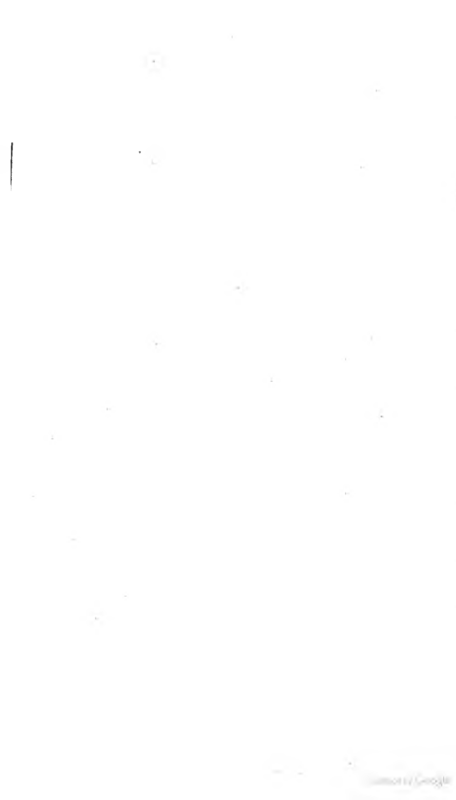
ALLI





L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE

TOME PREMIER.

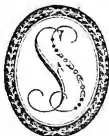
A. —— BIEN.

L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX
DES ARTICLES

Les plus Agréables, les plus Curieux et les plus Piquans de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de Lecteurs, et sur-tout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.

TOME PREMIER.





A PARIS,
CHEZ FAUVELLE et SAGNIER, Imprimeurs, rue Neuve-d'Orléans, boulevard St.-Denis, n° 230.

1798.





AVANT-PROPOS.

L'ENCYCLOPÉDIE ressemble à ces grands monumens qui étonnent le siècle où ils sont construits, et que les siècles suivans agrandissent et embellissent encore ; comme une grande ville, telle que Paris, après avoir posé ses limites, les recule de temps en temps, et ne cesse d'aspirer vers une plus grande étendue. Nous en sommes à la troisième édition de Paris de ce grand ouvrage, et chaque édition est marquée par des accroissemens considérables qui se multiplieront encore dans les suivantes. Mais la troisième, distinguée par le titre d'*Encyclopédie méthodique*, a cela de particulier qu'elle a changé la forme et la distribution de ce monument littéraire, et que composant un dictionnaire particulier de chaque science, elle remédie à l'inconvénient de l'ordre alphabétique, et prévient cette confusion qui pourroit naître du passage continuel d'une matière à d'autres absolument disparates. Ce nouveau plan est certainement plus judicieux et plus commode que l'ancien, au frontispice duquel on lit ce vers :

Tantum series junctura que pollet.

C'étoit louer le désordre d'un magasin, où tout seroit empilé et dispersé pêle-mêle. On fit un jour cette observation à Diderot, qui eut la franchise d'en avouer la justesse.

Cependant si la nouvelle distribution est plus avantageuse, on peut s'en passer pour un simple abrégé, tel que celui que nous présentons au public, dont les matières ont plus

d'analogie ensemble, et ne présentent guère que le cercle des connoissances usuelles et familières aux gens du monde. On sait qu'Encyclopédie veut dire *Cercle d'instruction*, et c'est ici celui que parcourent plus ordinairement les personnes qui aiment à cultiver leur esprit, et qui cherchant moins à s'occuper qu'à s'amuser, abandonnent aux savans les sphères plus élevées et les matières les plus difficiles.

Quelqu'un avoit déjà essayé, en 1769, de réduire en un format portatif, et dans un petit nombre de volumes, ce que la première Encyclopédie présentoit de lectures familières et agréables pour un plus grand nombre de lecteurs. Mais il nous semble que le choix en fut trop resserré, et qu'en se bornant, comme on fit à cinq volumes, on négligea trop de richesses. L'utilité publique étant l'objet d'un tel travail, nous avons cru devoir l'augmenter du moins dans une mesure qui rende le prix du livre accessible à toutes les fortunes. Nous avons adopté le titre des premiers collecteurs, en étendant la moisson, et mêlant même quelque léger travail à certains articles, sans sortir de la modestie convenable à ceux qui entreprenant une compilation, ne prétendent aucune gloire personnelle que celle d'avoir invité et aidé les autres à jouir comme eux-mêmes du travail des inventeurs.

Ceux qui possèdent l'édition complète de l'Encyclopédie ne peuvent pas transporter ces grands et gros volumes à la campagne ou dans un séjour passager, qu'on fait hors de sa demeure accoutumée. C'est cependant dans ces séjours que l'on a besoin d'avoir sous sa main

une bibliothèque abrégée, un de ces recueils qui procurent dans des momens fugitifs le plaisir de se distraire et l'avantage de penser et de s'instruire en s'amusant.

A l'égard de l'homme peu fortuné, qui ne peut se procurer l'édition complète de l'Encyclopédie, il pourra accroître sa petite bibliothèque à peu de frais; il a besoin de rassembler beaucoup de connoissances en peu de volumes, et d'employer beaucoup de temps en peu de minutes ; de le faire fructifier pour son esprit sans déranger ses occupations et nuire à sa fortune ; d'entretenir en lui l'exercice de la pensée jusqu'à ce que l'âge, le loisir, le repos, fruit du travail, lui procurent la jouissance entière et libre de son ame. Il trouvera cet avantage dans le recueil que nous lui offrons. Quel homme sensible n'a été charmé lorsque par hasard il a rencontré chez un pauvre curé, chez un bon fermier, chez quelqu'homme de cette classe laborieuse, un petit nombre de livres instructifs, comme on trouvoit autrefois chez des gentilshommes de campagne d'oisifs recueils de vers, de vieux romans, la science de la cour, etc.

Un abrégé de l'Encyclopédie, où se trouveront les plus importantes discussions de morale, de littérature, de philosophie, de critique, figurera agréablement sur les modestes rayons de ceux qui n'ont pas le moyen d'acquérir, ou le temps de former une bibliothèque.

Voici notre plan.

Laissant les discussions détaillées que demanderoient les arts et métiers, et les sciences

abstraites, même la grammaire générale, laissant dans le dépôt général de l'Encyclopédie tout ce qu'elle doit contenir sur l'astronomie, la géométrie, la médecine, la chirurgie, la chronologie, etc, etc., nous n'avons pris de ce grand dépôt que ce qui est plus propre à la lecture ordinaire, et ce qu'on y va chercher quand il ne s'agit point d'une science que l'on cultive par soi-même, et que l'on étudie, non dans les dictionnaires, mais dans les livres qui lui sont spécialement consacrés.

Il a fallu se permettre quelquefois de retrancher des détails et citations scientifiques, des passages grecs, latins, etc. Il a fallu quelquefois réunir des articles qui s'appellent en quelqne sorte l'un l'autre, et qui se trouvent séparés par l'ordre alphabétique, tels que *candeur et naïveté*. Nous avons cru devoir détacher d'articles indifférens, des remarques qui intéressent: ainsi lorsque l'Encyclopédie dit dans un article de géographie, qu'en tel lieu naquit tel homme célèbre, nous recueillons ce qui est dit de l'homme, et omettons ce qui ne regarde que le lieu; et le lecteur sera bien aise de trouver sans peine ce qui concerne *le Tasse*, *Chaulieu*, *Lafarre*, *Ronsard*, *Racan*, etc., qui se trouvoit perdu et enfoui dans des articles géographiques où on n'en avoit que faire.

Nous avons cru servir la langne française en joignant aux articles de synonymes que d'Alembert et autres y ont mis, ceux qu'avoit fait antérieurement l'abbé Girard: il a dans ce genre de travail, avec le mérite d'avoir précédé, l'avantage d'avoir peut-être excellé sur tous les autres.

L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX
DES ARTICLES

Les plus Agréables, les plus Curieux et les plus Piquans de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de Lecteurs, et sur-tout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.

ABATTEMENT

ÉTAT de foiblesse dans lequel se trouvent les personnes qui ont été malades, ou celles qui sont menacées de maladie. Dans les personnes revenues de maladie, l'abattement par lui-même n'annonce aucune suite fâcheuse : mais c'est, selon Hippocrate, un mauvais symptôme dans les personnes malades, quand il n'est occasionné par aucune évacuation, et dans les personnes en santé, quand il ne provient ni d'exercice, ni de chagrin, ni d'aucune autre cause de la même évidence.

(*M. VANDENESSE.*)

A

ABOMINABLE.

ABOMINABLE, DÉTESTABLE, EXÉCRABLE. L'idée primitive et positive de ces mots est une qualification du mauvais au suprême degré : aussi ne sont-ils susceptibles ni d'augmentation, ni de comparaison, si ce n'est dans le seul cas où l'on veut donner au sujet qualifié le premier rang entre ceux à qui ce même genre de qualification pourroit convenir : ainsi l'on dit, *la plus abominable de toutes les débauches;* mais on ne diroit guère *une débauche très-abominable*, ni *plus abominable qu'un autre :* exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de plus fort, ils excluent toutes les modifications dont on peut accompagner la plupart des autres épithètes. Voilà en quoi ils sont synonimes.

Leur différence consiste en ce qu'*abominable* paroît avoir un rapport plus particulier aux mœurs, *détestable* au goût, et *exécrable* à la conformation. Le premier, marque une sale corruption ; le second, de la dépravation ; et le dernier une extrême difformité.

Ceux qui passent d'une dévotion superstitieuse au libertinage, s'y plongent ordinairement dans ce qu'il y a de plus abominable. Tels mets sont aujourd'hui traités de *détestables*, qui faisoient chez nos pères l'honneur des meilleurs repas. Les richesses embellissent aux yeux d'un homme intéressé la plus *exécrable* de toutes les créatures.

DIDEROT, (*Dict. Enc.*)

ABONDANCE, (*Politique.*)

L'ABONDANCE des richesses et des commodités de la vie, est le partage d'un petit nombre de particuliers privilégiés, que l'on regarde avec envie, mais dont on cesseroit souvent d'ambitionner le sort, si l'on pouvoit savoir à quel prix et par quels moyens ils ont acquis cette abondance qui fait l'objet de nos desirs, et par combien de peines, de soins, de sollicitudes, et souvent de remords, ils sont parvenus à cet heureux état, dont ils ne peuvent sentir eux-mêmes les avantages, s'ils n'en profitent pas pour exercer la bienfaisance.

L'abondance des particuliers n'est point l'objet de cet article, où il ne s'agit que de celle qui fait la richesse des états et le bonheur universel des citoyens.

Une paix durable dans un état policé, où la loi sacrée des propriétés est maintenue dans sa plus grande vigueur, pourroit être regardée comme la cause première de l'*abondance* et de la félicité publique, puisqu'une guerre intestine de quelques années suffit pour entraîner après elle les fléaux de la famine et de la peste, avec la désolation universelle et la destruction entière du corps politique. L'état actuel de la Pologne, l'un des pays le plus abondant et le plus fertile de l'Europe, suffit pour la confirmation de cette triste vérité. Mais si la paix procure l'*abondance*, ce n'est qu'autant qu'elle met les hommes en état de s'occuper sans relâche des travaux de la terre, dont les fruits renaissans fournissent à leurs besoins journaliers, comme à leurs commodités et même à leurs plaisirs, tandis que l'éducation des bestiaux, qui est une suite et une dépendance de cette occupation tranquille, procure au peuple agricole des richesses d'un autre genre, que l'industrie sait mettre en valeur pour satisfaire la multiplicité de nos goûts.

Ainsi les deux sources uniques de l'*abondance général* roulent sur deux points fondamentaux, que les hommes ne doivent jamais perdre de vue; l'agriculture et toutes ses branches, d'une part; et de l'autre, la nourriture des bestiaux: de-là découlent les jouissances des citoyens consommateurs, l'augmentation de la population, la gloire et la

puissance de l'état, et même le progrès des arts et des sciences. En effet, l'esprit humain, tranquille et rassuré sur les moyens de se procurer le nécessaire, comme le superflu (suivant les conditions où les hommes se trouvent), dans un état où la terre le produit, cherche à multiplier ses jouissances par l'invention des arts, et à satisfaire, par l'étude et la culture des hautes-sciences, la curiosité qui le dévore et le consume. La félicité publique s'augmente en raison des efforts que font tous les membres de la société pour concourir au même but, et participer à cette abondance de l'état qui fait le fruit du travail. C'est alors que le luxe de consommation devient véritablement utile, et contribue à entretenir la joie et la santé parmi les hommes, à la différence de ce luxe destructeur qui ne consiste que dans une somptuosité d'apparence, dont le but est d'avilir l'agriculture en dévorant sa substance en pure perte.

Lisez l'admirable Essai de M. Melon, sur le commerce; dans sa supposition de trois isles seules sur la terre, celle qui ne produiroit que des métaux et des richesses de convention, seroit bientôt abandonnée pour aller peupler l'isle du blé, où l'abondance et le superflu deviennent la suite nécessaire des récoltes annuelles, sur-tout si l'on y sait mettre le superflu en réserve, comme à la Chine, pour prévenir les disettes.

On distingue dans l'Esprit des Loix les peuples chasseurs, comme les sauvages de l'Amérique; les peuples pasteurs, comme les Tartares, les Arabes et les peuples agricoles. Les premiers ne peuvent jamais être dans l'abondance, et la population y est nécessairement restreinte au plus petit nombre possible, eu égard à la vaste étendue de terrein qu'il faut parcourir pour se procurer la subsistance. En effet, les progressions de la population suivent nécessairement les moyens de subsister, et les peuples qui ne sont point agricoles ne peuvent jamais former une grande nation. S'ils sont pasteurs, ils ont besoin d'un grand pays, pour qu'ils puissent subsister en certain nombre; ils peuvent se réunir pour quelque temps, comme les Tartares de l'Asie, parce que leurs troupeaux peuvent être rassemblés quelque temps, mais toutes ces hordes étant réunies, il faut qu'elles se séparent bientôt, ou qu'elles aillent faire de grandes conquêtes dans quelque empire du Midi. Si ce sont, au contraire, des peu-

ples chasseurs, comme les sauvages de l'Amérique, ils sont encore en plus petit nombre, et forment pour vivre une plus petite nation. La chasse et la pêche ne peuveut suffire à tous leurs besoins; ils ne peuvent acquérir l'objet de leur recherche qu'avec des peines et des soins immenses, et qu'en parcourant de vastes solitudes, pour les dépeupler des animaux dont ils se nourrissent: aussi les peuples chasseurs sont-ils nécessairement sauvages, nomades, errans, ignorant tous les arts, et réduits à la plus petite population. Leur pays est ordinairement plein de forêts; et comme les hommes n'y ont point donné de cours aux eaux, il est rempli de marécages où chaque troupe se cantonne et forme de loin à loin une petite nation sauvage.

Quand les nations ne cultivent pas les terres, dit l'auteur de l'Esprit des Loix, voici dans quelle proportion le nombre des hommes s'y trouve. Comme le produit d'un terrein inculte est au produit d'un terrein cultivé, de même le nombre des sauvages dans un pays est au nombre des laboureurs dans un autre; et quand le peuple qui cultive les terres cultive aussi les arts, le nombre des sauvages est au nombre de ce peuple, en raison composée du nombre des sauvages à celui des laboureurs, et du nombre des laboureurs à celui des hommes qui cultivent les arts.

La population, cette force des empires, suit donc nécessairement les moyens de subsister; plus ces moyens sont faciles et sûrs, plus la population augmente; au contraire, plus ces moyens diminuent, plus la population se retrécit. L'abondance influe donc nécessairement sur la population; mais il n'appartient qu'aux peuples agricoles d'être dans l'abondance de toutes choses, sur-tout si à la culture de la terre ils joignent le soin et la nourriture des bestiaux, dont les profits continuels et journaliers s'accumulent avec le produit annuel des récoltes.

La fertilité ayant des bornes, et les fruits de la terre étant périssables, l'abondance des choses nécessaires à la vie est nécessairement restreinte et peu durable, si l'industrie humaine ne prévient ces inconvéniens, et si la législation des peuples agricoles n'est pas sans cesse occupée des moyens de perpétuer cette abondance qui fait la félicité de tous, et de l'assurer sur une base solide et inébranlable. Les terreins in-

cultes, les friches, les landes et les marais, sont donc des signes visibles de la négligence d'un gouvernement, n'y ayant aucun de ces terreins que l'art ne puisse féconder. L'agriculture livrée à la routine et à l'ignorance des gens qui l'exercent sans principes; la mauvaise distribution des sols, dont on laisse ordinairement la moitié sans culture, sous prétexte de repos; le défaut des prairies artificielles, par lesquelles on pourroit suppléer si aisément aux prés naturels; la langueur du commerce; les loix fiscales qui l'enchaînent; les formes judiciaires qui rendent la justice si lente et si coûteuse; l'encouragement des arts futiles; la mendicité forcée par le défaut d'ateliers publics, où l'on occuperoit les mendians valides; les troupes trop nombreuses, dont l'inaction en temps de paix pourroit être utilement employée aux travaux publics, etc., sont autant de reproches faits aux gouvernemens, et de moyens pour éloigner et retrécir cette abondance qui rendroit les états florissans: mais ce n'est qu'en se précautionnant contre l'intempérie des saisons et l'incertitude des récoltes, par des approvisionnemens d'ordonnance et par des greniers publics de conservation, où l'on met quelques années en réserve, que l'on peut rendre l'*abondance* fixe et durable. La Chine est le seul pays de l'univers où l'homme ait une prévoyance d'où dépendent sa vie et celle de sa postérité: c'est le pays le plus peuplé et le mieux cultivé qu'il y ait au monde; il est arrosé de plusieurs grandes rivières, et coupé d'une infinité de canaux que l'on y fait pour faciliter le commerce. Les Chinois sont fort industrieux; ils aiment les arts, les sciences et le commerce; celui de la Chine consiste principalement en riz, en soie, en étoffes de toutes sortes d'espèces, etc.

On a beaucoup écrit depuis quelques années en faveur de la liberté du commerce des grains et de l'exportation, avec une chaleur inconsidérée qui a obscurci le jugement des têtes les mieux organisées. On n'a pas senti qu'en se privant volontairement de son superflu sur l'espérance d'une récolte incertaine, avant d'avoir mis en réserve une suffisante quantité de blé, on rend précaire la vie du peuple, et on l'échange contre l'or des commerçans et des monopoleurs qui hâtent le moment de la disette pour se faire rentrer leurs fonds avec usure. On n'a pas même senti que l'enchérissement d'une

denrée dont dépend la vie de l'homme, entraîne avec lui la chûte des manufactures et des arts, et l'émigration de ceux dont les biens, l'industrie ou le travail ne peuvent atteindre le prix des grains; que ce n'est qu'en faisant consommer à bas prix, sur les lieux, le superflu des récoltes, qu'on peut faire fleurir les arts, augmenter les manufactures et encourager la population par la certitude de l'*abondance*; et qu'en tout cas, si l'exportation pouvoit avoir quelques avantages, ce ne seroit qu'en la restreignant au superflu : mais qu'il ne peut y avoir de superflu que lorsque le nécessaire est assuré, et sous la main, pour ainsi dire, dans des greniers d'*abondance* toujours prêts à être ouverts dans les disettes; car plus la population est considérable, plus les disettes sont à craindre.

On a dit ingénieusement que le blé étoit un cinquième élément, aussi nécessaire à l'homme que l'air et l'eau. Il seroit donc à souhaiter qu'il fût aussi abondant, et que l'homme trouvât aussi aisément à appaiser sa faim qu'à étancher sa soif : mais ce n'est qu'à la sueur de son front, ou par un travail opiniâtre, que l'homme se procure cette denrée de première nécessité; la Providence l'y a condamné, pour l'obliger à un exercice utile, d'où dépendent sa vie et sa santé.

Mais si l'homme ne peut se procurer l'*abondance* de cette denrée qu'avec des peines et des soins infinis, il pourroit du moins, par son industrie, trouver des moyens sûrs et peu dispendieux de conserver ces mêmes denrées de première nécessité, de les tenir en réserve pour les temps malheureux qui surviennent inopinément, ou par l'intempérie des saisons, ou par des causes que toute la science humaine ne peut connoître ni prévenir, pour ces années de stérilité où la terre semble se refuser à la production des semences qui lui sont confiées : mais parvenir à rendre ces précautions générales, par la voie de la persuasion et par la conviction que chaque famille, chaque individu doit avoir de son plus grand intérêt; faire répandre ces connoissances de manière qu'elles deviennent des notions communes, en démontrer les avantages dans des pratiques sûres et par des exemples mis sous les yeux du peuple; c'est là le point capital et le vœu d'une administration éclairée, qui sait aller au-devant du besoin, et qui veut fixer dans ses états l'*abondance* et le bonheur des peuples. (*M.* BEGUILLET).

ABONDANCE. (*Belles-Lettres*).

IL y a dans le style une abondance qui en fait la richesse et la beauté: c'est une affluence de mots et tours heureux pour exprimer les nuances des idées, des sentimens et des images.

Il y a aussi une abondance vaine, qui ne fait que déguiser la stérilité de l'esprit et la disette des pensées, par l'ostentation des paroles.

Soit qu'on veuille toucher ou plaire, ou même instruire simplement, l'abondance du style suppose l'abondance des sentimens et des idées que produit un sujet fécond digne d'être développé. C'est alors que la pensée et l'expression coulent ensemble à pleine source.

La peine qu'on se donne pour enrichir des sujets stériles, pour agrandir de petits objets, est au moins inutile et souvent importune.

Chapelain, qu'on a voulu donner pour un homme de goût en fait de poésie, et qui n'avoit pas même l'idée de la grace et de la beauté poétiques, emploie à décrire les charmes et la parure d'Agnès Sorel, quarante vers dans le goût de ceux-ci:

> On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
> Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
> Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
> Imitent l'embonpoint des bras longs et charnus.

L'art de peindre en poésie est l'art de toucher avec esprit; et l'abondance consiste alors à faire beaucoup avec peu, c'est-à-dire, à donner à l'imagination, par quelques traits légèrement jetés, de quoi s'exercer elle-même.

Voyez dans trois vers de Virgile comme Vénus est peinte en chasseresse:

> *Namque humeris de more habilem suspenderat arcum*
> *Venatrix, dederatque comam diffundere ventis,*
> *Nuda genu, nudosque sinus collecta fluentes.*

L'abondance du style a lieu, non-seulement dans la poésie descriptive, mais dans l'expression des sentimens où l'ame se répand, dans les réflexions où elle se repose; Virgile et Racine son rival, en ont mille exemples.

C'est une précieuse abondance que celle qui, réunie avec la précision dont on la croiroit ennemie, rassemble dans le plus petit espace tous les traits d'un riche tableau, comme dans ces vers d'Horace, qu'on ne traduira jamais:

Q opinus ingens, albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis; et obliquo laborat
Limpha fugax trepidare rivo.

Un nouveau charme de l'abondance, c'est l'air de négligence et de simplicité dans celui qui prodigue les richesses du style, avec celles du génie. Cette rare félicité, si j'ose m'exprimer ainsi, règne dans le style de Lafontaine et dans celui d'Ovide; mais l'abondance d'Ovide va jusqu'au luxe. Des différentes faces sous lesquelles Ovide présente une pensée, ou des nuances variées qu'il démêle dans un sentiment, chacune plairoit si elle étoit seule; mais la foule en est fatiguante, et à côté de la richesse on apperçoit enfin l'épuisement.

La poésie allemande surabonde en détails dans les peintures physiques; la poésie italienne, dans l'analyse des sentimens, donne souvent dans le même excès.

La passion donne lieu à l'abondance du style, dans les momens où l'ame se détend et se soulage par des plaintes;

Les foibles déplaisirs s'amusent à parler;

mais lorsque le cœur est saisi de douleur, enflé d'orgueil ou de colère, la précision et l'énergie en sont l'expression naturelle: il arrive cependant quelquefois que l'abondance contribue à l'énergie, comme dans ces vers de Didon:

Sed mihi vel tellus optem priùs imadehiscat,
Vel pater omnipotens adigat me fulmina ad umbras,
Pallentes umbras erebi, noctemque profundam
Ante pudor quam te violo, ant tua jura resolvo.

On voit là une femme qui sent sa foiblesse, et qui, tâchant de s'affermir par un nouveau serment, le fait le plus inviolable et le plus effrayant qu'il lui est possible: ainsi cette redondance de style,

Pallentes umbras erebi, noctemque profundam,

est l'expression très-naturelle de la crainte qu'elle a de manquer à sa foi.

Quand le caractère de celui qui parle est austère et grave, l'expression doit être pleine, forte et précise. Fernand Cortès, à son retour du Mexique, rebuté par les ministres de Philippe II, et n'ayant pu approcher de lui, se présente sur son passage et lui dit: « Je m'appelle Fernand Cortès; j'ai conquis » plus de terres à votre majesté qu'elle n'en a hérité de l'em» pereur Charles-Quint son père, et je meurs de faim ». Voilà de l'éloquence.

L'entretien de Caton et de Brutus dans la Pharsale, seroit sublime s'il n'étoit pas diffus. Lucain étoit jeune, et l'ambition d'un jeune homme est d'étonner en renchérissant sur lui-même. Le comble de l'art est de s'arrêter où s'arrêteroit la nature. Virgile et Racine sont des modèles de cette sobriété; Homère et Corneille n'ont pas ce mérite.

Par-tout où la philosophie est susceptible d'éloquence, elle permet au style une *abondance* ménagée. Voyez Plutarque exprimant le délire et les angoisses de l'homme superstitieux.

Voyez dans l'Histoire Naturelle toutes les richesses de la langue, employées à décrire la beauté du paon et la férocité du tygre.

Le genre oratoire est celui où les richesses du style peuvent se répandre le plus *abondamment*, et c'est-là sur-tout que l'on voit des exemples d'une *abondance* vicieuse: il n'y a peut-être pas un orateur qui soit exempt de ce reproche.

Le barreau moderne, où, en dépit de la raison et de l'équité, l'éloquence passionnée veut dominer comme dans la tribune, retentit de déclamations: c'est un débordement de paroles, auquel il seroit bien à souhaiter qu'on pût mettre une digue. Comment démêler la vérité dans le cahos des plaidoieries? Combien de fois les juges ne pourroient-ils pas dire aux avocats, ce que les Lacédémoniens disoient à certain harangueur prolixe: « Nous avons oublié le commencement de » ta harangue; ce qui est cause que, n'ayant pas compris le » milieu, nous ne saurions répondre à la fin! »

C'est encore pis, s'il est possible, pour l'éloquence de la chaire. L'usage de parler une heure sur un sujet stérile ou simple; la méthode établie de diviser, de subdiviser, de prouver ce qui est évident, ou d'expliquer ce qui est ineffable, d'ana-

lyser, d'amplifier, ce qui demanderoit, pour frapper les esprits, des touches fortes et de grands traits : voilà ce qui ne fait que trop souvent de l'éloquence de la chaire, un babil dont la volubilité nous étourdit, et dont la monotonie nous endort.

Il est certain que les grandes vérités morales et religieuses, dont la chaire doit retentir, exigent quelquefois des développemens; et c'est là que le style doit employer son abondance, mais avec l'économie que le goût et la raison prescrivent,

Le sage est ménager du temps et des paroles,

sur-tout lorsqu'il occupe tout un peuple assemblé.

Ecoutez Massillon, parlant de la tolérance religieuse : « L'église n'opposa jamais aux persécutions que la patience » et la fermeté; la foi fut le seul glaive avec lequel elle » vainquit les tyrans. Ce ne fut pas en répandant le sang » de ses ennemis qu'elle multiplia ses disciples; le sang de » ses martyrs tout seul fut la semence des fidèles. Ses pre- » miers docteurs ne furent pas envoyés dans l'univers comme » des lions, pour porter par-tout le meurtre et le carnage, » mais comme des agneaux, pour être eux-mêmes égorgés. » Ils prouvèrent, non en combattant, mais en mourant pour » la foi, la vérité de leur mission ».

Ecoutez le même, prêchant la bienfaisance à un jeune roi : « Toute cette vaine montre qui vous environne, lui » dit-il, est pour les autres; ce plaisir (le plaisir de faire » du bien) est pour vous seul; tout le reste a ses amer- » tumes, ce plaisir seul les adoucit toutes. La joie de faire » du bien est tout autrement douce et touchante que la joie » de le recevoir: revenez-y encore; c'est un plaisir qui ne » s'use point; plus on le goûte, plus on se rend digne de » le goûter. On s'accoutume à sa prospérité propre, et on y » devient insensible; mais on sent toujours la joie d'être l'au- » teur de la prospérité d'autrui ».

On voit là sans doute la même idée revenir, et se présenter sous des traits qui semblent les mêmes, mais dont chacun la rend plus vive et plus touchante, et qui, pour émouvoir le cœur, ont la force de l'eau qui tombe goutte à goutte sur le rocher qu'elle amollit enfin.

L'abondance du sentiment n'est pas fatiguante comme celle de l'esprit; aussi n'y a-t-il que les sujets pathétiques sur lesquels il soit possible de *parler d'abondance ;* expression qui peint vivement cette sorte d'éloquence, où, sans préparation comme sans ordre et sans suite, une ame pleine d'un grand sujet, et profondément pénétrée, répand avec impétuosité les sentimens dont elle est remplie, et fait passer dans toutes les ames ses rapides émotions.

On a vu des prodiges du pouvoir de cette éloquence: le véhément Bridaine a déchiré plus de cœurs et fait couler plus de larmes que le savant et profond Bourdaloue, et, si j'ose le dire, que le véhément Bossuet.

Mais lorsque la force de l'éloquence doit résulter de l'ordre et de l'enchaînement des idées, c'est une imprudence de se livrer à l'inspiration du moment, à moins qu'une longue habitude de l'élocution n'ait mis l'orateur en état de s'abandonner à sa véhémence, sans rien perdre de la méthode pressante du raisonnement. Ce sont des exceptions rares à ce que Plutarque avoit observé des oraisons faites à l'imprévu. « Elles » sont pleines, dit-il, de grande nonchalance et de beau- » coup de légèreté; car ceux qui parlent ainsi à l'étourdi, » ne savent là où il faut commencer, ni là ou ils doivent » achever; et ceux qui s'accoutument ainsi à parler à la volée, » outre les autres fautes qu'ils commettent, ils ne savent » garder mesure ni moyen en leurs propos, et tombent dans » une merveilleuse superfluité de langage ».

On raconte à ce propos qu'en Italie, où les prédicateurs parlent assez communément d'*abondance*, l'un d'eux prêchant sur le pardon des ennemis, après s'être efforcé de persuader à ses auditeurs qu'il falloit non-seulement pardonner à ses ennemis, et ne pas leur vouloir du mal, mais encore les aimer et leur faire du bien, emporté par sa véhémence, reprit ainsi: « Mais, me direz-vous, je n'ai point d'ennemis. Vous » n'avez point d'ennemis, mes frères! et le monde, le péché, » la chair, ne sont-ils pas vos ennemis? »

C'est ainsi qu'un orateur, dont la marche n'est point réglée, risque souvent de s'égarer.

Il faut avouer cependant qu'il n'y a que cette façon de produire les grands effets de l'éloquence, et de saisir tous les avantages du lieu, du moment, de son émotion propre et

de celle des auditeurs ; et voilà pourquoi Bourdaloue disoit d'un missionnaire de son temps : « On rend à ses sermons » les bourses que l'on vole aux miens ». Les missionnaires ont en effet cet avantage inestimable sur les prédicateurs étudiés. Elle est la même au barreau, pour les avocats qui parlent d'*abondance*, sur ceux qui froidement récitent le plaidoyer qu'ils ont écrit. Ce talent, que Fénélon vouloit que l'on acquît, demande un grand travail, et suppose les dons les plus précieux de la nature : il est cependant quelquefois porté si loin par l'habitude, qu'il y a des orateurs dont l'élocution même gagne à n'être point travaillée, et qui parlent mieux d'abondance qu'ils n'écrivent avec réflexion.

Le vice du style opposé à l'abondance, est la sécheresse et la stérilité : on s'en apperçoit aisément lorsque, sur un sujet qui demande à être approfondi et développé, l'écrivain demeure comme Tantale au milieu d'un fleuve, haletant, si j'ose le dire, après l'expression vive, énergique ou touchante qui semble lui échapper des lèvres au moment qu'il croit la saisir.

(*M. Marmontel.*)



ABSTINENCE.

C'EST la privation volontaire des choses permises et agréables, dont nous nous interdisons à nous-mêmes l'usage, dans la vue de nous rendre plus parfaits.

Il ne faut pas confondre l'*abstinence* avec l'obéissance à une loi qui nous défend l'usage criminel d'une chose, ni avec la nécessité qui nous en prive malgré nous, ni avec l'effort d'un malade qui se prive de ce qui rendroit son mal incurable. Les uns et les autres cèdent à l'autorité de la loi, à la force de la nécessité, à la crainte de la mort ou des souffrances.

L'*abstinence* n'est pas non plus la même chose que la modération; celle-ci se borne dans l'usage et s'éloigne de l'excès, l'*abstinence* s'interdit l'usage, et se prive tout-à-fait de ce qui est agréable et permis. L'excès étant vicieux, la modération est un devoir étroit dans tous les cas, s'en écarter, c'est être intempérant; l'*abstinence* est une obligation imparfaite; elle dépend des circonstances, elle varie au point que dans bien des cas elle seroit vicieuse.

Les objets de l'*abstinence* sont tous les plaisirs naturels dont notre constitution corporelle et spirituelle nous met en état de jouir, et que les règles de la vertu n'interdisent pas.

Les motifs à l'*abstinence* ne peuvent donc pas être tirés de la nature même des plaisirs; car selon la définition, ils sont tous dans la classe des choses que Dieu a faites pour notre usage : en jouir conformément aux vues de la nature et aux loix de la raison, ne sauroit être un crime : s'en priver ne sauroit être par soi-même une vertu. La religion seule peut la rendre telle.

Le sage s'impose la loi de l'*abstinence* par des raisons auxquelles il ne cède que quand le soin de la perfection lui paroît le demander, et que les devoirs essentiels l'exigent comme moyen de s'en acquitter plus parfaitement.

1°. Le premier motif à l'*abstinence* est pour le sage, le danger de l'habitude qu'il sent se former chez lui et acquérir trop de force. Quel est l'homme qui n'est pas quelquefois sollicité par son devoir, par quelque circonstance grave, à se priver d'un plaisir permis et à sa portée? Or, pour peu que l'habitude soit enracinée, que la pente du cœur y porte,

les sens se révoltent contre la nécessité des privations ; on supporte impatiemment le joug d'un devoir pénible, on le remplit à contre-cœur, on s'en acquitte mal, on court risque de devenir coupable, si la tentation se présente. L'*abstinence* rompt le charme de l'habitude, prévient par cela même la révolte des sens, et les murmures du cœur contre un devoir qui n'exige que ce à quoi nous nous sommes soumis nous-mêmes sans y être contraints.

2°. Toute jouissance agréable distrait l'esprit et le dispose mal pour des réflexions sérieuses, importantes, qui exigent une ame détachée de tous les objets sensibles. Nouveau motif à l'*abstinence* pour une personne sage qui se trouve dans des circonstances qui exigent d'elle des réflexions de cette nature.

3°. Je m'apperçois du germe de quelque vice dans mon cœur, il faut le combattre et le déraciner ; des sens auxquels je ne refuse aucune satisfaction, quoique sans excès, me rendent peu propre à combattre un penchant vicieux ; l'*abstinence* affaiblit cet empire de mes sens, et augmente par-là celui de ma raison ; j'ai recours à elle, non comme à une action bonne par elle-même, ou comme à un équivalent à donner au suprême législateur en place de la vertu qui me manque, mais comme un moyen de me corriger plus facilement de mes défauts; c'est un autre motif à l'*abstinence*.

Si l'*abstinence* est, par ces considérations, une pratique utile pour le sage, il faut se souvenir encore que le christianisme en a fait une vertu religieuse ; mais qu'aussi on peut la rendre vicieuse si la prudence n'en dirige pas l'usage. . . .

Plusieurs croient que les premiers hommes avant le déluge s'abstenoient de vin et de viande, parce que l'écriture marque expressément que Noé, après le déluge, commença à planter la vigne, et que Dieu lui permit d'user de viande, au lieu qu'il n'avoit donné à Adam pour nourriture que les fruits et les herbes de la terre : mais le sentiment contraire est soutenu par quantité d'habiles interprètes, qui croient que les hommes d'avant le déluge ne se refusoient, ni les plaisirs de la bonne chère, ni ceux du vin ; et l'écriture, en deux mots, nous fait assez connoître à quel excès leur corruption étoit montée, lorsqu'elle dit que *toute chair avoit corrompu sa voie*. Quand Dieu n'auroit permis à Adam, ni l'usage de la chair, ni celui du vin, ses descendans impies se seroient peu mis en peine de ces défenses.

La loi ordonnoit aux prêtres de s'abstenir de vin pendant tout le temps qu'ils étoient occupés au service du temple. La même défense étoit faite aux Nazaréens pour tout le temps de leur nazaréat. Les Juifs sabstiennent de plusieurs sortes d'animaux, dont on trouve le détail dans le lévitique et le deutéronome. Saint Paul dit que les Athlètes s'abstiennent de toutes choses pour obtenir une couronne corruptible, c'est-à-dire qu'ils s'abstiennent de tout ce qui peut les affoiblir; et en écrivant à Timothée, il blâme certains hérétiques qui condamnoient le mariage et l'usage des viandes que Dieu a créées. Entre les premiers chrétiens, les uns observoient l'abstinence des viandes défendues par la loi, et des chairs immolées aux idoles; d'autres méprisoient ces observances comme inutiles, et usoient de la liberté que Jésus-Christ a procurée à ses fidèles. Saint Paul a donné sur cela des règles très-sages, qui sont rapportées dans les Epîtres aux Corinthiens et aux Romains.

Le concile de Jérusalem tenu par les Apôtres, ordonne aux fidèles convertis du Paganisme, de s'abstenir du sang des viandes suffoquées, de la fornication et de l'idolâtrie.

Saint Paul veut que les fidèles s'abstiennent de tout ce qui a même l'apparence du mal, et à plus forte raison de tout ce qui est réellement mauvais, et contraire à la religion et à la piété.

Orphée après avoir adouci les mœurs des hommes, établit une sorte de vie, qu'on nomma depuis *Orphique;* et une des pratiques des hommes qui embrassoient cet état, étoit de ne point manger de la chair des animaux. Il est plausible de dire qu'Orphée ayant rendu sensibles aux loix de la société les premiers hommes qui étoient antropophages, il leur avoit imposé la loi de ne plus manger de viande du tout, et cela sans doute, pour les éloigner entièrement de leur première férocité; que cette pratique ayant ensuite été adoptée par des personnes qui vouloient embrasser une vie plus parfaite que les autres; il y eut parmi les payens une sorte de vie qui s'appela pour lors vie *Orphique*, dont Platon parle dans l'*Epinomis*, et au sixième livre de ses loix. Les Phœniciens et les Assyriens, voisins des Juifs, avoient leurs jeûnes sacrés. Les Egyptiens, dit Hérodote, sacrifient une vache à Isis, après s'y être préparés par des jeûnes: et ailleurs il attribue la

même coutume aux femmes de Cyrène. Chez les Athéniens, les fêtes d'Eleusine et des Tesmophores étoient accompagnées de jeûnes rigoureux, sur-tout entre les femmes, qui passoient un jour entier assises à terre dans un équipage lugubre, et sans prendre aucune nourriture. A Rome il y avoit des jeûnes réglés en l'honneur de Jupiter; et les historiens font mention de ceux de Jules-César, d'Auguste, de Vespasien, de Marc-Aurele, etc. Les athletes en particulier en pratiquoient d'étonnans.

Les Pythagoriciens ne mangeoient ni chair, ni poisson, du moins ceux d'entr'eux qui faisoient profession d'une grande perfection, et qui se piquoient d'avoir atteint le dernier degré de la théorie de leur maître. Cette *abstinence* de tout ce qui avoit eu vie, étoit une suite de la métempsycose : mais d'où venoit à Pythagore l'aversion qu'il avoit pour un grand nombre d'autres alimens, pour les fêves, pour la mauve, pour le vin, etc. On peut lui passer l'*abstinence* des œufs; il en devoit un jour éclorre des poulets : où avoit-il imaginé que la mauve étoit une herbe sacrée? Ceux à qui l'honneur de Pythagore est à cœur, expliquent toutes ces choses; ils démontrent que ce philosophe avoit grande raison de manger des choux et de s'abstenir de fêves. Mais n'en déplaise à Laerce, à Eustathe, à Élien, à Jamblique, à Athenée, etc. On n'apperçoit dans toute cette partie de sa philosophie que de la superstition ou de l'ignorance : de la superstition, s'il pensoit que la fêve étoit protégée des dieux; de l'ignorance, s'il croyoit que la mauve avoit quelque qualité contraire à la santé. Il ne faut pas pour cela en faire moins de cas de Pythagore : son systême de la métempsycose ne peut être méprisé qu'à tort par ceux qui n'ont pas assez de philosophie pour connoître les raisons qui le lui avoient suggéré, ou qu'à juste titre par les chrétiens, à qui Dieu a révélé l'immortalité de l'ame et notre existence future dans une autre vie.

(*M. l'abbé* MALLET.)

L'ABSTINENCE soumise à la médecine, a des règles trop importantes pour ne pas les exposer ici.

Le mot *abstinence*, dans le sens des médecins, signifie la privation des alimens succulens ou trop nourrissans, auxquels on en substitue d'autres qui le sont beaucoup moins. L'*abs-*

tinence, qui constitue une partie du régime de vivre, est l'un des premiers moyens employés contre les différentes maladies aigues et chroniques. Celse en a vanté l'extrême utilité; et les témoignages de presque tous les médecins des différens temps s'accordent à la confirmer. Cette pratique universellement adoptée, a malheureusement dégénéré en routine; on a souvent négligé d'éclaircir le but de l'institution, et les médecins eux-mêmes trop paresseux, ou trop peu observateurs, ont dédaigné de descendre dans des détails qui leur paroissoient trop peu importans. La nécessité de l'*abstinence* est devenue une espèce d'axiôme qu'il seroit dangereux d'attaquer, il n'est point de *frater* ou de garde malades qui ne se crût assuré de la soutenir contre les plus fortes démonstrations. Je n'ai garde de contester l'utilité du moyen dont je parle; mais c'est contre l'abus que je m'élève : ramenons ce principe aux vues qui le firent imaginer, et puisque les autorités ont tant d'empire sur les opinions, opposons à l'opinion commune la plus respectable des autorités en médecine.

Hippocrate prescrivoit l'*abstinence* dans quelques maladies, ou dans certains de leurs temps; mais il mettoit autant d'attention à choisir le moment où il falloit l'admettre ou l'exclure, qu'à choisir l'instant où il falloit appliquer un médicament décisif; il expliquoit l'espèce d'aliment qu'il falloit admettre suivant l'état et l'habitude du malade, l'espèce et le temps de la maladie; il n'étoit point réduit à la pitoyable coutume de n'avoir qu'une seule formule de régime applicable à tous les tempéramens, à tous les goûts, à toutes les maladies : il savoit combien il importe de ne pas exténuer des forces à peine suffisantes contre le mal; et son grand art consistoit principalement à déterminer les cas où les forces pouvoient se suffire sans nourriture, et ceux ou elles en exigeoient.

On est surpris de trouver le contraste le plus frappant entre les préceptes de ce père de la médecine et la méthode de la plupart des modernes. Le premier soin d'un médecin auprès d'un malade, est de prescrire un régime sévère, qui doit être le même jusqu'à la fin de la maladie. On s'informe rarement de ses habitudes, de ses goûts, ou de ses besoins, dans la vue de modifier le plan du régime; on insiste sur la nécessité d'exécuter ponctuellement tout ce qu'on a ordonné, et les instances les plus vives d'un malade qui s'épuise, ob-

tiennent à peine la révocation de cet arrêt. Tant qu'un mouvement de fièvre se fait appercevoir, le médecin, dont l'attention n'est pas toujours excessive, l'attribue à un reste de mal que la diète et les remèdes n'ont pas domté; mais il est une fièvre de convalescence ou de langueur qui suit les maladies un peu longues, et que l'usage seul des alimens modéré peut dissiper. C'est principalement dans les hôpitaux et autres lieux publics, qu'on voit une foule de ces victimes insensiblement consumées par la rigueur d'une *abstinence* déplacée : elles n'y ont point la ressource d'être entourées de gardes ou de parens complaisans qui veuillent les contenter à l'insçu du médecin.

Les hommes qui se portent le mieux, ne supportent qu'avec peine les changemens trop subits dans la manière de vivre. Osera-t-on prétendre que cet effet n'ait point lieu dans les maladies? . . Il en est qui ne font qu'un seul repas par jour, d'autres en font deux; trois suffisent à peine à la voracité de quelques autres, et la suppression d'un seul repas les réduit aux angoisses, on sait encore combien l'habitude rend le manger indispensable à certaines heures marquées. Un sentiment de faim identifié, pour ainsi dire, avec nous-mêmes, nous avertit de ce besoin, et ce n'est qu'en souffrant qu'on parvient à l'éluder.

Il faudroit même pour se conformer aux vues saines d'Hippocrate, choisir par préférence l'heure ordinaire des repas pour donner aux malades les bouillons, les crêmes ou autres nourritures légères, que les circonstances de la maladie ou de l'abattement des forces digestives, ont fait substituer à une nourriture trop succulente.

Il semble, parce que je viens de dire, qu'une diète outrée n'ait d'autre inconvénient que de prolonger une convalescence, ou d'abattre les forces d'un malade qui auroit besoin d'en acquérir, et que tout au moins elle est conforme à la doctrine d'Hippocrate dans les maladies aigues; mais ce qu il y a de plus malheureux, c'est que le choix des bouillons de viande qu'on substitue à la nourriture qu'Hippocrate donnoit à ses malades, est dans la plupart de ces maladies un inconvénient plus redoutable que la nourriture solide. On fait mitonner avec soin de la chair de bœuf, de veau, de mouton, de volaille; on en rapproche la gelée, on réduit dans le petit vo-

lume d'une prise de bouillon, tout ce que ces masses de chair peuvent contenir de substance nourricière, et l'on croit avoir beaucoup fait en épargnant à l'estomac la peine de la séparer. N'est-ce pas un mal que de laisser l'estomac et ses sucs sans action ? Croit-on même que le volume d'un aliment, d'ailleurs peu abondant en suc, soit une chose inutile dans l'économie animale? Et n'a-t-on pas à se reprocher la transition subite d'une action continue de ces organes à un repos presque parfait? Qu'on considère ce volume de chyle passant dans les secondes voies, moins accoutumées que les premières au travail pénible d'un surcroît d'aliment : qu'on considère la nature même de cet aliment, son gluant, sa tendance à la putréfaction : et l'on verra s'il est de tous ceux qu'on pourroit choisir, le plus convenable dans cet état de chaleur inflammatoire qui fait tout dégénérer. Il est triste pour l'espèce humaine que l'empire de l'habitude nous aveugle au point de nous rendre indifférens sur les objets les plus importans et les plus familiers. Les hommes se suivent à la piste sans examen : heureux encore si, après des milliers de fautes, ils ouvrent les yeux au vrai, et s'il leur reste assez de courage pour l'adopter.

(*M.* L*AFOSSE*, *médecin.*)

ABYME.

Se dit, dans l'écriture, de l'enfer et des lieux les plus profonds de la mer, et du chaos qui étoit couvert de ténèbres au commencement du monde, et sur lequel l'esprit de Dieu étoit porté. Les anciens Hébreux, de même que la plupart des Orientaux, encore à présent, croient que l'*abyme*, la mer, les cieux environnoient toute la terre; que la terre étoit comme plongée et flottante sur l'*abyme*; à-peu-près, disent-ils, comme un melon d'eau nage sur l'eau et dans l'eau, qui le couvre dans toute sa moitié. Ils croient de plus que la terre étoit fondée sur les eaux, ou du moins qu'elle avoit son fondement dans l'*abyme*. C'est sous ces eaux et au fond de cet *abyme*, que l'écriture nous représente les géans qui gémissent et qui souffrent la peine de leurs crimes : c'est-là où sont relégués les Rephaïms, ces anciens géans, qui de leur vivant faisoient trembler les peuples; enfin, c'est dans ces sombres cachots que les Prophètes nous font voir les rois de Tyr, de Babylone et d'Egypte, qui y sont couchés et ensevelis, mais toutefois vivant et expiant leur orgueil et leur cruauté.

Ces *abymes* sont la demeure des démons et des impies. Je vis, dit saint Jean dans l'Apocalypse, une étoile qui tomba du Ciel, et à qui l'on donna la clef du puits de l'*abyme* : elle ouvrit le puits de l'*abyme*, et il en sortit une fumée comme d'une grande fournaise, qui obscurcit le soleil et l'air, et de cette fumée sortirent des sauterelles, qui se répandirent sur toute la terre : elles avoient pour roi à leur tête l'Ange de l'*abyme*, qui est nommé exterminateur. Et ailleurs, on nous représente la bête qui sort de l'*abyme*, et qui fait la guerre aux deux témoins de la Divinité. Enfin, l'Ange du Seigneur descend du Ciel, ayant en sa main la clef de l'*abyme*, et tenant une grande chaîne. Il saisit le dragon, l'ancien serpent, qui est le Diable et Satan, le lie, le jette dans l'*abyme* pour y demeurer pendant mille ans, ferme sur lui le puits de l'*abyme* et le scelle, afin qu'il n'en puisse sortir de mille ans.

Les fontaines et les rivières, au sentiment des Hébreux, ont toutes leur source dans l'*abyme* ou dans la mer : elles en sortent par des canaux invisibles, et s'y rendent par les lits qu'elles se sont formés sur la terre. Au temps du déluge, les *abymes*

d'en bas, où les eaux de la mer rompirent leur digue, les fontaines forcèrent leurs sources, et se répandirent sur la terre dans le même temps que les cataractes du Ciel s'ouvrirent, et inondèrent tout le monde.

L'*abyme* qui couvroit la terre au commencement du monde, et qui étoit agité par l'esprit de Dieu, ou par un vent impétueux; cet *abyme* est ainsi nommé par anticipation, parce-qu'il composa dans la suite la mer, et que les eaux de l'*abyme* en sortirent et se formèrent de son écoulement : où, si l'on veut, la terre sortit du milieu de cet *abyme*, comme une isle qui sort du milieu de la mer, et qui paroît tout d'un coup à nos yeux, après avoir été long-temps cachée sous les eaux.

M. Woodward nous a donné des conjectures sur la forme du grand *abyme*, dans son histoire naturelle de la terre; il soutient qu'il y a un grand amas d'eaux renfermées dans les entrailles de la terre, qui forment un vaste globe dans ses parties intérieures ou centrales, et que la surface de cette eau est couverte de couches terrestres : c'est, selon lui, ce que Moyse appelle le grand gouffre, et ce que la plupart des auteurs entendent par le grand *abyme*.

L'existence de cet amas d'eau dans l'intérieur de la terre, est confirmée, selon lui, par un grand nombre d'observations.

Le même auteur prétend que l'eau de ce vaste *abyme* communique avec celle de l'Océan, par le moyen de quelques ouvertures qui sont au fond de l'Océan : il dit que cet *abyme* et l'Océan ont un centre commun, autour duquel les eaux des deux réservoirs sont placées; de manière cependant que la surface de l'*abyme* n'est point de niveau avec celle de l'Océan, ni à une aussi grande distance du centre, étant en partie resserrée et comprimée par les couches solides de la terre qui sont dessus. Mais par-tout où ces couches sont crevassées ou si poreuses, que l'eau peut les pénétrer, l'eau de l'*abyme* y monte, elle remplit toutes les fentes et les crevasses où elle peut s'introduire; et elle imbibe tous les interstices et tous les pores de la terre, des pierres et des autres matières qui sont autour du globe, jusqu'à ce que cette eau soit montée au niveau de l'Océan. Sur quoi tout cela est-il fondé?

Si ce qu'on rapporte dans les Mémoires de l'Académie de 1741; de la fontaine sans fond de sablé en Anjou, est entièrement vrai, on peut mettre cette fontaine au rang des *abymes*;

parce qu'en effet ceux qui l'ont sondée n'y ont point trouvé de fond, et que selon la tradition du pays, plusieurs bestiaux qui y sont tombés, n'ont jamais été retrouvés. C'est une espèce de gouffre de 20 à 25 pieds d'ouverture, situé au milieu et dans la partie la plus basse d'une lande de 8 à 9 lieues de circuit, dont les bords élevés en entonnoir, descendent par une pente insensible jusqu'à ce gouffre, qui en est comme la citerne. La terre tremble ordinairement tout autour, sous les pieds des hommes et des animaux qui marchent dans ce bassin. Il y a de temps en temps des débordemens, qui n'arrivent pas toujours après les grandes pluies, et pendant lesquels il sort de la fontaine une quantité prodigieuse de poisson, et sur-tout beaucoup de brochets truités, d'une espèce fort singulière, et qu'on ne connoît point dans le reste du pays. Il n'est pas facile cependant d'y pêcher, parce que cette terre tremblante et qui s'affaisse au bord du gouffre, et quelquefois assez loin aux environs, en rend l'approche fort dangereuse; il faut attendre pour cela des années sèches, et où les pluies n'aient pas ramolli d'avance le terrein inondé. En général il y a lieu de croire que tout ce terrein est comme la voûte d'un lac, qui est au-dessous. L'académie qui porte par préférence son attention sur les curiosités naturelles du royaume, mais qui veut en même-temps que ce soit de vraies curiosités, a jugé que celle-ci méritoit une plus ample instruction. Elle avoit chargé M. de Bremond de s'informer plus particulièrement de certains faits, et de quelques circonstances qui pouvoient plus sûrement faire juger de la singularité de cette fontaine : mais une longue maladie, et la mort de M. de Bremond arrivée dans l'intervalle de cette recherche, ayant arrêté les vastes et utiles projets de cet académicien, l'académie n'a pas voulu priver le public de ce qu'elle savoit déjà sur la fontaine de sablé.

(*M. D'ALEMBERT.*)

ACADÉMICIEN, ACADÉMISTE.

Ils sont l'un et l'autre membres d'une société qui porte le nom d'Académie, et qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude et de l'application. Mais les siences et le bel esprit font le partage de l'*académicien*, et les exercices du corps occupent l'*académiste*. L'un travaille et compose des ouvrages pour l'avancement et la perfection de la littérature, l'autre acquiert des talens purement personnels.

ACADÉMICIENS *.

SECTE de philosophes qui suivoient la doctrine de Socrate et de Platon, quant à l'incertitude de nos connoissances et à l'incompréhensibilité du vrai *Académicien*, pris dans ce sens, revient à-peu-près à ce que l'on appelle *Platonicien*, n'y ayant d'autre différence entr'eux que le temps où ils ont commencé. Ceux des anciens qui embrassoient le système de Platon étoient appellés *Academici*, ACADÉMICIENS; au lieu que ceux qui ont suivi les mêmes opinions, depuis le rétablissement des lettres, ont pris le nom de *Platoniciens*.

On peut dire que Socrate et Platon, qui ont jeté les premiers fondemens de l'académie, n'ont pas été à beaucoup près si loin que ceux qui leur ont succédé, je veux dire Arcésilas, Carnéade, Clitomaque et Philon. Socrate, il est vrai, fit profession de ne rien savoir; mais son doute ne tomboit que sur la physique, qu'il avoit d'abord cultivée, et qu'il crut enfin fort au-dessus de la portée de l'esprit humain. Si quelquefois il parloit le langage des Sceptiques, c'étoit par ironie ou par modestie, pour rabattre la vanité des Sophistes, qui se vantoient sottement de ne rien ignorer, et d'être toujours prêts à discourir sur toutes sortes de matières.

Platon, père et instituteur de l'académie, instruit par Socrate dans l'art de douter, et s'avouant son sectateur, s'en tint à sa manière de traiter les matières, et entreprit de combattre tous les philosophes qui l'avoient précédé. Mais, en recommandant à ses disciples de se défier et de douter de tout, il avoit moins en vue de les laisser flottans et suspendus entre la vérité et l'erreur, que de les mettre en garde contre ces décisions téméraires et précipitées pour lesquelles on a tant de penchant dans la jeunesse, et de les faire parvenir à une disposition d'esprit qui leur fît prendre des mesures contre les surprises de l'erreur, en examinant tout, libres de tout préjugé.

Arcésilas entreprit de réformer l'ancienne académie, et de former la nouvelle. On dit qu'il imita Pyrrhon, et qu'il conversa avec Timon; de sorte qu'ayant enrichi l'*époque*, c'est-à-dire, l'art de douter de Pyrrhon, de l'élégante éru-

dition de Platon ; et l'ayant armée de la dialectique de Diodore, Ariston le comparoit à la chimère, et lui appliquoit plaisamment les vers où Homère dit qu'elle étoit lion par-devant, dragon par derrière, et chèvre par le milieu. Ainsi Arcésilas étoit, selon lui, Platon par-devant, Pyrrhon par-derrière, et Diodore par le milieu. C'est pourquoi quelques-uns le rangent au nombre des Sceptiques ; et Sextus Empiricus soutient qu'il y a fort peu de différence entre sa secte, qui est la Sceptique, et celle d'Arcésilas, qui est celle de la nouvelle académie.

En effet, il enseignoit que nous ne savons pas même si nous ne savons rien : que la nature ne nous a donné aucune règle de vérité ; que les sens et l'entendement humain ne peuvent rien comprendre de vrai ; que dans toutes les choses il se trouve des raisons opposées d'une force égale ; en un mot, que tout est enveloppé de ténèbres, et que par conséquent il faut toujours suspendre son consentement. Sa doctrine ne fut pas fort goutée, parce qu'il sembloit vouloir éteindre toute la lumière de la science, jeter des ténèbres dans l'esprit, et renverser les fondemens de la philosophie. Lacyde fut le seul qui défendit la doctrine d'Arcésilas ; il la transmit à Evandre, qui fut son disciple avec beaucoup d'autres. Evandre la fit passer à Hégésine, et Hégésine à Carnéade.

Carnéade ne suivoit pas pourtant en toutes choses la doctrine d'Arcésilas, quoiqu'il en retînt le gros et le sommaire. Cela le fit passer pour auteur d'une nouvelle académie, qui fut nommée la troisième. Sans jamais découvrir son sentiment, il combattoit avec beaucoup d'esprit et d'éloquence, toutes les opinions qu'on lui proposoit ; car il avoit apporté à l'étude de la philosophie une force d'esprit admirable, une mémoire fidelle, une grande facilité de parler, et un long usage de la dialectique. Ce fut lui qui fit le premier connoître à Rome le pouvoir de l'éloquence et le mérite de la philosophie ; et cette florissante jeunesse, qui méditoit dès-lors l'empire de l'univers, attirée par la nouveauté et l'excellence de cette noble science dont Carnéade faisoit profession, le suivoit avec tant d'empressement, que Caton, homme d'ailleurs d'un excellent jugement, mais rude, un peu sauvage et manquant de cette politesse que donnent les lettres, eut

pour suspect ce nouveau genre d'érudition, avec lequel on persuadoit tout ce qu'on vouloit. Caton fut d'avis, dans le sénat, qu'on accordât à Carnéade, et aux députés qui l'accompagnoient, ce qu'ils demandoient, et qu'on les renvoyât promptement et avec honneur.

Avec une éloquence aussi séduisante il renversoit tout ce qu'il avoit entreprit de combattre, confondoit la raison même, et demeuroit invincible dans les opinions qu'il soutenoit. Les Stoïciens, gens contentieux et subtils dans la dispute, avec qui Carnéade et Arcésilas avoient de fréquentes contestations, avoient peine à se débarrasser des pièges qu'il leur tendoit. Aussi disoient-ils, pour diminuer sa réputation, qu'il n'apportoit rien contr'eux dont il fût l'inventeur, et qu'il avoit pris ses objections dans les livres du stoïcien Chrysippe. Carnéade, cet homme à qui Cicéron accorde l'art de tout réfuter, n'en usoit point dans cette occasion, qui sembloit si fort intéresser son amour-propre; il convenoit modestement que, sans le secours de Chrysippe, il n'auroit rien fait, et qu'il combattoit Chrysippe par les propres armes de Chrysippe.

Les correctifs que Carnéade apporta à la doctrine d'Arcésilas sont très-légers. Il est aisé de concilier ce que disoit Arcésilas, qu'il ne se trouve aucune vérité dans les choses, avec ce que disoit Carnéade, qu'il ne nioit point qu'il n'y eût quelque vérité dans les choses, mais que nous n'avons aucune règle pour les discerner; car il y a deux sortes de vérités, l'une que l'on appelle *vérité d'existence*, l'autre que l'on appelle *vérité de jugement*. Or il est clair que ces deux propositions d'Arcésilas et de Carnéade regardent la vérité de jugement; mais la vérité de jugement est du nombre des choses relatives, qui doivent être considérées comme ayant rapport à notre esprit: donc quand Arcésilas a dit qu'il n'y a rien de vrai dans les choses, il a voulu dire qu'il n'y a rien dans les choses que l'esprit humain puisse connoître avec certitude, et c'est cela même que Carnéade soutenoit.

Arcésilas disoit que rien ne pouvoit être compris, et que toutes choses étoient obscures. Carnéade convenoit que rien ne pouvoit être compris; mais il ne convenoit pas pour cela que toutes choses fussent obscures, parce que les choses probables auxquelles il vouloit que l'homme s'attachât, n'étoient

pas obscures selon lui. Mais encore qu'il se trouve en cela quelque différence d'expressions, il ne s'y trouve aucune différence en effet; car Arcésilas ne soutenoit que les choses sont obscures qu'autant qu'elles ne peuvent être comprises; mais il ne les dépouilloit pas de toute vraisemblance ou de toute probabilité: c'étoit là le sentiment de Carnéade; car quand il disoit que les choses n'étoient pas assez obscures pour qu'on ne pût pas discerner celles qui doivent être préférées dans l'usage de la vie, il ne prétendoit pas qu'elles fussent assez claires pour pouvoir être comprises.

Il s'ensuit de-là qu'il n'y avoit pas même de diversité de sentiment entr'eux, lorsque Carnéade permettoit à l'homme sage d'avoir des opinions, et peut-être même de donner quelquefois son consentement; et lorsqu'Arcésilas défendoit l'un et l'autre, Carnéade prétendoit seulement que l'homme sage devoit se servir des choses probables dans le commun usage de la vie, et sans lesquelles on ne pourroit vivre; mais non pas dans la conduite de l'esprit et dans la recherche de la vérité, d'où seulement Arcésilas bannissoit l'opinion et le consentement. Tous leurs différends ne consistoient donc que dans les expressions, mais non dans les choses mêmes.

Philon, disciple de Clitomaque, qui l'avoit été de Carnéade, pour s'être éloigné, sur de certains points, des sentimens de ce même Carnéade, mérita d'être appelé avec Charmide, fondateur de la quatrième académie; il disoit que les choses sont compréhensibles par elles-mêmes, mais que nous ne pouvons pas toutefois les comprendre.

Antiochus fut fondateur de la cinquième académie; il avoit été disciple de Philon pendant plusieurs années, et il avoit soutenu la doctrine de Carnéade; mais enfin il quitta le parti de ses maîtres sur ses vieux jours, et fit repasser dans l'académie les dogmes des Stoïciens qu'il attribuoit à Platon, soutenant que la doctrine des Stoïciens n'étoit point nouvelle, mais qu'elle étoit une réformation de l'ancienne académie. Cette cinquième académie ne fut donc autre chose qu'une association de l'ancienne académie et de la philosophie des Stoïciens; ou plutôt c'étoit la philosophie des Stoïciens, avec l'habit et les livrées de l'ancienne académie, je veux dire de celle qui fut florissante sous Platon et sous Arcésilas.

Quelques-uns ont prétendu qu'il n'y a eu qu'une seule

académie ; car, disent-ils, comme plusieurs branches qui sortent d'un même tronc, et qui s'étendent vers différens côtés, ne sont pas des arbres différens, de même toutes ces sectes, qui sont sorties de ce tronc unique de la doctrine de Socrate, que l'homme ne sait rien, quoique partagées en diverses écoles, ne sont cependant qu'une seule académie. Mais si nous y regardons de plus près, il se trouve une telle différence entre l'ancienne et la nouvelle académie, qu'il faut nécessairement reconnoître deux académies ; l'ancienne, qui fut celle de Socrate et d'Anthiochus ; et la nouvelle, qui fut celle d'Arcésilas, de Carnéade et de Philon : la première fut dogmatique dans quelques points ; on y respecta du moins les premiers principes et quelques vérités morales ; au lieu que la nouvelle se rapprocha presqu'entiérement du scepticisme.

(*L'abbé* YVON.)

ACADÉMIE *.

C'ÉTOIT dans l'antiquité un jardin ou une maison située dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athènes, à un mille ou environ de la ville, où Platon et ses sectateurs tenoient des assemblées pour converser sur des matières philosophiques. Cet endroit donna le nom à la secte des académiciens, dont nous avons parlé dans l'article précédent.

Le nom d'académie fut donné à cette maison, à cause d'un nommé *Academus* ou *Ecademus*, citoyen d'Athènes, qui en étoit possesseur et y tenoit une espèce de gymnase. Il vivoit du temps de Thésée. Quelques-uns ont rapporté le nom d'*académie* à Cadmus, qui introduisit le premier en Grèce les lettres et les sciences des Phéniciens; mais cette étymologie est d'autant moins fondée, que les lettres dans cette première origine furent trop foiblement cultivées pour qu'il y eût de nombreuses assemblées de savans.

Cimon embellit l'*académie* et la décora de fontaines, d'arbres et de promenades, en faveur des philosophes et des gens de lettres qui s'y rassembloient pour conférer ensemble, et pour dispûter sur différentes matières, etc. C'étoit aussi l'endroit où l'on enterroit les hommes illustres qui avoient rendu de grands services à la république. Mais dans le siège d'Athènes, Sylla ne respecta point cet asyle des beaux arts, et, des arbres qui formoient les promenades, il fit faire des machines de guerre pour battre la place.

Cicéron eut aussi une maison de campagne ou un lieu de retraite près de Pouzzole, auquel il donna le nom d'*Académie*, où il avoit coutume de converser avec ses amis qui avoient du goût pour les entretiens philosophiques. Ce fut-là qu'il composa ses questions académiques, et ses livres sur la nature des dieux.

Le mot d'*Académie* signifie aussi une secte de philosophes qui soutenoient que la vérité est inaccessible à notre intelligence; que toutes les connoissances sont incertaines, et que le sage doit toujours douter et suspendre son jugement, sans jamais rien affirmer ou nier positivement. En ce sens, l'*académie* est la même chose que la secte des académiciens.

On compte ordinairement trois *academies* ou trois sortes

d'académiciens, quoiqu'il y en ait cinq, suivant quelques-uns. L'ancienne *académie* est celle dont Platon étoit le chef.

Arcésilas, un de ses successeurs, en introduisant quelques changemens ou quelques altérations dans la philosophie de cette secte, fonda ce que l'on appelle *la seconde Académie*. C'est cet Arcésilas principalement qui introduisit dans l'*académie* le doute effectif et universel.

On attribue à Lacyde, ou plutôt à Carnéade, l'établissement de la troisième, appelée aussi la *nouvelle Académie*, qui, reconnoissant que non-seulement il y avoit beaucoup de choses probables, mais aussi qu'il y en avoit de vraies et d'autres fausses, avouoit néanmoins que l'esprit humain ne pouvoit pas bien les discerner.

Quelques autres en ajoutent une quatrième fondée par Philon, et une cinquième par Antiochus, appelée l'*Antiochéenne*, qui tempéra l'ancienne *académie* avec les opinions du stoïcisme.

L'ancienne *académie* doutoit de tout; elle porta même si loin ce principe, qu'elle douta si elle devoit douter. Ceux qui la composoient eurent toujours pour maxime de n'être jamais certains, ou de n'avoir jamais l'esprit satisfait sur la vérité des choses, de ne jamais rien affirmer, ou de ne jamais rien nier, soit que les choses leur parussent vraies, soit qu'elles leur parussent fausses. En effet, ils soutenoient une acatalepsie absolue, c'est-à-dire que, quant à la nature ou à l'essence des choses, l'on devoit se retrancher sur un doute absolu.

Les sectateurs de la nouvelle *académie* étoient un peu plus traitables : ils reconnoissoient plusieurs choses comme vraies, mais sans y adhérer avec une entière assurance. Ils avoient éprouvé que le commerce de la vie et de la société étoit incompatible avec le doute universel et absolu qu'affectoit l'ancienne *académie*. Cependant il est visible que ces choses mêmes dont il convenoient, ils les regardoient plutôt comme probables que comme certaines et déterminément vraies : par ces correctifs ils comptoient du moins éviter les reproches d'absurdité faits à l'ancienne *académie*. Voyez les *Questions Académiques* de Cicéron, où cet auteur réfute avec autant de force que de netteté les sentimens des philosophes de son temps, qui prenoient le titre de *Sectateurs* de l'ancienne et de

la nouvelle *académie*. Voyez aussi l'article *Académiciens*, où les sentimens des différentes *académies* sont exposés et comparés.

Académie, parmi les modernes, se prend ordinairement pour une société ou compagnie de gens de lettres, établie pour la culture et l'avancement des arts et des sciences.

Quelques auteurs confondent l'*académie* avec l'*université*; mais, quoique ce soit la même chose en latin, c'en sont deux bien différentes en français. Une université est proprement un corps composé de gens gradués en plusieurs facultés; de professeurs qui enseignent dans les écoles publiques; de précepteurs ou maîtres particuliers, et d'étudians qui prennent leurs leçons et aspirent à parvenir aux mêmes degrés: au lieu qu'une *académie* n'est point destinée à enseigner ou à professer aucun art quel qu'il soit, mais à en procurer la perfection. Elle n'est point composée d'écoliers que de plus habiles qu'eux instruisent, mais de personnes d'une capacité distinguée, qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour leur avantage mutuel.

La première *académie* dont nous lisons l'institution, est celle que Charlemagne établit par le conseil d'Alcuin: elle étoit composée des plus beaux génies de la cour, et l'empereur lui-même en étoit un des membres. Dans les conférences académiques, chacun devoit rendre compte des anciens auteurs qu'il avoit lus; et même chaque académicien prenoit le nom de celui de ces anciens auteurs pour lequel il avoit plus de goût, ou de quelque personnage célèbre de l'antiquité. Alcuin, entr'autres, des lettres duquel nous avons appris ces particularités, prit celui de Flaccus, qui étoit le surnom d'Horace; un jeune seigneur, qui se nommoit *Angilbert*, prit celui d'Homère; Adelard, évêque de Corbie, se nomma *Augustin;* Riculphe, archevêque de Mayence, *Dametas;* et le roi lui-même, *David*.

Ce fait peut servir à relever la méprise de quelques écrivains modernes, qui rapportent que ce fut pour se conformer au goût général des savans de son siècle, qui étoient grands admirateurs des noms romains, qu'Alcuin prit celui de *Flaccus Albinus*.

La plupart des nations ont à présent des *académies*, sans en excepter la Russie; mais l'Italie l'emporte sur toutes les autres,

autres; au moins par le nombre des siennes. Il y en a peu en Angleterre; la principale, et celle qui mérite le plus d'attention, est celle que nous connoissons sous le nom de *Société Royale*. Il y a aussi la *Société d'Edimbourg*.

Les Anglais ont encore une *académie* royale de musique et une de peinture, établies par lettres-patentes, et gouvernées chacune par des directeurs particuliers.

En France nous avons des *académies* florissantes en tout genre, plusieurs à Paris, et quelques-unes dans des villes de province : en voici les principales.

L'Académie Française. Cette *académie* a été instituée en 1635, par le cardinal de Richelieu, pour perfectionner la langue, et en général elle a pour objet toutes les matières de grammaire, de poésie et d'éloquence. La forme en est fort simple, et n'a jamais reçu de changement : les membres sont au nombre de quarante, tous égaux; les grands seigneurs et les gens titrés n'y sont admis qu'à titre d'hommes de lettres; et le cardinal de Richelieu, qui connoissoit le prix des talens, a voulu que l'esprit y marchât sur la même ligne, à côté du rang et de la noblesse. Cette *académie* a un directeur et un chancelier qui se tirent au sort tous les trois mois, et un secrétaire qui est perpétuel. Elle a compté et compte encore aujourd'hui, parmi ses membres, plusieurs personnes illustres par leur esprit et par leurs ouvrages. Elle s'assemble trois fois la semaine au Vieux-Louvre, pendant toute l'année, le lundi, le jeudi et le samedi. Il n'y a point d'autres assemblées publiques que celles où l'on reçoit quelqu'académicien nouveau; et une assemblée qui se fait tous les ans le jour de la S. Louis, et où l'*académie* distribue les prix d'éloquence et de poésie, qui consistent chacun en une médaille d'or. Elle a publié un dictionnaire de la langue française, qui a déja eu quatre éditions, et qu'elle travaille sans cesse à perfectionner. La devise de cette *académie* est : *A l'Immortalité*.

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. A quelque degré de gloire que la France fût parvenue, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, et particulièrement après la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV, elle n'avoit pas encore été assez occupée du soin de laisser à la postérité une juste idée de sa grandeur. Les actions les plus brillantes, les événemens les plus mémorables étoient ou-

bliés, ou couroient risque de l'être, parce qu'on négligeoit d'en consacrer le souvenir sur le marbre et sur le bronze. Enfin on voyoit peu de monumens publics; et ce petit nombre même avoit été jusques-là comme abandonné à l'ignorance ou à l'indiscrétion de quelques particuliers.

Le roi regarda donc comme un avantage pour la nation l'établissement d'une *académie* qui travailleroit aux inscriptions, aux devises, aux médailles, et qui répandroit sur tous les monumens, le bon goût et la noble simplicité qui en font le véritable prix. Il forma d'abord cette compagnie d'un petit nombre d'hommes choisis dans l'*académie* française, qui commencèrent à s'assembler dans la bibliothèque de M. Colbert, par qui ils recevoient les ordres de sa majesté.

Le jour des assemblées n'étoit pas déterminé; mais le plus ordinaire, au moins pendant l'hiver, étoit le mercredi, parce que c'étoit le plus commode pour M. Colbert, qui s'y trouvoit presque toujours. En été, ce ministre menoit souvent les académiciens à Sceaux, pour donner plus d'agrément à leurs conférences, et pour en jouir lui-même avec plus de tranquillité.

On compte, entre les premiers travaux de l'*académie*, le sujet des dessins des tapisseries du roi, tels qu'on les voit dans le receuil d'estampes et de descriptions qui en a été publié.

M. Perrault fut ensuite chargé, en particulier, de la description du carrousel, et après qu'elle eut passé par l'examen de la compagnie, elle fut pareillement imprimée avec les figures.

On commença à faire des devises pour les jettons du trésor royal, des parties casuelles, des bâtimens et de la marine, et tous les ans on en donna denouvelles.

Enfin, on entreprit de faire, par médailles, une histoire suivie des principaux événemens du règne du roi. La matière étoit ample et magnifique; mais il étoit difficile de la bien mettre en œuvre. Les anciens, dont il nous reste tant de médailles, n'ont laissé sur cela d'autres règles que leurs médailles mêmes, qui jusques-là n'avoient guère été recherchées que pour la beauté du travail, et étudiées que par rapport aux connoissances de l'histoire. Les modernes qui en avoient frappé un grand nombre, depuis deux siècles, s'étoient peu

embarrassés des règles : ils n'en avoient suivi, ils n'en avoient prescrit aucune ; et dans les recueils de ce genre, à peine trouvoit-on trois ou quatre pièces où le génie eût heureusement suppléé à la méthode.

La difficulté de pousser tout d'un coup à sa perfection un art si négligé ne fut pas la seule raison qui empêcha l'*académie* de beaucoup avancer, sous M. Colbert, l'histoire du roi par médailles : il appliquoit à mille autres usages les lumières de la compagnie. Il y faisoit continuellement inventer ou examiner les différens dessins de peinture et de sculpture dont on vouloit embellir Versailles. On y régloit le choix et l'ordre des statues ; on y consultoit ce que l'on proposoit pour la décoration des appartemens et pour l'embellissement des jardins.

On avoit encore chargé l'*académie* de faire graver le plan et les principales vues des maisons royales, et d'y joindre des descriptions. Les gravures en étoient fort avancées, et les descriptions étoient presque faites quand M. Colbert mourut.

On devoit de même faire graver le plan et les vues des places conquises, et y joindre une histoire de chaque ville et de chaque conquête ; mais ce projet n'eut pas plus de suite que le précédent.

M. Colbert mourut en 1683, et M. de Louvois lui succéda dans la charge de surintendant des bâtimens. Ce ministre ayant su que M. l'abbé Tallemant étoit chargé des inscriptions qu'on devoit mettre au-dessous des tableaux de la galerie de Versailles, et qu'on vouloit faire paroître au retour du roi, le manda aussi-tôt à Fontainebleau, où la cour étoit alors, pour être exactement informé de l'état des choses. M. l'abbé Tallemant lui en rendit compte, et lui montra les inscriptions qui étoient toutes prêtes. M. de Louvois le présenta ensuite au roi, qui lui donna lui-même l'ordre d'aller incessamment faire placer ces inscriptions à Versailles. Elles ont depuis éprouvé divers changemens.

M. de Louvois tint d'abord quelques assemblées de la *petite académie* chez lui, à Paris et à Meudon. Nous l'appelons *petite académie*, parce qu'elle n'étoit composée que de quatre personnes, M. Charpentier, M. Guinault, M. l'abbé Tallemant et M. Felibien le père. Il les fixa ensuite au Louvre, dans le même lieu où se tiennent celles de l'*académie* française ; et

il régla qu'on s'assembleroit deux fois la semaine, le lundi et le samedi, depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. M. de la Chapelle, devenu contrôleur des bâtimens, après M. Perrault, fut chargé de se trouver aux assemblées pour en écrire les délibérations, et devint par-là le cinquième académicien. Bientôt M. de Louvois y en ajouta deux autres, dont il jugea le secours très-nécessaires à l'*académie* pour l'histoire du roi : c'étoit M. Racine et M. Despréaux. Il en vint un huitième, M. Rainssant, homme versé dans la connoissance des médailles, et qui étoit directeur du cabinet des antiques de sa majesté.

Sous ce nouveau ministre on reprit avec ardeur le travail des médailles de l'histoire du roi, qui avoit été interrompu dans les dernières années de M. Colbert. On en frappa plusieurs de différentes grandeurs, mais presque toutes plus grandes que celles qu'on a frappées depuis ; ce qui fait qu'on les appelle encore aujourd'hui au balancier *médailles de la grande histoire*. La compagnie commença aussi à faire des devises pour les jettons de l'ordinaire et de l'extraordinaire des guerres, sur lesquelles elle n'avoit pas encore été consultée.

Le roi donna en 1691 le département des *académies*, à M. de Pontchartrain, alors contrôleur-général et secrétaire d'état, ayant le département de la maison du roi, et depuis chancelier de France. M. de Pontchartrain, né avec beaucoup d'esprit et avec un goût pour les lettres, qu'aucun emploi n'avoit pu rallentir, donna une attention particulière à la petite *académie*, qui devint plus connue sous le nom d'*Académie royale des inscriptions et médailles*. Il voulut que M. le comte de Pontchartrain, son fils, se rendit souvent aux assemblées, qu'il fixa exprès au mardi et au samedi. Enfin il donna l'inspection de cette compagnie à M. l'abbé Bignon, son neveu, dont le génie et les talens étoient déjà fort célèbres.

Les places vacantes par la mort de M. Rainssant et de M. Quinault furent remplies par M. de Tourreil et par M. l'abbé Renaudot.

Toutes les médailles dont on avoit arrêté les dessins du temps de M. de Louvois, celles mêmes qui étoient déjà faites et gravées, furent revues avec soin : on en réforma plusieurs ; on en ajouta un grand nombre ; on les réduisit toutes à une même grandeur ; et l'histoire du roi fut poussée jusqu'à l'avé-

nement de monseigneur le duc d'Anjou, son petit-fils, à la couronne d'Espagne.

Au mois de septembre 1699, M. de Pontchartrain fut nommé chancelier. M. le comte de Pontchartrain, son fils, entra en plein exercice de sa charge de secrétaire d'état, dont il avoit depuis long-temps la survivance; et les académiciens demeurèrent dans son département. Mais M. le chancelier, qui avoit extrêmement à cœur l'histoire des médailles, qu'il avoit conduite et avancée par ses propres lumières, retint l'inspection de cet ouvrage, et eut l'honneur de présenter à sa majesté les premières suites que l'on en frappa, et les premiers exemplaires du livre qui en contenoit les dessins et les explications.

L'établissement de l'*académie* des inscriptions ne pouvoit manquer de trouver place dans ce livre fameux, où aucune des autres *académies* n'a été oubliée. La médaille qu'on y trouve sur ce sujet, représente Mercure assis et écrivant avec un stylet à l'antique, sur une table d'airain. Il s'appuie du bras gauche sur une urne pleine de médailles; il y en a d'autres qui sont rangées dans un carton à ses pieds : la légende, *Rerum gestarum fides*, et l'exergue *academia regni inscriptionum et numismatum, instituta M. DC. LXIII*, signifient que l'*académie* royale des inscriptions et médailles, établie en 1663, doit rendre aux siècles à venir un témoignage fidèle des grandes actions.

Presque toute l'occupation de l'*académie* sembloit devoir finir avec le livre des médailles; car les nouveaux événemens et les devises des jettons de chaque année n'étoient pas un objet capable d'occuper huit ou neuf personnes qui s'assembloient deux fois la semaine. M. l'abbé Bignon prévit les inconvéniens de cette inaction, et crut pouvoir en tirer avantage. Mais pour ne trouver aucun obstacle dans la compagnie, il cacha une partie de ses vues aux académiciens, que la moindre idée de changement auroit peut-être alarmés : il se contenta de leur représenter que l'histoire par médailles étant achevée, déjà même sous la presse, et que le roi ayant été fort content de ce qu'il en avoit vu, on ne pouvoit choisir un temps plus convenable pour demander à sa majesté, qu'il lui plût d'assurer l'état de l'*académie* par quelqu'acte public, émané de l'autorité royale. Il leur cita l'exemple de l'*académie* des scien-

ces, qui, fondée peu de temps après celle des inscriptions, par ordre du roi, et n'ayant de même aucun titre authentique pour son établissement, venoit d'obtenir de sa majesté, (comme nous allons le dire tout-à-l'heure,) un réglement signé de sa main, qui fixoit le temps et le lieu de ses assemblées, qui déterminoit ses occupations, qui assuroit la continuation des pensions, etc.

La proposition de M. l'abbé Bignon, fut extrêmement goûtée : on dressa aussitôt un mémoire. M. le chancelier et M. le comte de Pontchartrain furent suppliés de l'appuyer auprès du roi, et ils le firent d'autant plus volontiers que, parfaitement instruits du plan de M. l'abbé Bignon, ils n'avoient pas moins de zèle pour l'avancement des lettres. Le roi accorda la demande de l'*académie*, et peu de jours après elle reçut un réglement nouveau, daté du 16 juillet 1701.

En vertu de ce premier règlement, l'*académie* reçoit des ordres du roi, par un des secrétaires d'état, le même qui les donne à l'*académie* des sciences. L'*académie* est composée de dix honoraires, dix pensionnaires, dix associés, ayant tous voix délibérative, et, outre cela, de dix élèves attachés chacun à des académiciens pensionnaires. Elle s'assemble le mardi et le vendredi de chaque semaine dans une des salles du Louvre, et tient par an deux assemblées publiques, l'une après la St.-Martin, l'autre après la quinzaine de Pâques.

Ses vacances sont les mêmes que celles de l'*académie* des sciences. Elle a quelques associés correspondans, soit regnicoles, soit étrangers. Elle a aussi, comme l'*académie* des sciences, un président, un vice-président pris parmi les honoraires, un directeur et un sous-directeur pris parmi les pensionnaires.

La classe des élèves a été supprimée depuis et réunie à celle des associés. Le secrétaire et le trésorier sont perpétuels; et l'*académie*, depuis son renouvellement en 1701, a donné au public plusieurs volumes qui sont le fruit de ses travaux. Ces volumes contiennent, outre les mémoires qu'on a jugé à propos d'imprimer en entier, plusieurs autres dont l'extrait est donné par le secrétaire, et les éloges des académiciens morts. M. le président Durey de Noinville a fondé, depuis environ quinze ans, un prix littéraire que l'*académie* distribue

chaque année. C'est une médaille d'or de la valeur de 400 liv. La devise de cette *académie* est, *vetat mori*.

Académie royale des sciences. Cette *académie* fut établie en 1666 par les soins de M. Colbert : Louis XIV, après la paix des Pyrénées, desirant faire fleurir les sciences, les lettres et les arts dans le royaume, chargea M. Colbert de former une société d'hommes choisis et savans en différens genres de littérature et de science, qui s'assemblant sous la protection du roi, se communiquassent réciproquement leurs lumières et leurs progrès. M. Colbert, après avoir conféré à ce sujet avec les savans les plus illustres et les plus éclairés, résolut de former une société de personnes versées dans la physique et dans les mathématiques, auxqu'elles seroient jointes d'autres personnes savantes dans l'histoire et dans les matières d'érudition, et d'autres enfin uniquement occupées de ce qu'on appelle plus particulièrement *belles-lettres*, c'est-à-dire de la grammaire, de l'éloquence et de la poésie. Il fut réglé que les géomètres et les physiciens de cette société s'assembleroient séparément le mercredi, et tous ensemble le samedi, dans une salle de la bibliothèque du roi, où étoient les livres de physique et de mathématique ; que les savans dans l'histoire s'assembleroient le lundi et le jeudi dans la salle des livres d'histoire ; qu'enfin la classe des belles-lettres s'assembleroit les mardi et vendredi, et que le premier jeudi de chaque mois toutes ces différentes classes se réuniroient ensemble, et se feroient mutuellement, par leurs secrétaires, un rapport de tout ce qu'elles auroient fait durant le mois précédent.

Cette *académie* ne put pas subsister long-temps sur ce pied. 1° Les matières d'histoire profane étant liées souvent à celles d'histoire ecclésiastique, et par-là à la théologie et à la discipline de l'église, on craignit que les académiciens ne se hasardassent à entamer des questions délicates, et dont la décision auroit pu produire du trouble. 2° Ceux qui formoient la classe des belles-lettres étant presque tous de l'*académie* françaìse, dont l'objet étoit le même que celui de cette classe, et conservant beaucoup d'attachement pour leur ancienne *académie*, prièrent M. Colbert de vouloir bien répandre sur cette *académie* les mêmes bienfaits qu'il paroissoit vouloir répandre sur la nouvelle, et lui firent

sentir l'inutilité de deux *académies* différentes, appliquées au même objet, et composées presque des mêmes personnes. M. Colbert goûta leurs raisons, et peu de temps après, le chancelier Seguier étant mort, le roi prit sous sa protection l'*académie* française, à laquelle la classe des belles-lettres, dont nous venons de parler, fut censée réunie, ainsi que la petite *académie* de l'histoire; de sorte qu'il ne resta plus que la seule classe des physiciens et des mathématiciens. Celle des mathématiciens étoit composée de MM. Careaux, Huyghens, de Roberval, Freniele, Auzout, Picard et Buot.

Les physiciens étoient MM. de la Chambre, médecin ordinaire du roi; Pérault très-savant dans la physique et l'histoire naturelle; Duclos et Bourdelin, chymistes; Pecquet et Gayen, anatomistes; Marchand, botaniste, et Duhamel, secrétaire.

Ces savans et ceux qui après leur mort les remplacèrent, publièrent plusieurs excellens ouvrages pour l'avancement des sciences; et en 1692 et 1693 l'*académie* publia, mois par mois, les pièces fugitives qui avoient été lues dans les assemblées de ces années, et qui étant trop courtes pour être publiées à part, étoient indépendantes des ouvrages auxquels chacun des membres travailloit. Plusieurs de ces premiers académiciens recevoient du roi des pensions considérables; et l'égalité étoit parfaite entr'eux, comme dans l'*académie* française.

En 1699, M. l'abbé Bignon, qui avoit long-temps présidé à l'*académie* des sciences, s'imagina la rendre plus utile, en lui donnant une forme nouvelle. Il en parla à M. le chancelier de Pontchartrain, son oncle; et au commencement de cette année l'*académie* reçut un nouveau réglement, qui en changea totalement la forme. Voici les articles principaux de ce réglement.

1°. L'*académie* des sciences demeure immédiatement sous la protection du roi, et reçoit ses ordres par celui des secrétaires d'état à qui il plaît à sa majesté de les donner.

2°. L'*académie* est composée de dix honoraires, l'un desquels sera président; de vingt pensionnaires, trois géomètres, trois astronomes, trois mécaniciens, trois anatomistes, trois botanistes, trois chymistes, un trésorier et un secrétaire, l'un et l'autre perpétuels; vingt associés, savoir, douze

regnicoles, dont deux géomètres, deux astronomes, etc., et huit étrangers; et vingt élèves, dont chacun est attaché à un des académiciens pensionnaires.

3°. Les seuls académiciens honoraires et pensionnaires doivent avoir voix délibérative, quand il s'agira d'élection ou d'affaires concernant l'*académie* : quand il s'agira de sciences, les associés y seront joints; mais les élèves ne parleront que lorsque le président les y invitera.

4°. Les honoraires doivent être regnicoles et recommandables par leur intelligence dans les mathématiques et dans la physique; et les réguliers ou religieux peuvent être admis dans cette seule classe.

5°. Nul ne peut être pensionnaire, s'il n'est connu par quelqu'ouvrage considérable ou quelque découverte importante, ou quelque cours éclatant.

6°. Chaque académicien pensionnaire est obligé de déclarer au commencement de l'année l'ouvrage auquel il compte travailler. Indépendamment de ce travail, les académiciens pensionnaires et associés sont obligés d'apporter, à tour de rôle, quelques observations ou mémoires. Les assemblées se tiennent le mercredi et le samedi de chaque semaine; et, en cas de fête, l'assemblée se tient le jour précédent.

7°. Il y a deux de ces assemblées qui sont publiques par an; savoir, la première après la Saint-Martin, et la seconde après la quinzaine de Pâques.

8°. L'*académie* vaque pendant la quinzaine de Pâques, la semaine de la Pentecôte, et depuis Noël jusqu'aux Rois; et, outre cela, depuis la Nativité jusqu'à la Saint-Martin.

En 1716 M. le duc d'Orléans, régent du royaume, jugea à propos de faire quelques changemens à ce réglement, sous l'autorité du roi. La classe des élèves fut supprimée ; elle parut avoir des inconvéniens, en ce qu'elle mettoit entre les académiciens trop d'inégalité, et qu'elle pouvoit par-là occasionner entr'eux, comme l'expérience l'avoit prouvé, quelques termes d'aigreur ou de mépris. Ce nom seul rebutoit les personnes d'un certain mérite, et leur fermoit l'entrée de l'*académie*. Cependant le nom d'*élève*, dit M. de Fontenelle dans un de ses éloges, n'emporte parmi nous aucune différence de mérite; il signifie seulement moins

d'ancienneté et une espèce de survivance : d'ailleurs quelques académiciens étoient morts à soixante-dix ans avec le titre d'élèves, ce qui paroissoit mal sonnant. On supprima donc la classe des élèves, à la place de laquelle on créa douze adjoints, et on leur accorda, ainsi qu'aux associés, voix délibérative en matière de sciences. On fixa à douze le nombre des honoraires ; on créa aussi une classe d'associés libres, au nombre de six : ces associés ne sont attachés à aucun genre de science, ni obligés à aucun travail ; et il fut décidé que les réguliers ne pourroient à l'avenir entrer que dans cette classe.

L'*académie* a chaque année un président et un vice-président, un directeur et un sous-directeur, nommés par le roi. Les deux premiers sont toujours pris parmi les honoraires, et les deux autres parmi les pensionnaires. Les seuls pensionnaires ont des jettons pour leur droit de présence aux assemblées. Aucun académicien ne peut prendre ce titre au frontispice d'un livre, si l'ouvrage qu'il publie n'est approuvé par l'*académie.*

Depuis ce renouvellement, en 1699, l'*académie* a été fort exacte à publier chaque année un volume, contenant les travaux de ses membres, ou les mémoires qu'ils ont composés et lus à l'*académie* durant cette année. A la tête de ce volume est l'histoire de l'*académie*, ou l'extrait des mémoires, et en général de tout ce qui a été lu et dit dans l'*académie ;* et à la fin de l'histoire sont les éloges des académiciens morts durant l'année.

La place de secrétaire a été remplie par M. de Fontenelle, depuis 1699 jusqu'en 1740. M. de Mairan lui a succédé pendant les années 1741, 1742, 1743, et elle est à présent occupée par M. de Fouchy.

Feu M. Rouillé de Messay, conseiller au parlement de Paris, a fondé deux prix, que l'*académie* distribue alternativement tous les ans. Les sujets du premier prix doivent regarder l'astronomie physique. Les sujets du second prix doivent regarder la navigation et le commerce.

L'*académie* a pour devise : *Invenit et perficit.*

Les assemblées, qui se tenoient autrefois dans la bibliothèque du roi, se tiennent depuis 1699 dans une très-belle salle du Vieux-Louvre.

En 1713 le roi confirma, par des lettres-patentes l'établissement de deux *académies* des sciences et des belles-lettres.

Outre ces *académies* de la capitale, il y en a dans les provinces une grande quantité d'autres; à Toulouse, l'*académie* des jeux floraux, composée de quarante personnes, la plus ancienne du royaume, et outre cela une *académie* des sciences et des belles-lettres; à Montpellier la société royale des sciences, qui, depuis 1706, ne fait qu'un même corps avec l'académie des sciences de Paris; à Bordeaux, à Soissons, à Marseille, à Lyon, à Pau, à Montauban, à Angers, à Amiens, à Ville-Franche, à Châlons-sur-Marne, à Auxerre, à Caën, à Rouen, à Nancy, à la Rochelle, à Dijon, à Besançon, etc. Le nombre de ces *académies* augmente de jour en jour; et sans examiner ici s'il est utile de multiplier si fort de pareils établissemens, on ne peut au moins disconvenir qu'ils ne contribuent, en partie, à répandre et à conserver le goût des lettres et de l'étude. Dans les villes mêmes où il n'y a point d'*académie*, il se forme des sociétés littéraires qui ont à peu-près les mêmes exercices.

(*L'abbé* MALLET.)

ACADÉMIE DE PEINTURE.

Est une école publique, où les peintres vont dessiner ou peindre, et les sculpteurs modeler d'après un homme nud, qu'on appelle *modèle*.

L'*académie royale de peinture* et de *sculpture* de Paris doit sa naissance aux démêlés qui survinrent entre les maîtres peintres et sculpteurs de Paris, et les peintres privilégiés du roi, que la communauté des peintres voulut inquiéter. Lebrun, Sarrazin, Corneille, et les autres peintres du roi, formèrent le projet d'une *académie* particulière; et ayant présenté à ce sujet une requête au conseil; ils obtinrent un arrêt tel qu'ils le demandoient, daté du 20 janvier 1648. Ils s'assemblèrent d'abord chez Charmois, secrétaire du maréchal Schomberg, qui dressa les premiers statuts de cette *académie*.

Elle tint ensuite ses conférences dans la maison d'un des amis de Charnois, située proche St.-Eustache. Delà elle passa dans l'hôtel de Clisson, rue des deux Boules, où elle continua ses exercices jusqu'en 1653, que les académiciens se transportèrent dans la rue des Déchargeurs. En 1654, et au commencement de 1655, elle obtint du cardinal Mazarin un brevet et des lettres-patentes, qui furent enregistrées au parlement; et en reconnoissance elle choisit ce cardinal pour son protecteur, et le chancelier pour vice-protecteur.

En 1656, Sarrazin céda à l'*academie* un logement qu'il avoit dans les galeries du Louvre: mais en 1661 elle fut obligée d'en sortir; et M. de Ratabon, sur-intendant des bâtimens, la transféra au Palais-Royal, où elle demeura 31 ans. Enfin, le roi lui donna un logement au Vieux-Louvre.

En 1663, elle obtint par le crédit de M. Colbert, 4000 liv. de pension.

Cette *académie* est composée d'un protecteur, d'un vice-protecteur, d'un directeur, d'un chancelier, de quatre recteurs, d'adjoints aux recteurs, d'un trésorier, et de quatorze professeurs, dont un pour l'anatomie et un autre pour la géométrie; de plusieurs adjoints et conseillers, d'un secrétaire et historiographe, et de deux huissiers. Les premiers membres de cette *académie* furent MM. Lebrun, Errard,

Bourdin, Lahire, Sarrazin, Corneille, Beaubrun, Lesueur, d'Egmont, Vanobstat, Guillin, etc.

L'*académie* de Paris tient tous les jours après-midi, pendant deux heures, école publique, où les peintres vont dessiner ou peindre, et les sculpteurs modeler, d'après un homme nud. Il y a douze professeurs qui tiennent école chacun pendant un mois, et douze adjoints pour les suppléer en cas de besoin. Le professeur en exercice met l'homme nud, qu'on nomme modèle, dans la position qu'il juge convenable, et le pose en deux attitudes différentes par chaque semaine, c'est ce qu'on appelle *poser le modèle;* dans l'une des semaines il pose deux modèles ensemble, c'est ce qu'on appelle *poser le grouppe;* les dessins, peintures et modèles faits d'après cet homme s'appellent *académies*, ainsi que les copies faites d'après ces *académies.* On ne se sert point dans les écoles publiques de femmes pour modèle, comme plusieurs le croient. On distribue tous les trois mois aux élèves trois prix de dessin, et tous les ans deux prix de peinture et deux de sculpture. Ceux qui gagnent les prix de peinture et de sculpture, sont envoyés à Rome, aux dépens du roi, pour y étudier et s'y perfectionner.

Outre l'*académie* royale, il y a encore à Paris, deux autres écoles ou *académies de peinture*, dont une à la manufacture royale des Gobelins.

Cette école est dirigée par les artistes, à qui le roi donne un logement dans l'hôtel royal des Gobelins, et qui sont pour l'ordinaire membres de l'*académie royale.*

L'autre est l'*académie* de Saint-Luc, entretenue par la communauté des maîtres peintres et sculpteurs : elle fut établie par le prévôt de Paris, le 12 août 1391. Charles VII lui accorda, en 1430, plusieurs privilèges, qui furent confirmés en 1584 par Henri III. En 1613, la communauté des sculpteurs fut unie à celle des peintres; cette communauté occupe près de Saint-Denis de la Chartre une maison où elle tient son bureau, et une *académie* publique administrée ainsi que l'*académie* royale, et où l'on distribue tous les ans trois prix de dessin aux élèves.

L'*académie* de France à Rome, est une école de peinture que le roi Louis XIV, y établit en 1666, et un des plus beaux établissemens de ce grand monarque, pour la gloire

du royaume et les progrès des beaux arts; elle est composée d'un directeur et de douze pensionnaires, choisis parmi les élèves qui ont remporté les prix de peinture, de sculpture ou d'architecture à Paris; elle coûte environ trente-cinq mille livres par année au roi; mais elle a été une des plus grandes causes de la perfection de l'art en France. Charles Lebrun en fut le premier promoteur: cet artiste avoit étudié à Rome, et y avoit fait les progrès qui l'élevèrent à une si haute réputation, et le mirent en état de représenter, comme un autre Appelle, les glorieuses actions de ce prince, qui, tout jeune encore, parcourut et subjugua l'univers. De même que les jeunes Romains, qui vouloient embrasser la profession d'orateur, alloient se former à Athènes, qu'on regardoit comme le véritable siège de l'éloquence et de la philosophie; ainsi Lebrun pensa que les jeunes Français qui se destinoient à l'étude des beaux arts, devoient aller à Rome, et y faire un assez long séjour. C'est là que les ouvrages des Michel-Ange, des Vignole, des Dominiquain, des Raphaël, et ceux des anciens Grecs, donnent des leçons muettes, bien supérieures à celles que pourroient donner nos plus grands maîtres modernes. Cet établissement si utile et si louable, qui a toujours subsisté depuis Lebrun jusqu'à nos jours, peut être regardé comme une pépinière d'artistes que la France entretient en Italie. Enrichis des plus savantes dépouilles des anciens et des modernes, ils retournent dans leur patrie, qu'ils embellissent, et qu'ils mettent à portée de le disputer à l'Italie, par rapport à l'architecture et la sculpture.

Il s'est pourtant trouvé, et il se trouve encore en France, des personnes qui osent fronder cet établissement, comme moins nécessaire qu'on ne pense, pour ne pas dire inutile; comme s'ils rougissoient d'être obligés de passer les monts pour devenir bons peintres ou bons architectes; de même que d'autres rougissent de traverser les mers pour devenir bons philosophes. Le feu comte Algarotti, bon juge en ces matières comme dans plusieurs autres, témoin des raisons alléguées par ces frondeurs, pour soutenir une opinion aussi déraisonnable, les a réfutées dans un excellent *Essai sur l'académie de France à Rome*, et a, de plus, proposé de bons moyens de perfectionner cet établissement glorieux et

avantageux. Ces Personnes, dit-il, à qui il ne tient pas qu'on ne voie s'écrouler le temple des arts, laissent sans peine à l'Italie l'avantage et la gloire, qu'on ne peut lui contester, d'être la plus riche minière de ces modèles antiques, qui peuvent servir de guides aux modernes, et les éclairer dans la recherche du beau idéal; d'avoir fait renaître dans le monde les arts qui étoient perdus ; d'avoir produit des artistes excellens en tout genre ; enfin d'avoir donné des leçons aux autres peuples à qui jadis elle donna des loix. Mais d'ailleurs, ces Français prévenus soutiennent hardiment que la France a chez elle des sujets capables de former de bons élèves, et de bien conduire leurs talens; que depuis long-temps les arts y ont jeté de profondes racines; que ses maîtres ne le cèdent point à ceux d'Italie; que, dans un siècle aussi philosophique que celui où nous vivons, on doit renverser les vieilles idoles de la prévention et de l'autorité; qu'on n'a que trop rendu d'hommages au nom plutôt qu'au mérite des étrangers; que Jouvenet et Lesueur, sans avoir fait le voyage d'Italie, n'ont pas laissé d'exceller dans la peinture, le dernier sur-tout, qui, rival de Lebrun, a mérité le titre de Raphaël de la France. Ils ajoutent qu'ils ont dans leur patrie un grand nombre de tableaux des meilleurs maîtres d'Italie ; et assez de statues antiques pour que les jeunes élèves puissent se former, sans avoir besoin de s'expatrier, et d'abandonner pour quelques années un pays où toutes les nations viennent chercher le bon goût et apprendre la politesse.

Il n'est pas difficile au comte Algarotti de faire voir combien ces allégations sont peu fondées, soit en elles-mêmes, soit dans les conséquences qu'on en tire. L'exemple de deux maîtres (car enfin l'école française n'en peut pas citer davantage), qui, sans passer les Alpes, ont réussi dans leur art, peut-il dissuader les jeunes élèves de France de quitter Paris, et de voir Rome et l'Italie? Doivent-ils imiter ces deux artistes, plutôt que de suivre le conseil de tant d'habiles maîtres de la même école, qui leur recommandent d'aller à Rome, où ils ont eux-mêmes puisé leurs plus précieuses connoissances et toute la finesse de leur art? L'exemple de Jouvenet et de Lesueur, a-t-il assez de force pour l'emporter sur l'autorité de Bourdon, de Mignard, de Lebrun, de

Lafage, de Lemoine et d'une infinité d'autres, principalement du Poussin, qui dit un jour ouvertement qu'il retournoit à Rome pour tâcher d'y réparer le tort que le séjour de France avoit fait à son talent. Jouvenet, estimable par sa facilité, est pourtant un peintre maniéré; et l'élève qui s'attacheroit à l'étudier, risqueroit de s'éloigner de l'imitation de la nature et du vrai. Ses compositions seroient plus libres s'il étoit sorti de France : son exemple prouve donc directement le contraire de ce qu'on veut lui faire prouver. Il en est de même de celui de Lesueur; s'il ne vint point en Italie, il prit Raphaël pour modèle; et si, avec le petit nombre de tableaux que les Français ont de ce grand homme, et des estampes gravées d'après ses ouvrages, il parvint à cette habileté qui fit de lui l'honneur de la peinture et la gloire du pays qui l'a vu naître, que n'eût-il pas fait s'il eût vu les ouvrages immortels qu'on admire au Vatican? D'ailleurs, l'exemple d'un génie rare et heureux, à qui la nature prodigue a accordé ce qu'elle vend aux autres, et qu'ils n'acquièrent qu'à force d'étude et de travail, ne doit pas tirer à conséquence, ni servir de règle aux esprits ordinaires. Parce que le Corrège, sans avoir jamais vu de statues grecques, réussit à donner des graces inexprimables à ses airs de tête, voudra-t-on en conclure que ce soit perdre son temps que d'étudier d'après l'antique? S'avisa-t-on jamais de dire qu'il est inutile d'expliquer les élémens d'Euclide à la jeunesse qui veut apprendre la géométrie, parce que Pascal, encore très-jeune, trouva par lui-même, et sans le secours d'aucun maître, la démonstration de plusieurs théorêmes?

L'Italie est pour les artistes une véritable terre classique, comme l'appelle un anglais; tout y invite l'œil du peintre, tout instruit, tout réveille son attention. Sans parler des statues modernes, combien la superbe Rome n'en renferme-t-elle pas dans son enceinte, de ces antiques, qui, par l'exacte proportion et l'élégante variété de leurs formes, servirent de modèles aux artistes des derniers temps, et doivent en servir à ceux de tous les siècles? Quoiqu'il y ait en France de très-belles statues, comme le Cincinnatus et quelques autres, on peut pourtant avancer, sans crainte de se méprendre, qu'il n'y en a point de la première classe, ou de celles

celles que les italiens nomment *préceptives*, et qu'on puisse mettre en parallèle avec l'*Appollon*, l'*Antinoüs*, le *Laocoon*, l'*Hercule*, le *Gladiateur*, le *Faune*, la *Vénus* et tant d'autres qui décorent le Belvéder, le palais Farnèse, la vigne Borghèse et la galerie de Florence. La seule galerie Justiniani est peut-être plus riche en statues antiques que tout le royaume de France. Il est vrai qu'à proportion des statues, il y a en France un beaucoup plus grand nombre de tableaux des plus habiles maîtres italiens, ou l'on peut apprendre les différens caractères et les diverses modifications de la peinture, mais où sont-ils placés? dans les palais de Versailles et du Luxembourg, dans la galerie du duc d'Orléans, chez les héritiers de M. Crozat et chez quelques autres amateurs distingués. En Italie, chaque église, est, pour ainsi-dire, une galerie; les monastères, les palais publics er particuliers sont enrichis de tableaux; il n'est pas jusqu'aux façades et aux murailles des maisons qui ne soient décorées de peintures, lesquelles, pour être dans des lieux si peu considérables, ne perdent rien de leur mérite réel. Ces morceaux au contraire ont souvent été travaillés avec beaucoup de soin, parce qu'ils devoient être continuellement exposés aux yeux du public; juge incorruptible et plus redoutable pour les artistes que quelqu'*académie* que ce soit.

Mais, quand il y auroit en France encore plus de tableaux des excellens maîrres d'Italie, qu'il n'y en a effectivement, il n'y a pas d'apparence que les jeunes peintres français puissent en retirer autant d'avantage qu'ils le feroient de ceux que ces mêmes maîtres ont exécutés dans leur propre pays, les meilleurs ouvrages d'un artiste se voient d'ordinaire dans sa patrie, ou dans le lieu où il a fixé son séjour. C'est dans les grandes machines, dans ces ouvrages publics et durables, que les grands peintres. jaloux de la gloire nationale, et de l'emporter sur des rivaux dignes deux, ont déployé toute la force de leurs talens; c'est là, dis-je, qu'il faut les voir et les étudier: de même qu'il faut juger les architectes d'après les édifices publics, et comme dit Vitruve, d'après les temples des dieux, parce que ce sont là des monumens éternels de leurs talens ou de leurs défauts.

C'est par exemple, dans l'école de St Marc, dans la bibliothèque publique de Venise, dans la chapelle Contarini

tant admirée du Cortone, au palais Toffeti, qu'il faut voir le Tintoret; c'est là qu'on apperçoit qu'il n'avoit rien à craindre dans la comparaison qu'on vouloit faire de lui avec Paul Véronèse, ou avec les autres habiles artistes de son temps; c'est là qu'on admire l'heureux talent qu'il eut de réunir l'excellence du coloris du Titien, à la fierté du dessin de Michel-Ange, c'est dans l'école de la charité, aux cordeliers conventuels, à St-Jean et St-Paul de Venise, qu'il faut étudier le Titien, et sur-tout dans le fameux tableau qui représente St-Pierre martyr, lequel plus que tous ses autres ouvrages, fait connoître la sublimité de son génie : de même que la nativité que Le Bassan peignit pour sa ville natale, et l'apparition de J. C. à la vierge, que le Guerchin fit à Cento sa patrie, font sentir le vrai caractère de ces deux artistes. C'est à Zacharie et à St-Georges de Venise, dans le réfectoire des moines de N. D. du Mont-de-Vicence, que triomphe Paul Véronèse. il a peint dans cet endroit la plus belle cêne qui ait jamais été exécutée. C'est à Urbain et à Pesara qu'on doit chercher le Baroche. C'est à Parme, et sur-tout dans le tableau de St-Jérôme, que le goût éclairé du duc Infant a conservé à l'Italie, que s'est distingué Le Corrège. Annibal Carache brille dans la galerie Farnèse; et St-Michel-au-Bois est le théâtre de la gloire de Louis, qui réussissoit dans tous les styles, et que les ultramontains ont mis trop au-dessous d'Annibal. C'est dans les églises de Rome que Le Dominiquain s'est le plus signalé. Le Vatican a été le champ ou Raphaël et Michel-Ange, eux qui portèrent dans la peinture tout le feu de l'imagination la plus poétique, ont travaillé à l'envi, et ont combattu pour la gloire d'être couronnés au Capitole. Si un italien se hasardoit de juger du mérite de Lebrun, sur quelque tableau de cet artiste qu'il auroit vu en Italie, il est certain que les français le blameroient, et ils auroient raison. On le citeroit à la galerie de l'hôtel Lambert; on le renverroit à celle de Versailles, lieux où Lebrun peignit en concurrence avec Lesueur, et où il disputa la palme à Mignard.

Qu'on ne dise pas que nous avons en estampes les ouvrages merveilleux de ces habiles maîtres que l'on propose à l'imitation des jeunes artistes. Les estampes, quelque adroite que soit la main qui les a gravées, ne seront jamais l'image

fidelle d'un tableau. Elles peuvent bien exprimer les attitudes et les contours des figures, les airs de tête en partie, la composition et l'ensemble; mais elles ne sauroient jamais rendre l'extrême délicatesse des chairs, la fraîcheur et le moëlleux des teintes; elles font disparoître le plus grand charme de la peinture, la magie du coloris. D'ailleurs le burin n'a pas toujours été fidèle: et tous les ouvrages des plus grands maîtres ne sont pas gravés. Quelle différence d'étudier Sansovin, Vignole et Palladio, dans les estampes, ou dans leurs chef-dœuvres d'architecture.

C'est ainsi que le comte Algarotti prouve d'une manière sensible, qu'il n'y a point de raison qui puisse dispenser les jeunes artistes, non-seulement de France, mais encore des autres pays, de passer quelques années en Italie, la mère des beaux-arts, pour s'y former et atteindre à la perfection. Louis XIV donna une preuve de son discernement et de son goût, lorsqu'il prit la résolution d'y établir une *académie* ou école de *peinture*. Dans l'exécution de ce projet glorieux, Rome méritoit la préférence, à cause de la quantité de chef-d'œuvres de peinture, d'architecture et de sculpture qu'elle renferme en son sein. Mais quoiqu'à cet égard, Rome soit la première ville du monde, l'abondance des trésors que l'Italie possède, devroit encore attirer les français dans plusieurs autres villes considérables, à Venise sur-tout, à Bologne et à Florence, où tous ceux qui aiment à cueillir les fleurs les plus exquises dans le champ des beaux-arts, trouvent amplement de quoi se satisfaire. A cette occasion le comte Algarotti propose d'étendre et de perfectionner l'établissement de Louis XIV.

Quel avantage, dit-il, pour l'art en général, et en particulier pour la France, si l'*académie* de cette nation, établie à Rome, étendoit ses branches à Venise, à Bologne, à Florence, et y formoit des colonies qui dépendissent d'elle! Il y présideroit un chef subordonné au directeur de Rome. Ce dernier, en qui résideroit l'autorité suprême, destineroit dans les temps convenables, les jeunes élèves à passer un ou deux ans, les uns à Florence, les autres à Bologne ou à Venise. Ils s'y occuperoient à copier les tableaux les plus rares et les plus belles statues qu'il y ait dans ces villes, à lever le plan des plus beaux édifices, et à les dessiner. On

en feroit un choix d'après la plus judicieuse critique ; on ne se laisseroit point éblouir par le nom des auteurs ; le seul mérite de l'ouvrage feroit pancher la balance. Il arrive souvent que d'habiles maîtres, ou pour n'avoir pas été à la tète des écoles, ou pour n'avoir pas eu occasion de travailler pour de grands princes, ou dans les villes considérables, ne sont pas aussi connus que le méritoit la supériorité de leurs talens. On peut voir dans les artistes de nos jours la vérité de ce que disoit Vitruve des anciens artistes : si Nicomaque et Aristomène n'ont pas été aussi célèbres qu'Appelle et Protogène ; si Chion et Pharax n'ont pas eu autant de réputation que Polyclete ou Phydias, cela ne vient point de leur peu de talent, mais du caprice de la fortune. Alphonse de Ferrare et Antoine Begarelli éprouvèrent le même sort ; ils furent presqu'inconnus. Cependant l'un, dans ses modèles égale Buonarotti, qui dit de l'autre en voyant quelques-uns de ses ouvrages : si cette terre se changeoit en marbre, malheur aux statues antiques. Alexandre Minganti étoit appelé par Augustin Carrache, le Michel-Ange inconnu. Prosper Clément de Modène a vécu dans la même obscurité : on voit pourtant dans le souterrein de la cathédrale de Parme un mausolée de la maison Prati, que ce sculpteur a ciselé dans la dernière perfection. Les deux femmes qui y sont représentées, sont si touchantes, leur attitude est si noble, et l'expression si tendre, qu'il n'est personne qui ne partage leur affliction, et ne veuille pleurer avec elles. Si par la noblesse de sa manière, Algardi mérita le nom du Guide des sculpteurs, Prosper Clément, par ces graces tendres et naïves, par cette délicatesse qu'il a sû donner au marbre, ne devroit-il pas en être appelé le Corrège ?

Il arrive aussi très-communément que les maîtres ordinaires se surpassent quelquefois, et alors ces ouvrages l'emportent sur les productions médiocres des plus grands artites. Nous en avons une preuve dans le tableau de la nativité de la Vierge, qui est à l'annonciade de Pistoie. Cigoli, qui en est l'auteur, a si bien ménagé ses teintes, si bien conduit son pinceau, et si bien distribué ses jours, qu'il est fort supérieur dans cet ouvrage à de célèbres peintres Lombards. Il y a dans la cathédrale de Venise un tableau de Beluzzi qui produit un si grand effet de clair obscur ; et dans le réfectoire

des moines de St.-Jean de Verdara, à Padoue, Veratori en a fait un où l'on voit un si beau mélange de couleurs, et un accord si parfait, que pour être mis au rang des morceaux les plus excellens, il ne manque à ces deux ouvrages que d'être faits par des artistes d'un nom plus connu.

Les jeunes gens dont seroient composées les diverses colonies de l'*académie* de Rome, parcourroient toute l'Italie, pour y chercher ce qu'il y auroit de meilleur, et pour le faire connoître au public. Ces précieuses découvertes réveilleroient le génie de ceux qui les auroient faites, et rendroient leur imagination plus féconde. Outre l'avantage que ces élèves en retireroient, cela pourroit contribuer à la satisfaction du roi, et produire beaucoup d'utilité à la France. Le roi retenant pour son cabinet les dessins des morceaux les plus rares en tout genre, qui sont épars dans toute l'Italie, rien ne l'empêcheroit de faire distribuer dans les églises de son royaume, les copies des plus beaux tableaux italiens. Alors le bon goût ne seroit pas uniquement concentré dans la capitale; il se répandroit dans toutes les provinces d'une mer à l'autre, des Alpes aux Pyrénées. Tels devroient être les vœux des français qui aiment leur patrie et les arts.

(*M. Landois.*)

ACADÉMIE D'ARCHITECTURE.

C'est une compagnie de savans architectes, établie à Paris par M. Colbert, ministre d'état, en 1671, sous la direction du sur-intendant des bâtimens.

Paracelse disoit qu'il n'avoit étudié, ni à Rome, ni à Toulouse, ni dans aucune *académie* : qu'il n'avoit d'autre université que la nature, dans laquelle Dieu fait éclater sa sagesse, sa puissance et sa gloire d'une manière sensible pour ceux qui l'étudient. C'est à la nature, ajoutoit-il, que je dois ce que je sais, et ce qu'il y a de vrai dans mes écrits.

(Anonyme.)

ACADÉMIE D'HISTOIRE.

DEPUIS l'établissement de l'*académie del cimento* jusqu'à nos jours, il n'y a point de pays un peu civilisé où, sous le titre d'*académie* des sciences, d'institut, de société royale, ou autre semblable, les princes n'aient formé des compagnies savantes, dont le principal objet est d'observer les diverses opérations de la nature, de recueillir les phénomènes dont la certitude est la mieux fondée, et de travailler à l'accroîssement des sciences naturelles. Mais aucun pays, aucun prince n'a encore pensé à fonder une *académie* d'histoire, dont le but principal fut d'observer avec soin les différens états de la nation, de transmettre à la postérité les événemens avec la vérité la plus sincère, et de perfectionner la science de la morale et de la législation, dont l'unique base sont les faits historiques, comme les phénomènes naturels le sont de la physique. Mais la connoissance des premiers est d'autant plus utile, qu'il importe bien d'avantage à un état de savoir quelles sont les meilleures loix, pour bannir la paresse et pour inspirer aux citoyens, l'amour de la patrie et de la vertu, que de savoir quelles loix observent dans leurs mouvemens les quatre satellites de Jupiter. Pourquoi donc abandonner indifféremment au premier venu le soin important d'écrire l'histoire, que l'on a raison d'appeler l'œil de l'avenir, ainsi que du passé, et le flambeau de la vie? Pourquoi ne pas suivre l'exemple des chinois qui ont si fort excellé dans la morale et dans la législation? Ils ont fondé un tribunal d'histoire où l'on tient registre de tout ce qui arrive sous le règne de chaque Empereur, avec la même exactitude qu'on marque dans nos *académies* les appulsions de la lune aux étoiles, les éclipses et tout ce qui arrive dans le Ciel. Après la mort de l'Empereur, cela se divulgue pour servir d'instruction à ses successeurs, et de règle à la félicité publique. Dans plusieurs états de l'Europe, il y a des places d'historiographes, et des chaires publiques d'histoire. C'est un commencement de l'*académie* d'histoire qu'on propose, il seroit aisé d'étendre ces commencemens et d'en former un établissement fixe dont on pourroit tirer de grands avantages pour la bonne administration des états et le bonheur du peuple qui doit toujours

être la loi suprême. Nous observerons cependant que la connoissance des causes morales ne demande pas tant de sagacité que la connoissance des causes naturelles, l'Europe n'a peut-être pas besoin pour les premières, d'une *académie* de savans, ou d'un tribunal de mandarins nécessaire à la Chine, ou l'esprit humain paroît être moins actif. D'ailleurs, cette dose de liberté qui entre dans plusieurs gouvernemens de l'Europe, porte naturellement tout homme à rechercher les vraies causes des faits historiques, et à les publier; ce qui se peut sans danger, en Angleterre sur-tout où l'on jouit toujours de ces temps heureux que les Romains eurent sous Trojan; au lieu qu'à la Chine où le despotisme a érigé son trône, personne n'oseroit parler le langage de la vérité, si en vue du bien public le gouvernement n'avoit pas accordé ce privilège à un tribunal, devant lequel les Empereurs sont cités après leur mort. Ainsi, ce qui, au premier coup-d'œil, paroît à la Chine le plus haut période où puisse être portée la législation, n'en est peut-être que le correctif. Soit : mais n'avons-nous pas besoin de ce correctif, dans plusieurs de nos gouvernemens d'Europe, où la vérité n'est que trop souvent tenue captive, et où le despotisme sourd et caché n'en est que plus arbitraire, au lieu que celui de la Chine est vraiment un despotisme légal. (Voyez *les Œuvres du comte Algarotti*).

(ANONYME.)

AVANTAGES DES ACADÉMIES.

C'EST ici le lieu de placer quelques observations sur ce qu'on peut regarder aujourd'hui comme le but principal des *académies*, et comme leur effet le plus avantageux. M. Formey a traité cette matière en deux discours, qui se trouvent dans les tomes 23 et 24 de l'histoire de l'*académie* de Berlin. Après avoir rappelé ce que fit Charlemagne, il continue en ces termes :

« Je ne puis m'empêcher de produire un échantillon du » ton qui régnoit alors dans les conversations des savans ap- » pelés à la cour, où ils avoient l'honneur d'approcher des » plus grands princes, de vivre familièrement avec eux, et » de leur faire passer, de l'aveu de ces princes mêmes, les » meilleurs momens de leur vie. Conrad III, Empereur d'Al- » lemagne, mort à la diète de Bamberg, le 13 de février » 1152, avoit des connoissances et du goût pour les lettres. » Pierre Diacre, moine du Montcassin, lui dédia un ou- » vrage qu'il avoit fait sur des abréviations fort en usage dans » l'ancienne écriture ; et dans sa dédicace, il exalte beaucoup » les soins que ce prince se donnoit pour former une biblio- » thèque ; et pour rassembler en particulier tout ce qui regar- » doit les livres sacrés. On s'entretenoit beaucoup de littéra- » ture à sa table. L'abbé Guibald, qui y occupoit une place » distinguée, et comme savant, et comme homme d'état, » rendoit compte d'une de ses conversations à un de ses cor- » respondans, » *ad manegoldum, magistratum scholæ*, et voici ses propres termes : *Mirabatur dominus noster, conradus rex, quæ a litteratis vestris dicebantur, et probari non posse hominem esse asinum, aiebat. Dicebam ei hoc in rerum natura fieri non posse sed ex concessione indeterminata nascens a vero mendacium falsa conclusione adstringi cum non intelligeret, ridiculo eum sophismate adortus sum. Unum, inquam, habetis oculum ! Quod cum dedisset ; duos, inquam, oculos habetis ! Quod cum absolute annuisset : unus, inquam, et duo tres sunt ; ergo tres oculos habetis. Caphes verbi cavillatione jurabat, se tantum duos habere ; multis tamen, et his similibus determinare doctus, jucundam vitam dicebat habere litteratus.* Quel-

qu'un pourroit-il bien évaluer à quelle distance l'esprit humain étoit alors du point auquel nous le voyons parvenu?

Transportons-nous tout d'un coup à une époque plus lumineuse; mais n'insistons pas sur celle du renouvellement des lettres, lorsque les Grecs chassés de Constantinople se répandirent dans l'Occident, où ils ne firent que des élèves semblables à eux, des critiques et des littérateurs. Ce qu'on appeloit alors philosophie, en étoit les vrais antipodes. Un exemple pourra tenir ici lieu de tous les autres. C'est celui de ce Pic de la Mirandole, qui fit tant de bruit dans son siècle, et qui certainement ne le méritoit guère. C'étoit un jeune homme à qui la lecture des Scholastiques, et peut être aussi les louanges des flatteurs, qui ne manquent jamais aux grands, avoient gâté l'esprit. Il croyoit être instruit et pouvoir répondre *de omni scibili.* Faut-il d'autre titre pour avoir droit d'être logé aux petites maisons? Il vouloit réfuter l'alcoran sans savoir l'arabe. Il vouloit accorder Platon et Aristote; St. Thomas et Scot; apprécier toutes les sectes, toutes les religions; concilier tous les théologiens et tous les philosophes. Il finit par vouloir de prince devenir moine.

Passons donc à l'époque du véritable rétablissement des sciences, de la renaissance, ou pour dire l'exacte vérité, de la naissance de la philosophie, qui me paroît être sortie du cerveau de Descartes, comme Pallas de celui de Jupiter. Oui, c'est ce grand homme qui a appris aux mortels à penser, à raisonner, à se dégager de l'ornière fangeuse où des maîtres aussi durs qu'imbécilles, les traînoient, pour entrer dans la route du vrai, et y marcher à l'aide de leurs propres forces, de leur seul génie. Oui, je ne fais point de difficulté de dire que Descartes est le véritable père des *académies*, puisqu'il est incontestablement le père de la saine philosophie et de l'esprit philosophique. Il est à la vérité dans le cas de ces docteurs dont il vaut mieux suivre les préceptes que d'imiter la conduite; mais je ne parle aussi que des préceptes, et je maintiens que leur prix et leur efficace sont d'une évidence incontestable. Ecoutez M. Thomas : c'est à lui qu'il appartient de décrire dignement la grande influence de ce puissant génie sur les esprits et sur les siècles. « C'est ici, dit-il, le » vrai triomphe de Descartes. C'est-là sa grandeur. Il n'est » plus, mais son esprit vit encore, cet esprit est immortel, il

» se répand de nation en nation, et de siècle en siècle. Il respire » à Paris, à Londres, à Berlin, à Leipsick, à Florence. Il » pénètre à Pétersbourg; il pénétrera un jour jusques dans » ces climats où le genre humain est encore ignorant et avili; » peut être qu'il fera le tour de l'univers. »

Je vais plus loin encore, et je dis que les erreurs, les écarts de Descartes ont mieux conduit à l'érection des *académies*, que sa méthode et ses maximes de raisonnement. D'abord, l'admiration qu'il excita, la reconnoissance pour ses bienfaits signalés, firent qu'on l'écouta comme un oracle, qu'on lui accorda cette confiance aveugle qu'il étoit venu à bout de bannir de l'esprit humain. On devint Cartésien comme on avoit été Péripatéticien; peut-être aussi parce qu'on avoit encore le pli de la sujetion, le caractère servile. Mais peu à peu les yeux s'ouvrirent; on comprit que Descartes pouvoit se tromper; on vit qu'il s'étoit trompé effectivement; et je date delà une seconde révolution, entée, pour ainsi dire, sur la première, qui n'auroit pas eu lieu, sans doute, si la première n'avoit précédé, mais qui ne laisse pas d'être beaucoup plus importante, et la seule décisive: celle par laquelle tout bon esprit, tout vrai philosophe, ne porte plus le nom d'aucun maître, d'aucune secte; mais après avoir suffisamment pesé, mûrement examiné toutes les doctrines, en adopte une, parce qu'il la trouve vraie, où s'en forme une en réunissant tout ce qu'il a trouvé de solide dans le cours de toutes ses études, et par la voie de ses propres recherches.

Quand je dis que les choses sont ainsi, un scrupule m'arrête; et je devrois plutôt dire qu'on les croit sur ce pied, qu'on s'en flatte et qu'on s'en vante, comme de tant d'autres prérogatives, dans lesquelles il entre plus d'illusion que de réalité. Non, l'affranchissement de l'esprit humain n'est rien moins que décidé; le nombre de ceux qui aiment à voir de leurs propres yeux, à faire usage de leur esprit et de leur raison, demeure toujours le plus petit. S'il n'y a plus de Cartésiens, on a vu depuis des Newtoniens, des Leibnitziens, des Wolfiens mêmes, et qui sait ce que l'on verra encore! Mais il suffit qu'il y ait eu depuis Descartes, ce qui n'avoit pas existé avant lui, un certain nombre de génies supérieurs, qui ont défriché et mis en valeur des portions incultes du domaine philosophique; domaine qui s'étend et se fertilise de

jour en jour, sans qu'il y ait personne qui puisse ni qui ôse s'y arroger un droit despotique. Je dirois presque qu'on y voit à présent l'image du gouvernement féodal, sans y en rencontrer les inconvéniens. Chacun est seigneur suzerain de ses propres découvertes ; et le titre authentique de cette propriété se transmet aux races futures. Rien de plus encourageant que cette forme de gouvernement ; la vérité seule règne ; c'est au pied de son trône qu'on porte toutes les conquêtes, qu'on dépose les trésors ; elle en règle la distribution, elle décide de la mouvance de tous les fiefs.

Il n'y a donc point d'homme à présent qui, après avoir acquis les connoissances préalables nécessaires, ne puisse travailler pour soi en fait de philosophie, et recueillir immédiatement le fruit de son travail. La sagesse n'habite plus le lycée, ni le portique, encore moins ces écoles poudreuses, où, pendant si long-temps, le fantôme qui avoit usurpé son nom et sa dignité, transforma son sceptre en une vraie marotte. Elle est dans le cabinet de chaque philosophe ; elle s'y plaît à proportion de l'application qu'on lui consacre et des progrès qu'on y fait. N'exista-t-il qu'un seul de ces cabinets, il seroit le palais de la philosophie, le sanctuaire de la vérité. Quelle douceur ! Quelles délices au prix de l'avidité et de la tyrannie de tout ce qu'on nommoit autrefois étude et science !

Cependant les hommes aiment les associations, soit par le goût naturel et général, qu'ils ont pour la société, soit par la connoissance du profit qu'on peut retirer des forces réunies et des travaux combinés. De là, tous les états, toutes les villes, les bourgades, les hameaux : de là les corps et les compagnies qui, de tous temps, ont formé des entreprises de concert. Celle de cultiver ainsi les sciences, n'est pas de première nécessité ; et l'on peut jouir des principaux agrémens de la vie sans la former, ni même sans en avoir l'idée, comme le prouve l'expérience de la plupart des temps et des lieux. Cependant dès que l'esprit humain est développé jusqu'à un certain point et a fait certains progrès, il a ses plaisirs et ses besoins à part : il lui faut des alimens, dont l'usage devient presqu'indispensable ; et il cherche avec empressement les moyens de se les procurer. On a cru en trouver un fort convenable, en faisant un dépôt commun des connoissances acquises par un certain nombre de personnes, qui

se rendent des services réciproques dans cette acquisition. Depuis un siècle, à dater de l'origine de la société royale de Londres, l'une de celles, selon moi, qui ont le plutôt suivi et le mieux saisi le véritable objet de ces établissemens, on a fait, à la lettre, plus qu'on n'avoit fait en quarante siècles à-peu-près que comprend l'histoire philosophique. De grands princes ont contribué à ces rapides progrès et à ces glorieux succès, par leur protection et par toutes sortes d'encouragemens.

Je ferois scrupule de répandre des ombres sur ce riant tableau, et de montrer, comme il ne me seroit que trop aisé de le faire, qu'il s'en faut bien que les *académies* aient, ni au-dedans l'agrément, ni au-dehors l'utilité qu'on pourroit s'en promettre; au fond, les causes que j'en alléguerois sont moins dans les *académies* mêmes, que dans les hommes, dans le cœur humain. La concorde et l'union sont rares; elles supposent une franchise, une cordialité, des sentimens qui n'existèrent jamais dans la plupart des individus, et que l'envie et la jalousie, l'orgueil et l'intérêt étouffent plus ou moins dans les autres. Il faudroit d'ailleurs, pour que des académiciens se prêtassent mutuellement tous les secours qu'ils peuvent et doivent se fournir, qu'au lieu de ces lectures, rarement intéressantes, ou qui ne le sont jamais que pour le plus petit nombre des assistans, et cela en supposant qu'ils y prêtent une attention dont à peine sauve-t-on quelquefois les apparences; il faudroit que chaque discours n'offrît rien qui ne pût être saisi, au moins dans ses résultats, par ceux qui l'entendent, et qu'ensuite on fît sur ce qui a été lu, des remarques judicieuses et décentes. Mais, à parler franchement, il n'y a presque point de savans qui sachent exercer la critique, et il y en a moins encore qui sachent la soutenir. Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je tiens de M. de Maupertuis. L'abbé Gédouyn, connu par ses belles traductions, demanda à l'*académie* française la permission de lui lire, dans ses assemblées ordinaires, celle de Quintilien à laquelle il travailloit, et pria qu'on lui fît part des remarques qui se présenteroient. Il commença en effet, mais il ne put aller au-delà de la seconde lecture, en partie excédé par les observations vétilleuses de ses confrères, en partie trop vif et trop sensible pour savoir se

rendre de bonne grace toutes les fois que le cas l'exigeoit. Je ne vois point de remède à cet inconvénient, parce qu'il n'y a point de secret pour refondre l'homme.

Mais j'abrège ; et, saisissant l'homme tel qu'il est, je me livre à une idée de spéculation, qui est permise dans toutes les espèces du genre auquel mon sujet appartient. Je suppose les *académies* aussi parfaites qu'elles pourroient être, composées de membres éclairés, judicieux, impartiaux, unis ensemble par les liens de l'estime et de l'amitié, et je demande quel est le plus grand avantage qui puisse résulter de leurs efforts réunis : c'est toujours ma question originaire. Je distingue, et comme dans l'énoncé de cette question j'ai ajouté le mot d'actuel à celui d'avantage, je remonte d'abord au premier bien que les *académies* étoient appelées à faire dans leur institution même, au siècle où elles ont été fondées; et ce siècle, comme nous l'avons insinué, ne remonte pas au-delà du précédent.

L'ennemi qu'elles avoient en tête, et dont la défaite faisoit la matière de leurs triomphes, c'étoit l'ignorance; mais quelle ignorance? Je saisis de nouveau ici deux points de vue; d'abord celui de l'ignorance privative, de cet état dans lequel on ne sait rien, parce qu'on ne veut rien savoir, et qu'on méprise les sciences. Qu'on se rappelle quels ont été les préjugés à cet égard; nous les avons vus, je parle de ceux d'entre nous dont la carrière est à son déclin, nous les avons vus encore assez fortement enracinés, et je ne sais si on peut les regarder comme pleinement détruits. Le savoir étant regardé comme synonyme de la pédanterie, tous ceux qui aspiroient à quelque genre de distinction, auroient cru s'avilir, contracter une espèce de rouille, de crasse, en devenant érudits, en se mettant au fait des notions de la grammaire, de la logique, de tout ce qu'on enseigne dans les collèges, dans les universités. Les nobles ne connoissoient point de dérogeance plus marquée que celle de savoir quelque chose. Les militaires enchérissoient sur eux : à leur avis on ne pouvoit bien manier l'épée qu'en foulant aux pieds la plume. Le connétable Anne de Montmorency, qui a fait une si grande figure sous plusieurs règnes, l'un des plus illustres personnages de cette maison, qui se glorifie du titre de premier baron chrétien, étoit un cacique, ou pis encore, un

vrai chef de sauvages, dur, barbare, ignorant jusqu'à avoir de la peine à signer son nom. Le sexe n'auroit fourni alors à Molière ni précieuses ridicules, ni femmes savantes : il avoit des graces, il avoit du génie, cela ne lui a jamais manqué; mais il n'avoit point de connoissances proprement dites. J'en atteste les cours de Catherine de Médicis, de Henri IV, de Louis XIII et même de Louis XIV. Dans celle-ci mesdames de Sevigné et de Maintenon ne peuvent être regardées que comme des femmes prodigieusement spirituelles; et madame Deshoulieres, la comtesse de la Suze, et quelques autres qui ont excellé en divers genres de poésies délicates et galantes, ne changent rien à ma thèse. Quelqu'une s'émancipoit-elle au-delà de ces bornes, Boileau, quoiqu'injuste dans les traits de satire qu'il a décochés à ce sujet, ne laissoit pas de se monter au ton du siècle, en voulant imprimer du ridicule à la dame que Roberval fréquentoit. Il reste peut-être à décider s'il n'auroit pas mieux valu, et ne vaudroit pas mieux encore, par rapport au sexe, qu'il fût demeuré en deçà par rapport au savoir, que d'aller au-delà de certaines bornes qu'on peut regarder comme circonscrites par l'esprit, le goût, la finesse du sentiment, l'élégance du style, le langage des passions, l'expression du cœur, pour l'ordinaire la délicatesse de ses organes n'en permet pas davantage; les agrémens de la société, les besoins de la vie, le bien des familles, en exigent encore moins.

Ne dissimulons rien. Louis XIV, l'objet de tant d'admiration, la matière de tant d'éloges, l'Appollon et l'Auguste de son siècle, avoit un grand sens, mais il ne savoit rien de rien. Philippe, duc d'Orléans, son frère, parloit perpétuellement sans rien dire. Il n'a jamais eu d'autres livres que ses heures, que Le Tay, son maître de chapelle, et en même temps son bibliothécaire, portoit dans sa poche. Colbert ce grand ministre, n'étoit pas plus Mecène que son maître étoit Auguste, il étoit guidé dans ses distributions par des sots, ou par sa vanité qui se sentoit flattée de se faire louer à trois cents lieues de lui. Les Tallement, les Chapelain, les Cassagne, les Boyer et les Leclerc étoient ses illustres. Son bibliothécaire Baluze n'excelloit qu'à lire de vieux parchemins. Son abbé Gallois n'estimoit que le grec. Tous ces gens-là ne cher-

choient qu'à faire valoir leurs amis. Pendant ce temps-là, Patru, le dictateur de l'éloquence française, Lefevre de Saumur, le plus habile critique et littérateur de son temps, Bouillaud et Auzout, aussi versés dans les mathématiques et la physique qu'on pouvoit l'être alors, et bien d'autres savans du premier ordre, mouroient de faim. N'avois-je pas raison de dire qne les mêmes objets offrent des points de vue bien différens et souvent opposés? j'avoue cependant que l'ignorance diminuoit alors à vue d'œil; et qu'en passant par des nuances et des dégradations insensibles, elle tendoit au savoir.

Recherchons à présent d'où venoit cet éloignement pour la science, cet attachement à l'ignorance privative. Changez de position, et vous trouverez la raison du fait dans ce que je crois pouvoir nommer l'ignorance positive, dans le faux savoir. Les subtilités, les obscurités, les puérilités de toutes les doctrines, sans en excepter la plus sainte de toutes avoient tellement dégouté le reste des humains de l'étude, qu'on ne peut bonnement leur en faire un reproche. Ouvrez les livres du maître des sentences, et de tous les docteurs de la même trempe, et voyez si de pareils ouvrages ne tomboient pas nécessairement des mains de ceux qui y jetoient les yeux, et ne leur inspiroient pas même une sorte de frayeur. Suivant le poëte satyrique, l'homme est bien au-dessous de l'âne; mais le docteur étoit alors fort au dessous de l'homme. Cela me rappelle la plaisanterie du libraire de Hollande, qui faisant la table d'un Boileau y mit, DOCTEUR, *Voyez* ANE.

Dans le grand nombre, il y avoit sans contredit quelques docteurs estimables, mais je ne puis mieux faire sentir la différence que le temps mettoit entr'eux, qu'en comparant deux hommes qui se touchent, et dont l'un a succédé immédiatement à l'autre: ce sont les deux premiers secrétaires de *l'académie* des sciences de Paris, MM. Duhamel et de Fontenelle. M. Duhamel étoit certainement ce qu'on ponvoit être de mieux de son temps; encore faut-il remarquer qu'il avoit vu l'aurore du jour cartésien, et qu'il avoit su en profiter; mais qu'elle différence de lui à M. de Fontenelle! inondé, pour ainsi-dire de tout l'éclat d'un siècle de lumière, et y rayonnant lui-même avec la plus grande force, quoiqu'avec la petite tache d'être mort cartésien; peut-être parce que,

sans

sans le savoir, et quoique l'avocat, le héraut des modernes, il étoit encore un peu ancien.

Dans cette fermentation d'esprits, de quoi s'agissoit-il? D'inspirer aux uns le goût du vrai savoir, et de porter les autres, chose bien plus difficile, à l'abjuration du faux savoir. Après le flambeau allumé et présenté par Descartes, rien n'étoit plus propre à produire ces heureux effets, et ne les a mieux produits en effet que l'établissement des *académies*. Quand on a vu des gens d'élite, parmi lesquels il n'a pas tardé de s'en trouver de très-distingués par leur naissance et par leurs dignités, se dévouer à l'étude, et, sans prendre ni robe ni bonnet, s'en aller s'enrouer sur les bancs d'une école, s'absorber dans les sciences, dans celles en particulier qui, vers la fin du siècle passé, acquirent, par un jet imprévu, si je puis m'exprimer ainsi, tant de hauteur: quand on les a vus en faire leurs délices, y chercher leur gloire, on a d'abord eu peine à en croire ses yeux; mais de l'étonnement on a bientôt passé à l'admiration, de l'admiration à l'imitation; et je serois tenté de craindre qu'on ne se soit jeté ou qu'on ne vienne à se jeter dans l'extrémité opposée. Les places d'académicien sont devenues des brevets d'honneurs, qui figurent avec ceux des maréchaux et des ministres; elles sont même recherchées par des princes, par des héros, que la renommée exalte, que la gloire couronne.

Quelle révolution! et ne sommes-nous pas excusables de l'envisager avec complaisance! L'ignorance n'a plus d'autre partage que le mépris et la honte; le faux savoir, d'autre asyle que le reste de quelques écoles péripatéticiennes. Partout ailleurs, jusqu'aux glaces du pôle, les *académies* sont les capitales des sciences dont on ne croit pas que les capitales de empires doivent ou même puissent être dépourvues. Il me semble déjà les voir traverser ce détroit tant cherché, et à la découverte duquel il semble qu'on touche; celui qui sépare l'Europe de l'Amérique, et procurer à notre globe un avantage dont le soleil lui-même, quoique père du jour, ne sauroit le faire jouir; c'est d'avoir ses deux hémisphères éclairés à la fois.

Que reste-t-il donc à faire aux *académies*? Quelle est leur tâche actuelle, leur but principal, et leur effet le plus avan-

tageux dans les circonstances où nous nous trouvons ? C'est ce qu'il s'agit à présent de déterminer. Il a fallu préalablement montrer d'où nous sommes partis, en fait de science, et voir jusqu'où nous sommes arrivés. Nous sommes partis de l'ignorance qui est naturelle à l'homme ; ses ténèbres ont été insensiblement dissipées par les travaux d'une longue suite de siècles ; on a observé les phénomènes, on a cherché leurs causes et l'on est parvenu à en connoître un certain nombre ; mais tandis que ce passage de l'ignorance à la science, s'opéroit avec la plus grande lenteur, et par des efforts, qui le plus souvent n'étoient que des tâtonnemens, il survînt une espèce de maladie épidémique de l'esprit humain, qui arrêta tout court l'activité de ses recherches, et qui retînt pendant une autre suite de siècles, les hommes au point où ils étoient arrivés, dans la fausse et folle persuasion qu'ils ne pouvoient aller plus loin, et qu'il n'y avoit aucune question qui ne fut actuellement décidée.

On comprend que je parle du règne de la Scholastique. Les docteurs angéliques, subtils, illuminés, n'ignoroient rien ; ils avoient la science infuse et universelle ; ils la communiquoient à leurs disciples, qui la transmettoient à d'autres, toujours la même ; à-peu-près comme ce talent enfoui qu'on retire de la terre tel qu'il lui a été confié. Avec des cieux de cristal, on n'avoit pas besoin de système de Copernic et de l'astronomie de Newton. Avec des qualités occultes, on étoit dispensé de connoître les loix de la nature, le méchanisme de l'organisation. Avec des distinctions, on se débarrassoit de toutes les difficultés : il n'y avoit point de nœud gordien dont leur redoutable tranchant ne vint à bout.

Une pareille situation auroit pu durer toujours, et il est surprenant qu'elle ait pris fin ; puisque l'orgueil et la paresse, les deux passions les plus chères à l'homme, y trouvoient également leur compte. Cependant un rayon d'évidence perça ; les yeux se dessillèrent, quoiqu'après une longue et opiniâtre résistance : on eut honte du faux savoir, on comprit qu'il étoit pire que l'ignorance ; et ce sont certainement les *académies* qui, depuis leur établissement, ont le plus contribué, soit à défricher les terres incultes, soit à arracher les ronces et les épines de dessus celles qui en étoient couvertes. On n'admet plus aucun fait sans des preuves de fait ; on n'affirme plus au-

cune proposition sans des preuves de raisonnement. Quand les unes ou les autres de ces preuves manquent, on suspend son jugement, ou, si l'on hazarde des décisions, elles sont vigoureusement relancées; personne n'étant plus d'humeur de voir par les yeux d'autrui, et de se rendre à la simple autorité de qui que ce soit.

Que reste-t-il donc à faire? Les *académies* ont, selon moi, une nouvelle tâche à remplir, une nouvelle révolution à opérer; tâche peut être plus difficile que les précédentes, révolution à laquelle je prévois les obstacles les plus puissans, si tant est qu'ils ne soient pas insurmontables. L'ennemi que la science a aujourd'hui en tête, et qui partage avec elle l'empire des lettres, ou plutôt qui l'a presque usurpé et envahi tout entier, c'est le demi-savoir. Qu'est-ce donc que ce demi-savoir? Que peuvent et que doivent faire les *académies* pour l'extirper? Ces objets me paroissent dignes d'une attention toute particulière.

Le demi-savoir est une expression connue et reçue, dont je me propose de fixer le sens relativement à mon but. J'en fais donc un terme générique, par lequel j'entends tout degré de connoissance, qui n'est pas exactement apprécié par ceux qui le possèdent. Ainsi le mot de *demi* n'est employé que pour abréger. Divisons le savoir en cent portions: celui qui en a dix et celui qui en a quatre-vingt-dix, s'ils croient l'un et l'autre avoir les cent, sont des demi-savans, ils prennent la partie quelconque pour le tout.

Il s'ensuit donc delà, d'abord, que je n'appelle pas demi-savans ceux qui, ne sachant que certaines choses, savent en même-temps et reconnoissent qu'ils ne savent que ces choses-là. Ce sont au contraire les citoyens les plus estimables de la république des lettres. Le savoir universel n'existe point: les savans qu'on a décorés de cette épithète, sont ceux qui ont le mieux senti combien peu elle leur convenoit. Si vous possédez un champ que vous avez bien cultivé, je vous regarderai comme un bon laboureur, et je vous donnerai les éloges que vous méritez incontestablement, mais si vous prétendez être un seigneur, un prince, je me moquerai de votre vanité. Le botaniste est un savant, quoiqu'il ne soit pas chymiste; et le chymiste un savant, quoiqu'il ne soit pas botaniste. Celui qui n'est exactement au fait que des champignons, est un

E 2

savant, quoiqu'il ignore le reste de la botanique ; il en est de même du métallurgiste, quoique toutes les opérations du laboratoire chymique ne soient pas son fait. En un mot, celui qui sait bien une chose, est savant quant à cette chose-là, et n'est point un demi-savant, s'il ne s'arroge rien au-delà : en faisant allusion à un proverbe, qui n'est pas assez noble pour le citer, je dis que, si chacun faisoit ainsi son métier, les sciences seroient mieux cultivées.

Ces hommes simples et modestes font le petit nombre ici, tout comme en morale et dans la société : on ne rencontre de toutes parts que gens à prétentions ; il s'agit de les caractériser, et, pour ainsi dire, de les nuancer.

La première nuance, mais si obscure qu'elle ne mérite pas d'arrêter long-temps nos regards, c'est celle qu'offrent des gens qui n'ont que la teinture d'une seule science, et qui croient y primer, y exceller. Cette illusion est rare dans les sciences exactes, telles que la géométrie, et toutes ses dépendances, mais elle est commune dans les autres sciences, telles que la métaphysique, la morale, le droit naturel, la politique ! Tout fourmille de gens qui s'annoncent et s'affichent pour savoir le fin, si j'ose m'exprimer ainsi, et avoir le secret de ces sciences, tandis qu'ils ne font qu'y balbutier.

Ne les tirons pas davantage de leur obscurité, et considérons ceux qui possèdent en effet une science, et y ont même pris un vol aussi élevé qu'elle le permet. La hauteur de ce vol leur fait quelquefois tourner la tête, et alors ils donnent aisément dans l'une ou l'autre de ces deux chimères ; c'est de croire leur science unique ou de la croire universelle. Ils croient leur science unique, lorsque toutes les autres s'appetissent et s'anéantissent presqu'à leurs yeux. A quoi bon les spéculations du métaphysicien, dit le géomètre ? A quoi bon les calculs du géomètre, dit le métaphysicien ? et ainsi des autres. Ils croient leur science universelle, lorsqu'en admettant la réalité, l'utilité des autres sciences, ils veulent les subordonner à celle qu'ils professent, dont les principes sont, à leur avis, primitifs et irrésolubles. Cependant il n'y a qu'une science première, c'est l'ontologie ; et quiconque méconnoît ses droits ; eut-il résolu les plus importans problêmes des plus hautes sciences, n'est qu'un demi-savant ; il n'est sur-tout qu'un demi-philosophe, ou pour mieux dire, il n'est point philo-

sophe, puisqu'on ne l'est pas, en tant qu'on s'est approprié les connoissances qui sont du ressort de la philosophie, mais en tant qu'on a cet esprit philosophique, qui est pour le vrai savant ce qu'est l'art de la tactique pour un grand général. Cependant il n'est point du tout surprenant qu'un homme qui s'est dévoué à une science, qui en a fait son seul objet pendant toute sa vie, en ait la plus haute idée, la regarde comme unique ou comme universelle : c'est-là une des foiblesses les plus naturelles à l'homme. On a bien vu à Paris un maître à danser, le fameux Marcel, qui parloit de son art, comme s'il donnoit le branle à la société, à l'état; et pour peu qu'on l'eut faché, il auroit peut-être ajouté aux planètes, à toutes les sphères.

Les nuances précédentes ne sont que partielles; en voici une générale, dominante, qui donne à ce siècle le ton de couleur auquel il est reconnoissable, et le donnera probablement aux yeux des siècles à venir. On aime à l'appeler le siècle de la philosophie: sans nier entièrement l'assertion, je l'appellerois volontiers le siècle du demi-savoir. Il s'agit de justifier ce que j'ose avancer, et c'est à quoi je vais travailler.

La première révolution opérée dans l'esprit humain, on l'a vu, a été de lui faire secouer le joug du faux savoir : Descartes, Newton, Leibnitz, les *académies;* voilà les instrumens de cette révolution. Et je ne puis m'empêcher de remarquer qu'aucun ouvrage n'a peut-être été plus efficace à cet égard, que cette partie des mémoires de l'*académie* des sciences de Paris, qui porte le nom d'histoire, et que M. de Fontenelle a faite pendant un demi-siècle d'une manière qui doit lui mériter une reconnoissance immortelle de la part de nos derniers neveux. C'étoit-là la bonne route; il falloit y rester: on auroit été bien loin. Mais elle étoit trop simple et trop sérieuse pour fixer tous ceux qu'on invitoit à y marcher, et sur-tout la nation volage aux yeux de laquelle on la traçoit.

Deux secours prétendus, par lesquels on vouloit étendre et faciliter les études, vinrent plutôt en détourner, et égarèrent les hommes dans toutes sortes de sentiers, dont les uns ne mènent au but que par de longs circuits, et les autres y font entièrement tourner le dos. Je parle des journaux et des dictionnaires : je n'en ferai pas l'histoire, qui rempliroit des volumes; je n'en contesterai pas les avantages,

à les prendre dans la simplicité de leur origine et dans les limites de leur destination; mais, bon Dieu! à quoi ces premiers commencemens n'ont-ils pas conduits? Une comparaison exprimera ce que je pense. Quelqu'un souhaite de la pluie pour arroser son champ; un nuage se forme, grossit, et en crevant au-dessus, le submerge: voilà précisément l'effet du déluge des deux sortes de productions que nous venons de nommer; cependant, et c'est ce qui les a tant multipliées, rien n'égale l'avidité avec laquelle elles ont été reçues; et, quoiqu'elles souffrent actuellement quelque discrédit, il se passe peu d'années où l'on n'en voie éclore de nouvelles. D'où vient cette vogue? De l'espérance qu'on a conçue de devenir savans par ces lectures, sans essuyer la longueur et la sécheresse des études proprement dites. Aussi le savoir a-t-il germé et pullulé de toutes parts. Mais quel savoir! Lisez les écrits qui ont paru depuis le commencement de ce siècle! ou pour ne pas vous demander l'impossible, lisez-en seulement les titres; et vous verrez qu'au lieu d'un petit nombre de savans, qui seroient le sel de la terre, cette terre est couverte de légions innombrables de demi-savans, qui ne sont pas seulement dignes d'en être appelés le fumier; matière certainement bien plus précieuse que tous leurs écrits. Tout regorge d'essais, d'examens, de recherches, de dissertations et de traités; les presses gémissent, le papier enchérit, et le savoir diminue en raison de ces progrès; il est relégué dans les cabinets de quelques adeptes, qui ne s'empressent pas à le produire au grand jour, connaissant et méprisant la frivolité du siècle.

Je ne puis taire ici une chose trop vraie, ce me semble, pour que personne de ceux qui pensent sagement puissent la désavouer, ou me blâmer de l'avoir dite. Il est fâcheux que des hommes de la plus grande célébrité, et qui ont à bien des égards illustré les temps et les lieux où ils ont vécu, préfèrent au ton de la décence celui d'une plaisanterie dont on est à la fin excédé, et qui donne le plus souvent dans le bas, dans le trivial. Se jouant également de tous les sujets, ne mettant aucune différence entre les plus importans et les plus légers, ou plutôt se plaisant à noyer par préférence les premiers dans des flots de ridicule, ils introduisent un genre burlesque, qui, à ce que j'espère, fera une fin aussi ignominieuse que

celui du siècle passé. On distinguera les chef-d'œuvres de ces écrivains, de leurs productions manquées ; où bien, au lieu que de semblables écarts étoient autrefois supportés quand on pouvoit les intituler *juvenilia*, on fondera l'indulgence pour eux sur le titre de *senilia*.

Mais, en attendant, voici le mal désolant qui en résulte. C'est qu'il y a une foule de subalternes, de véritables goujats, qui, voulant se mettre au ton de ceux qu'ils prennent pour leurs chefs et leurs modèles, barbouillent, salissent, infectent le papier d'inutilités, d'indécences, d'horreurs. A la vue de ce bouleversement des loix, de cette dépravation des mœurs, qui déshonorent la république des lettres, ne seroit-ce point le cas de dire comme l'un de ceux qui y ont figuré avec le plus d'éclat : vive l'ignorance! qu'elle revienne, ou allons la retrouver parmi les sauvages. Point du tout : ne nous jetons pas d'une extrêmité dans une autre. Vive seulement, vive le bon esprit et la saine philosophie! Mais où les rencontrer? Qui nous les procurera? Je pourrais faire ici plus d'une réponse ; mais je suis borné par l'énoncé de mon sujet à charger les *académies* de cette fonction. Il ne reste qu'à faire voir qu'elles doivent s'en acquitter, et comment elles peuvent le faire.

Elles doivent s'en acquitter. Les plus sages d'entre les anciens philosophes ont été appelés les apôtres de la raison. Cela est fort bien dit ; c'est un titre que les vrais philosophes sont en droit de revendiquer dans tous les temps. Il n'en faudroit qu'un seul dans un siècle, ou du moins dans un état, pour y répandre les clartés les plus salutaires, si la sagesse qui a toujours son prix en elle-même, l'avoit toujours aux yeux des hommes. Mais on l'a presque continuellement vue la victime, tantôt de l'ignorance et de la barbarie, tantôt du faux zèle et de la superstition, jusqu'à ce qu'enfin la voilà devenue le jouet de la frivolité et de la malignité. Quand un seul homme voudroit résister à un pareil torrent, il ne feroit que troubler le repos de ses jours, sans contribuer au bonheur de ses contemporains ; s'il évitoit la ciguë, au moins boiroit-il l'absynthe à longs traits. Si la chose est faisable, ce n'est qu'à des corps, à des compagnies qu'elle est réservée. L'union des forces les augmente. Quand de semblables corps jouissent de la considération qui leur est due, ils peuvent être le soutien de la bonne cause dans l'étendue de leur sphère et de leur

vocation. L'église veille au dépôt sacré de la religion, les tribunaux au maintien des loix; c'est aux *académies* à faire régner un savoir épuré, solide, fécond en fruits précieux, qui donne, pour ainsi dire, la chasse au demi-savoir, comme on l'a donnée précédemment au faux savoir. Il faut précipiter dans l'abyme de l'opprobre et de l'oubli toutes les vaines productions de notre âge, comme on y a précipité les productions maussades, d'abord de scholastique, et ensuite de la pédanterie, qui étoient révérées dans les âges précédens. Les *académies* n'ont point de devoir plus essentiel à remplir, de tâche plus glorieuse à exécuter: qu'ont-elles à faire pour y réussir?

D'abord, et j'avoue que ce premier article ne dépend pas entiérement d'elles, il convient qu'elles soient composées d'hommes également éclairés et bien intentionnés, qui n'aient d'autre but que la vérité et le bien public. Quelle que soit, d'ailleurs, la science particulière à laquelle ils s'attachent, le concours et le concert d'académiciens de cet ordre produira l'effet desiré. On admirera, on aimera, on respectera, on imitera des hommes dévoués par état à étendre les limites des connoissances humaines; lorsqu'on verra qu'exempts de partialité, de passion, de vues ambitieuses et intéressées, de jalousies et de discordes, chacun d'eux ressemble à la diligente abeille, qui porte fidèlement à la ruche un miel qu'elle a recueilli sur les plantes les plus salutaires. Pourroit-on nier que si les *académies* étoient et avoient toujours été telles, on verroit revivre dans chacune d'elles l'aréopage le plus imposant et le plus efficace: que sont-elles effectivement? L'éloge ni la satire ne seroient ici à leur place; je les crois cependant, en les prenant telles qu'elles sont, en état d'influer beaucoup sur l'extirpation du demi-savoir, et c'est à quoi je les invite.

Pour ne pas multiplier les moyens dont elles peuvent se servir dans cette vue, je me restreins à en indiquer deux, le goût qui doit régner dans leurs propres productions, et l'approbation qu'elles donnent à celles des autres. Au premier égard, les académiciens peuvent composer deux sortes d'ouvrages, les mémoires qu'ils font entrer dans les recueils académiques, et les livres qu'ils publient séparément. Il est de leur dignité, et de celle du corps auquel ils ont l'honneur

d'appartenir, que ces écrits soient d'abord consacrés à la vérité, et ensuite soumis aux loix de la décence, *verum ac decens;* deux conditions qu'a déjà exigé un des plus beaux génies et des plus judicieux aristarques de l'antiquité. Il ne s'agit pas de proscrire le goût et de négliger les ornemens qui rehaussent un sujet sans l'altérer ni le dégrader. On peut être un écrivain solide et profond, sans être froid, sec, pesant. Des hommes célèbres ont suivi très-heureusement ce juste milieu. S'il n'existoit pas, cela seroit fâcheux; mais, dans le cas d'opter, un académicien ne devroit-il pas être tout décidé?

Quand les membres d'une *académie* se seront prescrit de semblables loix, ils n'en dispenseront assurément pas les autres; ils ne donneront leur attache qu'à des écrits marqués au même coin de la vérité et de la décence. Le public littéraire est naturellement disposé à consulter les compagnies savantes, et à regarder leurs réponses comme des décisions, des oracles. Voilà une grande avance: il ne s'agit que de réaliser l'attente publique, et de rendre effectivement des oracles, autant que cela convient à des bouches mortelles. Il s'agit d'encourager et de diriger ceux en qui se trouvent réunies les lumières et les bonnes intentions; de dissuader et de détourner avec douceur ceux à qui les talens manquent; de réprimer, d'écraser, s'il le faut, ceux qui associent l'incapacité, à l'insolence et à la turpitude. Un demi-siècle d'une semblable dictature, sagement exercée par une *académie*, produiroit les changemens les plus avantageux dans l'étendue des contrées sur lesquelles son exemple a une influence immédiate, et ne pourroit qu'être utile à tout le reste du genre humain.

(*M.* DIDEROT.)

ACCUSATION SECRETTE.

L'ACCUSATION SECRETTE, est la délation d'un crime ou délit, vrai ou faux, faite à un ministre de la justice, par une partie privée, qui n'a point d'intérêt particulier à la poursuite du crime, et dont on reçoit la délation sans preuves. On sent assez par cette définition, que les *accusations secrettes* sont un abus manifeste, quoique consacré chez plusieurs nations. Elles n'y sont nécessaires qu'en conséquence de la foiblesse du gouvernement. Elles rendent les hommes faux et perfides. Celui qui peut soupçonner un délateur dans son concitoyen, y voit bientôt un ennemi: on s'accoutume à masquer ses sentimens, et l'habitude que l'on contracte de les cacher aux autres, fait bientôt qu'on se les cache à soi-même. Malheureux les hommes dans cette triste situation! ils errent sur une vaste mer, occuppés uniquement à se sauver des délateurs, comme d'autant de monstres qui les menacent; l'incertitude de l'avenir couvre pour eux d'amertume le moment présent. Privés des plaisirs si doux de la tranquillité et de la sécurité, à peine quelques instans de bonheur répandus çà et là sur leur malheureuse vie, et dont ils jouissent à la hâte et dans le trouble, les consolent-ils d'avoir vécu. Est-ce parmi de pareils hommes que nous trouverons d'intrépides soldats, défenseurs du trône, de la patrie? Y trouverons-nous des magistrats incorruptibles, qui sachent soutenir et développer les véritables intérêts du souverain avec une éloquence libre et patriotique, qui portent au trône avec les tributs, l'amour et les bénédictions de tous les ordres des citoyens, pour en rapporter au palais des grands, et à l'humble toît du pauvre, la sécurité, la paix, l'espérance industrieuse d'améliorer son sort, levain utile de la fermentation et principe de la vie des états?

Qui peut se défendre de la calomnie, quand elle est armée du bouclier impénétrable de la tyrannie, le secret? Quel misérable gouvernement que celui où le souverain soupçonne un ennemi dans chacun de ses sujets, et se croit forcé pour le repos public de troubler celui de chaque citoyen?

Quels sont donc les motifs par lesquels on prétend justifier les *accusations* et les peines *secrettes*? La tranquillité

publique, le maintien de la forme du gouvernement ? Il faut avouer que c'est une étrange constitution, que celle où le gouvernement, qui a déjà pour lui la force et l'opinion, craint encore chaque particulier. La sûreté de l'accusateur? Les loix ne le défendent donc pas suffisamment? Il y a donc des sujets plus puissans que le souverain et les loix. La nécessité de sauver le délateur de l'infamie? C'est-à-dire, que, dans le même état, la calomnie publique sera punie, et la calomnie secrette autorisée. La nature du délit? Si les actions indifférentes, ou même utiles au bien public, sont déférées et punies comme criminelles, on a raison: l'accusation et le jugement ne peuvent jamais être assez secrets. Mais peut-il y avoir un crime, c'est-à-dire, une violation des droits de la société, qu'il ne soit pas de l'intérêt de tous de punir publiquement? Je respecte tous les gouvernemens, et je ne parle d'aucun en particulier. Telle est quelquefois la nature des circonstances, que les abus sont inhérens à la constitution d'un état, et qu'on peut croire qu'il n'est pas possible de les extirper sans détruire le corps politique.

M. de Montesquieu a déjà dit que les accusations publiques sont conformes à la nature du gouvernement républicain, ou le zèle du bien public doit être la première passion des citoyens: et que dans les monarchies, ou ce sentiment est plus foible par la nature du gouvernement, c'est un établissement sage que celui des magistrats qui, faisant les fonctions de partie publique, mettent en cause les infracteurs des loix : mais tout gouvernement, soit républicain, soit monarchique, doit infliger au calomniateur la peine décernée contre le crime dont il se porte accusateur.

(*M. Dumarsais.*)

ACCUSÉ.

L'ACCUSÉ, en terme de droit, est celui qu'on poursuit en justice pour la réparation d'un crime qu'on lui impute. Il est de l'essence de la procédure criminelle, qu'il soit entendu avant que d'être jugé, si ce n'est qu'il soit contumax ou refuse de répondre; auquel cas, après l'avoir sommé de se représenter ou de répondre, on passe outre au jugement du procès. Il doit répondre présent et en personne, et non pas par procureur, si ce n'est qu'il ne sût pas le français, mais alors on lui adjoindroit un interprête qui expliqueroit ses réponses au juge.

Il n'est point reçu à user de récrimination, qu'il n'ait purgé l'accusation contre lui intentée.

L'accusé meurt *integri statûs*, c'est-à-dire, sans flétrissure, lorsqu'il meurt avant le jugement de son procès, nonobstant que les informations fussent achevées, et qu'elles fussent concluantes contre lui; nonobstant même qu'il fût déjà condamné par les premiers juges, pourvu que l'appel n'ait point encore été confirmé par des juges souverains, si ce n'est que l'accusation ait pour objet un crime de lèze-majesté, et par conséquent ses biens ne sont pas sujets en ce cas à confiscation; ce qui n'empêche pourtant pas que la partie civile ne puisse répéter ses dommages et intérêts contre les héritiers, lesquels n'ont d'autre moyen de s'en faire décharger, que de purger la mémoire du défunt.

Un ecclésiastique *accusé* ne peut point résigner, quand le crime emporte la privation de son bénéfice.

On peut être criminel sans être *accusé*; l'on peut de même être *accusé* sans être criminel : mais cette dernière considération, qui doit faire trembler tout homme chargé de juger son semblable, lui impose du moins l'obligation indispensable de traiter l'*accusé* avec toutes sortes d'égards, tant qu'il n'est qu'*accusé* ou prévenu, sans quoi il seroit dangereux qu'il ne fît supporter à l'innocent des peines qui ne sont dues qu'au coupable. Peut on se flatter que la procédure criminelle suive toujours cette règle, dont l'humanité lui crie de ne s'écarter jamais?

Ou l'*accusé* est présent, ou il est fugitif; au dernier cas,

la poursuite se fait contre lui par contumace. Si au contraire l'*accusé* n'a pas pris la fuite, l'usage, le croiroit-on, dans un pays où l'on se pique de douceur, de sensibilité, d'amour pour ses semblables, l'usage est de le jeter dans une prison, de le charger de fers, de lui interdire toute communication avec des conseils, d'entendre en secret des témoins dont on lui cache jusqu'au nom, de renvoyer, à la fin de l'instruction du procès, l'examen des faits qu'il allègue pour sa défense; de traiter, en un mot, à son insçu, de sa fortune, de sa vie, de son honneur, et même de l'honneur de sa famille.

Lorsque le juge a de la sorte accumulé les dépositions et les preuves, il examine ce qui en résulte. S'il n'y a rien qui charge l'*accusé*, alors il le renvoie quitte et absous, souvent même il lui réserve ses dommages et intérêts contre l'accusateur. Mais s'il sort des dépositions d'assez puissans indices pour faire présumer légalement que l'*accusé* est coupable, alors le juge ordonne que les témoins seront ouïs de nouveau sur les faits qu'ils ont attestés, et qu'ils seront présentés au prévenu; c'est ce qui s'appelle régler la procédure à l'extraordinaire: dès ce moment il y a présomption légale que l'*accusé* est criminel.

C'est aussi de ce moment seul que la justice est pardonnable d'agir avec rigueur contre lui; mais jusques-là pourquoi le traiter avec sévérité? pourquoi le précipiter dans un cachot, où il est confondu avec les plus vils des humains? pourquoi l'arracher à ses biens, à son domicile, à ses amis, à une épouse chérie, à des enfans qui ont besoin de ses secours? c'est-à-dire, pourquoi le punir d'avance par l'endroit le plus sensible de notre être? Quelque solemnelle que soit ensuite la réparation, si cet *accusé* est déclaré innocent, elle ne lui rendra jamais ce qu'une rigueur précipitée lui a ravi; par conséquent cette rigueur ne paroît pas juste.

Pour qu'elle fût excusable, il faudroit qu'elle fût nécessaire, il faudroit conséquemment qu'il n'y eût pas d'autre moyen d'assurer la punition du crime, supposé que le prévenu fût criminel. Mais comment faisoit-on dans Athènes, où les plus grands criminels même jouissoient d'une liberté pleine et entière pendant tout le temps que duroit l'instruction de leur procès? Comment faisoit-on à Rome, où nul *accusé*

ne cessoit d'être libre, que lorsqu'il étoit convaincu et condamné? Comment faisoit-on en Angleterre, où la loi *habeas corpus* défend tout-à-la-fois de tenir un citoyen en prison au-delà de vingt-quatre heures sans l'interroger, et veut qu'après cet intervalle on le relâche sous caution, jusqu'à ce que son procès lui soit fait.

L'impératrice de Russie, dans cette belle instruction que la raison semble avoir dictée pour le bonheur de l'humanité, et qui devroit être le manuel des législateurs et des juges, a si bien dit, art. 157: « C'est une différence d'arrêter quel-» qu'un ou de le mettre en prison..... Il ne faut pas que » le même lieu serve à mettre en sûreté un homme *accusé* » d'un crime avec quelque vraisemblance, et un homme qui » en est convaincu, etc. »

Il seroit donc à désirer qu'il y eut pour les prévenus un lieu de détention et de sûreté, qui ne fut point la prison; je voudrois qu'au lieu d'y rencontrer la misère et le déshonneur, ils y trouvassent presque les mêmes commodités que dans leurs domiciles, qu'ils n'y perdissent rien de l'estime publique; qu'on ne les y retint qu'autant de temps qu'il en faut pour constater leur crime, ou vérifier leur innocence. Peut-être même devroit-on les laisser vacquer à leurs fonctions, s'ils fournissoient caution de se représenter lorsque la justice les réclameroit. Il est à propos de réserver la punition, et la prison en est une, pour les seuls criminels.

Et même comme il n'existe jamais, avant la condamnation, que des présomptions du crime; comme l'*accusé* peut encore prouver son innocence, il faudroit écarter des prisons et de l'instruction des procès criminels, toute sévérité que les circonstances ne rendroient pas nécessaire. Par exemple, à quoi bon les cachots, puisque la détention n'y est pas plus assurée que dans toute autre chambre de la prison? Où si l'on veut absolument qu'il y en ait, est-il besoin d'y mettre les prisonniers aux fers? Ne suffit-il pas aussi, n'est-ce pas même trop de les y priver de la lumière, sans leur y faire respirer un air corrompu, etc.

Il est une chose sur-tout qui fait peine aux ames sensibles, c'est qu'un *accusé* soit dénué de conseils : c'est qu'on lui cache le nom et les dépositions des témoins qu'on a rassemblés contre lui; il ne les voit, on ne lui fait part de ce qu'ils

ont dit, qu'au moment où ils lui sont confrontés ; moment qui n'est jamais long, et où l'*accusé* ne sauroit jouir de sa présence d'esprit, parce que cette formalité lui annonce que son procès est réglé à l'extraordinaire.

Terrasson, dans son histoire de la jurisprudence romaine, observe qu'à Rome on donnoit à l'*accusé* jusqu'à quatre défenseurs ; que les dépositions se lisoient tout haut ; qu'on laissoit au prévenu le temps d'y répondre et de se concerter avec les hommes généreux qui s'étoient chargés du soin de le justifier.

Quel inconvénient trouveroit-on à suivre parmi nous cette procédure noble et franche qui respiroit, comme on l'a si bien dit, toute la magnanimité romaine, tandis que la nôtre semble n'annoncer que la timidité, la défiance, l'envie de surprendre ? D'où vient ne nommeroit-on pas tout de suite les témoins à l'*accusé*, et ne lui donneroit-on pas une copie de leurs dépositions ? D'où vient lui seroit-il défendu d'en conférer avec un conseil ?

L'article 8 du titre 14 de l'ordonnance de 1670, ne le permet pas, si ce n'est dans le cas du péculat, concussion, banqueroute frauduleuse, etc. « Quoi ! s'écrie là-dessus l'illustre » auteur du commentaire sur le traité des délits et des peines, » votre loi permet qu'un concussionnaire, un banqueroutier » frauduleux ait recours au ministère d'un avocat, et très-sou- » vent un homme d'honneur est privé de ce secours ! S'il » peut se trouver une seule occasion où un innocent seroit » justifié par le ministère d'un avocat, n'est-il pas clair que » la loi qui l'en prive est injuste ».

Il faut le dire à la gloire des rédacteurs de l'ordonnance : cet article 8 ne passa point de toutes les voix. Le premier président, Delamoignon, le combattit avec une force qui auroit bien du persuader ses collègues. Les générations les plus reculées ne liront qu'avec attendrissement les réflexions sages qu'il fit contre cet article. « Il est vrai, disoit-il, que quel- » ques criminels se sont échappés des mains de leurs juges et » exemptés des peines par le moyen de leur conseil. Mais si » le conseil a sauvé quelques coupables, ne peut-il pas arri- » ver aussi que des innocens périssent faute de conseil ? . . . » Or, il est certain qu'entre tous les maux qui peuvent ar- » river dans la distribution de la justice, aucun n'est com- » parable à celui de faire mourir un innocent ; il vaudroit » mieux absoudre mille coupables, etc ».

Je ne doute point que ces réflexions ne déterminassent le législateur à donner un conseil aux *accusés*, si l'on venoit à réformer aujourd'hui cette ordonnance criminelle, qui a tant besoin de réforme. L'impératrice de Russie, dans cette instruction qui doit diriger les rédacteurs de son code, fait une observation digne, tout-à-la-fois, de Socrate et de Titus. « Sous un » gouvernement modéré, dit-elle, article 105, on n'ôte la » vie à personne, à moins que la patrie ne s'élève contre lui; » et la patrie ne demandera jamais la vie de personne, sans » lui avoir donné auparavant tous les moyens de se dé- » fendre ». Le roi de Sardaigne, dans le code qu'il a publié en 1770, n'a pas hésité à suivre cette route, et à donner aux *accusés* des défenseurs plus propres à éclairer le juge et à tranquilliser sa conscience, qu'à favoriser les coupables. Il y laisse à ceux-ci la liberté de choisir leurs avocats et leurs procureurs; il y prend même des moyens pour leur en assurer le ministère.

Une disposition pareille tourneroit à la gloire de notre législation. L'honneur et la vie des hommes sont quelque chose d'assez précieux, pour qu'on ne doive les leur ravir qu'après avoir épuisé tous les moyens de les leur conserver.

(*M. BOUCHER D'ARGIS.*)

ACHEVEMENT

ACHEVEMENT.

DANS la poésie dramatique, on appelle ainsi la conclusion qui suit l'événement par lequel l'intrigue est dénouée.

L'art du poëte consiste à disposer sa fable, de façon qu'après le dénouement il n'y ait plus aucun doute, ni sur les suites de l'action, ni sur le sort des personnages. Dans Rodogune, par exemple, dès que le poison agit sur Cléopatre, tout est connu : ce vers,

> Sauve moi de l'horreur de mourir à leurs pieds,

finit tragiquement la pièce.

Mais souvent il n'en est pas ainsi : et la catastrophe peut n'être pas assez tranchante pour ne laisser plus rien attendre.

Britannicus est empoisonné; mais que devient Junie ? C'est cet éclaircissement qui alonge et refroidit le cinquième acte de Britannicus.

L'action des Horaces est finie au retour d'Horace le jeune, et même avant sa scène avec Camille; cette scène et tout ce qui suit fait une seconde action dépendante de la première; et qui en est l'*achevement*.

L'*achevement* de Phèdre et celui de Mérope est long, mais il est passionné; et il ne fait pas duplicité d'action comme celui des Horaces.

Si l'*achevement* a quelqu'étendue, il faut qu'il soit tragique, et qu'il ajoute encore aux mouvemens de terreur ou de pitié que la catastrophe a produits.

Œdipe, dans la tragédie de Sophocle, après s'être reconnu pour le meurtrier de son père et pour le mari de sa mère, et s'être crevé les yeux de désespoir, est encore plus malheureux lorsqu'on lui amène ses enfans.

Le poëte français n'a pas osé risquer sur notre théâtre ce dernier trait de pathétique, il a fini par des fureurs. Œdipe, les yeux crevés et encore sanglans, étoit souffert sur un théâtre immense; sur nos petits théâtres, il eut révolté. Le tragique en s'affoiblissant, a observé les loix de la perspective, et pour savoir jusqu'à quel degré on peut pousser le pathétique du spectacle, il faut en mesurer le lieu.

Comme l'*achevement* doit être terrible ou touchant dans la

tragédie, il doit être plaisant dans la comédie, et d'une extrême vivacité. Pour peu qu'il soit lent, il est froid. C'est un défaut qu'on reproche à Molière.

Le poëme épique est susceptible d'*achevement*, comme le poëme dramatique ; et comme lui, il peut s'en passer.

L'*achevement* de l'Iliade est long, et trop long ; quoiqu'il renferme le plus beau morceau du poëme, la scène de Priam aux pieds d'Achille. L'Enéide finit au moment de la catastrophe : dès que Turnus est mort, le sort des Troyens est décidé ; et l'on ne demande plus rien.

Quelques critiques ont prétendu que l'Enéide étoit tronquée. Ils auroient voulu voir Enée donnant des loix au Latium. Ces critiques ne savent pas que lorsqu'on cesse de douter et de craindre, on cesse de s'intéresser, et que l'action doit finir au moment que l'intérêt cesse, sans quoi tout le reste languit. Rien de plus importun que le faux bel esprit, quand il veut juger du génie.

(*M. Marmontel.*)

ACROSTICHE.

SORTE de poésie dont les vers sont disposés de manière que chacun commence par une des lettres du nom d'une personne, d'une devise ou de tout autre mot arbitraire.

L'*acrostiche* est une pièce de vers ordinairement assez courte, dans laquelle le nom, ou de la personne, ou de la chose qui en est le sujet, se trouve placé de manière que chacune des lettres qui la composent est la lettre initiale de chaque vers. L'*acrostiche* suivant qui servira d'exemple, fut fait à l'éloge d'un homme qu'on nommoit *Aristote;*

> Assez de poëtes frivoles,
> Rimant sans l'aveu d'Apollon,
> Iront te fatiguer de leurs vaines paroles,
> Sans que j'aille grossir l'ennuyeux escadron;
> Tu verras mon respect t'honnorer du silence
> Où l'on se tient devant les rois.
> Ton mérite en dit plus que toute l'éloquence,
> Et ton nom seul plus que ma voix.

Nos premiers poëtes français avoient tellement pris goût pour les *acrostiches*, qu'ils avoient tenté tous les moyens imaginables d'en multiplier les difficultés. On en trouve dont les vers non-seulement commencent, mais encore finissent par la lettre donnée; d'autres où l'*acrostiche* est marqué au commencement des vers, et à l'hémistiche. Quelques-uns vont à rebours, commençant par la première lettre du dernier vers, et remontant ainsi de suite jusqu'au premier. On a même eu des sonnets pentacrostiches, c'est-à-dire où le même *acrostiche* repété jusqu'à cinq fois, formoit comme cinq différentes colonnes.

Acrostiche, est aussi le nom que donnent quelques auteurs à deux épigrammes de l'anthologie, dont l'une est en l'honneur de Bacchus; et l'autre en l'honneur d'Apollon: chacune consiste en vingt-cinq vers, dont le premier est le précis de toute la pièce; et les vingt-quatre autres sont remplis d'épithètes commençant toutes dans chaque vers par la même lettre de l'alphabet, c'est-à-dire par A; dans le second

vers, par B; dans le troisième, et ainsi de suite; ce qui fait pour chaque dieu quatre-vingt-seize épithètes.

Il y a beaucoup d'apparence qu'à la renaissance des lettres sous François premier, nos poëtes qui se piquoient beaucoup d'imiter les Grecs, prirent de cette forme de poésie le dessin des *acrostiches*, qu'on trouve si répandus dans leurs écrits, et dans ceux des rimeurs qui les ont suivis jusqu'au règne de Louis XIV. C'étoit affecter d'imposer de nouvelles entraves à l'imagination déjà suffisamment resserrée par la contrainte du vers, et chercher un mérite imaginaire dans des difficultés qu'on regarde aujourd'hui, et avec raison comme puériles.

On se servoit aussi dans la cabale des lettres d'un mot pour en faire les initiales d'autant de mots différens; et St.-Jérôme dit que David employa contre Seméi, un terme dont chaque lettre signifioit un nouveau terme injurieux, ce qui revient à nos *acrostiches*.

(*M. l'abbé* MALLET.)

ACTE.

PARTIE d'un poëme dramatique, séparée d'une autre partie par un intermède.

L'*acte* est une partie considérable de l'action dramatique, à la fin de laquelle tous les acteurs quittent la scène. La nature de l'action n'exige pas nécessairement qu'elle soit interrompue, ni que le lieu où elle se passe reste vide pendant un certain temps. On ne sauroit donc déterminer, ni les *actes* en eux-mêmes, ni leur nombre par l'essence du drame. Il est probable que les *actes* tirent leur origine d'une cause purement accidentelle. S'il est vrai qu'originairement les spectacles dramatiques n'étoient que des chœurs, et que dans la suite on introduisit une action entre ces chœurs, comme Aristote et presque tous les anciens l'ont dit; il en faut conclure que les chœurs étoient l'essentiel du spectacle, et que l'action n'en étoit que l'accessoire: de-là vient qu'on nommoit épisodes tout ce qui se disoit sur la scène dans l'intervalle des chœurs. C'est donc de-là qu'il faut dériver l'origine de la division du drame en divers *actes*. Il est vrai que les anciens auteurs, en rapportant cette circonstance, ne l'affirment positivement que de la tragédie; mais il est néanmoins probable qu'elle est encore vraie relativement à la comédie. Ce genre avoit originairement aussi des chœurs; on les supprima dans la suite, parce qu'on s'apperçut que les spectateurs, ennuyés d'une trop longue interruption, sortoient du spectacle pendant les chœurs. On leur substitua un simple entr'*acte*; mais cet intervalle oisif entre les *actes* fut enfin aussi aboli; delà vient que dans les comédies latines, les *actes* se succèdent immédiatement, et qu'il est souvent mal aisé de les distinguer.

Ce seroit donc en vain qu'on se tourmenteroit à chercher, dans la nature même du drame, le fondement de la fameuse règle d'Horace, qui exige cinq *actes*, ni plus ni moins, pour chaque pièce de théâtre. C'étoit assez la méthode des anciens, comme on peut l'observer dans plus d'une occasion, d'établir pour règle invariable, ce que les premiers inventeurs n'avoient adopté que par accident. Toutes les pièces dramatiques des anciens sont effectivement de cinq *actes*. Dans les tragédies, il y a constamment un intervalle d'un *acte* à l'autre,

qui étoit rempli par les chants du chœur. Cet intervalle manque dans quelques comédies latines. On dansoit au commencement dans les entr'*actes* des pièces comiques; mais cet usage n'a pas toujours été observé. La différence essentielle entre la pratique des anciens et la nôtre à cet égard, est que chez eux l'action n'avançoit que peu ou point, durant l'intervalle d'un *acte* à l'autre. Pour l'ordinaire, l'*acte* suivant, dans les pièces anciennes, reprend l'action au même point où le précédent l'avoit laissée. On a des tragédies qui ne contiendroient manifestement qu'un *acte*, si l'on en retranchoit les chœurs. Chez les modernes, au contraire, il se passe bien des événemens derrière la scène pendant l'entr'*acte*.

Cet usage n'étoit cependant pas entièrement inconnu aux anciens, et l'on en trouve des exemples dans les suppliantes d'Europe: Thésée convoque le peuple d'Athènes, entre le second et le troisième *actes*, et l'on forme dans cette assemblée la résolution de faire la guerre aux Thébains, au cas que ceux-ci refusent de laisser enlever les corps des Argiens qui avoient été tués et qu'on vouloit ensevelir.

Sans insister sur l'usage de diviser le drame en trois ou en cinq *actes*, on peut alléguer diverses raisons de la nécessité et de l'utilité des *actes*. Il faut considérer d'abord, qu'une représentation suivie, dès qu'elle est un peu longue, peut fatiguer le spectateur. Or, comme il est essentiel que l'attention ne se relâche point, on doit aussi recourir à des moyens artificiels de la soutenir dans toute sa vivacité; c'est ce qu'une petite interruption peut produire, d'autant mieux que chaque entr'*acte*, sur-tout quand l'*acte* a fini par un nœud embrouillé, forme une suspension dont l'effet est de réveiller et d'exciter l'attention du spectateur.

Ensuite le but des spectacles exige que le spectateur ait de loin en loin le temps de rassembler sous un point de vue général tout ce qu'il a déjà vu, et de réfléchir sur chaque partie de l'action qui a précédé. L'entr'*acte* lui en fournit l'occasion. Les chœurs des Grecs servoient à ce double usage; et l'on s'apperçoit clairement que la plupart ont été composés dans cette vue, ce sont des repos qui servent à arranger et à affermir les impressions reçues; aussi rien de plus mal imaginé que de remplir ces intervalles par des danses ou des concerts de musique, qui ne sont propres qu'à distraire l'attention.

Dans certains cas enfin, l'interruption est nécessaire à l'action du drame. Il arrive souvent que le poëte est obligé de faire paroître un personnage sur la scene, qui doit y venir seul; dans ce cas, il faut qu'il y ait eu une interruption de scènes. D'un autre côté, si l'acteur qui est resté seul au théâtre, est obligé de quitter la scène, pour que l'action puisse avancer; lorsqu'il est question, par exemple, d'aller prendre ailleurs quelqu'éclaircissement indispensable, la scène se trouve nécessairement vide. Quelquefois encore le progrès de l'action dépend des choses qui ne peuvent point être mises sur la scène; en ce cas-là l'interruption devient inévitable. Le dénouement de la tragédie des sept capitaines devant Thèbes, dépend, par exemple, du combat entre les deux frères ennemis; après que tout a été amené jusqu'à ce point, il faut de nécessité que l'action reste suspendue jusqu'à la fin du combat. Si le poëte avoit voulu remplir cet intervalle, par des dialogues sur quelques lieux communs de morale, comme on en trouve dans des pièces modernes, il auroit ennuyé.

C'est de ces considérations que le poëte dramatique doit tirer la distribution de ses *actes*. L'action doit toujours être interrompue, de manière que la suspension soit fondée sur l'un ou l'autre des motifs que nous venons d'énoncer. La nature n'avoue point la règle arbitraire, et l'usage établi chez quelques modernes de faire tous les *actes* d'une étendue à-peu-près égale. Les anciens n'y ont jamais songé. Un même drame, chez eux, contient des *actes* fort longs et des *actes* très-courts.

Quoique le nombre de cinq soit généralement celui des *actes* chez les anciens, on ne péchera contre aucune règle bien établie, si, dans la disposition d'une pièce de théâtre, on réduit les *actes* à un moindre nombre.

Vossius, en marquant la division d'une pièce de théâtre en cinq *actes*, nous dit que dans le premier on expose, que dans le second on développe l'intrigue, que le troisième doit être rempli d'incidens qui forment le nœud, que le quatrième prépare les moyens du dénouement, auquel le cinquième doit être uniquement employé.

Et si la fable est telle, qu'une scène l'expose, et qu'un

mot la dénoue, comme il arrive quelquefois; que devient la division de Vossius?

Quelle est la tragédie, la comédie bien composée, dont le nœud ne commence qu'au troisième *acte*, et dont le cinquième *acte*, en entier, soit employé à dénouer?

Le nœud est la partie de l'intrigue qui doit occuper le plus d'espace. C'est comme un labyrinthe, dont l'exposition fait l'entrée, et le dénouement la sortie.

Les poëtes habiles dont leur art commencent le nœud le plutôt possible, et le prolongent de même, en le serrant de plus en plus.

Avant la fin du premier *acte* de l'Iphigénie en Aulide, la situation a changé deux fois, en devenant toujours plus tragique :

> Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir. . . .
> Et si ma fille vient, je consens qu'on l'immole . . .
> Je cède, et laisse aux dieux opprimer l'innocence. . . .

Iphigénie est arrivée, Achille demande sa main, et Calchas demande son sang : Voilà déjà le nœud formé. C'est le modèle des gradations que le péril, le malheur, la crainte, la pitié, l'intrigue, en un mot, doit avoir.

En effet, qu'est-ce qu'un *acte*? Son nom l'exprime : un degré, un pas de l'action. C'est par cette division de l'action totale en degrés que doit commencer le travail du poëte, soit dans la tragédie, soit dans la comédie, lorsqu'il en médite le plan?

Il s'agit, par exemple, de démasquer Tartuffe, ou de le voir maître de la maison, diviser le fils et le père, dépouiller l'un, amener l'autre à lui donner tout son bien et la main de sa fille. Que fait Molière dans son premier *acte*? Il met sous nos yeux le tableau de cet intérieur domestique. L'ascendant que Tartuffe a sur l'esprit d'Orgon, la prévention aveugle de celui-ci et de sa sœur en faveur d'un fourbe hypocrite, et la mauvaise opinion qu'a de lui tout le reste de la famille, se manifestent dès la première scène; le combat s'engage, l'action commence avec chaleur.

Dès le second *acte*, après avoir tiré de la bouche d'Orgon lui-même, l'aveu de son aveuglement pour le fourbe qui le détache de ses enfans et de sa femme, et qui, d'un homme

foible et bon, fait un homme dénaturé, Molière lui fait déclarer que Tartuffe est l'époux qu'il destine à sa fille; celle-ci n'ose refuser, et de-là l'incident comique qui fait la querelle des deux amans.

Dans le troisième *acte*, au moment que Damis croit pouvoir confondre Tartuffe, et que l'on touche au dénouement, l'adresse du fourbe et la simplicité d'Orgon resserrent le nœud de l'intrigue, et l'intérêt redouble par la résolution que vient de prendre Orgon, pour punir ses enfans, de donner son bien à Tartuffe.

Dans le quatrième *acte*, Tartuffe est enfin démasqué et confondu aux yeux d'Orgon; mais tout-à-coup le fourbe s'arme contre son bienfaiteur des bienfaits même qu'il en a reçus; et par ses menaces, fondées sur un abus de confiance, il met l'alarme dans la maison.

Dans le cinquième *acte*, le trouble et l'inquiétude augmentent jusqu'au moment de la révolution; et s'il y a quelque chose à desirer, c'est un peu moins de négligence dans les détails des dernières scènes, et un peu plus de développement et de vraisemblance dans les moyens.

Les misérables critiques, en déprimant le dénouement du Tartuffe, ne cessent de rappeler ce vers:

Remettez-vous, Monsieur, d'une alarme si chaude.

Et ils oublient qu'ils parlent avec dérision du chef-d'œuvre du théâtre comique, d'une pièce à laquelle tous les siècles n'ont rien à comparer, et qui sera peut-être trois mille ans sans rival, comme elle a été sans modèle.

L'analyse de cette pièce, relativement aux progrès de l'action, suffit pour indiquer les degrés qu'on doit pratiquer d'*acte* en *acte* et de scène en scène. Si l'action se repose deux scènes de suite dans le même point, elle se refroidit. Il faut qu'elle chemine comme l'aiguille d'une pendule. Le dialogue marque les secondes; les scènes marquent les minutes, les *actes* répondent aux heures. C'est pour n'avoir pas observé ce progrès sensible et continu, que l'on s'est si souvent trouvé à froid. On espère remplir les vides par des détails ingénieux; mais l'intérêt languit, et l'on peut dire de l'intérêt ce qu'un poëte célèbre a dit de l'ame:

Que c'est un feu qu'il faut nourrir,
Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.

L'usage établi de donner cinq *actes* à la tragédie, n'est ni assez fondé pour faire loi, ni assez dénué de raison pour être banni du théâtre. Quand le sujet peut les fournir, cinq *actes* donnent à l'action une étendue avantageuse; de grands événemens y trouvent place; de grands intérêts et de grands caractères s'y développent en liberté; les situations s'amènent, les incidens s'annoncent, les sentimens n'ont rien de brusque et de heurté, le mouvement des passions a tout le temps de s'accélérer, et l'intérêt de croître jusqu'au dernier degré de pathétique et de chaleur. On a éprouvé que l'ame des spectateurs peut suffire à l'attention, à l'illusion, à l'émotion que produit un spectacle de cette durée; et si l'action de la comédie semble très-bien s'accommoder de la division en trois *actes*, l'action de la tragédie semble préférer la division en cinq *actes*, à cause de sa majesté, et des vastes ressorts qu'elle veut pouvoir faire agir.

Mais le sujet peut être naturellement tel que, ne donnant lieu qu'à deux ou trois repos, il ne soit susceptible aussi que de deux ou trois situations assez fortes pour établir les degrés de l'action: alors faut-il abandonner ce sujet, s'il est pathétique, intéressant et fécond en beautés? ou faut-il le charger d'incidens et de scènes épisodiques? Ni l'un ni l'autre. Il faut donner à l'action sa juste étendue, suivre la loi de la nature, préférable à celle de l'art; et le public qui se plaindroit qu'on s'est éloigné de l'usage, seroit le tyran du génie, et l'ennemi de ses propres plaisirs.

Il en est de même de la division en deux *actes* pour de petites comédies: elle n'est pas bien favorable; mais la nature du sujet, heureux d'ailleurs, peut l'exiger; et rien de ce qui peut plaire ne doit être interdit aux arts.

Eschyle, l'inventeur de la tragédie, avoit négligé de la diviser en *actes*: il y a bien dans ses pièces des intervalles occupés par le chœur, mais sans divisions symmétriques; et lorsqu'on a voulu y en mettre, on a coupé l'action dans des endroits où évidemment elle étoit continue, comme du quatrième au cinquième *acte* de Prométhée. Dans la suite les poëtes grecs se sont prescrit la division en cinq *actes*;

mais on voit que les intermèdes étoient occupés par le chœur; et si l'on baissoit la toile à la fin des actes, ce n'étoit guère que dans les cas où le changement de lieu exigeoit un changement de décoration.

Pendant les intervalles qui se rencontrent entre les *actes*, le théâtre reste vacant, et il ne se passe aucune action sous les yeux des spectateurs; mais on suppose qu'il s'en passe hors de la portée de leur vue quelqu'une relative à la pièce, et dont les *actes* suivans les informeront.

Quant à la durée, il suffit qu'il n'y ait pas d'un *acte* à l'autre une inégalité trop sensible; et l'étendue de chacun se trouve ainsi proportionnée à celle de la pièce, qui chez nous peut aller de douze à dix-huit cents vers.

En musique, l'*acte* est la partie d'un opéra séparée d'une autre dans la représentation, par un espace appelé entre-*acte*.

L'unité de temps et de lieu doit être aussi rigoureusement observée dans un *acte* d'opéra, que dans une tragédie entière du genre ordinaire, et même plus, à certains égards; car le poëte ne doit point donner à un *acte* d'opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut supposer que ce qui se passe sous nos yeux dure plus long-temps que nous ne le voyons durer en effet: mais il dépend du musicien de précipiter ou ralentir l'action jusqu'à un certain point, pour augmenter la vraisemblance ou l'intérêt; liberté qui l'oblige à bien étudier la gradation des passions théâtrales, le temps qu'il faut pour les développer, celui où le progrès est au plus haut point, où il convient de s'arrêter, pour prévenir l'inattention, la langueur, l'épuisement du spectateur. Il n'est pas non plus permis de changer de décoration, et de faire sauter le théâtre d'un lieu à un autre au milieu d'un *acte*, même dans le genre merveilleux, parce qu'un pareil saut choque la raison, la vraisemblance, et détruit l'illusion, que la première loi du théâtre est de favoriser en tout. Quand donc l'action est interrompue par de tels changemens, le musicien ne peut savoir ici comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de son orchestre pendant qu'ils durent, à moins que d'y représenter le même chaos qui règne alors sur la scène.

Quelquefois le premier *acte* d'un opéra ne tient point à

l'action principale, et ne lui sert que d'introduction, alors il s'appelle prologue. Comme le prologue ne fait pas partie de la pièce, on ne le compte point dans le nombre des *actes* qu'elle contient, et qui est souvent de cinq dans les opéras français, mais toujours de trois dans les italiens.

(*M. Marmontel.*)

ACTEUR.

Acteur se dit de tout homme qui agit.

Acteur, en parlant du théâtre, signifie un homme qui joue un rôle dans une pièce, qui y représente quelque personnage ou caractère. Les femmes se nomment *actrices*, et tous sont compris sous le nom général d'*acteurs*.

Le drame originairement ne consistoit qu'en un simple chœur qui chantoit des hymnes en l'honneur de Bacchus, de sorte que les premiers *acteurs* n'étoient que des chanteurs et des musiciens.

Thespis fut le premier qui, à ce chœur très-informe, mêla, pour le soulager, un déclamateur qui récitoit quelqu'autre aventure héroïque ou comique. Eschyle, à qui ce personnage seul parut ennuyeux, tenta d'en introduire un second, et convertit les anciens récits en dialogues. Avant lui, les *acteurs* barbouillés de lie, et traînés sur un tombereau, amusoient les passans : il donna la première idée des théâtres, et à ces *acteurs* des habillemens plus majestueux, et une chaussure avantageuse, qu'on nomme brodequins ou cothurne.

Sophocle ajouta un troisième *acteur*, et les Grecs se bornèrent à ce nombre ; c'est-à-dire, qu'on regarda comme une règle du poëme dramatique de n'admettre jamais sur la scène plus de trois interlocuteurs à la fois : règle qu'Horace a exprimée dans ce vers,

Nec quarta loqui personna laboret.

ce qui n'empêchoit pas que les troupes de comédiens ne fussent plus nombreuses : mais, selon Vossius, le nombre de tous les *acteurs* nécessaires dans une pièce, ne devoit pas excéder celui de quatorze. Avant l'ouverture de la pièce, on les nommoit en plein théâtre, et l'on avertissoit du rôle que chacun d'eux avoit à remplir. Les modernes ont quelquefois mis sur le théâtre un plus grand nombre d'*acteurs* pour augmenter l'intérêt par la variété des personnages : mais il en a souvent résulté de la confusion dans la conduite de la pièce.

Horace parle d'une espèce d'*acteurs* secondaires en usage de son temps, et dont le rôle consistoit à imiter les *acteurs* du premier ordre, et a donner à ceux-ci le plus de lustre qu'ils pouvoient en contrefaisant les nains. Au reste, on sait peu quelles étoient leurs fonctions.

Les anciens *acteurs* déclamoient sous le masque, et étoient obligés de pousser extrêmement leur voix pour se faire entendre à un peuple innombrable qui remplissoit les amphithéâtres : ils étoient accompagnés d'un joueur de flûte qui préludoit, leur donnoit le ton, et jouoit pendant qu'ils déclamoient.

Autant les *acteurs* étoient en honneur à Athènes, où on les chargeoit quelquefois d'ambassades et de négociations, autant étoient-ils méprisés à Rome : non - seulement ils n'avoient pas rang parmi les citoyens, mais même lorsque quelque citoyen montoit sur le théâtre, il étoit chassé de sa tribu, et privé du droit de suffrage par les censeurs. C'est ce que dit précisément Scipion dans Cicéron ; et l'exemple de Roscius dont ce dernier faisoit tant de cas, ne prouve point le contraire. L'orateur estime à la vérité les talens du comédien, mais il fait encore plus de cas de ses vertus, qui le distinguoient tellement de ceux de sa profession, qu'elles sembloient devoir l'exclure du théâtre. Nous avons, à cet égard, à-peu-près les mêmes idées que les Romains : et les anglais paroissent avoir en partie adopté celles des Grecs.

(*M. l'abbé* MALLET.)

En fait de musique on appelle *acteur* ou *actrice* le chanteur ou chanteuse, qui fait un rôle dans la représentation d'un opéra. Outre toutes les qualités qui doivent lui être communes avec l'*acteur* dramatique, il doit en avoir beaucoup de particulières pour réussir dans son art, ainsi il ne suffit pas qu'il ait un bel organe pour la parole, s'il ne l'a tout aussi beau pour le chant ; car il n'y pas une telle liaison entre la voix parlante et la voix chantante, que la beauté de l'une suppose toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un *acteur* le défaut de quelque qualité qu'il a pu se flatter d'acquérir, on ne peut lui pardonner d'ôser se destiner au théâtre, destitué des qualités naturelles qui y sont nécessaires ; telles entr'autres que la voix dans un chanteur. Mais par ce mot voix, j'entends moins la force du timbre que

l'étendue, la justesse et la flexibilité. Je pense qu'un théâtre dont l'objet est d'émouvoir les cœurs par les chants, doit être interdit à ces voix dures et bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles, et que quelque peu de voix que puisse avoir un *acteur*, s'il l'a juste, touchante, facile et suffisamment étendue, il en a tout autant qu'il faut : il saura toujours bien se faire entendre s'il sait se faire écouter.

Avec une voix convenable, l'*acteur* doit l'avoir cultivée par l'art, et quand sa voix n'en auroit pas besoin, il en auroit besoin lui-même pour saisir et rendre avec intelligence la partie musicale de ses rôles. Rien n'est plus insupportable et plus dégoûtant que de voir un héros dans les transports des passions les plus vives, contraint et gêné dans son rôle, peiner et s'assujettir en écolier qui répète mal sa leçon, montrer au lieu des combats de l'amour et de la vertu, ceux d'un mauvais chanteur avec la mesure et l'orchestre, et plus incertain sur le ton que sur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grâce sans facilité, et l'*acteur* dont le rôle lui coûte, ne le rendra jamais bien.

Il ne suffit pas à l'*acteur* d'opéra d'être un excellent chanteur, s'il n'est encore un excellent pantomime, car il ne doit pas seulement faire sentir ce qu'il dit lui-même, mais aussi ce qu'il laisse dire à la symphonie. L'orchestre ne rend pas un sentiment qui ne doive sortir de son ame ; ses pas, ses regards, son geste, tout doit s'accorder sans cesse avec la musique, sans pourtant qu'il paroisse y songer, il doit intéresser toujours, même en gardant le silence, et quoiqu'occupé d'un rôle difficile, s'il laisse un instant oublier le personnage pour s'occuper du chanteur, ce n'est qu'un musicien sur la scène, il n'est plus *acteur*. Tel excelle dans les autres parties qui s'est fait siffler pour avoir négligé celle-ci ; il n'y a point d'*acteur* à qui l'on ne puisse à cet égard donner le célèbre Chassé pour modèle ; cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui, et s'efforçant toujours d'y exceller, s'est ainsi mis lui-même fort au-dessus de ses confrères : *acteur* unique et homme estimable, il laissera l'admiration et le regret de ses talens aux amateurs de l'opéra et un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens.

(*M. J. J. Rousseau.*)

ACTION.

ACTION en matière d'éloquence, se dit de tout l'extérieur de l'orateur, de sa contenance, de sa voix, de son geste, qu'il doit assortir au sujet qu'il traite.

L'*action;* dit, Cicéron, est pour ainsi dire l'éloquence du corps, elle a deux parties, la voix et le geste. L'une frappe l'oreille, l'autre les yeux; deux sens dit Quintilien, par lesquels nous faisons passer nos sentimens et nos passions dans l'ame des auditeurs. Chaque passion a un ton de voix, un air, un geste qui lui sont propres; il en est de même des pensées, le même ton ne convient pas à toutes les expressions qui servent à les rendre.

Les anciens entendoient la même chose par prononciation, à laquelle Démosthène donnoit le premier, le second et le troisième rang dans l'éloquence, c'est-à-dire, pour réduire sa pensée à sa juste valeur, qu'un discours médiocre soutenu de toutes les forces et de toutes les grâces de l'*action* fera plus d'effet que le plus éloquent discours qui sera dépourvu de ce charme puissant.

La première chose qu'il faut observer, c'est d'avoir la tête droite, comme Cicéron le recommande. La tête trop élevée donne un air d'arrogance; si elle est baissée ou négligemment penchée, c'est une marque de timidité ou d'indolence. La prudence la mettra dans sa véritable situation. Le visage est ce qui domine le plus dans l'*action*. Il n'y a, dit Quintilien, point de mouvemens ni de passions qu'il n'exprime, il menace, il caresse, il supplie, il est triste, il est gai: il est humble, il marque la fierté, il fait entendre une infinité de choses. Notre ame se manifeste aussi par les yeux. La joie leur donne de l'éclat; la tristesse les couvre d'une espèce de nuage: ils sont vifs, étincelans dans l'indignation, baissés dans la honte, tendres et baignés de larmes dans la pitié.

Au reste, l'*action* des anciens étoit beaucoup plus véhémente que celle de nos orateurs. Cléon, général athénien, qui avoit une sorte d'éloquence impétueuse, fut le premier chez les Grecs qui donna l'exemple d'aller et de venir sur la tribune en harangant. Il y avoit à Rome des orateurs qui avoient

ce

ce défaut ; ce qui faisoit demander par un certain Virgilius à un rhéteur qui se promenoit de la sorte, combien de milles il avoit parcouru en déclamant en Italie. Les prédicateurs tiennent encore quelque chose de cette coutume. L'*action* des nôtres, quoique plus modérée que celle des italiens, est infiniment plus vive que celle des anglais, dont les sermons se réduisent à lire froidement une dissertation théologique sur quelque point de l'écriture, sans aucun mouvement.

L'*action* finale d'un poëme est un événement à produire ; l'*action* continue est le combat des causes et des obstacles qui tendent réciproquement, les unes à produire l'événement, et les autres à l'empêcher, ou à produire eux-mêmes un événement contraire.

Dans la tragédie de Britannicus, la mort de ce prince est l'*action* finale. La jalousie de Néron, son mauvais naturel, sa passion pour Junie, la scélératesse de Narcisse en sont les causes. La vertu de Burrhus, l'autorité d'Agrippine, un reste de respect pour elle, et de crainte pour les romains, l'horreur d'un premier crime, en sont les obstacles ; et le combat se passe dans l'ame de Néron.

Ainsi l'*action* d'un poëme peut se considérer comme une sorte de problême, dont le dénouement fait la solution.

Dans ce problême, tantôt l'alternative se réduit à réussir ou à manquer l'entreprise ; comme dans l Énéide, tantôt le sort est en balance entre deux événemens, tous les deux funestes, comme dans l'Œdipe, ou l'un heureux, et l'autre malheureux, comme dans l'Odissée et l'Iphigénie en Tauride. Ceci demande a être développé.

Les troyens s'établiront-ils ou ne s'établiront-ils pas en Italie ? Voilà le problême de l'Enéide. On voit que du côté d'Énée, le mauvais succès se réduit à abandonner un pays qui n'est pas le sien La destinée des troyens ne seroit pas remplie, Rome ne seroit pas fondée ; mais ce malheur n'a jamais pu intéresser vivement que les romains. La situation du côté de Turnus, est d'un intérêt plus universel et plus fort ; il s'agit pour lui, de vaincre ou de périr, ou de subir la honte de se voir enlever sa femme et les états de son beau-père : aussi les vœux sont-ils en faveur de Turnus.

Dans l'Odissée, il ne s'agit pas seulement qu'Ulysse retourne à Itaque, ou qu'il périsse dans ses voyages, ou qu'il

soit retenu dans l'isle de Circé, ou dans celle de Calypso, cet intérêt, personnel à un héros froidement sage, nous toucheroit foiblement. Mais son fils, jeune encore, est sous le glaive; sa femme est exposée aux violences des prétendans; son père est au bord du tombeau, incapable de s'opposer à leur criminelle insolence, son isle est dévastée, son palais saccagé, son peuple et sa famille en proie à des tyrans. Si Ulysse revient, il peut tout sauver; tout est perdu, s'il ne revient pas: Voilà tous les grands intérêts du cœur humain réunis en un seul; et c'est le plus parfait modèle de l'action dans l'épopée.

Dans l'Iphigénie en Tauride, Oreste poursuivi par les furies, en sera-t-il délivré ou non? Sera-t-il reconnu par sa sœur avant d'être immolé? ou l'immolera-t-elle avant de le connoître? Enlevera-t-il la statue de Diane, ou sera-t-il égorgé au pied de ses autels? L'événement peut être heureux, ou malheureux, et plus l'alternative en est pressante, plus elle est susceptible des grands mouvemens de la crainte et de la pitié.

Dans l'Œdipe, la peste achevera-t-elle de désoler les états de Laïus; ou le meurtrier de ce roi sera-t-il reconnu dans son fils et dans le mari de sa femme? Voilà les deux extrémités les plus effroyables, et l'alternative la plus tragique qu'il soit possible d'imaginer. Le défaut de cette fable, s'il y en a un, c'est de ne laisser voir aucun milieu entre ces deux malheurs extrêmes, et de ne pas permettre à l'espérance de se mêler avec la terreur.

Je laisse à balancer les avantages de cette fable terrible et touchante d'un bout à l'autre, sans aucune espèce de soulagement pour l'ame des spectateurs, avec la fable de l'Iphigénie en Tauride, ou quelques rayons incertains d'une espérance consolante brillent par intervalle, et laissent entrevoir une ressource dans les malheurs et les dangers dont on frémit; je veux seulement faire voir que tout se réduit à ces deux problèmes, l'un simple, et l'autre compliqué. Celui ci en faisant passer l'ame des spectateurs par de continuelles viscissitudes, varie sans cesse les mouvemens de la terreur et de la pitié; l'autre les soutient et les presse, en faisant faire à l'intérêt le même progrès qu'au malheur.

De cette définition de l'*action*, considérée comme un pro-

blême, il suit d'abord qu'il est de son essence d'être douteuse et incertaine, et de l'être jusqu'à la fin; car si l'*action* est telle qu'il n'y ait pas deux façons de la terminer, et que l'événement qui se présente naturellement à la prévoyance des spectateurs, soit le seul moralement possible, il n'y a plus d'alternative, et par conséquent plus de balancement entre la crainte et l'espérance : tout se passe comme on l'a prévu; et s'il arrive une révolution, ou elle a besoin d'une cause surnaturelle, comme dans le Philoctète de Sophocle, ou elle manque de vraisemblance, comme dans le Cid. C'est un effort de l'art qu'on n'a pas assez admiré dans le Télémaque, d'avoir par la seule force de l'éloquence d'Ulisse, rendu naturel et vraisemblable le retour de Philoctète, que Sophocle avoit jugé lui-même impossible sans l'apparition d'Hercule. A l'égard du Cid; Corneille n'a su d'autre moyen d'en terminer l'intrigue, que de ne pas la dénouer.

D'un autre côté, si dans les possibles, l'*action* avoit deux issues, mais que par la mal-adresse du poëte, et la prévoyance des spectateurs, le problême fut résolu dans leur opinion avant le dénouement, il n'y auroit plus d'inquiétude, et il ne faut pas croire que l'art de rendre l'événement douteux, et de laisser le spectateur dans le doute, ne soit utile qu'une fois. L'illusion théâtrale consiste à faire oublier ce qu'on fait, pour ne penser qu'à ce qu'on voit. J'ai lu Corneille, je sais par cœur le cinquième acte de Rodogune; mais j'en oublie le dénouement; et à mesure que la coupe empoisonnée approche des lèvres d'Antiochus, je frémis, comme si je ne savois pas que Timagène arrive. Ayez seulement soin que, dans l'*action* même, rien ne trahisse le secret de la dernière révolution: j'aurai beau le savoir d'ailleurs, je me le dissimulerai, pour me laisser jouir du plaisir d'être ému; effet inexplicable, et pourtant bien réel, de l'illusion théâtrale. Mais autant la solution doit être cachée, autant les termes opposés où l'action doit aboutir, doivent être marqués et mis en évidence. Je n'en excepte qu'une sorte de fable : c'est lorsqu'entre deux malheurs, dont il semble que l'un ou l'autre doivent arriver inévitablement, il y a pourtant un moyen de les éviter tous les deux; et qu'on a dessein de tirer par cette heureuse révolution les personnages intéressans du double péril qui les presse. Ce moyen doit

être caché comme l'issue du labyrinte : mais tout ce qu'il y a de funeste à craindre, doit être connu, et le plutôt possible. Que, dès le premier acte d'Œdipe, par exemple, le spectateur fut instruit qu'Œdipe est l'assassin de son père et le mari de sa mère, dès ce moment, tous les efforts de ce malheureux prince, pour découvrir le meurtrier de Laïus, feroient frémir; et l'approche des incidens, qui ameneroient les reconnoissances, rempliroit les esprits de compassion et de terreur. On peut rendre raison par là de ce qui arrive assez souvent, qu'une pièce fait plus d'impression la seconde fois que la première.

De notre définition, il suit encore que plus les événemens exposés sont extrêmes, plus l'alternative de l'un à l'autre a d'importance et d'intérêt, si, d'un côté il y va de l'excès du bonheur, et de l'autre de l'excès du malheur, comme dans l'Iphigénie en Tauride, et dans la Mérope, la solution du problême est bien plus intéressante, que lorsqu'il ne s'agit que d'un malheur peu sensible, ou d'un bonheur foiblement souhaité. Par exemple, dans Polieucte, supposons que Pauline fut passionnément amoureuse de son époux, le problême seroit bien plus terrible, et la situation de Pauline bien plus cruelle et plus touchante. Corneille, en la faisant amoureuse de Severe, a évidemment préféré l'intérêt de l'admiration à celui de la terreur et de la pitié; en quoi il a obéi a son génie et composé une fable plus étonnante et moins tragique.

Dans la comédie, même alternative; l'intérêt consiste, 1° à faire souhaiter que le ridicule puni par lui-même, soit à la fin livré à la risée et au mépris; 2° à faire naître une curiosité inquiète, et une vive impatience de voir par quel moyen ce qu'on souhaite arrivera. L'avare épousera-t-il Marie-Anne, ou la cédera-t-il à son fils? Tartuffe sera-t-il confondu aux yeux d'Orgon, ou jouira-t-il de sa fourberie? Voilà le problême à résoudre. Au lieu du trouble et du danger qui règne dans la tragédie, c'est l'agitation des querelles domestiques; au lieu des revers, ce sont les méprises; au lieu du pathétique, c'est le ridicule; mais le combat des intérêts, le choc des incidens est le même dans les deux genres, pour amener en sens contraire deux événemens opposés. Observons seulement que, dans le comique, si le

malheur est grave, il ne doit être craint que par les personnages; les spectateurs doivent au moins se douter qu'il n'en sera rien. C'est une différence essentielle entre les deux genres, et peut être le seul artifice qui manque à l'intrigue du Tartuffe dont le dénouement n'eut rien perdu à être un peu plus annoncé.

L'intérêt du poëte, en effet, n'est pas, dans le comique, de tenir les spectateurs en peine, mais bien les personnages; car il s'agit de divertir les témoins aux dépens des acteurs; et à moins d'être de la confidence, il n'est guère possible de se divertir d'une situation aussi désolante que celle qui précède la révolution du cinquième acte du Tartuffe. Peut-être Molière a-t-il voulu que le spectateur, saisi de crainte, fut sérieusement indigné contre le fourbe hypocrite : mais ce trait de force, placé dans une pièce où le vice le plus odieux est démasqué, ne tire point à conséquence; et en général, dans le vrai comique, un danger qui feroit frémir, s'il étoit réel, ne doit pas être sérieux, il faut au moins laisser prévoir que celui qui en est menacé, en sera quitte pour la peur.

Si la définition que je viens de donner de l'*action*, soit épique, soit dramatique, est juste, comme je le crois, on a eu tort de dire que l'*action* du poëme de Lucain manque d'unité; on a eu plus grand tort de dire que les poëmes d'Homère n'ont que l'importance des personnages, et non pas celle de l'*action*.

Il n'y a pas de problême plus simple que celui-ci : A qui restera l'empire du monde? Sera-ce au parti de Pompée et du sénat? Sera-ce au parti de César? Or, dans le poëme de Pharsale, tout se réduit à cette alternative; et jamais *action* n'a tendu plus directement à son but. On a déjà vu qu'un modèle admirable de l'*action* épique, est le sujet de l'Odissée. Celui de l'Iliade est moins intéressant; mais par son influence, et comme événement, il est d'une extrême importance. La colère d'Achille va-t-elle sauver Troie, et forcer les Grecs à lever le siège, et à s'en retourner honteusement dans leur pays? ou, par quelque révolution imprévue, Achille appaisé et rendu à la Grèce, va-t-il précipiter la perte des Troyens et la vengeance des Atrides? Voilà le problême de l'Iliade; et la mort de Patrocle en est la solution.

Qu'est-ce donc qu'on a voulu dire, en reprochant à l'*action* de ce poëme, et à celle de l'Odissée, de manquer d'importance? Et qu'a-t-on voulu dire encore, en donnant pour des différences, entre l'*action* épique et l'*action* dramatique, ce qui convient également à toutes les deux? La solution des obstacles est, dit-on, ce qui fait le dénouement; et le dénouement peut se pratiquer de deux manières : ou par une reconnoissance, ou sans reconnoissance; ce qui n'a lieu que dans la tragédie : et pourquoi pas dans le poëme épique? Celui-ci, comme l'a très-bien vu Aristote, n'est que la tragédie en récit.

L'*action* de l'Epopée est, sans doute, un exemple, mais non pas un exemple à suivre; et comme celle de la tragédie, elle est, tantôt l'exemple du malheur attaché au crime, à l'imprudence, aux passions humaines; tantôt l'exemple des vertus, et du succès qui les couronne, ou de la gloire qui les suit.

L'Epopée est une tragédie, dont l'*action* se passe dans l'imagination du lecteur. Ainsi tout ce qui, dans la tragédie, est présent aux yeux, doit être présent à l'esprit dans l'Epopée. Le poëte est lui-même le décorateur et le machiniste; et non-seulement il doit retracer dans ses vers le lieu de la scène, mais le tableau, le mouvement, la pantomime de l'*action*, en un mot, tout ce qui tomberoit sous les sens, si le poëme étoit dramatique.

Il y a, sans doute, pour cette imitation en récit, du désavantage du côté de la chaleur et de la vérité; mais il y a de l'avantage du côté de la grandeur et de la magnificence du spectacle, du côté de l'étendue et de la durée de l'*action*; du côté de l'abondance et de la variété des incidens et des peintures.

Dans la tragédie, le lieu physique du spectacle oppose ses limites à l'essor de l'imagination, elle y est comme emprisonnée; dans le poëme épique la pensée du lecteur s'étend au gré du génie du poëte, et embrasse tout ce qu'il peint. Mille tableaux qui se succèdent dans les descriptions de Virgile, se succèdent aussi dans ma pensée; et en les lisant je les vois.

Le poëte épique, à cet égard, est bien plus heureux que le poëte tragique. Combien celui-ci ne se trouve-t-il pas

resserré sur le théâtre même le plus vaste, lorsqu'il se compare à son rival, qui n'a d'autres bornes que celles de la nature, qu'il franchit même quand il lui plaît.

Un autre avantage de l'épopée sur la tragédie, c'est l'espace de temps fictif qu'elle peut donner à son *action*. Dans un spectacle qui ne doit durer que deux ou trois heures; dans une intrigue, dont la chaleur doit sans cesse aller en croissant, parce qu'elle a pour mobile des passions sans relâche, et pour objet une émotion qu'il ne faut pas laisser languir, le temps fictif ne peut guère s'étendre avec vraisemblance au-delà d'une révolution du soleil. Mais le temps de l'épopée n'a de bornes que celles de son *action*, naturellement plus ou moins rapide, selon que le mouvement qui l'anime est plus violent ou plus doux. Voilà donc le génie du poëte épique en liberté, soit pour le temps, soit pour les lieux, tandis que celui du poëte tragique est à la gêne.

La tragédie est obligée de commencer dans le fort de l'*action*, et assez près du dénouement, pour laisser dans l'avant-scène tout ce qui suppose de longs intervalles. Son mouvement accéléré d'acte en acte, est si continu, si rapide; l'inquiétude qu'elle répand est si vive, et l'intérêt de la crainte et de la pitié si pressant, que ce qu'on appelle épisodes, c'est-à-dire, les circonstances et les moyens de l'*action*, s'y réduisent presque à l'étroit besoin, sans rien donner à l'agrément; au lieu que dans l'épopée, la chaîne de l'*action* étant plus longue, et le dessein plus étendu, les incidens que je regarde comme la trame du tissu de la fable, peuvent l'orner, et l'enrichir de mille couleurs différentes; faut-il, pour me faire entendre, une image plus sensible encore? La tragédie est un torrent qui brise ou franchit les obstacles; l'épopée est un fleuve majestueux qui suit sa pente, mais dont la course vagabonde se prolonge par mille détours. On voit donc que la tragédie l'emporte sur l'épopée par la rapidité, la chaleur, le pathétique de l'*action*; mais que l'épopée l'emporte sur la tragédie par la variété, la richesse, la grandeur et la majesté.

Tout sujet qui convient à l'épopée, doit convenir à la tragédie, c'est-à-dire, être capable d'exciter en nous l'inquiétude, la terreur et la pitié, car s'il n'étoit pas assez intéressant pour la scène, il le seroit encore bien moins pour

le récit, qui n'est jamais aussi animé. C'est dans ce sens-là qu'Aristote a dit que le fond des deux premiers poëmes étoit le même. « Il faut, dit-il, en parlant de l'épopée, en dresser » la fable, de manière qu'elle soit dramatique, et qu'elle » renferme une seule *action* qui soit entière, parfaite et » achevée Il y a, dit-il encore, autant de sortes d'épopées, » qu'il y a d'espèces de tragédies; car l'épopée peut être » simple ou implexe, morale ou pathétique : il ajoute que » l'épopée a les mêmes parties que la tragédie : car elle a » ses péripéties, ses reconnoissances, ses passions, d'où il » conclut que l'épopée ne diffère de la tragédie que par son » étendue et par la forme de ses vers : » et il en donne pour exemple, d'un côté le sujet de l'Odissée dénué de ses épisodes, et tel qu'Homère l'eût conçu s'il eût voulu le mettre au théâtre; de l'autre, celui d'Iphigénie en Tauride, avant d'être accommodé au théâtre, et tel qu'il dépendoit d'Euripide d'en faire un poëme épique, ou un poëme dramatique, à son choix.

En suivant son idée pour la développer, essayons de disposer le sujet d'Iphigénie, comme Euripide l'eut disposé lui-même s'il en eut voulu faire un poëme en récit.

Oreste couvert du sang de sa mère, et poursuivi par les Euménides, cherche un refuge dans le temple d'Apollon, de ce dieu qui l'a poussé au crime. Il embrasse son autel, l'implore, lui offre un sacrifice, et l'oracle intéressé lui ordonne pour expiation, d'aller enlever la statue de Diane profanée dans la Tauride.

Oreste prend congé d'Electre, il ne veut pas que Pilade le suive; Pilade ne veut point l'abandonner : ce jeune prince quitte un père accablé de vieillesse, dont il est l'appui, une mère tendre, dont il fait les délices, et qui tous deux l'encouragent, en le baignant de larmes, à suivre un ami malheureux. Oreste, présent à leurs adieux, se sent déchirer le cœur aux noms de fils, de père et de mère.

Il s'embarque avec son ami, et si le petit voyage d'Ulisse et d'Enée est traversé par tant d'obstacles, quelles ressources n'a pas ici le poëte pour varier celui d'Oreste? Qu'on s'imagine seulement qu'il parcourt la mer Egée, où son père, et tous les héros de la Grèce ont été si long-temps le jouet des ondes; qu'il la parcourt à la vue de Scyros, où l'on avoit caché

le jeune Achille; à la vue de Lemnos, où Philoctète avoit été abandonné; à la vue de Lesbos, où les Grecs avoient commencé de signaler leur vengeance; à la vue du rivage de Troie, dont la cendre fume encore; qu'il a l'Hellespont, la Propontide et l'Euxin à traverser, pour arriver dans la Tauride. Quelle carrière pour le génie du poëte!

Aux incidens naturels qui peuvent retarder tour à tour et favoriser l'entreprise d'Oreste, ajoutez la haine des dieux, ennemis du sang d'Agamemnon, la faveur des dieux qui le protègent, les furies attachées au pas d'Oreste, et qui viennent l'agiter toutes les fois qu'il veut s'oublier dans les plaisirs ou dans le repos. Tous ces agens surnaturels vont mêler à l'action du poëme un merveilleux déjà fondé sur la vérité relative, et adopté par l'opinion.

Cependant Thoas épouvanté par la voix des dieux, qui lui présage qu'un étranger lui arrachera le sceptre et la vie, Thoas ordonne que tous ceux que leur mauvais sort ou leur mauvais dessein amèneront dans la Tauride, soient immolés sur l'autel de Diane. Iphigénie en est la prêtresse; elle a horreur de ces sacrifices; et après avoir employé tout ce que l'humanité a de plus tendre et la religion de plus touchant pour fléchir l'ame du tyran: « Non, lui dit-elle, Diane n'est point » une divinité sanguinaire, et qui le sait mieux que moi! » Alors, elle lui raconte comment destinée elle-même à être immolée sur son autel, elle a été enlevée par cette divinité bienfaisante. « Jugez, conclut Iphigénie, si Diane se plairoit à voir » couler un sang qu'elle ne demande pas, puisqu'elle n'a pu voir » répandre le sang qu'elle avoit demandé par la voix même des » Oracles. » Le tyran persiste. Oreste et Pylade abordent dans ses états; ils sont arrêtés, conduits à l'autel; et le poëme est terminé par la tragédie d'Euripide, dont je n'ai fait jusqu'ici que développer l'avant-scène.

On voit par cet exemple que l'*action* de l'épopée n'est que l'*action* de la tragédie plus étendue et prise de plus loin.

Le Tasse ne pensoit pas ainsi. Il regarde le merveilleux comme la source du pathétique de l'épopée; et laissant à la tragédie la terreur et la pitié, il réduit le poëme héroïque à l'admiration, le plus froid des sentimens de l'ame. S'il eut mis sa théorie en pratique, son poëme n'auroit pas autant de charmes. Quelqu'admiration qu'inspire l'héroïsme,

quelque surprise que nous cause le merveilleux répandu dans les fables d'Homère, de Virgile et du Tasse lui-même, l'intérêt en seroit bien foible sans les épisodes terribles et touchans qui le raniment par intervalles; et ces poëtes l'ont si bien senti, qu'ils ont eu recours à chaque instant à quelque nouvelle scène tragique. Retranchez de l'Iliade les adieux d'Andromaque et d'Hector, la douleur d'Achille sur la mort de Patrocle; et son entrevue avec le vieux Priam; retranchez de l'Enéide les épisodes de Laocoon et de ses enfans, de Didon, de Marcellus, et d'Euriale et de Pallas; retranchez de la Jérusalem la mort de Dudon, celle de Clorinde, l'amour et la douleur d'Armide, et voyez ce que devient l'intérêt de l'*action* principale, réduite à l'admiration que peut causer le merveilleux des faits ou la beauté des caractères. On se lasse bientôt d'admirer des héros que l'on ne plaint pas : on ne se lasse jamais de plaindre des héros qu'on admire et qu'on aime. L'aliment de l'intérêt, soit épique, soit dramatique, est donc la crainte et la pitié. Il est vrai que la beauté des caractères y contribue, mais elle n'y suffit pas.

La règle la plus sûre dans le choix du sujet de l'épopée, est donc de le supposer au théâtre, et de voir l'effet qu'il y produiroit. S'il est vraiment tragique et théâtral, son intérêt se répandra sur les épisodes; au lieu que, s'il n'avoit rien de pathétique par lui-même, en vain les épisodes seroient intéressans, chacun d'eux ne communiqueroit à l'*action* qu'une chaleur accidentelle, qui s'éteindroit à chaque instant, et qu'on seroit obligé de ranimer sans cesse par quelqu'épisode nouveau.

C'est, direz-vous, donner à l'épopée des bornes trop étroites que de la réduire aux sujets tragiques. Mais l'on verra que sans compter la tragédie Grecque, celle, dis-je, où tout se conduit par la fatalité, j'en ai distingué trois genres, dans lesquels sont compris, je crois, tous les intérêts du cœur humain. Si ce n'est pas l'homme en proie à ses passions, ce sera l'innocence ou la vertu éprouvée par le malheur, ou poursuivie par le crime; ce sera la bonté mêlée de foiblesse, entourée des pièges du plaisir et du vice, et obligée d'immoler sans cesse de doux penchans à de tristes devoirs. Or, il y a peu de sujets intéressans qui ne reviennent à l'une de ces

trois situations, ou mieux encore à quelqu'une de celles qui résultent de leur mélange.

L'*action* de la tragédie doit être importante et mémorable ; de même et plus essentiellement encore celle de l'épopée. Or, cette importance consiste dans la grandeur des motifs, et dans l'utilité de l'exemple.

Mais il faut bien se souvenir que l'intérêt commun ne nous attache que par des affections personnelles ; et dans une *action* publique, quelqu'importante quelle soit, il est plus avantageux qu'on ne pense d'introduire quelquefois des épisodes pris dans la classe des hommes obscurs : leur simplicité noblement exprimée, a quelque chose de plus touchant que la dignité des mœurs héroïques. Qu'un héros fasse de grandes choses, on s'y attendoit, on n'en est point surpris. Mais que d'une ame vulgaire naisse des sentimens sublimes, la nature qui les produit seule, s'en applaudit davantage, et l'humanité se complaît dans ces exemples qui l'honorent.

Le moment le plus pathétique de la conjuration de Portugal, n'est pas celui où tout un peuple, armé dans un instant, se soulève et brise ses chaînes ; mais celui où une femme obscure paroît tout-à-coup, avec ses deux fils, au milieu de l'assemblée des conjurés, tire deux poignards de sous sa robe, les remet à ses deux enfans, et leur dit : « ne » me les rapportez que teints du sang des Espagnols. » Combien de traits plus courageux, plus honorables, plus touchans que ceux que consacre l'histoire, demeurent plongés dans l'oubli ! Et quel trésor pour la poésie, si elle avoit soin de les receuillir !

Indépendamment de ces exemples répandus dans l'épopée. l'*action* principale doit se terminer à une moralité, dont elle soit le développement ; et plus cette vérité morale aura de poids, plus la fable aura d'importance.

(*M. MARMONTEL.*)

Dans la variété d'objets que les beaux arts savent peindre, il n'y en a point de plus remarquable que l'homme, lorsque son activité est excitée par quelque sujet intéressant, l'artiste

qui sait pénétrer jusqu'au fond du cœur humain, et qui, à cet esprit d'observation, joint comme Homère, l'art de tout peindre des couleurs les plus vives, saura mettre sous nos yeux les hommes déployant leur activité, de manière que dans leur *action*, nous lisions distinctement leur génie, leur façon de penser, leur force, leur foiblesse, en un mot tout ce qui tient à leur caractère. C'est ainsi que, grâces aux talens d'Homère, nous connoissons aussi-bien les plus célèbres héros de la Grèce et de la Phrygie, que si nous avions vécu de leur temps, et que nous eussions été les témoins de leurs exploits. Entre tous les ouvrages de l'art, le premier rang est dû à ceux qui représentent l'homme en *action*. De-là vient que les deux grands critiques, Aristote, et Horace, s'attachent principalement aux ouvrages de ce genre, lorsqu'ils traitent de l'art poétique.

L'importance de ces ouvrages dépend en partie du caractère et du génie des personnes qu'on fait agir, et en partie aussi de l'*action* dans laquelle elles sont impliquées. Nous rapporterons ici quelques remarques sur la nature et les qualités de l'*action*, qui pourront donner lieu à des recherches ultérieures de la part de l'artiste.

La fable fournit le sujet de l'*action*. L'*action* elle-même est ce qui donne à la fable une existence réelle. La fable qui fait le sujet de l'Iliade, peut être énoncée en deux mots : « Pendant le siège de Troie, la dissension s'élève entre » Agamemnon et Achille, avec tant d'aigreur, que ce der- » nier est prêt à retourner dans sa patrie, et qu'il quitte » l'armée. Les assiégeans affoiblis par cette retraite, crai- » gnent d'être réduits à lever le siége. On tente inutilement » de fléchir Achille, lorsqu'un événement particulier le ra- » mène tout-à-coup à l'armée, et anime son courage in- » vincible, d'une nouvelle ardeur. Ce retour coûte la vie à » Hector; et la mort de ce héros, le plus ferme appui de « Troie, facilite la prise de cette ville. » Voilà la fable de l'Iliade. L'*action*, c'est tout ce qui se passe, tout ce qui donne de la réalité à cette fable ; la dispute entre Achille et Agamemnon ; la retraite d'Achille, etc. Nous avons trois tragédies grecques sur une même fable. C'est « Oreste qui, « après une longue absence, revient dans la maison pater-

» nelle, et venge la mort de son père, par le meurtre » d'Egiste et de Clytemnestre. » Mais l'*action* est différente dans toutes ces trois pièces.

Les critiques ne distinguent pas toujours assez exactement les deux idées de la fable et de l'*action*. On exige souvent de celle-ci ce qui n'appartient qu'à l'autre. La fable est proprement l'événement même dont l'artiste se représente dans l'ordre successif, le commencement, le progrès et la fin. L'*action* est ce qui rend la fable possible, ce qui lui donne son commencement, son progrès et sa fin. Nous bornerons ici nos remarques à ce qui concerne l'*action*.

C'est proprement l'*action*, et non la fable, qui donne à un ouvrage de la grandeur et du prix. Ce qui rend l'Iliade un poëme grand et intéressant, ce n'est pas le sujet en lui-même, ce n'est pas la brouillerie d'Agamemnon et d'Achille, etc. Mais c'est que les choses soient arrivées comme le poëte les décrit; c'est que l'*action* soit telle qu'elle est. Aucune des trois tragédies dont nous avons parlé, n'est remarquable du côté du sujet; le même fait auroit pu être représenté de manière à n'intéresser personne. Mais l'*action*, ce qui réalise le fait, la façon de le réaliser, c'est ce qui donne de l'intérêt à ces tragédies.

La première qualité de l'*action*, et la plus indispensable, c'est d'être vraisemblable et naturelle; que chaque événement ait sa cause dans ce qui a précédé; que les faits soient liés entr'eux d'une manière intelligible, et qui n'exige aucune supposition forcée. Si la pièce est en défaut à cet égard, l'attention se perd et l'intérêt cesse. On juge, ou que l'artiste veut nous en imposer, ou que c'est un visionnaire dont l'imagination est déréglée. Il faut donc que dans toute la durée de l'*action*, il ne se passe rien qui ne soit fondé sur le caractère des personnages, et sur la situation du moment. Cela suppose sans doute dans l'artiste, une profonde connoissance de l'homme. L'imagination la plus vive, et l'enthousiasme le plus fort, n'y sauroient suppléer. La vérité de l'*action* est une affaire de l'entendement et des lumières de l'esprit. L'histoire fournit pour l'ordinaire le sujet ou la fable, à l'artiste, ou bien celui-ci l'a imaginée et disposée dans sa tête avant de songer à l'*action*. Mais s'il n'a ni le génie, ni le jugement requis pour traiter son sujet de manière que sa fable, telle

qu'il l'a conçue, se développe naturellement, et se déduise intelligiblement des causes actuelles ; il aura fait une horloge qui paroîtra avoir toutes ses pièces, et qui néanmoins manquera de mouvement.

Dans toute *action*, et dans chaque partie de l'*action*, il y a des forces ; c'est-à-dire, des causes qui agissent, et des effets qui doivent leur être exactement proportionnés. On ne doit pas rassembler d'énormes forces pour opérer de petits effets, mais il ne faut pas non plus faire résulter de grands effets d'une petite force. Il est vrai que dans l'Iliade l'absence d'un seul homme expose l'armée des Grecs au danger d'une perte totale, mais cet homme, c'est Achille, si le poëte n'avoit pas eu assez de génie pour peindre ce héros aussi grand qu'il nous le montre, tout étoit manqué ; l'*action* de l'Iliade cessoit d'être naturelle.

La seconde qualité qu'on exige de l'*action*, c'est qu'elle soit intéressante ; il faut que l'esprit et le cœur de celui qui y assiste soient dans une activité soutenue, que rien n'interrompe. Il y a plus d'un moyen d'obtenir cet effet. L'affaire qui est agitée peut être si importante par elle-même, que les personnages qu'on y fait agir en acquièrent nécessairement le plus haut degré d'activité ; comme lors, par exemple, qu'il seroit question des grands intérêts d'une nation entière ; ou bien le sujet peut devenir important, par rapport aux personnages qui s'y trouvent intéressés, et qui attirent notre attention, soit par leur rang ou par leur caractère ; enfin, des causes accidentelles peuvent exciter la curiosité pour un sujet peu intéressant par lui-même, il suffit pour cet effet d'un obstacle imprévu, d'une intrigue singulière, ou de quelques incidens remarquables.

Des *actions*, qui par elles-mêmes sembleroient peu dignes d'attention, deviennent très-intéresantes, grâces à l'heureux génie de l'artiste. Quelques fugitifs de Troie s'embarquent pour aller chercher un nouvel établissement ailleurs : ce n'est-là qu'une *action* très-peu considérable en soi ; mais dans le point de vue d'où Virgile l'envisage, il la rend infiniment grande et importante. Ce petit nombre d'avanturiers compose les ancêtres d'une nation future, qui va dominer sur-tout l'univers ; qui arrachera un jour l'empire du monde à un autre peuple alors florissant, et jouissant de

la protection singulière de quelques divinités. Considérée de ce côté-là, l'*action* de l'Enéide acquiert une grandeur qui étonne, mais à laquelle le poëte, dont le génie étoit plutôt beau que grand, n'a pas su atteindre. Que n'eût pas été l'Enéide sous la plume d'un Milton ou d'un Klopstock!

Il seroit à souhaiter pour l'utilité des beaux arts, qu'un habile homme prît la peine de rechercher par combien de divers artifices les grands artistes ont su rendre intéressantes des *actions* en elle-même très-peu considérables; car c'est-là où le génie se montre dans son plus beau jour. Combien d'*actions* très-ordinaires le génie créateur de Shakespear n'a-t-il pas su présenter sous le point de vue le plus intéressant? Des artistes bornés tâchent ordinairement d'intéresser à force de complications et d'intrigues. Ce sont de très-foibles ressources; elles peuvent, à la vérité, servir à occuper l'imagination; mais elles laissent dans une inaction totale les forces les plus essentielles de l'ame, l'entendement et le cœur. Ce n'est pas dans les hors-d'œuvre de l'*action*, c'est dans l'esprit et dans le caractère interne du sujet, qu'il faut placer l'intérêt. Si l'on examine avec soin les ouvrages les plus célèbres de l'art chez les anciens et chez les modernes, et sur-tout les ouvrages dramatiques, on trouvera que les meilleurs sont précisément ceux où l'*action* est la plus simple.

Une troisième qualité essentielle de l'*action*, c'est qu'elle soit entière et complette. On doit pouvoir y observer distinctement le commencement précis; connoître les motifs qui font agir les personnages; sentir le vrai point de vue où il faut se placer pour suivre l'*action*; en remarquer clairement le progrès; et enfin en voir si évidemment la catastrophe, qu'on n'ait plus à s'attendre à rien au-delà. Il faut qu'on sente qu'aucun des acteurs n'a plus rien à faire à cet égard; cela n'est pas aisé, et les grands maîtres eux-mêmes n'ont pas toujours réussi à terminer complétement l'*action*.

Enfin l'*action* doit être une. Cette unité d'*action* dans un ouvrage de quelqu'étendue qu'il puisse être, est une qualité si évidemment nécessaire, qu'il seroit superflu d'y insister, si les auteurs dramatiques ne péchoient si souvent contre cette règle. Ce n'est pas même assez pour

qu'un drame soit parfait que l'*action* soit exactement une ; il faudroit encore qu'il n'y entrât point d'épisodes : les petites *actions* épisodiques, quelque bien liées quelles puissent être avec l'*action* principale, ne laissent pas de nuire sensiblement au tout. Les ouvrages les plus parfaits sont sans contredit ceux ou l'attention demeure fixée depuis le commencement jusqu'à la fin sur un seul objet, sans en être distraite par aucun incident étranger. C'est en quoi les tragédies anciennes ont une supériorité bien décidée sur la plupart des pièces modernes; l'œil y est attaché dès l'entrée sur un objet qu'il ne perd plus de vue, et dont rien ne le détourne, pas même un instant. De même qu'un peintre intelligent distribue les jours de manière que l'œil ne s'attache qu'aux personnages principaux; il faut que dans chaque *action*, tout ce qui ne tient pas à l'objet principal soit placé dans l'ombre, en sorte qu'il ne puisse être apperçu qu'autant qu'il contribue à faire ressortir l'ensemble.

On dit d'un ouvrage, qu'il y entre peu d'*action*, quand il remue plus l'imagination que le cœur; car rien n'est proprement *action* que ce qui agit sur le cœur. On pourroit transformer l'Iliade en une narration, où tout ce qui est *action* disparoîtroit. Quand on n'observe que ce qui se passe, on ne voit point l'*action*, le jeu des forces; on ne voit que l'événement qui en résulte. Mais quand nous entrons dans la situation d'esprit des personnages qui agissent, nous sentons leurs desirs, leurs espérances, leurs agitations, leurs efforts, c'est alors seulement que nous les voyons agir.

Les beaux arts nous offrent plusieurs manières différentes d'exprimer une *action* ; et chaque manière a ses règles particulières à l'égard de la grandeur, de la forme et de l'arrangement total de l'*action*, Le poëme épique, le drame, l'apologue, la peinture, le ballet, ont chacun une manière propre de traiter l'*action*.

(*M. Sulzer.*)

ADMIRATION.

ADMIRATION.

L'ADMIRATION est ce sentiment qu'excite en nous la présence d'un objet, quel qu'il soit, intellectuel ou physique, auquel nous attachons quelques perfections. Si l'objet est vraiment beau, l'*admiration* dure; si la beauté n'étoit qu'apparente, l'*admiration* s'évanouit par la réflexion; Si l'objet est tel, que plus nous l'examinons, plus nous y découvrons de perfections, l'*admiration* augmente. Nous n'admirons guère que ce qui est au-dessus de nos forces ou de nos connoissances. Ainsi l'*admiration* est fille tantôt de notre ignorance, tantôt de notre incapacité: ces principes sont si vrais, que ce qui est admirable pour l'un, n'attire seulement pas l'attention d'un autre. Il ne faut pas confondre la surprise avec l'*admiration*. Une chose laide ou belle, pourvu qu'elle ne soit pas ordinaire dans son genre, nous cause de la surprise; mais il n'est donné qu'aux belles choses de produire en nous la surprise et l'*admiration*: ces deux sentimens peuvent aller ensemble, et séparément. Saint-Evremont dit que l'*admiration* est la marque d'un petit esprit: cette pensée est fausse; il eut fallu dire, pour la rendre juste que l'*admiration* d'une chose commune est la marque de peu d'esprit: mais il y a des occasions où l'étendue de l'*admiration* est, pour ainsi dire, la mesure de la beauté de l'ame et de la grandeur de l'esprit. Plus un être créé et pensant voit loin dans la nature, plus il a de discernement, et plus il admire. Au reste, il faut un peu être en garde contre ce premier mouvement de notre ame à la présence des objets, et ne s'y livrer que quand on est assuré par ses connoissances, et sur-tout par des modèles auxquels on puisse rapporter l'objet qui nous est présent. Il faut que ces modèles soient d'une beauté universellement convenue. Il y a des esprits qu'il est extrêmement difficile d'étonner; ce sont ceux que la métaphysique a élevés au-dessus des choses faites; qui rapportent tout ce qu'ils voient, entendent, etc. au possible, et qui ont en eux-mêmes un modèle idéal au-dessous duquel les êtres créés restent toujours.

L'admiration, en ce qui regarde les beaux arts, est un sentiment vif qui s'élève dans l'ame à la contemplation d'un

objet qui surpasse notre attente. Si l'on y refléchit bien, on s'appercevra que l'*admiration* est toujours accompagnée d'une contention d'esprit, qui s'efforce de pénétrer la raison de la chose que nous admirons. Plus cette raison paroît cachée, plus l'*admiration* redouble; elle monte au plus haut dégré, lorsque ce que nous voyons, semble être contraire à nos conceptions. Si l'on veut distinguer avec M. Hume deux espèces différentes d'*admiration*, on peut nommer étonnement, le sentiment que produit en nous un événement contraire à notre attente, et restreindre l'*admiration* au sentiment qui naît de la considération d'une force extraordinaire et inconnue. Dans ce sens, l'*admiration* pourroit être nommée une passion de l'esprit, car elle a ceci de commun avec les passions, qu'elle est accompagnée d'un effort inquiet, qui tend à élever nos conceptions à la hauteur de l'objet qui nous occupe. C'est par cette considération sans doute, que Descartes a mis l'*admiration* dans la classe des passions. Wolf, au contraire, l'en a exclue, par la raison que ce sentiment, malgré sa vivacité, n'est accompagné ni de desir, ni d'aversion pour l'objet qu'on admire, bien qu'il semble qu'on éprouve quelque chose d'analogue.

Quoiqu'il en soit, il est incontestable que l'*admiration* est un sentiment très-vif, et qui par conséquent peut-être du plus grand usage pour porter l'homme au bien, et le détourner du mal. A cet égard, c'est un des sentimens que les beaux arts doivent savoir exciter. Le mal porté à un certain dégré, est aussi propre que le bien à produire ce mouvement. La méchanceté extraordinaire du Satan de Milton et Klopstock, ou celle de certains personnages tragique de Shakespear, excitent en nous une *admiration* toute aussi forte que le caractère le plus sublime d'un héros vertueux pourroit le faire. La seule différence est dans l'effet : nous abhorrons et détestons les premiers, nous respectons et nous nous efforçons d'imiter celui-ci.

La règle qui résulte de ce que nous venons d'observer, c'est que l'artiste ne doit jamais négliger l'occasion d'exciter ce sentiment. Les occasions s'en offrent toutes les fois qu'on a lieu de représenter de grands caractères et de grandes actions : dans le poëme épique, dans la tragédie, dans l'ode, dans les tableaux d'histoire, dans les portraits, soit au pinceau,

soit au ciseau, et même dans la musique d'un genre grave et sérieux.

Il ne suffit pas, au reste, pour qu'un artiste puisse exciter l'*admiration* qu'il connoisse les sources du merveilleux; il faut qu'il sache lui-même penser et sentir dans le grand; celui à qui la nature n'a pas accordé la grandeur d'ame, entreprendroit inutilement de nous inspirer de l'*admiration*. Ceux pour qui toute la nature rit et badine; ceux qui ne voient dans les actions des hommes, et dans les événemens du monde, que le côté burlesque; ceux qui veulent mettre partout de l'esprit, de la finesse et des jeux d'imagination; ceux enfin qu'une jolie fleur, ou une contrée agréable touche plus qu'une onde bruyante, ou qu'un désert hérissé de rochers, ne réussiront jamais à exciter nos ravissemens. Ce don n'est réservé qu'à un artiste que la nature a doué d'une grande ame, qui a profondément médité sur les grands objets de la nature et de la vie civile; qui s'est beaucoup exercé à ramener tout à de grands points de vue, et qui a fortifié ses talens par le commerce des personnes à grands sentimens, et par une étude sérieuse et soutenue des ouvrages les plus sublimes de l'art.

(*M. SULZER.*)

ADULTÈRE *.

Je ne mettrai pas ici en question si l'*adultère* est un crime, et s'il défigure la société. Il n'y a personne qui ne sente en sa conscience que ce n'est pas-là une question à faire, s'il n'affecte de s'étourdir par des raisonnemens, qui ne sont autres que les subtilités de l'amour-propre. Mais une autre question bien digne d'être discutée, et dont la solution emporte aussi celle de la précédente, seroit de savoir lequel des deux fait le plus de tort à la société, ou de celui qui débauche la femme d'autrui, ou de celui qui voit une personne libre, et qui évite d'assurer l'état des enfans par un engagement régulier?

Nous jugeons, avec raison et conformément au sentiment de toutes les nations, que l'*adultère* est, après l'homicide, le plus punissable de tous les crimes, parce qu'il est de tous les vols le plus cruel, et un outrage capable d'occasionner les meurtres et les excès les plus déplorables.

L'autre espèce de conjonction illégitime ne donne pas lieu communément aux mêmes éclats que l'*adultère*. Les maux qu'elle fait à la société ne sont pas si apparents ; mais ils ne sont pas moins réels ; et quoique dans un moindre degré d'énormité, ils sont peut-être beaucoup plus grands par leurs suites.

L'*adultère*, il est vrai, est l'union de deux cœurs corrompus et pleins d'injustice, qui devroient être un objet d'horreur l'un pour l'autre, par la raison que deux voleurs s'estiment d'autant moins, qu'ils se connoissent mieux. L'*adultère* peut extrêmement nuire aux enfans qui en proviennent, parce qu'il ne faut attendre pour eux, ni les effets de la tendresse maternelle de la part d'une femme, qui ne voit en eux que des sujets d'inquiétude ou des reproches d'infidélité, ni aucune vigilance sur leurs mœurs, de la part d'une mère qui n'a plus de mœurs et qui a perdu le goût de l'innocence. Mais quoique ce soient-là de grands désordres, tant que le mal est secret, la société en souffre peu en apparence : les enfans sont nourris, et reçoivent même une sorte d'éducation honnête. Il n'en est pas de

même de l'union passagère des personnes qui sont sans engagement.

Les plaisirs que Dieu a voulu attacher à la société conjugale, tendent à faire croître le genre humain; et l'effet suit l'institution de la providence, quand ces plaisirs sont assujettis à une régle; mais la ruine de la fécondité et l'opprobre de la société sont les suites infaillibles des liaisons irrégulières.

D'abord elles sont la ruine de la fécondité : les femmes qui ne connoissent point de devoirs, aiment peu la qualité de mère, et s'y trouvent trop exposées; ou si elles le deviennent, elles ne redoutent rien tant que le fruit de leur commerce. On ne voit qu'avec dépit ces malheureux enfans arriver à la lumière; il semble qu'ils n'y aient point de droit, et l'on prévient leur naissance par des remèdes meurtriers, ou on les tue après qu'ils ont vu le jour, ou l'on s'en délivre en les exposant. Il se forme de cet amas d'enfans, dispersés à l'aventure, une vile populace, sans éducation, sans biens, sans profession. L'extrême liberté dans laquelle ils ont toujours vécu, les laisse nécessairement sans principes, sans règle et sans retenue. Souvent le dépit et la rage les saisissent; et, pour se venger de l'abandon où ils se voient, ils se portent aux excès les plus funestes.

Le moindre des maux que puissent causer ces amours illégitimes, c'est de couvrir la terre de citoyens infortunés, qui périssent sans pouvoir s'allier, et qui n'ont causé que du mal à cette société, où on ne les a vus qu'avec mépris.

Rien n'est donc plus contraire à l'accroissement et au repos de la société que la doctrine et le célibat infâme de ces faux philosophes, qu'on ecoute dans le monde, et qui ne nous parlent que du bien de la société, pendant qu'ils en ruinent en effet les véritables fondemens. D'une autre part, rien de si salutaire à un état que la doctrine et le zèle de l'église, puisqu'elle n'honore le célibat que dans l'intention de voir ceux qui l'embrassent en devenir plus parfaits et plus utiles aux autres; qu'elle s'applique à inculquer aux grands, comme aux petits, la dignité du mariage, pour les fixer tous dans une sainte et honorable société,

puisqu'enfin c'est elle qui travaille avec inquiétude à recouvrer, à nourrir et à instruire ces enfans, qu'une philosophie toute bestiale avoit abandonnés.

Les anciens romains n'avoient point de loi formelle contre l'*adultère* ; l'accusation et la peine en étoient arbitraires. L'empereur Auguste fut le premier qui en fit une, qu'il eut le malheur de voir exécuter dans la personne de ses propres enfans : ce fut la loi *Julia*, qui portoit peine de mort contre les coupables ; mais, quoiqu'en vertu de cette loi l'accusation du crime d'*adultère* fût publique et permise à tout le monde, il est certain néanmoins que l'*adultère* a toujours été considéré plutôt comme un crime domestique et privé, que comme un crime public ; ensorte qu'on permettoit rarement aux étrangers d'en poursuivre la vengeance, sur-tout si le mariage étoit paisible, et que le mari ne se plaignît point.

Aussi quelques-uns des empereurs qui suivirent, abrogèrent-ils cette loi, qui permettoit aux étrangers l'accusation d'*adultère* ; parce que cette accusation ne pouvoit être intentée sans mettre de la division entre le mari et la femme, sans mettre l'état des enfants dans l'incertitude, et sans attirer sur le mari les mépris et la risée, car comme le mari est le principal intéressé à examiner les actions de sa femme, il est à supposer qu'il les examine avec plus de circonspection que personne, de sorte que quand il ne dit mot, personne n'est en droit de parler.

Voilà pourquoi la loi, en certains cas, a établi le mari juge et exécuteur en sa propre cause, et lui a permis de se venger par lui-même de l'injure qui lui étoit faite, en surprenant, dans l'action même, les deux coupables qui lui ravissoient l'honneur. Il est vrai que quand le mari faisoit un commerce infâme de la débauche de sa femme, ou que, témoin de son désordre, il le dissimuloit et le souffroit, alors l'*adultère* devenoit un crime public, et la loi *Julia* décernoit des peines contre le mari même, aussi-bien que contre sa femme.

A présent, dans la plupart des contrées de l'Europe, l'*adultère* n'est point réputé crime public ; il n'y a que le mari seul qui puisse accuser sa femme ; le ministère public même ne le pourroit pas, à moins qu'il n'y eût un grand scandale.

De plus, quoique le mari qui viole la foi conjugale soit

coupable, aussi-bien que la femme, il n'est pourtant point permis à celle-ci de l'en accuser ni de le poursuivre pour raison de ce crime.

Socrate rapporte que, sous l'empereur Théodose, en l'année 380, une femme convaincue d'*adultère* fut livrée, pour punition, à la brutalité de quiconque voulut l'outrager.

Lycurgue punissoit un homme convaincu d'*adultère* comme un parricide; les Locriens lui crevoient les yeux, et la plupart des peuples orientaux punissent ce crime très-sévérement.

Les Saxons anciennement brûloient la femme *adultère*; et sur ses cendres ils élevoient un gibet où ils étrangloient le complice. En Angleterre, le roi Edmond punissoit l'*adultère* comme le meurtre; mais Canut ordonna que la punition de l'homme seroit d'être banni, et celle de la femme d'avoir le nez et les oreilles coupés.

En Espagne, on punissoit le coupable par le retranchement des parties qui avoient été l'instrument du crime.

En Pologne, avant que le christianisme y fût établi, on punissoit l'*adultère* et la fornication d'une façon bien singulière. On conduisoit le criminel dans la place publique : là on l'attachoit avec un crochet par les testicules, lui laissant un rasoir à sa portée ; de sorte qu'il falloit de toute nécessité qu'il se mutilât lui-même pour se dégager, à moins qu'il n'aimât mieux périr dans cet état.

Le droit civil, réformé par Justinien, qui, sur les remontrances de sa femme Théodore, modéra la rigueur de la loi *Julia*, portoit que la femme fût fouettée et enfermée dans un couvent pour deux ans; et si, durant ce temps, le mari ne vouloit point se résoudre à la reprendre, on lui coupoit les cheveux et on l'enfermoit pour toute sa vie. C'est-là ce qu'on appela *authentique*, parce que la loi qui contenoit ces dispositions étoit une authentique ou novelle.

Les loix concernant l'*adultère* sont à présent bien mitigées. Toute la peine qu'on inflige à la femme convaincue de ce crime, c'est de la priver de sa dot et de toutes ses conventions matrimoniales, et de la reléguer dans un monastère. On ne la fouette même pas, de peur que si le mari se trouvoit disposé à la reprendre, cet affront public ne l'en détournât. Nous avons vu des exemples de ces raccommodemens.

H 4

Cependant les héritiers ne seroient pas reçus à intenter contre la veuve l'action d'*adultère*, à l'effet de la priver de ses conventions matrimoniales. Ils pourroient seulement demander qu'elle en fût déchue, si l'action avoit été intentée par le mari ; mais il leur est permis de faire preuve de son impudicité pendant l'an de deuil, à l'effet de la priver de son douaire.

La femme condamnée pour *adultère* ne cesse pas pour cela d'être sous la puissance du mari.

Il y eut un temps où les Lacédémoniens, loin de punir l'*adultère*, le permettoient, ou au moins le toléroient, à ce que nous dit Plutarque.

L'*adultère* rend le mariage illicite entre les deux coupables, et forme ce que les Théologiens appellent *impedimentum criminis*.

Les Grecs et quelques autres chrétiens d'Orient sont dans le sentiment que l'*adultère* rompt le lien du mariage ; ensorte que le mari peut, sans autre formalité, épouser une autre femme. Mais le concile de Trente, session 24, can. 7, condamne ce sentiment, et anathématise, en quelque sorte, ceux qui le soutiennent.

En Angleterre, si une femme mariée abandonne son mari, pour vivre avec un *adultère*, elle perd son douaire, et ne peut pas obliger son mari à lui donner quelqu'autre pension.

ADULTÉRINS : se dit des enfans provenus d'un *adultère*.

Les enfans *adultérins* sont plus odieux que ceux qui sont nés de personnes libres. Les Romains leur refusoient même la qualité d'enfans naturels, comme si la nature les désavouoit.

Les bâtards *adultérins* sont incapables de bénéfice, s'ils ne sont légitimés ; et il y a des exemples de pareilles légitimations.

Le mariage subséquent, s'il devient possible par la dissolution de celui du père ou de la mère de l'enfant *adultérin*, ou de tous les deux, n'opère point la légitimation ; c'est au contraire un nouveau crime ; les loix canoniques défendent le mariage entre les *adultères*, sur-tout s'ils se sont promis l'un à l'autre de le contracter, lors de leur *adultère*.

(*M. TOUSSAINTS.*)

AFFABILITÉ *.

L'AFFABILITÉ est une qualité qui fait qu'un homme reçoit et écoute d'une manière gracieuse ceux qui ont affaire à lui.

L'affabilité naît de l'amour de l'humanité, du desir de plaire et de s'attirer l'estime publique.

Un homme affable prévient par son accueil, son attention le porte à soulager l'embarras ou la timidité de ceux qui l'abordent. Il écoute avec patience, et il répond avec bonté aux personnes qui lui parlent. S'il contredit leurs raisons, c'est avec douceur et avec ménagement; s'il n'accorde point ce qu'on lui demande, on voit qu'il lui en coûte, et il diminue la honte du refus par le déplaisir qu'il paroît avoir en refusant.

L'affabilité est une vertu des plus nécessaires dans un homme en place; elle lui ouvre le chemin à la vérité, par l'assurance qu'elle donne à ceux qui l'approchent; elle adoucit le joug de la dépendance, et sert de consolation aux malheureux. Elle n'est point essentielle dans un homme du monde, s'il veut plaire; car il faut pour cela gagner le cœur, et c'est ce que sont bien éloignées de faire les grandeurs toutes seules. La pompe qu'elles étalent offusque le sensible amour-propre; mais si les charmes de l'*affabilité* en tempèrent l'éclat, les cœurs alors s'ouvrent à leurs traits, comme une fleur aux rayons du soleil, lorsque le calme régnant dans les cieux, cet astre se lève dans les beaux jours d'été à la suite d'une douce rosée.

La crainte de se compromettre n'est point une excuse recevable. Cette crainte n'est rien autre chose que de l'orgueil; car si cet air fier et si rebutant que l'on voit dans la plupart des grands, ne vient que de ce qu'ils ne savent pas jusqu'où la dignité de leur rang leur permet d'étendre leurs politesses, ne peuvent-ils pas s'en instruire? D'ailleurs, ne voient-ils pas tous les jours combien il est beau et combien il y a à gagner d'être affable, par le plaisir et l'impression que leur fait l'*affabilité* des personnes au-dessus d'eux?

Il ne faut pas confondre l'*affabilité* avec un certain patelinage dont se masque l'orgueil des petits esprits pour se faire des partisans. Ces gens-là reçoivent tout le monde indistinctement avec une apparence de cordialité; ils paroissent prévenus en faveur de tous ceux qui leur parlent; ils ne désapprouvent rien de ce qu'on leur propose; vous diriez qu'ils vont tout entreprendre pour vous obliger. Ils entrent dans vos vues, vos raisons, vos intérêts; mais ils tiennent à tous le même langage; et le contraire de ce qu'ils ont agréé, reçoit, le moment d'après, le privilège de leur approbation. Ils visent à l'estime publique, mais ils s'attirent un mépris universel.

(*L'abbé* MILLOT, *curé.*)

AFFABLE.

Un homme *affable* est celui qui reçoit et écoute avec douceur, honnêteté, bonté et affection quiconque a affaire à lui. Il y a une certaine relation entre les qualités *affable*, honnête, civil, poli et gracieux. Les manières *affables* sont une insinuation de bienveillance; les honnêtes sont une marque d'attention; les civiles sont un témoignage de respect; les polies sont une démonstration d'estime; les gracieuses sont une preuve d'humanité. Nous sommes *affables* par un abord doux et facile à nos inférieurs, quand ils ont à nous parler; nous sommes honnêtes par l'observation des bienséances et des usages de la société; nous sommes civils par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre; nous sommes polis par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons; nous sommes gracieux par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous.

(Anonyme.)

AFFECTATION.

L'AFFECTATION est une manière trop étudiée, trop recherchée de s'exprimer; vice ordinaire aux gens qu'on appelle beaux parleurs.

L'*affectation* est dans la pensée, dans l'expression, dans le choix des mots, des tours ou des images. Quand on a l'idée de l'*affectation* dans la contenance, dans la démarche, dans la parure, on a l'idée de l'*affectation* dans le style.

L'*affectation* est quelquefois jusques dans le soin trop marqué d'être naturel, dans la familiarité, dans la négligence.

L'*affectation* de Pline, de Voiture, de Balzac, de Lemaitre, de Fontenelle, de Lamotte, de Marivaux, n'est pas la même.

Voiture, en parlant d'une expression recherchée de Pline le jeune: « Ne m'avouerez-vous pas, dit-il, que cela est » d'un petit esprit, de refuser un mot qui se présente, et » qui est le meilleur, pour en aller chercher, avec soin, un » moins bon et plus éloigné? »

Cette critique semble annoncer l'homme du monde le plus naturel dans sa façon de penser et d'écrire. C'est pourtant ce même Voiture qui, écrivant à mademoiselle Paulet qu'il s'est embarqué sur un navire chargé de sucre, lui dit que s'il vient à bon port, il arrivera *confit;* et que si d'aventure il fait naufrage, il aura du moins la consolation de mourir *en eau douce*. Le maréchal de Vivonne disoit à son cheval, au passage du Rhin: *Jean le Blanc*, ne souffrez pas qu'un général des galères soit noyé dans l'eau douce; mais ceci est de meilleur goût.

C'est ce même Voiture qui écrit à une femme: « Je crois » que vous savez la source du Nil; et celle d'où vous tirez » toutes les choses que vous dites, est beaucoup plus cachée » et plus inconnue. »

C'est lui qui dit de Balzac: « Il a inventé un potage que » j'estime plus que le panégyrique de Pline, et que la plus » longue harangue d'Isocrate. »

C'est lui qui, félicitant Godeau des *fleurs* qui naissent dans

son esprit, lui dit qu'il en a reçu « un bouquet sur des » bords où il ne croît pas un brin d'herbe. » Et il ajoute : « L'Afrique ne m'a rien fait voir de plus nouveau que vos ou» vrages ; en les lisant à l'ombre de ses palmes, je vous les » ai toutes souhaitées ; et en même temps que je me con» sidérois avoir été plus avant qu'Hercule, je me suis vu » bien loin derrière vous. »

C'est ce même Voiture qui écrivoit à Costard, qu'il vouloit s'abstenir de recevoir de ses lettres, à cause qu'on étoit en carême, et que, pour un temps de pénitence, « c'étoient » de trop grands festins. Vous pouvez sans scrupule recevoir » ce que je vous envoie, ajoutoit-il ; à peine ai-je de quoi » vous faire une légère collation..... Je ne vous servirai » que des légumes. » Et dans le même sens figuré : « Vous » faites des sauces avec lesquelles on mangeroit des cail» loux. »

Comment le même homme qui, dans son style, emploie des tours si recherchés, des jeux de mots si étudiés, des rapports si singuliers et si faux entre les idées, en un mot, une plaisanterie si peu naturelle et si froide ; comment peut-il être blessé de l'*affectation* de Pline le jeune, mille fois moins affecté que lui ? En voici la raison.

L'*affectation* de Voiture n'étoit pas celle qu'il reprochoit à Pline. Il ne voyoit dans celui-ci que la recherche de l'expression, sans même être blessé du tour antithétique et artificiellement compassé que Pline avoit dans son éloquence. Mais si Pline avoit lu Voiture, il eût été blessé de même du rapport forcé des idées et des images qu'il emploie, et sur-tout de la peine qu'il se donne, pour traiter familièrement les grands sujets, et plaisamment les choses les plus graves.

Balzac, dont l'*affectation* est encore d'une autre sorte, car elle consiste dans la recherche d'un style périodique et soutenu avec dignité, ou, comme il l'a dit lui-même, dans une gravité tendue et composée ; ou, comme Boileau en a jugé, à ne savoir dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur ; Balzac ne laisse pas de donner aussi quelquefois dans le faux bel esprit de Voiture.

Il écrit à un homme affligé : « Votre éloquence rend votre » douleur vraiment contagieuse ; et quelle glace, je ne dis

» pas de Lorraine, mais de Norwège et de Moscovie, ne » fondroit à la chaleur de vos belles larmes? » Ce n'est point là de la froide plaisanterie comme dans Voiture, mais un sérieux du plus mauvais goût.

Lorsque Balzac veut être plaisant, il est encore plus forcé que Voiture; il écrit à madame de Rambouillet, qui lui a envoyé des gants: « Quoique la grêle et la gelée aient ven- » dangé nos vignes au mois de mai; quoique les bleds n'aient » pas tenu ce qu'ils promettoient, et que la belle espérance » des moissons se trouve fausse dans la récolte; quoique les » avenues de l'épargne se soient rendues absolument diffi- » ciles, etc., tous ces malheurs ne me touchent point; et » vous êtes cause que je ne me plains, ni de l'inclémence du » ciel, ni de la stérilité de la terre, ni de l'avarice de l'état. » Par votre moyen, Madame, jamais année ne fut meil- » leure ni plus heureuse que celle-ci. » C'est dire avec bien de l'emphase qu'on est flatté d'avoir reçu des gants; et il faut avouer que le style de Charleval, d'Hamilton, de M. de Voltaire, dans le genre léger, est de meilleur goût que tout céla.

Le faux bel esprit n'étoit naturel ni à Balzac ni à Voiture. Balzac en prenoit le ton par complaisance; Voiture, par contagion, par vanité, par habitude. L'hôtel de Rambouillet l'avoit gâté. On dit qu'une lettre leur coûtoit souvent quinze jours de travail; ils auroient mieux fait en un quart-d'heure, s'ils avoient bien voulu s'abandonner à leur génie.

Balzac, stoïcien par humeur et par principes, avoit de l'élévation dans l'esprit et dans l'ame. On trouve dans ses lettres des mots dignes de Montagne.

« Vous m'avouerez, dit-il à madame Desloges, que » l'absence qui sépare ceux qui vivent de ceux qui ne » vivent plus, est trop courte pour mériter une longue » plainte. »

Cela peut être mis à côté de ce grand mot cité par lui-même: Il n'y a que la première mort, non plus que la première nuit, qui ait mérité de l'étonnement et de la tristesse.

Il ne manquoit à Voiture qu'une société moins gâtée du côté du goût, pour faire de lui un excellent écrivain. Voyez

sa lettre sur la prise de Corbie, où, d'un style véhément et simple, en donnant au cardinal de Richelieu de grandes louanges, il lui donne encore de grandes leçons. Quelle distance de cette lettre à ce qu'on admiroit de lui dans le cercle de Rambouillet!

C'est le mauvais goût de ce temps-là que Molière a tourné en ridicule dans les Précieuses et dans les Femmes Savantes, et dont il a dit dans le Misanthrope :

Ce n'est que jeux de mots, qu'*affectation* pure,
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

L'*affectation* est un Prothée dont les métamorphoses se varient à l'infini. Celle de l'avocat Lemaitre et des orateurs de son temps, consistoit à aller chercher, le plus loin qu'il étoit possible de leur sujet, des figures et des exemples. Lemaitre, dans son plaidoyer pour une fille désavouée, dit que son père a été pour elle un ciel d'airain, et sa mère une terre de fer. Prendra-t-on, dit-il encore, en parlant de la jalousie du père, pour un astre du ciel cette funeste comète de l'air, si féconde en maux et en désordres? Il dit, en parlant des larmes que la mère laissa échapper en désavouant sa fille : Cette partie si tendre (le cœur) étant blessée, pousse des larmes comme le sang de sa plaie. Il dit de la jeune fille, que le soleil de la Providence s'est levé sur elle; que ses rayons qui sont comme les mains de Dieu, l'ont conduite; il dit, à propos des moyens qu'avoit employés un clerc pour séduire une servante : Qui ne sait que l'amour est le père des inventions; qu'il anime dans l'Iliade toutes les actions merveilleuses des héros; que Sapho l'appeloit le grand architecte des paroles, et le premier maître de rhétorique; qu'Agathon le surnommoit le plus savant des dieux, et soutenoit qu'il n'étoit pas seulement poëte, mais qu'il rendoit les amoureux capables de faire des vers; que Platon a remarqué qu'Apollon n'a montré aux hommes à tirer de l'arc, qu'à cause qu'il étoit blessé de la flèche de l'Amour, ni enseigné la médecine qu'étant agité de cette violente maladie, ni inventé la divination que dans l'excès du même transport.

L'*affectation* de Marivaux ne ressemble ni à celle de Pline, ni à celle de Voiture, ni à celle de Balzac, ni à celle de Lemaitre. Elle consiste, du côté de la pensée, dans des efforts continuels de discernement pour saisir des traits fugitifs, ou des singularités imperceptibles de la nature; et du côté de l'expression, dans une attention curieuse à donner aux termes les plus communs une place nouvelle et un sens imprevu, souvent aussi dans une continuité de métaphores familières et recherchées où tout est personnifié, jusqu'à un *oui* qui a la *physionomie* d'un *non*. C'est un abus continuel de la finesse et de la sagacité de l'esprit.

On a été trop sévère lorsqu'on a dit de Marivaux, qu'il s'occupoit à peser des riens dans des balances de toile d'araignée; mais lorsqu'on a dit de lui qu'en observant la nature avec un microscope, il faisoit voir des écailles sur la peau, on n'a dit que la vérité, et on l'a dite de la manière la plus ingénieuse. Pour bien peindre la nature aux yeux des autres, il faut ne la voir qu'avec ses yeux, ni de trop près ni de trop loin. C'est avoir beaucoup d'esprit, sans doute, que d'en avoir trop, mais c'est n'en pas avoir assez.

L'*affectation* de Fontenelle, la plus séduisante de toutes, consiste à rechercher des tours ingénieux et singuliers, qui donnent à la pensée un air de fausseté, afin qu'elle ait plus de finesse. Ce mot de lui, pour exprimer la ressemblance du portrait d'un homme taciturne : *on diroit qu'il se tait ;* et celui-ci au cardinal Dubois : *vous avez travaillé dix ans à vous rendre inutile ;* et celui-ci en louant Lafontaine : *il étoit si bête qu'il ne savoit pas qu'il valoit mieux qu'Esope et Phèdre*, font sentir ce que je veux dire. Le mot de Charillus à un Ilote : *si je n'étois pas en colère, je te ferois mourir sur l'heure*; et celui d'un autre Lacédémonien qui revenoit d'Athènes, et à qui on demandoit comment tout y alloit : *le mieux du monde, tout y est honnête;* et ce mot de Pyrrhus après avoir battu deux fois les Romains, et perdu ses meilleurs capitaines, *si nous gagnons encore une bataille, nous sommes perdus*, sont des mots dignes de Fontenelle. On lui a reproché, en général, le soin d'aiguiser ses pensées et de brillanter ses discours, en ménageant pour la fin des périodes un trait saillant et inattendu. Mais cette *affectation*, qui n'en étoit plus une, tant l'habitude lui avoit rendu ce tour d'esprit familier

familier et facile, ne peut pas être celle de tout le monde: Marivaux, avec bien de l'esprit, s'étoit perdu le goût en voulant l'imiter.

Ce que Fontenelle paroît avoir recherché avec tant de soin, c'est cette simplicité délicate et fine qu'on attribuoit à Simonide, et à propos de laquelle M. Lefevre a dit: Il faut vieillir dans le métier pour arriver à cette admirable, à cette bienheureuse et divine facilité. Ni Hermogène, ni Longin, ni Quintilien, ni Denis encore, ne feront cette grande affaire. Il faut que le ciel s'en mêle, et que la nature commence ce que l'art achevera peut-être un jour.

Lamotte étoit moins étudié que Fontenelle dans sa prose; mais dans ses fables, toutes les fois qu'il a voulu être naïf, il a été maniéré: c'est que la naïveté ne lui étoit pas naturelle, et que tout l'esprit du monde ne peut suppléer au talent.

Comme ce qui est écrit doit être naturellement un peu plus soigné que ce que l'on dit, il s'ensuit que ce qui est *affectation* dans le langage, ne l'est pas toujours dans le style. L'*affectation* dans le style est à l'*affectation* dans le langage ce qu'est l'*affectation* d'un grand seigneur à celle d'un homme ordinaire.

L'*affectation* et l'afféterie appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de se comporter, et consistent également dans l'éloignement du naturel; avec cette différence que l'*affectation* a pour objet des pensées, les sentimens, le goût dont on fait parade; et que l'afféterie ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'*affectation* est souvent contraire à la sincérité, alors elle tend à décevoir; et quand elle n'est pas hors de la vérité, elle déplaît encore par la trop grande attention à faire paroître ou remarquer cet avantage. L'afféterie est toujours opposée au simple et au naïf; elle a quelque chose de recherché qui déplaît sur-tout aux partisans de la franchise; on la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes. On tombe dans l'*affectation* en courant après l'esprit, et dans l'afféterie en recherchant les grâces. L'*affectation* et l'afféterie sont deux défauts que certains caractères bien tournés ne peuvent jamais prendre, et que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre. La singularité et l'*affectation*

se font également remarquer ; mais il y a cette différence entr'elles, qu'on contracte celle-ci, et qu'on naît avec l'autre. Il n'y a guère de petits maîtres sans *affectation*, ni de petites maîtresses sans afféterie.

(*M. Marmontel.*)

AFFECTION.

Affection, se peut prendre en général pour l'impression que les êtres qui sont au-dedans de nous, ou hors de nous, exercent sur notre ame. Mais l'*affection* se prend plus communément pour ce sentiment vif de plaisir ou d'aversion que les objets, quels qu'ils soient, occasionnent en nous; on dit d'un tableau qui représente des êtres qui dans la nature offensent les sens, qu'on en est affecté désagréablement. On dit d'une action héroïque, ou plutôt de son récit, qu'on en est affecté délicieusement.

Telle est notre construction qu'à l'occasion de cet état de l'ame, dans lequel elle ressent de l'amour ou de la haine, ou du goût ou de l'aversion, il se fait dans le corps des mouvemens musculaires, d'où, selon toute apparence, dépend l'intensité, ou la rémission de ces sentimens. La joie n'est jamais sans une grande dilatation du cœur, le pouls s'élève, le cœur palpite jusqu'à se faire sentir; la transpiration est si forte, qu'elle peut être suivie de la défaillance et même de la mort. La colère suspend ou augmente tous les mouvemens, sur-tout la circulation du sang; ce qui rend le corps chaud, rouge, tremblant, etc. Or, il est évident que ces symptômes seront plus ou moins violens, selon la disposition des parties et le mécanisme du corps. Le mécanisme est rarement tel, que la liberté de l'ame en soit suspendue à l'occasion des impressions. Mais on ne peut douter que cela n'arrive quelquefois : c'est dans le mécanisme du corps qu'il faut chercher la cause de la différence de sensibilité dans différens hommes, à l'occasion du même objet. Nous ressemblons en cela à des instrumens de musique, dont les cordes sont diversement tendues; les objets extérieurs font la fonction d'archets, sur ces cordes, et nous rendons tous des sons plus ou moins aigus. Une piquûre d'épingle fait jeter des cris à une femme mollement élevée; un coup de bâton rompt la jambe à Epictète sans presque l'émouvoir. Notre constitution, notre éducation, nos principes, nos systêmes, nos préjugés, tout modifie nos *affections* et les mouvemens du corps qui en sont les suites. Le commencement de l'*affection* peut être si vif, que la loi qui le qualifie de premier mou-

vement, en traite les effets comme des actes non-libres. Mais il est évident parce qui précède, que le premier mouvement est plus ou moins durable, selon la différence des constitutions, et d'une infinité d'autres circonstances. Soyons donc bien réservés à juger les actions occasionnées par les passions violentes. Il vaut mieux être trop indulgent que trop sévère ; supposer de la foiblesse dans les hommes plutôt que de la méchanceté, et pouvoir rapporter sa circonspection au premier de ces sentimens, plutôt qu'au second ; on a pitié des foibles ; on déteste les méchans, et il me semble que l'état de la commisération est préférable à celui de la haine.

Le verbe affecter a plusieurs significations. Affecter quelqu'un, c'est lui marquer de la prédilection, un attachement particulier, c'est-à-dire, que dans ce sens, il signifie presque la même chose qu'affectionner. Affecter des vertus ou des sentimens qu'on n'a pas, c'est en faire une vaine parade. Affecter des manières ridicules, un air de dignité, un langage particulier, c'est emprunter tout cela, ou s'en servir avec affectation. Affecter, signifie encore émouvoir, intéresser ; cette tragédie ma beaucoup affecté. S'affecter, signifie être sensible ; elle s'affecte trop aisément des moindres choses, elle y est trop sensible. Affecter, signifie encore feindre. Il affectoit de penser comme vous ; il affectoit d'admirer vos sentimens et d'exalter vos talens.

Affectionné, signifie dévoué, attaché, qui a de la bienveillance, de l'amour, pour quelqu'un ou pour quelque chose. C'est un jeune homme fort affectionné à ses devoirs. C'est un domestique fort affectionné à son maître. J'avois un protecteur qui m'étoit fort affectionné, qui avoit beaucoup de bienveillance pour moi. Ce ministre affectionnoit singulièrement notre famille. Un cœur sensible et humain affectionne les malheureux.

(ANONYME.)

AFFLICTION.

Affliction, chagrin, peine. L'*affliction* est au chagrin, ce que l'habitude est à l'acte. La mort d'un père nous afflige; la perte d'un procès nous donne du chagrin; le malheur d'une personne de connoissance nous donne de la peine. L'*affliction* abat; le chagrin donne de l'humeur; la peine attriste pour un moment. L'*affliction* est cet état de tristesse et d'abattement où nous jette un grand accident, et dans lequel le souvenir de cet accident nous entretient. Les affligés ont besoin d'amis qui les consolent en s'affligeant avec eux; les personnes chagrines, de personnes gaîes, qui leur donnent des distractions : et ceux qui ont une peine, doivent chercher une occupation, quelle quelle soit, qui détourne leurs yeux de ce qui les attriste, sur un autre objet.

Il y a des *afflictions* qui nous sont dispensées par la main de Dieu, comme des épreuves salutaires; il en est d'autres qui sont une suite naturelle de nos péchés, ou qui peuvent être envisagées comme de justes châtimens que Dieu nous inflige. Les unes et les autres n'ont rien qui ne soit exactement d'accord avec les perfections de Dieu, et la fin générale qu'il se propose dans cet univers, c'est-à-dire, la manifestation de sa gloire, et le plus grand bien de toutes les créatures intelligentes.

On n'est point surpris que des pécheurs, qui persévèrent volontairement dans l'habitude du crime, soient exposés à diverses *afflictions*, qui sont la juste rétribution de leur conduite vicieuse. Mais on trouve étrange que les gens de bien, que les fidèles qui ne pèchent que par surprise, par inadvertance, et qui se relèvent bientôt de leur péché par la répentance; on trouve, dis-je, étrange qu'ils soient aussi exposés à des *afflictions*, souvent même plus sensibles que celles dont les méchans sont visités. J'avoue que ce phénomène seroit absolument inexplicable, si nous étions réduits à en chercher la solution dans un système purement mondain, qui ne présente que de mauvais côtés dans les souffrances de cette vie. Mais le système de l'évangile, d'accord avec les lumières de la philosophie la plus pure, en nous faisant considérer notre intérêt spirituel et éternel, ou le salut de notre ame;

comme notre plus grande fin, à laquelle toute autre chose doit être subordonnée, nous découvre dans les *afflictious*, une source d'avantages inestimables, qui compensent bien les disgraces passagères qui les accompagnent.

Je ne nierai pas que les maux ne soient des maux. Si eependant un mal quelconque a des suites, ou produit des effets capables de dédommager avec avantage de ce qu'il a fait souffrir, on ne niera pas qu'il ne puisse et ne doive être envisagé comme un bien réel, et que tout homme raisonnable n'aimât mieux l'avoir que de ne l'avoir pas.

Mais les *afflictions* peuvent avoir des suites de cette nature, parce qu'une prospérité constante endort les hommes; une chaîne de plaisirs qui se suivent sans interruption, rendent l'ame inaccessible à toute pensée sérieuse; un état opposé les fait rentrer en eux-mêmes, les dispose à penser, et leur dicte même en quelque sorte les sujets sur lesquels ils doivent arrêter leurs réflexions.

Un homme qui souffre et qui sent ses maux, doit tout naturellement penser aux moyens de s'en délivrer, parce qu'il s'aime lui-même. Ce desir l'obligera de méditer sur la source et les causes de ses disgraces. Si ses maux sont du genre de ceux qui sont une suite naturelle, une production nécessaire des fautes qu'il a commises, ne doit-il pas se dire, pourquoi Dieu qui est un être plein de bonté, a-t-il disposé les choses, de manière que le péché porte avec soi sa propre punition? Nest-ce pas pour en éloigner les hommes? Mon sort fournit une preuve que Dieu ne voit pas leur conduite d'un œil indifférent : et quand ces maux ne seroient pas un effet naturel et nécessaire de la conduite qu'on a tenue, un homme qui croit à une providence, viendra aux mêmes conclusions; il se verra comme forcé de réfléchir sur ses actions; et cet examen pourra dicter d'utiles réflexions, et inspirer de bonnes résolutions.

Quoiqu'en général toutes les *afflictions* disposent à réfléchir, elles ne donnent pas précisément les mêmes leçons. La perte de nos biens doit nous dire que ces avantages si recherchés sont de nature à ne pouvoir s'y fier : et comme les pensées naissent les unes des autres, eette première réflexion devroit donner lieu à cette autre. N'est-il donc aucun bien solide, et qui mérite qu'on s'y attache? l'homme veut être

heureux, ce desir ne le quitte jamais : s'il ne trouve pas ce bonheur si desiré dans de certains objets, il s'attache à d'autres ; et n'est-il pas naturel qu'en faisant les réflexions qu'on vient de proposer, on se dise tout de suite : il faut donc chercher en Dieu ce que ses créatures me refusent ; le Ciel me fournira ce que je ne puis trouver sur la terre.

Les maladies, comme toute autre *affliction*, ont de quoi humilier ; mais elles ont ceci de propre, qu'elles rappellent une idée qu'on cherche à éloigner, c'est celle de la mort : et quels bons effets n'en devroit-on pas attendre.

Les *afflictions* en général rendent l'homme compatissant. Celui qui n'a jamais connu de disgraces, est peu touché de celles d'autrui : l'homme qui en a éprouvé, se rappelle, à la vue des malheureux, ce qu'il a souffert lui-même ; il souffre à cet aspect ; c'est une espèce de soulagement pour lui que d'adoucir leur misère.

Il semble aussi qu'un homme guéri de quelque vice par ses *afflictions*, doit l'être plus radicalement, et être aussi plus à l'abri des rechûtes, que s'il l'eût été de quelqu'autre manière. Son état lui donne si intelligiblement la leçon qui se lit dans St.-Jean, v. 14, qu'il semble impossible qu'elle ne produise quelque effet. Ce qu'il a souffert doit le rendre circonspect et précautionné.

Les *afflictions* donnent lieu encore de pratiquer plusieurs vertus, dont l'exercice ne sauroit avoir lieu dans la prospérité. Ici l'on pourra me dire, je l'avoue, que comme on n'est pas coupable, en ne faisant pas ce qu'on n'a pas occasion de faire, il seroit plus heureux de n'avoir pas à courir le danger de ces épreuves : mais on ne pense pas qu'un homme de bien, pour mériter ce titre, doit être en état de remplir la généralité de ses devoirs, et disposé à faire, s'il le falloit, les choses les plus difficiles, si Dieu exigeoit de lui ce témoignage de son amour. Et l'homme peut-il se connoître avant que d'avoir été éprouvé ? Après tout, si l'on s'en tire honorablement, la satisfaction que fait goûter une semblable victoire, est un riche dédommagement, et l'on en sera d'ailleurs glorieusement récompensé dans le siècle à venir.

Je sais que les *afflictions* ne produisent pas toujours ces bons effets. Quelquefois elles hébêtent, et empêchent ceux qu'elles attaquent, de s'occuper de quoique ce soit, que du

sentiment de leurs maux. D'autres fois elles sollicitent l'homme au murmure : d'autres sont tentés d'employer des moyens illégitimes, pour rendre leur condition meilleure. En pareil cas, les *afflictions* sont encore plus nuisibles qu'elles ne le paroissent ; mais il suffit qu'elles puissent être utiles, et contribuer à notre bonheur, pour ôter tout prétexte d'accuser les voies de Dieu. On peut appliquer ici la pensée d'un ancien, qui fait dire à Jupiter : les hommes sont bien injustes à notre égard ; ils nous imputent tous les maux qui leur arrivent, lors même qu'ils ne souffrent que par leur folie.

Il seroit bon d'écouter ceux qui ont passé par cet état, et qui ont su le mettre à profit. David, loin de se plaindre, en bénissoit Dieu.

S'affliger, c'est ressentir du chagrin, du déplaisir, de la tristesse. Le sage ne s'afflige point des sottises d'autrui. (*Voyez* CHAGRIN.)

(ANONYME.)

AGACER, AGACERIE.

Agacer, au figuré, signifie exciter, irriter, attaquer, provoquer : il ne faut pas *agacer* un homme de mauvaise humeur. Cette jeune fille entend bien l'art d'*agacer* un amant.

Agacerie signifie les petites mignardises, manières ou paroles qu'une femme met en usage, pour intéresser ceux qui lui plaisent, et pour s'attirer leur attention : ces petits mots étoient autant d'*agaceries*.

Il n'y a guerre que les coquettes qui se permettent des *agaceries*.

(ANONYME.)

AGE, (*littérature.*)

Les quatre *âges*, ou les quatre siècles de la littérature, sont ceux où les lettres sont parvenues à un haut degré de perfection.

Le premier commença dix ans avant le règne de Philippe, père d'Alexandre-le-Grand : alors l'éloquence et la poésie déployèrent toute leur magnificence.

La tribune et le théâtre d'Athènes virent paroître des Démosthènes, des Sophocle, et la Grèce devint l'école de l'univers.

Le second *âge* de la littérature fut celui d'Auguste et de César son prédécesseur. Une foule de grands écrivains se disputèrent l'honneur d'immortaliser leur siècle. Horace devint le modèle du genre lyrique chez les Latins, et offrit dans ses cinq livres d'odes, la délicatesse d'Anacréon, la chaleur de Sapho, et l'impétuosité de Pindare. La justesse de ses pensées empruntoit une nouvelle grace de celle de ses expressions. En charmant par la variété de ses images, il ne fatigue jamais par leur multitude. Riche sans faste, brillant sans éblouir, tendre sans fadeur, il ne dit jamais ni trop ni trop peu, et il mérite l'éloge que lui donne le chancelier d'Aguesseau.

» Plus on goûtera Horace, dit ce grand homme, plus on » aura fait de progrès dans les lettres. »

Dans ses épitres, tour-à-tour brillant, profond, délicat, il change de ton selon les sujets.

Dans sa poétique, il excite l'attention par la délicatesse du style, et soulage la mémoire par la précision des préceptes. Ils peuvent être comparés à ces élixirs qui gagnent en esprit ce qu'ils perdent en quantité, ou à ces métaux dont la superficie ne peut s'étendre sans que leur profondeur ne diminue. Personne n'a mieux suivi qu'Horace, le précepte qu'il a lui-même donné. *Quid quid precipies, esto brevis.*

Ce poëte étoit bien propre à illustrer le siècle qui l'a vu naître : avouons-le cependant, le nom de Virgile est encore plus connu que celui d'Horace. Ce poëte épique a eu la gloire de surpasser son modèle, et d'être cité comme un

modèle inimitable. On peut dire avec M. de Voltaire, que si Homère a fait Virgile, Virgile est le plus bel ouvrage d'Homere.

Nous ne pouvons parler ici ni de Catulle, ni de Tibulle, ni d'Ovide, ni d'une infinité de poëtes traduits dans toutes les langues et connus de tous les peuples qui cultivent les lettres. L'éloquence dans cet *âge* brillant, ne le céda point à la poésie. La nature prodigua à Cicéron tous les dons nécessaires à un orateur: imagination riche, esprit vif et pénétrant, cœur sensible, figure agréable et majestueuse, elle lui donna tout ce qui peut assurer un ascendant sur les cœurs et sur les esprits.

Fatiguée d'avoir donné le jour à tant d'hommes immortels, la nature se repose pendant plusieurs siècles.

Le troisième *âge* de la littérature et des arts ne commença que sous Jules II et Léon X. Ce dernier recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople, par la barbarie turque. Il anima les génies dans tous les arts par ses bienfaits et par son accueil plus séduisant encore. Le style barbare de la Daterie fut aboli, et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux Bembe et Sadolet. Par ses ordres on fouilla dans les bibliothèques, on déterra les anciens manuscrits, et l'on procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité: les poëtes étoient surtout l'objet de sa complaisance. Il aimoit les vers et en faisoit de très-jolis. Il poussa l'enthousiasme si loin, qu'il donna une bulle en faveur des poésies de l'Arioste.

Dans ce siècle, qu'on appella celui des Médicis, le Trissin dans son Italie délivrée, fit entrevoir une espèce d'imitation d'Homère. Le Tasse qui vint après, donna le plus bel ouvrage qui soit sorti d'Italie. Fracastor fit imprimer sa syphilis, ouvrage dans le goût des géorgiques de Virgile; la littérature enfin sortit des ténèbres.

Le quatrième *âge* est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts à la vérité n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, les Auguste, et les Alexandre, mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine

philosophie n'a été connue que dans ce temps: et il est vrai de dire, qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avoit alors besoin cette nation spirituelle et profonde; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissoit; et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes, mais il n'est que ces quatre siècles distingués par les grands talens.

Avant le siècle que nous appellons de Louis XIV, et qui commence à peu-près à l'établissement de l'académie française; les Italiens appeloient tous les Ultramontains du nom de barbares: il faut avouer que les Français méritoient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignoient la galanterie romanesque des Maures à la grossiéreté gothique; ils n'avoient presqu'aucun des arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étoient négligés: car lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presqu'inconnues à une nation qui ayant des ports sur l'Océan et sur la méditerranée, n'avoit pour tant point de flotte, et qui aimant le luxe à l'excès, avoit à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandois, les Anglois firent tour-à-tour le commerce de la France, qui en ignoroit les principes. Louis XIII, à son avénement à la couronne, n'avoit pas un vaisseau; Paris ne contenoit pas quatre cens mille hommes et n'étoit pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume ressembloient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la noblesse cantonnée à la

campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimoit ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étoient presque impraticables; les villes étoient sans police, l'état sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale ; mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. François I. fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts ; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, et tous périrent avec lui. Henri-le-Grand alloit retirer la France des calamités et de la barbarie, où trente ans de discordes l'avoient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençoit à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation, mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

La postérité la plus reculée se rappellera le nom de ce Corneille, qui a fait surnommer son siècle, le siècle du génie, qui exalta les esprits, éleva les ames et imprima sur ses concitoyens le sceau de sa sublimité. Ce qu'Eschyle fut pour Sophocle, Corneille le fut pour Racine, et le créateur de notre théâtre assez semblable pour ses beautés et pour ses défauts à l'auteur des *Euménides*, a comme lui préparé le triomphe de la tragédie. La comédie lui doit aussi le sien, son frère averti par le succès du *menteur*, de la route qu'il falloit suivre, composa les *engagemens du hasard*.

Ce Molière qui sut allier le naturel avec le singulier, le naïf avec le piquant, la délicatesse de Térence avec l'enjouement de Plaute, fit paroître ses comédies qui ont été traduites et jouées sur presque tous les théâtres des nations policées. La France eût des poëtes dans tous les genres. Tant qu'on aura parmi nous l'idée de la poésie et le goût des véritables beautés, Rousseau sera regardé à juste titre comme le modèle des lyriques. Dans l'Ode, cette épreuve des grands talens, il a laissé derrière lui tous ceux qui l'ont précédé ou suivi dans la même carrière : force et fécondité, naturel et sublime, l'art supérieur d'exciter la surprise et entretenir l'admiration, il a tout ce qui décèle le grand génie poétique.

Le siècle dont nous parlons s'est illustré par l'éloquence

comme par la poésie. Pendant que le sublime Bossuet, le tendre Fénélon, le nerveux Bourdaloue, le touchant Massillon, l'élégant Fléchier, l'impétueux Larue, se distinguoient dans l'éloquence de la chaire; les Patru, les Daguesseau, les Cochin, les Erard, les Laverdi, offroient dans le bareau un bouclier à l'innocence, intimidoient nos modernes Verrès, citoient la tyrannie des subalternes au tribunal des loix, et prouvoient que l'éloquence peut avoir dans une monarchie autant d'élévation et d'énergie que dans une république. Les Romains eurent leur Salluste et leur Tite-Live: ce siècle se félicitera d'avoir vu naître les Rollin, les Daniel, les Vertot, les d'Orléans, les Fleuri.

La musique a compté parmi ses grands maîtres, les Lulli, les Colasse, les Campra, les Destouches; la peinture, les Poussin, les Lesueur, les Bourdon, les Levalentin, les Lebrun, les Mignard, les Parocelle, les Vateau, les Lemoine; la sculpture, les Sarrazin, les Puget, les Legros, les Théodon, les Girardon, les Coisevaux et les Coustou; la gravure, l'architecture, le commerce, et tous les arts enfin ont fourni des modèles achevés, dans une foule d'hommes de génie que l'histoire immortalisera, et dont elle transmettra les noms à la postérité la plus reculée.

Ce dernier siècle a fini comme les autres, malgré les efforts qu'ont fait les causes morales et physiques pour soutenir les lettres et les arts, au point d'élévation où ils avoient atteint rapidement. Ce temps ne se trouvera plus, dit M. de Voltaire, où un duc de la Rochefoucault, l'auteur des maximes, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnaud, alloit au théâtre de Corneille. Ainsi disparoît le génie des arts et des sciences, jusqu'à ce que la révolution des siècles le vienne encore tirer une autre fois du tombeau, où il semble qu'il s'ensévelisse pour plusieurs générations, après s'être montré seulement durant quelques années.

(ANONYME.)

AGRÉABLE, GRACIEUX.

L'AIR et les manières rendent *gracieux*, l'esprit et l'humeur rendent *agréable*. On aime la rencontre d'un homme *gracieux*; il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable*; il amuse. Les personnes polies sont toujours *gracieuses*. Les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*. Ce n'est pas assez pour la société d'être d'un abord *gracieux*, il faut y être encore d'un commerce *agréable*. On fait une réception *gracieuse*. On a la conversation *agréable*. Il semble que les hommes sont *gracieux* par l'air, et les femmes par les manières.

Le *gracieux* et l'*agréable* ne signifient pas toujours des qualités personnelles. Le *gracieux* se dit quelquefois de ce qui flatte les sens et l'amour-propre; et l'*agréable*, de ce qui convient au goût et à l'esprit. Il est *gracieux* d'avoir de beaux objets devant soi; rien n'est plus *agréable* que la bonne compagnie. Il peut être dangereux d'approcher de ce qui est *gracieux*, et d'user de ce qui est *agréable*. On naît *gracieux*, l'on fait l'*agréable*. *Voyez* GRACIEUX.

(ANONYME.)

AGRÉMENS.

On prend ce mot dans un sens général, pour signifier tout ce qui est capable de plaire ; les *agrémens* de la campagne, les *agrémens* d'un séjour, les *agrémens* de l'esprit et du corps: mais dans le style exact et bien nuancé, les *agrémens* sont proprement une qualité de l'esprit, et on les distingue des graces que l'on attribue au corps. On dit d'une personne qu'elle marche, danse, chante avec grace, et que sa conversation est pleine d'*agrémens*. Les graces naissent de l'aisance dans les mouvemens, et d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté. C'est un vernis qui se répand sur tout l'extérieur, et qui fait qu'on plaît jusques dans les moindres choses. Les *agrémens* dépendent beaucoup plus de l'humeur et du tour d'esprit. Il est bien plus difficile d'acquérir des *agrémens* que des graces. Les *agrémens* ne sont pas aussi vîte apperçus que les graces, mais ils attirent davantage. Que peut desirer un homme dans une femme, que de trouver au-delà d'un extérieur formé de graces et d'*agrémens*, un intérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit, et de plus délicat dans les sentimens. En est-il de ce caractère ?

(Anonyme.)

AGRIGENTE.

AGRIGENTE,

VILLE de Sicile fondée par les habitans de Gela, 579 ans avant J. C., et environ cent ans avant que Pindare composa le bel éloge du roi Théron. La ville, le fleuve qui couloit le long de ses murs, et la montagne sur laquelle elle étoit située, étoient renommés à cause de la bonté de leur terroir. Il étoit si fertile, qu'il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un siècle, cette ville fût devenue une des plus riches et des plus magnifiques du monde. Cette contrée, au rapport de Diodore de Sicile, regorgeoit de toutes sortes de biens. On y voyoit des vignobles plus grands et plus beaux qu'en aucun autre lieu de la terre. Elle produisoit aussi des oliviers en abondance. Ses fruits excellens faisoient son commerce avec Carthage; car il n'y avoit point alors de plants en Afrique, et les *Agrigentins* gagnèrent des richesses immenses par leur trafic. La magnificence et la solidité des bâtimens répondoient à ces richesses : le luxe, qui les accompagne toujours, se faisoit remarquer dans leurs habits, dans les ornemens, les meubles précieux d'or et d'argent, et dans leur vie molle et efféminée. Un lac de sept stades de tour et de vingt pieds de profondeur, creusé autour de la ville, fournissoit abondamment à leurs tables le poisson et les oiseaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nombre de cygnes et d'autres oiseaux de toutes couleurs, qui, par la variété de leur plumage, faisoient aux yeux un spectacle charmant; ils eurent encore soin d'y jeter une multitude prodigieuse de poissons de toute espèce, sur-tout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût.

Enfin, soit dans leurs maisons, soit dans leurs repas, ils portoient le raffinement du plaisir à un tel excès, que Platon, qui pouvoit parler savamment des délices de la Sicile, disoit d'eux : « Ils bâtissent comme s'ils devoient toujours vivre, » et ils mangent comme s'ils alloient toujours mourir, et » que la volupté fût sur le point de leur échapper pour » jamais. »

On peut juger de la splendeur et de la magnificence de cette ville, par ce que dit Diodore de Sicile du triomphe d'Exenete, lorsqu'après avoir remporté le prix de la course

dans les jeux olympiques, il entra dans la ville monté sur un char, suivi de trois cents autres chars, traînés chacun par deux chevaux blancs. Ce qu'il rapporte encore des noces de la fille d'Antisthène ne nous en donne pas une moindre idée; car Antisthène régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cents chars à deux chevaux, sans compter les cavaliers de la ville et des environs, qui étoient invités aux noces, ornoient la pompe et composoient le cortège de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe et la mollesse des *Agrigentins*, que la défense qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les attaques des Carthaginois. Cette défense portoit que chaque homme n'auroit pour se coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine et deux oreillers. Les *Agrigentins* trouvèrent ce décret très-dur : et on peut juger par-là, dit Diodore, quels étoient leurs mœurs.

Cet auteur remarque cependant que parmi les citoyens livrés au luxe, il y avoit d'honnêtes gens qui faisoient un bon usage de leurs richesses : tel étoit ce Gelias qui avoit fait bâtir plusieurs appartemens dans sa maison pour y recevoir les étrangers; il y avoit aux portes de la ville des hommes qui invitoient de sa part ceux qui arrivoient, à venir loger chez lui; il reçut en un seul jour cinq cents cavaliers de Gela, auxquels il fit présent d'habits. Plusieurs citoyens suivirent son exemple; ce qui fit dire à Empedocles, ravi de voir renouveller les mœurs et les coutumes des premiers hommes, que la ville d'*Agrigente* étoit un port assuré où les étrangers étoient reçus avec honneur et avec bonté.

Tels étoient les *Agrigentins*, parmi lesquels demeuroit Empedocles, philosophe pythagoricien, poëte, historien, médecin et théologien, qui a fait tant d'honneur à sa patrie. L'autorité qu'il s'étoit acquise sur ses concitoyens ne lui fit pas naître le desir de dominer sur eux; et la vénération où il étoit à *Agrigente* ne lui servit qu'à y faire régner, autant qu'il étoit en lui, la paix et le bon ordre. On lui offrit l'autorité suprême, qu'il refusa. Ennemi déclaré de la tyrannie, il faisoit punir sans miséricorde quiconque osoit faire paroître dans sa conduite qu'il y tendoit. Un *Agrigentin* l'avoit invité à manger

chez lui ; l'heure du repas étant venue, il demanda pourquoi on ne servoit pas ? C'est, dit le maître de la maison, qu'on attend le ministre du conseil. Cet officier arriva en effet quelque temps après, et on le fit roi du festin. Il se comporta d'une manière si insolente pendant le repas, qu'Empedocles soupçonna qu'il y avoit entre le roi du festin et celui qui l'avoit invité, quelque complot pour rétablir la tyrannie. Il falloit que le soupçon fût bien fondé, puisque le philosophe qui n'avoit rien dit pendant tout le repas, ayant fait appeler ces deux hommes devant le conseil, ils furent condamnés à mort.

Le mérite d'Empedocles fixa sur lui les yeux de la Grèce entière ; ses vers furent chantés aux jeux olympiques, avec ceux d'Homère et d'Hésiode. On croit que ce philosophe, extrêmement âgé, tomba dans la mer et se noya, 440 ans avant Jesus-Christ.

On comptoit à *Agrigente*, selon Diogène Laerce, huit cent mille habitans ; ce qu'il ne faut pas entendre de la ville seulement, mais encore de son territoire ; car Diodore de Sicile, qui l'a décrite telle qu'elle étoit dans le temps qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, c'est-à dire, quelques années après la mort d'Empedocles, n'y comptoit que deux cent vingt mille hommes.

Après tout ce que nous avons dit de cette ancienne ville, il n'y a point d'exagération poétique dans ce que Pindare en rapporte dans un endroit de ses odes, où il apostrophe *Agrigente* en ces termes : « Ville célèbre, amie de la magnifi-
» cence, la plus belle de toutes les villes de la terre, sacré
» séjour de Proserpine ; vous à qui un fleuve fertile nourrit
» en tout temps de nombreux troupeaux ; vous dont les pom-
» peux édifices s'élèvent en amphithéâtre sur une charmante
» colline ! reine des cités, etc. »

Agrigente a bien changé depuis le temps où cette description fut faite ; mais, quoique déchue de son ancienne splendeur, elle ne laisse pas d'être encore considérable : son nom moderne est *Gergenti*. Cette ville, illustre par la naissance des deux Empedocles et de plusieurs autres personnages célèbres, souffrit beaucoup des courses des Sarrasins en Sicile.

(ANONYME.)

ALARME.

ALARME, TERREUR, EFFROI, FRAYEUR, ÉPOUVANTE, CRAINTE, PEUR, APPRÉHENSION, termes qui désignent tous des mouvemens de l'ame, occasionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*alarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné. On dit l'*alarme* se répandit dans le camp; remettez-vous, c'est une fausse *alarme*.

La terreur naît de la présence d'un événement ou d'un phénomène, que nous regardons comme le pronostic et l'avant-coureur d'une grande catastrophe. La terreur suppose une vue moins distincte du danger que l'*alarme*, et laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*alarme* fait-elle courir à la défense, et la terreur fait-elle jeter les armes. L'*alarme* semble encore plus intime que la terreur. Les cris nous *alarment*; les spectacles nous impriment la terreur : on porte la terreur dans l'esprit, et l'*alarme* au cœur.

L'effroi et la terreur naissent l'un et l'autre d'un grand danger; mais la terreur peut être panique, et l'effroi ne l'est jamais. Il semble que l'effroi soit dans les organes, et que la terreur soit dans l'ame. La terreur a saisi les esprits, les sens sont glacés d'effroi; un prodige répand la terreur, la tempête glace d'effroi.

La frayeur naît ordinairement d'un danger apparent et subit: vous m'avez fait frayeur; mais on peut être *alarmé* sur le compte d'un autre, et la frayeur nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un: le danger que vous alliez courir m'effrayoit, on s'est mis alors à sa place. Vous m'avez effrayé, et vous m'avez fait frayeur, sont quelquefois des expressions bien différentes; la première peut s'entendre du danger que vous avez couru, et la seconde du danger auquel je me suis cru exposé. La frayeur suppose un danger plus subit que l'effroi, plus voisin que l'*alarme*, moins grand que la terreur.

L'épouvante a son idée particulière; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, et de la vue des suites terribles d'un mauvais succès : son entreprise m'épouvante, je crains son abord, et son arrivée me tient en

appréhension. On craint un homme méchant ; on a peur d'une bête farouche : il faut craindre Dieu, mais il ne faut pas en avoir peur.

L'effroi naît de ce qu'on voit, la terreur de ce qu'on imagine, l'*alarme* de ce qu'on apprend, la crainte de ce qu'on sait, l'épouvante de ce qu'on présume, la peur de l'opinion qu'on a, et l'appréhension de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*alarme ;* la vue du combat cause l'effroi ; l'égalité des armes tient dans l'appréhension ; la perte de la bataille répand la terreur ; ses suites jettent l'épouvante parmi les peuples et dans les provinces ; chacun craint pour soi ; la vue d'un soldat fait frayeur dans certaines circonstances ; on a peur de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manières possibles d'envisager ces expressions ; mais ce détail regarde plus particulièrement l'académie française.

(ANONYME.)

ALCESTE.

FILLE de Pélias et d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son père, pour se défaire de leurs poursuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différente espèce, et promener Alceste dessus. Admète, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon : ce dieu avoit été autrefois son hôte, et en avoit été bien reçu ; aussi se montra-t-il reconnoissant en cette occasion ; car il donna à Admète un lion et un sanglier apprivoisés, qui traînèrent de compagnie le char de la princesse.

Alceste, accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut poursuivie par Acaste son frère, qui fit la guerre à Admète, le prit prisonnier, et alloit venger sur lui le crime des filles de Pélias, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déjà à Yolcos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son père, lorsqu'Hercule, à la prière d'Admète, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit et lui enleva *Alceste* pour la rendre à son mari. La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, et qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contre elle, la vainquit, et la lia avec des chaînes de diamant, jusqu'à ce qu'elle eût consenti de rendre *Alceste* à la lumière du jour: allégorie assez juste; car délivrer une personne prête à perdre la vie, n'est-ce pas l'arracher des bras de la mort? On parle ainsi tous les jours sans fiction; mais ce qui aidoit encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déjà passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. Homère, surnomme *Alceste, la divine*, sans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admète, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les Parques, en sorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ses proches

refusèrent de l'être, il ne restoit qu'*Alceste;* elle se dévoue et les Parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans son banquet, fait cette réflexion singulière; *Alceste* seule eut le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admète eut son père et sa mère, que l'étrangère surpassa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leur fils que de nom, et qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard.

(ANONYME.)

ALCIBIADE.

Ce prince athénien descendoit d'Ajax, et son origine du côté de sa mère n'étoit pas moins glorieuse, puisqu'elle étoit de la famille des Alcméonides, la plus illustre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de son siècle, puisque l'histoire est descendue dans tous les détails de sa vie, et qu'elle nous a transmis jusqu au nom de sa nourrice et de son instituteur. La nature en le formant réunit toutes ses forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles et intéressans, des graces touchantes et soutenues de tous les dons du génie et de l'aménité du caractère, lui assurèrent un empire absolu sur les cœurs et sur les esprits. Né avec toutes les passions, il les asservit à son ambition, et, Protée politique, il fut tour-à-tour altier et populaire, intempérant et frugal, décent et licencieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du temps, et par un privilège exclusif, il sut plaire dans son été comme dans son printemps. Il est difficile de ne pas abuser d'un si riche partage: aussi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté; et les vices, pour ainsi dire annoblis par ses exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de son enfance, manifestèrent ce qu'il seroit pendant tout le cours de sa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ses compagnons, il se sentit si vivement pressé qu'il le mordit au bras, comme s'il eut voulu le dévorer. L'offensé s'écrie: *ah traitre! tu mords comme une femme; dis plutôt comme un lion*, répond *Alcibiade*. Dans une autre occasion qu'il jouoit aux osselets dans la rue, un chariot vint à passer, il prie le conducteur d'arrêter un moment; mais ce charretier sans complaisance presse plus vivement ses chevaux: tous les compagnons d'*Alcibiade* se dispersent, et au lieu de les imiter, il se couche devant la roue, en disant: *malheureux, passe, si tu l'oses*. Ces détails qui paroissent minutieux, sont bien dignes d'être observés par ceux qui président à l'éducation de la jeunesse. Quoiqu'il fut naturellement impérieux, l'avidité de tout savoir le rendit docile à la voix de ses maîtres; et ce fut

à l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ses talens. *Alcibiade* beau et voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée sur une passion proscrite par la nature; et la licence de ses mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ses contemporains se réunissent pour déposer qu'il étoit souillé de ce vice; mais est-il à présumer qu'il eut donné la préférence à un philosophe grave et rigide sur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire. Quoiqu'il en soit, Socrate lui devint nécessaire, il l'associa dans tous ses amusemens. La bonne chère lui devenoit insipide, s'il ne la partageoit avec le philosophe qui l'accompagnoit à la ville, à la campagne et sous la tente. Il se trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il savoit disserter sur le mépris de la vie, il savoit aussi mépriser la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déférèrent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, et qui lui étoit supérieur par la naissance; et dans une autre occasion où l'armée athénienne fut défaite, Socrate à pied, fut rencontré par *Alcibiade*, qui ne voulant point abandonner son ami, lui servit de rempart contre une troupe d'assaillans. Quoique l'élève eut beaucoup d'attachement pour son maître, il se déroboit quelque fois à sa vigilance pour se livrer secrètement à la licence de ses penchans. Socrate le poursuivoit comme un esclave fugitif de la maison de son maître. Son goût pour les beaux-arts alloit jusqu'à l'enthousiasme; étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homère; il lui donna un soufflet pour le punir de n'avoir pas un si beau modèle à offrir à ses élèves. Un autre pédagogue lui montra un Homère corrigé de sa main: « quoi, lui dit-il, tu te crois capable d'ôter les taches » à un si beau génie, et tu t'amuses à enseigner des en» fans! tu devrois plutôt t'occuper à former le cœur des » rois et des ministres. » Sa naissance lui ouvroit le chemin aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut sur-tout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuger les suffrages. Une imagination riante et féconde, une prononciation gracieuse et facile, un geste noble et décent assuroient le triomphe de son éloquence. Egalement jaloux de plaire au peuple que le faste séduit,

il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grèce, et ses chariots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, et les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme le partisan secret et mercenaire des Lacédémoniens. Nicias, devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus et *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athènes épuisa ses trésors pour lever des soldats et des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caractères des généraux, affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collègues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, et leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athènes d'avoir mutilé les statues des Dieux, et d'avoir profané les mystères sacrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un sacrilège, digne d'expirer sous le glaive de la loi, sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déjà accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, et cette première accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zèle, fermèrent les yeux sur le caractère des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée pour venir se justifier à Athènes: il s'embarqua avec ses amis, et affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea à débarquer à Thurie, et à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcèrent son arrêt de mort et la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tombèrent dans l'abattement:

la flotte des Athéniens fut détruite, et Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade*, retiré à Sparte, leur suscitoit par-tout de ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisoit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte et son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Péloponèse, mais les peuples allarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirèrent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se réfugia vers Tisapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité et sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur, et il se servit, à l'avantage de sa patrie, de l'ascendant qu'il usurpa sur le Satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates et leurs alliés, qui n'éprouvèrent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, quoiqu'elle l'eut retranché de son sein; et il aimoit mieux qu'elle fut ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servie. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athènes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit à Athènes, où il força le peuple à remettre l'autorité entre les mains de quatre cens nobles qui, dans des circonstances critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, et *Alcibiade* dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappellé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athènes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses privilèges. Les soldats qui étoient citoyens, déposent leurs généraux et rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, et d'une voix unanime, il est élevé au commandement. Il ne

voulut point que son rappel fut regardé comme une grace, et il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, et les Péloponésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors il se montra dans Athènes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles et les débris de deux cens vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'ils lui avoit fait essuyer. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée; le peuple trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, ou lui supposoit des motifs d'intérêt; et s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complette près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette isle, le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances, c'étoit pour suppléer à cette disette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent et des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de ses troupes; il fut accusé d'être l'auteur de ce désastre, parce qu'il ne s'étoit, disoit-on, éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on allégua qu'il avoit fortifié une citadelle près de Bizance, où il déposoit ses trésors, et d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix et du public. Il fut destitué du commandement, et le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, et rassemblant avec lui ses amis, il forma une armée d'avanturiers qui s'attachèrent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petits rois recherchèrent son alliance, et sa facilité à se plier aux mœurs et aux usages étrangers, leur fit presque oublier qu'il étoit né dans Athènes. Les généraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens et sans expérience. Leur armée sans ordre et sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. Alcibiade se souvint qu'il étoit Athénien, et se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des

généraux auxquels il daigna donner des conseils; mais l'excès de leur imbécillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Fiers de leur titre, ils ne l'écoutèrent qu'avec mépris, et l'un d'eux, nommé Tidée, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un asyle auprès de Pharnabaze, et quoiqu'éloigné de la Grèce, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. Lysandre, leur général, le fit demander mort ou vif au Satrape, qui avoit alors besoin d'eux: il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, et n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élance l'épée à la main sur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami et une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osent en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, et il tombe percé de coups à l'âge de quarante ans. Cet homme singulier qui servit sa patrie, dont il fut toujours persécuté, eût toute la solidité des talens, et n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit père de la célèbre Laïs, qui avoit hérité de ses graces et de sa beauté. Quelques-uns rapportent que Pharnabaze et les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux frères dont il avoit séduit la sœur, et que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison.

(*M. Turpin.*)

ALCORAN *.

C'EST le livre de la loi Mahométane, ou le livre des révélations prétendues et de la doctrine du faux prophète Mahomet.

Le mot *alcoran* est arabe, et signifie, à la lettre, livre ou collection; et la première de ces deux interprétations est la meilleure : Mahomet ayant voulu qu'on appellât son *alcoran le livre par excellence*, à l'imitation des juifs et des chrétiens, qui nomment l'ancien et le nouveau testament l'*écriture*.

L'opinion commune parmi nous, sur l'origine de l'*alcoran*, est que Mahomet le composa avec le secours de Batylas, hérétique jacobite; de Sergius, moine Nestorien, et de quelques juifs. M. d'Herbelot, dans sa bibliothèque orientale, conjecture qu'après que les hérésies de Nestorius et d'Eutychès eurent été comdamnées par des conciles œcuméniques, plusieurs évêques, prêtres, religieux et autres, s'étant retirés dans les déserts de l'Arabie et de l'Egypte, fournirent à cet imposteur des passages défigurés de l'écriture sainte, et des dogmes mal conçus et mal réfléchis, qui s'altérèrent encore en passant par son imagination; ce qu'il est aisé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, dispersés dans l'*alcoran*. Les juifs répandus dans l'Arabie n'y contribuèrent pas moins; aussi se vantent-ils que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entière sur le premier de ces sentimens, il paroît néanmoins plus probable que le second; car comme il s'agissoit, en donnant l'*alcoran*, de tromper tout un peuple, le secret et le silence, quelque grossiers que pussent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus sûres pour accréditer la fraude? Et n'étoit-il pas à craindre que, dans la multitude, il ne se rencontrât quelques esprits assez éclairés pour ne regarder pas comme inspiré un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les Musulmans croient comme un article de foi, que leur prophète, qu'ils disent avoir été un homme simple et sans lettres, n'a rien mis du sien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu, par le ministère de l'ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la

place de son fils Isaac, et qu'il ne lui fut communiqué que successivement, verset à verset, en différens temps et en différens lieux, pendant le cours de vingt-trois ans. C'est à la faveur de ces interruptions qu'ils prétendent justifier la confusion qui règne dans tout l'ouvrage, confusion qu'il est si impossible d'éclaircir, que leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement; car Mahomet, ou si l'on veut, son copiste, ayant ramassé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été possible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du Ciel.

Ces vingt-trois ans que l'ange a employés à apporter l'*alcoran* à Mahomet, sont, comme on voit, une merveilleuse ressource pour ses sectateurs : par-là ils sauvent une infinité de contradictions palpables qui se rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieusement sur Dieu même, et disent que, pendant ce long espace de temps, il corrigea et réforma plusieurs des dogmes et des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à son prophète.

On peut rapporter en général toute la doctrine de la religion Mahométane aux points historiques et dogmatiques : les premiers, avec quelques traces de vérité, sont mêlés d'une infinité de fables et d'absurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtiment de la première postérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme le plus ancien des prophètes, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit succédé à ce second, Joseph au troisième; qu'un miracle avoit produit et conservé Moïse; qu'enfin St.-Jean étoit venu prêcher l'évangile; que Jésus-Christ, conçu sans corruption dans le sein de la Vierge, exempt des tentations du démon, créé du souffle de Dieu, et animé de son esprit, étoit venu l'établir, et que Mahomet l'avoit confirmé : en donnant ces éloges au sauveur du monde, que ce livre appelle le verbe, la vertu, l'ame et la force de Dieu, il nie pourtant sa génération éternelle et sa divinité, et mêle des fables extravagantes aux vérités saintes de notre religion; et rien n'est plus ordinaire que d'y trouver à côté d'une chose sensée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines et les récompenses de la vie future étant un motif très-puissant pour animer ou retenir les hommes, et Mahomet ayant affaire à un peuple fort

adonné aux plaisirs des sens, il a cru devoir borner la félicité éternelle à une facilité sans bornes de contenter leurs desirs à cet égard ; et les châtimens, principalement à la privation de ces plaisirs, accompagnée pourtant, de quelques châtimens terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conséquence, il enseigne dans l'*alcoran*, qu'il y a sept paradis : et le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté sur l'alborak, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne et celle du mulet ; que le premier est d'argent fin, le second d'or, le troisième de pierres précieuses, où se trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours ; le quatrième est d'émeraudes, le cinquième de cristal, le sixième de couleur de feu, et le septième est un jardin délicieux, arrosé de fontaines et de rivières de lait, de miel et de vin, avec divers arbres toujours verds, dont les pépins se changent en des filles si belles et si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis est gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache qui porte des cornes, lesquelles ont quarante mille nœuds, et comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont soixante-dix mille bouches, chaque bouche soixante-dix mille langues, et chaque langue loue Dieu soixante-dix mille fois le jour en soixante-dix mille sortes d'idiômes différens. Devant le trône de Dieu sont quatorze cierges allumés, qui contiennent cinquante journées de chemin, d'un bout à l'autre. Tous les appartemens de ces cieux imaginaires seront ornés de tout ce qu'on peut concevoir de plus brillant ; les croyans y seront servis des mets les plus rares et les plus délicieux, et épouseront des houris ou jeunes filles, qui malgré le commerce continuel que les Musulmans auront avec elles, seront toujours vierges ; par où l'on voit que Mahomet fait consister toute la béatitude de ses prédestinés dans les voluptés des sens.

L'enfer consiste dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les réprouvés dans une fontaine, et les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet aussi un

jugement

jugement après la mort, et une espèce de purgatoire, c'est-à-dire des peines dans le tombeau et dans le sein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli sa loi.

Les deux points fondamentaux de l'*alcoran* suffiroient pour en démontrer la fausseté ; le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets ; et l'on sait à quel point les Musulmans sont infatués de cette opinion. Le second est que la religion Mahométane doit être établie sans miracles, sans disputes, sans contradictions ; de sorte que tous ceux qui y répugnent, doivent être mis à mort, et que les Musulmans qui tuent ces incrédules méritent le paradis ; aussi l'histoire fait-elle foi qu'elle s'est encore moins établie et répandue par la séduction, que par la violence et la force des armes.

Il est bon d'observer que l'*alcoran*, tant que vécut Mahomet, ne fut conservé que sur des feuilles volantes ; et que ce fut Aboubekre, son successeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha on Aiicha, veuve de Mahomet, comme l'original auquel on peut avoir recours, en cas de dispute ; et comme il y avoit déjà un nombre infini de copies de l'*alcoran*, répandues dans l'Asie, Othman, successeur d'Aboubekre, en fit faire plusieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, et supprima tous les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, Calife de Babylone, ayant fait recueil'ir les différentes copies de l'*alcoran*, confia à six docteurs des plus habiles le soin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la secte, et fit jeter le reste dans la rivière. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un seul et même fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les chefs de quatre sectes différentes. La première et la plus superstitieuse est celle du docteur Mélik, suivie par les Maures, et par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Iméniane*, conforme à la tradition d'Ali, est suivie par les Persans. Les Turcs ont embrassé celle d'Omar, qui est la plus libre, et celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus simple, est adoptée par les Tartares, quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophètes.

Les principales différences qui soient survenues aux copies faites postérieurement à celle d'Aboubekre, consistent en des points qui n'étoient pas en usage du temps de Mahomet, et qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer et déterminer la véritable leçon, et cela, à l'exemple des Massoretes, qui ont aussi mis de pareilles points au texte hébreu de l'écriture.

Tout l'*alcoran* est divisé en *suras* ou chapitres, et les suras sont sous-divisés en petits versets, mal cousus et sans suite, qui ressemblent plus à de la prose qu'à de la poésie. La division de l'*alcoran* en suras est moderne ; le nombre en est fixé à soixante. La plupart de ces suras ou chapitres ont des titres ridicules, comme *de la vache ; des fourmis ; des mouches*, etc, et ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.

(*M. l'abbé* MALLET.)

ALLÉGORIQUE.

Un personnage *allégorique* est une passion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abstraite personnifiée. Presque toutes les divinités de la fable sont *allegoriques* dans leur origine; la Beauté, l'Amour, la Sagesse, le Temps, les Saisons, les Elémens, la Paix, la Guerre, etc. : mais lorsque ces idées abstraites personnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, et que dans sa croyance elles ont eu une existence idéale, elles sont mises, dans l'ordre du merveilleux, au nombre des réalités, et ce n'est plus ce qu'on appelle des personnages *allégoriques*. Ainsi, dans Homère, on distingue l'*allégorie* d'avec la fable. Vénus et Jupiter sont de la fable; l'injure et les prières sont de l'*allégorie*. Il est vraisemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'*allégorie* fut la pépinière des Dieux; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, et laissa le reste au nombre des fictions.

Le même personnage est employé comme réel dans un poëme, et comme *allégorique* dans un autre, selon que le système religieux dans lequel ce personnage est réalisé, convient ou non au sujet du poëme. Ainsi, par exemple, dans l'Enéide, l'Amour est pris pour un être réel; et dans la Henriade, ce n'est qu'un être *allégorique*, de la même classe que la Politique et la Discorde.

Nos anciens poëtes ont porté à l'excès l'abus des personnages *allégoriques;* le roman de la rose les avoit mis en vogue: dans ce roman l'on voit en scène jalousie, bel accueil, faux semblant, etc.; et d'après cet exemple, on mettoit sur le théâtre, dans les sotties et les mystères, le tien, le mien, le bien, le mal, l'esprit, la chair, le péché, la honte, bonne compagnie, passe-temps, je bois à vous, etc.; et tout cela étoit charmant; et, dans ce temps-là, on auroit juré que de si heureuses fictions réussiroient dans tous les siecles.

Non-seulement on faisoit des personnages, mais encore des mondes *allégoriques;* et l'on traçoit sur des cartes, de poste en poste, la route du bonheur, le chemin de l'amour; par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit sur le fleuve d'espérance, on passoit le détroit de ri-

L 2

gueur, on s'arrêtoit à persévérance, d'où l'on découvroit l'isle de faveur, où faisoit naufrage innocence. Ces curieuses puérilités ont été à la mode dans le siècle du bel esprit et du précieux ridicule : le bon esprit les a réduites à leur juste valeur, et on n'en voit plus que sur des écrans, ou dans quelques livres mystyques.

(*M. Marmontel.*)

ALLUSION.

L'ALLUSION est une figure de rhétorique, par laquelle on dit une chose qui a du rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle à laquelle elle a rapport. Ainsi *subir le joug*, est une allusion à l'usage des anciens, de faire passer leurs ennemis vaincus sous une traverse de bois portant sur deux montans, laquelle s'appeloit *jugum*. Ces sortes d'allusions, quand elles ne sont point trop obscures, donnent de la noblesse et de la grace au discours.

Une observation à faire sur les allusions en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou les lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport; autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

L'*allusion* est encore l'application personnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogène reprochoit à Platon de n'avoir jamais offensé personne. Grace aux *allusions*, il est peu d'écrivains célèbres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux sans doute que la satire personnelle; quoiqu'on puisse imaginer un degré de dépravation des mœurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant par-tout la tête haute, feroit souhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'insulter en face et le flétrir. Ce vengeur ne laisseroit pas d'être encore un personnage détestable.

Que chacun dans la société se fasse raison par le mépris, et par un mépris éclatant, du vice insolent qui le blesse; rien de plus noble et de plus juste, mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, est infâme; et s'il se trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuse, du don de peindre avec viguenr, et que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des lois, c'est lui qu'il faudroit condamner à la satire personnelle.

Mais autant la satire personnelle est odieuse, autant la satire générale des mauvaises mœurs est honnête. Celle-ci diffère de l'autre à-peu-près comme le miroir diffère du portrait : dans le miroir, malheur à celui qui se reconnoît; la honte n'en est qu'à lui seul.

La satire, me dira-t-on, porte avec elle une ressemblance: il est vrai; mais cette ressemblance est celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous connoisse pas.

C'est là cependant cette espèce de satire innocente et juste, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *allusions*.

On sait tout le chagrin qu'elles ont fait à Molière. Heureusement le vertueux Montausier fut flatté que l'on crût qu'il ressembloit au Misanthrope; heureusement il ne dépendit pas de quelques puissans personnages de faire brûler, comme ils l'auroient voulu, le Tartuffe avec son auteur.

C'est une façon de nuire aussi basse qu'elle est commune, que d'appliquer ainsi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de personnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui suppose. L'envie et la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'est un fer à deux tranchans.

C'est par *allusion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre répréhensibles ces vers:

> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
> Notre crédulité fait toute leur science.

Un jour, au spectacle, un de ces misérables qui sont payés pour nuire, faisant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne sais quel vice, s'écria que l'*allusion* étoit punissable. Très-punissable, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu; mais c'est vous qui la faites.

L'*allusion* est sur-tout dangereuse, lorsqu'elle rend personnelle aux souverains ou aux hommes en place, une peinture générale des foiblesses et des erreurs où peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement sous lequel il ne seroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu!

Rien de plus effrayant alors, et de plus nuisible en effet pour les lettres, que cette manie des *allusions*. De peur d'y donner lieu, on n'ose caractériser avec force ni le vice ni la vertu; on se répand dans le vague, on glisse légèrement sur tout ce qui peut ressembler; on ne peint plus son siècle, on craint même souvent de peindre à grands traits la nature. On n'ose dire ni bien ni mal que de loin, à perte de

vue, et alors on mérite le reproche que Phocion faisoit à l'orateur Léosthène, que ses propos ressembloient aux cyprès, qui sont, disoit-il, beaux et droits, mais qui ne portent aucun fruit.

Il seroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs, qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philosophe (Archelaüs, roi de Macédoine), sur qui quelqu'un de sa fenêtre, avoit laissé tomber de l'eau, répondit à ses courtisans, qui l'excitoient à l'en punir : Ce n'est pas sur moi qu'il a jeté de l'eau, mais sur celui qui passoit. Cela seul seroit noble et juste, et ce seroit alors que l'homme de lettres, avec la franchise et la sécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice et louer la vertu, sans que personne prît la satire pour un affront, ni l'éloge pour une insulte.

(*M. Marmontel.*)

ALVILDE.

C'EST le nom d'une femme célèbre dans les annales du Nord, par sa vertu et par sa beauté. Elle étoit fille de Sivard, roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxième siècle : ses charmes naissans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes seigneurs des environs; mais son père, qui ne vouloit pour gendre qu'un homme d'une rare valeur, résolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique fabuleuse, et d'autant plus respectée dans le Nord, rapporte qu'il enferma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvilde*. Alfon, fils de Sigard, roi de Danemarck, entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisageoit jamais, dans une entreprise périlleuse, que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit ne firent qu'irriter son courage; il tenta l'aventure, et fut assez heureux pour étendre à ses pieds les deux horribles gardiens de la princesse.

Il étoit près de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard, charmé de son courage, hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à sa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une secrète joie. Les graces du jeune homme, sur-tout sa valeur, avoient fait sur elle une impression aussi durable que douce. Elle déposa dans le sein de sa mère le secret de son cœur. Cette femme sévère n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excusable; elle en fit des reproches amers à sa fille. *Alvilde* désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mère, résolut de lui prouver que, quelque grande que fût sa passion, elle étoit capable de la vaincre, et jura de réparer, par le reste de sa vie, un moment de foiblesse.

En effet, elle renonce pour jamais au mariage; et tandis que tout s'apprête pour son hymen dans le palais de son père, elle s'échappe, suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même serment, et, sous l'habit guerrier,

va chercher des aventures. Le hasard voulut que nos amazones rencontrassent, sur le rivage de la mer, une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef, et déploroient encore sa perte. *Alvilde* leur offrit ses services, et les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine et des graces de l'étranger, et lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvilde*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée.

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, et cherchoit à se distraire par la gloire et les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maîtresse. Cn sait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois et des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à son père une flotte et des troupes, et qu'il alloit écumer les mers: par ces légères expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises qui furent long-temps l'étonnement et l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire et le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, et la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares qui méconnoissoient souvent celle de la nature et de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé; souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce, et de purger la mer d'une autre espèce de pirates qui l'infestoient, et dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés et ces mœurs grossières, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, et de ces préjugés sublimes qui furent la source de tant de grandes actions, que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains: on se battit de part et d'autre avec acharnement. Dans le fort de

la mêlée, Alfon joint l'amiral ennemi. Les deux vaisseaux ne s'étoient pas encore touchés, que le prince de Danemarck s'étoit élancé sur l'autre bord. Il abat, il renverse tout ce qu'il trouve sur son passage. Un seul guerrier lui résiste, et lui fait douter un moment de la victoire. Alfon indigné rassemble ses forces, et du coup fait voler en éclats le casque de son adversaire. Quelle fut sa surprise lorsqu'il reconnut sa maîtresse ! Il tombe à ses genoux, et la conjure de ne plus s'opposer à son bonheur. La belle *Alvilde* se rendit à ses prières, et, deux fois vaincue par l'amour et la fortune des armes, elle consentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure; cependant, quelque romanesque qu'elle paroisse, elle est peut-être aussi bien fondée que celle des Clelies et des autres héroïnes à qui Rome se vante d'avoir donné le jour: au moins n'est-il pas impossible que chez un peuple guerrier, une femme ait eu aussi l'ambition de s'illustrer par la gloire des armes. Rien de ce qui est beau et de ce qui est grand n'est difficile pour un sexe en qui l'amour-propre est encore plus puissant que la constitution de ses organes n'est foible et délicate. Les femmes, en laissant aux hommes le droit tyrannique de distribuer à leur gré les éloges, se sont réservé celui de les mériter.

(*M. de Sacy.*)

AMANT.

AMANT, AMOUREUX. Il suffit d'aimer pour être amoureux; il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. On est amoureux de celle dont la beauté touche le cœur; on est *amant* de celle dont on attend du retour. On est souvent amoureux sans oser paroître *amant*, et quelquefois on se déclare *amant* sans être amoureux. Amoureux désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être amoureux; il ne prend guère le titre d'*amant* qu'on ne le lui permette.

(ANONYME.)

AMATEUR.

Ce seroit une classe d'hommes précieuse aux arts et aux lettres, que celle qui, par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais sincère et juste, jouiroit de leurs productions, s'intéresseroit à leur gloire, et, selon ses divers moyens, encourageroit leurs travaux. C'est réellement ainsi qu'un petit nombre d'ames sensibles aiment les lettres et les arts, sans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conseils et pour juges! non-seulement ils l'éclairent sur les fautes qui lui échappent; mais, comme il les a sans cesse présens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile et plus sévère envers lui-même, et le pressentiment de leur goût règle et détermine le sien. Despréaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Trèmes, Bossuet, Bourdaloue, Arnaud, l'abbé de Châteauneuf, le président de Lamoignon, d'Aguessau, depuis chancelier : ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Térence Lelius et Scipion ; aussi Térence et Despréaux sont-ils les écrivains les moins négligés de leurs siècles. Le goût de Despréaux, formé à cette école, put former celui de Racine; et en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la postérité.

Mais la foule des *amateurs* est composée d'une espèce d'hommes qui, n'ayant par eux-mêmes ni qualités ni talens qui les distinguent, et voulant être distingués, s'attachent aux arts et aux lettres, comme le gui de chêne ou le lierre à l'ormeau.

Cette espèce parasite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fausses lumières, des prétentions ridicules et des manœuvres souvent déshonorantes, toujours désolantes pour les lettres et pour les arts. Juges superficiels et tranchans, leur manie est de protéger; et comme les grands talens sont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux protections vulgaires, qui les repousse ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans l'extrême médiocrité la complaisance, l'adulation, la bassesse qui leur convient ; ils protègent donc ce qui se présente, n'ayant pas à choisir; et de-là les

brigues, les cabales, pour élever leurs esclaves au-dessus des hommes libres, qu'ils détestent, parce qu'ils en sont méprisés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire; mais ils n'ont que trop souvent assez de crédit pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'est encore pis, lorsqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour se donner une existence et un reflet de considération; ils se constituent ses valets les plus bassement dévoués; ils se passionnent pour lui d'un fanatisme de commande, et d'un enthousiasme froidement outré; ils couvrent de ce zèle toutes leurs haines pour les autres talens; ils semblent les traîner aux pieds de leur idôle; et en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte est méprisé, ils croient mettre au-dessous d'eux tout ce qui est au-dessous de lui; ils se permettent pour lui, à son insçu et à sa honte, des manèges dont il n'a pas besoin, et dont il rougiroit; ils croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre; ils lui attribuent la bassesse de leurs pensées et de leurs sentimens, sont pour lui envieux, fourbes, méchans et lâches; le rendent lui-même suspect d'être l'instigateur et le complice de leurs pratiques odieuses, et le déshonorent, s'il est possible, en affectant de le servir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément connoisseur; et malheur au siècle où cette engeance abonde. Ce sont les fléaux des talens et du goût; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inspiré, tout vu, revu et corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, et tyrans de qui les consulte, leurs décisions sont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieusement observées. Tous les succès sont dus à leurs conseils, et tous les revers sont la peine de n'avoir pas voulu les croire; mais en les écoutant, on n'en n'est pas plus sûr de se les rendre favorables, et ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthousiasme, ils le condamnent le lendemain, si le public ne le goûte pas. « Le public a raison; » ils ont pensé de même, ils ont prédit que cela déplairoit, » on n'a pas voulu les entendre. » Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, ou prononcent, comme les oracles, en se ménageant, par l'ambiguité de leurs réponses, les deux

envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne pas se compromettre.

En fait de musique, de peinture, etc., l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, et ce n'est là qu'un demi-mal; mais en fait de littérature, il croit rivaliser avec le talent même, et en est jaloux en secret. Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas: mais pourquoi l'*amateur* ne seroit-il pas bel esprit autant et plus que l'écrivain? S'il ne produit rien, ce n'est pas le talent, c'est la volonté qui lui manque; il auroit fait au moins ce qu'il a inspiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce sentiment d'envie contre les talens qui s'élèvent, et cette haine des vivans qui lui fait exalter les morts. Qui, plus que moi, vous dira-t-il, est passionné pour les lettres? Voyez avec quelle chaleur je me transporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui malheureusement ne sont plus! Ils ne sont plus; mais s'ils étoient encore, ils auroient à ses yeux le tort de s'élever sans lui, de briller devant lui, de l'offusquer, de lui faire sentir une supériorité humiliante; autant de crimes pour la vanité.

Ainsi les prétendus amis des lettres ne sont rien moins, le plus souvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens sont ceux qui les jugent par sentiment, et, sans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amusés, éclairés ou agréablement émus; qui, sans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il est utile, s'en amusent s'il est amusant, et n'ont point la cruelle et ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaisir qu'il leur cause.

(*M. Marmontel.*)

AMBITION.

L'AMBITION est une passion qui nous porte avec excès à nous agrandir. Il ne faut pas confondre tous les *ambitieux ;* les uns attachent la grandeur solide à l'autorité des emplois, les autres à la richesse, les autres au faste des titres, etc. Plusieurs vont à leur but sans nul choix des moyens; quelques-uns par de grandes choses, et d'autres par les plus petites: ainsi telle ambition passe pour vice, telle autre pour vertu; telle est appelée force d'esprit, telle, égarement et bassesse.

Toutes les passions prennent le tour de notre caractère. Il y a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entre l'ame et les objets une influence réciproque. C'est de l'ame que viennent tous les sentimens; mais c'est par les organes du corps que passent les objets qui les excitent; selon les couleurs que l'ame leur donne, selon qu'elle les pénètre, qu'elle les embellit, qu'elle les déguise, elle les rebute ou elle s'y attache. Quand on ignoreroit que tous les hommes ne se ressemblent point par le cœur, il suffiroit de savoir qu'ils envisagent les choses selon leurs lumières, peut-être encore plus inégales, pour comprendre la différence qui distingue les passions qu'on désigne du même nom : si différemment partagés d'esprit, de sentimens et de préjugés, il n'est pas étonnant qu'ils s'attachent au même objet sans avoir en vue le même intérêt; et cela n'est pas seulement vrai des *ambitieux*, mais aussi de toute autre passion.

Les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*, et ils le lui devoient bien. Ils la représentoient avec des aîles et les pieds nuds.

(*l'Abbé* YVON.)

AMÉNITÉ.

L'AMÉNITÉ est dans le caractère, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politesse et de grace. L'*aménité* prévient, elle attire, elle engage, elle fait souhaiter de vivre avec celui qui en est doué.

Un peuple sauvage peut avoir de la douceur, mais l'*aménité* n'appartient qu'à un peuple civilisé.

La société des hommes entr'eux, et sans les femmes, auroit trop de rudesse; ce sont elles qui, par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inspirent, leur donnent de l'*aménité*.

Aménité se dit aussi, et dans le même sens, du style d'un écrivain, et cette qualité convient particulièrement au familier noble et aux ouvrages de sentiment. Le style d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle, est plein d'*aménité*: on peut aussi le dire du style héroïque, et c'est une des qualités de la prose de Télémaque.

L'*aménité*, la délicatesse, la mollesse du style, la foiblesse même, sympathisent ensemble. On ne dit point d'un style vigoureux, énergique et fort, qu'il a de l'*aménité*.

(*M. MARMONTEL.*)

AMITIÉ.

AMITIÉ *.

L'AMITIÉ n'est autre chose que l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête et agréable. L'*amitié* ne seroit-elle que cela ? L'*amitié*, dira-t-on, ne s'en tient pas à ce point; elle va au-delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette observation ne considèrent pas que deux personnes n'entretiendront point une liaison qui n'ait rien de vicieux, et qui leur procure un plaisir réciproque, sans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes regarde ou l'esprit ou le cœur; le pur commerce de l'esprit s'appelle simplement *connoissance*; le commerce où le cœur s'intéresse par l'agrément qu'il en tire, est *amitié* : je ne vois point de notion plus exacte et plus propre à développer tout ce qu'est en soi l'*amitié*, et même toutes ses propriétés.

Elle est par-là distinguée de la charité, qui est une disposition à faire du bien à tous. L'*amitié* n'est due qu'à ceux avec qui l'on est actuellement en commerce; le genre-humain, pris en général, est trop étendu pour qu'il soit en état d'avoir commerce avec chacun de nous, ou que chacun de nous l'ait avec lui. L'*amitié* suppose la charité, au moins la charité naturelle; mais elle ajoute une habitude de liaison particulière, qui fait entre deux personnes un agrément de commerce mutuel.

C'est l'insuffisance de notre être qui fait naître l'*amitié*; et c'est l'insuffisance de l'*amitié* même qui la détruit. Est-on seul? on sait sa misère; on sent qu'on a besoin d'appui; on cherche un fauteur de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs et de ses peines; on veut un homme dont on puisse occuper le cœur et la pensée : alors l'*amitié* paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde. A-t-on ce qu'on a souhaité? on change de sentiment.

Lorsqu'on entrevoit de loin quelque bien, il fixe d'abord les desirs; lorsqu'on l'atteint, on en sent le néant. Notre ame, dont il arrêtoit la vue dans l'éloignement, ne sauroit plus s'y reposer, quand elle voit au-delà : ainsi l'*amitié*, qui de loin bornoit toutes nos prétentions, cesse de les borner de près; elle ne remplit pas le vide qu'elle avoit promis de remplir; elle nous laisse des besoins qui nous dis-

traient et nous portent vers d'autres biens : alors on se néglige ; on devient difficile ; on exige bientôt comme un tribut les complaisances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. C'est le caractère des hommes de s'approprier peu à peu jusqu'aux graces qu'on leur fait : une longue possession accoutume naturellement à regarder comme siennes les choses qu'on tient d'autrui ; l'habitude persuade qu'on a un droit naturel sur la volonté des amis ; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner : lorsque ces prétentions sont réciproques, comme il arrive souvent, l'amour-propre s'irrite, crie des deux côtés, et produit de l'aigreur, des froideurs, des explications amères et la rupture.

On se trouve aussi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés, ou l'on tombe dans des passions qui dégoûtent de l'*amitié*, comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaisirs. Aussi les hommes extrêmes, capables de donner les plus fortes preuves de dévouement, ne sont pas les plus capables d'une constante *amitié ;* on ne la trouve nulle part si vive et si solide que dans les esprits timides et sérieux, dont l'ame modérée connoît la vertu. Le sentiment doux et paisible de l'*amitié* soulage leur cœur, détend leur esprit, l'élargit, les rend plus confians et plus vifs, se mêle à leurs amusemens, à leurs affaires et à leurs plaisirs mystérieux ; c'est l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, sont très-sensibles à l'*amitié ;* mais la vivacité de leurs passions les distrait et les rend volages. La sensibilité et la confiance sont usées dans les vieillards ; mais le besoin les rapproche, et la raison est leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus solidement.

Les devoirs de l'*amitié* s'étendent plus loin qu'on ne croit : on doit à l'*amitié* à proportion de son degré et de son caractère ; ce qui fait autant de degrés et de caractères différens de devoirs ; réflexion importante pour arrêter le sentiment injuste de ceux qui se plaignent d'avoir été abandonnés, mal servis, ou peu considérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de simples amusemens de littérature, trouve étrange qu'on n'expose pas son crédit pour lui : l'*amitié* n'étoit point d'un caractère qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur et l'agrément de son entretien, exige de vous un service qui

intéresseroit votre fortune : l'*amitié* n'étoit point d'un degré à mériter un tel sacrifice.

Un ami, homme de bon conseil, et qui vous en a donné effectivement d'utiles, se formalise que vous ne l'ayez point consulté en une occasion particulière : il a tort ; cette occasion demandoit une confidence qui ne se fait qu'à des amis de famille et de parenté : ils doivent être les seuls instruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fussent-ils des plus intimes. La juste mesure de ce que des amis doivent exiger se diversifie par une infinité de circonstances, et selon la diversité des degrés et des caractères d'*amitié*. En général, pour ménager avec soin ce qui doit contribuer à la satisfaction mutuelle des amis, et à la douceur de leur commerce, il faut que l'un, dans son besoin, attende ou exige toujours moins que plus de son ami, et que l'autre, selon ses facultés, donne toujours à son ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'exposer, on éclaircira, au sujet de l'*amitié*, une maxime importante ; savoir que l'*amitié* doit, entre les amis, trouver de l'égalité, ou l'y mettre : *Amicitia aut pares invenit, aut facit*. Un monarque ne peut-il donc avoir des amis? Faut-il que, pour les avoir, il les cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ses autres amis un caractère qui aille de pair avec le pouvoir souverain? Voici le véritable sens de la maxime reçue :

C'est que par rapport aux choses qui forment l'*amitié*, il doit se trouver entre les deux amis une liberté de sentiment et de langage aussi grande que si l'un des deux n'étoit point supérieur ni l'autre inférieur. L'égalité doit se trouver de part et d'autre dans la douceur du commerce de l'*amitié*. Cette douceur est de se proposer mutuellement ses pensées, ses goûts, ses doutes, ses difficultés, mais toujours dans la sphère du caractère de l'*amitié* qui est établi.

L'*amitié* ne met pas plus d'égalité que le rapport du sang : la parenté entre des parens d'un rang fort différent ne permet pas certaine familiarité. On sait la réponse d'un prince à un seigneur qui lui montrait la statue équestre d'un héros, leur aïeul commun : celui qui est dessous est le vôtre, celui qui est dessus est le mien ; c'est que l'air de familiarité ne convenoit pas au respect dû au rang du prince ; et ce sont des at-

M 2

tentions, dans l'*amitié* comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer.

Les anciens ont divinisé l'*amitié*; mais il ne paroît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples et des autels de pierre, et je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend, dans son ouvrage des Dieux du Paganisme, qu'on la sculptoit sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'une habit grossier, et la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main, embrassant de l'autre côté un ormeau sec. Cette dernière idée me paroît sublime.

(*L'abbé* YVON.)

AMOUR *.

Il entre ordinairement beaucoup de sympathie dans l'*amour*, c'est-à-dire une inclination dont les sens forment le nœud; mais quoiqu'ils en forment le nœud, ils n'en sont pas toujours l'intérêt principal; il n'est pas impossible qu'il y ait un *amour* exempt de grossièreté. Les mêmes passions sont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par les endroits opposés. Je suppose que plusieurs hommes s'attachent à la même femme; les uns l'aiment pour son esprit, les autres pour sa vertu, les autres pour ses défauts, etc., et il se peut faire encore que tous l'aiment pour des choses qu'elle n'a pas, comme lorsque l'on aime une femme légère que l'on croit solide. N'importe, on s'attache à l'idée qu'on se plaît à s'en figurer; ce n'est même que cette idée que l'on aime; ce n'est pas la femme légère. Ainsi l'objet des passions n'est pas ce qui les dégrade ou ce qui les ennoblit; mais la manière dont on envisage cet objet; or, j'ai dit qu'il étoit possible que l'on cherchât dans l'*amour* quelque chose de plus pur que l'intérêt des sens. Voici ce qui me le fait croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la messe, au sermon, ne se décide pas toujours pour celle qui est la plus jolie, ou qui même lui paroît telle: quelle est la raison de cela? C'est que chaque beauté exprime un caractère tout particulier, et celui qui entre le plus dans le nôtre, nous le préférons. C'est donc le caractère qui nous détermine; c'est donc l'ame que nous cherchons: on ne peut me nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos sens ne nous plaît que comme une image de ce qui se cache à leur vue: donc nous n'aimons les qualités sensibles que comme les organes de notre plaisir, et avec subordination aux qualités insensibles dont elles sont l'expression: donc il est au moins vrai que l'ame est ce qui nous touche le plus. Or ce n'est pas aux sens que l'ame est agréable, mais à l'esprit: ainsi l'intérêt de l'esprit devient l'intérêt principal; et si celui des sens lui étoit opposé, nous le lui sacrifierions. On n'a donc qu'à nous persuader qu'il lui

est vraiment opposé, qu'il est une tache pour l'ame: voilà l'amour pur.

Cet *amour* est cependant véritable, et on ne peut le confondre avec l'amitié; car dans l'amitié c'est l'esprit qui est l'organe du sentiment: ici ce sont les sens; et comme les idées qui viennent par les sens sont infiniment plus puissantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inspirent est passion. L'amitié ne va pas si loin; c'est pourtant ce que je ne voudrois pas décider; cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi sur ces importantes questions.

Il n'y a pas d'*amour* sans estime; la raison en est claire. L'*amour* étant une complaisance dans l'objet aimé, et les hommes ne pouvant se défendre de trouver un prix aux choses qui leur plaisent, leur cœur en grossit le mérite; ce qui fait qu'ils se préferent les uns aux autres, parce que rien ne leur plait tant qu'eux-mêmes.

Ainsi non-seulement on s'estime avant tout, mais on estime encore toutes les choses qu'on aime, comme la chasse, la musique, les chevaux, etc., et ceux qui méprisent leurs propres passions ne le font que par réflexion et par un effort de raison; car l'instinct les porte au contraire.

Par une suite naturelle du même principe, la haine rabaisse ceux qui en sont l'objet, avec le même soin que l'*amour* les relève. Il est impossible aux hommes de se persuader que ce qui les blesse n'ait pas quelque grand défaut; c'est un jugement confus que l'esprit porte en lui-même.

Et si la réflexion contrarie cet instinct, (car il y a des qualités qu'on est convenu d'estimer; et d'autres de mépriser,) alors cette contradiction ne fait qu'irriter la passion; et plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainsi elle dépouille son objet de ses qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à son intérêt dominant; ensuite elle se livre témérairement et sans scrupule à ses préventions insensées.

AMOUR DU MONDE. Que de choses sont comprises dans l'*amour* du monde! Le libertinage, le desir de plaire, l'envie de dominer, etc. L'*amour* du sensible et du grand ne sont nulle part si mêlés; je parle du grand mesuré à l'esprit et au cœur qu'il touche. Le génie et l'activité portent

à la vertu et à la gloire; les petits talens, la paresse, le goût des plaisirs, la gaieté et la vanité nous fixent aux petites choses; mais en tout c'est le même instinct; et l'*amour* du monde renferme de vives semences de presque toutes les passions.

AMOUR DE LA GLOIRE. La gloire nous donne sur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche sans doute autant qu'aucune de nos sensations, et nous étourdit plus dans nos misères qu'une vaine dissipation: elle est donc réelle en tout sens.

Ceux qui parlent de son néant véritable, soutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un seul homme. Le vide des grandes passions est rempli par le grand nombre des petites: les contempteurs de la gloire se piquent de bien danser, ou de quelques misères encore plus basses: ils sont si aveugles qu'ils ne voient pas que c'est la gloire qu'ils cherchent si curieusement, et si vains, qu'ils osent la mettre dans les choses les plus frivoles. La gloire, disent-ils, n'est ni vertu ni mérite; ils raisonnent bien en cela; elle n'en est que la récompense. Elle nous excite donc au travail et à la vertu, et nous rend souvent estimables, afin de nous faire estimer.

Tout est très-abject dans les hommes: la vertu, la gloire, la vie: mais les choses les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne est un grand arbre près du cerisier; ainsi les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles sont les inclinations et les vertus de ceux qui méprisent la gloire? l'ont-ils méritée?

AMOUR DES SCIENCES ET DES LETTRES. La passion de la gloire et la passion des sciences se ressemblent dans leur principe; car elles viennent l'une et l'autre du sentiment de notre vide et de notre imperfection. Mais l'une voudroit se former comme un nouvel être hors de nous; et l'autre s'attache à étendre et à cultiver notre fonds: ainsi la passion de la gloire veut nous agrandir au-dehors, et celle des sciences au-dedans.

On ne peut avoir l'ame grande ou l'esprit un peu pénétrant, sans quelque passion pour les lettres. Les arts sont consacrés à peindre les traits de la belle nature; les arts et les sciences embrassent tout ce qu'il y a dans la

pensée de noble ou d'utile ; de sorte qu'il ne reste à ceux qui les rejettent que ce qui est indigne d'être peint ou enseigné. C'est très-faussement qu'ils prétendent s'arrêter à la possession des mêmes choses que les autres s'amusent à considérer. Il n'est pas vrai qu'on possède ce qu'on discerne si mal, ni qu'on estime la réalité des choses, quand on en méprise l'image : l'expérience fait voir qu'ils mentent ; et la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les lettres comme ils honorent la vertu, c'est-à-dire comme une chose qu'ils ne veulent ni connoître ni aimer. Personne néanmoins n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits, le précis de leurs connoissances, et le fruit de leurs veilles : l'étude d'une vie entière s'y peut recueillir dans quelques heures : c'est un grand secours.

Deux inconvéniens sont à craindre dans cette passion : le mauvais choix et l'excès. Quant au mauvais choix, il est probable que ceux qui s'attachent à des connoissances peu utiles, ne seroient pas propres aux autres ; mais l'excès peut se corriger.

Si nous étions sages, nous nous bornerions à un petit nombre de connoissances, afin de les mieux posséder ; nous tâcherions de nous les rendre familières et de les réduire en pratique : la plus longue et la plus laborieuse théorie n'éclaire qu'imparfaitement ; un homme qui n'auroit jamais dansé posséderoit inutilement les règles de la danse : il en est de même des métiers d'esprit.

Je dirai bien plus ; rarement l'étude est utile lorsqu'elle n'est pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas séparer ces deux choses : l'une nous apprend à penser, l'autre à agir ; l'une à parler, l'autre à écrire ; l'une à disposer nos actions, et l'autre à les rendre faciles. L'usage du monde nous donne encore l'avantage de penser naturellement ; et l'habitude des sciences, celui de penser profondément.

Par une suite nécessaire de ces vérités, ceux qui sont privés de l'un et l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foiblesse de l'esprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au millieu des cours, et dans le sein des villes florissantes, des esprits aimables et bien faits ? Que fait-elle

pour le laboureur préoccupé de ses besoins ? Sans doute elle a ses droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes ; il les laisse loin les uns des autres, dans la même distance où ils sont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talens : mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé ?

AMOUR DU PROCHAIN. *L'amour* du prochain est de tous les sentimens le plus juste et le plus utile : il est aussi nécessaire dans la société civile pour le bonheur de notre vie, que dans le christianisme pour la félicité éternelle.

AMOUR DES-SEXES. *L'amour*, par-tout où il est, est toujours le maître. Il forme l'ame le cœur et l'esprit, selon ce qu'il est. Il n'est ni petit ni grand, selon le cœur et l'esprit qu'il occupe, mais selon ce qu'il est en lui-même, et il semble véritablement que l'*amour* est à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame est au corps de celui qu'elle anime.

Lorsque les amans se demandent une sincérité réciproque, pour savoir l'un et l'autre quand ils cesseront de s'aimer, c'est bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux assurés qu'on les aime lorsqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légereté de son amant.

L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continuel ; et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une sorte d'*amour* ; mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'*amour* le desir de la jouissance. Voulez-vous sonder vos sentimens de bonne foi, et discerner laquelle de ces deux passions est le principe de votre attachement ? interrogez les yeux de la personne qui vous tient dans ses chaînes. Si sa présence intimide vos sens et les contient dans une soumission respectueuse, vous l'aimez. Le véritable amour interdit, même à la pensée ; toute idée sensuelle, tout essor de l'imagination, dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fut instruit ; mais si les attraits qui vous charment font plus d'impression sur vos

sens que sur votre ame, ce n'est point de l'amour, c'est un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, et l'*amour* ne fera jamais commettre des fautes qui blessent la conscience ou l'honneur.

> Un amour vrai, sans feinte et sans caprice,
> Est en effet le plus grand frein du vice;
> Dans ses liens qui sait se retenir,
> Est honnête homme, ou va le devenir.

ENFANT PRODIGUE, *Com.*

Quiconque est capable d'aimer, est vertueux; j'oserois même dire que quiconque est vertueux, est aussi capable d'aimer: comme ce seroit un vice de conformation pour le corps que d'être inepte à la génération, c'en est aussi un pour l'ame que d'être incapable d'*amour*.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'*amour*; il ne peut que les perfectionner: c'est lui qui rend le cœur moins farouche, le caractère plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoutumé, en aimant, à plier sa volonté au gré de la personne chérie: on contracte par-là l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser et de les réprimer, de conformer son goût et ses inclinations aux lieux, aux temps, aux personnes; mais les mœurs ne sont pas également en sûreté, quand on est inquiété par ces saillies charnelles que les hommes grossiers confondent avec l'*amour*.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit que le véritable *amour* est extrêmement rare. Il en est comme de l'apparition des esprits; tout le monde en parle, peu de gens en ont vu. *Maximes de la Rochefoucault.*

AMOUR CONJUGAL. Les caractères de l'*amour conjugal* ne sont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer sans aimer en effet; un mari sait au juste s'il aime. Il a joui: or, la jouissance est la pierre de touche de l'*amour*; le véritable y puise de nouveaux feux; mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sais de remède à ce mal que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'*amour*; mais je n'ose même vous flatter

que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long *amour*, dont la jouissance et le temps ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire, sous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on se hait, ou tout au plus les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des sentimens opposés dans l'esprit, peuvent troubler l'*amour* le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouse qui, pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs : un prodigue, au contraire, méprise une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer et sans être aimé. Donnez du corps à cet *amour*, en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les grâces et la jeunesse, aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux ; mais s'il est attaché aux qualités du cœur et de l'esprit, il est à l'épreuve du temps.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez, après vingt ans, aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre *amour*. On ne conserve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épousent, ils s'adorent en se mariant : ils savent bien ce qu'ils ont fait pour s'inspirer mutuellement de la tendresse ; elle est le fruit de leurs égards, de leur complaisance, et du soin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part et d'autre qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être désagréables. Que ne continuent-ils sur ce ton-là quand ils sont mariés ? Et si c'est trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions passées ? Pourquoi ne se piquent-ils plus d'être aimés, quand il y a plus que jamais de la gloire et de l'avantage à l'être ? Quoi ! nous qui nous estimons tant, et presque toujours mal-à-propos ; nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à voir des preuves de notre mérite ou de celui que nous nous supposons, faut-il que, sans en devenir plus louables ni plus modestes, nous cessions d'être orgueilleux et vains, dans la seule occasion peut-être où il va de notre profit et de tout l'agrément de notre vie à l'être ?

AMOUR PATERNEL. Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur l'*amour paternel*: les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir et à les élever; c'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct : or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir et ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc, en ce point, conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumière, sa mère le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses besoins, le garantiroit de tout accident, et ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le père, de son côté, contribueroit à le former; il étudieroit son goût, son humeur et ses inclinations pour mettre à profit ses talens; il cultiveroit lui-même cette jeune plante, et regarderoit comme une indifférence criminelle de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né qu'on le sépare pour toujours de sa mère; elle est ou trop foible ou trop délicate; elle est d'un état trop honnête pour alaiter son propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mamelles de sa rude marâtre deux ruisseaux de lait destinés désormais pour sa subsistance : la nature ne sera point écoutée, ses dons seront rejetés et méprisés; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mère empruntée et mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quelle est la mère qui consentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant qu'elle sauroit n'être pas le sien ? Cependant ce nouveau né, qu'elle relègue loin d'elle, sera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substances que fait à chaque instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger qui l'aura transformé en un homme nouveau? Ce lait qu'il a sucé,

n'étoit point fait pour ses organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui sait si son tempérament robuste et sain, dans l'origine, n'en a point été altéré? Qui sait si cette transformation n'a point influé sur son cœur? L'ame et le corps sont si dépendans l'un de l'autre. S'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur? Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guère à dégénérer s'il est transporté dans un autre.

On compare les rois à des pères de famille, et l'on a raison; cette comparaison est fondée sur la nature et l'origine même de la royauté :

> Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux,

Dit un de nos grands poëtes (*Mérope, tragédie de M. de Voltaire;*) mais il est bon d'observer que c'est dans la bouche d'un tyran, d'un usurpateur, du meurtrier de son roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable; tout autre que Poliphonte eût dit :

> Le premier qui fut roi, régna sur ses enfans.

Un père étoit naturellement le chef de sa famille, la famille en se multipliant, devint un peuple; et conséquemment le père de famille devint un roi. Le fils aîné se crut, sans doute, en droit d'hériter de son autorité; et le sceptre se perpétua ainsi dans la même maison, jusqu'à ce qu'un soldat heureux ou un sujet rebelle devint la tige première d'une nouvelle race.

Un roi pouvant être comparé à un père, on peut réciproquement comparer un père à un roi, et déterminer ainsi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, et les obligations d'un père par celles d'un souverain : aimer, gouverner, récompenser et punir; voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un père et un roi.

Un père qui n'aime point ses enfans est un monstre : un roi qui n'aime point ses sujets est un tyran. Le père et le roi sont l'un et l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'*amour*. La nature a fait les pères pour l'avantage des enfans; la société a fait les rois pour la

félicité des peuples : il faut donc nécessairement un chef dans une famille et dans un état; mais si ce chef est indifférent pour les membres, ils ne seront autre chose à ses yeux que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté ou sa famille ou son état, c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siège principal de la vie et du sentiment, la tête est toujours mal assise sur un tronc maigre et décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille et celui d'un état. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir; l'un d'y faire régner les mœurs, la vertu et la piété; l'autre d'en écarter le trouble, les désastres et l'indigence; c'est l'*amour* de l'ordre qui doit le conduire, et non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de récompenser et de punir est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien sans effrayer par des menaces, et inviter par des promesses. Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir et la crainte. Pères et rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substituts et ses représentans; mais ce n'est pas uniquement pour y tonner, c'est aussi pour y répandre des pluies et des rosées bienfaisantes.

L'amour paternel ne diffère pas de l'*amour-propre*. Un enfant ne subsiste que par ses parens, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout; ils n'ont rien qui leur soit si propre. Aussi un père ne sépare point l'idée de son fils de la sienne, à moins que le fils n'affoiblisse cette idée de propriété par quelque contradiction; mais plus un père s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET FRATERNEL. Comme les enfans n'ont nul droit sur la volonté de leurs pères, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait sentir qu'ils sont des êtres à part, et ne peut pas leur inspirer de l'*amour-propre*, parce que la propriété ne sauroit être du côté de la dépendance. Cela est visible; c'est par cette raison que la tendresse des enfans n'est pas aussi vive que celle des pères;

mais les loix ont pourvu à cet inconvénient. Elles sont un garant aux pères contre l'ingratitude des enfans, comme la nature est aux enfans un ôtage assuré contre l'abus des loix. Il étoit juste d'assurer à la vieillesse ce qu'elle accordoit à l'enfance.

La reconnoissance prévient dans les enfans bien nés ce que le devoir leur impose ; il est dans la saine nature d'aimer ceux qui nous aiment et nous protègent, et l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même : mais il suffit d'être homme pour être bon père ; et si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste, qu'on mette à la place de ce que je dis, la sympathie ou le sang ; qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfans que dans les pères ? Pourquoi la sympathie périt, quand la soumission diminue ? Pourquoi des frères souvent se haïssent sur des fondemens si légers ?

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des frères ? Une fortune, un nom commun, même naissance et même éducation, quelquefois même caractère, enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres, et comme n'ayant qu'un seul être : voilà ce qui fait que l'on s'aime : voilà l'*amour-propre* ; mais trouvez le moyen de séparer des frères d'intérêt, l'amitié lui survit à peine ; l'*amour-propre*, qui en étoit le fonds, se porte vers d'autres objets.

Amour de l'estime. Il n'est pas facile de trouver la première et la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se satisfait point là-dessus, en disant que nous désirons l'estime des autres, à cause du plaisir qui y est attaché ; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion, la difficulté subsiste, puisqu'il reste toujours à savoir pourquoi cette estime, qui est quelque chose d'étranger et d'éloigné à notre égard, fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire ; car bien que l'estime que nous acquérons, nous serve à nous faire réussir dans nos desseins, et nous procure divers avantages dans la société, il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mutius, Léonidas, Codrus, Curtius, etc. ? Et par

quel intérêt ces femmes indiennes, qui se font brûler après la mort de leurs maris, cherchent-elles, en dépit même des loix et des remontrances, une estime à laquelle elles ne survivent point ?

Quelqu'un a dit, sur ce sujet, que l'*amour-propre* nourrit avec complaisance une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui choque cette idée, comme le mépris et les injustices ; et recherchant, au contraire, avec passion tout ce qui la flatte et la grossit, comme l'estime et les louanges. Sur ce principe, l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous, confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point-là la principale ni même l'unique source de l'*amour* de l'estime, c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres, que du mérite réel qui leur attire leur propre estime ; ou, si vous voulez, qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime, que de bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde ; et qu'il y a d'ailleurs une infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas ; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangère pour confirmer les bons sentimens qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra, les sources de cette inclination, je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du créateur ; car comme Dieu se sert de l'*amour* du plaisir pour conserver notre corps, pour en faire la propagation, pour nous unir les uns avec les autres, pour nous rendre sensibles au bien et à la conservation de la société, il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'*amour* de l'estime pour nous défendre des abaissemens de la volupté, et faire que nous nous portions aux actions honnêtes et louables, qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire si la raison de l'homme eût agi seule en lui, et indépendamment du sentiment ; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête, et même le lui faire préférer à l'agréable ; mais, parce que cette raison est partiale, et juge souvent en faveur du plaisir, attachant

tachant l'honneur et la bienséance à ce qui lui plaît, il a plu à la sagesse du créateur de nous donner pour juge de nos actions, non-seulement notre raison, qui se laisse corrompre par la volupté, mais encore la raison des autres hommes, qui n'est pas si facilement séduite.

AMOUR-PROPRE ET DE NOUS-MÊMES. L'*amour* est une complaisance dans l'objet aimé. Aimer une chose, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement; craindre sa privation, ses déchéances.

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'*amour-propre* toutes sortes d'attachemens; ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime; qu'on n'y cherche que son plaisir et sa propre satisfaction; qu'on se met soi-même avant tout; jusques-là qu'ils nient que celui qui donne sa vie pour un autre le préfère à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre *amour* nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre *amour*, il paroît que c'est notre *amour* qui est notre passion dominante, et non notre individu propre, puisque tout nous échappe avec la vie; le bien que nous nous étions approprié par notre *amour*, comme notre être véritable. Ils répondent que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie et celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre : au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons nous paroît plus considérable que celle que nous abandonnons: or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme qui, volontairement, et de sang-froid, meurt pour la gloire : la vie imaginaire qu'il achète au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire, et qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'*amour-propre* et l'*amour* de nous-mêmes. Avec l'*amour* de nous-mêmes, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur, on s'aime hors de soi davantage que dans son existence propre; on n'est point soi-même son objet. L'*amour-propre*, au contraire, subordonne tout à ses commodités et à son bien-être : il est à lui-même son objet et sa fin; de sorte qu'au lieu que les passions qui viennent

de l'*amour* de nous-mêmes nous donnent aux choses, l'*amour-propre* veut que les choses se donnent à nous, et se fait le centre de tout.

L'*amour* de nous-mêmes ne peut pécher qu'en excès ou en qualité; il faut que son déréglement consiste en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un et dans l'autre de ces défauts joints ensemble.

L'*amour* de nous-mêmes ne péche point en excès : cela paroît de ce qu'il est permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'est-ce que s'aimer soi-même ? C'est desirer son bien, c'est craindre son mal, c'est chercher son bonheur : or, j'avoue qu'il arrive souvent qu'on desire trop, qu'on craint trop, et qu'on s'attache à son plaisir ou à ce qu'on regarde comme son bonheur avec trop d'ardeur; mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui est dans l'objet de vos passions, et non pas de la trop grande mesure de l'*amour* de vous-même. Ce qui le prouve, c'est que vous pouvez et vous devez même desirer sans bornes la souveraine félicité, craindre sans bornes la souveraine misère, et qu'il y auroit même du déréglement à n'avoir que des desirs bornés pour un bien infini.

En effet, si l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une mesure limitée, le vide de son cœur ne devroit pas être infini, et si le vide de son cœur ne devoit pas être infini, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la possession de Dieu, mais pour la possession d'objets finis et bornés.

Cependant la religion et l'expérience nous apprennent également le contraire. Rien n'est plus légitime et plus juste que cette insatiable avidité, qui fait qu'après la possession des avantages du monde, nous cherchons encore le souverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profession particulière de sagesse, avoit cru ne pas se tromper en la cherchant dans la vertu; mais comme il aimoit la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable et de louable que par rapport à Dieu, coupable d'une belle et spirituelle idolâtrie, il n'en fut pas moins grossièrement déçu; il fut obligé de reconnoître son erreur en mourant, lorsqu'il s'écria : O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un misérable fantôme, etc.

Cette insatiable avidité du cœur de l'homme n'est donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes se trouvassent par-là disposés à chercher Dieu : or, ce que, dans l'idée métaphorique et figurée, nous appelons un cœur qui a une capacité infinie, un vide qui ne peut être rempli par les créatures, signifie, dans l'idée propre et littérale, une ame qui desire naturellement un bien infini, et qui le desire sans bornes, qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il est nécessaire que le vide de notre cœur ne soit point rempli par les créatures, il est nécessaire que nous desirions infiniment, c'est-à-dire, que nous nous aimions nous-mêmes sans mesure ; car s'aimer c'est desirer son bonheur.

Je sais bien que notre nature étant bornée, elle n'est pas capable, à parler exactement, de former des desirs infinis en véhémence ; mais si ces desirs ne sont pas infinis en ce sens, ils le sont en un autre ; car il est certain que notre ame desire selon toute l'étendue de ses forces ; que si le nombre des esprits nécessaire à l'organe pouvoit croître à l'infini, la véhémence de ses desirs croîtroit aussi à l'infini, et qu'enfin si l'infinité n'est point dans l'acte, elle est dans la disposition du cœur naturellement insatiable.

Aussi est-ce un grand égarement d'opposer l'*amour* de nous-mêmes à l'*amour* divin, quand celui-là est bien réglé ; car qu'est-ce que s'aimer soi-même comme il faut ? c'est aimer Dieu ; et qu'est-ce qu'aimer Dieu ? c'est s'aimer soi-même comme il faut. L'*amour* de Dieu est le bon sens de l'*amour* de nous-mêmes ; c'en est l'esprit et la perfection. Quand l'*amour* de nous-mêmes se tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appelé *amour* : il est plus dangereux que la haine la plus cruelle ; mais quand l'*amour* de nous-mêmes se tourne vers Dieu, il se confond avec l'*amour* divin.

J'ai insinué dans ce que je viens de dire, que l'*amour* de nous-mêmes allume toutes nos autres affections, et est le principe général de nos mouvemens. Voici la preuve de cette vérité : en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté ; une volonté se porte nécessairement à l'objet qui lui convient ; ce qui lui convient est un bien par rapport à elle, et par conséquent son bien : or, aimant toujours son bien, par-là elle s'aime elle-même et aime tout par rapport à elle-même ; car qu'est-ce que la convenance de l'objet auquel elle se

porte, sinon un rapport essentiel à elle ? Ainsi, quand elle aime ce qui a rapport à elle, comme lui convenant, n'est-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient ?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos desirs, nos craintes et nos espérances ; mais quel est le principe de cette affection, si ce n'est l'*amour* de nous-mêmes ? Considérez bien toutes les sources de nos amitiés, et vous trouverez qu'elles se réduisent à l'intérêt, la reconnoissance, la proximité, la sympathie, et une convenance délicate entre la vertu et l'*amour* de nous-mêmes, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'*amour* de nous-mêmes ; et tout cela se réduit à *l'amour* de nous - mêmes. La proximité tire de-là toute la force qu'elle a pour allumer nos affections : nous aimons nos enfans, parce qu'ils sont nos enfans ; s'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous seroient indifférens. Ce n'est donc pas eux que nous aimons, c'est la proximité qui nous lie avec eux. Il est vrai que les enfans n'aiment pas tant leurs pères que les pères aiment leurs enfans : mais cette différence vient d'ailleurs. Voyez *amour paternel et filial.* Au reste, comme il y a proximité de sang, proximité de profession, proximité de pays, etc. il est certain aussi que ces affections se diversifient à cet égard en une infinité de manières ; mais il faut que la proximité ne soit point combattue par l'intérêt ; car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous ; la proximité n'y va que par réflexion ; ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre chose, les circonstances particulières changent beaucoup la proposition générale.

Non-seulement la proximité est une source d'amitié, mais encore nos affections varient selon le degré de la proximité : la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appelons humanité : *Homo sum, humani nihil à me alienum puto.*

La proximité de la nation inspire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne se fait point sentir à ceux qui habitent dans leur pays, parce que cette proximité s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent ; mais elle devient sensible quand deux ou trois personnes, originaires d'un même

pays, se rencontrent dans un climat étranger. Alors l'*amour* de nous-mêmes, qui a besoin d'appui et de consolation, et qui en trouve en la personne de ceux qu'un pareil intérêt et une semblable proximité doivent mettre dans la même disposition, ne manque jamais de faire une attention perpétuelle à cette proximité, si un plus fort motif, pris de son intérêt, ne l'en empêche.

La proximité de profession produit presque toujours plus d'aversion que d'amitié, par la jalousie qu'elle inspire aux hommes les uns pour les autres; mais celle des conditions est presque toujours accompagnée de bienveillance. On est surpris que les grands soient sans compassion pour les hommes du commun; c'est qu'ils les voient en éloignement. Les considérant par les yeux de l'*amour-propre*, ils ne les prennent nullement pour leur prochain, ils sont bien éloignés d'appercevoir cette proximité ou ce voisinage, eux dont l'esprit et le cœur ne sont occupés que de la distance qui les sépare des autres hommes, et qui font de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne, en voyant mourir ses propres enfans, qu'il fait exécuter en sa présence, n'est pas si désintéressée qu'elle paroît; le plus grand des poëtes latins en découvre le motif en ces termes :

Vincet amor patriæ, laudumque immensa cupido.

Mais il n'a pas démêlé toutes les raisons d'intérêt qui font l'inhumanité apparente de ce romain. Brutus étoit comme les autres hommes; il s'aimoit lui-même plus que toutes choses : ses enfans étoient coupables d'un crime qui tendoit à perdre Rome, mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle excuse les fautes, l'*amour-propre* les aggrave quand il est directement blessé : sans doute que Rome eut l'honneur de ce que Brutus fit pour l'*amour* de lui-même; que sa patrie accepta le sacrifice qu'il faisoit à son *amour-propre*, et qu'il fut cruel par foiblesse plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout sur les ames; on le cherche dans l'objet de tous ses attachemens; et comme il y a diverses sortes d'intérêts, on peut distinguer aussi diverses sortes d'affections que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt

de volupté fait naître les amitiés galantes : un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques : un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illustres : un intérêt d'avarice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'amitié intéressée, ne sait ce qu'il dit. Il se trompe, en ce qu'il ne connoît, généralement parlant, qu'une sorte d'amitié intéressée, qui est celle de l'avarice ; au lieu qu'il y a autant de sortes d'affections intéressées qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'est être criminel que d'être intéressé, ne considérant pas que c'est le désintéressement, et non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'assez grands biens pour satisfaire notre ame, nous ferions bien de les aimer d'un *amour* d'intérêt, et personne ne devroit trouver mauvais que nous préférassions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité et de toute autre chose.

La reconnoissance elle-même n'est pas plus exempte de ce principe de l'*amour* de nous-mêmes ; car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt et la reconnaissance ? C'est que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la dernière a pour objet le bien passé : la reconnoissance n'est qu'un retour délicat de l'*amour* de nous-mêmes, qui se sent obligé ; c'est en quelque sorte l'élévation de l'intérêt : nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il est aimable ; nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La sympathie, qui est la quatrième source que nous avons marquée de nos affections, est de deux sortes. Il y a une sympathie des corps et une sympathie de l'ame : il faut chercher la cause de la première dans le tempérament, et celle de la seconde dans les secrets ressorts qui font agir notre cœur. Il est même certain que ce que nous croyons être une sympatie de tempérament, a quelquefois sa source dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi pensez-vous que je hais cet homme à une première vue, quoiqu'il me soit inconnu ? C'est qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offensé : que ces traits frappent mon ame et réveillent une idée de haine, sans que j'y fasse réflexion. Pourquoi au contraire aimé-je une personne inconnue, dès que je la vois, sans m'informer si elle a du mérite ou si elle n'en a pas ? C'est qu'elle a de la conformité, ou avec moi, ou avec mes enfans et mes amis,

en un mot, avec quelque personne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'*amour* de nous-mêmes à ces inclinations mystérieuses et cachées, qu'un de nos poëtes décrit de cette manière :

> Il est des nœuds secrets, il est des sympathies
> Dont par les doux accords les ames assorties, etc.

Mais si après avoir parlé des sympathies corporelles nous entrions dans le détail des sympathies spirituelles, nous connoîtrions qu'aimer les gens par sympathie n'est proprement que chérir la ressemblance qu'ils ont avec nous; c'est avoir le plaisir de nous aimer en leurs personnes. C'est un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous, sans blesser la modestie. Nous n'aimons pas seulement ceux à qui la nature donne des conformités avec nous, mais encore ceux qui nous ressemblent par art et qui tâchent de nous imiter; ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on haïra ceux de qui l'on est mal imité : personne ne veut être ridicule ; on aimeroit mieux être haïssable; ainsi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule rejaillit sur l'original.

Mais sur quels principes d'*amour-propre* peut être fondée cette affection que les hommes ont naturellement pour les hommes vertueux, auxquels néanmoins ils ne se soucient pas de ressembler ? Car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu ; les hommes l'estiment et la respectent.

Je réponds qu'il y a fort peu de personnes qui aient pour jamais renoncé à la vertu, et qui ne s'imaginent que s'ils ne sont pas vertueux en un temps, ils ne puissent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu est essentiellement aimable à l'*amour* de nous-mêmes, comme le vice lui est essentiellement haïssable. La raison en est que le vice est un sacrifice que nous nous faisons des autres à nous-mêmes; et la vertu un sacrifice que nous faisons au bien des autres de quelque plaisir ou de quelqu'avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence ? elle est toute prête à nous pardonner nos crimes : la libéralité se dépouille pour nous faire du bien : l'humilité ne nous dispute rien ; elle cède à nos prétentions : la tempérance respecte notre bonheur, et n'en veut point à nos plaisirs : la justice défend nos droits, et nous rend ce qui nous appartient : la valeur nous défend ;

la prudence nous conduit ; la modération nous épargne ; la charité nous fait du bien, etc.

Si ces vertus font du bien, dira-t-on, ce n'est pas à moi qu'elles le font. Je le veux ; mais si vous vous trouviez en d'autres circonstances, elles vous en feroient ; mais elles supposent une disposition à vous en faire dans l'occasion. N'avez-vous jamais éprouvé qu'encore que vous n'attendiez ni secours ni protection d'une personne riche, vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrète considération ? Elle n'aît, non de votre esprit qui méprise souvent les qualités de cet homme, mais de l'*amour* de vous-même qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot, ce qui vous prouve que l'*amour* de vous-même entre dans celui que vous avez pour la vertu, c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus, à mesure que vous y trouvez plus de rapport et de convenance avec vous : nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité, la libéralité que l'économie, quoique tout cela soit la vertu.

Au reste, il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus, les gens vicieux et déréglés : au contraire, il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil : elle est donc aimée d'un orgueilleux : la libéralité donne ; elle ne sauroit donc déplaire à un intéressé ; la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs ; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux, qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on cru que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux, eût une source si mauvaise ? Et me pardonnera-t-on bien ce paradoxe, si j'avance qu'il arrive souvent que les vices, qui sont au-dedans de nous, font l'*amour* que nous avons pour les vertus des autres.

Je vais bien plus avant, et j'oserai dire que l'*amour* de nous-mêmes a beaucoup de part aux sentimens les plus épurés que la morale et la religion nous font avoir pour Dieu. On distingue trois sortes d'*amours* divins ; un *amour* d'intérêt, un *amour* de reconnoissance, et un *amour* de pure amitié : l'*amour* d'intérêt se confond avec l'*amour* de nous-mêmes ; l'*amour* de reconnoissance a encore la même source que celui d'intérêt, selon ce que nous en avons dit ci-dessus ; l'*amour* de

pure amitié semble naître indépendamment de tout intérêt et de tout *amour* de nous-mêmes. Cependant si vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fonds le même principe que les autres ; car premièrement il est remarquable que l'*amour* de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre sanctification est de se détacher du monde ; le second, c'est d'aimer Dieu d'un *amour* d'intérêt, en lui donnant tout son attachement, parce qu'on le considère comme le souverain bien ; le troisième, c'est d'avoir pour ses bienfaits la reconnoissance qui leur est due ; et le dernier enfin c'est d'aimer ses perfections. Il est certain que le premier de ces sentimens dispose au second, le second au troisième, le troisième au quatrième : or, comme tout ce qui dispose à ce dernier mouvement, qui est le plus noble de tous, est pris de l'*amour* de nous-mêmes, il s'ensuit que la pure amitié dont Dieu même est l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier *amour*.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particulièrement ceux qui ont le plus de convenance avec nous ; nous aimons plus sa clémence que sa justice, sa bénéficence que son immensité ; d'où vient cela ? si ce n'est de ce que cette pure amitié, qui semble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire sa force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur à l'égard de Dieu, laquelle fût exempte du principe de l'*amour* de nous-mêmes, cette pure amitié naîtroit nécessairement de la perfection connue, et ne s'élèveroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoissent les perfections de Dieu sans les aimer, les hommes connoissent ses perfections avant leur conversion ; et personne n'oseroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de pure amitié : il s'ensuit donc qu'il faut autre chose que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, et comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ses perfections infinies ; mais nous ne saurions concevoir de l'affection pour elles. Il est bien certain que si nous pouvions refuser à Dieu cette admira-

tion, nous nous garderions bien de la lui rendre; et d'où vient cette nécessité d'admirer Dieu? C'est que cette admiration naît uniquement de la perfection connue: si donc vous concevez que la pure amitié a la même source, il s'en suit que la pure amitié naîtra dans notre ame comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes nécessairement; il s'ensuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes: or les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent se réduire en général à travailler à notre bonheur et à notre perfection; à notre perfection, qui consiste principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre; à notre bonheur, qui consiste uniquement dans la jouissance des plaisirs, j'entends des solides plaisirs, et capables de contenter un esprit fait pour posséder le souverain bien.

2°. C'est dans la conformité avec l'ordre que consiste principalement la perfection de l'esprit; car celui qui aime l'ordre plus que toutes choses, a de la vertu; celui qui obéit à l'ordre en toutes choses, remplit ses devoirs, et celui-là mérite un bonheur solide qui sacrifie ses plaisirs à l'ordre.

3°. Chercher son bonheur ce n'est point vertu, c'est nécessité; car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux, et la vertu est libre. L'*amour-propre*, à parler exactement, n'est point une qualité qu'on puisse augmenter ou diminuer. On ne peut cesser de s'aimer, mais on peut cesser de se mal aimer. On peut par le mouvement d'un *amour-propre* éclairé, d'un *amour-propre* soutenu par la foi et par l'espérance, et conduit par la charité, sacrifier ses plaisirs présens aux plaisirs futurs, se rendre malheureux pour un temps, afin d'être heureux pendant l'éternité; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs et les justes veulent également être heureux: ils courent également vers la source de la félicité: mais le juste ne se laisse ni tromper ni corrompre par les apparences qui le flattent; au lieu que le pécheur, aveuglé par ses passions, oublie Dieu, ses vengeances et ses récompenses, et emploie tout le mouvement que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre *amour-propre* est donc le motif qui, secouru

par la grace nous unit à Dieu comme à notre bien, et nous soumet à la raison comme à notre loi, ou au modèle de notre perfection; mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement et sincèrement aimer l'ordre, et s'unir à Dieu par la raison; il ne faut pas desirer que l'ordre s'accommode à nos volontés, cela n'est pas possible; l'ordre est immuable et nécessaire : il faut haïr ses désordres, et former sur l'ordre tous les mouvemens de son cœur; il faut même venger à ses dépens l'honneur de l'ordre offensé, ou du moins se soumettre humblement à la vengeance divine; car celui qui voudroit que Dieu ne punît point l'injustice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu; et quoique par la force de son *amour-propre* éclairé il s'abstienne de voler et de s'enivrer, il n'est point juste.

5°. De tout ceci il est manifeste, premièrement, qu'il faut éclairer son *amour-propre*, afin qu'il nous excite à la vertu : en second lieu, qu'il ne faut jamais suivre uniquement le mouvement de l'*amour-propre* : en troisième lieu, qu'en suivant l'ordre inviolablement, on travaille solidement à contenter son *amour-propre* : en un mot, que Dieu seul étant la cause de nos plaisirs, nous devons nous soumettre à sa loi, et travailler à notre perfection.

6°. Voici en général les moyens de travailler à sa perfection, et d'acquérir et conserver l'*amour* habituel et dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, et acquérir par-là quelque force d'esprit; il ne faut consentir qu'à l'évidence, et conserver ainsi la liberté de son ame; il faut étudier sans cesse l'homme en général, et soi-même en particulier, pour se connoître parfaitement; il faut méditer jour et nuit la loi divine, pour la suivre exactement; se comparer à l'ordre pour s'humilier et se mépriser; se souvenir de la justice divine pour la craindre et se réveiller. Le monde nous séduit par nos sens; il nous trouble l'esprit par notre imagination; il nous entraîne et nous précipite dans les derniers malheurs par nos passions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, si nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raison.

Ce n'est pas qu'il soit permis de se donner la mort, ni même de ruiner sa santé; car notre corps n'est pas à nous,

il est à Dieu, il est à l'état, à notre famille, à nos amis : nous devons le conserver dans sa force, selon l'usage que nous sommes obligés d'en faire; mais nous ne devons pas le conserver contre l'ordre de Dieu, et aux dépens des autres hommes : il faut l'exposer pour le bien de l'état, et ne point craindre de l'affoiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu exposer que les principes généraux sur lesquels chacun est obligé de régler sa conduite pour arriver heureusement au lieu de son repos et de ses plaisirs.

AMOUR *ou* CUPIDON, Dieu du Paganisme dont on a raconté la naissance de cent manières différentes, et qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'*Amour* demande sans cesse : Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble, et semble être né du cahos, comme le prétend Hésiode : c'est un mélange de sentimens sublimes, et de desirs grossiers; c'est ce qu'entendoit apparemment Sapho, quand elle faisoit l'*Amour* fils du Ciel et de la Terre. Je crois que Simonide avoit en vue le composé de force et de foiblesse qu'on remarque dans la conduite des amans, quand il pensa que l'*Amour* étoit fils de Vénus et de Mars. Il nâquit, selon Alcméon, de Flore et de Zéphyre, symboles de l'inconstance et de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle; et d'autres un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des aîles, symbole de légèreté; un arc, symbole de puissance; un flambeau allumé, symbole d'activité : dans quelques poëtes, c'est un Dieu ami de la paix, de la concorde et de toutes les vertus : ailleurs, c'est un Dieu cruel, et père de tous les vices; et en effet, l'*Amour* est tout cela, selon les ames qu'il domine. Il a même plusieurs de ces caractères successivement dans la même ame : il y a des amans qui nous le montrent dans un instant fils du Ciel, et dans un autre fils de l'Enfer. L'*Amour* est quelquefois encore représenté tenant par les aîles un papillon qu'il tourmente et qu'il déchire : cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.

(*L'abbé* YVON.)

AMPOULÉ.

Le *projicit ampullas* d'Horace semble avoir donné lieu à cette expression figurée. On appelle un style, un vers, un discours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses, où la force de l'expression se déploie mal-à-propos, où la parole excède la pensée, exagère le sentiment.

Il n'est point d'expression dont l'énergie ou l'élévation ne trouve sa place dans le style ; mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde. Qu'un autre que Phèdre pensât que son amour pût faire rougir le soleil, ce seroit du style *ampoulé*. Mais après ces vers :

> Noble et brillant auteur d'une illustre famille,
> Toi dont ma mère osoit se vanter d'être fille,

Il est tout simple et tout naturel que la fille de Pasiphaé ajoute :

> Qui peut-être rougit du trouble où tu me vois.

Il n'est pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, se représente son père épouvanté du crime de sa fille incestueuse, et laissant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ses mains :

> Misérable ! Et je vis ? et je soutiens la vue
> De ce sacré soleil dont je suis descendue ?
> J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux.
> Le ciel, tout l'univers, est plein de mes aïeux.
> Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale:
> Mais que dis-je ? Mon père y tient l'urne fatale ;
> Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains,
> Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
> Ah ! combien frémira son ombre épouvantée,
> Lorsqu'il verra sa fille, à ses yeux présentée,
> Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
> Et des crimes peut-être inconnus aux enfers ?
> Que diras-tu, mon père, à ce spectable horrible?
> Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.

De même, après le festin d'Atrée, père d'Agamemnon, qui fit reculer le soleil, il n'y a aucune exagération à supposer que Clitemnestre, pour un crime qui lui paroît semblable, dise au soleil :

Recule : ils t'ont appris ce funeste chemin.

L'art d'élever naturellement le style à ce degré de force, consiste à y disposer les esprits par des idées qui autorisent la hauteur de l'expression.

Le *moi* de la Médée de Corneille est sublime, parce qu'il est dans la bouche d'une magicienne fameuse ; sans cela il seroit extravagant et ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone de dire :

Les traits que Jupiter lance du haut des cieux
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.

De même ce vers dans la bouche d'Octave :

Je suis maître de moi comme de l'univers,

n'est qu'une expression noble et simple.

De même après ces vers :

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ses proscriptions comblent de funérailles,

Sertorius peut ajouter :

Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Le style *ampoulé* n'est donc jamais qu'un style élevé outre mesure.

On a dit *des plaines de sang, des montagnes de morts ;* et lorsque ces expressions ont été placées, elles ont été justes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade :

Et des fleuves français les eaux ensanglantées,
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Longin, dans son traité du Sublime, cite comme une expression *ampoulée*, *vomir contre le ciel;* mais si on disoit de Typhoé qu'il a vomi contre le ciel

> Les restes enflammés de sa rage mourante,

l'expression seroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adresse à ce lion, et lui dit:

> Toi, son vivant cercueil, reviens me dévorer.
> Cruel lion, reviens; je te veux adorer.
> S'il faut que ma déesse en ton sang se confonde,
> Je te tiens pour l'autel le plus sacré du monde.

Voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé;* l'exagération en est risible à force d'être extravagante.

Mais c'est une erreur de penser que les degrés d'élévation du style soient marqués pour les divers genres. Dans le poëme didactique, le plus tempéré de tous, Lucrèce et Virgile se sont élevés aussi haut qu'aucun poëte dans l'Epopée.

Lucrèce a dit d'Epicure: « Ni ces dieux, ni leurs foudres, » ni le bruit menaçant du ciel en courroux, ne purent l'éton- » ner; son courage s'irrita contre les obstacles : impatient » de briser l'étroite enceinte de la nature, son génie vain- » queur s'élança au-delà des bornes enflammées du monde, » et parcourut à pas de géant les plaines de l'immensité. »

On sait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de César.

Lafontaine lui-même, dans l'Apologue, a pris quelquefois le plus haut ton; il a osé dire du chêne:

> Celui de qui la tête au ciel étoit voisine,
> Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

Le naturel et la vérité sont de l'essence de tous les genres; il n'en est aucun qui n'admette le plus haut style, quand le sujet l'élève et le soutient; il n'en est aucun où de grands mots vides de sens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps gigantesque à de petites pensées, ne fassent de l'enflure, et ne forment ce qu'on appelle un style *ampoulé*.

L'Epopée, la tragédie, l'ode elle-même, ne demandent plus de force et plus de hauteur dans les idées, les sentimens et les images, qu'autant que les sujets qu'elles traitent en sont plus susceptibles, et que les personnages qu'elles emploient sont supposés avoir plus de grandeur dans l'ame et d'élévation dans l'esprit.

(*M. Marmontel.*)

AMULETTE.

L'AMULETTE est une image ou figure qu'on porte pendue au cou ou sur soi, comme un préservatif contre les maladies et les enchantemens. Les Latins leur donnoient les noms *amolimenta*, *quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux; et *amoleta*, d'où nous avons fait *amulette*. Les Romains les appeloient aussi *PHYLACTERIA*, *Phylactères*, et étoient dans cette persuasion, que les athlètes qui en portoient, ou remportoient la victoire sur leurs antagonistes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter sur eux.

Les Juifs attribuoient aussi les mêmes vertus à ces phylactères ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fausse interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'est-à-dire, de la méditer et de la pratiquer.

Les Latins les nomment encore *præfiscini*, c'est-à-dire, préservatifs contre la fascination; et ceux qu'ils pendoient à cet effet au cou des enfans, étoient d'ambre ou de corail, et représentoient des figures obscènes et autres. Les chrétiens n'ont pas été exempts de ces superstitions, puisque St. Jean Chrysostôme reproche à ceux de son temps de se servir de charmes, de ligatures, et de porter sur eux des pièces d'or qui représentoient Alexandre-le-Grand, et qu'on regardoit comme des préservatifs. Ces pratiques avoient été condamnées par Constantin et par différens conciles, entr'autres par celui de Tours, tenu sous Charlemagne, et ce prince les défend aussi dans ses Capitulaires.

Delrio rapporte que dans cette armée de Reistres, qui, sous le règne de Henri III, passa en France, commandée par le baron de Dhona, et qui fut défaite par le duc de Guise à Vimori et à Auneau, presque tous les soldats qui restèrent sur le champ de bataille portoient des *amulettes*, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux qu'on pend au cou des enfans, et qu'on regarde comme des préservatifs contre la colique ou d'autres maux.

Les Arabes, aussi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux talismans et aux *amulettes*. Les Nègres les appellent des *gris-gris:* ces derniers sont des passages de l'Alcoran, écrits en petits caractères sur du papier ou du parchemin. Quelquefois, au lieu de ces passages, les Mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les dervis leur vendent fort cher ces sortes d'*amulettes*, et les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; et quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achètent, ils s'imaginent toujours que ce n'est pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonstance qui a empêché la vertu des *amulettes*. Ils ne se contentent pas d'en porter sur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermés dans de petites bourses de cuir: ils prétendent que cela les garantit de l'effet des yeux malins et envieux. Les Provençaux appellent ces *amulettes*, *cervelani;* et par-là on voit qu'ils sont dans la même erreur, soit qu'ils aient apporté cette superstition de l'Orient où ils trafiquent, soit qu'ils l'aient tirée des Espagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Maures ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques siècles. Le chevalier d'Arvieux, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes dont quelques Emirs lui firent présent dans ses voyages, avoient au cou de ces *amulettes*, dont on lui vantoit fort la vertu, et qu'on lui recommandoit expressément de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulût bientot les voir tous périr.

Le concile de Laodicée défend aux ecclésiastiques de porter de ces *amulettes* ou phylactères, sous peine de dégradation. St. Chrysostôme et St. Jérôme ont montré aussi beaucoup de zèle contre cette pratique.

Les *amulettes* ont à présent bien perdu de leur crédit; cependant le fameux M. Boyle les allègue comme des preuves qui constatent, par le grand nombre d'émanations qui passent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier est poreux et facilement pénétrable. Il ajoute qu'il est persuadé que quelques-uns de ces médicamens ne sont pas sans effet, parce que lui-même ayant été sujet à un saignement de nez, aprés bien des remèdes tentés inutile-

ment, n'en trouva pas de plus efficace que de la poudre de crâne humain appliquée sur la peau, autant qu'il en faut seulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zuvelfer, à ce sujet-là, apprit une circonstance très-particulière du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochismes de crapauds, de la manière que le prescrit Vanhelmont, trouva que non-seulement, portés en guise d'*amulette*, ils le préservoient, lui, ses amis et ses domestiques, de la peste, mais même, appliqués sur le mal de ceux qui étoient déjà pestiférés, ils les soulageoient considérablement, et en guérissoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations qui sortent même des *amulettes* froids, sont capables de pénétrer dans les pores des animaux vivans, en supposant quelqu'analogie entre les pores de la peau et la figure des corpuscules. Bellini a fait tout ce qu'il a pu pour démontrer la possibilité de cette introduction des corpuscules des *amulettes* dans le corps humain, dans ses dernières propositions *de Febribus*.

On trouve des livres d'anciens médecins, qui contiennent plusieurs descriptions de ces remèdes, qui sont encore pratiqués aujourd'hui par des empyriques, des femmes ou d'autres personnes crédules et superstieuses.

(*L'abbé* MALLET.)

AMUSANT.

La signification de ce terme est un peu vague ; c'est le cas de la plupart des mots qui servent à exprimer certains genres d'objets agréables : pour lui donner un sens précis, nous l'emploierons à désigner les objets, et en particulier les ouvrages de l'art, qui n'ont d'autre but que d'exciter, chacun à sa manière, des sentimens agréables, dont l'effet se borne au moment sans aucune vue ultérieure ; en un mot, des ouvrages qui ne peuvent servir qu'à faire passer agréablement le temps pendant lequel on s'en occupe. C'est dans ce sens que, suivant l'opinion de quelques critiques, tous les beaux arts sont des objets d'amusement.

Mais l'artiste qui, à tous égards, doit consulter la nature, fera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un discernement médiocre pour s'appercevoir que la nature, en répandant l'agréable ou le désagréable sur ses productions, a pour l'ordinaire des vues plus relevées, qui vont au-delà de la simple jouissance. Il faut convenir néanmoins que dans plusieurs de ses ouvrages, l'agréable semble se borner à un amusement passager. L'aimable variété des couleurs, qui rend certains points de vue si rians, paroît n'avoir d'autre but que la paisible jouissance du sentiment agréable qu'on éprouve à cette vue ; aussi ce sentiment est-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on se promène uniquement dans la vue de ressentir les agréables impressions d'un air de printemps, et de jouir des agrémens infiniment diversifiés d'un paysage gracieux. Il doit être également permis de jouir, dans le même but, des Scènes variées que la nature nous présente dans la vie civile. L'homme le plus sage ne se refusera pas au plaisir de la bonne compagnie, pour le simple amusement, et sans aucune vue de former des liaisons d'amitié plus étroites, ou d'en retirer quelqu'avantage au-delà du moment actuel.

Il n'est pas douteux, par conséquent, que les beaux arts ne puissent servir au même but, et que des ouvrages qui ne seront qu'*amusans*, ne puissent être admis au nombre des bonnes productions de l'art ; mais il est moins douteux encore que les beaux arts ne se bornent pas au simple amusement. Il est très-rare dans la nature que l'agréable ne vise

pas à une utilité plus relevée : l'*amusant* y produit au moins toujours l'effet avantageux d'entretenir la sérénité de l'esprit et la santé du corps.

Qu'on ne dispute donc pas aux beaux arts l'honneur d'être les véritables imitateurs de la nature, et de faire de l'utile leur but principal. Qu'on répète souvent à l'artiste qu'il doit répandre l'agrément ou la laideur sur les objets, selon que l'intérêt de l'humanité exige que ces objets soient recherchés ou évités : c'est sur-tout ce qu'il doit faire, dans les cas où la nature, qui ne regarde qu'au général, n'a pu y satisfaire. Il est rarement besoin que l'art excite aux opérations purement naturelles et animales; la nature y a suffisamment pourvu, mais elle n'a pu pourvoir en détail aux divers arrangemens politiques qui varient dans tous les temps, et chez tous les peuples, par des circonstances accidentelles : c'est en cela qu'elle s'est reposée sur le secours des arts.

D'après ce principe, nous donnons des bornes convenables à l'utilité du simple *amusant*, sans l'exclure entièrement de l'empire des beaux arts; mais nous exigeons de l'artiste, qui ne se proposera que d'amuser, qu'il le fasse en homme de goût, et qu'il se souvienne que ce sont des hommes, et non des enfans, que son ouvrage doit amuser. L'*amusant* peut être très-estimable, mais il peut aussi ne mériter que du mépris : pour y réussir, il faut du goût et du jugement; de même qu'il est beaucoup plus aisé de construire une maison bonne et commode pour une famille dont on connoît les occupations et le genre de vie, qu'il n'est facile d'arranger un petit édifice destiné simplement à réjouir la vue et à embellir des jardins; de même aussi dans les autres arts, il est moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but est déterminé avec précision, qu'un autre qui n'a que le but général de servir à l'*amusement*. L'esprit le plus borné peut raconter un fait important, de manière à intéresser par son récit; mais il n'y a qu'un tour d'esprit fin et délicat qui puisse rendre agréable une conversation sur des sujets indifférens. Ce n'est donc qu'à force de goût, à l'aide d'une grande finesse de tact, et de beaucoup d'expérience acquise par le commerce, des meilleurs esprits, qu'un artiste peut se promettre de réussir dans un ouvrage de pur agrément.

(*M. SULZER.*)

ANACRÉONTIQUE.

TERME consacré en poésie pour signifier ce qui a été inventé par *Anacréon*, ou composé dans le goût et le style de ce poëte.

Anacréon, né à Théos, ville d'Ionie, florissoit vers l'an du monde 3512. Il se rendit célèbre par la délicatesse de son esprit et par le tour aisé de sa poésie, où, sans qu'il paroisse aucun effort de travail, on trouve par-tout des grâces simples et naïves. Ses odes sont marquées à un coin de délicatesse, ou pour mieux dire de négligence aimable; elles sont courtes, gracieuses, élégantes, et ne respirent que le plaisir et l'amusement; ce sont, à proprement parler, des chansons qu'il enfanta sur-le-champ dans un coup de verve inspiré par l'amour et par la bonne chère, entre lesquels il partageoit sa vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, sont les caractères du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de lyrique dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre; car il diffère entièrement, et par le choix des sujets, et par les nuances du style, de la hauteur et de la majesté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en prose par mademoiselle Lefèvre, connue depuis sous le nom de madame Dacier, et trois en vers; l'une est de Longepierre, l'autre de M. de Lafosse; elles passent pour plus fidelles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaisir, parce qu'elle est plus légère, et qu'il l'a enchâssée dans un roman assez ingénieux des avantures galantes et des plaisirs d'*Anacréon*. Horace a fait plusieurs odes à l'imitation de ce poëte : la conformité de caractère produisoit entr'eux celle des ouvrages. Parmi nos poëtes français, M. de la Mothe s'est distingué par ses odes *anacréontiques*, qui sont toutes remplies de traits d'esprit, d'un badinage léger et d'une morale épicurienne. Nos bonnes chansons sont aussi autant d'odes *anacréontiques*.

(*M. l'abbé* MALLET.)

ANALOGIE.

SANS compter l'accord de la parole et de la pensée, qui est la premiere règle de l'art de parler et d'écrire, nous avons encore dans le style plusieurs rapports à observer, lesquels peuvent être compris sous le terme d'*analogie*.

Par l'*analogie* du style en lui-même, on entend l'unité de ton et de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde et de la cour, qu'on appelle *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque, et dans tout cela une infinité de gradations et de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions et les mœurs.

Par l'unité de ton et de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie; le style peut être homogène sans uniformité. C'est dans la variété des mouvemens et des images que consiste la variété du style. Les tons différens dont je parle sont à la langue ce que les divers modes sont à la musique : chaque mode a son systême de sons analogues entr'eux ; chaque style a de même un cercle de mots, de tours et de figures qui lui conviennent, et dont plusieurs ne conviennent qu'à lui. C'est dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer ; et plus elle y conserve de liberté, de vivacité et d'aisance, plus, dans ces limites étroites, le style a de variété.

Le ton le plus aisé à prendre et à soutenir, après celui du bas peuple, c'est le ton de la haute éloquence et de la haute poésie, parce qu'il est donné par les bons écrivains, et qu'il ne dépend presque plus des caprices de l'usage. Un homme au fond de sa province peut, en étudiant Racine, Fénélon et M. de Voltaire, se former au style héroïque.

Le ton le plus difficile à saisir et à observer avec justesse, est celui du familier noble, parce qu'il est le plus sujet de tous aux variations de la mode ; que les couleurs en sont aussi délicates que changeantes ; et que, pour les appercevoir, il faut un sentiment très-fin et habituellement exercé : c'est sur quoi les gens du monde sont leplus éclairés et le moins indulgens. Toute la sagacité de leur esprit semble appliquée à remarquer les expressions qui s'éloignent de leur

usage; ou plutôt, sans étude et sans intention, ils en sont frappés comme par instinct, et les bienséances de style ont en eux des juges aussi sévères que les bienséances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre familier noble ne peut être bien écrit dans notre langue, qu'à Paris, et par un homme qui se soit formé au milieu de cette société choisie qu'on appelle le monde.

C'est encore moins par la diversité des tons, que par l'incertitude et la variation continuelle de leurs limites, qu'il est difficile d'observer en écrivant, une parfaite *analogie* de style. Parler le langage simple de l'honnête bourgeois, sans tomber jamais dans celui du bas peuple; parler le langage noble et familier de la cour et du monde, sans s'élever jusqu'au ton bourgeois; donner à chacun la couleur et la nuance qui lui est propre, et conserver sans monotonie cette *analogie* constante, dans le degré de noblesse ou de simplicité qui lui convient; voilà l'extrême difficulté.

A mesure qu'une langue se polit et que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent, et leur cercle se retrécit. Le goût leur faisant le partage des termes et des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé, une partie aux arts et aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire et aux ouvrages mystiques; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies et fortes, qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot et de Montagne, comme plus riche et plus féconde: c'est qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains sont aujourd'hui les esclaves de l'usage; Amiot et Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diversité des tons dans le langage, tenoit à la distinction marquée des différentes classes de citoyens dans une monarchie. Si cela est, heureux l'écrivain dont la langue est celle d'une république.

La même raison nous fait porter envie aux anciens: peut-être leur langue avoit-elle des tons aussi variés que la nôtre; mais la gêne à laquelle ils étoient soumis par rapport à l'*analogie*, n'est pas sensible pour nous. Presque rien ne nous

semble bas dans les écrits des Grecs et des Latins; les nuances délicates nous échappent, les inégalités du style ont disparu dans l'éloignement. Nous sommes bien juges des choses, mais nous ne le sommes pas des mots; et ce n'est guère que sur parole que nous croyons Térence et Horace plus élégans que Plaute et Juvénal.

Il y a de plus entre l'expression et la pensée une autre espèce d'*analogie*, et celle-ci est donnée, ou par la nature, ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les sons par des sons, la vîtesse par la vîtesse, et la lenteur avec des nombres *analogues*. Des articulations molles, faciles et liantes, ou rudes, fermes et heurtées, des voyelles sonores, des voyelles muettes, des sons graves, des sons aigus, et un mélange de ces sons plus lents ou plus rapides sur telle ou sur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un et l'autre à-la-fois, comme en latin : *beatus*, *ululatus*, *fragor*, *frendere*, *fremitus*; en italien, *rimbobare*, *tremare*; en françois, *hurlement*, *gazouiller*, *mugir*.

C'est avec ces termes imitatifs que l'écrivain forme une succession de sons qui, par une ressemblance physique, imitent l'objet qu'ils expriment :

Olli inter sese magnâ vi bracchia tollunt
In numerum. . . . .
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Les exemples de cette expression imitative sont rares, même dans les langues les plus poëtiques. On a mille fois cité une centaine de vers latins ou grecs, qui, par le son et le mouvement, ressemblent à ce qu'ils expriment; mais plût au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homère et de Virgile!

Une *analogie* plus fréquente dans les poëtes anciens et dans nos bons poëtes modernes, est celle du style qui peint, non pas le bruit ou le mouvement, mais le caractère idéal ou sensible de son objet. Cette *analogie* consiste non-seulement dans l'harmonie, mais sur-tout dans le coloris : alors le style n'est pas l'écho, mais l'image de la nature; il est

doux et lent dans la plainte, impétueux dans la colère, rompu dans la fureur; il peint le trouble des esprits comme celui des élémens.

Illa graves oculos conata attollere, rursùs
Deficit. Infixunt stridet sub pectore vulnus.
Ter sese attollens; cubito que innixa levavit;
Ter revoluta toro est. Oculis que errantibus alto.
Quæsivit cælo lucem, ingenuit que repertâ.

Cette sorte d'*analogie* suppose un rapport naturel, et une étroite correspondance du sens de la vue avec celui de l'ouïe, et de l'un et de l'autre, avec le sens intime qui est l'organe des passions. Ce qui est doux à la vue nous est rappelé par des sons doux à l'oreille, et ce qui est riant pour l'ame nous est peint par des couleurs douces aux yeux. Il en est de même de tous les caractères des objets sensibles: le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du style peut en approcher plus ou moins; mais cette ressemblance est vague, et par-là peut-être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle, car elle lui laisse plus de liberté de se peindre à elle-même ce que l'expression lui rappelle : exercice doux et facile qu'elle se plaît à se donner.

L'*analogie* d'habitude est celle que des impressions répétées ont établie entre les signes de nos idées, et nos idées elles-mêmes.

C'est, comme nous l'avons dit, la première règle de l'art de parler et d'écrire, que l'expression réponde à la pensée. Mais observons que cette liaison, qui le plus souvent est commune à toute une filiation d'idées et de mots, est quelquefois aussi particulière et sans suite, sur-tout dans le langage métaphorique. On dit *la vertu des plantes*, on ne dit pas *des plantes vertueuses*. On dit que le travail est *rude*, et on ne dit point la *rudesse* du travail. On dit *voler à fleur* d'eau, et on ne dit pas que l'eau est *fleurie*. On dit le *mystère* pour le *secret*, et on ne dira point (comme a fait le traducteur des poésies de Utz, poëte lyrique allemand), *les myrthes mystérieux*, pour dire *qui sont l'asyle du mystère*. Quelquefois même un simple déplacement des mêmes mots change le sens : *achever de se peindre*, et *s'achever de peindre*, ne signifie point la même chose. L'*analogie* des

mots entr'eux n'est donc pas une raison de les appliquer à des idées analogues entr'elles ; l'usage n'est pas conséquent.

Observons aussi que la liaison établie entre les mots et les idées est plus ou moins étroite, selon le degré d'habitude, et que de-là dépend sur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expression. Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté, dans son expression commune, en s'associant avec des idées basses, ridicules et choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'est-à-dire, le mot d'habitude. De même lorsque par des idées accessoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de son expression simple et habituelle, on a raison d'y employer l'artifice de la métaphore ou de la circonlocution.

Lorsqu'Egiste, parlant à Mérope, veut lui donner de sa naissance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, mon père est un honnête villageois ; il lui dit :

> Sous ces rustiques toits, mon père vertueux
> Fait le bien, suit les loix, et ne craint que les dieux.

Lorsqce dom Sanche d'Arragon, avec plus de hauteur et plus de fierté, veut reconnoître sans détour l'obscurité de son origine, il dit avec franchise :

> Je suis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font assez sentir dans quelles circonstances il est avantageux d'employer le mot propre, et dans quelle autre la métaphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage et ne peut être suppléé, c'est dans les choses de sentiment, à cause de son énergie, c'est-à-dire, à cause de la promptitude et de la force avec laquelle il réveille l'impression de son objet. Voyez cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire dans l'oraison funèbre d'Henriette : *Madame se meurt ; madame est morte !*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, et que nous avons habités dans l'âge de l'innocence et de la sensibilité, nous rappellent de vives émotions, et occasionnent des retours

intéressans sur nous-mêmes, ainsi, et par la même raison, notre première langue réveille en nous à tous momens des affections personnelles dont l'intérêt se réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux et de sensible, nous touche bien plus vivement, lorsque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, et dans des circonstances à-peu-près semblables : *ah mon père ! ah mon fils !* sont mille fois plus pathétiques pour moi qui suis Français, qu'*heu pater! heu fili!* et l'expression s'affoiblit encore, si l'on traduit les noms de fils et de père par ceux de *nate* et de *genitor*, dont le son n'est plus ressemblant.

L'abbé du Bos explique l'affoiblissement de la pensée ou du sentiment exprimé dans une langue étrangère, par une espèce de traduction qui se fait, dit-il, dans l'esprit, comme lorsqu'un François entend le mot anglais *God*, il commence par le traduire, et se dit à lui-même, *Dieu;* ensuite il pense à l'idée que ce mot exprime; ce qui rallentit l'effet de l'expression, et par conséquent l'affoiblit.

Mais la véritable cause de cet affoiblissement, c'est que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille sans réflexion ni délai, n'est pas lié dans ma pensée avec les mêmes impressions habituelles et primitives, que le mot de ma propre langue; et que les émotions qui se renouvellent au son du mot qui les a produites, ne se réveillent pas de même au son d'un mot étranger, et, si j'osois le dire, insolite à mon oreille et à mon ame. Ainsi, quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du côté de l'abondance et de la noblesse, à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du côté de l'*analogie* et de la sensibilité.

(*M. MARMONTEL.*)

ANCIENS.

Il se dit particulièrement des écrivains et des artistes de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault, intitulés : Parallèle des *Anciens* et des Modernes, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *Anciens*. « N'est-il pas vrai, dit-il, » que la durée du monde est communément regardée comme » celle de la vie d'un homme, qu'elle a eu son enfance, sa » jeunesse et son âge parfait, et qu'elle est présentement dans » sa veillesse? Figurons-nous de même que la nature hu- » maine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme » auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans » son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, » et que présentement le monde et lui seroient dans leur vieil- » lesse. Cela supposé, nos premiers pères ne doivent-ils pas » être regardés comme les enfans, et nous comme les vieil- » lards et les véritables *anciens* du monde ? »

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, le monde est si vieux qu'il radote, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du Parallèle. Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, aux progrès des sciences et des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement et sa maturité que du temps. Mais qu'il en soit de même du goût et du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser et dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes et des choses, ont tout fait, sans aucune règle de succession et de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bisarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux Modernes d'être montés sur les épaules des *Anciens*, est donc bien réel du côté des connoissances progressives, comme la physique, l'astronomie, les mécaniques : la mémoire et l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé; les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris et dérobés à la nature, les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, seront des richesses acquises; et quoique pour passer d'un siècle à l'autre, il leur ait fallu

franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des temps, assez de rayons de lumière, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *Anciens* aient aidé les Modernes à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature et dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie et de goût, la succession n'est pas la même. La raison et la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter, mais le génie ne s'imite point, l'imagination et le sentiment ne passent point en héritage. Quand même les facultés naturelles seroient égales dans tous les siècles, les circonstances qui développent ou qui étouffent les germes de ces facultés, se varient à l'infini : un seul homme changé, tout change. Qu'importe que sous Attila et sous Mahomet la nature eut produit les mêmes talens que sous Alexandre et sous Auguste ?

Il y a plus : après deux mille ans, la vérité ensevelie se retrouve dans sa pureté comme l'or, et pour la découvrir, il ne faut qu'un seul homme. Copernic a vu le système du monde, comme s'il fût sorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts et combien de sciences, après dix siècles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laissées ?

Mais quand le flambeau du génie est éteint ; quand le goût, ce sentiment si délicat, s'est dépravé ; quand l'idée essentielle du beau, dans la nature et dans les arts, a fait place à des conceptions puériles et fantasques, ou absurdes et monstrueuses ; quand toute la masse des esprits est corrompue dans un siècle, et depuis des siècles, quels lents efforts ne faut-il pas à la raison et au génie même, pour se dégager de la rouille de l'ignorance et de l'habitude, pour discerner, parmi les exemples de l'antiquité ; ceux qu'il est bon de suivre et ceux que l'on doit éviter ?

Perrault, ses partisans et ses adversaires ont tous eu tort dans cette dispute ; aux uns c'est le bon goût qui manque, et aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir dans les dialogues sur les *Anciens* et les Modernes, opposer sérieusement Mezerai à Tite-Live et à Thucydide, sans daigner parler de Xenophon, de Salluste, ni de Tacite ; de voir opposer l'avocat Lemaître à Cicéron

et à Démosthène ; Chapelain, Desmarets, Lemoine, Scuderi à Homère et à Virgile ; de voir déprimer l'Iliade et l'Enéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle ; de voir donner aux romans de l'Astrée, de Cléopatre, de Cyrus, de Clelie, le double avantage de n'avoir aucun des défauts que l'on remarque dans les *anciens* poëtes, et d'offrir une infinité de beautés nouvelles, notamment plus d'invention et plus d'esprit que les poëmes d'Homère ; de voir préférer les poésies de Voiture, de Sarazin, de Benserade, pour leur galanterie fine, délicate, spirituelle, à celles de Tibulle, de Properce et d'Ovide, etc.

Il n'est pas étonnant, je l'avoue, qu'un parallèle si étrange ait ému la bile aux zélateurs de l'antiquité ; mais aussi dans quel autre excès ne sont-ils pas tombés eux-mêmes ? Une si bonne cause avoit-elle besoin d'être soutenue par des injures ? étoit-ce à la grossièreté pédantesque à vanger le goût ? Leur mauvaise foi rappelle ce que l'on raconte d'un homme qui par systême ne convenoit jamais des torts de ses amis. On lui en demandoit la raison : si j'avouois, dit-il, que mon ami est borgne, on le croiroit aveugle. Mais les amis des *anciens* n'avoient pas cette injustice à craindre ; et d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner prise sur eux et présenter un côté foible ? Avoit-on besoin de leur aveu pour savoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes ? On sait bien que l'inégalité est le partage du génie. Avoient-ils peur que les beautés d'Homère ne fissent pas oublier ses défauts ? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat ; que des comparaisons prolongées au-delà de la similitude, choquoient le bon sens et le goût ; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais sans noblesse et sans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée ; que le langage des héros d'Homère étoit souvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les temps ; que si Homère a voulu se jouer de ses dieux en les représentant railleurs, colères, emportés, capricieux, il a eu tort ; que s'il les a peint de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'est que pardonnable de n'avoir pas été plus philosophe que son siècle, et que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi et fait de ridicules songes ? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit-on pas à louer

en lui la poésie au plus haut degré, le coloris et l'harmonie; la hardiesse du dessin et la beauté de l'ordonnance; la plus étonnante fécondité, soit dans l'invention de ses caractères, soit dans la composition de ses grouppes; la véhémence de ses récits et la chaleur de ses peintures; la grandeur même de son génie dans l'usage du merveilleux; le premier don du poëte enfin, l'art de tout animer et de tout agrandir, cet art créateur et fécond qui a frappé, rempli, échauffé tant de têtes dans tous les siècles, et tant donné à peindre, après lui, à la plume et au pinceau.

Après avoir avoué que dans l'Enéide l'action manquoit de rapidité, de chaleur et de véhémence, que les passions s'y mêloient trop rarement et laissoient de trop grands intervalles vides; que tous les caractères, excepté Didon, étoient foiblement dessinés; que celui d'Enée sur-tout n'avoit ni force ni grandeur, que les six derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade, etc. N'avoit-on pas à dire que les six premiers étoient une imitation merveilleusement embellie et ennoblie de l'Odyssée? Que jamais la mélodie des vers, l'élégance du style, la poésie des détails, l'éloquence du sentiment, le goût exquis dans les choix des peintures n'avoient été à un si haut point dans aucun poëte du monde?

Après avoir avoué que Sophocle et Euripide étoient inférieurs à Corneille et à Racine pour la belle entente de l'action théâtrale, l'économie du plan, l'opposition des caractères, la peinture des passions, l'art d'approfondir le cœur, d'en développer les replis; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel, l'énergie, le pathétique des poëtes Grecs, et sur-tout leur force tragique?

Après avoir mis très-loin au-dessous de Molière, Aristophane, Plaute et Térence, ne leur eût-on pas laissé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur art celui qui les a surpassés? Et si Lafontaine a porté dans la fable le génie de la poésie; si par le charme du pinceau, et par cette allusion si douce que nous fait sa naïveté, il a passé de très-loin Esope et Phèdre ses modèles, n'ont-ils pas comme lui, le mérite essentiel à l'apologue, le naturel, la grace et la simplicité?

Quel avantage du côté d'Ovide, de Tibulle et de Properce, sur la froide galanterie du bel esprit de Rambouillet, sur les Voiture, les Benserade, les Sarrazin, etc. Quel avantage que celui

celui d'Horace sur Boileau, son foible et froid copiste! Quelle philosophie dans l'un, quelle abondance de pensées! et dans l'autre quelle stérilité dans les sujets les plus riches! Combien de profondeur dans ses vues, et d'imagination dans ses plans!

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuse dispute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pas vu du premier coup-d'œil l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir sur l'autre? Qu'en opposant toute l'antiquité depuis Homère jusqu'à Tacite, au nouveau règne des lettres, depuis le Dante jusqu'à Despréaux, on embrassoit mille ans d'un côté, et tout au plus quatre cents de l'autre? Et que pouvoit-on comparer?

Les orateurs? Mais Rome et Athènes avoient des tribunes; les droits des nations, leur salut; les intérêts de la patrie et de la liberté, la grande cause du bien public, et quelquefois du salut commun étoient confiés à un homme; et le sort d'un état, celui des nations, dépendoit de son éloquence. Qu'à de commun cet emploi sublime avec celui de nos avocats? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent? Etoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démosthènes? Y a-t il de l'éloquence sans passion? Et ne sait-on pas que le langage des passions est déplacé par-tout où la loi seule est juge?

Rien de plus important sans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire; mais la seule passion qu'on y excite est la crainte, quelquefois la pitié. La haine, l'orgueil, la vengeance, l'ambition, l'envie, la rivalité des partis, les discordes publiques, les mouvemens du sang et de la nature, le fanatisme de la patrie et de la liberté, tous les grands mobiles du cœur humain, tous ces grands ressorts de l'éloquence républicaine n'ont point passé de la tribune dans la chaire.

Les Historiens? Mais de bonne foi quelque talens que la nature eût accordé à ceux de nos temps de ténèbres, de barbarie et de servitude, auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or? D'un côté, le tableau des républiques les plus florissantes, des plus superbes monarchies, des plus merveilleuses conquêtes, des plus grands hommes de l'univers, étoient sous les yeux de l'histoire. De l'autre qu'avoit-elle

à peindre ? Des incursions, des brigandages, des esclaves et des tyrans. Exceptez-en quelques règnes, et dites moi ce qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucidide, les Xenophon ? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire Moderne, l'histoire elle-même, cet amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractère, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie ? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se seroient-ils donné la peine d'écrire des faits indignes d'être lus ?

Les poëtes ? Mais a-t-on pu prétendre que deux règnes, celui de Léon X, et celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité ? Ce sont les siècles d'Alexandre et d'Auguste, et tous les règnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siècle de Louis XIV, et l'on a de plus du côté des Modernes, qui ? Pope, Addisson, Métastase, nombre de poëtes Français estimés et dignes de l'être; et cet homme prodigieux, qui péseroit lui seul dans la balance dix *anciens* des plus admirés.

Cette réflexion nous ramène aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des Modernes, contre l'injuste parallèle qu'on a fait d'eux et des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un côté mille ans écoulés, seulement depuis Homère jusqu'à Tacite, et de l'autre côté tout au plus un ou deux siècles de culture; d'observer ensuite ce qu'un demi-siècle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors : voilà ce qu'à donné l'espace de soixante années. Qu'on attende encore quelques siècles, et quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes et des temps; et combien du côté de la poésie, comme de l'éloquence et de l'histoire, les Modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens*.

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle; mais on se passionne pour son opinion, et la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit,

Le parallèle de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les Modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entière ou presque toute entière à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modèle. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas arrivé encore. On a donné plus de hardiesse et de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience; mais plus d'élégance et de majesté, non; or, c'est le fruit du génie.

Quant à la peinture et à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante; mais ne pas assurer sur des preuves légères que ces arts n'étoient qu'au berceau; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutaient pas des accords; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une et l'autre perspective; ne pas juger d'Athènes d'après Pompeïa; et présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats et le goût si fin et si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'il n'avoit pas été à-peu-près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aëtion en auroient-ils imposé aux juges de Praxitelle et de Phidias? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, et fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs, et son ascendant sur les loix? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du côté des Modernes, et l'Italie eut été d'un grand poids dans la balance des beaux arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école Française? Il avoit fait un mauvais petit poëme, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son règne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée, il voulut la justifier, et fit un livre, où, avec de l'esprit, il s'efforçoit d'avoir raison: moyen presqu'assuré de faire un mauvais livre.

Ainsi lui-même il avoit affoibli une cause déjà trop foible, en détachant du parti des Modernes tout ce qui n'appartenoit pas au règne de Louis-le-Grand; et s'il appelle à son secours Malherbe, Pascal et Corneille, sur-tout l'Arioste et le

Tasse, c'est qu'il s'oublie, et perd de vue l'objet qu'il s'étoit proposé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étroit, c'est l'alternative comique à laquelle il étoit réduit, ou de louer ses adversaires et les amis de ses ennemis, ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à sa cause. Racine, Despréaux, Molière, Lafontaine étoient bien d'autres hommes à opposer aux *anciens*, que Chapelain et Scuderi. Il eut fallu avoir le courage et la franchise de les louer autant qu'ils méritoient de l'être; et cette vengeance étoit en même-temps la plus noble et la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuste mépris.

(*M. Marmontel.*)

Lorsqu'en traitant des beaux arts on parle des *anciens* ou de l'antiquité, on entend sous ce nom les peuples *anciens* chez lesquels ces arts ont été florissans, et ce sont principalement les Grecs et les Romains. Ces deux nations se sont distinguées par la délicatesse de leur goût, par l'excellence de leurs ouvrages. On ne sauroit disconvenir qu'elles ont porté les arts à un degré de perfection que les Modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthousiasme la supériorité des *anciens*, que d'autres ont cru voir dans ces éloges une censure offensante des Modernes. C'est ce qui occasionna en France la dispute si vive et si connue sur la prééminence entre les *Anciens* et les Modernes, dispute qui, pendant quelques années, fut poussée de part et d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La discussion seroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault, qui a prétendu prouver dans son petit ouvrage; *Parallèle des Anciens et des Modernes*, que les Modernes ont égalé et même surpassé les *Anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales sur le goût des *Anciens*, telles que la nature de cet ouvrage le permet. Nous n'en parlerons même ici que relativement à l'éloquence et à la poésie.

Les règles fondamentales du goût sont les mêmes dans tous les siècles, puisqu'elles découlent des attributs invariables de l'esprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles sous lesquelles le beau se peut

présenter. C'est à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit nécessairement faire attention, lorsqu'il s'agit de juger des *anciens*. Un morceau d'éloquence ou de poésie peut être parfaitement beau, et s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les Modernes passe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion, on risque de porter à tous momens des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement persan d'après la mode des Européens; il faut nécessairement avoir sous les yeux la forme persane; c'est elle seule qui peut servir de règle dans le jugement qu'on voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on suit aujourd'hui, quoique l'essence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne sont pas de simple amusement, mais qui ont un but moral, qu'ils tâchent d'obtenir sous une forme accomodée au goût du siècle.

Le but des poëtes Grecs, par exemple, dans leurs tragédies, n'étoit pas uniquement de jeter pour quelques heures les spectateurs dans une agréable agitation de sentimens divers, de montrer leur habileté dans l'art de remuer les passions, et de s'attirer une considératiou ou d'autres avantages personnels, ce qui est le but ordinaire des poëtes Modernes. Cette différence dans les vues a dû nécessairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre, soit en poésie, soit en prose, qui n'ait été dans sa première origine introduit à l'usage de la religion ou de la politique. C'est d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le secours de ce fil, on s'égareroit nécessairement, et l'on porteroit des jugemens très-faux et très-injustes sur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs Modernes qui désaprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroissent peu naturels! Mais s'ils faisoient réflexion que les chants solemnels de ces chœurs étoient la partie la plus essentielle des premières tragédies, et que l'action n'étoit qu'un accessoire, ils reconoîtroient que les poëtes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont su les incorporer à l'action avec beaucoup de sagesse et tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement, et de la manière la plus judicieuse, au but principal de l'auteur, et qui par conséquent tiennent à la perfection de l'ouvrage; et l'on ne sauroit nier néanmoins que de pareils traits dépareroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on lise, par exemple, dans l'Antigone de Sophocle, la quatrième scène du premier acte, on trouvera froide et choquante la manière dont le soldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une personne peu instruite sera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burlesque; mais quand on se rappellera l'obligation que la politique imposoit aux poëtes athéniens, d'inspirer à chaque occasion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette scène paroîtra excellente: le poëte y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'esprit despotique d'un tyran peut induire ses esclaves.

Il ne suffit pas, en lisant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de subordonner tout le reste; il faut encore avoir sous les yeux leurs mœurs, leurs loix et leurs usages; sans cela il n'est pas possible d'en juger sainement. Si l'on ne considère pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, et sur-tout à la course des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné, dans son Electre, une si longue description d'une pareille course à l'occasion du récit fabuleux de la mort d'Oreste; cependant c'est ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ses spectateurs.

Au siècle d'Homère, l'usage n'étoit pas encore introduit dans la société, de parler contre ses sentimens; on ignoroit ce langage, que nous nommons le langage de la politesse: chacun s'énonçoit naturellement et sans détour; et celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adoucissement; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût sans aigreur. Ce n'est donc pas sur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des conversations de cette espèce, qu'on retrouve fréquemment dans l'Iliade. Comment Homère auroit-il pu peindre une nature qui de son temps n'existoit pas encore?

Bien des gens ont trouvé étrange que, dans ce même poëte, ses personnages observent une gravité singulière dans la simple conversation, qu'ils s'énoncent avec formalité et une espèce de solemnité. Le moindre rapport, le plus petit message qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat; mais cette manière est précisément dans les mœurs de ces temps-là; le poëte, en ne la suivant pas, auroit manqué la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce sont donc des beautés bien réelles, lorsqu'on pensera que chez les *anciens*, certaines choses qui seroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix; on ne prendra plus Homère et son Achille pour deux enfans, comme on est tenté de le faire, quand on lit de quelle manière Minerve tâche de consoler Achille sur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire sentir la nécessité de consulter les mœurs des *anciens*, pour juger sainement de leurs ouvrages, c'est le discours que Nestor tient aux Grecs dans le second livre de l'Iliade, pour les dissuader de lever le siège de Troyes. « Je n'espère pas, dit ce vénérable vieillard à » ses soldats, qu'aucun de vous retourne chez soi avant d'avoir » couché avec la femme d'un Troyen. » Ce seroit aujourd'hui le motif le plus infâme qu'un général pût employer en pareille circonstance, et c'est pourtant au plus vieux et au plus sage des capitaines grecs qu'Homère fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poëte. De son temps, et dans des temps bien postérieurs encore, c'étoit un usage généralement établi, que les habitans d'une ville conquise par les armes devenoient les esclaves de leurs vainqueurs; que les femmes particuliérement étoient partagées entre ceux-ci, comme faisant partie du butin; que chacun d'eux s'en choisissoit une ou plusieurs, pour en faire sa concubine, et que les assiégés devoient toujours s'attendre à un pareil sort. Le poëte n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvées établies. On en peut dire autant de cet autre passage d'Homère, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif Adraste qui s'étoit rendu à lui, et où ce chef des armées tue ce malheureux Adraste de sa propre main. Un poëte qui de nos jours feroit agir de cette manière le général d'une armée,

seroit très-blâmable sans doute ; mais c'est que, dans notre siècle, une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces considérations, qui sont indispensables pour juger sainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement justice aux *anciens*. Nous n'entreprenons, à la vérité, point de soutenir que tous leurs ouvrages soient sans défauts ; mais, ce qui nous semble décidé, c'est qu'en général leur goût étoit plus naturel et plus mâle que celui de la plupart des modernes ; qu'à cet égard leurs ouvrages sont de beaucoup préférables aux nôtres ; qu'ils ont été d'une utilité plus essentielle ; qu'ils ont servi plus efficacement à former des esprits mâles ; qu'ils ont moins obscurci la belle solidité par des ornemens accessoires ; et que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, et davantage à la pratique, que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* semblent aussi beaucoup plus propres que ceux des derniers siècles à former des hommes d'état, de bons citoyens et de braves soldats. Chez les *anciens*, tout étoit pratique, dans leur manière de vivre et dans leurs arts. Chez nous la morale et les devoirs mêmes sont un objet de spéculation ; ils agissoient, nous nous bornons à penser ; ils étoient tout sentiment, nous tout esprit.

C'est donc avec grande raison qu'on recommande la lecture assidue des *anciens*. Il est impossible qu'en se familiarisant bien avec eux, le goût et la manière de penser n'en reçoivent pas une touche plus belle et plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amusement de l'esprit ; ils ne poussoient pas les sentimens au-delà du point où ils sont utiles. Ces sentimens outrés, au moyen desquels des auteurs modernes ont cherché à se faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux siècles de la liberté grecque, les arts étoient immédiatement consacrés au bien de l'état et de la religion. Chaque ouvrage avoit son but déterminé ; ce but dirigeoit le sentiment de l'artiste, et l'animoit de ce feu sans lequel on n'excella jamais. Les anciens alloient droit à leur but ; et comme leurs loix, leurs mœurs et la nature du cœur humain étoient sans cesse sous leurs yeux, ils ne pou-

voient guère s'égarer. Dans la première éducation, on accoutumoit déjà les jeunes gens à se considérer comme des membres de l'état : ainsi leurs idées se tournoient de bonne heure vers la vie active, et leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune Grec commençoit à travailler, son premier essai étoit déjà pour l'état : doit-on s'étonner, après cela, de retrouver dans tous leurs ouvrages une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué ; caractères qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation retrécit la manière de penser de la jeunesse : ce n'est pas la raison, c'est l'usage qu'on lui prescrit de consulter. Il n'est permis de parler ou d'agir qu'avec la circonspection la plus timide, et après s'être bien assuré de ne déplaire à personne. Nos jeunes gens ne se considèrent que comme membres d'une famille ; savoir plaire au chef de leur maison, se faire remarquer en public et vivre à la mode, c'est en quoi l'on fait consister leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit sévère en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, et indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renversons cet ordre ; aussi n'apperçoit - on que trop cet esprit puéril et retréci dans les écrits de nos poëtes et de nos orateurs ; leurs vues s'étendent rarement au-delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produisent souvent que du médiocre, c'est que l'élévation manque à leurs sentimens : c'est en grandeur de sentiment, et non en force de génie, que les *anciens* l'emportent sur nous.

A peine pouvons-nous nous faire une idée assez relevée de la grande manière de penser des *anciens*, et de la vigueur mâle de leur esprit ; ils méritent notre admiration, et l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penser.

Mais, d'un autre côté, c'est pousser la vénération pour eux au-delà de ses justes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doive être notre unique modèle ; ce seroit s'arrêter à l'écorce : ces formes sont adaptées à leurs mœurs et à leur siècle. L'Epopée, le Drame, l'Ode des *anciens*, nous montrent, non dans leur antique forme, mais dans l'esprit même et dans le contenu de l'ouvrage, des hommes dignes d'être nos maîtres. Homère

et Ossian sont, quant à l'essentiel, des chantres d'un même genre; mais ils diffèrent totalement entr'eux, quant aux accessoires, et principalement dans la forme : lequel des deux sera donc notre guide à ce dernier égard ? Ce ne sera ni l'un ni l'autre. La forme est accidentelle; on l'abandonne à notre choix; il suffit qu'elle ne répugne pas au sujet, et que ce sujet soit grand. Il y a des auteurs modernes si prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peu s'en faut qu'ils n'établissent pour règle que l'Epopée ait vingt-quatre chants: heureusement que l'Enéide n'en a que douze : sans cela la règle auroit été vraisemblablement introduite.

(*M. Sulzer.*)

ANECDOTES.

NOM que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la première fois au public. Ce mot est en usage dans la littérature, pour signifier des histoires secrètes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des princes, et dans les mystères de leur politique.

Cicéron, dans la dix-septième de ses épîtres à Atticus, liv. 14, s'est servi du mot *anecdote*. Procope a intitulé *Anecdotes* un livre, dans lequel il peint avec des couleurs odieuses l'empereur Justinien, et Théodore, épouse de ce prince. Il paroît que de tous les anciens, cet auteur est le seul qui se soit donné une pareille licence; au moins n'a-t-on point d'autre écrit en ce genre que le sien. Varillas, parmi les modernes, a publié de prétendues *anecdotes* de la maison de Florence ou de Médicis, et semé dans plusieurs autres de ses ouvrages différens traits d'imagination, qu'il a donnés comme *anecdotes*, et qui n'ont pas peu contribué à décréditer ses livres.

Mais outre ces histoires secrètes prétendues vraies, la plupart du temps fausses, ou du moins suspectes, les critiques donnent le nom d'*anecdotes* à tout écrit, de quelque genre qu'il soit, qui n'a pas encore été publié. C'est dans ce sens que M. Muratori, en faisant imprimer un grand nombre d'écrits trouvés dans les bibliothèques, leur a donné le titre d'*Anecdotes* grecques. Dom Martène a pareillement publié un Trésor d'*anecdotes*, en cinq volumes *in-fol.*

(*M. l'abbé* MALLET.)

ANGES *.

Toutes les religions ont admis l'existence des *anges*, quoique la raison naturelle ne la démontre pas. Les Juifs l'admettoient, fondés sur la révélation, si l'on en excepte les Saducéens : cependant tous ceux de cette secte ne l'ont pas niée, témoins les Samaritains et les Caraïtes, comme il paroît par Buyard, auteur d'une version arabe du Pentateuque, et par le commentaire d'Aaron, juif caraïte, sur le même livre; ouvrages qui se trouvent dans les manuscrits mêmes de la bibliothèque du roi.

Les chrétiens ont embrassé la même doctrine; mais les anciens pères ont été partagés sur la nature des *anges;* les uns, tels que Tertullien, Origène, Clément d'Alexandrie, etc., leur ayant donné des corps, quoique très-subtils; et les autres, comme St. Basile, St. Athanase, St. Cyrille, St. Grégoire de Nysse, St. Chrysostôme, etc., les ayant regardés comme des êtres purement spirituels : c'est le sentiment de toute l'église.

Les auteurs ecclésiastiques divisent les *anges* en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois ordres. La première hiérarchie est des séraphins, des chérubins et des thrônes; la seconde comprend les dominations, les vertus, les puissances; et la dernière est composée des principautés, des archanges et des *anges*.

Ange s'entend donc particulièrement d'un esprit du neuvième et dernier ordre du chœur céleste, et est devenu un nom commun à tous ces esprits bienheureux. Les chrétiens croient que tous les *anges* ayant été créés saints et parfaits, plusieurs sont déchus de cet état par leur orgueil; qu'ils ont été précipités dans l'enfer et condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, et qu'ils sont bienheureux pour toujours : on nomme ceux-ci les *bons anges*, ou simplement les *anges;* et l'on sait que Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien. Les autres sont appelés *les mauvais anges*, ou *les diables* et *les démons;* chez les Juifs on les nommoit *satans* ou *ennemis*, parce qu'ils tentent les hommes et les poussent au mal.

Les théologiens ont agité différentes questions plus curieuses

qu'utiles, sur le nombre, l'ordre, les facultés et la nature des *anges*, qui ne peuvent être décidées ni par l'écriture, ni par la tradition.

Dans l'Apocalipse, le titre d'*ange* est donné aux pasteurs de plusieurs églises; ainsi l'évêque d'Ephèse y est appelé l'*ange de l'église d'Ephèse;* l'évêque de Smyrne, *l'ange de l'église de Smyrne, etc.* M. du Cange remarque qu'on a aussi donné autrefois le nom d'*ange* à quelques papes et à quelques évêques, à cause de leur éminente sainteté.

Les philosophes payens, et entr'autres les platoniciens et les poëtes, ont admis des natures spirituelles mitoyennes entre Dieu et l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde; ils les appeloient *démons* ou *génies*, et en admettoient de bons et de mauvais. St. Cyprien en parle au long dans son traité de la vanité des idoles, ainsi que quelques écrivains chrétiens, d'après Lactance.

L'Alcoran fait souvent mention des bons et des mauvais *anges*, que les Musulmans divisent en différentes classes, et auxquels ils attribuent divers emplois, tant au ciel que sur la terre. Ils attribuent particuliérement un très-grand pouvoir à l'*ange* Gabriel, comme de descendre du plus haut des cieux en une heure, de fendre et de renverser une montagne du coup d'une seule plume de son aîle. Ils disent que l'*ange* Asraël est préposé à saisir les ames de ceux qui meurent. Ils en représentent un autre qu'ils nomment *Etraphill*, se tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche, pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries sur ceux qu'ils appellent *Munkir* et *Nekir*.

(*M. l'abbé* MALLET.)

ANTÉOCCUPATION.

FIGURE de rhétorique, qui consiste à s'exprimer de manière que la personne qu'on instruit de quelque fait paroisse en être déjà convaincue. Cette manière de s'exprimer séduit souvent sans qu'on s'en apperçoive : le poëte Sanlecque s'en sert ainsi, en parlant d'un hypocrite :

Il paroît si devôt, que, même d'assez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'abbé Desmarets;
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe;
Il n'est point de joli que ce fourbe n'attrape.
« Tu sais bien cependant qu'il est plein de fierté,
Jaloux, vindicatif, malin, traître, entêté.

(ANONYME.)

ANTI-DILUVIENNE *.

ANTI-DILUVIENNE, ou état de la philosophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image et ressemblance de Dieu ; mais comme si la terre n'étoit pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, et la vont chercher jusques chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée sur ce que nous dit l'Ecriture de la nature et de la sagesse des anges. Il est naturel de penser qu'étant d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connoissances plus parfaites des choses, et qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savans ont poussé les choses plus loin ; car pour nous prouver que les anges excelloient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'étoit servi de leur ministère pour créer ce monde, et former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avoient puisées dans la doctrine de Pythagore et de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu et les hommes, jugèrent à propos de le remplir de génies et de démons ; mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon, (*histoire des Oracles*,) de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu et ces génies, ou ces démons mêmes ? car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes, puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes, par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendoit ; Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, et qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avoit imaginé les démons, pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature

plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu; de sorte que Dieu n'auroit que quelques degrés de perfection par-dessus la première des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection qui sont entr'elles disparoissent, dès qu'on les compare avec Dieu : ce qui les élève les unes au-dessus des autres, ne les approche guère de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu et nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons anges, qui sont les ministres des volontés de Dieu, et ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques, pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais anges? Leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures et les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine et d'une subtile dialectique que le démon, qui tenta nos premiers parens, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques pères de l'église qui, imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient su charmer, et avec lesquels ils avoient eu commerce, plusieurs secrets de la nature, comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantemens, et l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnemens, par lesquels on prétend démontrer que les anges et les diables sont des philosophes, et même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitans du ciel et du ténare, elle est trop au-dessus de nous : parlons de celle qui convient proprement aux hommes, et qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? C'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chûte fut orné, non-seulement de toutes les qualités et de toutes les connoissances qui perfectionnent l'esprit, mais

mais même qu'après sa chûte il conserva quelques restes de ses premières connoissances. Le souvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connoissances que le péché lui avoit enlevées, et de dissiper les ténèbres qui les lui voiloient. C'est pour y satisfaire qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, et à s'élever aux connoissances les plus sublimes; il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfans la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-temps avec eux. Tels sont à-peu-près les raisonnemens du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs juifs, si leurs fables méritoient quelque attention de notre part.

Voici encore quelques raisonnemens bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe, et même philosophe du premier ordre. S'il n'avoit été physicien, comment auroit-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusèbe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement, comment auroit-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, et régler l'année sur la course du soleil? Enfin, ce qui met le comble à toutes ces preuves si décisives en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, et que ces livres contenoient toutes les sublimes connoissances qu'un travail infatigable lui avoit acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus; mais cela n'y fait rien: on ne les aura supposés à Adam, que parce que la tradition avoit conservé les titres des livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes ces raisons; 1°. Ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chûte n'a aucune analogie avec la philosophie, dans le sens que nous la prenons; car elle consistoit dans cette sagesse, dans la connoissance de Dieu, de soi-même, et sur-tout dans la connoissance pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse; mais qu'a-t-elle de commun avec

cette philosophie que produisent la curiosité et l'admiration, filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, et qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine qui est le fruit de la grace, et que Dieu verse dans les ames mêmes les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie; mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, et à l'accroissement de laquelle tous les siècles ont concouru. Si Adam, dans l'état d'innocence, n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chûte, et qui n'étoit qu'un foible écoulement de la première? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivoit par-tout, qui n'étoit occupé que du soin de fléchir Dieu, et de repousser les misères qui l'environnoient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux spéculations d'une vaine philosophie? Il a donné des noms aux animaux; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature et les propriétés? Il raisonnoit avec Eve, notre mère commune, et avec ses enfans; en conclurez-vous, pour cela, qu'il sut la dialectique? Avec ce beau raisonnement, on transformeroit tous les hommes en dialectitiens. Il s'est bâti une misérable cabane; il a gouverné prudemment sa famille; il l'a instruite de ses devoirs, et lui a enseigné le culte de la religion: sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien?

Enfin, comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes, longtemps même après le déluge, se servir encore d'une écriture hiéroglifique, laquelle est, de toutes les écritures, la plus imparfaite, et le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossières? On voit par-là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux et savant auteur de l'Histoire critique du la Philosophie, touchant son origine et ses commencemens: elle est née, si on l'en croit, avec le monde; et contre l'ordinaire des productions humaines, son berceau n'a rien qui la dépare ni qui l'avilisse. Au travers des foiblesses et des bégaiemens de l'enfance, on lui trouve des traits forts et hardis, une sorte de perfection. En effet, les hommes ont de tout temps

pensé, réfléchi, médité; de tout temps aussi ce spectacle pompeux et magnifique que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant qu'il est étudié avec plus de soin, a frappé leur curiosité.

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mère de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer: or, pour cela, il falloit du temps, il falloit des expériences et des réflexions: d'ailleurs, s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur des systèmes philosophiques, eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit qu'après qu'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étoient donc bien éloignés de penser à la philosophie: les miracles de la nature sont exposés à nos yeux long-temps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivions dans le monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'Opéra, la première fois que nous y entrâmes, et si la toile se levoit brusquement, frappés de la grandeur, de la magnificence et du jeu des décorations, nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connoissance des grandes vérités qui y sont liées: mais qui s'avise de s'étonner de ce qu'il voit depuis cinquante ans? Entre les hommes, les uns occupés de leurs besoins n'ont guère eu le emps de se livrer à des spéculations métaphysiques; le lever de l'astre du jour les appeloit au travail; la plus belle nuit, la nuit la plus touchante étoit muette pour eux, ou ne leur disoit autre chose, sinon qu'il étoit l'heure du repos: les autres, moins occupés, ou n'ont jamais eu occasion d'interroger la nature, ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophe, dont la sagacité secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnoient, descendit en lui-même, se demanda et se rendit raison de tout ce qu'il voyoit, a du se faire attendre long-temps, et a pu mourir sans avoir accrédité ses opinions.

Si Adam n'a point eu la philosophie, il n'y a point d'inconvénient à la refuser à ses enfans Abel et Caïn: il n'y a

que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premières semences de l'Epicuréisme, et qu'il ait été athée. La raison qu'il en donne est tout-à-fait singulière, Caïn étoit, selon lui, philosophe, mais philosophe impie et athée, parce qu'il aimoit l'amusement et les plaisirs, et que ses enfans n'avoient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on est philosophe Epicurien parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs, et qu'on cherche dans une athéisme pratique l'impunité de ses crimes, les jardins d'Epicure ne suffiroient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, et des instrumens qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nullement qu'il fût philosophe ; car ce que la nécessité et l'expérience, ces premières institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfans.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frère Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premières traditions qui concernoient la religion. Les partisans de la philosophie *anti-diluvienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe; mais comme ils veulent qu'il ait été astronome, Joseph, faisant l'éloge des connoissances qu'avoient acquises les enfans de Seth avant le déluge, dit qu'ils élevèrent deux colonnes pour y inscrire ces connoissances, et les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes étoit de brique, l'autre de pierre ; et on n'avoit rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations et aux incendies dont l'univers étoit menacé; Joseph ajoute que celle de brique subsistoit encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations et les hyperboles ne coûtent guere à Joseph, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposoit sur-tout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matière d'arts et de sciences ;

c'est-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfans de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge? Et puis on ne conçoit pas pourquoi Moïse, qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfans de Caïn, comme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le fer et l'airain, etc., ne dit rien des grandes connoissances que Seth avoit acquises dans l'astronomie; de de l'écriture dont il passe pour être inventeur; des noms qu'il donna aux astres; du partage qu'il fit de l'année en mois et en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal et Tubalcain aient été de grands philosophes, l'un pour avoir inventé la musique, et l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer et l'airain: peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été inventeurs de ces arts, qu'en peut-on conclure pour la philosophie? Ne sait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque, après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hasard ait prévenu nos besoins, et qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth que dans celle de Caïn; on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connoissance du vrai Dieu et le dépôt des traditions primitives; qui s'occupent des choses sérieuses et solides, comme de l'agriculture et de la garde des troupeaux; mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine et les commencemens de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge.

(ANONYME.)

Q 5

ANTITHÈSE.

Le père Bouhours compare l'*antithèse* au mélange des ombres et des jours dans la peinture, et à celui des voix hautes et basses dans la musique. Nulle justesse dans cette comparaison.

Il y a dans le style des oppositions de couleurs, de lumière et d'ombres, et des diversités de tons, sans aucune *antithèse*; et souvent il y a *antithèse* sans ce mélange de couleurs et de tons.

L'*antithèse* exprime un rapport d'opposition entre des objets différens; ou dans un même objet, entre ses qualités, ou ses façons d'être ou d'agir : ainsi tantôt elle réunit les contraires sous un rapport commun; tantôt elle présente la même chose sous deux rapports contraires. Cette sentence d'Aristote, *pour se passer de société, il faut être un Dieu, ou une bête brute;* ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne saurois avoir Phocion pour ami et pour flatteur en même-temps;* et celui-ci, *pendant la paix les enfans ensevelissent leurs pères, et pendant la guerre les pères ensevelissent leurs enfans*. Voilà des modèles de l'*antithèse*.

L'on a dit que peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent pas. On a voulu parler sans doute de l'*antithèse* trop soutenue, trop étudiée, trop artistement arrangée; mais l'*antithèse* passagère, et sans affectation, est un tour d'esprit et d'expression aussi naturel, aussi noble, aussi sérieux qu'un autre, et convient à tous les sujets.

La plupart des grandes pensées prennent le tour de l'*antithèse*, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence et d'opposition, soit pour rapprocher les extrêmes.

Caton disoit : *J'aime mieux ceux qui rougissent que ceux qui pâlissent*. Cette sentence profonde seroit certainement placée dans le discours le plus éloquent. *Ecoutez vous autres jeunes gens*, disoit Auguste, *un vieillard, que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune* : Cette *antithèse* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Nestor? Et cette pensée si juste et si morale, *la jeunesse vit d'espérance, la vieillesse vit de souvenirs;* et ce mot d'Agésilas tant de fois répété, *ce ne sont pas les places qui honorent les*

hommes, mais les hommes qui honorent les places; et celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *respectez la mémoire de ce grand prince : nous nous sommes fiés à vous à cause de lui; mais à cause de vous, nous ne nous fierons à personne;* et celui d'Agis en parlant de ses envieux, *ils auront à souffrir des maux qui leur arrivent, et des biens qui m'arriveront;* et celui d'Henri IV à un ambassadeur d'Espagne, *Monsieur l'ambassadeur, voilà Biron, je le présente volontiers à mes amis et à mes ennemis;* et celui de Voiture, *c'est le destin de la France de gagner des batailles et de perdre des armées,* seroient-ils indignes de la majesté de la tribune ou du théâtre?

L'abbé Mallet renvoie l'*antithèse* aux harangues, aux oraisons funèbres, aux discours académiques, comme si l'*antithèse* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, et comme si, dans une oraison funèbre, dans une harangue, dans un discours académique, le faux bel esprit n'étoit pas aussi déplacé que partout ailleurs. L'affectation n'est bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuse ou d'un fat.

L'*antithèse* est souvent un trait de délicatesse ou de finesse épigrammatique : cette réponse d'un homme à sa maîtresse, qui faisoit semblant d'être jalouse d'une honnête femme, *aimable vice, respectez la vertu;* et celle de Phocion à Démadès, qui lui disoit : *Les Athéniens te tueront s'ils entrent en fureur; et toi s'ils rentrent dans leur bon sens;* et ce mot d'Hamilton, *dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, et ces armées faisoient de grandes choses,* sont des exemples de ce genre.

Mais souvent aussi l'*antithèse* prend le ton le plus haut; et l'éloquence, la poésie héroïque, la tragédie elle-même peuvent l'admettre sans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

> Je sentis tout mon corps et transir et brûler.

Ce vers de Corneille,

> Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

Ce vers de la Henriade,

> Triste amante des morts, elle hait les vivans.

Ce vers de Crébillon,

> La crainte fit les Dieux, l'audace a fait les Rois.

Ces paroles de Junon dans l'Enéïde.

> *Flectero si nequeo superos Acheronta movebo.*

Et celles de Brutus dans la Pharsale,

> .... *Minima discordia turbat*
> *Pacem suam tenent.* ....

Et ces mots de Sénèque, en parlant de l'Être-Suprême et de ses immuables loix, *semper paret, semel jussit*, ne sont-ils pas du style le plus grave? Et cette conclusion de l'apologie de Socrate, en parlant à ses juges, *il est temps de nous en aller, moi pour mourir, et vous pour vivre*, est-elle du faux bel esprit?

Il en est de l'*antithèse* comme de toutes les figures de rhétorique : lorsque la circonstance les amène, et que le sentiment les place, elles donnent au style plus de grace et plus de beauté. Il faut prendre garde seulement que l'esprit ne se fasse pas une habitude de certains tours de pensée et d'expression, qui, trop fréquens, cesseroient d'être naturels. C'est ainsi que l'*antithèse*, trop familière à Pline le jeune et à Fléchier, paroît, dans leur éloquence, une figure étudiée, quoique peut-être elle leur soit venue sans étude et sans réflexion.

(*M. Marmontel.*)

A PARTE.

C'est une des licences accordées à l'art dramatique. La vraisemblance en est fondée sur cette supposition, sans laquelle il n'y auroit nulle vraisemblance dans la représentation théâtrale, que le spectateur n'y est présent qu'en esprit. Cela posé, tout ce qu'on a dit contre l'*à parte* tombe de lui-même. Il est, sans doute, réellement impossible que l'acteur qui se fait entendre des spectateurs, ne soit pas entendu des acteurs avec lesquels il est en scène; mais dans l'hypothèse tacitement convenue, les spectateurs ne sont point là, ils ne sont point à telle distance, ils sont physiquement absens, leur présence n'est qu'idéale; car si on les supposoit là, ils seroient vus, on n'agiroit point, on ne parleroit point en leur présence; on parleroit d'eux, avec eux. Il y a donc dans cette hypothèse absence réelle des témoins de l'action. Or, le spectateur présent en esprit, est censé entendre la voix de l'acteur, quelque foible et bas qu'en soit le son, et lors même qu'il n'est pas entendu des personnages qui sont en scène.

C'est cette hypothèse qu'on a perdu de vue, lorsqu'en mesurant les distances, on a regardé comme une invraisemblance théâtrale, qu'un acteur fût entendu de loin et ne le fût pas de près.

Au sujet des *à parte*, nous raporterons une anecdote connue; elle pourra fournir une réflexion utile. Racine, Molière et Lafontaine étoient amis, comme on sait; rassemblés un jour, la conversation tomba sur les *à parte*: Lafontaine en soutenoit l'usage absurde et contraire à toute vraisemblance; Racine le défendoit; la dispute devint vive : un enfant, un homme naturel s'échauffe aisément; Molière profitant de ce moment d'agitation de Lafontaine, cria à plusieurs reprises : *Lafontaine est un coquin*, sans que celui-ci l'entendit : Lafontaine ayant su l'*à parte* de Molière, se confessa vaincu.

Cette anecdote prouve, sans doute, que les *à parte* sont quelquefois dans la vraisemblance, même dans la nature; mais elle montre aussi qu'on ne peut en faire usage avec succès que dans les momens où l'action pleine de chaleur et de mouvement, entraîne également l'acteur et le spectateur;

rien donc de plus faux et de plus ridicule que la manière ordinaire de rendre les *à parte* sur la scène, où l'acteur paroît toujours s'adresser au spectateur et lui parler confidemment, tandis qu'il ne devroit s'occuper, ni du spectateur, ni de soi, mais uniquement de l'objet qui le frappe, ou du sentiment qui l'émeut. Il est bien surprenant que les sifflets des spectateurs n'aient pas encore averti les acteurs de ce contre sens absurde.

(*M. Marmontel.*)

APATHIE.

Ce mot, dans un sens moral, signifie insensibilité ou privation de tout sentiment passionné, ou trouble d'esprit.

Les stoïciens affectoient une entière *apathie;* leur sage devoit jouir d'un calme, d'une tranquillité d'esprit que rien ne put altérer, et n'être accessible à aucun sentiment, soit de plaisir ou de peine.

Dans les premiers siècles de l'église les chrétiens adoptoient le terme d'*apathie*, pour exprimer le mépris de tous les intérêts de ce monde, ou cet état de mortification que prescrit l'évangile; d'où vient que l'on trouve ce mot fréquemment employé dans les écrivains les plus pieux.

Clément d'Alexandrie, en particulier, le mit fort en vogue, dans la vue d'attirer au christianisme les philosophes qui aspiroient à un degré de vertu si sublime.

Le quiétisme n'est qu'une *apathie* masquée des apparences de la dévotion. *Voyez* QUIÉTISME.

(ANONYME.)

APOLOGUE.

L'APOLOGUE est un petit récit qui couvre une vérité du voile de l'allégorie. Il est peu de genres de poésies qui offrent autant d'avantages. Le fabuliste, attentif à ménager notre amour-propre par le déguisement de l'instruction, et notre paresse par la briéveté du récit, nous conduit à la vertu par la main du plaisir; il cache sous des guirlandes de fleurs les épines de la morale; il paroît n'avoir dessein que de nous amuser, et nous lui pardonnons de nous instruire.

Les personnages qu'il met sur la scène ont quelque chose de merveilleux, et le singulier qui plaît à tous les hommes enchante les enfans: il parle à l'imagination, et l'imagination est plus près du cœur que de l'esprit.

Il faut que les images du fabuliste soient conformes aux idées que nous avons des choses. La société du lion avec la genisse et la chèvre n'est point vraisemblable. Est-il naturel qu'il prenne pour compagnons de chasse les animaux qui sont son gibier? N'en coûte-t-il pas de se représenter un loup qui, maître de sa faim, fait une conversation fort longue avec l'agneau avant que de le dévorer? Phèdre nous peint un chien qui, en nageant, contemple son image dans le crystal des eaux. Avoit-il oublié qu'il est impossible de nager sans troubler l'eau, et de voir son image lorsque l'eau est troublée?

Le fabuliste, scrupuleux dans le choix de ses acteurs, les fait agir selon l'instinct qui leur est propre, selon le caractère, ou qu'ils ont, ou que l'on est convenu de leur donner. Avec ces précautions il ne choquera pas, mais il faut qu'il intéresse.

Il intéressera, 1°. par le choix de la morale, si elle n'est ni insipide ni surannée. Une curiosité naturelle nous porte vers le nouveau: c'est lui qui réveille notre attention, et le plaisir de notre esprit dépend de l'exercice modéré de cette faculté de notre ame.

Il intéressera, 2°. par le choix de l'allégorie. Il faut que, semblable à une gaze transparente, elle laisse entrevoir l'objet; de sorte qu'en même temps notre esprit ait la satisfaction de s'exercer, et notre vanité le plaisir de s'applaudir

de sa découverte. L'écrivain doit ressembler à cette bergère de Virgile, qui se cache derrière les saules, mais qui desire d'être apperçue.

Il intéressera, 3°. s'il met la fable en action, s'il fait oublier l'écrivain, pour ne laisser paroître que les acteurs. Cette illusion agréable, qui est le premier charme du récit, doit être le premier but du narrateur.

Il nous intéressera, 4°. par un ton de naïveté que Lafontaine appelle l'*art de plaire, et de n'y penser pas*. L'ingénuité nous séduit, et l'auteur nous persuade, quand il nous paroît lui-même persuadé.

Il nous intéressera, 5°. par une certaine philosophie égayée, qui nous cachera la sécheresse du précepte. Cet enjouement est un piège auquel nous nous laissons prendre, et le poëte réforme d'autant plus efficacement nos mœurs, que nous croyons qu'il ne veut que nous faire rire.

L'apologue admet différens personnages. Les êtres raisonnables, comme dans la fable de la vieille et des deux servantes, n'offrent pas assez de merveilleux. Les êtres matériels, comme dans la fable du pot de terre et du pot de fer, en présentent trop. On n'est point surpris d'entendre parler les hommes, et l'on se figure difficilement le langage de deux limes. Les êtres abstraits et moraux, comme dans la fable où Lamothe personnifie *dame Mémoire, dom Jugement, demoiselle Imagination*, demandent de celle-ci un trop grand effort. Notre esprit peine pour se représenter ces personnages singuliers.

Les animaux paroissent convenir davantage à la fable, parce qu'ils ont un caractère invariable. Le mot de renard réveille en nous l'idée de la finesse; et si j'entends nommer une brebis, je me représente la douceur. Une autre raison plaide en faveur des animaux: en les faisant parler, on se prête à la sensibilité de notre amour-propre, qui ne pardonne les censures que lorsqu'elles sont indirectes; et l'on ménage notre imagination, à qui il en coûte peu d'entendre dialoguer et de voir agir des êtres qui paroissent avoir tant de ressemblance avec nous, et en qui nous croyons retrouver nos idées et nos affections. Je suis bien éloigné de dire avec l'abbé Desfontaines, qu'il faut être plus bête que les bêtes pour les croire des machines; mais j'ose avancer

que nous n'avons point de peine à supposer dans les animaux les réflexions qu'ils sont incapables de faire.

Ce que nous disons en leur faveur peut convenir en partie aux êtres célestes; ils ont comme eux un caractère déterminé, et les poëtes nous ont familiarisés avec l'idée qu'ils pensent et qu'ils parlent à-peu-près comme nous : mais il faut convenir que tous ceux qui connoissent la rapacité du loup et la fidélité du chien, ne savent pas que Minerve est la déesse de la sagesse, et Momus le dieu de l'enjouement : cette seule réflexion justifie la préférence que nous croyons devoir donner aux animaux, pour jouer le rôle de la petite comédie que l'on appelle *Apologue.*

L'allégorie est le corps de la fable, et la morale en est l'ame. Il faut l'énoncer lorsque vous vous défiez de la pénétration du lecteur. On reprochoit à la lionne de ne mettre qu'un petit au monde. Un seul, dit-elle, mais c'est un lion. Ésope pouvoit, dans ce cas, omettre l'affabulation; sans ce secours, on devoit conclure qu'il faut priser les choses par elles-mêmes et non par leur nombre. Lorsqu'on ne peut se méprendre aux traits d'un homme, est-il nécessaire de graver son nom sur l'estampe qui le représente? Si vous êtes obligé d'exprimer la vérité que déguise la fiction, où la placerez-vous? Les uns prétendent qu'elle doit servir d'exorde au récit, d'autres soutiennent qu'elle doit le terminer. L'on annonce, disent les premiers, une vérité avant que de l'étayer par des faits. Pourquoi ne nous conduirions-nous pas dans la fable comme dans la conversation? En réservant, disent les autres, la morale pour la fin, on procure à l'esprit le plaisir que lui cause la suspension, et à notre vanité celui d'avoir prévenu le poëte. Le sens moral est le dénouement du poëme; il doit donc le terminer. Pour nous, nous pensons que dans un recueil de fables, la variété en fait le premier mérite; et qu'en mettant la sentence toujours au commencement ou toujours à la fin du récit, il en résulteroit une uniformité qui avoisine ou amène l'ennui. Pour éviter cette monotonie, nous conseillons d'introduire de temps en temps des prologues ou des épilogues: quand leur ton approche par des nuances presqu'insensibles de celui de la narration, ils sont pour le lecteur une source d'amusement comme d'instruction.

Le rhéteur Théon a prétendu que la narration de la fable doit être, autant qu'il est possible, serrée et sans ornement. M. Lessing, appuyé sur cette autorité et sur l'exemple d'Esope, ne connoît point de milieu entre l'inutile et le nécessaire. Faisant une loi de la plus grande précision possible, il exclut tous les épisodes. On peut lui répondre que le goût ne s'assujetit point à des règles rigoureuses. On n'allonge point un récit inutilement, lorsque les ornemens qu'on lui prête tournent au profit des vérités qu'on développe, ou des vertus que l'on veut inspirer. Une route agréable n'est jamais longue; les tableaux, les descriptions, les images sont les seuls titres qui font placer la fable au rang des poésies : si le récit est dénué de ces avantages, il sera plus court; mais sera-t-il un poëme? Cessons donc, ou de regarder les fabulistes comme des poëtes, ou de soutenir que la plus grande briéveté possible est de l'essence de l'*apologue;* mais que les détails, que les épisodes, ne détruisent jamais l'unité. Le fabuliste n'en est pas plus dispensé que les autres écrivains.

Cette briéveté, que nous ne croyons pas nécessaire dans l'ensemble de l'*apologue*, convient beaucoup à son style. Le fabuliste, toujours concis et serré, s'interdit le faste des périodes et le luxe des phrases symmétriquement cadencées; il retranche les verbes, supprime les liaisons, et augmente, par le secours des ellipses, la rapidité du récit.

La seconde propriété de son style est la simplicité : proportionné aux objets qu'il peint et aux acteurs qu'il fait parler, il est éloigné de toute ostentation de délicatesse, de tout étalage d'esprit, et sur-tout de ce persifflage amphigourique, que nos modernes beaux esprits appellent de la grandeur et du sublime. Ses idées, exprimées avec aisance et sans effort, paroissent ne lui avoir rien coûté, et l'on est tenté de croire que les expressions dont il se sert se sont présentées les premières. Si quelquefois il emploie des périphrases audacieuses ou des tours brillans, une correction leur sert de passeport.

Quel art pour allier l'élégance à la simplicité! Cependant cette élégance est devenue nécessaire, soit que notre estime pour Lafontaine nous fasse une loi de l'imiter, soit que notre langue, un peu diffuse par sa nature, exige par com-

pensation que les grâces des ornemens remplacent celles de la concision.

Mais en quoi consiste cette élégance qui embellit la simplicité sans la faire disparoître ? Dans la variété des expressions, pourvu qu'on ne tombe pas dans le puérile ou le néologisme ; dans le choix des épithètes, pourvu qu'on ne les emploie pas avec prodigalité; dans les allusions aux usages et à l'histoire, pourvu qu'elles ne soient pas forcées ; dans les métaphores et les allégories, pourvu que, trouvées sans effort, elles en demandent peu du lecteur : mais rien sur-tout n'embellit davanrage la fable, que les images vives qui transportent les objets sous nos yeux, et les expressions imitatives qui peignent à l'oreille en même temps qu'à l'esprit. Telles sont les sources des ornemens qui conviennent à la fable.

Quelle est l'espèce de vers qu'elle doit préférer ? Les Latins, persuadés que le mètre devoit être peu marqué, se servoient de l'iambe libre, qui a tant de rapport avec la prose, qu'on peut aisément s'y méprendre. Le vers alexandrin, coupé par deux hémistiches, offriroit une symétrie trop remarquable, et sa longueur pourroit rallentir la vivacité qui est l'ame du récit. Le vers de dix syllabes paroît plus propre à la narration, les emjambemens qu'il se permet laissent à peine soupçonner l'art. Il est bon de mélanger différentes mesures, pourvu qu'on exile ces vers nains de deux ou trois syllabes, qui, dès qu'on ne les emploie point à dessein de produire une image, fatiguent l'oreille en précipitant le retour des mêmes sons.

L'Ecriture nous offre des exemples de fables. Joatham y a recours pour rappeller à Sichem l'injustice de son choix, et Natham pour reprocher à David l'énormité de son crime. Le sauveur des hommes emploie des paraboles pour les instruire de leurs devoirs, et les faire rougir de leurs excès.

Les orateurs s'en sont servis avec avantage. Ce que Démosthènes n'avoit pu obtenir par la véhémence des figures et la force du raisonnement, il l'obtint par un apologue. Ménénius Agrippa appaise une sédition, en récitant la fable des membres et de l'estomach.

Cependant Esope passe communément pour l'inventeur des fables. Le caractere des siennes est la simplicité et la précision. Celles de Pilpay, bramine indien, dépourvues de naturel,

naturel, pêchent souvent contre la vraisemblance. Phèdre, plus orné et moins concis qu'Esope, a beaucoup plus de naïveté que Pilpay. Sa latinité a été comparée à celle de Térence, et Térence est admiré sur-tout pour l'élégante simplicité de son style. On ne lit plus Aviénus, et on lit peu Phaërne. La postérité n'a point souscrit au jugement de Pie V, qui mettoit ce dernier fabuliste au-dessus de l'affranchi d'Auguste. Phèdre ne devoit être surpassé que par Lafontaine. Celui-ci composoit par instinct, et l'on a dit que c'étoit un fablier qui faisoit des fables, comme un poirier produit des poires. Qui sut jamais mieux varier ses tons? Peintre animé dans la fable du roseau et du chêne; philosophe profond dans celle du paysan du Danube; plein d'enjouement dans celle du corbeau et du renard; de naïveté dans celle de la cigale et de la fourmi; il est inimitable pour l'art du dialogue, dans celle du loup et de l'agneau. Le même sujet, traité par Lafontaine, Phèdre et Esope, fera sortir les nuances qui les distinguent, et l'on concluera que le poëte françois, moins concis qu'Esope, plus élégant que Phèdre, est plus enjoué qu'eux.

Ses succès n'ont point découragé M. de Lamothe. Il dédia au roi cent fables, dont presque tous les sujets lui appartiennent; laplupart de ceux qu'a traité Lafontaine, sont tirés des fabulistes qui l'avoient précédé. S'il cède à Lamothe par l'invention, il lui cède également par le choix de la moralité: mais combien lui est-il supérieur par les détails, par les graces du style, et sur-tout par l'enjouement. Celui-ci est naturel, celui-là veut le paroître; les naïvetés de l'un lui échappent, celles de l'autre sont réfléchies. Lamothe, a-t-on dit, vouloit rire comme Lafontaine, mais il n'avoit pas la bouche faite comme lui. Ajoutez que son style dur, et, pour ainsi parler, rocailleux, n'a point cette aisance, ce coulant, cette négligence heureuse, qui mettent Lafontaine au-dessus de ceux qu'il a pris pour modèles, et de ceux auxquels il en a servi.

Benserade a renfermé péniblement dans des quatrains, plusieurs des fables de ce grand homme. On sent qu'il n'a pu avoir que le mérite de la difficulté vaincue. Richer a celui de la précision, de la pureté du langage et de la simplicité dans les plans: mais qu'il est éloigné de la dé-

licatesse enjouée de Lafontaine! il en approche cependant davantage que Lenoble, qui est souvent bouffon, lorsqu'il veut être plaisant. Dardenne n'a ni la précision de Richer, ni la délicatesse de Lafontaine, ni même la grosse gaieté de Lenoble, ni le ton ingénieux de Lamothe : mais semblable à ces peintres subalternes, qui nous ont donné d'excellens traités sur leur art, il a fait précéder son recueil d'un discours qu'on ne sauroit trop lire.

Les fables de M. l'abbé Lemonier sont pleines de naïvetés: mais ce qui lui donne des droits incontestables à l'immortalité, c'est un fond d'honnêteté et de vertu qui fait chérir l'auteur, tandis que la vivacité du récit fait applaudir à l'ouvrage.

Les autres nations qui ont couru cette carrière ne peuvent nous disputer la palme. Gay, poëte anglois, sans invention et presque sans naïveté, est surchargé de réflexions qui détruisent souvent l'unité, Hagedorn, fabuliste allemand, est trop sérieux. Geller a un air facile et un ton d'ingénuité, mais il a peu d'enjouement. Lichtwehr est l'inventeur de la plupart de ses fables : le journal étranger lui reproche trop peu d'exactitude et trop de longueur; ce dernier reproche ne pourra convenir à M. Lessing: mais la briéveté est chez lui aux dépens des graces, et ses déclamations contre Lafontaine, prouvent qu'il est plus aisé de satyriser un grand homme que de l'imiter. *Voyez* FABLE.

(*l'Abbé* LAZERRE.)



APOSTROPHE.

FIGURE de rhétorique, dans laquelle l'orateur interrompt le discours qu'il tenoit à l'auditoire, pour s'adresser directement et nommément à quelque personne, soit aux dieux, soit aux hommes, aux vivans ou aux morts, ou à quelqu'être, même aux choses inanimées, ou à des êtres métaphysiques, et qu'on est dans l'usage de personnifier.

De ce dernier genre est ce trait de M. Bossuet, dans son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans : « Hélas, nous » ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire de » la princesse, sans que la mort s'y mêle aussi-tôt pour » tout offusquer de son ombre ! O mort, éloigne toi de » notre pensée, et laisse-nous tromper, pour un moment, » la violence de notre douleur par le souvenir de notre » joie. »

Cicéron, dans l'oraison pour Milon, s'adresse aux citoyens illustres qui avoient répandu leur sang pour la patrie, et les intéresse à la défense d'un homme qui en avoit tué l'ennemi dans la personne de Clodius. Dans la même pièce il *apostrophe* les tombeaux, les autels, les bois sacrés du mont Albain.

L'*apostrophe* que Démosthène adresse aux Grecs à la bataille de Marathon, est célèbre ; le cardinal du Perron dit qu'elle fit autant d'honneur à cet orateur, que s'il eut ressucité ces guerriers. On regarde aussi comme un des plus beaux endroits de Cicéron, celle qu'il adresse à Tubéron dans l'oraison pour Ligarius. Cette *apostrophe* est remarquable, et par la vivacité du discours et par l'effet qu'elle produisit dans l'ame de Cézar.

Nous avons un exemple bien placé de cette figure dans un procès, entre le sieur de Lalande et le sieur de Villiers et son épouse, plaidé en 1705 à la grand chambre du parlement de Paris, où l'avocat de ces derniers plaidoit l'inégalité des biens. M. de Blaru qui plaidoit pour le sieur de Lalande, offroit de donner à sa fille autant de biens que les sieur et dame de Villiers en donneroient à leur fils ; il apperçut en même-temps la dame de Villiers qui étoit à l'audience : « Entendez-vous, lui dit-il, madame, l'offre que

» je vous fais, je suis prêt à vous la réaliser. » Il éleva encore la voix, et répéta la même *apostrophe ;* et comme la dame de Villiers n'y répondit rien, il ajouta : « Je vois » bien que la nature est sourde, et je tire du silence de la » dame de Villiers l'avantage de conclure, que s'il y a quelque » inégalité de biens à opposer, le sieur de Villiers père » n'est pas en droit de se servir de ce moyen, et que c'est » le sieur de Lalande qui pourroit l'employer. » Cette figure dont se servit M. de Blaru et la conséquence qu'il tira du silence de cette dame lui firent d'autant plus d'honneur qu'il gagna sa cause.

Au reste il en est de l'*apostrophe* comme des autres figures. Pour plaire elle doit n'être pas prodiguée à tout propos. L'auditeur souffriroit impatiemment qu'on le perdit incessamment de vue, pour ne s'adresser qu'à des êtres qu'il suppose toujours moins intéressés que lui au discours de l'orateur.

(*M. l'Abbé* MALLET.)

APOTHÉOSE.

L'APOTHÉOSE est l'action de diviniser ; elle est plus ancienne chez les Romains qu'Auguste, à qui l'on en attribue communément l'origine. M. l'abbé Mongault a démontré que, du temps de la République, on avoit insritué en Grèce et dans l'Asie mineure, des fêtes et des jeux en l'honneur des proconsuls Romains ; qu'on avoit même établi des sacrificateurs et des sacrifices, érigé des autels et bâti des temples, où on les honoroit comme des divinités. Ainsi les habitans de Catane, en Sicile, avoient consacré leur Gymnase à Marcellus ; et ceux de Chalcide associèrent Titus Flaminius avec Hercule et Apollon, dans la dédicace des deux principaux édifices de leur ville. Cet usage, qui avoit commencé par la reconnoissance, dégénéra bientôt en flatterie, et les Romains l'adoptèrent pour leurs empereurs. On éleva des temples à Auguste de son vivant, non dans Rome ni dans l'Italie, mais dans les provinces. Les honneurs de l'*apothéose* lui furent déférés après sa mort, et cela passa en coutume pour ses successeurs. Voici les principales cérémonies qu'on y observoit.

Sitôt que l'empereur étoit mort, toute la ville prenoit le deuil. On ensevelissoit le corps du prince à la manière ordinaire, cependant avec beaucoup de pompe ; l'on mettoit dans le vestibule du palais, sur un lit d'ivoire couvert d'étoffes d'or, une figure de cire qui représentoit parfaitement le défunt, avec un air pâle, comme s'il étoit encore malade. Le sénat, en robe de deuil, restoit rangé au côté gauche du lit pendant une grande partie du jour ; et au côté droit, étoient les femmes et les filles de qualité, avec de grandes robes blanches, sans colliers, ni bracelets. On gardoit le même ordre sept jours de suite, pendant lesquels les médecins s'approchoient du lit de temps en temps, et trouvoient toujours que le malade baissoit, jusqu'à ce qu'enfin ils prononçoient qu'il étoit mort. Alors les chevaliers Romains les plus distingués, avec les plus jeunes sénateurs, le portoient sur leurs épaules, par la rue qu'on nommoit Sacrée, jusqu'à l'ancien marché, où se trouvoit une estrade de bois peint. Sur cette estrade étoit construit un péristyle enrichi d'ivoire et d'or, sous

R 3

lequel on avoit préparé un lit d'étoffes fort riches, où l'on plaçoit la figure de cire. Le nouvel empereur, les magistrats s'asseyoient dans la place, et les dames sous des portiques, tandis que deux chœurs de musique chantoient les louanges du mort; et après que son successeur en avoit prononcé l'éloge, on transportoit le corps hors de la ville, dans le Champ-de-Mars, où se trouvoit un bûcher tout dressé. C'étoit une charpente quarrée en forme de pavillon, de quatre ou cinq étages, qui alloient toujours en diminuant comme une pyramide. Le dedans étoit rempli de matières combustibles, et les dehors revêtus de drap d'or, et de riches peintures. Chaque étage formoit un portique soutenu par des colonnes; et sur le faîte de l'édifice on plaçoit, assez ordinairement, une représentation du char doré dont se servoit l'empereur défunt. Ceux qui portoient le lit de parade le remettoient entre les mains des pontifes, et ceux-ci le plaçoient sur le second étage du bûcher. On faisoit ensuite des courses de chevaux et de chars. Le nouvel empereur, une torche à la main, alloit mettre le feu au bûcher, et les principaux magistrats l'y mettant aussi de tous côtés, la flamme pénétroit promptement jusqu'au sommet, et en chassoit un aigle ou un paon, qui s'envolant dans les airs, alloit, selon le peuple, porter au Ciel l'ame du feu empereur ou de la feue impératrice, qui dès lors avoient leur culte et leurs autels comme les autres dieux.

On accorda aussi l'*apothéose* aux favoris des princes, à leurs maîtresses, etc. Mais en général on ne déféroit cet honneur en Grèce, que sur la réponse d'un oracle; et à Rome que par un décret du sénat.

Les anciens Grecs déifièrent ainsi les princes, les héros, les inventeurs des arts; et nous lisons dans Eusèbe, Tertullien, et St.-Chrysostome, que sur le bruit des miracles de Jésus-Christ, Tibère proposa au sénat de Rome de le mettre au nombre des Dieux; mais que cette proposition fut rejetée, parce qu'il étoit contraire aux loix d'introduire dans Rome le culte des Dieux étrangers: c'est ainsi qu'ils nommoient les divinités de tous les peuples, à l'exception de celles des Grecs, qu'ils ne traitoient point de barbares.

Le grand nombre de personnes auxquelles on accordoit les honneurs de l'*apothéose* avilit cette cérémonie, et même

d'assez bonne heure. Dans Juvénal, Atlas fatigué de tant de nouveaux dieux, dont on grossissoit le nombre des anciens, gémit et déclare qu'il est prêt d'être écrasé sous le poids des cieux : et l'empereur Vespasien, naturellement railleur, quoiqu'à l'extrêmité, dit en plaisantant à ceux qui l'environnoient, *je sens que je commence à devenir Dieu*, faisant allusion à l'apothéose qu'on alloit bientôt lui décerner.

(*M. l'abbé* MALLET.)

APPAS.

APPAS, ATTRAITS, CHARMES, outre l'idée générale qui rend ces mots synonimes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens où on les prend ici, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'ont sur le cœur la beauté, l'agrément ou les graces : quant à leurs différences, les attraits ont quelque chose de plus naturel ; les *appas* tiennent plus de l'art, et il y a quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les charmes. Les attraits se font suivre, les *appas* engagent, et les charmes entraînent. On ne tient guère contre les attraits d'une jolie femme ; on a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette ; il est presqu'impossible de résister aux charmes de la beauté. On doit les attraits et les charmes à la nature : on prend des *appas* à sa toilette. Les défauts qu'on remarque diminuent l'effet des attraits ; les *appas* s'évanouissent quand l'artifice se montre : on se fait aux charmes avec l'habitude et le temps.

Ces mots ne s'appliquent pas seulement aux avantages extérieurs des femmes ; ils se disent encore en général de tout ce qui affecte agréablement. On dit que la vertu a des attraits qui font impression sur les vicieux mêmes ; que la richesse a des *appas* qui font quelquefois succomber la vertu, et que le plaisir a des charmes qui triomphent souvent de la philosophie.

Avec des épithètes on met de grands attraits, de puissans *appas*, et d'invincibles charmes.

(ANONYME.)

APPÉTIT.

Ce mot pris dans le sens le plus général, désigne la pente de l'ame vers un objet qu'elle se représente comme un bien ; car cette représentation du bien est la raison suffisante qui détermine notre *appétit*, et l'expérience le prouve continuellement. Quelque soit l'objet que nous *appétons*, eut-il tous les défauts imaginables, dès-là que notre ame se porte vers lui, il faut qu'elle s'y représente quelque sorte de bien, sans quoi elle ne sortiroit pas de l'état d'indifférence.

Les sholastiques ont distingué un double *appétit*, concupiscible et irascible ; le premier, c'est l'*appétit* proprement dit, la détermination vers un objet en tant qu'elle procède des sens ; l'*appétit* irascible, c'est l'aversion ou l'éloignement.

A cette distinction des écoles, nous en substituerons une autre, plus utile, entre l'*appétit* sensitif et l'*appétit* raisonnable. L'*appétit* sensitif est la partie inférieure de la faculté appétitive de l'ame ; cet *appétit* naît de l'idée confuse que l'ame acquiert par la voie des sens. Je bois du vin que mon goût trouve bon ; et le retour de cette idée que mon goût m'a donnée, me fait naître l'envie d'en boire de nouveau. C'est à ce genre d'*appétit* que se bornent la plupart des hommes, parce qu'il y en a peu qui s'élèvent au-dessus de la région des idées confuses. De cette source féconde naissent toutes les passions.

L'*appétit* raisonnable est la partie supérieure de la faculté appétitive de l'ame, et elle constitue la volonté proprement dite. Cet *appétit* est l'inclination de l'ame vers un objet, à cause du bien qu'elle reconnoît distinctement y être. Je feuillette un livre, et j'y apperçois plusieurs choses excellentes, et dont je puis me démontrer à moi-même l'utilité ; là-dessus je forme le dessein d'acheter ce livre ; cet acte est un acte de volonté, c'est-à-dire d'*appétit* raisonnable. Le motif ou la raison suffisante de cet *appétit* est donc la représentation distincte du bien attaché à un objet. Le livre en question enrichira mon ame de telles connoissances, il la délivrera de telles erreurs ; l'énumération distincte de ces idées est ce qui me détermine à vouloir l'acheter ; ainsi la loi générale de l'*appétit*, tant sensitif que raisonnable, est la même. (ANONYME.)

APPRENDRE.

APPRENDRE, ÉTUDIER, S'INSTRUIRE. Étudier, c'est travailler à devenir savant. *Apprendre* c'est réussir ; on étudie pour *apprendre*, et l'on *apprend* à force d'étudier. On ne peut étudier qu'une chose à la fois, mais on peut, dit M. l'abbé Girard, en *apprendre* plusieurs, ce qui métaphysiquement pris n'est pas vrai : plus on *apprend*, plus on sait ; plus on étudie, plus on se fatigue. C'est avoir bien étudié que d'avoir appris à douter. Il y a des choses qu'on *apprend* sans les étudier, et d'autres qu'on étudie sans les apprendre. Les plus savans ne sont pas ceux qui ont le plus étudié, mais ceux qui ont le plus appris.

On *apprend* d'un maître ; on s'instruit par soi-même. On *apprend* quelquefois ce qu'on ne voudroit pas savoir ; mais on veut toujours savoir les choses dont on s'instruit. On *apprend* les nouvelles publiques ; on s'instruit de ce qui se passe dans le cabinet. On *apprend* en écoutant, on s'instruit en interrogeant.

(ANONYME.)

ARCANE.

On se sert ordinairement de ce mot pour désigner un remède secret, un remède dont la composition n'est pas connue; ce qui rend ce remède mystérieux et plus estimable pour le vulgaire, ou pour ceux qui pèchent par l'éducation ou par l'esprit. On diroit que ces personnes veulent être trompées, et se plaisent à être les dupes de ces fanfarons en médecine, qu'on nomme charlatans.

Les hommes agités par leurs passions, détruisent la santé dont ils jouissent; et, aveuglés par de dangereux préjugés, ils s'en imposent encore sur les moyens de recouvrer cette santé précieuse, lorsqu'ils l'ont perdue. Ils blâment injustement la médecine, comme une science extraordinairement obscure; cependant en ont-ils besoin, ils n'ont pas recours à ceux qui, par leur étude et leur application continuelle, pourroient en avoir dissipé les prétendues ténèbres; et, dans leurs maladies, ils s'en rapportent à des ignorans.

Tout le monde est médecin, c'est-à-dire, tous les hommes jugent sur la médecine décisivement, comme s'ils étoient certains de ce qu'ils disent; et en même-temps ils prétendent que les médecins ne peuvent qu'y conjecturer.

On ne doit avancer que la médecine est conjecturale, que parce qu'on peut dire que toutes les connoissances humaines le sont; mais si l'on veut examiner sincèrement la chose, et juger sans préjugé, on trouvera la médecine plus certaine que la plupart des autres sciences.

En effet, si une science doit passer pour certaine, lorsqu'on en voit les règles plus constamment suivies, les médecins sont plus en droit de réclamer ce témoignage en leur faveur, que les autres savans. Quel contraste de maximes dans l'éloquence, la politique et la philosophie; Socrate a fait oublier Pythagore; la doctrine de Socrate a de même été changée par Platon son élève; Aristote, formé dans l'école de Platon, semble n'avoir écrit que pour le contredire.

Et pour se rapprocher de nos jours, nos pères ont vu Descartes fonder son empire sur les ruines de l'ancienne philosophie : ses succès ont été si éclatans, qu'il sembloit avoir fait disparoître devant lui tous les philosophes; et cependant

moins d'un siècle a suffi pour changer presque toute sa doctrine : celle de Newton y a succédé, et plusieurs philosophes censurent aujourd'hui celle-ci.

Au lieu des ruines des écoles de Pythagore, de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Descartes et de Newton, Hyppocrate qui vivoit avant Platon, se soutient, et jouit à présent de la même estime que ses contemporains lui ont accordée; sa doctrine subsiste, au lieu que celles des autres savans, ses contemporains, sont oubliées ou décriées.

Cependant Hippocrate n'étoit pas un plus grand homme que Socrate ou que Platon. Si la doctrine de ce médecin a été plus durable que celle de ces savans, c'est que la médecine dont Hippocrate a traité, a quelque chose de plus constant que n'ont les sciences que ces grands philosophes cultivoient.

Cette foule d'opinions littéraires ou philosophiques, qui, tour-à-tour ont amusé le monde, est ensevelie depuis longtemps; et l'art qui a pour objet la santé des hommes, est encore aujourd'hui à-peu-près le même qu'il étoit du temps d'Hippocrate, malgré l'immense intervalle des temps, malgré les changemens nécessaires qu'ont introduits en médecine la variété des climats, la différence des mœurs, les maladies inconnues aux siècles passés. Toutes les découvertes faites par Gallien, par Avicenne, par Rasis, par Fernel et par Boerhaave, n'ont servi qu'à confirmer les anciennes.

Pour juger la philosophie, on ouvre les ouvrages des premiers philosophes. S'agit-il de la médecine, on laisse-là Hippocrate et Boerhaave, et l'on va chercher des armes contre elle dans les livres et la conduite de gens qui n'ont que le nom de médecins; on lui objecte toutes les rêveries des alchimistes, entre lesquelles les *arcanes* ne sont pas oubliés. *Voyez* EMPIRISME.

(ANONYME.)

ARCHIDAMIE.

FEMME Spartiate, qui fut l'honneur de son sexe, et mérita d'avoir une place parmi les défenseurs de la patrie. Pyrrus, roi d'Epire, aspirant à la domination de la Grèce, assiègeoit Sparte presque sans défense. Il fut arrêté que pour se débarrasser des bouches inutiles, on enverroit les femmes en Candie. Cette résolution parut flétrissante à *Archidamie :* elle se transporta dans la salle du conseil, tenant en sa main une épée nue ; et se chargeant de venger l'honneur des femmes, elle reproche à ceux qui avoient opiné contre elles, l'injustice de les avoir crues assez lâches pour survivre à la ruine de la patrie. Cette fermeté courageuse fit révoquer la délibération. *Archidamie*, à la tête des femmes, se joignit aux vieillards débiles, et tous travaillèrent à l'envi aux tranchées qu'on formoit vis-à-vis du camp ennemi.. Lorsque l'ouvrage fut achevé, elles voulurent elles-mêmes armer les hommes en les exhortant de défendre avec intrépidité le rempart qu'elles venoient d'élever, ou de mourir en Spartiates. Les unes se précipitoient avec les soldats dans la mêlée ; d'autres alloient leur chercher des flèches et des javelots ; elles leur donnoient à boire et à manger, et remportoient sur leurs épaules les blessés pour les faire panser. Ce fût la valeur héroïque de ces femmes qui sauva Sparte d'un joug étranger. Pyrrus, forcé de lever le siège, avoua qu'il avoit été vaincu par des femmes.

(ANONYME.)

ARÉOPAGE *.

SÉNAT d'Athènes, ainsi nommé d'une colline voisine de la citadelle de cette ville consacrée à Mars, parce que, selon la fable, Mars, accusé du meurtre d'un fils de Neptune, en fut absous dans ce lieu par les juges d'Athènes. La Grèce n'a point eu de tribunal plus renommé : ses membres étoient pris entre les citoyens distingués par le mérite et l'intégrité, la naissance et la fortune ; et leur équité étoit si généralement reconnue, que tous les états de la Grèce en appeloient à l'*aréopage* dans leurs démêlés, et s'en tenoient à ses décisions. Cette cour est la première qui ait eu droit de vie et de mort : il paroît que dans sa première institution elle ne connoissoit que des assassinats ; sa jurisdiction s'étendit dans la suite aux incendiaires, aux conspirateurs, aux transfuges, enfin à tous les crimes capitaux. Ce corps acquit une autorité sans bornes, sur la bonne opinion qu'on avoit, dans l'état, de la gravité et de l'intégrité de ses membres. Solon leur confia le maniement des deniers publics, et l'inspection sur l'éducation de la jeunesse ; soin qui entraîne celui de punir la débauche et la fainéantise, et de récompenser l'industrie et la sobriété. Les *aréopagites* connoissoient encore des matières de religion : c'étoit à eux à arrêter le cours de l'impiété, et à venger les dieux du blasphême, et la religion du mépris. Ils délibéroient sur la consécration des nouvelles divinités, sur l'érection des temples et des autels, et sur toute innovation dans le culte divin ; c'étoit même leur fonction principale : ils n'entroient dans l'administration des autres affaires que quand l'état, alarmé de la grandeur des dangers qui le menaçoient, appeloit à son secours la sagesse de l'*aréopage*, comme son dernier réfuge. Ils conservèrent cette autorité jusqu'à Périclès, qui ne pouvant être *aréopagite*, parce qu'il n'avoit point été archonte, employa toute sa puissance et toute son adresse à l'avilissement de ce corps. Les vices et les excès qui corrompoient alors Athènes, s'étant glissés dans cette cour, elle perdit par degrés l'estime dont elle avoit joui, et le pouvoir dont elle avoit été revêtue. Les auteurs ne s'accordent pas sur le nombre des juges qui composoient l'*aréopage*. Quelques-uns le fixent à trente-un ;

d'autres à cinquante-un, et quelques autres le font monter jusqu'à cinq cents. Cette dernière opinion ne peut avoir lieu que pour les temps où ce tribunal, tombé en discrédit, admettoit indifféremment les Grecs et les étrangers; car, au rapport de Cicéron, les Romains s'y faisoient recevoir; ou bien elle confond les *aréopagites* avec les prytanes.

Il est prouvé, par les marbres d'Arondel, que l'*aréopage* subsistoit neuf cent quarante-un ans avant Solon; mais comme ce tribunal avoit été humilié par Dracon, et que Solon lui rendit sa première splendeur, cela a donné lieu à la méprise de quelques auteurs, qui ont regardé Solon comme l'instituteur de l'*aréopage*.

Les *aréopagites* tenoient leur audience en plein air, et ne jugeoient que la nuit, dans la vue, dit Lucien, de n'être occupés que des raisons, et point du tout de la figure de ceux qui parloient.

L'éloquence des avocats passoit auprès d'eux pour un talent dangereux. Cependant leur sévérité sur ce point se relâcha dans la suite; mais ils furent constans à bannir des plaidoyers tout ce qui tendoit à émouvoir les passions, ou ce qui s'écartoit du fond de la question. Dans ces deux cas un hérault imposoit silence aux avocats. Ils donnoient leur suffrage en silence, en jetant une espèce de petit caillou noir ou blanc dans des urnes, dont l'une étoit d'airain, et se nommoit l'*urne de la mort*; l'autre étoit de bois, et s'appeloit l'*urne de la miséricorde*.

On comptoit ensuite les suffrages, et, selon que le nombre des jetons noirs prévaloit ou étoit inférieur à celui des blancs, les juges traçoient avec l'ongle une ligne plus ou moins courte, sur une espèce de tablette enduite de cire. La plus courte signifioit que l'accusé étoit renvoyé absous; la plus longue exprimoit sa condamnation.

ARÉOPAGITE, juge de l'*aréopage*. Voici le portrait qu'Isocrate nous a tracé de ces hommes merveilleux, et du bon ordre qu'ils établirent dans Athènes. Les juges de l'*aréopage*, dit cet auteur, n'étoient point occupés de la manière dont ils puniroient les crimes, mais uniquement d'en inspirer une telle horreur, que personne ne pût se résoudre à en commettre aucun; les ennemis, selon leur façon de penser, étoient faits pour punir les crimes, mais eux pour corriger

les mœurs Ils donnoient à tous les citoyens des soins généreux ; mais ils avoient une attention spéciale aux jeunes gens. Ils n'ignoroient pas que la fougue des passions naissantes donne à cet âge tendre les plus violentes secousses ; qu'il faut à ces jeunes cœurs une éducation dont l'âpreté soit adoucie par une certaine mesure de plaisir, et qu'au fond il n'y a que les exercices où se trouve cet heureux mélange de travail et d'agrément, dont la pratique constante puisse plaire à ceux qui ont été bien élevés. Les fortunes étoient trop inégales pour qu'ils puissent prescrire à tous indifféremment les mêmes choses, et au même degré; ils en proportionnoient la qualité et l'usage aux facultés de chaque famille. Les moins riches étoient appliqués à l'agriculture et au négoce, sur ce principe que la paresse produit l'indigence, et l'indigence les plus grands crimes : ayant ainsi arraché les racines des plus grands maux, ils croyoient n'en avoir plus rien à craindre. Les exercices du corps, le cheval, la chasse, l'étude de la philosophie, étoient le partage de ceux à qui une meilleure fortune donnoit de plus grands secours : dans une distribution si sage, leur but étoit de sauver les grands crimes aux pauvres, et de faciliter aux riches l'acquisition des vertus. Peu contens d'avoir établi des loix si utiles, ils étoient d'une extrême attention à les faire observer : dans cet esprit, ils avoient distribué la ville en quartiers, et la campagne en cantons différens. Tout se passoit ainsi comme sous leurs yeux. Rien ne leur échappoit des conduites particulières. Ceux qui s'écartoient de la règle étoient cités devant les magistrats, qui assortissoient les avis ou les peines à la qualité des fautes dont les coupables étoient convaincus. Les mêmes *aréopagites* engageoient les riches à soulager les pauvres; ils reprimoient l'intempérance de la jeunesse par une discipline austère. L'avarice des magistrats, effrayée par des supplices toujours prêts à la punir, n'osoit paroître ; et les vieillards, à la vue des emplois et des respects des jeunes gens, se tiroient de la léthargie dans laquelle ce grand âge a coutume de les plonger. Aussi ces juges si respectables n'avoient-ils en vue que de rendre leurs citoyens meilleurs, et la république plus florissante. Ils étoient si désintéressés, qu'ils ne recevoient rien, ou presque rien, pour leur droit de présence aux jugemens qu'ils prononçoient; et si intègres,

intègres, qu'ils rendoient compte de l'exercice de leur pouvoir à des censeurs publics, qui, placés entr'eux et le peuple, empêchoient que l'aristocratie ne devînt trop puissante. Quelque courbés qu'ils fussent sous le poids des années, ils se rendoient sur la colline où se tenoient leurs assemblées, exposés à l'injure de l'air. Leurs décisions étoient marquées au coin de la plus exacte justice : les plus intéressantes par leurs objets, sont celles qu'ils rendirent en faveur de Mars; d'Oreste qui y fut absous du meurtre de sa mère, par la protection de Minerve qui le sauva, ajoutant son suffrage à ceux qui lui étoient favorables, et qui se trouvoient en parfaite égalité avec les suffrages qui le condamnoient. Céphale, pour le meurtre de sa femme Procris; et Dédale, pour avoir assassiné le fils de sa sœur, furent condamnés par ce tribunal. Quelques anciens auteurs prétendent que St.-Denis, premier évêque d'Athènes, avoit été *aréopagite*, et qu'il fut converti par la prédication que fit St.-Paul devant ces juges. Un plus grand nombre ont confondu ce Denis l'*aréopagite* avec St.-Denis, premier évêque de Paris.

(*M.* DIDEROT.)

ARLEQUIN.

PERSONNAGE qui dans la comédie italienne fait le rôle de bouffon, pour divertir le peuple par ses plaisanteries. Nous l'avons introduit sur nos théâtres, et il joue un des principaux rôles dans les pièces que l'on représente sur le théâtre italien.

Quelques-uns prétendent que ce nom doit son origine à un fameux comédien italien qui vint à Paris sous le règne de Henri III, et que comme il fréquentoit familièrement la maison du président de Harlai qui lui avoit accordé ses bonnes graces, ses camarades l'appelloient par dérision ou par envie *Harlequino*, le petit de Harlai; mais cette histoire a tout l'air d'une fable, quand on fait attention au caractère d'Achille de Harlai, qui aussi bien que les autres magistrats de ce temps-là, ne s'avilissoit point à recevoir chez lui des baladins.

Le caractère distinctif de l'ancienne comédie italienne, est de jouer des ridicules, non pas personnels mais nationaux. C'est une imitation grotesque des mœurs des différentes villes d'Italie, et chacune d'elle est représentée par un personnage qui est toujours le même : Pantalon est vénitien, le docteur est bolonois, Scapin est napolitain, et *Arlequin* est bergamasque. Celui-ci est en même-temps le personnage le plus bizarre et le plus plaisant de ce théâtre. Un nègre bergamasque est une chose absurde; il est même assez vraisemblable qu'un esclave afriquain fut le premier modèle de ce personnage. Son caractère est un mélange d'ignorance, de naiveté, d'esprit, de bêtise et de grace; c'est une espèce d'homme ébauché, un grand enfant qui a des lueurs de raison et d'intelligence; et dont toutes les méprises ou les maladresses ont quelque chose de piquant. Le vrai modèle de son jeu est la souplesse, l'agilité, la gentillesse d'un jeune chat, avec une écorce de grossiéreté qui rend son action plus plaisante; son rôle est celui d'un valet patient, fidèle, crédule, gourmand, toujours amoureux, toujours dans l'embarras, ou pour son maître, ou pour lui-même; qui s'afflige, qui se console avec la facilité d'un enfant, et dont la douleur est aussi amusante que la joie.

Ce rôle exige beaucoup de naturel et d'esprit, beaucoup de grace et de souplesse.

Le seul des poëtes françois qui l'ait employé heureusement, c'est de l'Isle dans *Arlequin* sauvage, et dans Timon le Misantrope; mais en général la liberté du jeu de cet acteur naïf et l'originalité de son langage s'accomodent mieux d'un simple canevas, qu'il remplit à sa guise, que du rôle le mieux écrit.

Ce personnage de la comédie italienne, où il a un caractère approprié, a passé dans la comédie francaise. Son caractère consiste a avoir l'air d'un garçon simple, très-naïf, ou tout au plus bouffon, mais d'être au fond très-rusé, spirituel, habile à observer les foiblesses et le ridicule des autres, et à les relever avec autant de naïveté que de finesse. Quelques critiques pensent que ce personnage avilit la scène comique, et qu'il choque le bon goût du spectacle théâtral; mais il n'est pas difficile de faire voir que cette décision est peu réfléchie, et que dans plusieurs cas le rôle de l'*arlequin* est un rôle dont on ne peut presque point se passer.

Lorsqu'il est question d'exposer sur la scène un fou sérieux dans tout le ridicule de sa folie, le moyen le plus sûr, c'est de le faire accompagner d'un bon *arlequin*. Qu'on se rappelle avec qu'elle énergie les bouffons des princes savoient autrefois faire sentir les folies des grands, et combien ils humilioient l'orgueil par la vivacité de leurs saillies. Il n'y a que le ridicule qui puisse décontenancer un fat de qualité, ou un fourbe accrédité et puissant; mais pour y réussir, il faudroit que les railleurs eussent le caractère d'un véritable *arlequin*. On fera fort bien par conséquent de conserver au moins au théâtre le rôle des anciens bouffons de la cour.

Il n'est pas nécessaire, à la vérité, que le bouffon ait un habillement bizarre ou une marotte, ni qu'il soit toujours polisson; on tombe trop aisément par-là dans le bas comique. Son grand rôle doit être de dévoiler le ridicule qui se cache sous un air de gravité ou de dignité; de démasquer le fourbe, et de l'exposer aux huées du public. C'est-là, sans contredit, le plus grand avantage qu'on peut attendre du théâtre comique, et cet avantage n'est pas médiocre. Il y a des hommes assez effrontément méchans, pour se mettre au-dessus des loix de

l'équité et de l'humanité. Les plus fortes remontrances tirées de la saine raison et des principes de la justice, ne font pas la plus petite impression sur eux; nul frein ne peut arrêter leur folie ou leur fourberie. Livrez les à *arlequin*; aussi indifférens qu'ils étoient aux reproches, aussi sensibles seront-ils aux railleries: car ils faisoient précisément consister leur grandeur à tout braver. C'étoit en dedaignant le jugement des autres, qu'ils croyoient sentir plus vivement le prix de leur qualité, de leur rang, de leur puissance; la risée publique les fait tomber tout-à-coup de cette hauteur, ils se sentent eux-mêmes avilis et méprisés.

Au fond, *arlequin* fait exactement sur la scène ce que Lucien et Swifft faisoient dans leurs écrits. Les railleries satyriques de ces deux auteurs sont dans le véritable caractère d'*arlequin*; aussi y a-t-il des comédies où ce personnage fait le premier rôle. Les poëtes comiques, à qui ce rôle a paru trop bas, en ont néanmoins senti le besoin; ils l'ont fait remplir par des valets : mais ces valets ne sont en effet que des *arlequins* en livrée, et lorsqu'ils sont obligés de faire ce personnage, ne seroit-il pas mieux qu'*arlequin* le fit lui-même? Au reste il faut convenir que c'est un rôle très-difficile à bien traiter, et qui doit être tracé de main de maître. Il n'est pas aisé de faire paroître à propos ce personnage au moment où son ministère seroit le plus important; d'ailleurs pour en tirer tout le parti possible, il faut avoir le don de la raillerie, et c'est peut-être de tous les talens le plus rare.

(*MM. Marmontel et Sulzer.*)

ARTS LIBÉRAUX.

RIEN de plus bizarre en apparence que d'avoir annobli les *arts* d'agrément, à l'exclusion des *arts* de première nécessité; d'avoir distingué dans un même *art* l'agréable d'avec l'utile, pour honorer l'un de préférence à l'autre; et cependant rien de plus raisonnable que ces distinctions à les regarder de près.

La société, après avoir pourvu à ses besoins, s'est occupée de ses plaisirs; et le plaisir une fois senti, est devenu un besoin lui-même. Les jouissances font le prix de la vie, et on a reconnu dans les *arts* d'agrément, le don de les multiplier. Alors on a considéré entr'eux et les *arts* de besoin ou de première utilité, le genre d'encouragement que demandoient les uns et les autres; et on leur a proposé des récompenses relatives aux facultés et aux inclinations de ceux qui devoient s'y exercer.

Le premier objet des récompenses est d'encourager les travaux. Or, des travaux qui ne demandent que des facultés communes, telles que la force du corps, l'adresse de la main, la sagacité des organes, et une industrie facile à acquérir par l'exercice et l'habitude, n'ont besoin pour être excités, que de l'appât d'un bon salaire. On trouvera par-tout des hommes robustes, laborieux, agiles, adroits de la main, qui seront satisfaits de vivre à l'aise en travaillant, et qui travailleront pour vivre.

A ces *arts*, même aux plus utiles et de première nécessité, on a donc pu ne proposer qu'une vie aisée et commode; et les qualités naturelles qu'ils supposent, ne sont pas susceptibles de plus d'ambition. L'ame d'un artisan, celle d'un laboureur ne se repaît point de chimères, et une existence idéale l'intéresseroit foiblement.

Mais pour les *arts* dont le succès dépend de la pensée, des talens de l'esprit, des facultés de l'ame, sur-tout de l'imagination, il a fallu, non-seulement l'émulation de l'intérêt, mais celle de la vanité; il a fallu des récompenses analogues à leur génie, et dignes de l'encourager, une estime flatteuse aux uns, une espèce de gloire aux autres, et à tous des distinctions proportionnées aux moyens et aux facultés qu'ils demandent.

Ainsi s'est établie dans l'opinion la prééminence des *arts libéraux* sur les *arts* mécaniques, sans égard à l'utilité, ou plutôt en les supposant diversement utiles, les uns aux besoins de la vie, les autres à son agrément.

Cette distinction a été si précise, que, dans le même *art*, ce qui exige un degré peu commun d'intelligence et de génie, a été mis au rang des *arts libéraux*, tandis qu'on a laissé dans la classe des *arts* mécaniques ce qui ne suppose que des moyens physiques, ou les facultés de l'esprit donnécs à la multitude. Telle est, par exemple, la différence de l'architecte et du maçon, du statuaire et du fondeur, etc. Quelquefois même on a séparé la partie spéculative et inventive d'un *art* mécanique, pour l'élever au rang des sciences, tandis que la partie exécutive est restée dans la foule des *arts* obscurs. Ainsi l'agriculture, la navigation, l'optique, la statique, tiennent par une extrémité aux connoissances les plus sublimes, et par l'autre à des *arts* qu'on n'a point annoblis.

Les *arts libéraux* se réduisent donc à ceux-ci, l'éloquence, la poésie, la musique, la peinture, la seulture, l'architecture et la gravure considérée dans la partie du dessin.

Par un renversement assez singulier, on voit que les plus honorés des *arts*, et ceux en effet qui méritent le plus de l'être, par les facultés qu'ils demandent, et par les talens qu'ils supposent, que les seuls même d'entre les *arts* qui exigent une intelligence, une imagination, un génie rare et une délicatesse d'organes dont peu d'hommes ont été doués, sont presque tous des *arts* de luxe, des *arts* sans lesquels la société pourroit être heureuse, et qui ne lui ont apporté que des plaisirs de fantaisie, ou d'une nécessité très-éloignée de l'état naturel de l'homme. Mais ce qui nous paroît un caprice, une erreur, un désordre de la nature, paroît néanmoins assez raisonnable : car ce qui est vraiment nécessaire à l'homme, a dû être facile à tous; et ce qui n'est possible qu'au plus petit nombre, a dû être inutile au plus grand.

(*M. MARMONTEL.*)

ASSASSINAT.

On peut définir l'*assassinat*, un attentat prémédité sur la vie d'un homme, bien différent en cela du meurtre involontaire, du meurtre commis dans le cas d'une défense légitime, du meurtre enfin ordonné par la loi; car qui dit attentat, dit entreprise contre l'autorité du souverain. Qu'il soit ensuite consommé ou commencé simplement; qu'on en soit coupable ou qu'on n'en soit que complice, la définition embrasse tout; et, suivant nos loix, la punition est la même dans tous ces cas: c'est la mort.

L'*assassinat* est un de ces crimes qui font vaquer de plein droit le bénéfice de l'ecclésiastique qui s'en rend coupable; il est aussi un de ceux pour lequels le prince s'est ôté si sagement le pouvoir d'accorder des lettres de rémission.

Nos loix le punissent du supplice de la roue, à moins que le coupable ne soit une femme; presque par-tout la peine attachée à ce crime est la perte de la vie.

Nous examinerons ailleurs quels peuvent être les fondemens, les effets et l'utilité du supplice de la roue.

On demande à ce moment si, dans le systême de la suppression des peines capitales, il ne seroit pas à propos de les laisser au moins subsister pour l'*assassinat.*

Ceux qui sont de ce sentiment se fondent sur l'accord presque unanime des peuples; ils observent que chez les Juifs, les Egyptiens, les Grecs et les Romains, l'*assassin* étoit puni de mort; ils s'autorisent de ce que le même usage subsiste parmi les nations modernes policées; ils ajoutent qu'effectivement il paroît juste de priver de la vie celui qui l'a ôtée à son semblable; qu'en attentant aux jours des autres, l'*assassin* renonce à tout droit sur les siens; que d'ailleurs l'*assassinat* étant l'un des plus grands crimes qui troublent l'ordre de la société, il est convenable de le punir par la plus sévère des peines connues.

Les réponses ne sont peut-être pas moins faciles que satisfaisantes.

Et d'abord, il ne faut pas croire que cet accord des peuples soit aussi unanime qu'on le suppose; et quand il le seroit, il ne seroit pas tout-à-fait capable de persuader l'ami de

l'humanité, qui veut trouver en tout, non des exemples, mais ces grandes maximes de la raison et de la justice, sans quoi le reste n'est rien.

Lorsqu'Homère nous représente sur le bouclier d'Achille deux citoyens qui composent au sujet d'un *assassinat*, n'est-ce pas nous apprendre que l'*assassin* n'étoit pas toujours puni de mort chez les Grecs? Les loix athéniennes de Meursius en offrent d'autres preuves. Il établit sur des autorités sans nombre que l'on se contentoit de bannir les *assassins* du milieu de la societé; on leur refusoit l'entrée des temples, des bains publics, des assemblées, des maisons particulières; il étoit défendu de communiquer avec eux, de leur donner de l'eau et du feu; on confisquoit même tous leurs biens; mais on respectoit leur vie. La société leur refusoit tout ce qui étoit en son pouvoir; elle eût craint d'entreprendre sur les droits de l'Être-Suprême, en tranchant les jours qu'il leur avoit donnés.

On ne punissoit l'*assassinat*, chez les Germains, qu'en dépouillant l'*assassin* d'une partie de son bien en faveur des parens du défunt.

L'histoire générale des Voyages nous parlent de plusieurs peuples, qui ne punissent l'*assassinat* qu'en abandonnant le meurtrier à la famille du défunt, et le lui livrant pour s'en servir comme d'un esclave et d'une bête de somme.

D'autres ne le condamnent, comme les Germains, qu'à des amendes pécuniaires; nos aïeux n'en usoient pas autrement. Rien n'est si connu que les compositions ordonnées par les loix des Saliens, des Bourguignons, des Ripuaires, où la vie d'un Franc est taxée à 200 sous, celle d'un Romain à 100, ainsi des autres.

Peut-être ces compositions, qui nous paroissent ridicules, parce qu'elles diffèrent de nos usages, n'étoient-elles pas désavouées par la justice et par la raison. Qui ne sait, en effet, que l'*assassiné* ne se lève pas du tombeau lorsque l'*assassin* y descend? Pourquoi donc l'y précipiter? A quel propos enlever un second sujet à la société? est-ce pour la consoler du premier que le meurtre lui a ravi? Ce sont deux hommes qu'elle perd au lieu d'un. Peu importe que ce soit le glaive de la loi, ou le poignard de l'*assassin*, qui les lui ôte; l'effet est le même pour elle. Elle est privée de deux

hommes, et la famille du défunt n'en retire aucun avantage. Car après tout, quelles loix, en livrant un *assassin* à la mort, pourront ramener à une épouse et à des enfans le père et l'époux que le crime a égorgé; la mort du meurtrier n'aura jamais cet effet. Ils n'en pleureront pas moins l'objet de leur affection; ils n'en regretteront pas moins les secours qu'ils recevoient de lui. Nos peines capitales ne leur rendront rien en retour. Les compositions au moins savoient les dédommager en partie. Depuis que l'or et l'argent sont devenus le signe d'échange de tous les biens, il est certain que cet or et cet argent peuvent rendre à des enfans et à une épouse les secours qu'ils recevoient du travail d'un père et d'un époux. Voilà ce que l'or est très-capable de représenter; voilà ce que le sang de l'*assassin* ne représentera jamais.

A Dieu ne plaise pourtant que nous prétendions inviter la génération actuelle à ramener la jurisprudence des compositions, et à publier une taxe pour la jambe, le bras, l'œil, la vie d'un citoyen. Il y avoit à cela des inconvéniens terribles: d'ailleurs nos dommages et intérêts remplacent, à quelques égards, ce que les compositions avoient d'avantageux. Tout ce que nous voulons montrer ici, est que cette jurisprudence des compositions, toute imparfaite qu'elle pouvoit être, approchoit peut-être encore plus du véritable but des châtimens, que nos peines capitales. Rien ne détermine nécessairement à laisser subsister celles-ci, pas même pour l'*assassinat*.

Dire que le meurtrier, en assassinant son semblable, renonce à tous les droits qu'il peut avoir sur sa propre vie, c'est ne rien dire du tout.

Premièrement, il est faux qu'il y renonce, soit explicitement, soit implicitement: cela est si vrai, que, pour établir cette renonciation prétendue, il est nécessaire que vous fassiez un raisonnement qui porte tout sur des suppositions: or, il n'est pas besoin de rien supposer dans les choses qui ont la vérité pour base.

Secondement, personne n'a droit sur sa propre vie, conséquemment l'*assassin* ne peut renoncer à ce droit; nul ne sauroit céder ni transmettre ce qu'il n'a pas; s'il le cédoit il ne céderoit rien.

Troisièmement, quand il pourroit y renoncer, resteroit à savoir si l'intérêt de la société demande qu'elle profite de cette rénonciation, et qu'elle ôte à l'*assassin* une vie qu'il semble lui abandonner. Il est des jurisconsultes bien respectables qui ne le pensent pas.

Ajoutons, pour terminer cet article, qu'en dérobant l'*assassin* à la peine de mort, nous ne prétendons pas le soustraire au supplice. Qu'on ne s'y trompe pas, la mort n'en est pas un; et c'est précisément pour le livrer à la peine, à la douleur, à l'infamie, à un travail dur et utile à la société, que nous voudrions l'arracher à la mort. Un pendu, un roué ne sont bons à rien. Il seroit pourtant à desirer que les souffrances et les tourmens de ceux qui ont nui à la société, fussent bons à quelque chose; c'est la seule manière de dédommager cette société, dont ils ont troublé l'ordre et trahi les intérêts : or, voilà ce qu'on ne peut faire qu'en les laissant vivre. Leur supplice, devenu utile, ne sera même que plus grand; l'impression journalière qu'il fera sur les ames n'en acquerrera que plus de force, et les effets qui en résulteront n'en seront que plus sûrs et plus durables.

(*M. Boucher d'Argis.*)

ASTROLOGIE *.

L'ASTROLOGIE est l'art de prédire les événemens futurs, par les aspects, les positions et les influences des corps célestes.

On divise l'*astrologie* en deux brranches; l'*astrologie* naturelle, et l'*astrologie* judiciaire.

L'*astrologie* naturelle est l'art de prédire les effets naturels, tels que les changemens de temps, les vents, les tempêtes, les orages, les tonnerres, les inondations, les tremblemens de terre.

C'est à cette branche que s'en est tenu Goad, auteur anglais, dans l'ouvrage en deux volumes, qu'il a intitulé l'*astrologie*. Il prétend que la contemplation des astres peut conduire à la connoissance des inondations, et d'une infinité d'autres phénomènes. En conséquence de cette idée il tâche d'expliquer la diversité des saisons, par les différentes situations et les mouvemens des planètes, par leurs rétrogadations, par le nombre des étoiles qui composent une constellation, etc.

L'*astrologie* naturelle est elle-même, à proprement parler, une branche de la physique ou philosophie naturelle; et l'art de prédire les effets naturels, n'est qu'une suite, *à posteriori*, des observations et des phénomènes.

Il est constant que l'humidité, la chaleur, le froid, etc. (qualités que la nature emploie à la production de deux effets considérables, la condensation et la raréfaction) dépendent presqu'entièrement de la révolution des mouvemens, de la situation, etc. des corps célestes. Il n'est pas moins certain que chaque planète doit avoir une lumière qui lui est propre; lumière distincte de celle de tout autre corps; lumière qui n'est pas seulement une qualité visible en elle, mais en vertu de laquelle elle est douée d'un pouvoir spécifique. Le soleil, comme nous le savons, éclaire non-seulement toutes les planètes, mais il les échauffe encore par sa chaleur primordiale, les ranime, les met en mouvement, et leur communique des propriétés qui leur sont particulières à chacune. Mais ce n'est pas tout : ses rayons prennent sur ce corps une espèce de teinture : s'ils s'y modifient, et

ainsi modifiés, ils sont réfléchis sur les autres parties du monde, et sur-tout sur les parties circonvoisines du monde planétaire. Ainsi, selon l'aspect, plus ou moins grand, que les planètes ont avec cet astre, selon, le degré dont elles en sont éclairées, le plus ou moins d'obliquité sous laquelle elles reçoivent ses rayons, le plus ou moins de distance à laquelle elles en sont placées, les situations différentes qu'elles ont à son égard, ses rayons en ressentent plus ou moins la vertu; ils en partagent plus ou moins les effets; ils en prennent, si on peut parler ainsi, une teinture plus ou moins forte; et cette vertu, ces effets, cette teinture sont ensuite plus ou moins énergiques sur les êtres sublunaires.

L'*astrologie* judiciaire à laquelle on donne proprement le nom d'*astrologie*, est l'art prétendu d'annoncer les événemens moraux avant qu'ils arrivent. J'entends par événemens moraux ceux qui dépendent de la volonté et des actions libres de l'homme, comme si les astres avoient quelque autorité sur lui, et qu'il en fût dirigé.

Ceux qui professent cet art prétendent que le Ciel est un grand livre où Dieu a écrit de sa main l'histoire du monde, et où tout homme peut lire sa destinée. Notre art, disent-ils, a eu le même berceau que l'astronomie; les anciens Assyriens, qui jouissoient d'un Ciel, dont la beauté et la sérénité favorisoient les observations astronomiques, s'occupèrent des mouvemens et des révolutions périodiques des corps célestes : ils remarquèrent une analogie constante, entre ces corps et les corps terrestres; et ils en conclurent que les astres étoient réellement ces parques et ce destin dont il étoit tant parlé; qu'ils présidoient à notre naissance, et qu'ils disposoient de notre état futur.

Voilà comment les astrologues défendoient jadis leur art. Quant à présent l'occupation principale de ceux à qui nous donnons ce titre, est de faire des almanachs et des calendriers.

L'*astrologie* judiciaire passe pour avoir pris naissance dans la Chaldée, d'où elle pénétra en Egypte, en Grèce et en Italie. Il y a des auteurs qui la font Égyptienne d'origine, et qui en attribuent l'invention à Cham : quant à nous c'est des Arabes que nous la tenons. Le peuple Romain en fut tellement infatué, que les astrologues ou mathématiciens,

car c'est ainsi qu'on les appeloit, se soutinrent dans Rome, malgré les édits des empereurs qui les en bannissoient.

Quant aux autres contrées, les Brames ou Bramines qui avoient introduit cet art prétendu dans l'Inde, et qui l'y pratiquoient, s'étant donnés pour les dispensateurs des biens et des maux à venir, exercèrent sur les peuples une autorité prodigieuse. On les consultoit comme des oracles, et on n'en obtenoit des réponses qu'à grands frais : ce n'étoit qu'à très-haut prix qu'ils vendoient leurs mensonges.

Les anciens ont donné le nom d'*astrologie apotelesmatique* ou *sphère barbarique*, à cette science pleine de superstition, qui concerne les effets et les influences des astres. Les anciens Juifs, malgré leur religion, sont tombés dans cette superstition, dont les chrétiens eux-mêmes n'ont pas été exempts. Les Grecs modernes l'ont portée jusqu'à l'excès; et à peine se trouve-t-il un de leurs auteurs qui, en toute occasion, ne parle de prédictions par les astres, d'horoscopes, de talismans; en sorte qu'à peine, si on veut les en croire, il y avoit une seule colonne, statue ou édifice dans Constantinople et dans toute la Grèce qui ne fût élevée suivant les règles de l'*astrologie* apotelesmatique; car c'est de ce mot qu'a été formé celui de *talisman*.

Nous avons été infectés de la même superstition dans ces derniers siècles. Les Historiens français observent que l'*astrologie* judiciaire étoit tellement en vogue sous la reine Catherine de Médicis, qu'on n'osoit rien entreprendre d'important sans avoir auparavant consulté les astres; et sous les règnes de Henri III et de Henri IV, il n'est question, dans la cour de France, que des prédictions des astrologues. Barclay a fait dans le second livre de son Argenis une satyre ingénieuse du préjugé singulier qu'on avoit pris dans cette cour. Un astrologue qui s'étoit chargé de prédire au roi Henri l'événement d'une guerre dont il étoit menacé par la faction des Guises, donna occasion à la satyre de Barclay.

« Vous dites, devin prétendu, dit Barclay, que c'est de » l'influence des astres qui ont présidé à notre naissance que » dépendent les différentes circonstances heureuses ou mal- » heureuses de notre vie et de notre mort; vous avouez, » d'un autre côté, que les cieux ont un cours si rapide, » qu'un seul instant suffit pour changer la disposition des

» astres ; comment concilier ces deux choses ? Et puisque » ce mouvement si prompt, qu'on ne peut le concevoir, » entraîne avec lui tous les corps célestes, les promesses » ou les menaces qui y sont attachées ne doivent-elles pas » aussi changer selon leurs différentes situations ? Pour lors » comment fixer les destinées ? Vous ne pouvez savoir (con- » noissance pourtant selon vous nécessaire) sous quel astre » une personne sera née ; vous croyez peut-être que le pre- » mier soin des sages-femmes est de consulter à la naissance » d'un enfant, toutes les horloges, de marquer exactement » les minutes, et de conserver à celui qui vient de naître » ses étoiles, comme son patrimoine ; mais souvent le péril » des mères ne laisse pas lieu à cette attention. Quand on » le pourroit, combien y en a-t-il qui négligent de le » faire, étant au-dessus de pareilles superstitions ? En suppo- » sant même qu'on ait étudié ce moment, l'enfant peut ne » pas paroître dans l'instant ; certaines circonstances peuvent » laisser un long intervalle ; d'ailleurs les cadrans sont-ils » toujours justes et exactes ? Les horloges, quelques bonnes » qu'elles soient, ne se démentent-elles pas souvent par » un temps, ou trop sec, ou trop humide ? Qui peut donc » assurer que l'instant auquel des personnes attentives au- » ront placé la naissance d'un enfant, soit le véritable mo- » ment qui réponde à son étoile ?

» Je suppose encore avec vous qu'on ait trouvé ce point » juste, l'étoile qui a présidé, sa situation, sa force ; pour- » quoi considérer, entre les étoiles, celles qui dominoient » pendant que le fruit s'animoit dans le ventre de la mère, » plutôt que celles qui paroissoient pendant que le corps, » encore tendre, et l'ame ignorante d'elle-même, apprenoit » dans sa prison à supporter patiemment la vie ?

» Mais laissant toutes ces difficultés, je vous accorde que » l'état du Ciel étoit bien connu au moment de la naissance ; » pourquoi faire émaner des astres un pouvoir absolu, je » ne dis pas seulement sur les corps, mais aussi sur les » volontés ? Il faut donc que ce soit d'eux que j'attende mon » bonheur ; que ma vie et ma mort en dépendent. Ceux qui » s'engagent dans le parti des armes, et qui périssent dans » une même bataille, sont-ils nés sous la même constella- » tion ? et peut-on dire qu'un vaisseau qui doit échouer ne

» recevra que ceux que leurs mauvaises étoiles auront condamnés en naissant à faire naufrage ? L'expérience nous » fait voir tous les jours que des personnes nées dans des » temps bien différens se livrent au combat, ou montent » un vaisseau où ils périssent, n'ayant de commun que » l'instant de la mort. Tous ceux qui viennent au monde » sous la même disposition du Ciel, ont-ils pour cela une » même destinée pour la vie et pour la mort ? Vous voyez » ici le roi ; croyez-vous que ceux qui sont nés sous la » même étoile possèdent des royaumes, ou pour le moins, » des richesses qui prouvent l'heureuse et favorable influence » des astres dans leur naissance ? Croyez-vous même qu'ils » aient vécu jusqu'à présent ? Voilà M. de Villeroy ; ceux » qui sont nés sous la même planète, ont-ils sa sagesse en » partage ? Sont-ils, comme lui, honorés de la faveur du » prince ? Et ceux qui sont nés dans le même instant que » vous, sont-ils tous astrologues, pour ne rien dire de pis ? » Que si quelqu'un périt par la main d'un voleur, son sort, » dites-vous, exigeoit qu'il fût tué par la main de ce misérable. Quoi donc ! ces mêmes astres qui avoient destiné » le voyageur, dans le moment de sa naissance, à être un jour » exposé au fer d'un assassin, eût aussi donné à l'assassin, » peut-être long-temps avant la naissance du voyageur, l'intention et la force pour vouloir et pouvoir exécuter son » mauvais dessein ? Car les astres, à ce que vous prétendez, » concourent également à la cruauté de celui qui tue et au » malheur de celui qui est tué. Quelqu'un est accablé sous » les ruines d'un bâtiment ; est-ce donc parce qu'il est condamné par sa destinée à être enseveli dans sa propre maison » que les murs en sont tombés ? On doit raisonner de même » à l'occasion des dignités où l'on n'est élevé que par suffrage. La planète ou les astres qui ont présidé à la naissance d'une personne, et qui, dans vos principes, lui » ont destiné des grandeurs, ont-ils pu aussi étendre leur » pouvoir jusques sur d'autres hommes qui n'étoient pas » encore nés, de qui dépendoient toutefois tous les effets » de ces heureuses influences ? Ce qu'il pourroit y avoir de » vrai, en supposant la réalité des influences des corps célestes ; c'est que, comme le soleil produit des effets différens sur les choses différentes de la terre, quoique ce

» soient toujours les mêmes rayons et la même lumière, qu'il » échauffe et entretient quelques semences, qu'il en fait mou- » rir d'autres; qu'il dessèche de petites herbes, tandis que » d'autres qui ont plus de sucs résistent davantage; de » même aussi, plusieurs enfans qui naissent en même-temps, » ressemblent à un champ préparé de différentes manières, » selon la différence du naturel, du tempérament et des habi- » tudes de ceux à qui ils doivent le jour. Cette puissance des » astres qui est une pour tous ces enfans, ne doit point, » dans tous, produire les mêmes effets. Si le naturel de » l'enfant à quelque rapport avec cette puissance, elle y do- » minera : s'il est opposé, je doute même qu'elle le corrige; » de façon que pour juger sainement quel doit être le carac- » tère d'un enfant, il ne faut pas s'arrêter seulement à con- » sidérer les astres, il faut encore remonter aux parens, faire » attention à la condition de la mère pendant qu'elle étoit » enceinte, et à beaucoup d'autres choses qui sont incon- » nues.

» Enfin je vous demande, Chaldéen, si cette influence, » que vous regardez comme la cause du bonheur ou du mal- » heur, demeurera toujours au Ciel jusqu'au temps marqué » pour descendre ensuite sur terre, et y faire agir des ins- » trumens propres à ce que les astres avoient arrêté; ou si, » renfermée dans l'enfant, entretenue et croissant avec lui, » elle doit, en certaines occasions, se faire jour pour accom- » plir les décrets irrévocables des astres? Si vous prétendez » qu'elle demeure au Ciel, il y a dans vos principes une » contradiction manifeste; car puisque le bonheur ou le » malheur de celui qui vient au monde dépend de la ma- » nière dont les astres étoient joints dans le moment de sa » naissance, le cours de ces mêmes astres semble avoir dé- » truit cette première forme, et en avoir donné une autre » peut-être entièrement opposée. Dans quelle partie du Ciel » se sera conservée cette première puissance, qui ne doit » paroître et jouer, pour ainsi dire, son rôle que plusieurs » années après, comme lorsque l'enfant aura quarante ans. » De croire, d'un autre côté, que le destin, qui ne doit » avoir son effet que quand cet enfant sera parvenu à un » âge plus avancé, lui soit attaché dès son enfance, c'est » une impertinente rêverie. Quoi donc! ce sera lui qui, dans

» un

» un naufrage où il doit périr, sera cause que les vents » s'éleveront, ou que le pilote s'oubliant lui-même, ira » échouer contre des bancs? Le laboureur dans la campagne » aura été l'auteur de la guerre qui l'appauvrit, ou d'un » temps favorable qui doit lui donner une moisson abon- » dante?

» Il est vrai que quelques-uns parmi vous publient hau- » tement des oracles que l'événement a justifiés : mais ces » événemens justifiés par l'expérience, sont en si petit » nombre, relativement à la multitude des faux oracles que » vous avez prononcés, vous et vos semblables, qu'ils » démontrent eux-mêmes le peu de cas qu'on en doit faire. » Vous faites passer un million de mensonges mal- » heureux à la faveur de sept ou huit autres qui vous » ont réussi. En supposant que vous agissez au hasard, » vous avez conjecturé tant de fois, que s'il y avoit à » s'étonner de quelque chose, ce seroit peut-être de ce que » vous n'avez pas rencontré plus souvent. En un mot, vous » qui prévoyez tout ce qui doit arriver à la Sicile, comment » n'avez-vous pas prévu ce qui vous arrive à vous même au- » jourd'hui? Ignoriez-vous que je devois vous traverser dans » votre dessein? Ne deviez-vous pas, pour faire valoir votre » art, prévenir le roi que telle personne qui seroit présente « chercheroit à vous troubler? Puisqu'enfin votre science » vous découvre si le roi doit triompher de ses ennemis, » dites-nous auparavant s'il ajoutera foi à vos oracles? »

Quoique l'*astrologie* judiciaire ait été solidement combattue, tant par Barclay, que par d'autres auteurs célèbres, qui en ont démontré la vanité, on ne peut pas dire qu'ils aient entièrement déraciné cette ridicule prévention ; elle règne encore, et particulièrement en Italie. On a vu, sur la fin du siècle dernier, un Italien envoyer au Pape Innocent XI, une prédiction en manière d'horoscope sur Vienne, alors assiégée par les Turcs, et qui fut très-bien reçue. De nos jours, le comte de Boulainvilliers, homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, étoit infatué de l'*astrologie* judiciaire, sur laquelle il a écrit très-sérieusement.

Tacite rapporte que Tibère, dans le temps qu'il étoit exilé à Rhodes, sous le règne d'Auguste, se plaisoit à consulter les devins, sur le haut d'un rocher fort élevé au bord

de la mer, et que si les réponses du devin donnoient lieu à ce prince de le soupçonner d'ignorance ou de fourberie, il le faisoit à l'instant précipiter dans la mer par un esclave. Un jour ayant consulté dans ce même lieu un certain Thrasyllus, fort habile dans cet art; et ce devin lui ayant promis l'Empire et toutes sortes de prospérités : « Puisque tu es si habile, » lui dit Tibère, pourrois-tu me dire combien il te reste » de temps à vivre? Thrasyllus, qui se douta apparemment » du motif de cette question, examina, ou fit semblant d'exa» miner, sans s'émouvoir, l'aspect et la position des astres » au moment de sa naissance : bientôt après il laissa voir au » prince une surprise qui ne tarda pas à être suivie de frayeur; » et il s'écria qu'autant qu'il en pouvoit juger, il étoit à cette » heure même menacé d'un grand péril. Tibère charmé de » cette réponse l'embrassa, le rassura, le regarda dans la suite » comme un oracle, et le mit au nombre de ses amis. »

On trouve dans ce même Historien, l'un des plus grands génies qui furent jamais, deux passages qui font voir que quand un préjugé est général, les meilleurs esprits ne peuvent s'empêcher de lui sacrifier, mais ne le font pourtant qu'avec plus ou moins de restriction, et, pour ainsi dire, avec une sorte de répugnance. Le premier de ces passages se lit dans le *livre vj, chap. xxij*, où après avoir fait des réflexions sur les différens sentimens des philosophes, au sujet de l'astrologie, il ajoute ces paroles : *cæterùm plerisque mortalium non eximitur, quin primo cujusque ortu ventura destinentur: sed quædam secùs quàm dicta sint cadere, fallacus ignare dicentium; ita corrumpi fidem artis, cu'us præclara documenta, et antiqua ætas et nostra tulerit.* Ce qu'on peut traduire ainsi : « Il ne pa» roît pas douteux que tout ce qui doit nous arriver ne soit mar» qué, dès le premier moment de notre naissance; mais » l'ignorance des devins les induit quelquefois en erreur » dans les prédictions qu'ils nous font; et par-là elle décré» dite en quelque manière, un art dont la réalité est clai» rement prouvée par l'expérience de notre siècle, et par » celle des siècles précédens. »

L'autre passage se trouve dans le quatrième livre des Annales. « Tibère étant sorti de Rome, dit Tacite, les astrolo» gues prédirent qu'il n'y reviendroit jamais. Cette prédiction » occasionna la perte de plusieurs citoyens, qui en con-

» clurent que ce prince n'avoit plus que peu de temps à » vivre, et qui furent assez imprudens pour le publier; » car ils ne pouvoient se douter qu'en effet Tibère vivroit » encore onze ans sans rentrer dans Rome, et dans une es- » pèce d'exil volontaire. Mais au bout de ce temps, ajoute » l'Historien, on apperçut les limites étroites qui, dans la » science des devins, séparoient l'art de la chimère, et com- » bien de nuages y obscurcissoient la vérité; car la prédic- » tion qu'ils firent que Tibère ne reviendroit point à Rome, » n'étoit pas faite au hasard et sans fondement, puisque » l'événement la vérifia; mais tout le reste leur fut caché; » et ils ne purent prévoir que ce prince parviendroit à une » extrême vieillesse sans rentrer dans la ville, quoiqu'il dût « souvent s'en approcher de fort près ».

(*M. l'abbé* MALLET.)

ATHÉE. *Voyez* DIEU.

ATTACHEMENT.

ATTACHEMENT, ATTACHE, DÉVOUEMENT. Tous ces mots marquent une disposition habituelle de l'ame pour un objet qui nous est cher, et que nous craignons de perdre. On a de l'*attachement* pour ses amis et pour ses devoirs; on a de l'attache à la vie et pour sa maîtresse, et l'on est dévoué à son prince et pour sa patrie : d'où l'on voit qu'*attachement* et dévouement se prennent ordinairement en bonne part, et qu'attache est un sentiment moins noble, et qui prend sa source dans l'intérêt personnel. On dit de l'*attachement*, qu'il est sincère; de l'attache, qu'elle est forte; et du dévouement, qu'il est sans réserve.

(ANONYME.)

ATTENTION

L'ATTENTION est une action de l'esprit qui fixe la pensée sur un objet et l'y attache, au contraire de la dissipation qui la dérobe à elle-même, de la rêverie qui la laisse errer au hasard sur mille objets dont aucun ne l'arrête, et de la distraction qui l'emporte loin de l'objet qui doit l'occuper.

L'*attention* donne à l'esprit une fécondité surprenante et bien souvent inespérée ; c'est peut-être le plus grand secret de l'art, le plus grand moyen du génie. Ce que tout le monde apperçoit d'un coup d'œil dans la nature, n'a rien de piquant dans l'imitation, le charme de celle-ci consiste à nous frapper de mille traits intéressans qui nous avoient échappés ; c'est l'*attention* qui les saisit, et qui, changée en habitude, distingue le coup-d'œil pénétrant de l'artiste, du regard distrait, vague et confus de la multitude.

Il n'est pas bien décidé que le poëte, dont les peintures vous ravissent par la nouveauté des détails et leur vérité singulière, soit né avec plus de talent que vous pour imiter la nature ; vous l'auriez peinte comme lui, si vous l'aviez étudiée avec la même *attention* que lui ; mais tandis que vos yeux se promènent sans réflexion, comme sans dessein sur ce qui se passe autour de vous, les siens ne cessent d'épier la nature, et d'observer ce qui lui échappe de singulier et de piquant.

Dans un spectacle nous donnons une *attention* toute particulière aux scènes vives et intéressantes. La connoissance que fait naître en nous l'*attention* est si vive qu'elle absorbe pour ainsi dire, toutes les autres, et qu'elle semble seule occuper l'ame et la remplir toute entière.

Les sensations sont un obstacle à l'*attention* que nous voulons donner aux objets qui occupent notre imagination ; et le meilleur moyen de conserver cette *attention*, c'est d'écarter tous les objets qui pourroient agir sur nos sens, et de bannir de notre imagination tout ce qui la remue trop vivement. Les sensations obscurcissent, effacent et font éclipser les actes de l'imagination, comme le prouve l'expérience. Vous avez vu hier un tableau dont vous vous rappelez actuellement l'idée ; mais au même moment une autre tableau

frappe votre vue, et chasse par son impression l'image qui vous occupoit intérieurement. Un prédicateur suit de mémoire le fil de son discours; un objet singulier s'offre à ses regards, son attention s'y livre, il s'égare, et cherche inutilement la suite de ses idées. Il est donc essentiel de préserver ses sens des impressions extérieures, lorsqu'on veut soutenir son attention. De-là ces orateurs qui récitent les yeux fermés ou dirigés vers quelque point fixe et immobile; de-là les soins d'un homme de lettres, pour placer son cabinet dans quelque endroit retiré et tranquille; de-là le succès des études de la nuit, puisqu'il règne alors un grand calme par-tout.

Le tumulte de l'imagination n'est pas moins nuisible à l'*attention* que celui des sens. A l'issue d'un spectacle, il vous est difficile de reprendre vos études; vous êtes dans le même cas le lendemain d'une grande partie de divertissement, dont les idées se renouvellent avec vivacité; et en général, toutes les fois que nous sommes fortement occupés de plusieurs objets brillans, sonores, ou propres à faire quelqu'autre impression sur nos sens. Jamais nous ne sommes plus occupés aux spectacles, que lorsqu'ils sont bien remplis: notre *attention* se renforce par l'*attention* vive et soutenue que nous voyons dans le grand nombre des spectateurs. Combien de choses différentes ne rencontre-t-on pas quelquefois dans une même campagne? Des côteaux abondans, des plaines arides, des rochers qui se perdent dans les nues, des bois où le bruit et le silence, la lumière et les ténèbres se succèdent alternativement, etc. Cependant les poëtes éprouvent tous les jours que cette variété les inspire; c'est qu'étant liée avec les plus belles idées dont la poésie se pare, elle ne peut manquer de les réveiller. La vue, par exemple, d'un côteau abondant, retrace le chant des oiseaux, le murmure des ruisseaux, le bonheur des bergers, leur vie douce et paisible, leurs amours, leur constance, leur fidélité, la pureté de leurs mœurs, etc. Beaucoup d'autres exemples pourroient prouver que l'homme ne pense qu'autant qu'il emprunte des secours, soit des objets qui lui frappent les sens, soit de ceux dont l'imagination lui retrace les images.

Lorsque l'*attention* se porte sur ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, elle s'appelle réflexion; et lorsque la ré-

flexion est profonde et long-temps fixe, elle s'appelle méditation ; c'est la source des grandes pensées. C'est en creusant que le génie s'enrichit des trésors cachés dans les entrailles de la nature, semblable au chêne que nous peint Virgile, qui, plus il étend ses racines, plus il élève ses rameaux.

(*M. MARMONTEL.*)

ATTICISME.

Finesse, politesse de langage. L'*atticisme* étoit ainsi nommé d'Athènes, qui étoit la ville de la Grèce où l'on parloit le plus purement, et où l'on prononçoit le mieux ; jusques-là qu'une vendeuse d'herbes reconnut à la prononciation de Théophraste qu'il n'étoit pas Athénien. L'urbanité, dit Quintilien, consiste en ce que les choses que nous disons soient telles qu'on n'y remarque rien de choquant, rien qui sente la province, ni dans les termes, ni dans la prononciation, ni dans le geste ; de manière qu'il la faut moins chercher dans un bon mot que dans tout l'air du discours, s'il est permis de parler ainsi. Comme chez les Grecs l'*atticisme* est une certaine délicatesse qui sentoit l'esprit et le goût particulier de la ville d'Athènes. Ce terme est d'usage pour exprimer les grâces d'un style léger et correct.

(Anonyme.)

AVALER.

On voit parmi les raretés qu'on conserve à Leyde, dans l'école d'anatomie, un couteau de dix pouces de long, qu'un paysan *avala*, et fit sortir par son estomac. Ce paysan vécut encore huit ans après cet accident.

Une dame dont M. Greenhill parle dans les Transactions Philosophiques, eut une tumeur au nombril, pour avoir *avalé* des noyaux de prunes. La tumeur étant venue à s'ouvrir d'elle-même, quelque temps après elle les rendit; mais elle mourut, malgré le soin qu'on en prit.

Une fille âgée de dix ans, qui demeuroit auprès d'Halle en Saxe, *avala* en jouant un couteau de six pouces et demi de long; la curiosité du fait engagea Wofgang Christ Weserton, médecin de l'électeur de Brandebourg, à en prendre soin; le couteau changea de place plusieurs fois, et cessa d'incommoder cette fille an bout de quelques mois : mais un an après on ne le sentit presque plus, tant il avoit diminué : enfin il sortit par un abcès que sa pointe avoit causé, trois travers de doigt au-dessous du creux de l'estomac; mais il étoit extrêment diminué, et la fille fut entièrement rétablie.

Un malheureux avoit *avalé* une grande quantité de cailloux, pour remédier aux vents dont il étoit affligé : ces cailloux, restés dans son estomac, l'avoient réduit à un état pitoyable. M. Sloane dit à cette occasion : « Plusieurs personnes s'imaginent lorsqu'ils voient que les oiseaux languissent, à » moins qu'ils n'*avalent* des cailloux ou du gravier, que » rien n'est meilleur pour aider à la digestion que d'en *avaler* : mais j'ai toujours condamné cette coutume; car l'estomac de l'homme étant tout-à-fait différent des gésiers » des oiseaux, qui sont extrêmement forts, musculeux et » tapissés d'une membrane qui sert avec ces petits cailloux » à broyer les alimens qu'ils ont pris, les cailloux ne peuvent manquer de faire beaucoup de mal. J'ai connu, continue cet auteur, un homme qui, après avoir *avalé* pendant plusieurs années, neuf ou dix cailloux par jour aussi » gros que des noisettes, mourut subitement, quoiqu'ils ne » lui eussent fait aucun mal en apparence, et qu'ils eussent » toujours passé. »

(Anonyme.)

AVANIE.

AVANIE, OUTRAGE, AFFRONT, INSULTE; termes relatifs à la nature des procédés d'un homme envers un autre. L'insulte est ordinairement dans le discours, l'affront dans le refus, l'outrage et l'*avanie* dans l'action : mais l'insulte marque de l'étourderie ; l'outrage, de la violence ; et l'*avanie*, du mépris. Celui qui vit avec des étourdis, est exposé à des insultes ; celui qui demande à un indifférent ce qu'on ne doit attendre que d'un ami, court le risque d'un affront. Il faut éviter les hommes violens, si l'on craint d'essuyer des outrages ; et ne s'attaquer jamais à la populace, si l'on est sensible aux *avanies*.

(ANONYME.)

AVANTAGE.

AVANTAGE, PROFIT, UTILITÉ; termes relatifs au bien être que nous tirons des choses extérieures. L'*avantage* naît de la commodité; le profit, du gain; et l'utilité, du service. Ce livre m'est utile, ces leçons me sont profitables, son commerce m'est *avantageux*. Fuyez les gens qui cherchent en tout leur *avantage*, qui ne songent qu'à leur profit, et qui ne sont d'aucune utilité aux autres.

(ANONYME.)

AVARICE.

Ainsi que la plupart des passions, l'amour désordonné des richesses n'est vice que par son excès : corrigé par une sage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or ou l'argent étant, en conséquence d'une convention générale, la clef du commerce et l'instrument de nos besoins, il n'est pas plus criminel d'en desirer, que de souhaiter les choses mêmes qu'on acquiert avec ces métaux.

Tout amour immodéré des richesses est vicieux, mais n'est pas toujours *avarice*. L'avare, à proprement parler, est celui qui, pervertissant l'usage de l'argent destiné à procurer les nécessités de la vie, aime mieux se les refuser que d'altérer ou ne pas grossir son trésor qu'il laisse inutile. L'illusion des avares est de prendre l'or et l'argent pour des biens, au lieu que ce ne sont que des moyens pour en avoir.

Ceux qui n'aiment l'argent que pour le dépenser, ne sont pas véritablement avares ; l'*avarice* suppose une extrême défiance des événemens, et des précautions excessives contre les instabilités de la fortune.

L'*avarice* produit souvent des effets contraires. Il y a un nombre infini de gens qui sacrifient tout leur bien à des espérances douteuses et éloignées ; d'autres méprisent de grands avantages à venir pour de petits intérêts présens.

(*L'abbé* YVON.)

AUDACE.

AUDACE, HARDIESSE, EFFRONTERIE; termes relatifs à la nature d'une action, à l'état de l'ame de celui qui l'entreprend, et à la manière avec laquelle il s'y porte. La hardiesse marque du courage; l'*audace*, de la hauteur; l'effronterie, de la déraison et de l'indécence. Hardiesse se prend toujours en bonne part; *audace* et effronterie se prennent toujours en mauvaise. On est hardi dans le danger, *audacieux* dans le discours, effronté dans ses propositions.

(ANONYME.)

AVEUGLE.

On peut être *aveugle* de naissance, ou le devenir; soit par accident, soit par maladie. Notre dessein n'est point ici de traiter des maladies ou des causes qui occasionnent la perte de la vue; nous nous contenterons de faire des réflexions philosophiques sur la cécité, sur les idées dont elle nous prive, sur l'avantage que les autres sens peuvent en retirer, etc., etc., etc.

Il est d'abord évident que le sens de la vue étant fort propre à nous distraire par la quantité d'objets qu'il nous présente à la fois, ceux qui sont privés de ce sens doivent naturellement et en général, avoir plus d'attention aux objets qui tombent sous leurs autres sens. C'est principalement à cette cause qu'on doit attribuer la finesse du toucher et de l'ouie, qu'on observe dans certains *aveugles*, plutôt qu'à une supériorité réelle de ces sens, par laquelle la nature ait voulu les dédommager de la privation de la vue. Cela est si vrai qu'une personne devenue *aveugle*, par accident, trouve souvent dans le secours des sens qui lui restent, des ressources dont elle ne se doutoit pas auparavant; ce qui vient uniquement de ce que cette personne étant moins distraite, est devenue plus capable d'attention; mais c'est principalement dans les *aveugles* nés qu'on peut remarquer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les miracles de la cécité.

Un auteur anonyme a publié, sur ce sujet, en 1719, un petit ouvrage très-philosophique et très-bien écrit, intitulé, *Lettre sur les Aveugles, à l'usage de ceux qui voient;* avec cette épigraphe : *possunt, nec posse videntur*, qui fait allusion aux prodiges des *aveugles* nés. Nous allons donner, dans cet article, l'extrait de cette lettre, dont la métaphysique est par-tout très-fine et très-vraie, si on en excepte quelques endroits qui n'ont pas un rapport immédiat au sujet, et qui peuvent blesser les oreilles pieuses.

L'auteur fait d'abord mention d'un *aveugle* né qu'il a connu, et qui vraisemblablement vit encore. Cet *aveugle*, qui demeure aux Puisaux en Gâtinois, est chymiste et musicien. Il fait lire son fils avec des caractères en relief. Il juge fort exactement des symmétries; mais on se doute bien que l'idée

de symmétrie, qui pour nous est de pure convention à beaucoup d'égards, l'est encore d'avantage pour lui.

Sa définition du miroir est singulière. « C'est, dir-il, » une machine par laquelle les choses sont mises en relief » hors d'elles-mêmes ». Cette définition peut être absurde pour un sot qui a des yeux; mais un philosophe, même clairvoyant, doit la trouver subtile et bien surprenante. « Descartes, *aveugle* né, dit notre auteur, auroit dû, ce me » semble, s'en applaudir. En effet, quelle finesse d'idées » n'a-t-il pas fallu pour y parvenir! Notre *aveugle* n'a de » connoissance que par le toucher; il sait, sur le rapport des » autres hommes, que par le moyen de la vue on connoît » les objets, comme ils lui sont connus par le toucher, du » moins c'est la seule notion qu'il puisse s'en former; il sait » de plus qu'on ne peut voir son propre visage, quoiqu'on » puisse le toucher. La vue, doit-il conclure, est donc une » espèce de toucher qui ne s'étend que sur les objets différens » de notre visage, et éloignés de nous; d'ailleurs le toucher » ne lui donne l'idée que du relief. Donc, ajoute-t-il, un » miroir est une machine qui nous met en relief hors de « nous-mêmes. Remarquez bien que ces mots *en relief* ne » sont pas de trop. Si l'*aveugle* avoit dit simplement, nous » met hors de nous-mêmes, il auroit dit une absurdité; car » comment concevoir une machine qui puisse doubler un » objet. Le mot *de relief* ne s'applique qu'à la surface; ainsi » nous mettre en relief hors de nous-mêmes, c'est mettre » seulement la représentation de la surface de notre corps » hors de nous. L'*aveugle* a dû sentir par le raisonnement, » que le toucher ne lui représente que la surface des corps, » et qu'ainsi cette espèce de toucher qu'on appelle *vue*, ne » donne l'idée que du relief ou de la surface des corps, » sans donner celle de leur solidité, le mot *de relief* ne » désignant ici que la surface. J'avoue que la désignation » de l'*aveugle*, même avec cette restriction, est encore une » énigme pour lui; mais du moins on voit qu'il a cherché à » diminuer l'énigme le plus qu'il étoit possible.

» On juge bien que tous les phénomènes des miroirs et » des verres qui grossissent ou diminuent ou multiplient les » objets, sont des mystères impénétrables pour lui. Il de» manda si la machine qui grossit les objets étoit plus courte

» que celle qui les rapetisse; si celle qui les rapproche étoit » plus courte que celle qui les éloigne; et ne comprenant » point comment cet autre nous-mêmes, que, selon lui, » le miroir répète en relief, échappe au sens du toucher : » voilà, disoit-il, deux sens qu'une petite machine met en » contradiction ; une machine plus parfaite les mettroit peut-» être d'accord; peut-être une troisième plus parfaite encore » et moins perfide les feroit disparoître et nous avertiroit de » l'erreur. Quelles conclusions philosophiques un *aveugle* né » ne peut-il pas tirer delà contre le témoignage des sens ?

» Il définit les yeux un organe sur lequel l'air fait l'effet » d'un bâton sur la main. L'auteur remarque que cette dé-» finition est assez semblable à celle de Descartes, qui, » dans la dioptrique, compare l'œil à un *aveugle* qui touche » les corps de loin avec son bâton : les rayons de la lumière » sont le bâton des clairvoyans. Il a la mémoire des sons à un » degré surprenant; et la diversité des voix le frappe autant » que celle que nous observons dans les visages. Le secours » qu'il tire de ses autres sens, et l'usage singulier qu'il en fait » au point d'étonner ceux qui l'environnent, le rend assez » indifférent sur la privation de la vue. Il sent qu'il a, à d'au-» tres égards, des avantages sur ceux qui voient ; et au lieu » d'avoir des yeux, il dit qu'il aimeroit bien autant avoir » de plus longs bras, s'il en étoit le maître. »

Cet *aveugle* adresse au bruit et à la voix très-sûrement : il estime la proximité du feu au degré de la chaleur, la plénitude des vaisseaux au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase, et le voisinage des corps à l'action de l'air sur son visage : il distingue une rue d'un cul-de-sac ; ce qui prouve bien que l'air n'est jamais pour lui dans un parfait repos, et que son visage ressent jusqu'aux moindres vicissitudes de l'athmosphère. Il apprécie à merveille le poids des corps et les capacités des vaisseaux; et il s'est fait de ses doigts des balances fort justes, et de ses bras des compas presque infaillibles. Le poli des corps n'a guère moins de nuances pour lui que le son de la voix : il juge de la beauté par le toucher; et ce qu'il y a de singulier c'est qu'il fait entrer dans ce jugement la prononciation et le son de la voix. Il fait de petits ouvrages au tour et à l'aiguille; il nivelle à l'équerre; il monte et démonte les machines ordinaires : il exécute un morceau de musique,

sique, dont on lui dit les notes et les valeurs; il estime, avec beaucoup plus de précision que nous, la durée du temps, par la succession des actions et des pensées.

« Son aversion pour le vol est prodigieuse, sans doute à » cause de la difficulté qu'il a de s'appercevoir quand on le » vole : il a peu d'idée de la pudeur, ne regarde les habits » que comme propres à garantir des injures de l'air, et ne » comprend pas pourquoi on couvre plutôt certaines parties » du corps que d'autres. Diogène, dit l'auteur que nous » abrégeons, n'auroit point été pour notre *aveugle* un philo- » sophe. Enfin les apparences extérieures du faste qui frap- » pent si fort les autres hommes, ne lui en imposent en » aucune manière. Cet avantage n'est pas à mépriser. »

Nous passons sous silence un grand nombre de réflexions fort subtiles que fait l'auteur de la lettre, pour en venir à ce qu'il dit d'un autre *aveugle* très-célèbre; c'est le fameux Saunderson, professeur de mathématiques à Cambridge, en Angleterre, mort il y a quelques années. La petite-vérole lui fit perdre la vue dès sa plus tendre enfance, au point qu'il ne se souvenoit point d'avoir jamais vu, et n'avoit pas plus d'idées de la lumière qu'un *aveugle* né. Malgré cette privation, il fit des progrès si surprenans dans les mathématiques, qu'on lui donna la chaire de professeur de ces sciences dans l'Université de Cambridge. Ses leçons étoient d'une clarté extrême. En effet, il parloit à ses élèves comme s'ils eussent été privés de la vue : or, un *aveugle* qui s'exprime clairement pour des *aveugles*, doit gagner beaucoup avec des gens qui voient. Les calculs qu'il faisoit, il les enseignoit à ses disciples.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il donnoit des leçons d'optique; mais cela ne paroîtra surprenant qu'à la multitude. Les philosophes concevront aisément qu'un *aveugle*, sans avoir d'idée de la lumière et des couleurs, peut donner des leçons d'optique, en prenant, comme font les géomètres, les rayons de lumière pour des lignes droites, qui doivent être disposées suivant certaines loix, pour produire les phénomènes de la vision, ou ceux des miroirs et des verres.

Saunderson, en parcourant avec les mains une suite de médailles, discernoit les fausses, même lorsqu'elles étoient assez bien contrefaites pour tromper les bons yeux d'un connoisseur. Il jugeoit de l'exactitude d'un instrument de mathématiques,

en faisant passer ses doigts sur les divisions. Les moindres vicissitudes de l'atmosphère l'affectoient, comme l'*aveugle* dont nous avons parlé ; et il s'appercevoit, sur-tout dans les temps calmes, de la présence des objets peu éloignés de lui. Un jour qu'il assistoit dans un jardin à des observations astronomiques il distingua par l'impression de l'air sur son visage, le temps où le soleil étoit couvert par des nuages ; ce qui est d'autant plus singulier qu'il étoit totalement privé, non-seulement de la vue, mais de l'ouie.

Je dois avertir ici que la prétendue histoire des derniers momens de Saunderson, imprimée en anglais, selon l'auteur, est absolument supposée. Cette supposition que bien des érudits regardent comme un crime de lèze-érudition, ne seroit qu'une plaisanterie, si l'objet n'en étoit pas aussi sérieux.

L'auteur fait ensuite mention, en peu de mots, de plusieurs autres illustres *aveugles* qui, avec un sens de moins, étoient parvenus à des connoissances surprenantes ; et il observe, ce qui est fort vraisemblable, que ce Tirésie, qui étoit devenu *aveugle* pour avoir lu dans les secrets des dieux, et qui prédisoit l'avenir, étoit selon toutes les apparences, un grand philosophe *aveugle*, dont la fable nous a conservé la mémoire. Ne seroit-ce point peut-être un astronome très-fameux, qui prédisoit les éclipses, (ce qui devoit paroître très-singulier à des peuples ignorans) et qui devint *aveugle* sur la fin de ses jours, pour avoir trop fatigué ses yeux à des observations subtiles et nombreuses, comme Galilée et Cassini?

Il arrive quelquefois qu'on restitue la vue à des *aveugles* nés ; témoin ce jeune homme de treize ans, à qui M. Cheselden, célèbre chirurgien de Londres, abattit la cataracte qui le rendoit *aveugle* depuis sa naissance. M. Cheselden ayant observé la manière dont il commençoit à voir, publia dans le n° 402 des transactions philosophiques, et dans le cinquante-cinquième article du Taller (c'est-à-dire du Babillard) les remarques qu'il avoit faites à ce sujet. Voici ces remarques extraites du troisième volume de l'histoire naturelle de MM. de Buffon et d'Aubenton. Ce jeune homme, quoiqu'*aveugle*, pouvoit distinguer le jour de la nuit, comme tous ceux qui sont *aveugles* par une cataracte. Il distinguoit même une forte lumière, le noir, le blanc et l'écarlate ; mais il ne discernoit point la forme des corps. On lui fit d'abord l'opération sur un

seul œil : au moment où il commença de voir, tous les objets lui parurent appliqués contre ses yeux. Les objets qui lui étoient les plus agréables, sans qu'il pût dire pourquoi, étoient ceux dont la forme étoit régulière ; il ne reconnoissoit point les couleurs qu'il avoit distinguées à une forte lumière étant *aveugle* ; il ne discernoit aucun objet d'un autre, quelques différentes qu'en fussent les formes : lorsqu'on lui présentoit les objets qu'il connoissoit auparavant par le toucher, il les considéroit avec attention pour les reconnoître une autre fois ; mais bientôt il oublioit tout, ayant trop de choses à retenir. Il étoit fort surpris de ne pas trouver plus belles que les autres, les personnes qu'il avoit aimées le mieux. Il fut long-temps sans reconnoître que les tableaux représentoient des corps solides ; il les regardoit comme des plans différemment colorés ; mais lorsqu'il fut détrompé, et qu'en y portant la main il ne trouva que des surfaces, il demanda si c'étoit la vue ou le toucher qui trompoit. Il étoit surpris qu'on pût faire tenir dans un petit espace la peinture d'un objet plus grand que cet espace, par exemple, un visage dans une miniature ; et cela lui paroissoit aussi impossible que de faire tenir un boisseau dans une pinte. D'abord il ne pouvoit souffrir qu'une très-petite lumière, et voyoit tous les objets fort gros ; mais les premiers se rapetissoient à mesure qu'il en voyoit de plus gros. Quoiqu'il sût bien que la chambre où il étoit, étoit plus petite que la maison, il ne pouvoit comprendre comment la maison pouvoit paroître plus grande que la chambre. Avant qu'on lui eût rendu la vue, il n'étoit pas fort empressé d'acquérir ce nouveau sens ; il ne connoissoit point ce qui lui manquoit, et sentoit même qu'il avoit, à certains égards, des avantages sur les autres hommes : mais à peine commenca-t-il à voir distinctement, qu'il fut transporté de joie. Un an après la première opération, on lui fit l'opération sur l'autre œil, et elle réussit également ; il vit d'abord de ce second œil les objets beaucoup plus gros que de l'autre, mais cependant moins gros qu'il ne les avoit vus du premier œil, et lorsqu'il regardoit le même objet des deux yeux à-la-fois, il disoit que cet objet lui paroissoit une fois plus grand qu'avec son premier œil tout seul.

M. Cheselden parle d'autres *aveugles* nés à qui il avoit abattu de même la cataracte, et dans lesquels il avoit ob-

servé les mêmes phénomènes, quoiqu'avec moins de détail, comme ils n'avoient pas besoin de faire mouvoir leurs yeux pendant leur cécité, ce n'étoit que peu-à-peu qu'ils apprenoient à les tourner vers les objets.

Il résulte de ces expériences, que le sens de la vue se perfectionne en nous petit à petit; que ce sens est d'abord très-confus, et que nous apprenons à voir à-peu-près comme à parler. Un enfant nouveau né, qui ouvre pour la première fois les yeux à la lumière, éprouve sans doute toutes les mêmes choses que nous venons d'observer dans l'*aveugle* né. C'est le toucher et l'habitude qui rectifient les jugemens de la vue.

Revenons présentement à l'auteur de la lettre sur les *aveugles*. « On cherche, dit-il, à restituer la vue à des *aveugles* nés, » pour examiner comment se fait la vision; mais je crois » qu'on pourroit profiter autant en questionnant un *aveugle* » de bon sens..... Si l'on vouloit donner quelque certitude » à ces expériences, il faudroit du moins que le sujet fût » préparé de longue main, et peut-être qu'on le rendît phi- » losophe. Il seroit très à propos de ne commencer les ob- » servations que long-temps après l'opération : pour cet effet » il faudroit traiter le malade dans l'obscurité, et s'assurer » bien que sa blessure est guérie et que les yeux sont sains. Je » ne voudrois point qu'on l'exposât d'abord au grand jour... » Enfin, ce seroit encore un point fort délicat que de tirer » parti d'un sujet ainsi préparé, et de l'interroger avec assez » de finesse pour qu'il ne dît précisément que ce qui se » passe en lui..... Les plus habiles gens et les meilleurs » esprits ne sont pas trop bons pour une expérience si philo- » sophique et si délicate. »

Finissons cet article, avec l'auteur de la lettre, par la fameuse question de M. Molinæus. On suppose un *aveugle* né, qui ait appris par le toucher à distinguer un globe d'un cube; on demande si, quand on lui aura restitué la vue, il distinguera d'abord le globe du cube sans le toucher? M. Molinæus croit que non; et M. Locke est de son avis, parce que l'*aveugle* ne peut savoir que l'angle avancé du cube, qui presse la main d'une manière inégale, doit paroître à ses yeux tel qu'il paroît dans le cube.

L'auteur de la lettre sur les *aveugles*, fondé sur l'expé-

rience de Cheselden, croit avec raison que l'*aveugle* né verra d'abord tout confusément, et que bien loin de distinguer d'abord le globe du cube, il ne verra pas même distinctement deux figures différentes : il croit pourtant qu'à la longue, et sans le secours du toucher, il parviendra à voir distinctement les deux figures : la raison qu'il en apporte, et à laquelle il nous paroît difficile de répondre, c'est que l'*aveugle* n'ayant pas besoin de toucher pour distinguer les couleurs les unes des autres, les limites des couleurs lui suffiront à la longue pour discerner la figure ou le contour des objets. Il verra donc un globe et un cube, ou, si l'on veut, un cercle et un carré ; mais le sens du toucher n'ayant aucun rapport à celui de la vue, il ne devinera point que l'un de ces deux corps est celui qu'il appelle *globe*, et l'autre celui qu'il appelle *cube* ; et la vision ne lui rappellera en aucune manière la sensation qu'il a reçue par le toucher. Supposons présentement qu'on lui dise que l'un de ces deux corps est celui qu'il sentoit globe par le toucher, et l'autre celui qu'il sentoit cube, saura-t-il les distinguer ? L'auteur répond d'abord qu'un homme grossier et sans connoissance prononcera au hazard ; qu'un métaphysicien, sur-tout s'il est géomètre, comme Saunderson, examinera ces figures ; qu'en y supposant de certaines lignes tirées, il verra qu'il peut démontrer de l'une toutes les propriétés du cercle que le toucher lui a fait connoître, et qu'il peut démontrer de l'autre figure toutes les propriétés du carré. Il sera donc bien tenté de conclure : voilà le cercle, voilà le carré ; cependant, s'il est prudent, il suspendra encore son jugement ; car, pourroit-il dire, peut-être que quand j'appliquerai mes mains sur ces deux figures, elles se transformeront l'une dans l'autre ; de manière que la même figure pourroit me servir à démontrer aux *aveugles* les propriétés du cercle, et à ceux qui voient, les propriétés du carré. Mais non, auroit dit Saunderson, je me trompe ; ceux à qui je démontrois les propriétés du cercle et du carré, et en qui la vue et le toucher étoient parfaitement d'accord, m'entendoient fort bien ; quoiqu'ils ne touchassent pas les figures sur lesquelles je faisois mes démonstrations, et qu'ils se contentassent de les voir. Ils ne voyoient donc pas un carré quand je sentois un cercle, sans quoi nous ne nous fussions jamais entendus ; mais puisqu'ils m'en-

tendoient tous, tous les hommes voient donc les uns comme les autres : donc je vois carré ce qu'ils voyoient carré, et par conséquent ce que je sentois carré ; et par la même raison, je vois cercle ce que je sentois cercle.

Nous avons substitué ici avec l'auteur le cercle au globe, et le carré au cube, parce qu'il y a beaucoup d'apparence que celui qui se sert de ses yeux, pour la première fois, ne voit que des surfaces, et ne sait ce que c'est que saillie ; car la saillie d'un corps consiste en ce que quelques-uns de ses points paroissent plus voisins de nous que les autres : or, c'est par l'expérience jointe au toucher, et non par la vue seule, que nous jugeons des distances.

De tout ce qui a été dit jusqu'ici sur le globe et sur le cube, ou sur le cercle et le carré, concluons avec l'auteur, qu'il y a des cas où le raisonnement et l'expérience des autres peuvent éclairer la vue sur la relation du toucher, et assurer pour ainsi dire, l'œil qu'il est d'accord avec le tact.

La lettre finit par quelques réflexions sur ce qui arriveroit à un homme qui auroit vu dès sa naissance, et qui n'auroit point eu le sens du toucher ; et à un homme en qui les sens de la vue et du toucher se contrediroient perpétuellement : nous renvoyons nos lecteurs à ces réflexions ; elles nous en rappellent une autre à-peu-près de la même espèce, que fait l'auteur dans le corps de la lettre. « Si un homme, dit-il, qui n'auroit » vu que pendant un jour ou deux, se trouvoit confondu chez » un peuple *aveuglé*, il faudroit qu'il prît le parti de se taire, » ou celui de passer pour un fou : il leur annonceroit tous les » jours quelque nouveau mystère, qui n'en seroit un que » pour eux, et que les esprits forts se sauroient bon gré de » ne pas croire. Les défenseurs de la religion ne pourroient-» ils pas tirer un grand parti de l'incrédulité si opiniâtre, et » cependant si peu fondée ? » Nous terminons cet article par cette réflexion capable d'en contrebalancer quelques autres qui se trouvent répandues dans l'ouvrage, et qui ne sont pas tout-à-fait si orthodoxes.

(*M. D'ALEMBERT.*)

AVOCAT.

L'AVOCAT, parmi nous, est un licencié ès droits immatriculé au parlement, dont la fonction est de défendre de vive voix ou par écrit les parties qui ont besoin de son assistance.

Les *avocats* à Rome, quant à la plaidoirie, faisoient la même fonction que nos *avocats* font au barreau; car pour les conseils ils ne s'en mêloient point: c'étoit l'affaire des jurisconsultes.

Les Romains faisoient un grand cas de la profession d'*avocat;* les sièges du barreau de Rome étoient remplis de consuls et de sénateurs qui se tenoient honorés de la qualité d'*avocat*. Ces mêmes bouches qui commandoient au peuple étoient aussi employées à le défendre.

Mais alors les *avocats* ne vendoient point leurs services. Ceux qui aspiroient aux honneurs et aux charges, se jetoient dans cette carrière pour gagner l'affection du peuple; et toujours ils plaidoient gratuitement: mais lorsque le luxe se fut introduit à Rome, et que la faveur populaire ne servit plus à parvenir aux dignités, leurs talens n'étant plus récompensés par des honneurs ni des emplois, ils devinrent mercenaires par nécessité. La profession d'*avocat* devint un métier lucratif; et quelques-uns poussèrent même si loin l'avidité du gain, que le Tribun Cincius, pour y pourvoir, fit une loi appelée de son nom, *Cincia*, par laquelle il étoit expressément défendu aux *avocats* de prendre de l'argent de leurs cliens.

Il avoit déjà été défendu aux *avocats* de recevoir aucuns présens pour leurs plaidoyers: l'empereur Auguste y ajouta une peine: mais nonobstant toutes ces mesures, le mal étoit tellement enraciné, que l'empereur Claudius crut avoir fait beaucoup que de leur défendre de prendre plus de dix grands sesterces, pour chaque cause; ce qui revient à 437 livres 10 sols de notre monnoie.

Il y avoit à Rome deux sortes d'*avocats;* les plaidans et les jurisconsultes; distinction que nous faisons aussi au palais entre nos avocats, dont les uns s'appliquent à la plaidoierie, et les autres se renferment dans la consultation. Il y avoit

seulement cette différence, que la fonction des jurisconsultes qui donnoient simplement leurs conseils, étoit distincte de celle des *avocats* plaidans, qu'on appeloit simplement *avocats*, puisqu'on n'en connoissoit point d'autres. Les jurisconsultes ne plaidoient point : c'étoit une espèce de magistrature privée et perpétuelle, principalement sous les premiers empereurs. D'une autre part, les *avocats* ne devenoient jamais jurisconsultes ; au lieu qu'en France les *avocats* deviennent jurisconsultes ; c'est-à-dire qu'ayant acquis de l'expérience et de la réputation au barreau, et ne pouvant plus en soutenir le tumulte et la fatigue, ils deviennent *avocats* consultans.

Le barreau est le lieu où l'on plaide devant les juges ; et le genre de style ou d'éloquence en usage dans la plaidoirie, s'appelle style du barreau, éloquence du barreau.

On a souvent confondu en parlant des anciens, le barreau avec la tribune, et les *avocats* avec les orateurs, sans doute à cause que l'un de ces emplois menoit à l'autre, et que bien souvent le même homme les exerçoit à-la-fois.

Il y avoit à Athènes trois sortes de tribunaux, celui de l'aréopage, qui ne jugeoit qu'au criminel, et d'où l'éloquence pathétique étoit bannie ; celui des juges particuliers, devant lesquels se plaidoient les causes qui n'étoient pas capitales ; et celui du peuple auquel on déféroit une loi qu'on croyoit injuste, et qui avoit droit de l'abroger. Les deux premiers de ces tribunaux répondoient à notre barreau, le dernier répondoit au forum ou à la tribune romaine.

Tant que Rome fut libre, le forum où le peuple étoit juge, fût le tribunal suprême. Le tribunal des préteurs, celui des censeurs, celui des chevaliers, celui du sénat même étoit subordonné à celui du peuple ; mais depuis César et sous les empereurs, toutes les grandes causes furent attribuées au sénat ; l'autorité des préteurs s'accrut ; celle du peuple fût anéantie, et l'éloquence de la tribune périt avec la liberté.

Ainsi dans Rome et dans Athènes, tantôt les causes se plaidoient devant des juges esclaves de la loi, tantôt devant le législateur, qui avoit le droit d'abroger la loi, de l'adoucir, de la changer, de la laisser dormir, de lui imposer silence, en un mot de mettre sa volonté à la place de la loi même : Voilà ce qui distingue essentiellement le barreau d'avec la tribune.

Autant les fonctions de l'orateur étoient en honneur dans Athènes et dans Rome, autant la profession d'*avocat* y fut avilie, par la vénalité, la corruption et la mauvaise foi : Démosthène qui l'avoit exercée, se vantoit d'avoir reçu cinq talens pour se taire dans une cause, où sans doute on appréhendoit qu'il ne parlât ; et comme il s'étoit fait payer son silence, on juge bien que lui et ses pareils faisoient encore mieux acheter leur voix. Rien ne fut plus vénal dans Rome, dit Tacite, que la perfidie des *avocats*.

Chez nos bons aïeux, lorsque tous les crimes étoient taxés, que pour cent sois on pouvoit couper le nez ou l'oreille à un homme, ce beau tarif appuyé de la preuve ou par témoin, ou par serment, ou par le sort des armes, avoit peu besoin d'*avocats* ; les loix romaines introduites les rendirent plus nécessaires ; mais le barreau ne prit une forme raisonnable et décente que dans le quatorzième siècle, lorsque le parlement devenu sédentaire, sous Philippe-le-Bel, fut le refuge de l'innocence et de la foiblesse, si long-temps opprimées aux tribunaux militaires et barbares des grands vassaux.

L'usage de faire parler pour soi un homme plus instruit, plus habile que soi, a dû s'introduire par-tout où la raison et la justice ont pu se faire entendre. Mais cette institution avoit un vice radical, d'où sont dérivés tous les vices de l'éloquence du barreau : l'*avocat*, en plaidant une cause qui n'est pas la sienne, joue un rôle qui n'est pas le sien. Voilà pourquoi, si l'on en croit Aristophane, Cicéron, Pétrone, Quintilien, la déclamation a été dans tous les temps le caractère dominant de l'éloquence du barreau.

Si les plaideurs étoient leurs *avocats* eux-mêmes, ils exposeroient les faits avec simplicité, ils diroient leurs raisons sans emphase ; et s'ils employoient les mouvemens d'une éloquence passionnée, ces mouvemens seroient placés et seroient au moins pardonnables.

Mais un *avocat* revêtu du personnage du plaideur, a besoin d'un art prodigieux pour le jouer d'après nature ; et au défaut de ce talent si rare, il met à la place de l'éloquence naturelle, une déclamation factice, tantôt ridicule par l'abus de l'esprit et par l'enflure des paroles, tantôt révoltante par son impudence, tantôt criminelle par ses artifices et par ses odieux excès.

Quand c'est par vanité que l'orateur, dans une cause qui ne demande que de la raison, de la clarté, de la méthode, cherche à répandre les fleurs d'une rhétorique étudiée, l'orateur n'est que ridicule ; et s'il est jeune on pardonne à son âge ; mais lorsqu'oubliant son caractère, il prend le rôle de bouffon, et par des railleries indécentes, cherche à faire rire ses juges, il se dégrade et s'avilit.

Lorsque dans une cause, qui de sa nature ne peut exciter aucun des mouvemens de l'éloquence véhémente, il se bat les flancs pour paroître ému et pour émouvoir, qu'il emploie de grands mots pour exprimer de petites choses, et qu'il prodigue les figures les plus hardies et les plus fortes pour un sujet simple et commun (ce que Montagne appelle *faire de grands souliers pour de petits pieds*,) il n'est qu'un charlatan et un mauvais déclamateur. Mais lorsqu'il se met à la place d'un plaideur outré de colère, et qu'il vomit pour lui tout ce que la vengeance, la haine envenimée peut avoir de noirceur et de malignité, qu'il déshonore un homme, une famille entière, sous le prétexte souvent léger que sa cause l'y autorise, il est l'esclave des passions d'autrui, le plus lâche des complaisans, et le plus vil des mercenaires. Cette licence, trop long-temps effrénée, a été quelquefois l'opprobre du barreau moderne, et quoiqu'en général l'honnêteté soit l'ame de l'ordre des *avocats*, ils n'ont peut-être pas été assez sévères à réprimer un abus si criant.

« Cet ordre aussi ancien que la magistrature, aussi noble » que la vertu, aussi nécessaire que la justice. » (C'est monsieur d'Aguesseau qui parle,) ou l'homme, « unique auteur » de son élévation, tient tous les autres hommes dans la dé- » pendance de ses lumières, et les force de rendre hom- » mage à la seule supériorité de son génie, heureux de ne » devoir ni les dignités aux richesses, ni la gloire aux di- » gnités, » ne doit rien souffrir qui profane un caractère si sacré.

Qu'un *avocat* soit pénétré de la sainteté de ses fonctions, il commencera par ne se charger que de la cause qu'il croira juste ; alors écartant l'artifice, il armera la vérité de tous les traits de force et de lumière qui peuvent frapper les esprits, il dédaignera les ornemens puériles et ambitieux, il parlera avec le sérieux de la décence et de la bonne foi, et s'il se

permet l'ironie, ce ne sera que d'un ton sévère et pour attacher le mépris à ce qui le doit inspirer ; son respect pour les loix se communiquera aux juges, et leur rappellera, s'ils peuvent l'oublier, la dignité de leurs fonctions ; ce même respect se répandra dans l'assemblée des auditeurs ; il les avertira, comme a fait de nos jours l'un de nos *avocats* les plus célèbres, que le barreau n'est pas un théâtre, ni l'orateur un comédien ; et qu'une cause où il s'agit de décider ce qui est juste ; est profanée par des applaudissemens réservés à ce qui n'est qu'ingénieux.

Avouons cependant, ce que monsieur d'Aguesseau n'a pas craint d'avouer, « que les juges sont des hommes, et que » la vérité n'est pas assez sûre d'elle-même avec eux pour » dédaigner les ornemens de l'art. « Sa première vertu, dit-il, » en parlant de l'*avocat*, est de connoître les défauts des » autres (et c'est de ses juges qu'il parle ;) sa sagesse consiste à découvrir leurs passions, et sa force à savoir profiter de leur foiblesse. Les ames les plus rebelles, les esprits les plus opiniâtres sur lesquels la raison n'avoit point » de prise, et qui résistoient à l'évidence même, se laissent » entraîner par l'attrait de la persuasion ; la passion triomphe » de ceux que la raison n'avoit pu dompter, leur voix se » mêle à celle des génies supérieurs ; les uns suivent volontairement la lumière que l'orateur leur présente ; les autres » sont enlevés par un charme secret dont ils éprouvent la » force, sans en connoître la cause ; tous les esprits convaincus, tous les cœurs persuadés paient également à » l'orateur ce tribut d'amour et d'admiration, qui n'est dû » qu'à celui que la connoissance de l'homme a élevé au plus » haut degré d'éloquence. »

Voilà les excuses dont s'autorise l'éloquence artificieuse et passionnée.

Malheur au peuple chez lequel cette éloquence a de fréquentes occasions de se signaler ! cela prouve qu'il est gouverné, non par les loix, mais par les hommes ; cela prouve que les affections personnelles, plus que la raison publique, décident des résolutions et des jugemens du tribunal qui gouverne ou qui juge ; cela prouve que la multitude elle-même a besoin d'être poussée par le vent des passions, et par-tout

où ce vent domine, les naufrages seront fréquens pour l'innocence et pour l'équité.

Mais enfin lorsque la constitution d'un état ou sa condition est telle, que le juge a droit de prononcer d'après son affection personnelle, que l'éloquence a le malheur de s'adresser à une volonté arbitraire, ou que par la nature de l'objet, le juge est réellement libre; l'éloquence alors ne demandant à l'homme que ce qui dépend de son choix, elle a droit de mettre en usage tout ce qui peut l'intéresser : Socrate cité devant l'aréopage, s'interdit tous les artifices de l'éloquence pathétique; l'aréopage n'étoit que juge, c'eût été vouloir le corrompre que de lui parler le langage des passions. Mais Démosthène, pour entraîner la volonté d'un peuple libre, pouvoit employer le reproche, la menace, la plainte, intéresser l'orgueil, jeter la honte et l'épouvante dans l'ame des Athéniens. De même Cicéron, soit qu'il parlât au peuple ou au sénat, ou à César lui-même, pouvoit exciter à son gré la colère et l'indignation, la compassion et la clémence; ainsi la tyrannie et la liberté ouvrent également un champ libre à l'éloquence pathétique. De même enfin nos orateurs chrétiens ayant à persuader non-seulement la vérité, mais aussi la bonté aux hommes, peuvent pour attendrir, pour élever les ames, employer les grands mouvemens d'une éloquence pathétique et sublime.

« Il arrive souvent, dit Plutarque, que les passions secondent la raison et servent à roidir les vertus, comme » l'ire modérée s'ert la vaillance, la haine des méchans » sert la justice, l'indignation à l'encontre de ceux qui sont » indignement heureux; car leur cœur élevé de folle arrogance et insolence à cause de leur prospérité, a besoin » d'être reprimé; et il n'y a personne qui voulut, encore » qu'il le pût faire, séparer l'indulgence de la vraie amitié, » ou l'humanité de la miséricorde; ni participer aux joies et » aux douceurs de la vraie bienveillance et dilection. » Ainsi, selon Plutarque, l'éloquence, qu'il fait consister « à provoquer la passion où elle est, à la mêler, où elle n'est pas, » à mettre la sensibilité en jeu à la place de l'entendement, et » la volonté à la place de la raison et du jugement, peut » trouver dans l'école d'un philosophe ou dans les assemblées d'un peuple libre à s'exercer utilement. »

Mais au barreau il n'en est pas ainsi. Le juge ne porte point à l'audience une ame libre. Il n'y est que l'organe des loix ; et les loix ne connoissent ni l'amour, ni la haine, ni la crainte, ni la pitié. Si le juge a reçu de la nature un cœur sensible, un naturel passionné, c'est un ennemi de l'équité qui le suit à l'audience, et qu'il seroit à souhaiter qu'il pût laisser à la porte du sanctuaire des loix.

Dans l'aréopage, nous dit Aristote, on défendoit aux orateurs de rien dire de pathétique, et qui pût émouvoir les juges ; un orateur qui eut parlé à l'ame, intéressé les passions, en eut été chassé comme un vil corrupteur. Cependant l'exemple de Phriné fait bien voir qu'on n'étoit pas toujours aussi sévère ; et Socrate dans son apologie, n'eût pas eu besoin de dire à ses juges qu'il n'employeroit aucun moyen de les toucher, si ces moyens lui avoient été rigoureusement interdits.

Lorsqu'on voit paroître au barreau cette enchanteresse publique, cette éloquence *piperesse*, comme l'appelle Montagne, on croit revoir Prhiné dévoilée par Hypéride aux yeux de ses juges. Que leur demandez-vous ? D'être justes ? De prononcer comme la loi ? Vous n'avez pas besoin d'intéresser leurs passions : le cœur que vous voulez toucher doit être immobile et muet. Il en est donc de l'éloquence pathétique comme des sollicitations ; et si l'orateur ne veut pas se dégrader lui-même, et offenser ses juges, en employant pour les gagner les manèges honteux d'une éloquence corruptrice, il ne plaidera devant ceux qui doivent être la loi vivante que comme il plaideroit devant la loi, si, telle que l'imagination se la peint, incorruptible et inaltérable, elle résidoit dans son temple. Or, on voit bien qu'il seroit absurde d'employer devant elle les mouvemens passionnés. Le principe de l'éloquence du barreau, est donc que le juge a besoin d'être éclairé, non d'être ému.

Cette règle a pourtant quelques exceptions : la première lorsqu'il s'agit d'apprécier la moralité des actions, d'en estimer le tort, l'injure, le dommage, de déterminer leur degré d'iniquité ou de malice, et de décider à quel point elles sont dignes devant la loi, de sévérité ou d'indulgence, de châtiment ou de pardon. Dans ces causes, la loi, qui n'a pu tout prévoir, laisse l'homme juge de l'homme, et les

faits étant du ressort du sentiment, le cœur doit les juger. Alors il est permis sans doute à l'orateur de parler au cœur son langage; de solliciter la pitié en faveur de ce qui en est digne, l'indulgence en faveur de la fragilité; de faire servir la foiblesse d'excuse à la foiblesse même, et l'attrait naturel d'une passion douce d'excuse à ses égaremens; et au contraire de présenter les faits odieux dans toute la noirceur qui les caractérise; de développer les replis de l'artifice et du mensonge; de peindre sans ménagement la fraude et l'usurpation, l'ame d'un fourbe démasqué ou d'un scélérat confondu.

Mais alors même en tirant de sa cause les preuves, les moyens pressans qui la rendent victorieuse, on doit éviter le ridicule d'en exagérer l'importance et d'y employer ces mouvemens outrés ou des secours empruntés de trop loin.

Lisez dans le plaidoyer de Lemaitre, pour une fille désavouée, le parallèle d'Andromaque avec Marie Cognot. Dans le plaidoyer de ce même *avocat*, pour une servante séduite par un clerc, parce que le clerc a voulu se piquer avec son canif pour signer de son sang une promesse de mariage, vous attendez-vous à le voir comparé à Catilina, qui fit boire du sang humain à ses complices?

Ce n'est pas qu'une petite cause n'ait quelquefois de grands moyens, mais c'est par des rapports qui lui donnent de l'importance.

Dès que Patru a lié l'intérêt d'un gradué avec celui de toutes les provinces réunies à la monarchie; que c'est un point de droit public qu'il est question de décider; et que d'un bénéfice de quarante écus, il a fait la cause du concordat, celle des lettres et des sciences, celle des peuples et des rois; qu'il fasse paroître l'université aux pieds du grand conseil, implorant l'appui du monarque en faveur de ses droits usurpés par la cour de Rome; qu'à propos de cette usurpation, il compare la mauvaise foi de la Daterie à celle des Carthaginois, qu'il compare le sophisme des papes à l'égard de la Bresce, à celui d'Annibal à l'égard de Sagunte; qu'il ajoute enfin que Rome la moderne n'a pour toutes armes dans cette cause qu'un mauvais artifice que la vieille Rome, Rome la sage, la vertueuse, a si hautement condamné; cela est d'autant mieux placé, que c'est devant le grand conseil,

et comme en présence du roi qu'il plaide, et qu'il dépend du souverain dans cette cause de se relâcher de ses droits, ou de les conserver dans leur intégrité.

Une autre espèce de causes où l'éloquence pathétique peut avoir lieu, c'est lorsque le droit incertain, laisse, pour ainsi dire, en équilibre la balance de la justice, et qu'il s'agit de l'incliner du côté qui, naturellement, mérite le plus de faveur. C'est ce que les jurisconsultes appellent *causes d'ami ;* causes fréquentes s'il faut les en croire; ce qui ne feroit pas l'éloge de nos loix.

Il semble, quand la loi se tait, que le juge devrait se taire, et recourir au législateur. Il semble au moins qne c'est à la raison tranquille, et non pas à la passion, de parler pour la loi qui n'est jamais passionnée; mais l'équité naturelle a aussi bien pour guide le sentiment que la raison; et dans les cas où la raison seule ne peut décider du bon droit, on en appelle au sentiment, circonstance qui donne lieu à l'éloquence pathétique. C'est ainsi que dans la cause des pères mathurins, Patru ayant rendu moins douteuse la clause de l'acte qui faisoit leur titre, et réduit les juges à ne savoir que penser de la volonté du donateur, mit à leurs pieds les malheureux captifs à la rédemption desquels étoit destinée la modique somme qu'on leur disputoit sur une équivoque de mots, et fit regarder le jugement qu'on alloit rendre comme devant jeter le désespoir ou porter la consolation, l'espérance et la joie dans les cachots de Tunis et d'Alger, moyen forcé, mais légitime, dans un moment où il étoit permis d'émouvoir la compassion.

On voit par-là que s'il est souvent ridicule, souvent honteux et criminel d'employer au barreau l'éloquence des passions, il est quelquefois juste et bon d'y avoir recours; qu'il est du moins permis d'animer la raison, et de donner à la vérité cette chaleur pénétrante, sans laquelle on ne feroit qu'effleurer des esprits trop indifférens. Nous l'avons dit, les juges sont des hommes; l'indifférence personnelle que l'équité demande les rend elle-même distraits, dissipés, sujets à l'ennui; et lorsque pour les attacher, l'*avocat* ne fait qu'employer les mouvemens naturels à sa cause, pourvu qu'il se rende à lui-même le témoignage bien sincère que c'est la vérité qu'il veut persuader, il peut la rendre intéressante,

sans pour cela s'exposer au reproche d'employer la séduction.

« Si l'on ôte les passions, dit Plutarque, en parlant de » l'éloquence, on trouvera que la raison en plusieurs choses, » demeurera trop lâche et trop molle, sans action ni plus » ni moins qu'un vaisseau branlant en mer quand le vent » lui défaut. »

Une des causes de la corruption de l'éloquence du barreau, c'est que l'audience est publique, et qu'il y a deux sortes de juges, le tribunal et les auditeurs. « Je veux forcer, » vous dit l'*avocat*, le tribunal à être juste, et mettre de » mon côté, dans la balance, l'opinion du public: or, c'est » plutôt par sentiment que par raison que le public se dé- » termine; il est donc de mon intérêt de l'émouvoir par de » fortes impressions. » Ainsi c'est par un juge ivre et passionné que vous voulez entraîner l'autre. Voilà réellement le grand danger de l'audience: mais si elle a cet inconvénient, elle a aussi son avantage; et ce roi de Macédoine, Antigone, l'avoit bien senti, lorsque son frère lui ayant demandé de juger son procès à huis-clos, il lui répondit: « Nous jugeons » au milieu de la place, si nous ne voulons faire tort à » personne. » C'étoit avouer à-la-fois que le respect du public étoit un frein pour le juge, et que le juge en avoit besoin.

Pline le jeune, dans une de ses lettres à Corneille-Tacite, examine cette question, si, dans l'éloquence du barreau, la briéveté est préférable à l'abondance, et il se déclare pour celle-ci: « Il arrive, dit-il, assez souvent que l'abondance » des paroles ajoute une nouvelle force, et comme un nou- » veau poids aux idées qu'elles forment. Nos pensées entrent » dans l'esprit des autres, comme le fer entre dans un corps » solide; un seul coup ne suffit pas, il faut redoubler. » Cela justifie en effet l'abondance mesurée, mais non pas la profusion et l'intarissable loquacité qui semble être aujourd'hui l'attribut de l'éloquence du barreau. On tire au volume, non pas pour la raison qu'en donne Pline, *qu'il en est d'un bon livre comme de toute autre chose, plus il est grand, meilleur il est;* mais parce que les plaideurs, dit-on, mesurent le prix du plaidoyer à son étendue et à sa durée. Misérable motif, pour noyer dans un déluge de paroles une cause dont la bonté, pour être visible et palpable, n'auroit

n'auroit besoin le plus souvent que d'être exposée en peu de mots.

Une autre cause que Pline allègue, et qui revient à la réponse que l'*avocat* Dumont fit à M. de Harlay; c'est que parmi les juges, les uns sont frappés des bonnes raisons, les autres des mauvaises, et que tous les moyens trouvant leur place, il n'en faut négliger aucun: mais cette méthode est-elle sûre? est-elle honnête et permise? L'un et l'autre est au moins douteux.

Quand de mauvais moyens trouveroient quelquefois leur place, il y a peut être moins d'avantage que de risque à les employer. Ils sont faciles à détruire; et donnant prise à la replique, ils laissent un grand avantage à un adversaire éloquent. De plus, les mauvaises raisons ont l'inconvénient de noyer les bonnes et de les affoiblir en s'y mêlant: un moyen foible ou équivoque, donné pour décisif et pour victorieux, si le juge en sent la foiblesse, lui rend suspect ou le bon sens, ou la bonne foi du sophiste, l'indispose contre celui qui l'a cru assez simple pour s'y laisser tromper, fait perdre à ses bonnes raisons leur autorité naturelle, et fait mal présumer d'une cause où l'on se voit réduit à de pareils secours. Aussi, pour une fois qu'un adversaire négligent ou mal-adroit, aura laissé passer un moyen faux sans le détruire, ou qu'un juge ébloui s'y sera laissé prendre; il doit arriver mille fois que la fausseté du moyen soit reconnue, et qu'il nuise à la cause pour laquelle il est employé.

Mais quand cette méthode seroit aussi prudente qu'elle l'est peu, la croiroit-on bien légitime? « La vérité qui est » naturellement généreuse, dit Lemaitre, inspire des senti- » mens trop nobles pour se servir d'autres moyens que ceux » qui sont honnêtes; » or, le mensonge ne l'est pas; et un sophisme connu pour tel par celui qui l'emploie, est un mensonge artificieux, c'est-à-dire une double fraude.

« Qu'importe, dira-t-on, si ma cause est bonne, par » quels moyens je la fais réussir? Tout est juste pour la » justice. Le mensonge même est permis en faveur de la » vérité. Est-ce la faute de l'*avocat* s'il a pour juges des » hommes que la droite raison, que la vérité simple ne peut » persuader, et dont l'esprit faux n'est frappé que des fausses » lueurs d'un sophisme? Mon devoir est de gagner ma cause

» dès que moi-même je la crois bonne, et pourvu que » j'arrive au but, il est indifférent que j'aie pris le droit » chemin ou le détour. »

C'est-là sans doute ce qu'on peut alléguer de plus favorable aux artifices de l'éloquence; mais dans cette supposition même, que de faux moyens sont nécessaires pour persuader des esprits faux, et qu'il en est de tels parmi les juges, il y aura toujours de la mauvaise foi à donner de la valeur à ce qui n'en a point; et le sophisme n'en est pas moins la fausse monnoie de l'éloquence. C'est au juge de savoir discerner le vrai, c'est à l'*avocat* de le dire : il est un faussaire s'il le déguise; un fourbe s'il donne au mensonge les couleurs de la vérité.

De la doctrine de Plutarque, qui permet d'employer l'éloquence des passions, et de celle de Pline qui consent qu'on emploie tous les moyens bons ou mauvais, on semble s'être fait au barreau, un système de probabilisme tout-à-fait commode pour la mauvaise foi des plaideurs. Vous vous êtes chargé là d'une bien mauvaise cause, disoit un juge à un *avocat* célèbre! J'en ai tant perdu de bonnes, répondit l'*avocat*, que j'ai pris le parti de les plaider sans choix et telles qu'elles se présentent.

Ce n'est donc pas à la bonté réelle et absolue d'une cause, mais à sa bonté apparente et relative à l'esprit des juges, qu'on voit si l'on peut s'en charger; et ceci est bien plus à la honte de la jurisprudence qu'à la honte du barreau.

Ne seroit-il pas effroyable que l'incertitude, ou plutôt la contrariété constante des jugemens, fut si bien reconnue qu'un habile *avocat* put dire avec assurance, telle cause que j'ai perdue à ce tribunal, je vais la gagner à cet autre? Est-il croyable qu'on ait laissé les loix dans cet état d'avilissement? et des juges qui n'ont aucun intérêt de compliquer, d'accumuler, de perpétuer les procès, peuvent-ils ne pas recourir au souverain pour demander une législation simple et constante qui les sauve du péril d'être eux-mêmes les jouets de leur mauvaise foi.

Concluons que rien n'est plus glissant que la carrière de l'*avocat*, que rien n'est plus difficile à marquer que les limites de son devoir et les bornes où se renferme une défense légitime, et que pour lui l'abus du talent est un

écueil inévitable, si la droiture de son cœur, et son intégrité naturelle ne l'éclaire et ne le conduit. « L'éloquence n'est » pas seulement une production de l'esprit, dit M. d'Agues- » seau, en s'adressant aux *avocats*, c'est un ouvrage du » cœur; c'est-là que se forme cet amour intrépide de la vérité, » ce zèle ardent de la justice, cette vertueuse indépendance » dont vous êtes si jaloux, ces grands, ces généreux sentimens » qui élèvent l'homme, qui le remplissent d'une noble fierté » et d'une confiance magnanime, et qui portant encore votre » gloire plus loin que l'éloquence même, font admirer » l'homme de bien en vous beaucoup plus que l'orateur. »

Les bonnes mœurs d'un *avocat* feront toujours sa première éloquence. Un fripon, connu pour tel, peut plaider une bonne cause, mais ses moyens auroient besoin de l'expédient qu'on prenoit à Lacédémone, de faire passer l'opinion d'un mauvais citoyen, lorsqu'elle étoit salutaire, par la bouche d'un homme de bien, comme pour la purifier.

(*MM.* Toussaint *et* Marmontel.)

AUTORITÉ (*politique.*) (1)

AUCUN homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du Ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussi-tôt qu'il jouit de sa raison. Si la nature a établi quelque autorité, c'est la puissance paternelle : (2) mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature elle finiroit aussi-tôt que les enfans seroient en état de se conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que de la nature. Qu'on examine bien, et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources, ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé, ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entr'eux, et celui à qui ils ont déféré l'*autorité*.

La puissance qui s'acquiert par la violence, n'est qu'une usurpation, et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent ; ensorte que si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avoit imposé. La même loi qui a fait l'*autorité* la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelquefois l'*autorité* qui s'établit par la violence change de nature ; c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qn'on a soumis : mais elle rentre par-là dans la seconde espèce dont je vais parler ; et celui qui se l'étoit arrogée devenant alors prince, cesse d'être tyran.

---

(1) L'auteur de la nature a voulu que les hommes fussent en société ; mais dans toute société il doit y avoir des loix et quelqu'un pour les faire observer. Delà vient ce qu'on appelle *autorité* d'une part et subordination de l'autre.

(2) La puissance paternelle est illimitée pour le temps, la tendresse des parens pour leurs enfans, les avantages qu'ils leur procurent, par les instructions et les soins qu'ils leur donnent, établissent leur *autorité* sur des fondemens sacrés. Les loix répriment avec justice les abus de cette *autorité*, mais des fils vertueux la respectent même dans ses excès.

La puissance qui vient du consentement des peuples, suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restraignent entre des limites : car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme ; parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu, dont le pouvoir est toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits, et ne les communique point. Il permet pour le bien commun et pour le maintien de la société, que les hommes établissent entr'eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux : mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non par aveuglement et sans réserve, afin que la créature ne s'arroge pas les droits du créateur. Toute autre soumission est le véritable crime de l'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image, n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit, ne se soucie guère, et qu'il abandonne à l'institution des hommes pour en faire comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont point ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement, qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou en terre ; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât : mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et le dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèze-majesté divine au premier chef ; autrement ce pouvoir de Dieu, dont on parle tant, ne seroit qu'un vain bruit dont la politique humaine useroit à sa fantaisie, et dont l'esprit d'irreligion pourroit se jouer à son tour ; de sorte que toutes les idées de puissance et de subordination venant à se confondre, le prince se joueroit de Dieu, et le sujet du prince.

La vraie et légitime puissance a donc nécessairement des bornes : aussi l'Écriture nous dit-elle, « que votre soumission soit raisonnable ; *sit rationabile obsequium vestrum.* » Toute puissance qui vient de Dieu est une puissance ré-

» glée (1); » *omnis potestas à Deo ordinata est.* Car c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles, conformément à la droite raison et au sens littéral, et non conformément à l'interprétation de la bassesse et de la flatterie, qui prétendent que toute puissance quelle quelle soit, vient de Dieu. Quoi donc! N'y a-t-il point de puissance injuste? N'y a-t-il pas des autorités qui, loin de venir de Dieu, s'établissent contre ses ordres et contre sa volonté? Les usurpateurs ont-ils Dieu pour eux? Faut-il obéir en tout aux persécuteurs de la vraie religion? et pour fermer la bouche à l'imbécilité, la puissance de l'antechrist sera-t-elle légitime? Ce sera pourtant une grande puissance. Enoch et Elie qui lui résisteront, seront-ils des rebelles et des séditieux qui auront oublié que toute puissance vient de Dieu, ou des hommes raisonnables, fermes et pieux, qui sauront que toute puissance cesse de l'être, dès qu'elle sort des bornes que la raison lui a prescrites, et qu'elle s'écarte des règles que le souverain des princes et des sujets a établies; des hommes enfin qui penseront, comme St.-Paul, que toute puissance n'est de Dieu qu'autant qu'elle est juste et réglée?

Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux; et cette autorité est bornée par les loix de la nature et de l'état. Les loix de la nature et de l'état sont les conditions sous lesquelles ils se sont soumis, ou sont censés s'être soumis à son gouvernement. L'une de ces conditions est, que n'ayant de pouvoir et d'autorité sur eux que par leur choix et de leur consentement, il ne peut jamais employer cette autorité pour casser l'acte ou le contrat par lequel elle lui a été déférée: il agiroit dès-lors contre lui-même, puisque son autorité ne peut subsister que par le titre qui l'a établie. Qui annulle l'un détruit l'autre. Le prince ne peut donc pas disposer de son peuple et de ses sujets sans le consentement de la nation, et indépendamment du choix marqué dans le contrat de soumission. S'il en usoit autrement, tout seroit nul, et les loix le relèveroient des promesses et des sermens qu'il auroit pû faire, comme

(1) Cette interprétation: *toute puissance qui vient de Dieu est une puissance réglée,* ne s'accorde point avec ce qu'ajoute l'apôtre: *Quæ autem sunt à Deo; ordinata sunt:* selon le sens naturel, confirmé par la leçon grecque et par les meilleurs commentaires, ce passage signifie, que les puissances qui existent sur la terre sont établies de Dieu.

un mineur qui auroit agi sans connoissance de cause, puisqu'il auroit prétendu disposer de ce qu'il n'avoit qu'en dépôt et avec la clause de substitution, de la même manière que s'il l'avoit eu en toute propriété et sans aucune condition.

D'ailleurs, le gouvernement quoique héréditaire dans une famille, et mis entre les mains d'un seul, n'est pas un bien particulier, mais un bien public, qui par conséquent ne peut jamais être enlevé au peuple, à qui seul il appartient essentiellement et en pleine propriété. Aussi est-ce toujours lui qui en fait le bail: il intervient toujours dans le contrat qui en adjuge l'exercice. Ce n'est pas l'état qui appartient au prince, c'est le prince qui appartient à l'état: mais il appartient au prince de gouverner dans l'état, parce que l'état l'a choisi pour cela; qu'il s'est engagé envers les peuples à l'administration des affaires, et que ceux-ci de leur côté se sont engagés à lui obéir conformément aux loix. Celui qui porte la couronne peut bien s'en décharger absolument s'il le veut: mais il ne peut la remettre sur la tête d'un autre sans le consentement de la nation qui l'a mise sur la sienne. En un mot, la couronne, le gouvernement, et l'autorité publique, sont des biens dont le corps de la nation est propriétaire, et dont les princes sont les usufruitiers, les ministres et les dépositaires. Quoique chefs de l'état, ils n'en sont pas moins membres, à la vérité les premiers, les plus vénérables et les plus puissants, pouvant tout pour gouverner, mais ne pouvant rien légitimement pour changer le gouvernement établi, ni pour mettre un autre chef à leur place. Le sceptre de Louis XV, passe nécessairement à son fils aîné, et il n'y a aucune puissance qui puisse s'y opposer: ni celle de la nation, parce que c'est la condition du contrat; ni celle de son père par la même raison.

Le dépôt de l'*autorité*, n'est quelquefois que pour un temps limité, comme dans la république Romaine. Il est quelquefois pour la vie d'un seul homme, comme en Pologne; quelquefois pour tout le temps que subsistera une famille comme en Angleterre, quelquefois pour le temps que subsistera une famille par les mâles seulement, comme en France.

Ce dépôt est quelquefois confié à un certain ordre dans la société, quelquefois à plusieurs choisis de tous les ordres, et quelquefois à un seul.

Les conditions de ce pacte sont différentes dans les différens états. Mais par-tout la nation est en droit de maintenir envers et contre tous le contrat qu'elle a fait; aucune puissance ne peut le changer; et quand il n'a plus lieu, elle rentre dans le droit et dans la pleine liberté d'en passer un nouveau avec qui, et comme il lui plaît. C'est ce qui arriveroit en France, si par le plus grand des malheurs la famille entière régnante venoit à s'éteindre jusques dans ses moindres rejetons : alors le sceptre et la couronne retourneroient à la nation.

Il semble qu'il n'y ait que des esclaves dont l'esprit seroit aussi borné que le cœur seroit bas, qui pussent penser autrement. Ces sortes de gens ne sont nés, ni pour la gloire du prince, ni pour l'avantage de la société : ils n'ont ni vertu, ni grandeur d'ame. La crainte et l'intérêt sont les ressorts de leur conduite. La nature ne les a produits que pour servir de lustre aux hommes vertueux; et la providence s'en sert pour former les puissances tyranniques, dont elle châtie pour l'ordinaire les peuples et les souverains, qui offensent Dieu; ceux-ci en usurpant, ceux-là en accordant trop à l'homme de ce pouvoir suprême, que le créateur s'est réservé sur la créature.

L'observation des loix, la conservation de la liberté et l'amour de la patrie, sont les sources fécondes de toutes grandes choses, de toutes belles actions. Là se trouvent le bonheur des peuples, et la véritable illustration des princes qui les gouvernent. Là l'obéissance est glorieuse, et le commandement auguste. Au contraire, la flatterie, l'intérêt particulier, et l'esprit de servitude sont l'origine de tous les maux qui accablent un état, et de toutes les lâchetés qui le déshonorent. Là les sujets sont misérables et les princes haïs; là le monarque ne s'est jamais entendu proclamer *le bien aimé*, la soumission y est honteuse, et la domination cruelle. Si je rassemble sous un même point de vue la France et la Turquie, j'apperçois d'un côté une société d'hommes que la raison unit, que la vertu fait agir, et qu'un chef également sage et glorieux gouverne selon les loix de la justice; de l'autre un troupeau d'animaux que l'habitude assemble, que la loi de la verge fait marcher, et qu'un maître absolu mène selon son caprice.

Mais pour donner aux principes répandus dans cet article, toute l'autorité qu'ils peuvent recevoir, appuyons-les du témoignage d'un de nos plus grands rois. Le discours qu'il tint

lors de l'ouverture de l'assemblée des notables de 1596, plein d'une sincérité que les souverains ne connoissent guère, étoit bien digne des sentimens qu'il y porta.

« Persuadé, dit M. de Sully, que les rois ont deux souve-
» rains, Dieu et la loi; que la justice doit présider sur le
« trône, et que la douceur doit être assise à côté d'elle; que
» Dieu étant le vrai propriétaire de tous les royaumes, et les
» rois n'en étant que les administrateurs, ils doivent repré-
» senter aux peuples celui dont ils tiennent la place; qu'ils
» ne régneront comme lui, qu'autant qu'ils régneront en
» pères; que dans les états monarchiques héréditaires, il y a
» une erreur qu'on peut appeler aussi héréditaire, c'est que
» le souverain est maître de la vie et des biens de tous ses
» sujets; que moyennant ces quatre mots, *tel est notre plaisir*,
« il est dispensé de manifester les raisons de sa conduite, ou
» même d'en avoir; que, quand cela seroit, il n'y a point
» d'imprudence pareille à celle de se faire haïr de ceux auxquels
» on est obligé de confier à chaque instant sa vie, et que
» c'est tomber dans ce malheur que d'emporter tout de vive
» force. Ce grand homme, persuadé, dis-je, de ces principes,
» que tout l'artifice du courtisan ne bannira jamais du cœur
» de ceux qui lui ressembleront, déclara que pour éviter tout
» air de violence et de contrainte, il n'avoit pas voulu que
» l'assemblée se fit par des députés nommés par le souverain,
» et toujours aveuglément asservis à toutes ses volontés;
» mais que son intention étoit qu'on y admit librement toutes
» sortes de personnes, de quelqu'état et condition qu'elles
» pussent être; afin qne les gens de savoir et de mérite eussent
» le moyen d'y proposer sans crainte, ce qu'ils croiroient
» nécessaire pour le bien public; qu'il ne prétendoit encore
» en ce moment leur prescrire aucunes bornes; qu'il leur en-
» joignoit seulement de ne pas abuser de cette permission,
» pour l'abaissement de l'*autorité* royale, qui est le principal
» nerf de l'état; de rétablir l'union entre ses membres; de
» soulager les peuples; de décharger le trésor royal de quan-
» tité de dettes, auxquelles il se voyoit sujet sans les avoir
» contractées; de modérer avec la même justice les pensions
» excessives, sans faire tort aux nécessaires, afin d'établir
» pour l'avenir un fonds suffisant et clair pour l'entretien des
» gens de guerre. Il ajouta qu'il n'auroit aucune peine à se

» soumetre à des moyens qu'il n'auroit point imaginés lui-
» même, d'abord qu'il sentiroit qu'ils avoient été dictés par un
» esprit d'équité et de désintéressement ; qu'on ne le verroit
» point chercher dans son âge, dans son expérience et dans
» ses qualités personnelles, un prétexte bien moins frivole,
» que celui dont les princes ont coutume de se servir, pour
» éluder les réglemens, qu'il montreroit au contraire par son
» exemple, qu'ils ne regardent pas moins les rois pour les
» faire observer, que les sujets pour s'y soumettre. Si je fai-
» sois gloire, continua-t-il, de passer pour un excellent
» orateur, j'aurois apporté ici plus de belles paroles que de
» bonne volonté : mais mon ambition a quelque chose de
» plus haut que de bien parler. J'aspire au glorieux titre de
» libérateur et de restaurateur de la France. Je ne vous ai donc
» point appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour
» vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés : je
» vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les
» croire, pour les suivre ; en un mot, pour me mettre en
» tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère
» aux rois, aux barbes grises et aux victorieux, comme moi :
» mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême
» desir que j'ai de conserver mon état, me font tout trouver
» facile et tout honorable.

» Ce discours achevé, Henri se leva et sortit, ne laissant
» que M. de Sully dans l'assemblée ; pour y communiquer les
» états, les mémoires et les papiers dont on pouvoit avoir
» besoin. »

On n'ose proposer cette conduite pour modèle, parce qu'il y a des occasions où les princes peuvent avoir moins de déférence, sans toutefois s'écarter des sentimens qui font que le souverain, dans la société, se regarde comme le père de famille, et ses sujets comme ses enfans. Le grand monarque que nous venons de citer, nous fournira encore l'exemple de cette sorte de douceur mêlée de fermeté, si requise dans les occasions, où la raison est si visiblement du côté du souverain qu'il a droit d'ôter à ses sujets la liberté du choix, et de ne leur laisser que le parti de l'obéissance. L'édit de Nantes ayant été vérifié, après bien des difficultés du parlement, du clergé et de l'université, Henri IV dit aux évêques : « vous m'avez
» exhorté de mon devoir ; je vous exhorte du vôtre. Faisons

» bien à l'envi les uns des autres. Mes prédécesseurs vous ont » donné de belles paroles; mais moi avec ma jaquette, » je vous donnerai de bons effets : je verrai vos cahiers, et » j'y répondrai le plus favorablement qu'il me sera possible ». Et il répondit au parlement qui étoit venu lui faire des remontrances : « vous me voyez en mon cabinet où je viens vous » parler, non pas en habit royal, ni avec l'épée et la cappe, » comme mes prédécesseurs; mais vêtu comme un pere de » famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses en- » fans. Ce que j'ai à vous dire est que je vous prie de vérifier » l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion. Ce que j'en ai » fait, est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au-dehors; » je la veux au-dedans de mon royaume. » Après leur avoir expliqué les raisons qu'il avoit eues de faire l'édit, il ajouta : « Ceux qui empêchent que mon édit ne passe veulent la » guerre; je la déclarerai demain à ceux de la religion; mais » je ne la ferai pas; je les y enverrai. J'ai fait l'édit; je » veux qu'il s'observe. Ma volonté devroit servir de raison; » on ne la demande jamais au prince, dans un état obéis- » sant. Je suis roi; je vous parle en roi. Je veux être obéi. » (*Mémoires de Sully.*)

Voilà comment il convient à un monarque de parler à ses sujets, quand il a évidemment la justice de son côté; et pourquoi ne pourroit-il pas ce que peut tout homme qui a l'équité pour lui? Quant aux sujets, la première loi que la religion, la raison et la nature leur imposent, est de respecter eux-mêmes les conditions du contrat qu'ils ont fait, de ne jamais perdre de vue la nature de leur gouvernement; de France, de ne point oublier que tant que la famille régnante subsistera par les mâles, rien ne les dispensera jamais de l'obéissance, d'honorer et de craindre leur maître, comme celui par lequel ils ont voulu que l'image de Dieu leur fût présente et visible sur la terre; d'être encore attachés à ces sentimens par un motif de reconnoissance, de tranquillité, et de sûreté des biens dont ils jouissent à l'abri du nom royal; si jamais il leur arrivoit d'avoir un roi injuste, ambitieux et violent, de n'opposer à ce malheur qu'un seul remède, celui de l'appaiser par leur soumission, et de fléchir Dieu par leurs prières; parce que ce remède est le seul qui soit légitime, en conséquence du contrat de soumission juré

au prince régnant anciennement, et à ses descendans par les mâles, quelqu'ils puissent être ; et de considérer que tous ces motifs qu'on croit avoir de résister, ne sont à les bien examiner, qu'autant de prétextes d'infidélités subtilement colorés ; qu'avec cette conduite, on n'a jamais corrigé les princes, ni aboli les impôts ; et qu'on a seulement ajouté aux malheurs dont on se plaignoit déjà un nouveau degré de misère. Voilà les fondemens sur lesquels les peuples et ceux qui les gouvernent pourroient établir leur bonheur réciproque. (1)

(*M. TOUSSAINTS.*)

---

(1) L'ouvrage Anglais dont on a prétendu que cet article avoit été tiré, n'a jamais été ni lu, ni vu, ni connu par l'auteur. Au reste il est bon d'expliquer notre pensée. Il n'a jamais prétendu que l'*autorité* des princes légitimes ne vint point de Dieu, il a seulement voulu la distinguer de celle des usurpateurs, qui enlèvent la couronne aux princes légitimes à qui les peuples sont toujours obligés d'obéir, même dans leur disgrace, parce que l'*autorité* des princes légitimes vient de Dieu, et que celle des usurpateurs est un mal qu'il permet. Le signe que l'*autorité* vient de Dieu est le consentement des peuples ; c'est ce consentement irrévocable qui a assuré la couronne à Hugues Capet et à sa postérité. En un mot, il n'a prétendu dans l'article *autorité*, que commenter et développer ce passage tiré d'un ouvrage imprimé par l'ordre de Louis XIV, et qui a pour titre : *Traité des droits de la Reine, sur les différens états de la monarchie d'Espagne.* Que la loi fondamentale de l'état forme une liaison réciproque et éternelle entre le prince et ses descendans, d'une part, et les sujets et leurs descendans de l'autre, par une espèce de contrat qui destine le souverain à régner et les peuples à obéir.... Engagement solemnel dans lequel ils se sont donnés les uns aux autres pour s'entr'aider mutuellement. *Voyez* POUVOIR (*politique.*)

B.

BACCHANALES.

FÊTES religieuses en l'honneur de Bacchus, qu'on célébroit avec beaucoup de solemnité chez les Athéniens, où l'on en distinguoit de diverses sortes, d'anciennes, de nouvelles, de grandes, de petites, de printanières, d'automnales, de nocturnes, etc. Avant les Olympiades, les Athéniens marquoient le nombre des années par celui des *bacchanales*, autrement nommées *Orgies*, du mot grec, qui signifie *fureur*, à cause de l'enthousiasme ou de l'ivresse qui en accompagnoit la célébration : elles tiroient leur origine d'Egypte, et furent introduites en Grèce par Mélampe.

A Athènes, l'archonte régloit la forme et l'ordonnance des *bacchanales*, qui, dans les premiers temps, se passoient fort simplement, mais peu-à-peu on les accompagna de cérémonies ou ridicules ou infâmes. Les prêtresses ou bacchantes couroient de nuit, à demi-nues, couvertes seulement de peaux de tigres ou de panthères, passées en écharpe, avec une ceinture de pampre ou de lierre; les unes échevelées et tenant en main des flambeaux allumés, les autres portant des tyrses ou bâtons entourés de lierre et de feuilles de vigne, criant et poussant des hurlemens affreux. A leurs cris se mêloient le son des cymbales, des tambours et des clairons. Les hommes, en habits de satyres, suivoient les bacchantes, les uns à pied, d'autres montés sur des ânes, traînant après eux des boucs ornés de guirlandes pour les immoler. On pouvait appeller ces fêtes du paganisme le triomphe du libertinage et de la dissolution ; mais sur-tout les *bacchanales* nocturnes, où il se passoit des choses si infâmes, que, l'an 568 de Rome, le Sénat informé qu'elles s'étoient introduites dans cette ville, défendit, sous les peines les plus griéves, de les célébrer. C'est avec raison que les péres de l'église ont reproché aux payens ces désordres et ces abominations.

Les bacchantes étoient d'abord des femmes guerrières qui suivirent Bacchus à la conquête des Indes, portant des

tyrses ou bâtons entortillés de pampre, de lierre et de raisins, et faisant des acclamations pour publier les victoires de ce conquérant. Après l'apothéose de ce prince, elles célébrèrent en son honneur les *bacchanales*. De là les mystères de Bacchus furent principalement confiés aux femmes; et dans les anciennes *baccchanales* de l'Attique, ces prêtresses étaient au nombre de quatorze. Il est pourtant fait mention dans l'antiquité d'un grand prêtre de Bacchus, sirespecté de tout le peuple, qu'on lui donnait la première place dans les spectacles. Platon bannit de sa république la danse des bacchantes, et leur cortège composé de nymphes, d'égypans, de sirènes, et de satyres, qui, tous ensemble, imitoient les ivrognes, et presque toujours d'après nature, sous prétexte d'accomplir certaines expiations ou purifications religieuses. Ce philosophe pense que ce genre de danse n'étant convenable ni à la guerre, ni à la paix, et ne pouvant servir qu'à la corruption des mœurs, il doit être exclus d'un état bien policé. Tacite racontant les débauches de Messaline et de ses femmes, en fait ce portrait tout semblable aux extravagances des bacchantes. « Les femmes » de Messaline, revêtues de peaux, bondissoient et folâ- » troient comme les bacchantes dans leurs sacrifices; elle- » même, les cheveux épars, agitoit un tyrse; Silius, son » amant, était à ses côtés, couronné de lierre, chaussé d'un » cothurne, jetant la tête de çà et de là, tandis que » cette troupe lascive dansoit autour de lui. »

(*M. l'abbé* MALLET.)

BALLADE.

PIÈCE de vers distribuée ordinairement en trois couplets, tous les trois de même mesure et sur les mêmes rimes masculines et féminines, assujettie à un refrein qui sert de dernier vers à chaque couplet, et terminée par un envoi ou adresse qui doit aussi finir par le refrein. Le nombre des vers du couplet n'est point limité. Ce sont ou des quatrains, ou des sixains ou des huitains, ou des dixains ou des douzains ; l'envoi est ordinairement de quatre ou cinq vers, mais quelquefois tous féminins. Voilà du moins les loix auxquelles Jean Marot s'est conformé dans ses trois *ballades* d'amour, dont les deux dernières sont excellentes ; elles sont de vers de dix syllabes ; c'est la mesure affectée à cette sorte d'ouvrage : il y a cependant des *ballades* en vers de huit syllabes. On ne fait plus guère de *ballades*, et je n'en suis pas trop surpris ; la *ballade* demande une grande naïveté dans le tour, l'esprit, le style et la pensée, avec une extrême facilité de rimer. Il n'y a presque que la Fontaine qui, réunissant toutes ces qualités, ait su faire des *ballades* et des rondeaux, depuis Clément Marot.

Le sentiment de la difficulté vaincue entre plus qu'on ne pense dans le plaisir que nous font les arts ; et lorsque cette difficulté n'est pas trop gênante, qu'il y a de l'adresse à la vaincre , et qu'il en résulte un agrément de plus, elle est précieuse à conserver. C'est peut-être ce qui nous rend si chère l'habitude des vers rimés ; c'est aussi ce qui nous doit faire regretter certains petits poëmes qui dans leur forme prescrite avoient de l'élégance et de la grace, et dans lesquels la facilité unie à la contrainte étoit un objet de surprise, et par conséquent un plaisir de plus. Tels étoient le sonnet, le rondeau, le virelay, le triolet, le chant et la *ballade*.

Le sonnet est peut-être le cercle le plus parfait qu'on ait pu donner à une grande pensée, et la division la plus régulière que l'oreille ait pu lui prescrire. Le couplet ne peut guère avoir de plus jolie forme que celle du triolet. Le tour du rondeau et du virelay donne de la saillie au badinage et à l'épigramme. La *ballade*, comme le chant, donne par ses refreins de l'élégance et de la grace aux stances qui la composent. Chacun de ces petits poëmes avoit de plus son caractère particu-

lier et ses règles prescrites, c'est-à-dire des guides sûrs pour le talent et pour le goût.

Ce qu'on appelle aujourd'hui poésies fugitives, n'a plus ni forme ni dessein ; elles sont libres, mais trop libres. La facilité, que suit la négligence, en fait produire avec une abondance qui ajoute encore au dégoût de leur insipidité. Les hommes de génie dont ces poésies légères sont les délassemens, y excellent toujours, mais le génie est rare ; et le talent médiocre qui auroit peut-être réussi à bien tourner une *ballade* ou un rondeau, ne fera dans une pièce de vers libres qu'enfiler des rimes communes, et des idées plus communes encore, sans aucune peine il est vrai, mais aussi sans aucun mérite, ni du côté du goût, ni du côté de l'art.

(*M. MARMONTEL.*)

BARBARES.

BARBARES.

C'EST le nom que les Grecs donnoient par mépris à toutes les nations qui ne parloient pas leur langue, ou du moins qui ne la parloient pas aussi bien qu'eux. Ils n'en exceptoient pas même les Egyptiens, chez lesquels ils confessoient que tous leurs philosophes et tous leurs législateurs avoient voyagé pour s'instruire. Dans la suite des temps, les Grecs ne se servirent de ce terme, que pour marquer l'extrême opposition qui se trouvoit entr'eux et les autres nations, qui ne s'étoient point encore dépouillées de la rudesse des premiers siècles, tandis qu'eux-mêmes plus modernes que la plupart d'entr'elles, avoient perfectionné leur goût, et contribué beaucoup aux progrès de l'esprit humain. Ainsi toutes les nations étoient réputées *barbares*, parce qu'elles n'avoient ni la politesse des Grecs, ni une langue aussi pure, aussi féconde, aussi harmonieuse, que celle de ces peuples. En cela, ils furent imités par les Romains, qui appelloient aussi *barbares* tous les autres peuples, à l'exception des Grecs, qu'ils reconnaissoient pour une nation savante et policée. C'est à-peu-près comme nous autres Français, qui regardons comme grossier tout ce qui s'éloigne de nos usages. Les Grecs et les Romains étoient jaloux de dominer plus encore par l'esprit que par la force des armes, ainsi que nous voulons le faire par nos modes.

Lorsque la religion chrétienne parut, ils n'eurent pas pour elle plus de ménagement qu'ils n'en avoient eu pour la philosophie des autres nations. Ils la traitèrent elle-même de *barbare*; et sur ce pied, ils osèrent la mépriser. C'est ce qui engagea les premiers chrétiens à prendre contre les Grecs et les Romains, la défense de la philosophie *barbare*. C'étoit un détour adroit dont ils se servoient pour les accoutumer peu-à-peu à respecter la religion chrétienne, sous cette enveloppe grossière qui leur en déroboit toute la beauté, et à lui soumettre leur science et leur orgueil. Tatien de Syrie, et disciple de Saint-Justin, leur a prouvé qu'ils n'avoient rien inventé d'eux-mêmes, et qu'ils étoient redevables à ces mêmes hommes qu'ils traitoient de *barbares*, de toutes les connoissances dont ils étoient si fort énorgueillis.

« Quelle est, leur reprochoit-il malignement, la science » parmi vous, qui ne tire son origine de quelqu'étranger ? » Vous n'ignorez pas que l'art d'expliquer les songes, vient » de l'Italie ; que les Cariens se sont les premiers avisés » de prédire l'avenir par la diverse situation des astres ; » que les Phrygiens et les Isauriens se sont servis pour » cela du vol des oiseaux, et les Cypriotes, des en- » trailles encore fumantes des animaux égorgés. Vous » n'ignorez pas que les Chaldéens ont inventé l'astronomie; » les Perses, la magie ; les Egyptiens, la géométrie, et » les Phéniciens, l'art des lettres. Cessez donc, ô Grecs! » de donner, pour vos découvertes particulières, ce » que vous n'avez fait que suivre et qu'imiter ». Quoiqu'il en soit de ces reproches, il est certain qu'ils sont les premiers inventeurs de cette philosophie systématique, qui bravant toute autorité, ne veut se laisser conduire qu'à la lueur de l'évidence dans la recherche de la vérité. La philosophie des autres peuples, et même des Egyptiens, n'étoit qu'un amas de maximes, qui se transmettoient par tradition, et qui prenoient sur les esprits le même ascendant que les oracles de leurs dieux. Ce n'est qu'en Grèce qu'on osoit raisonner ; et c'est aussi là le seul pays où l'esprit subtil et rafiné enfantoit des systêmes. La philosophie des autres peuples n'étoit, à proprement parler, qu'une théologie mystérieuse. Ainsi, l'on peut dire que les Grecs ont été les premiers philosophes, dans le sens rigoureux que l'usage attache à ce terme.

(*M. l'abbé* YVON.)

BARBE.

LA *barbe* est la première marque de puberté ; c'est un indice que l'humeur prolifique commence à se faire et à se produire ; elle cesse de pousser ou tombe, si cette secrétion importante est empêchée. On connoît par-là pourquoi la *barbe* et les cheveux tombent souvent dans la vieillesse. La voix d'un garçon ressemble à celle d'une fille avant cette secrétion, après quoi, elle devient grave et rauque, et ce symptôme paroît avant la *barbe*.

La *barbe* a été assujettie à diverses coutumes et cérémonies. Kingson nous assure qu'une partie considérable de la religion des Tartares consiste dans le gouvernement de leur barbe ; qu'ils ont fait une longue et sanglante guerre aux Persans, et les ont déclarés infidèles, quoique de leur communion à d'autres égards, précisément à cause que ceux-ci ne se faisoient point la moustache à la mode, et suivant le rite des Tartares.

Athenée remarque, d'après Chrysippe, que les Grecs avant Alexandre, avoient toujours conservé leur *barbe*, et que le premier Athénien qui coupa la sienne, fut toujours, après cela, dans les médailles, surnommé *le tondu*. Plutarque ajoute qu'Alexandre ordonna aux Macédoniens de se faire raser, de peur que les ennemis ne les prissent par la *barbe*.

Quoiqu'il en soit, nous voyons que Philippe, son père, ainsi que ses prédécesseurs, Amyntas et Archelaüs, sont représentés sans *barbe* sur les médailles.

Pline observe que les Romains ne commencèrent à se raser que l'an de Rome 454, quand P. Ticinius leur amena de Sicile une provision de barbiers ; il ajoute que Scipion l'Africain fut le premier qui fit venir la mode de se raser chaque jour.

Ce fut encore une coutume parmi les Romains, de se faire des visites de cérémonie à l'occasion de la première coupe de la *barbe*. Les jeunes gens commençoient à se faire couper la *barbe* depuis l'âge de 21 ans, jusqu'à celui de 49 ; passé 49 ans, il n'étoit plus permis, selon Pline, de ne pas porter la *barbe* longue. Ils enfermoient leur première *barbe* dans une petite boîte d'or ou d'argent, qu'ils

consacroient à quelque divinité, et sur-tout à Jupiter-Capitolin, comme Suétone le remarque de Néron. Les quatorze premiers empereurs se firent raser jusqu'au temps de l'empereur Adrien, qui rétablit l'usage de porter la *barbe*. Plutarque dit que le motif de ce prince fut de cacher les cicatrices qu'il avoit au visage.

Tous ses successeurs l'imitèrent jusqu'à Constantin. Les *barbes* reparurent sous Héraclius, et tous les empereurs Grecs l'ont portée depuis. Les Goths et les Francs ne portoient qu'une moustache, jusqu'à Clodion, qui ordonna aux Français de laisser croître leur *barbe* et leurs cheveux, pour les distinguer des Romains. Les anciens philosophes et les prêtres des juifs portoient de longues *barbes*. On veut que ce soit aussi l'origine du nom des Lombards. Il y a un canon du concile de Carthage, qui défend aux clercs de porter de longs cheveux et de longues *barbes*. Grégoire VII, dit que le clergé d'Occident a toujours été rasé. Aujourd'hui les Occidentaux se font raser, et les Grecs au contraire, les Turcs et presque tous les Orientaux ont conservé la mode de porter de longues *barbes*.

On usoit anciennement de grandes cérémonies en bénissant la *barbe*; et l'on voit encore les prières qui se disoient dans la solemnité de sa consécration, lorsque l'on tonsuroit un clerc.

Les gens de qualité faisoient raser leurs enfans la première fois par des hommes aussi qualifiés qu'eux, ou même plus; et ceux-ci devenoient par ce moyen les parrains et les pères adoptifs des enfans.

Il est vrai qu'anciennement on devenoit parrain du garçon précisément en lui touchant la *barbe*; aussi voit-on dans l'histoire qu'un des articles du traité entre Clovis et Alaric, fut que ce dernier lui toucheroit la *barbe*, afin de devenir le parrain de Clovis.

A l'égard des ecclésiastiques, la discipline a considérablement varié sur l'article de la *barbe*; on leur a quelquefois enjoint de la porter, à cause qu'il y a quelque chose d'efféminé à se la faire, et qu'une *barbe* longue sied bien à la gravité du clergé; d'autres fois on l'a défendue comme suspecte de cacher de l'orgueil sous un air vénérable. L'église Grecque et la Romaine ont été long-temps aux prises à ce sujet depuis

leur séparation. Ceux de l'église de Rome semblent avoir encore plus de goût pour se raser, afin de contredire les Grecs ; ils ont même fait certaines constitutions expresses de *radendis barbis*.

Les Grecs, de leur côté, défendent la cause des grandes *barbes* avec un zèle ardent, et sont très-scandalisés de voir dans les églises Romaines des images de saints sans *barbe*. On trouve que par les statuts de quelques monastères, les moines laïques devoient laisser croître leur *barbe*, et les prêtres se raser, et que l'on bénissoit avec beaucoup de cérémonies les *barbes* de tous ceux qui étoient reçus dans les couvens.

En certains pays c'est porter le deuil que de laisser croître sa *barbe*; en d'autres c'en est un que de se raser. Le père le Comte remarque l'extravagance des Chinois dans leur affectation de porter de grandes *barbes*, eux à qui la nature n'en a donné que de fort petites, qu'ils ont la folie de cultiver avec un grand soin, enviant beaucoup le bonheur des peuples de l'Europe à cet égard, et les considérant comme les premiers hommes du monde, à cause de leur *barbe*.

Les Russiens portoient encore leur *barbe* il n'y a que très-peu d'années, quand le Czar Pierre I leur ordonna de se raser, mais nonobstant son ordre, il fut contraint de tenir sur pied un bon nombre d'officiers, pour la couper de haute lutte à ceux que l'on ne pouvoit réduire autrement à s'en défaire. C'est une remarque de St.-Chrysostôme, que les rois de Perse avoient leur *barbe* tissue, et nattée avec un fil d'or. Quelques-uns des premiers rois de France faisoient nouer et boutonner leur *barbe* avec de l'or.

(*MM.* TARIN *et abbé* MALLET.)

BARON comédien. *Voyez* ISSOUDUN.

BAS, (*Belles-Lettres.*)

Ce mot appliqué au caractère des idées, des sentimens, des expressions, ne signifie pas la même chose.

La bassesse des idées et des expressions, tient absolument à l'opinion et à l'habitude, et *bas* dans cette acception est synonime de trivial; la bassesse des sentimens est plus réelle, elle suppose dans l'ame de l'un de ces caractères, fausseté, lâcheté, noirceur, abjection, etc.

Ce qui étonnera peut-être, c'est que le genre noble, soit d'éloquence, soit de poésie, n'exclut que la bassesse de convention, et admet, comme susceptible d'ennoblissement, ce qui n'est bas que de sa nature.

Félix dans Polieucte, dit en parlant des sentimens qui s'élèvent dans son ame,

> J'en ai même de bas, et qui me font rougir;

et ces sentimens de crainte, d'intérêt, de basse politique développés en beaux vers, ne sont pas indignes de la tragédie: rien de plus *bas* moralement que le caractère de Narcisse, et poétiquement il a autant de noblesse que celui d'Agrippine et que celui de Néron.

Que l'on nous présente au contraire ou une image ou une idée, à laquelle la mode et l'opinion ait attaché le caractère de bassesse, elle nous choquera: qui pourroit entendre, aujourdhui sur nos théâtres, la fille d'Alcinoüs dire qu'Ulysse l'a trouvée lavant la lessive? Qui pourroit entendre Achille dire qu'il va mettre à la broche les viandes de son souper, ou Agamemnon dire que lorsque Briséis sera vieille, il l'emploiera à lui faire son lit.

Encore à force d'art peut-on déguiser au besoin, en termes figurés ou vagues, la bassesse de l'idée sous la noblesse de l'expression. Mais ce qui est *bas* dans les termes auroit beau être sublime et grand, soit dans le sentiment, soit dans la pensée; la délicatesse de notre goût est inexorable sur ce point.

La difficulté n'est pourtant pas d'éviter la bassesse dans le genre héroïque, mais dans le familier qui touche au populaire et qui doit être naturel sans être jamais trivial.

(*M. Marmontel.*)

BASSESSE.

Bassesse, **abjection**, termes synonimes, en ce qu'ils marquent l'un et l'autre l'état où l'on est : mais si on les construit ensemble, dit M. l'abbé Girard, abjection doit précéder *bassesse*, et la délicatesse de notre langue veut que l'on dise, état d'abjection, *bassesse* d'état.

L'abjection se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement, dans le peu d'estime qu'on a pour nous, dans le rebut qu'on en fait, et dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *bassesse*, continue le même auteur, se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de dignité.

La nature a placé des êtres dans l'élévaton, et d'autres dans la *bassesse;* mais elle ne place personne dans l'abjection ; l'homme s'y jète de son choix, ou y est plongé par la dureté d'autrui.

Il faut tâcher de se tirer de la *bassesse*, l'on n'en vient pas à bout sans travail et sans bonheur. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'abjection ; le sage usage de sa fortune et de son crédit en est le plus sûr moyen.

Les secrets ressorts de l'amour-propre jouent souvent dans une abjection volontaire, et y font quelquefois trouver de la satisfaction : mais il n'y a que la vertu la plus pure qui puisse faire goûter à une ame noble la *bassesse* de l'état.

Observons ici combien la langue seule nous donne de préjugés. Si la réflexion de M. l'abbé Girard, que la *bassesse* se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de condition ; si cette réflexion ; dis-je, est juste, un enfant au moment où il reçoit dans sa mémoire le terme *bassesse*, le reçoit donc comme un signe qui doit réveiller pour la suite dans son entendement les idées du défaut de naissance, de mérite, de fortune, de condition et de mépris : soit qu'il écrive, soit qu'il lise, soit qu'il médite, soit qu'il converse, il ne rencontrera jamais le terme de *bassesse*, qu'il ne lui attache ce cortège de notions fausses ; et les signes grammaticaux ayant cela de particulier, en morale sur-tout, qu'ils indiquent non-seulement les choses, mais encore l'opinion générale que les hommes qui parlent la même langue en ont conçue, il croira penser autrement que tout le monde et se

tromper, s'il ne méprise pas quiconque manque de naissance, de dignités, de mérite et de fortune; et s'il n'a pas la plus haute vénération pour quiconque a de la naissance, des dignités, du mérite et de la fortune; et mourra peut-être sans avoir conçu que toutes ces qualités étant indépendantes de nous, heureux seulement celui qui les possède! Il ne mettra aucune distinction entre le mérite acquis et le mérite inné; et il n'aura jamais su qu'il n'y a proprement que le vice qu'on puisse mépriser et que la vertu qu'on puisse louer.

Il imaginera, comme on vient de le dire, que la nature a placé des êtres dans l'élévation, et d'autres dans la *bassesse*; mais qu'elle ne place personne dans l'abjection; que l'homme s'y jète de son choix, ou y est plongé par les autres; et faute de penser que ces autres sont pour la plupart injustes et remplis de préjugés, la différence mal fondée que l'usage de sa langue met entre les termes *bassesse* et abjection, achèvera de lui corrompre le cœur et l'esprit.

La piété, dit l'auteur des synonimes, diminue les amertumes de l'état d'abjection. La stupidité empêche de sentir tous les désagrémens de la *bassesse* d'état. L'esprit et la grandeur d'ame font qu'on se chagrine de l'un et qu'on rougit de l'autre.

Et je dis moi que les termes abjection, *bassesse*, semblent n'avoir été inventés que par quelques hommes injustes dans le sein du bonheur, d'où ils insultoient à ceux que la nature, le hasard et d'autres causes pareilles n'avoient pas également favorisés; que la philosophie soutient dans l'abjection où l'on est tombé, et ne permet pas de penser qu'on puisse naître dans la *bassesse*; que le philosophe sans naissance, sans bien, sans fortune, sans place, saura bien qu'il n'est qu'un être abject pour les autres hommes, mais ne se tiendra point pour tel; que s'il sort de l'état prétendu de *bassesse* qu'on a imaginé, il en sera tiré par son mérite seul; qu'il n'épargnera rien pour ne pas tomber dans l'abjection, à cause des inconvéniens physiques et moraux qui l'accompagnent: mais que s'il y tombe sans avoir à se reprocher aucun mauvais usage de sa raison, il ne s'en chagrinera guère et n'en rougira point. Il n'y a qu'un moyen d'éviter les inconvéniens de la *bassesse* d'état et les humiliations de l'abjection, c'est de fuir les hommes, ou de ne voir que ses semblables. Le premier me semble le plus sûr, et c'est celui que je choisirois.

(ANONYME.)

BÉATITUDE.

BÉATITUDE, BONHEUR, FÉLICITÉ, termes relatifs à la condition d'un être qui pense et qui sent. Le bonheur marque un homme riche des biens de la fortune, capables de lui fournir la matière des plaisirs, et de le mettre à portée de les prendre. La félicité exprime particulièrement l'état du cœur, disposé à goûter le plaisir, et à le trouver dans ce qu'on possède. La *béatitude* désigne l'état de l'imagination, prévenue et pleinement satisfaite des lumières qu'on croit avoir, et du genre de vie qu'on a embrassé. C'est la situation d'une ame que la présence immédiate de son Dieu remplit dans ce monde-ci ou dans l'autre; état qui seroit au-dessus de toute expression sans doute, si nous le connoissions.

Notre bonheur brille aux yeux du public, et nous expose souvent à l'envie. Notre félicité se fait sentir à nous seuls, et nous donne toujours de la satisfaction. L'idée de la *béatitude* s'étend et se perfectionne au-delà de la vie temporelle.

On est quelquefois dans un état de bonheur sans être dans un état de félicité: la possession des biens, des honneurs, des amis et de la santé fait le bonheur de la vie; mais ce qui en fait la félicité, c'est l'usage, la jouissance, le sentiment et le goût de toutes ces choses. Quant à la *béatitude*, elle est le partage des dévots, et dépend dans chaque religion, de la persuasion de l'esprit, sans qu'il soit néanmoins besoin, pour cet effet, d'en avoir ni d'en faire usage.

Les choses étrangères servent au bonheur de l'homme, mais il faut qu'il fasse lui-même sa félicité, et qu'il demande à Dieu la *béatitude*. Le bonheur est pour les riches, la félicité pour les sages, et la *béatitude* pour les pauvres d'esprit.

(ANONYME.)

BEAU, JOLI.

Le *beau* est grand, noble, et régulier; on ne peut s'empêcher de l'admirer; et quand on l'aime, ce n'est jamais médiocrement, il attache. Le *joli* est fin, délicat et mignon; on est toujours porté à le louer, et dès qu'on l'apperçoit, on le goûte, il plaît. Le premier tend avec plus de force à la perfection, et doit être la règle du goût. Le second cherche les graces avec plus de soin, et dépend du goût.

Nous jetons sur ce qui est *beau*, des regards plus fixes et plus curieux. Nous regardons d'un œil plus éveillé et plus riant ce qui est *joli*.

Les dames sont belles dans les romans, les bergères sont jolies dans les poëtes.

Le *beau* fait plus d'effet sur l'esprit; nous ne lui refusons pas nos applaudissemens. Le *joli* fait quelquefois plus d'impression sur le cœur; nous lui donnons nos sentimens.

Il arrive souvent qu'une belle personne brille et charme les yeux sans aller plus loin; tandis que la jolie forme des liens, et fait de véritables passions. Alors, la première a pour partage les éloges qu'on doit à la beauté; et la seconde a pour elle l'inclination qu'on sent pour ce qui fait plaisir.

Le teint, la taille, la proportion et la régularité des traits forment les belles personnes. Les jolies le sont par les agrémens, la vivacité des yeux, l'air et la tournure gracieuse du visage, quoique moins régulière.

En fait d'ouvrages d'esprit, il faut, pour qu'ils soient *beaux*, qu'il y ait du vrai dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans les termes, de la noblesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour, et de la régularité dans la conduite. Mais le vraisemblable, la vivacité, la singularité, et le brillant suffisent pour les rendre *jolis*.

Le *beau* est plus sérieux, et il occupe. Le *joli* est plus gai, et il divertit. Il y a des choses qui peuvent être jolies ou belles, telle est la comédie; il y en a d'autres qui ne peuvent être que belles, telle est la tragédie.

Il y a quelquefois plus de mérite à avoir trouvé une jolie chose qu'une belle : dans ces occasions une chose ne mérite le nom de belle que par l'importance de son objet ; et une chose n'est appelée jolie que par le peu de conséquence du sien. On ne fait attention alors qu'aux avantages, et l'on perd de vue la difficulté de l'invention. Il est si vrai que le *beau* emporte souvent une idée du grand, que le même objet que nous avons appelé *beau*, ne nous paraîtroit plus que *joli*, s'il étoit exécuté en petit. L'esprit est un faiseur de jolies choses, mais c'est l'ame qui produit les grandes. Les traits ingénieux ne sont ordinairement que jolis ; il y a de la beauté par-tout où l'on remarque du sentiment. Un homme qui dit d'une belle chose, qu'elle est belle, ne donne pas une grande preuve de discernement ; celui qui dit qu'elle est jolie, est un sot, ou ne s'entend pas. C'est l'impertinent de Boileau, qui dit que *le Corneille est joli quelquefois*.

Quelqu'un a dit que les anciens étoient *beaux*, et que les modernes sont jolis. Je ne sais s'il a bien rencontré ; mais cela même est du nombre des jolies choses et non des belles.

Je mets au rang des belles réponses celle d'Alexandre à Parménion sur les offres de Darius ; celle de Louis XII, au sujet de ceux qui en avoient mal agi à son égard, avant qu'il montât sur le trône, et celle de Madame Barneveld au prince d'Orange, Maurice de Nassau, sur les démarches qu'elle faisoit auprès de ce prince pour sauver la vie à son fils aîné, qui avoit eu connoissance de la conspiration de son frère sans la découvrir. Le premier répond à Parménion, qui lui disoit que s'il étoit Alexandre, il accepteroit les offres de Darius ; et moi, je les refuse parce que je ne suis point Parménion. Le second répond à ses courtisans qui cherchoient à le flatter du côté de la vengeance, qu'il ne convenoit pas au roi de France de venger les injures faites au duc d'Orléans. Enfin Madame de Barneveld, interrogée avec une espèce de reproche par le prince d'Orange, pourquoi elle demandoit la grace de son fils, et n'avoit pas demandé celle de son mari, lui répond que c'est parce que son fils est coupable, et que son mari était innocent. Je place dans l'ordre de ce qui est *joli* les reparties et les saillies gascones, quand elles ont du sel. Telle est, par exemple,

la réponse d'un mauvais peintre devenu médecin, qui dit à ceux qui lui demandoit raison de son changement d'état, qu'il avoit voulu choisir un art dont la terre couvrit les fautes qu'il y feroit.

Qui dit de belles choses n'est pas toujours écouté avec attention, quoiqu'il mérite de l'être; la conversation en est quelquefois trop grâve et trop savante. Qui dit de jolies choses, est ordinairement écouté avec plaisir; la conversation en est toujours enjouée.

Le mot de *beau* se place fort bien à l'égard de toutes sortes de choses, quand elles en méritent l'épithète. Celui de *joli* ne convient guères qu'à l'égard des choses qui ne souffrent point de médiocrité; telles sont la peinture et la poësie; on ne dit point un joli poëme, ni un joli tableau; ces sortes d'ouvrages sont beaux; ou s'ils ne le sont pas, ils sont mauvais.

Lorsque les épithètes de *beau* et de *joli* sont données à l'homme, elles cessent d'être synonimes, leurs significations n'ayant alors rien de commun. Un bel homme est toute autre chose qu'un joli homme. Le sens du premier tombe sur la figure du corps et du visage; le sens du second tombe sur l'humeur et sur les manières d'agir.

(ANONYME.)

BÊTES. (*Ame des*) *

La question qui concerne l'ame des bêtes était un sujet assez digne d'inquiéter les anciens philosophes ; il ne paraît pourtant pas qu'ils se soient fort tourmentés sur cette matière, ni que, partagés entr'eux sur tant de points différens, ils se soient fait de la nature de cette ame un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes sentent et connoissent, attribuant seulement à ce principe de connoissance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'ame humaine, et peut-être se contentant d'envelopper diversement, sous les savantes ténèbres de leur style énigmatique, ce préjugé grossier, mais trop naturel aux hommes, que la matière est capable de penser. Mais quand les philosophes anciens ont laissé en paix certains préjugés populaires, les modernes y signalent leur hardiesse. Descartes, suivi d'un parti nombreux, est le premier philosophe qui ait osé traiter les *bêtes* de pures machines ; car à peine Gomesius Pereira, qui le dit quelque temps avant lui, mérite-t-il qu'on parle ici de lui, puisqu'il tomba dans cette hypothèse par un pur hasard, et que, selon la judicieuse réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ses véritables principes ; aussi ne lui fit-on l'honneur, ni de la redouter, ni de la suivre, pas même de s'en souvenir ; et, ce qui peut arriver de plus triste à un novateur, il ne fit point de secte.

Descartes est donc le premier que la suite de ses profondes méditations ait conduit à nier l'ame des *bêtes* ; paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, si la grande vérité de la distinction de l'ame et du corps, qu'il a le premier mise dans son plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit contre l'immortalité de l'ame des *bêtes*, ne l'avoit forcé, pour ainsi dire, à s'y jeter. L'opinion des machines sauvoit deux grandes objections, l'une contre l'immortalité de l'ame, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le système des automates, ces deux difficultés disparoissent ; mais on ne s'étoit pas apperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du système même. On peut observer

en passant que la philosophie de Descartes, quoiqu'en aient pu dire ses envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion; l'hypothèse des machines en est une preuve.

Le cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les ames matérielles d'Aristote, que ces substances incomplètes tirées de la puissance de la matière, pour faire avec elle un tout substantiel qui pense et qui connoît dans les *bêtes*. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais : ces fantômes n'oseroient soutenir la lumière d'un siècle comme le nôtre ; s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux et les automates cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est apperçu d'un troisième parti qu'il y avoit à prendre, et c'est depuis ce tems que le ridicule du système des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites depuis quelque temps, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne le croyoit, et qu'il renferme bien d'autres habitans que les anges et les ames humaines ; ample ressource pour les physiciens, par-tout où le mécanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvemens des brutes.

En faisant l'exposé du fameux système des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il y a de plus spécieux, et de représenter en raccourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce système. Elles se reduisent à ceci ; c'est que le seul mécanisme rendant raison des mouvemens des brutes, l'hypothèse qui leur donne une ame est fausse, par cela même qu'elle est superflue : or, c'est ce qu'il est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déjà en lui-même, indépendamment de l'ame, le principe de sa vie et de son mouvement : c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves incontestables.

1°. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement, c'est-à-dire sans s'en appercevoir lui-même, et sans avoir la volonté de les faire ; actions que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets et à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'ame

n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la réitération fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets, ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau, ou de la liaison d'une longue suite de mouvemens qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela se rapportent toutes les dispositions acquises par l'art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvemens les plus variés et les plus ordonnés tout ensemble, d'une manière très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier: il n'intervient qu'un seul acte de la volonté par où il se détermine à chanter ou jouer un tel air, et donne le premier branle aux esprits animaux; tout le reste suit régulièrement sans qu'il y pense. Rapportez à cela tant d'actions surprenantes des gens distraits, des somnambules, etc. Dans tous ces cas, les hommes sont autant d'automates.

2°. Il y a des mouvemens naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir; par exemple, ce mécanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baissons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, etc.

3°. Les goûts et les antipathies naturelles pour certains objets, qui, dans les enfans, précèdent le discernement et la connoissance, et qui quelquefois, dans les personnes formées, surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le mécanisme, et sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvemens du corps humain.

4°. On sait combien les passions dépendent du degré de mouvement du sang, et des impressions réciproques que produisent les esprits animaux sur le cœur et sur le cerveau, dont l'union, par l'entremise des nerfs, est si étroite. On sait combien les impressions du dehors peuvent exciter ces passions, ou les fortifier, en tant qu'elles sont de simples modifications de la machine. Descartes, dans son Traité des passions, et le Père Mallebranche, dans sa morale, expliquent d'une manière satisfaisante le jeu de la machine à cet égard; et comment, sans le secours d'aucune pensée,

par la correspondance et la sympathie merveilleuse des nerfs et des muscles, chacune de ces passions, considérée comme une émotion toute corporelle, répand sur le visage un certain air qui lui est propre, est accompagnée du geste et du maintien naturel qui la caractérise, et produit dans tout le corps des mouvemens convenables à ses besoins, et proportionnés aux objets.

Il est aisé de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions sur le corps humain, considéré comme un automate existant indépendamment d'une ame ou d'un principe de sentiment et d'intelligence : c'est que si nous ne voyons faire aux brutes que ce qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de son organisation, il n'y a, ce me semble, aucune raison qui nous porte à supposer un principe intelligent dans les brutes, et à les regarder autrement que comme de pures machines, n'y ayant alors que le préjugé qui nous fasse attacher au mouvement des *bêtes* les mêmes pensées qui accompagnent en nous des mouvemens semblables.

Rien ne donne une plus juste idée des automates cartésiens, que la comparaison employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes et dans les fontaines de certaines maisons des Grands, où la seule force de l'eau, déterminée par la disposition des tuyaux, et par quelque pression extérieure, remue diverses machines. Il compare les tuyaux des fontaines aux nerfs : les muscles, les tendons, etc. sont les autres ressorts, qui appartiennent à la machine ; les esprits sont l'eau qui les remue ; le cœur est comme la source, et les cavités du cerveau sont les regards. Les objets extérieurs, qui, par leur présence agissent sur les organes des sens des *bêtes*, sont comme les étrangers qui entrant dans la grotte, selon qu'ils mettent le pied sur certains carreaux disposés pour cela, font remuer certaines figures ; s'ils s'approchent d'une Diane, elle fuit et se plonge dans la fontaine ; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche et vient les menacer avec son trident. On peut encore comparer les *bêtes*, dans ce systême, à ces orgues qui jouent différens airs par le seul mouvement des eaux : il y aura de même, disent les cartésiens, une organisation particulière dans les *bêtes*

bêtes que le créateur y aura produite, et qu'il aura diversement réglée dans les diverses espèces d'animaux, mais toujours proportionnément aux objets, toujours par rapport au grand but de la conservation de l'individu et de l'espèce. Rien n'est plus aisé que cela au suprême ouvrier, à celui qui connoît parfaitement la disposition et la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établissement d'une si juste correspondance ne doit rien coûter à sa puissance et à sa sagesse. L'idée d'une telle harmonie paroît grande et digne de Dieu : cela seul, disent les Cartésiens, doit familiariser un philosophe avec ces paradoxes si choquans pour le préjugé vulgaire, et qui donnent un ridicule si apparent au Cartésianisme sur ce point.

Une autre considération en faveur du Cartésianisme, qui paroît avoir quelque chose d'éblouissant, est prise des productions de l'art. On sait jusqu'où est allée l'industrie des hommes dans certaines machines : leurs effets sont inconcevables, et paroissent tenir du miracle dans l'esprit de ceux qui ne sont pas versés dans la méchanique. Rassemblez ici toutes les merveilles dont vous ayez jamais oui parler en ce genre, des statues qui marchent, des mouches artificielles qui volent et qui bourdonnent, des araignées de même fabrique qui filent leur toile, des oiseaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un Pan qui joue de la flûte : on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque espèce, de toutes ces inventions de l'art qui copie si agréablement la nature. Les ouvrages célèbres de Vulcain, ces trépiés qui se promenoient d'eux-mêmes dans l'assemblée des dieux, ces esclaves d'or, qui sembloient avoir appris l'art de leur maître, qui travailloient auprès de lui, sont une sorte de merveilleux qui ne passe point la vraisemblance ; et les dieux qui l'admiroient si fort, avoient moins de lumières apparemmeut que les méchaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philosophes Cartésiens raisonnent. Réunissez tout l'art et tous les mouvemens surprenans de ces différentes machines dans une seule, ce ne sera encore que l'art humain ; jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée que Dieu pourroit produire : le corps de l'animal est incontestablement une machine composée de ressorts infiniment plus déliés que ne seroient ceux de la machine artificielle, où nous supposons que se réuniroit toute l'industrie ré-

pandue et partagée entre tant d'autres que nous avons vues jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si le corps de l'animal étant sans comparaison, au-dessus de ce que seroit cette machine, par la délicatesse, la variété, l'arrangement, la composition de ses ressorts, nous ne pouvons pas juger, en raisonnant du plus petit au plus grand, que son organisation peut causer cette variété de mouvemens réguliers que nous voyons faire à l'animal; et si, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-dessus une connoissance exacte, nous ne sommes pas en droit de juger qu'elle renferme assez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le Cartésien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les *bêtes* une ame qui seroit hors d'œuvre, puisque toutes les actions des animaux ont pour dernière fin la conservation du corps, et qu'il est de la sagesse divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus simples voies, de proportionner l'excellence et le nombre des moyens à l'importance de la fin; que, par conséquent, Dieu n'aura employé que des loix mécaniques pour l'entretien de la machine, et qu'il aura mis en elle-même, et non hors d'elle, le principe de sa conservation et de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des Cartésiens fini; voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que si l'on veut raisonner sur l'expérience, on démonte les machines Cartésiennes, et que posant pour fondement les actions que nous voyons faire aux *bêtes*, on peut aller de conséquence en conséquence, en suivant les règles de la plus exacte logique, jusqu'à démontrer qu'il y a dans les *bêtes* un principe immatériel, lequel est cause de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les Cartésiens sur la possibilité d'un mécanisme qui produiroit tous ces phénomènes. Il faut bien se garder de les attaquer sur ce qu'ils disent de la fécondité des loix du mouvement, des miraculeux effets du mécanisme, de l'étendue incompréhensible de l'entendement divin, et sur le parallèle qu'ils font des machines que l'art des hommes a construites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit. Cette idée féconde et presqu'infinie des possibilités mécaniques, des combinaisons de la figure et du mouvement, jointe à celle de la sagesse et de la puissance du créateur, est comme le fort inexpugnable du Cartésianisme,

On ne sauroit dire où cela ne mène point; et certainement quiconque a tant soit peu consulté l'idée de l'être infiniment parfait, prendra bien garde à nier jamais la possibilité de quoique ce soit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le Cartésien se trompe, lorsque, partant de cette possibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette manière : puisque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits ? Les opérations des brutes, quelqu'admirables qu'elles nous paroissent, peuvent être le résultat d'une combinaison de ressorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application précise des loix générales du mouvement; application que l'art divin est capable de concevoir et de produire : donc il ne faut point attribuer aux *bêtes* un principe qui pense et qui sent, puisque tout peut s'expliquer sans le principe; donc il faut conclure qu'elles sont de pures machines. On fera bien alors de lui nier cette conséquence, et de lui dire : nous avons certitude qu'il y a dans les *bêtes* un principe qui pense et qui sent; tout ce que nous leur voyons faire conduit à un tel principe : donc nous sommes fondés à le leur attribuer, malgré la possibilité contraire qu'on nous oppose. Remarquez qu'il s'agit ici d'une question de fait; savoir si dans les *bêtes* un tel principe existe ou n'existe point ? Nous voyons les actions des *bêtes* ; il s'agit de découvrir quelle en est la cause, et nous sommes astreints ici à la même manière de raisonner dont les Physiciens se servent dans la recherche des causes naturelles, et que les Historiens emploient quand ils veulent s'assurer de certains événemens. Les mêmes principes qui nous conduisent à la certitude sur les questions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La première règle, c'est que Dieu ne sauroit nous tromper. Voici la seconde : la liaison d'un grand nombre d'apparences ou d'effets réunis avec une cause qui les explique, prouve l'existence de cette cause. Si la cause supposée explique tous les phénomènes connus; s'ils se réunissent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun; si nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raison de tous ces phénomènes que celui-là, nous devons tenir pour indubitable l'existence de ce principe. Voilà le point fixe de certitude au-delà duquel l'esprit humain ne sauroit aller; car

il est impossible que notre esprit demeure en suspens, lorsqu'il y a raison suffisante d'un côté, et qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'est Dieu qui nous trompe, puisqu'il nous a faits de telle manière, et qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude sur de pareils sujets. Si les *bêtes* sont de pures machines, Dieu nous trompe : cet argument est le coup fatal à l'hypothèse des machines.

Avouons-le d'abord : si Dieu peut faire une machine qui, par la seule disposition des ressorts, exécute toutes les actions surprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un singe, il peut former d'autres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes : l'un et l'autre est également possible à Dieu ; et il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art, une organisation plus fine ; dans son entendement infini renfermant les idées de toutes les combinaisons, de tous les rapports possibles de figures, d'impressions et de déterminations de mouvement ; et son pouvoir égalant son intelligence, il paroît clair qu'il n'y a de différence dans ces deux suppositions que celle des degrés du plus et du moins, qui ne changent rien dans le pays des possibilités. Je ne vois pas par où les Cartésiens peuvent échapper à cette conséquence, et quelles disparités essentielles ils peuvent trouver entre le cas du mécanisme des *bêtes* qu'ils défendent, et le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, et qui réduiroit un Cartésien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu et son propre esprit.

Si j'avois affaire à un Pyrrhonien de cette espèce, comment m'y prendrois-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne sont pas des automates ? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes. 1°. Dieu ne peut tromper. 2°. La liaison d'une longue chaîne d'apparences, avec une cause qui explique parfaitement ces apparences, et qui seule me les explique, prouve l'existence de cette cause. La pure possibilité ne prouve rien ici, puisque qui dit possibilité qu'une chose soit de telle manière, pose en même-temps possibilité égale pour la manière opposée. Vous m'alléguez qu'il est possible que Dieu ait fabriqué des machines semblables au corps humain, qui, par les seules loix du

mécanisme, parleront, s'entretiendront avec moi, feront des discours suivis, écriront des livres bien raisonnés. Ce sera Dieu, dans ce cas, qui ayant toutes les idées que je reçois à l'occasion des mouvemens divers de ces êtres que je crois intelligens comme moi, fera jouer les ressorts de certains automates, pour m'imprimer ses idées à leur occasion, et qui exécutera tout cela lui seul, par les loix du mécanisme. J'accorde que tout cela est possible; mais comparez un peu votre supposition avec la mienne. Vous attribuez tout ce que je vois à un mécanisme caché qui vous est parfaitement inconnu; vous supposez une cause dont vous ne voyez assurément point la liaison avec aucun des effets, et qui ne rend raison d'aucune des apparences: moi je trouve d'abord une cause dont j'ai l'idée; une cause qui réunit, qui explique toutes ces apparences: cette cause, c'est une ame semblable à la mienne. Je sais que je fais toutes les mêmes actions extérieures que je vois faire aux autres hommes, par la direction d'une ame qui pense, qui raisonne, qui a des idées, qui est unie à un corps, dont elle règle comme il lui plaît les mouvemens. Une ame raisonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils sont unis comme le mien à des ames raisonnables. Voilà un principe dont j'ai l'idée, qui réunit et qui explique avec une parfaite clarté les phénomènes innombrables que je vois.

La pure possibilité d'une autre cause dont vous ne me donnez point l'idée, votre mécanisme possible, mais inconcevable, et qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera jamais d'affirmer l'existence d'une ame raisonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce ne sont pas de purs automates. Et, prenez-y garde, ma croyance est une certitude parfaite, puisqu'elle roule sur cet autre principe évident que Dieu ne sauroit tromper; et si ce que je prends pour des hommes comme moi n'étoit en effet que des automates, il me tromperoit; il feroit alors tout ce qui seroit nécessaire pour me pousser dans l'erreur, en me faisant concevoir d'un côté une raison claire des phénomènes que j'apperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu, tandis que de l'autre il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aisément aux actions des brutes, et la conséquence va toute seule. Qu'appercevons-nous chez elles ? des actions suivies, raisonnées, qui expriment un sens, et qui représentent les idées, les desirs, les intérêts, les desseins de quelqu'être particulier. Il est vrai qu'elles ne parlent pas; et cette disparité entre les *bêtes* et l'homme vous servira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées universelles; qu'elles ne forment point, de raisonnemens abstraits. Mais elles agissent d'une manière conséquente : cela prouve qu'elles ont un sentiment d'elles-mêmes, et un intérêt propre, qui est le principe et le but de leurs actions, tous leurs mouvemens tendent à leur utilité, à leur conservation, à leur bien-être. Pour peu qu'on se donne la peine d'observer leurs allures, il paroît manifestement une certaine société entre celles de même espèce, et quelquefois même entre les espèces différentes; elles paroissent s'entendre, agir de concert, concourir au même dessein : elles ont une correspondance avec les hommes; témoins les chevaux, les chiens, etc. On les dresse, ils apprennent; on leur commande, ils obéissent; on les menace, ils paroissent craindre; on les flatte, ils caressent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'instinct, nous voyons ces animaux faire des actions spontanées où paroît une image de raison et de liberté, d'autant plus qu'elles sont moins uniformes, plus diversifiées, plus singulières, moins prévues, accommodées sur-le-champ à l'occasion présente.

Vous, Cartésien, m'alléguez l'idée vague d'un mécanisme possible, mais inconnu et inexplicable pour vous et pour moi : voilà, dites-vous, la source des phénomènes que vous offrent les *bêtes*. Et moi j'ai l'idée claire d'une autre cause; j'ai l'idée d'un principe sensitif : je vois que ce principe a des rapports très-distincts avec tous les phénomènes en question, et qu'il explique et réunit universellement tous ces phénomènes. Je vois que mon ame, en qualité de principe sensitif, produit mille actions et remue mon corps en mille manières, toutes pareilles à celles dont les *bêtes* remuent le leur dans des circonstances semblables. Posez un tel principe dans les *bêtes*, je vois la raison et la cause de tous les mouvemens qu'elles font pour la conservation de leur machine : je vois pourquoi le chien retire sa patte quand le feu le brûle,

pourquoi il crie quand on le frappe, etc. Otez ce principe, je n'apperçois plus de raison, ni de cause unique et simple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les *bêtes* un principe de sentiment, puisque Dieu n'est point trompeur, et qu'il seroit trompeur, au cas que les *bêtes* fussent de pures machines, puisqu'il me représenteroit une multitude de phénomènes, d'où résulte nécessairement dans mon esprit l'idée d'une cause qui ne seroit point : donc les raisons qui nous montrent directement l'existence d'une ame intelligente dans chaque homme, nous assurent aussi celle d'un principe immatériel dans les *bêtes*.

Mais il faut pousser plus loin ce raisonnement, pour en mieux comprendre toute la force. Supposons dans les *bêtes*, si vous le voulez, une disposition de la machine d'où naissent toutes leurs opérations surprenantes ; croyons qu'il est digne de la sagesse divine de produire une machine qui puisse se conserver elle-même, et qui ait au-dedans d'elle, en vertu de son admirable organisation, le principe de tous les mouvemens qui tendent à la conserver : je demande à quoi bon cette machine ? Pourquoi ce merveilleux arrangement de ressorts ? Pourquoi tous ces organes semblables à ceux de nos sens ? Pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narines, ce cerveau ? C'est, dites-vous, afin de régler tous les mouvemens de l'automate sur les impressions diverses des corps extérieurs : le but de tout cela, c'est la conservation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon dans l'univers des machines qui se conservent elles-mêmes ? Ce n'est point à nous, dites-vous, de pénétrer les vues du créateur, et d'assigner les fins qu'il se propose dans chacun de ses ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vues par des indices assez parlans, n'est-il pas raisonnable de les reconnoître ? Quoi ! n'ai-je pas raison de dire que l'oreille est faite pour ouïr, et les yeux pour voir ? que les fruits qui naissent du sein de la terre sont destinés à nourrir l'homme ? que l'air est nécessaire à l'entretien de sa vie, puisque la circulation du sang ne se feroit point sans cela ? Nierez-vous que les différentes parties du corps animal soient faites par le créateur pour l'usage que l'expérience indique ?

Je vais plus avant : les organes de nos sens, qu'un art si sage, qu'une main si industrieuse a façonnés, ont-ils d'au-

tres fins, dans l'intention du créateur, que les sensations mêmes qui s'excitent dans notre ame par leur moyen? Doutera-t-on que notre corps ne soit fait pour notre ame, pour être à son égard un principe de sensation et un instrument d'action? Et si cela est vrai des hommes, pourquoi ne le seroit-il pas des animaux? Dans la machine des animaux nous découvrons un but très-sage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas semblables; c'est de s'unir à un principe immatériel, et d'être pour lui source de perception et instrument d'action; voilà une unité de but, auquel il rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts qui composent le corps organisé; ôtez ce but, niez ce principe immatériel, sentant par la machine, agissant sur la machine, et tendant sans cesse par son propre intérêt à la conserver, je ne vois plus aucun but d'un si admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin distincte d'elle; car elle n'est point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne sont point faites pour l'horloge. Ne repliqnez, pas que comme l'horloge est construite pour marquer les heures, et qu'ainsi son usage est de fournir anx hommes une juste mesure du temps, il en est de même des *bêtes;* que ce sont les machines que le créateur a destinées àl'usage l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur; de car il faut soigneusement distinguer les usages accessoires, et pour ainsi dire étrangers des choses, d'avec leur fin naturelle et principale. Combien d'animaux brutes dont l'homme ne tire aucun usage, comme les *bêtes* féroces, les insectes, tous ces petits êtres vivans dont l'air, l'eau et presque tous les corps sont peuplés! Les animaux qui servent l'homme ne le font que par accident; c'est lui qui les dompte, qui les apprivoise, qui les dresse, qui les tourne adroitement à ses usages. Nous nous servons des chiens, des chevaux, en les appliquant avec art à nos besoins, comme nous nous servons du vent pour pousser les vaisseaux et pour faire aller les moulins. On se méprendroit fort de croire que l'usage naturel du vent et le but principal que Dieu se propose, en produisant ce météore, soit de faire tourner les moulins et de faciliter la course des vaisseaux, et l'on aura beaucoup mieux rencontré si l'on dit que les vents sont destinés à purifier et à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre sujet. Une horloge

est faite pour montrer les heures, et n'est faite que pour cela; toutes les différentes pièces qui la composent sont nécessaires à ce but, et y concourent toutes : mais y a-t-il quelque proportion entre la délicatesse, la variété, la multiplicité des organes des animaux, et les usages que nous en tirons, que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'espèces, et encore de la plus petite partie de chaque espèce? L'horloge a un but distinct d'elle-même; mais regardez bien les animaux, suivez leurs mouvemens; voyez-les dans leur naturel, lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, et ne les assujettit point à nos besoins et à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vue que leur propre conservation. Mais qu'entendez-vous par leur conservation? est-ce celle de la machine? Votre réponse ne satisfait point; la pure matière n'est point sa fin à elle-même; encore moins le peut-on dire d'une portion de matière organisée; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout; la conservation de la machine de la *bête*, quant son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen et non fin : plus il y auroit de fine mécanique dans tout cela, plus j'y découvrirois d'art, et plus je serois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire à un être simple pour qui cet arrangement fût fait, et auquel la machine entière eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse et de la véracité de Dieu nous mènent de concert à cette conclusion générale, que nous pouvons désormais regarder comme certaine. Il y a une ame dans les *bêtes*, c'est-à-dire un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, qui reçoit à son occasion différentes sensations, et qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Après avoir conduit cette recherche jusqu'à l'existence avérée de l'ame des *bêtes*, voici comment il y en a qui raisonnent en faveur de son immatérialité. Si cette ame n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est, puisque le privilège de la raison et toutes les autres facultés de l'ame humaine ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matière que l'est la simple sensation, et qu'il y a plus loin de la matière raffinée, subtilisée, mise dans quel-

qu'arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette perception simple et directe aux actes réfléchis et au raisonnement.

D'abord, il y a une distinction essentielle entre la raison humaine et celle des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les égaler aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, et agit très foiblement; cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'ame des brutes sera donc une substance qui pense, mais le fonds de sa pensée sera beaucoup plus étroit que celui de l'ame humaine. Elle aura l'idée des objets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps; mais elle n'aura point d'idée spirituelles et abstraites; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien et du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes est nécessairement susceptible des autres. L'ame de la *bête* ne renfermera point non plus ces notions et ces principes sur lesquels on bâtit les sciences et les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'ame humaine qui manquent à celle de la *bête* : mais qui nous garantit ce défaut? l'expérience : avec quelque soin que l'on observe les *bêtes*, de quelque côté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler; je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité et de finesse, et qui paroissent plus raisonnées. A s'en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'ame humaine. Direz-vous, avec Bayle, que de ce que l'ame des brutes, emprisonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles et telles facultés, telles et telles idées, il ne s'ensuit point du tout qu'elle ne soit susceptible de ces idées, et qu'elle n'ait pas ces facultés, parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile et les enveloppe? A ce ridicule *peut-être*, dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon et sage, et contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, et de ne lui en permettre pas l'exercice, surtout si ces facultés, en se déployant, peuvent contribuer à la

gloire du créateur et au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon et souverainement sage, c'est que les intelligences qu'il a créées, dans quelqu'ordre qu'il les place, à quelqu'économie qu'il lui plaise de les soumettre (je parle d'une économie durable et réglée selon les loix générales de la nature) soient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, et soient en même-temps mises à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature est susceptible. Delà il suit qu'il répugne à la sagesse et à la bonté de Dieu de soumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui sont les plus nobles, et par conséquent les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puissent atteindre. Telle seroit une économie qui borneroit à de simples sensations des créatures susceptibles de raisonnemens et d'idées claires, et qui les priveroit de cette espèce de bonheur que procurent les connoissances évidentes et les opérations libres et raisonnables, pour les réduire aux seuls plaisirs des sens; or, l'ame des brutes, supposé qu'elle ne différât point essentiellement de l'ame humaine, seroit dans le cas de cet assujettissement forcé qui répugne à la bonté et à la sagesse du créateur, et qui est directement contraire aux loix de l'ordre. C'en est assez pour nous convaincre que l'ame des brutes n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoissance de la divinité, aucun principe de religion, aucunes notions du bien et du mal moral, n'est point susceptible de ces notions. Sous cette exclusion est comprise celle d'un nombre infini d'idées et de propriétés spirituelles. Mais si elle n'est pas la même que celle des hommes, quelle est donc sa nature? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raisonnable sur ce sujet, et qui soit moins exposé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me représente l'ame des *bêtes* comme une substance immatérielle et intelligente; mais de quelle espèce? Ce doit être, ce semble, un principe actif qui a des sensations et qui n'a que cela. Notre ame a dans elle-même, outre son activité essentielle, deux facultés qui fournissent à cette activité la matière sur laquelle elle s'exerce; l'une, c'est la faculté de former des idées claires et distinctes, sur lesqu'elles

le principe actif ou la volonté agit d'une manière qui s'appèle *réflexion*, *jugement*, *raisonnement*, *choix libre*; l'autre, c'est la faculté de sentir, qui consiste dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires qui se succèdent rapidement l'une à l'autre, que l'ame ne discerne point, mais dont les différentes successions lui plaisent ou lui déplaisent, et à l'occasion desquelles le principe actif ne se déploie que par des desirs confus. Ces deux facultés paroissent indépendantes l'une de l'autre : qui nous empêcheroit de supposer dans l'échelle des intelligences au-dessous de l'ame humaine, une espèce d'esprit plus borné qu'elle, et qui ne lui ressembleroit pourtant que par la faculté de sentir; un esprit qui n'auroit que cette faculté sans avoir l'autre, qui ne seroit capable que d'idées indistinctes, ou de perceptions confuses ? Cet esprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'ame humaine, en sera essentiellement ou spécifiquement distinct. Son activité sera resserrée à proportion de son intelligence : comme celle-ci se bornera aux perceptions confuses, celle-là ne consistera que dans des désirs confus qui seront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'ame humaine; il sera son portrait en raccourci. L'ame des brutes, selon que je me la figure, apperçoit les objets par sensation; elle ne réfléchit point, elle n'a point d'idée distincte; elle n'a qu'une idée confuse du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la sensation nous fait naître, et celles que la *bête* reçoit par la même voie. Les sens font bien passer dans notre ame l'idée des corps; mais l'ame ayant outre cela une faculté supérieure à celle des sens, rend cette idée tout autre que les sens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre; une *bête* le voit aussi; mais ma perception est toute différente de la sienne. Dans ce qui dépend uniquement des sens, peut-être que tout est égal entr'elle et moi : j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi ? parce que j'ai le pouvoir de réfléchir sur l'objet que me présente ma sensation. Dès que j'ai vu un seul arbre, j'ai l'idée abstraite d'arbre en général, qui est séparée, dans mon esprit, de celle d'une plante, de celle d'un cheval et d'une maison; cette vue que l'entendement se forme d'un objet auquel la sensation l'applique, est le principe de tout raisonnement,

qui suppose réflexion, vue distincte, idées abstraites des objets, par où l'on voit les rapports et les différences, et qui mettent dans chaque objet une espèce d'unité. Nous croyons devoir aux sens des connoissances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui distingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de discrétion ou de discernement. Dépouillons donc hardiment la *bête*, des privilèges qu'elle avoit usurpés dans notre imagination. Une ame purement sensitive est bornée dans son activité comme elle l'est dans son intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raisonne point: à proprement parler, elle ne choisit point non plus; elle n'est capable ni de vertus, ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produisent les impressions et les habitudes machinales. Il n'y a pour elle, ni passé, ni avenir; elle se contente de sentir et d'agir, et si ces actions semblent lui supposer toutes les propriétés que je lui refuse, il faut charger la pure mécanique des organes de ces trompeuses apparences.

En réunissant le mécanisme avec l'action d'un principe immatériel et *soi mouvant*, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, et les actions raisonnées des brutes peuvent très-bien se réduire à un principe sensitif joint avec un corps organisé. Dans l'hypothèse de Descartes, le mécanisme ne tend qu'à la conservation de la machine; mais le but et l'usage de cette machine est inexplicable, la pure machine ne pouvant être sa propre fin, et l'arrangement le plus industrieux d'un tout matériel ayant nécessairement de sa conservation d'autre raison que lui-même. D'ailleurs de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvemens excités chez elle, en conséquence de l'impression des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cause naturelle, ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les *bêtes* cherchent l'aliment qui leur est propre, suffit-il de dire que le picotement causé par certain suc âcre aux nerfs de l'estomac d'un chien, étant transmis au cerveau, l'oblige de s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les esprits dans les muscles des jambes, d'où suit le transport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raison physique qui montre que l'ébranlement de ce nerf transmis jusqu'au cerveau, doit

faire refluer les esprit animaux dans les muscles qui produisent ce transport utile à la machine. Qu'elle force pousse ces esprits précisément de ce côté-là? Quand on auroit découvert la raison phisique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilemeut la cause finale. La machine insensible n'a aucun intérêt, puisqu'elle n'est susceptible d'aucun bonheur; rien, à proprement parler, ne peut être utile pour elle.

Il en est tout autrement dans l'hypothèse du mécanisme réuni avec un principe sensitif; elle est fondée sur une utilité réelle, je veux dire, sur celle du principe sensitif, qui n'existeroit point, s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les ressorts de cette machine; le Créateur les dispose de manière qu'il les puisse remuer utilement pour son bonheur, l'ayant construit avec tant d'art, que d'un côté les mouvemens qui produisent dans l'ame des sentimens agréables, tendent à conserver la machine, source de ces sentimens; et que d'un autre côté, les désirs de l'ame qui répondent à ces sentimens, produisent dans la machine des mouvemens insensibles, lesquels, en vertu de l'harmonie qui y règne, tendent à leur tour à la conserver en bon état, afin d'en tirer pour l'ame des sensations agréables. La cause physique de ces mouvemens de l'animal si sagement proportionnés aux impressions des objets, c'est l'activité de l'ame elle-même qui a la puissance de mouvoir les corps; elle dirige et modifie son activité, conformément aux diverses sensations qu'excitent en elle certaines impressions externes, dès qu'elle y est involontairement appliquée; impressions qui, selon qu'elles sont agréables, ou affligeantes pour l'ame, sont avantageuses ou nuisibles à la machine. D'autre côté, à cette force, toute aveugle qu'elle est, se trouve soumis un instrument si artistement fabriqué, que d'une telle suite d'impressions que fait sur lui cette force aveugle, résultent des mouvemens également réguliers et utiles à cet agent.

Ainsi tout se lie et se soutient : l'ame, en tant que principe sensitif, est soumise à un mécanisme qui lui transmet d'une certaine manière, l'impression des objets du dehors; en tant que principe actif, elle préside elle-même

à un autre mécanisme qui lui est subordonné, et qui n'étant pour elle qu'instrument d'action, met dans cette action toute la régularité nécessaire. L'ame de la *bête* étant active et sensitive tout ensemble, réglant son action sur son sentiment, et trouvant dans la disposition de sa machine, et de quoi sentir agréablement, et de quoi exécuter utilement; et pour elle, et pour le bien des autres parties de l'univers, est le lien de ce double mécanisme; elle en est la raison et la cause finale dans l'intention du Créateur.

Mais, pour mieux expliquer ma pensée, supposons un de ces chefs-d'œuvres de la mécanique, où divers poids et divers ressorts sont si industrieusement ajustés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus surprenans et les plus agréables à la vue, comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis; une de ces merveilleuses horloges; un de ces tableaux mouvans; une de ces perspectives animées: supposons qu'on dise à un enfant de presser un ressort, ou de tourner une manivelle, et qu'aussi-tôt on apperçoive des décorations superbes et des paysages riants; qu'on voie remuer et danser plusieurs figures, qu'on entende des sons harmonieux, etc; cet enfant n'est-il pas un agent aveugle par rapport à la machine? Il en ignore parfaitement la disposition, il ne sait comment et par quelles loix arrivent tous ces effets qui le surprennent; cependant il est la cause de ces mouvemens; en touchant un seul ressort, il a fait jouer toute la machine; il est la force mouvante qui lui donne le branle. Le mécanisme est l'affaire de l'ouvrier qui a inventé cette machine pour le divertir; ce mécanisme que l'enfant ignore, est fait pour lui; et c'est lui qui le fait agir sans le savoir. Voilà l'ame des *bêtes*; mais l'exemple est imparfait: il faut supposer qu'il y ait quelque chose à ce ressort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît et qui l'engage à le toucher. Il faut supposer que l'enfant s'avançant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé son pied sur un certain endroit où est un ressort, qu'il paroît un Neptune qui vient le menacer avec son trident; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre ressort étant pressé, fasse survenir une figure plus agréable, ou fasse disparoître la

première. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci, comme un agent aveugle, dont l'activité est déterminée par l'impression agréable ou effrayante que lui cause certains objets. L'ame de la *bête* est de même, et delà ce merveilleux concert entre l'impression des objets et les mouvemens qu'elle fait à leur occasion. Tout ce que ces mouvemens ont de sage et de régulier est sur le compte de l'intelligence suprême qui a produit la machine, par des vues dignes de sa sagesse et de sa bonté. L'ame est le but de la machine; elle en est la force mouvante; réglée par le mécanisme, elle le règle à son tour. Il en est ainsi de l'homme, à certains égards; dans toutes les actions, ou d'habitude ou d'instinct, il n'agit que comme principe sensitif; il n'est que force mouvante brusquement déterminée par la sensation: ce que l'homme est a certains égards, les *bêtes* le sont en tout; et peut-être que si dans l'homme le principe intelligent et raisonnable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvemens raisonnés, pour ce qui regarde les biens du corps, ou, ce qui revient à la même chose, pour l'utilité du principe sensitif qui resteroit seul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si l'ame des *bêtes* est immatérielle, dit-on, si c'est un esprit, comme notre hypothèse le suppose, elle est donc immortelle; et vous devez nécessairement lui accorder le privilège de l'immortalité, comme un appanage inséparable de la spiritualité de sa nature. Soit que vous admettiez cette conséquence, soit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jettez dans un terrible embarras. L'immortalité de l'ame des *bêtes* est une opinion trop choquante et trop ridicule aux yeux de la raison même, quand elle ne seroit pas proscrite par une autorité supérieure, pour l'oser soutenir sérieusement. Vous voilà donc réduit à nier la conséquence, et à soutenir que tout être immatériel n'est pas immortel; mais dès-lors vous anéantissez une des plus grandes preuves que la raison fournisse pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme: l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qn'elle n'est pas corps, parce qu'elle n'est pas divisible comme lui, parce qu'elle n'est pas un tout tel que le corps humain, qui puisse périr par le dérangement ou la séparation des parties qui le composent.

composent. Cet argument n'est solide qu'au cas que le principe sur lequel il roule, le soit aussi; savoir, que tout ce qui est immatériel est immortel, et qu'aucune substance immortelle n'est anéantie; mais ce principe sera réfuté par l'exemple des *bêtes*: donc la spiritualité de l'ame des *bêtes* ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine.

Cela seroit bon, si de ce raisonnement nous concluyons l'immortalité de l'ame humaine; mais il n'en est pas ainsi: la parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames ne se fonde que sur ce que Dieu l'a révélée: or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine est immortelle, nous apprend aussi que celle des *bêtes* n'a pas le même privilège. Ainsi quoique l'ame des *bêtes* soit spirituelle, et qu'elle meure avec le corps, cela n'obscurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puisque ce sont-là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'est pas que la raison ne se joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames; mais elle tire ses preuves d'ailleurs que de la spiritualité. Il est vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la spiritualité; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent, accoutumés, en vertu d'une pente qui leur est naturelle, à confondre l'ame avec le corps; voyant du moins, malgré leur distinction, qu'il n'est pas possible de ne pas sentir combien le corps a d'empire sur l'ame, à quel point il influe sur son bonheur et sur sa misère, combien la dépendance mutuelle de ces deux substances est étroite; on se persuade facilement que leur destinée est la même, et que puisque ce qui nuit au corps blesse l'ame, ce qui détruit le corps doit aussi nécessairement la détruire: pour nous munir contre ce préjugé, rien n'est plus efficace que le raisonnement fondé sur la différence essentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut subsister sans l'autre. Cet argument n'est bon qu'à certains égards, et pourvu qu'on ne le pousse que jusqu'à un certain point. Il prouve seulement que l'ame peut subsister après la mort; c'est tout ce qu'il doit prouver: cette possibilité est le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos questions; et ce premier pas est important. C'est avoir fait beaucoup que de nous

convaincre que notre ame est hors d'atteinte à tous les coups qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchissons sur la nature de l'ame des *bêtes*, elle ne nous fournit rien de son fonds qui nous porte à croire que sa spiritualité la sauvera de l'anéantissement. Cette ame, je l'avoue, est immatérielle; elle a quelque dégré d'activité et d'intelligence; mais cette intelligence se borne à des perceptions indistinctes: cette activité ne consiste que dans des desirs confus, dont ces perceptions indistinctes sont le motif immédiat. Il est très-vraisemblable qu'une ame purement sensitive, et dont toutes les facultés ont besoin, pour se déployer, du secours d'un corps organisé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps: il est naturel qu'un principe uniquement capable de sentir, un principe que Dieu n'a fait que pour l'unir à certains organes, cesse de sentir et d'exister, aussi-tôt que, ces organes étant dissous, Dieu fait cesser l'union pour laquelle seule il l'avoit créé. Cette ame purement sensitive, n'a point de facultés qu'elle puisse exercer dans l'état de séparation d'avec son corps: elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoissance, ni contribuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du créateur, par un progrès éternel de lumière et de vertus. D'ailleurs elle ne réfléchit point; elle ne prévoit, ni ne desire l'avenir; elle est toute occupée de ce qu'elle sent à chaque instant de son existence: on ne peut donc point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne sauroit se former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'espère, ni ne desire L'immortalité n'est point faite pour une telle ame; ce n'est point un bien dont elle puisse jouir: car pour jouir de ce bien, il faut etre capable de réflexions; il faut pouvoir anticiper, par la pensée, sur l'avenir le plus reculé; il faut pouvoir se dire à soi-même, je suis immortel, et quoiqu'il arrive, je ne cesserai jamais d'être, et d'être heureux.

L'objection prise des souffrances des *bêtes*, est la plus redoutable de toutes celles que l'on puisse faire contre la spiritualité de leur ame: elle est d'un si grand poids que les Cartésiens ont cru la pouvoir tourner en preuve de leur sentiment, seule capable de les y retenir, malgré les em-

barras insurmontables où ce sentiment les jète. Si les brutes ne sont pas de pures machines, si elles sentent, si elles connoissent, elles sont susceptibles de la douleur comme du plaisir ; elles sont sujètes à un déluge de maux qu'elles souffrent sans qu'il y ait de leur faute, et sans l'avoir mérité, puisqu'elles sont innocentes, et qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoissent point ; où est en ce cas la bonté ? où est l'équité du créateur ? où est la vérité de ce principe, qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre ? Sous un Dieu juste on ne peut être misérable sans l'avoir mérité. Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition, c'est qu'elles souffrent dans cette vie, sans aucun dédommagement dans un autre, puisque leur ame meurt avec le corps ; et c'est ce qui double la difficulté. Le Père Mallebranche a fort bien poussé cette objection dans sa défense contre les accusations de M. de la Ville.

Je réponds d'abord que ce principe de St.-Augustin, savoir que, sous un Dieu juste, on ne peut être misérable sans l'avoir mérité, n'est fait que pour les créatures raisonnables, et qu'on ne sauroit en faire qu'à elles seules d'application juste. L'idée de justice, celle de mérite et de démérite, suppose qu'il est question d'un agent libre, et de la conduite de Dieu à l'égard de cet agent. Il n'y a qu'un tel agent qui soit capable de vice et de vertu, et qui puisse mériter quoi que ce soit. La maxime en question n'a donc aucun rapport à l'ame des *bêtes*. Cette ame est capable de sentiment ; mais elle ne l'est ni de raison, ni de liberté, ni de vice, ni de vertu ; n'ayant aucune idée de règle, de loi, de bien ni de mal moral, elle n'est capable d'aucune action moralement bonne ou mauvaise : comme chez elle le plaisir ne peut être récompensé, la douleur n'y peut être châtiment : il faut donc changer la maxime, et la réduire à celle-ci ; savoir que, sous un Dieu bon, aucune créature ne peut être nécessitée à souffrir sans l'avoir mérité ; mais loin que ce principe soit évident, je crois être en droit de soutenir qu'il est faux : l'ame des brutes est susceptible de sensations, et n'est susceptible que de cela : elle est donc capable d'être heureuse en quelque degré ; mais comment le sera-t-elle ? C'est en s'unissant à un corps organisé. Sa constitution est telle que la perception confuse,

qu'elle aura d'une certaine suite de mouvemens, excitée par les objets extérieurs, dans le corps qui lui est uni, produira chez elle une sensation agréable ; mais aussi, par une conséquence nécessaire, cette ame, à l'occasion de son corps, sera susceptible de douleur comme de plaisir. Si la perception d'un certain ordre de mouvemens lui plait, il faut donc que la perception d'un ordre de mouvemens tout différens l'afflige et la blesse : or, selon les loix générales de la nature, ce corps auquel l'ame est unie, doit recevoir assez souvent des impressions de ce dernier ordre, comme il en reçoit du premier ; et par conséquent l'ame doit recevoir des sensations douloureuses, aussi bien que des sensations agréables. Cela même est nécessaire pour l'appliquer à la conservation de la machine, dont son existence dépend, et pour la faire agir d'une manière utile à d'autres êtres de l'univers ; cela d'ailleurs est indispensable : voudriez-vous que cette ame n'eût que des sensations agréables ? Il faudroit donc changer le cours de la nature, et suspendre les loix du mouvement; car les loix du mouvement produisent cette alternative d'impressions opposées dans les corps vivans, comme elles produisent celle de leur génération et de leur destruction ; mais de ces loix résulte le plus grand bien de tout le système immatériel, et des intelligences qui lui sont unies ; la suspension de ces loix renverseroit tout : qu'emporte donc la juste idée d'un Dieu bon ? C'est que, quand il agit, il tende toujours au bien, et produise un bien ; c'est qu'il n'y ait aucune créature sortie de ses mains qui ne gagne à exister plutôt que d'y perdre : or, telle est la condition des *bêtes ;* qui pourroit pénétrer leur intérieur, y trouveroit une compensation des douleurs et des plaisirs, qui tourneroit toute à la gloire de la bonté divine. On y verroit que, dans celles qui souffrent inégalement, il y a proportion, inégalité, ou de plaisir, ou de durée ; et que le degré de douleur qui pourroit rendre leur existence malheureuse, est précisément ce qui la détruit : en un mot, si l'on détruisoit la somme des maux, on trouveroit toujours au bout du calcul un résidu de bienfaits purs, dont elles sont uniquement redevables à la bonté divine ; on verroit que la sagesse divine a su ménager les choses, ensorte que dans tout individu sensitif le degré de mal qu'il souffre, sans lui enlever tout l'avantage de son existence, tourne d'ailleurs au

profit de l'univers. Ne nous imaginons pas aussi que les souffrances des *bêtes* ressemblent aux nôtres; les *bêtes* ignoren un grand nombre de nos maux, parce qu'elles n'ont pas les dédommagemens que nous avons: ne jouissant pas des plaisirs que la raison procure; elles n'en éprouvent pas les peines: d'ailleurs; la perception des *bêtes* étant renfermée dans le point indivisible du présent, elles souffrent beaucoup moins que nous par les douleurs du même genre, parce que l'impatience et la crainte de l'avenir n'aigrissent point leurs maux, et qu'heureusement pour elles il leur manque une raison ingénieuse à se les grossir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté et de l'injustice à faire souffrir des ames, et à les anéantir, en détruisant leurs corps pour conserver d'autres corps? N'est-ce pas un renversement visible de l'ordre, que l'ame d'une mouche, qui est plus noble que le plus noble des corps, puisqu'elle est spirituelle, soit détruite, afin que la mouche serve de pâture à l'hirondelle, qui eût pu se nourrir de toute autre chose? Est-il juste que l'ame d'un poulet souffre et meure, afin que le corps de l'homme soit nourri; que l'ame du cheval endure mille peines et mille fatigues, pendant si long-temps, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément? Dans cette multitude d'ames qui s'anéantissent tous les jours pour les besoins passagers des corps vivans, peut-on reconnoître cette équitable et sage subordination qu'un Dieu bon et juste doit nécessairement observer?

Je réponds à cela que l'argument seroit victorieux si les ames des brutes se rapportoient aux corps et se rerminoient à ce rapport; car certainement tout être spirituel est au-dessus de la matière. Mais, remarquez-le bien, ce n'est point au corps, comme corps, que se termine l'usage que le créateur tire de cette ame spirituelle, c'est au bonheur des êtres intelligens. Si le cheval me porte, et si le poulet me nourrit, ce sont bien-là des effets qui se rapportent directement à mon corps; mais ils se terminent à mon ame, parce que mon ame seule en recueille l'utilité. Le corps n'est que pour l'ame; les avantages du corps sont des avantages propres à l'ame, toutes les douceurs de la vie animale ne sont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puisse sentir, et par conséquent être susceptible de félicité. La question reviendra donc à savoir si

l'ame du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre assez inférieur à l'ame humaine pour que le créateur emploie celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, sans violer les règles de l'ordre et des proportions ? On peut dire la même chose de la mouche, à l'égard de l'hirondelle, qui est d'une nature plus excellente. Pour l'anéantissement, ce n'est point un mal pour une créature qui ne réfléchit point sur son existence, qui est incapable d'en prévoir la fin, et de comparer, pour ainsi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'existence soit un bien, parce qu'elle sent. La mort, à l'égard d'une ame sensitive, n'est que la soustraction d'un bien qui n'étoit pas dû; ce n'est point un mal qui empoisonne les dons du créateur, et qui rende la créature malheureuse. Ainsi, quoique ces ames et ces vies innombrables que Dieu tire chaque jour du néant, soient des preuves de la bonté divine, leur destruction journalière ne blesse point cet attribut; elles se rapportent au monde dont elles font partie; elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent; il suffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, et qu'elles soient heureuses en quelque mesure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce système plus développé et plus étendu dans le Traité de l'Essai philosophique sur l'ame des *bêtes*, de M. Bouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

L'amusement philosophique du P. Bougeant, jésuite, sur le langage des *bêtes*, a eu trop de cours dans le monde, pour ne pas mériter de trouver ici sa place. S'il n'est vrai, du moins il est ingénieux. Les *bêtes* ont-elles une ame, ou n'en ont-elles point ? Question épineuse et ambarrassante, sur-tout pour un philosophe chrétien. Descartes, sur ce principe qu'on peut expliquer toutes les actions des *bêtes* par les loix de la mécanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de simples machines, de purs automates. Notre raison semble se révolter contre un tel sentiment; il y a même quelque chose en nous qui se joint à elle, pour bannir de la société l'opinion de Descartes. Ce n'est pas un simple préjugé; c'est une persuasion intime, un sentiment dont voici l'origine. Il n'est pas possible que les hommes avec qui je vis, soient autant d'automates ou de perroquets instruits à mon insçu. J'apperçois dans leur extérieur, des

tons et des mouvemens qui paroissent indiquer une ame : je vois régner un certain fil d'idées qui suppose la raison : je vois de la liaison dans les raisonnemens qu'ils me font, plus ou moins d'esprit dans les ouvrages qu'ils composent : sur ces apparences ainsi rassemblées, je prononce hardiment qu'ils pensent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate en tout semblable au corps humain, lequel, par les seules loix du mécanisme, parleroit, feroit des discours suivis, écriroit des livres très-bien raisonnés : mais ce qui me rassure contre toute erreur, c'est la véracité de Dieu. Il me suffit de trouver dans mon ame le principe unique qui réunit et qui explique tous ces phénomènes qui me frappent dans mes semblables, pour me croire bien fondé à soutenir qu'ils sont hommes comme moi : or les *bêtes* sont, par rapport à moi, dans le même cas. Je vois un chien accourir quand je l'appelle, me carresser quand je le flatte, trembler et fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, et donner toutes les marques extérieures de divers sentimens de joie, de tristesse, de douleur, de crainte, de desir, des passions de l'amour et de la haine ; je conclus aussi-tôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoissance et de sentiment, quel qu'il soit ; il me suffit que l'ame que je lui suppose soit l'unique raison suffisante qui se lie avec toutes ces apparences et tous ces phénomènes qui me frappent les yeux, pour que je sois persuadé que ce n'est pas une machine. D'ailleus une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande composition de ressorts, pour que cela puisse s'allier avec la sagesse de Dieu, qui agit toujours par les voies les plus simples. Il y a toute apparence que Descartes, ce génie si supérieur, n'a adopté un système si peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'esprit, et dans la seule vue de contredire les Péripatéticiens, dont en effet le sentiment sur la connoissance des *bêtes* n'est pas soutenable. Il vaudroit encore mieux s'en tenir aux machines de Descartes, si l'on n'avoit à leur opposer que la forme substancielle des Péripatéticiens, qui n'est ni esprit ni matière. Cette substance mitoyenne est une chimère, un être de raison, dont nous n'avons ni idée, ni sentiment. Est-ce donc que les *bêtes* auroient une ame spirituelle comme l'homme ? Mais si cela est ainsi,

leur ame sera donc immortelle et libre ; elles seront capables de mériter, ou de démériter, dignes de récompenses ou de châtimens ; il leur faudra un paradis ou un enfer. Les *bêtes* seront donc une espèce d'hommes, ou les hommes une espèce de *bêtes* ; toutes conséquences insoutenables dans les principes de la religion. Voilà des difficultés à étonner les esprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénouement dans le systême de notre jésuite. En effet, pourvu que l'on se prête à cette supposition, que Dieu a logé des démons dans le corps des *bêtes*, on conçoit sans peine comment les *bêtes* peuvent penser, connoître, sentir et avoir une ame spirituelle, sans intéresser les dogmes de la religion. Cette supposition n'a rien d'absurde ; elle coule même des principes de la religion ; car enfin, puisqu'il est prouvé, par plusieurs passages de l'écriture, que les démons ne souffrent point encore les peines de l'enfer, et qu'ils n'y seront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur usage la justice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'esprits réprouvés, que d'en faire servir une partie à animer des millions de *bêtes* de toute espèce, lesquelles remplissent l'univers, et font admirer la sagesse et la toute-puissance du créateur ? Mais pourquoi les *bêtes*, dont l'ame, dans ce systême, est peut-être plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'esprit que nous ! Oh ! dit le P. Bougeant, c'est que dans les *bêtes*, comme dans nous, les opérations de l'esprit sont assujéties aux organes matériels de la machine à laquelle il est uni ; et ces organes étant dans les *bêtes* plus grossiers et moins parfaits que dans nous, il s'en suit que la connoissance, les pensées et toutes les opérations spirituelles des *bêtes* doivent être aussi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation si honteuse pour ces esprits superbes, puisqu'elle les réduit à n'être que des *bêtes*, est pour eux un premier effet de la veangeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour se déployer sur eux d'une manière bien plus terrible.

Une autre raison qui prouve que les *bêtes* ne sont que des démons métamorphosés en elles, ce sont les maux excessifs auxquels la pluspart d'entr'elles sont exposées, et qu'elles souffrent réellement. Que les chevaux sont à plaindre ! disons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier

accable de coups; qu'un chien qu'on dresse à la chasse est misérable! Que le sort des *bêtes* qui vivent dans les bois, est triste! Or, si les *bêtes* ne sont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître sujètes à des maux si cruels. Cet excès de maux est, dans tout autre système, un mystère incompréhensible; au lieu que, dans le sentiment du P. Bougeant, rien de plus aisé à comprendre. Les esprits rébelles méritent un châtiment encore plus rigoureux; trop heureux que leur supplice soit différé! En un mot, la bonté de Dieu est justifiée: l'homme lui-même est justifié; car quel droit auroit-il de donner la mort sans nécessité, et souvent par un pur divertissement, à des millions de *bêtes*, si Dieu ne l'avoit autorisé? Et un Dieu bon et juste auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puisqu'après tout, les *bêtes* sont aussi sensibles que nous-mêmes à la douleur et à la mort, si ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine?

Mais écoutez, continue notre philosophe, quelque chose de plus fort et de plus intéressant. Les *bêtes* sont naturellement vicieuses; les bêtes carnacières et les oiseaux de proie sont cruels; beaucoup d'insectes de la même espèce se dévorent les uns les autres; les chats sont perfides et ingrats; les singes sont malfaisans, les chiens sont envieux: toutes sont jalouses et vindicatives à l'excès, sans parler de beaucoup d'autres vices que nous leur connoissons. Il faut dire de deux choses l'une; ou que Dieu a pris plaisir à former les *bêtes* aussi vicieuses qu'elles sont, et à nous donner dans elles des modèles de tout ce qu'il y a de plus honteux, ou qu'elles ont, comme l'homme, un péché d'origine qui a perverti leur première nature. La première de ces propositions fait une extrême peine à penser, et est formellement contraire à l'écriture-sainte, qui dit que tout ce qui sortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon et même fort bon: or si les bêtes étoient telles alors qu'elles sont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fussent bonnes et fort bonnes? Où est le bien qu'un singe soit si malfaisant; qu'un chien soit si envieux? Il faut donc recourir à la seconde proposition, et dire que la nature des *bêtes* a été, comme celle de l'homme, corrompue par quelque péché d'origine; autre supposition qui n'a aucun

fondement et qui choque également la raison et la religion. Quel parti prendre ? Admettez le système des démons changés en *bêtes*, tout est expliqué. Les ames des *bêtes* sont des esprits rebelles qui se sont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les *bêtes* n'est point un péché d'origine ; c'est un péché personnel qui a corrompu et perverti leur nature dans toute sa substance : delà tous les vices que nous leur connoissons.

Vous êtes, peut-être, inquiet de savoir quelle est la destinée des démons après la mort des *bêtes*. Rien de plus aisé que d'y satisfaire. Pythagore enseignoit autrefois qu'au moment de notre mort nos ames passent dans un corps, soit d'homme, soit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, et toujours ainsi successivement jusqu'à la fin des siècles. Ce système, qui est insoutenable par rappott aux hommes, et qui est d'ailleurs proscrit par la religion, convient admirablement bien aux *bêtes*, selon le P. Bougeant, et ne choque ni la religion, ni la raison. Les démons destinés de Dieu à être des *bêtes*, survivent nécessairement à leur corps : et cesseroient de remplir leur destination, si, lorsque leur premier corps est détruit, ils ne passoient aussi-tôt dans un autre, pour recommencer à vivre sous une autre forme.

Si les *bêtes* ont de la connoissance et du sentiment, elles doivent conséquemment avoir entr'elles, pour leurs besoins mutuels, un langage intelligible. La chose est possible ; il ne faut qu'examiner si elle est nécessaire. Toutes les *bêtes* ont de la connoissance, c'est un principe avoué ; et nous ne voyons pas que l'auteur de la nature ait pu leur donner cette connoissance pour d'autres fins que de les rendre capables de pourvoir à leurs besoins, à leur conservation, à tout ce qui leur est propre et convenable dans leur condition et la forme de vie qu'il leur a prescrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'espèces de *bêtes* sont faites pour vivre en société, et les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainsi dire, d'un mâle avec une femelle, et en famille avec leurs petits, jusqu'à ce qu'ils soient élevées : or, si l'on suppose qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il soit, pour s'entendre les unes les autres, on ne conçoit plus comment

leur société pourroit subsister. Comment les castors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour se bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net et aussi intelligible pour eux que nos langues le sont pour nous? La connoissance, sans une communication réciproque par un langage sensible et connu, ne suffit pas pour entretenir la société, ni pour exécuter une entreprise qui demande de l'union et de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils ensemble des ruses de guerre dans la chasse qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas? Comment enfin des hirondelles ont-elles pu, sans se parler, former toutes ensemble le dessein de claquemurer un moineau qu'elles trouvèrent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chasser? On pourroit rapporter mille autres traits semblables, pour appuyer ce raisonnement. Mais ce qui ne souffre point ici de difficulté, c'est que si la nature les a faites capables d'entendre une langue étrangère, comment leur auroit-elle refusé la faculté d'entendre et de parler une langue naturelle? Car les *bêtes* nous parlent et nous entendent fort bien.

Quand on sait une fois que les *bêtes* parlent et s'entendent, la curiosité n'en est que plus avide de connoître quels sont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il soit d'expliquer leur langage et d'en donner le dictionnaire, le P. Bougeant a osé le tenter. Ce qu'on peut assurer, c'est que leur langage doit être fort borné, puisqu'il ne s'étend pas au-delà des besoins de la vie; car la nature n'a donné aux *bêtes* la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs desirs et leurs sentimens, afin de pouvoir satisfaire par ce moyen à leurs besoins et à tout ce qui est nécessaire pour leur conservation: or tout ce qu'elles pensent, tout ce qu'elles sentent se réduit à la vie animale. Point d'idées abstraites; par conséquent, point de raisonnemens métaphysiques; point de recherches curieuses sur tous les objets qui les environnent, point d'autres science que celle de se bien porter, de se bien conserver, d'éviter tout ce qui leur nuit, et de se procurer du bien: ce principe une fois établi, que les connoissances, les desirs, les besoins des *bêtes*, et par conséquent leurs expressions, sont bornés à ce qui est utile

ou nécessaire pour leur conservation ou la multiplication de leur espèce, il n'y a rien de plus aisé que d'entendre ce qu'elles veulent se dire. Placez-vous dans les diverses circonstances où peut être quelqu'un qui ne connoît et qui ne sait exprimer que ses besoins, et vous trouverez dans vos propres discours l'interprétation de ce qu'elles se disent. Comme la chose qui les touche le plus est le desir de multiplier leur espèce, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur conversation roule ordinairement sur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, et que le dictionnaire qu'il donne de leurs phrases tendres et voluptueuses vaut bien celui de l'Opéra. Voilà ce qui a révolté dans un Jésuite, condamné par état à ne jamais abandonner son pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'est pardonnable dans un ouvrage philosophique, que lorsque l'auteur de l'ouvrage est un homme du monde, encore bien des personnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raisonnemens qu'un tour léger et propre à intéresser par une sorte de badinage, souvent on tombe dans le ridicule; et toujours on cause du scandale, si l'on est d'un état qui ne permet pas à l'imagination de se livrer à ses saillies. Il paroît qu'on a censuré trop durement notre Jésuite, sur ce qu'il dit que les *bêtes* sont animées par les diables. Il est aisé de voir qu'il n'a jamais regardé ce systême que comme une imagination bizarre et presque folle. Le titre d'*amusement* qu'il donne à son livre, et les plaisanteries dont il l'égaie, font assez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé sur des fondemens assez solides pour opérer une vrai persuasion. Ce n'est pas que ce systême ne réponde à bien des difficultés, et qu'il ne fût assez difficile de le convaincre de faux; mais cela prouve seulement qu'on peut assez bien soutenir une opinion chimérique pour embarrasser des personnes d'esprit; mais non pas assez bien pour les persuader. » Il n'y a, » dit M. de Fontenelle dans une occasion à-peu-près sem- » blable, que la vérité qui persuade, même sans avoir » besoin de paroître avec toutes ses preuves; elle entre si » naturellement dans l'esprit, que, quand on l'apprend » pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en » souvenir. » Pour moi, s'il m'est permis de dire mon

sentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant et très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts ; celui d'être l'ouvrage d'un religieux ; et l'autre, le bizarre assortiment des plaisanteries qui y sont semées avec des objets qui touchent à la religion, et qu'on ne peut jamais trop respecter.

(*Voyez* FORME SUBSTATIELLE.)

(*MM. YVON et BOUILLET.*)

BIBLIOMANE.

Le *bibliomane* est un homme possédé de la fureur des livres. Ce caractère original n'a pas échappé à la Bruyère. Voici de quelle manière il le peint dans le chapitre XIII de son livre des caractères, où il passe en revue bien d'autres originaux. Il feint de se trouver avec un de ces hommes qui ont la manie des livres; et sur ce qu'il lui a fait comprendre qu'il a une bibliothèque, notre auteur témoigne quelque envie de la voir. « Je vais trouver, dit-il, cet homme, » qui me reçoit dans une maison, où dès l'escalier je tombe » en foiblesse d'une odeur de maroquin noir, dont ses livres » sont tous couvers. Il a beau me crier aux oreilles, pour » me ranimer, qu'ils sont dorés sur tranche, ornés de filets » d'or, et de la bonne édition; me nommer les meilleurs » l'un après l'autre; dire que sa galerie est remplie à quel- » ques endroits près, qui sont peints de manière, qu'on » les prend pour de vrais livres arrangés sur des tablettes, » et que l'œil s'y trompe; ajouter qu'il ne lit jamais, » qu'il ne met pas le pied dans cette galerie; qu'il y viendra » pour me faire plaisir: je le remercie de sa complaisance, » et ne veux, non plus que lui, visiter sa tannerie, qu'il » appelle bibliothèque. »

Un *bibliomane* n'est donc pas un homme qui se procure des livres pour s'instruire: il est bien éloigné d'une telle pensée, lui qui ne les lit pas seulement. Il a des livres pour les avoir, pour en repaître sa vue; toute sa science se borne à connoître s'ils sont de la bonne édition, s'ils sont bien reliés: pour les choses qu'ils contiennent, c'est un mystère auquel il ne prétend pas être initié; cela est bon pour ceux qui auront du temps à perdre. Cette possession qu'on appelle bibliomanie, est souvent aussi dispendieuse que l'ambition et la volupté. Tel homme n'a de bien que pour vivre dans une honnête médiocrité, qui se refusera le simple nécessaire pour satisfaire cette passion.

M. Descartes disoit que la lecture étoit une conversation qu'on avoit avec les grands hommes des siècles passés; mais une conversation choisie, dans laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. Cela peut être vrai

des grands hommes : mais comme les grands hommes sont en petit nombre, on auroit tort d'étendre cette maxime à toutes sortes de livres et à toutes sortes de lectures. Tant de gens médiocres et tant de sots même ont écrit, que l'on peut en général regarder une grande collection de livres, dans quelque genre que ce soit, comme un recueil de mémoires pour servir à l'histoire de l'aveuglement et de la folie des hommes ; et on pourroit mettre au-dessus de toutes les grandes bibliothèques, cette inscription philosophique : *Les petites maisons de l'esprit humain.*

Il s'ensuit de là que l'amour des livres, quand il n'est pas guidé par la philosophie et par un esprit éclairé, est une des passions les plus ridicules. Ce seroit à-peu-près la folie d'un homme qui entasseroit cinq ou six diamans sous un monceau de cailloux.

L'amour des livres n'est estimable que dans deux cas ; 1°. Lorsqu'on sait les estimer ce qu'ils valent, qu'on les lit en philosophe, pour profiter de ce qu'il peut y avoir de bon, et rire de ce qu'ils contiennent de mauvais ; 2°. lorsqu'on les possède pour les autres autant que pour soi, et qu'on leur en fait part avec plaisir et sans réserve. On peut, sur ces deux points, proposer M. Falconet pour modèle à tous ceux qui possèdent des bibliothèques ou qui en posséderont à l'avenir.

J'ai oui-dire à un des plus beaux esprits de ce siècle, qu'il étoit parvenu à se faire, par un moyen assez singulier, une bibliothèque très-choisie, assez nombreuse, et qui pourtant n'occupe pas beaucoup de place. S'il achète, par exemple, un ouvrage en douze volumes, où il n'y ait que six pages qui méritent d'être lues, il sépare ces six pages du reste, et jète l'ouvrage au feu. Cette manière de former une bibliothèque m'accomoderoit assez.

La passion d'avoir des livres est quelquefois poussée jusqu'à une avarice très-sordide. J'ai connu un fou qui avoit conçu une extrême passion pour tous les livres d'astronomie, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette science ; il les achetoit à un prix exhorbitant, et les enfermoit proprement dans une cassette sans les regarder. Il ne les eut pas prêté ni même laissé voir à M. Halley ou à M. Monnier, s'il en eussent eu besoin. Un autre faisoit relier les siens très-proprement ;

et de peur de les gâter, il les empruntoit à d'autres quand il en avoit besoin, quoiqu'il les eût dans sa bibliothèque. Il avoit mis sur la porte de sa bibliothèque, *ite ad vendentes* : aussi ne prêtoit-il de livres à personne.

En général, la *bibliomanie* a quelques exceptions près, est comme la passion des tableaux, des curiosités, des maisons; ceux qui les possèdent n'en jouissent guère. Ainsi un philosophe en entrant dans une bibliothèque, pourroit dire de presque tous les livres qu'il y voit, ce qu'un philosophe disoit autrefois en entrant dans une maison fort ornée, que de choses dont je n'ai que faire !

(*M.* D'ALEMBERT.)

BIBLIOTAPHE.

BIBLIOTAPHE.

Ce mot composé de deux mots grecs, signifie *enterreur de livres*. Quoiqu'il ne se trouve pas dans les dictionnaires ordinaires, il doit avoir place ici, parce que les *bibliotaphes* n'amassent des livres, que pour empêcher les autres d'en acquérir et d'en faire usage.

La bibliotaphie est la bibliomanie de l'avare ou du jaloux, et par conséquenr les *bibliotaphes* sont de plus d'nne façon la peste des lettres; car il ne faut pas croire que ces sortes de personnes soient en petit nombre : l'Europe en a toujours été infectée, et même aujourd'hui il est peu de curieux qui n'en rencontrent de temps en temps en leur chemin. Casaubon s'en plaint amèrement. Il y a une tradition non-interrompue sur cet article, que l'on pourrait commencer à Lucien, et finir au P. le Long. Le citoyen de Samosate a fait une sortie violente contre un de ces ignorans qui croyent passer pour habiles, parce qu'ils ont une ample bibliothèque, et qu'ils en ont exclu un galant homme, il conclut, en le comparant au chien qui empêche le cheval de manger l'orge qu'il ne peut manger lui-même.

Depuis Lucien, nous ne trouvons que de semblables plaintes. Si vous lisez les lettres d'Ambroise Camaldule, ce bon et docte religieux, qui non-seulement a passé sa vie à procurer l'avancement des sciences par ses ouvrages, mais qui prêtoit volontiers ses manuscrits les plus précieux, vous verrez qu'il a souvent rencontré des *bibliotaphes* qui, incapables de faire usage des manuscrits qu'ils avoient entre les mains, en refusoient la communication à ceux qui ne la demandoient que pour en gratifier le public : Philelphe s'est aussi vu dans les mêmes circonstances, et ses lettres sont remplies de malédictions contre les gens de cette espèce.

On n'imagineroit pas que des savans du caractère du P. le Long, ayent été exposés à leur dureté ; il l'a été néanmoins, er n'a pu, malgré la douceur qui lui étoit naturelle, retenir son chagrin contre ces enterreurs de livres, après avoir remercié ceux qui lui avoient ouverts leurs bibliothèques. Si le P. le Long qui étoit toujours prêt à faire voir la belle et nombreuse bibliothèque dont il disposoit, a essuyé des

refus de cette espèce, que l'on juge de ce qui doit arriver à des gens de lettres de moindre considération.

Mais en général, il y a des pays où cette dureté est rare. En France, par exemple, où l'on a plusieurs bibliothèques pour la commodité du public, on y est toujours parfaitement bien reçu, et les étrangers ont tout lieu de se louer de la politesse qu'on a pour eux. Gronovius mandoit au jeune Heinsius, que son ami Vincent Fabrice lui avoit écrit de Paris, que rien n'égaloit l'humeur obligeante des Français à cet égard.

Vossius éprouva tout le contraire en Italie. Ce n'est pas seulement à Rome que l'entrée des bibliothèques est difficile, c'est la même chose dans les autres villes. La bibliothèque de St.-Marc, à Venise, est impénétrable. Dom Bernard de Montfaucon, raconte que le religieux Augustin du couvent de la Carbonnaria, à Naples, qui lui avoit ouvert la bibliothèque de ce monastère, avoit été mis en pénitence, pour récompense de cette action.

M. Menchen est un des modernes qui a déclamé avec le plus d'indignation contre les *bibliotaphes*; c'est ce qui paroît par sa préface à la tête de l'édition qu'il a procurée du traité de Bartholin, *de libris legendis*. Ceux qui sont en état de former des bibliothéques, ne feront pas mal de le consulter et de suivre les maximes qu'il y donne, pour s'en servir utilement; la principale est d'en faire usage pour soi et pour les autres, tant en leur fournissant de bonne grace les recueils qu'on peut avoir sur les matières qui font l'objet de leur travail, qu'en leur prètant tous les livres dont ils ont besoin. Disons, à l'honneur des lettres et des lettrés, que la plus grande partie des gens à bibliothèque, sont de cette humeur bienfaisante, et que pour un Saldière on compte plusieurs Pinelli, Peiresc et de Cordes. Ce dernier poussa l'envie de rendre sa bibliothèque utile, jusqu'à ordonner par son testament, qu'elle ne fut pas vendue en détail, mais en gros, et mise en un lieu où le public fut à portée de la consulter.

M. Bigot avoit pris la précaution d'ordonner la même chose, mais il a été moins heureux que M. de Cordes, dont la bibliothèque passa toute entière à M. le cardinal Mazarin, qui n'épargna pas les dépenses, pour y mettre

tous les bons livres qui y manquoient. Naudé qui étoit chargé du détail de cette bibliothèque, fit exprès plusieurs voyages en Allemagne et en Italie, pour y acheter ce qu'il y avoit de plus rare, et il est aisé de concevoir qu'elle reçut dans ses mains, des accroissemens considérables. Tant de soins devinrent cependant inutiles par les guerres de la fronde, pendant la minorité de Louis XIV. Le parlement qui ne cherchoit qu'à signaler sa haine contre le premier ministre, fit saisir sa bibliothèque, et ordonna par un arrêt du 8 février 1632, qu'elle fut vendue à l'encan. Naudé au désespoir de voir toutes ses peines perdues, représenta vainement à la cour, le tort que causoit aux lettres le démembrement de cette bibliothèque; le parlement resta inflexible, et ses ordres furent exécutés.

Les savans ont peint avec de vives couleurs, le procédé du parlement. L'abbé de Marolles en dit ce qu'il en pense dans les remarques qu'il joignit à la traduction de Virgile, mais la violence des temps l obligea de supprimer ses réflexions chagrines. « Cela n'empêcha pas, ajoute-t-il, que dans » mon épitre dédicatoire à M. le duc de Valois, je ne dise » que S. A. étant un jour touchée de cet esprit délicat » des muses, qui produit dans l'ame tant de douceurs, elle » aimeroit un jour nos ouvrages auxquels elle destineroit » de grandes bibliothèques, en la place de celles qui ve- » noient d'être détruites; et certes, les Vandales et les » Goths n'ont rien fait autrefois de plus barbare; ce qui » devroit porter quelque rougeur sur le front de ceux qui » y donnèrent leur suffrages. »

(ANONYME.)

BIBLIOTHÈQUE. *

UNE *bibliothèque* est un lieu plus ou moins vaste, avec des tablettes ou des armoires, où les livres sont rangés sous différentes classes.

Outre ce premier sens littéral, on donne aussi le nom de *bibliothèque* à la collection même des livres. Quelques auteurs ont donné, par extension et par métaphore, le nom de *bibliothèque* à certains recueils qu'ils ont faits, où à certaines compilations d'ouvrages qu'ils ont publiées. Telles sont la *bibliothèque* Rabinique, la *bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques, *bibliotheca patrum*, etc.

C'est en ce dernier sens que les auteurs ecclésiastiques ont donné par excellence le nom de *bibliothèque* au recueil des livres inspirés, que nous appelons encore aujourd'hui la *Bible*, c'est-à-dite le livre par excellence. En effet, selon le sentiment des critiques les plus judicieux, il n'y avoit point de livres avant le temps de Moïse; et les Hébreux ne purent avoir de *bibliothèque* qu'après sa mort; pour lors ses écrits furent recueillis et conservés avec beaucoup d'attention: par la suite on y ajouta plusieurs autres ouvrages.

On peut distinguer les livres des Hébreux en livres sacrés et en livres profanes; le Seul objet des premiers étoit la religion; les derniers traitoient de la philosophie naturelle, et des connoissances civiles ou politiques.

Les livres sacrés étoient conservés ou dans des endroits publics, ou dans des lieux particuliers; par endroits publics il faut entendre toutes les synagogues, et principalement le temple de Jérusalem, où l'on gardoit avec un respect infini des tables de pierre sur lesquelles Dieu avoit écrit ses dix commandemens et qu'il ordonna à Moïse de déposer dans l'arche d'aillance.

Outre les tables de la loi, les livres de Moïse et ceux des prophètes furent conservés dans la partie la plus secrète du sanctuaire, où il n'étoit permis à personne de les lire, ni d'y toucher; le grand-prêtre seul avoit droit d'entrer dans ce lieu sacré, et cela seulement une fois par an; ainsi ces livres sacrés furent à l'abri des corruptions des interprétations; aussi étoient-ils, dans la suite, la pierre de touche de tous

les autres, comme Moïse le prédit au xxxij chapitre du Deutéronome, où il ordonna aux Lévites de placer les livres au-dedans de l'arche.

Quelques auteurs croient que Moïse, étant prêt à mourir, ordonna qu'on fît douze copies de la loi, qu'il distribua aux douze tribus; mais Maimonides assure qu'il en fit faire treize copies, c'est-à-dire douze pour les douze tribus, et une pour les lévites, et qu'il leur dit à tous, en les leur donnant: « recevez le livre de la loi que Dieu lui-même nous a donné. » Les interprètes ne sont pas d'accord si ce volume sacré fut déposé dans l'arche avec les tables de pierre, ou bien dans un petit cabinet séparé.

Quoi quil en soit, Josué écrivit un livre qu'il ajouta ensuite à ceux de Moïse. Tous les prophètes firent aussi des copies de leurs sermons et de leurs exhortations, comme on peut le voir au chapitre xv de Jérémie, et dans plusieurs autres endroits de l'écriture. Ces sermons et ces exhortations furent conservés dans le temple, pour l'instruction de la postérité.

Tous ces ouvrages composoient une *bibliothèque* plus estimable par la valeur intrinsèque que par le nombre des volumes.

Voilà tout ce qu'on sait de la *bibliothèque* sacrée qu'on gardoit dans le temple; mais il faut remarquer qu'après le retour des juifs de la captivité de Babylone, Néhémie rassembla les livres de Moïse, et ceux des rois et des prophètes, dont il forma une bibliothèque: il fut aidé, dans cette entreprise, par Esdras, qui, au sentiment de quelques-uns, rétablit le Pentateuque, et toutes les anciennes écritures saintes qui avoient été dispersées lorsque les Babyloniens prirent Jérusalem et brûlèrent le temple avec la *bibliothèque* qui y étoit renfermée; mais c'est sur quoi les savans ne sont pas d'accord; en effet, c'est un point très-difficile à décider.

Quelques auteurs prétendent que cette *bibliothèque* fut de nouveau rétablie par Judas-Macchabée, parce que la plus grande partie en avoit été brûlée par Antiochus, comme on lit chapitre j du premier livre des Macchabées. Quand même on conviendroit qu'elle eût subsisté jusqu'à la destruction du second temple, on ne sauroit cependant déterminer le lieu où elle étoit déposée; mais il est probable qu'elle eut le même

sort que la ville. Car quoique Rabbi Benjamin affirme que le tombeau du prophète Ézéchiel, avec la *bibliothèque* du premier et du second temple, se voyoient encore, de son temps, dans un lieu situé sur les bords de l'Euphrate ; cependant Manassès de Groningue, et plusieurs autres personnes, dont on ne sauroit révoquer en doute le témoignage, et qui ont fait exprès le voyage de Mésopotamie, assurent qu'il ne reste aucun vestige de ce que prétend avoir vu Rabbi Benjamin, et que dans tout le pays il n'y a ni tombeau, ni *bibliothèque* hébraïque.

Outre la grande *bibliothèque* qui étoit conservée religieusement dans le temple, il y en avoit encore une dans chaque synagogue. Les auteurs conviennent presqu'unanimement, que l'académie de Jérusalem étoit composée de quatre cens cinquante synagogues ou collèges, dont chacune avoit sa *bibliothèque*, où l'on alloit publiquement lire les écritures saintes.

Après ces *bibliothèques* publiques qui étoient dans le temple et dans les synagogues, il y avoit encore des *bibliothèques* sacrées particulières : chaque juif en avoit une, puisqu'ils étoient tous obligés d'avoir les livres qui regardoient leur religion, et même de transcrire chacun de sa propre main, une copie de la loi.

On voyoit encore des *bibliothèques* dans les célèbres universités ou écoles des Juifs. Ils avoient aussi plusieurs villes fameuses par les sciences qu'on y cultivoit, entr'autres celle que Josué nomme la *ville des lettres*, et qu'on croit avoir été Cariatsepher, située sur les confins de la tribu de Juda. Dans la suite celle de Tibériade ne fut pas moins fameuse par son école ; et il est probable que ces sortes d'académies n'étoient point dépourvues de *bibliothèques*.

Depuis l'entière dispersion des juifs à la ruine de Jérusalem et du temple par Tite, leurs docteurs particuliers ou Rabbins ont écrit prodigieusement, et, comme l'on sait, un amas de rêveries et de contes ridicules ; mais dans les pays où ils sont tolérés, et où ils ont des synagogues, on ne voit point, dans ces lieux d'assemblées, d'autres livres que ceux de la loi. Le Talmuld et les paraphrases, non plus que les recueils de traditions Rabbiniques, ne forment point de corps de *bibliothèque*.

Les Chaldéens et les Egyptiens étant les plus proches voi-

sins de la Judée, furent probablement les premiers que les Juifs instruisirent de leurs sciences; à ceux-là nous joindrons les Phéniciens et les Arabes.

Il est certain que les sciences furent portées à une grande perfection par toutes ces nations, et sur-tout par les Egyptiens, que quelques auteurs regardent comme la nation la plus savante du monde, tant dans la théologie payenne, que dans la physique.

Il est donc probable que leur grand amour pour les lettres avoit produit de savans ouvrages et de nombreuses collections de livres.

Les auteurs ne parlent point des *bibliothèques* de la Chaldée; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il y avoit dans ce pays des savans en plusieurs genres, et sur-tout dans l'astronomie, comme il paroît par une suite d'observations de 1900 ans, que Calisthènes envoya à Aristote, après la prise de Babylone par Alexandre.

Eusèbe, *de prep. évang.*, dit que les Phéniciens étoient très-curieux dans leurs collections de livres, mais que les *bibliothèques* les plus nombreuses et les mieux choisies étoient celles des Egyptiens, qui surpassoient toutes les autres nations en *bibliothèques*, aussi-bien qu'en savoir.

Selon Diodore de Sicile, le premier qui fonda une *bibliothèque* en Egypte; fut Osymandias, successeur de Protée et contemporain de Priam, roi de Troie. Pierius dit que ce prince aimoit tant l'étude, qu'il fit construire une *bibliothèque* magnifique, ornée des statues de tous les dieux de l'Egypte, et sur le frontispice de laquelle il fit écrire ces mots : *le trésor des remèdes de l'ame* : mais ni Diodore de Sicile, ni les autres Historiens ne disent rien du nombre de volumes qu'elle contenoit : autant qu'on en peut juger, elle ne pouvoit pas être fort nombreuse, vu le peu de livres qui existoient pour lors, qui étoient tous écrits par les prêtres ; car pour ceux de leurs deux Mercures qu'on regardoit comme des ouvrages divins, on ne les connoît que de nom ; et ceux de Manethon sont bien postérieurs aux temps dont nous parlons. Il y avoit une très-belle *bibliothèque* à Memphis, aujourd'hui le Grand-Caire, qui étoit déposée dans le temple de Vulcain. C'est de cette *bibliothèque* que Naucrates

accuse Homère d'avoir volé l'Iliade et l'Odissée, et de les avoir ensuite données comme ses propres productions.

Mais la plus grande et la plus magnifique *bibliothèque* de l'Egypte, et peut-être du monde entier, étoit celle des Ptolomées à Alexandrie; elle fut commencée par Ptolomée-Soter, et composée par les soins de Demetrius de Phalère, qui fit rechercher à grands frais des livres chez toutes les nations, et en forma, selon S. Epiphane, une collection de 54800 volumes. Joseph dit qu'il y en avoit deux cens mille, et que Demetrius espéroit en avoir dans peu cinq cens mille; cependant Eusebe assure qu'à la mort de Philadelphe, successeur de Soter, cette *bibliothèque* n'étoit composée que de cent mille volumes. Il est vrai que sous ses successeurs elle s'augmenta par degrés, et qu'enfin on y compta jusqu'à 700000 volumes; mais par le terme de *volumes* il faut entendre des rouleaux beaucoup moins chargés que ne sont nos volumes.

Il acheta de Nélée, à des prix exorbitans, une partie des ouvrages d'Aristote, et un grand nombre d'autres volumes, qu'il fit chercher à Rome et à Athènes, en Perse, en Ethiopie.

Un des plus précieux morceaux de sa *bibliothèque* étoit l'écriture sainte, qu'il fit déposer dans le principal appartement, après l'avoir fait traduire en grec, par les soixante-douze interpretes, que le grand-prêtre Eléazar avoit envoyés pour cet effet à Ptolomée, qui les avoit fait demander par Aristée, homme très-savant et capitaine de ses gardes.

Un de ses successeurs, nommé *Ptolomée-Phiscon*, prince d'ailleurs cruel, ne témoigna pas moins de passion pour enrichir la *bibliothèque* d'Alexandrie. On raconte de lui, que, dans un temps de famine, il refusa aux Athéniens les bleds qu'ils avoient coutume de tirer de l'Egypte, à moins qu'ils ne lui remissent les originaux des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et qu'il les garda, en leur en renvoyant des copies fidelles, et leur abandonna quinze talens qu'il avoit consignés pour sûreté des originaux.

Tout le monde sait ce qui obligea Jules-César, assiégé dans un quartier d'Alexandrie, à faire mettre le feu à la flotte qui étoit dans le port : malheureusement le vent porta les flammes plus loin que César ne vouloit; et le feu ayant pris aux maisons voisines du grand port, se communiqua

de-là au quartier de Bruchion, aux magasins de bled; et à la *bibliothèque* qui en faisoient partie, et causa l'embrasement de cette fameuse *bibliothèque*.

Quelques auteurs croient qu'ils n'y en eut que quatre cens mille volumes de brûlés, et que, tant des autres livres qu'on put sauver de l'incendie, que des débris de la *bibliothèque* des rois de Pergame, dont deux cens mille volumes furent donnés à Cléopatre par Antoine, on forma la nouvelle *bibliothèque* du Sérapion, qui devint, en peu de temps, fort nombreuse. Mais après diverses révolutions sous les empereurs romains, dans lesquelles la *bibliothèque* fut tantôt pillée et tantôt rétablie, elle fut enfin détruite l'an 650 de Jésus-Christ, qu'Amry, général des Sarrasins, sur un ordre du Calife Omar, commanda que les livres de la *bibliothèque* d'Alexandrie fussent distribués dans les bains publics de cette ville; et ils servirent à les chauffer pendant six mois.

La *bibliothèque* des rois de Pergame, dont nous venons de parler fut fondée par Eumènes et Attalus: animés par un esprit d'émulation, ces princes firent tous leurs efforts pour égaler la grandeur et la magnificence des rois d'Egypte, et sur-tout en amassant un nombre prodigieux de livres, dont Pline dit que le nombre étoit de plus de deux cens mille. Volaterrani dit qu'ils furent tous brûlés à la prise de Pergame; mais Pline et plusieurs autres nous assurent que Marc-Antoine les donna à Cléopatre; ce qui ne s'accorde pourtant pas avec le témoignage de Strabon, qui dit que cette *bibliothèque* étoit à Pergame de son temps, c'est-à-dire sous le règne de Tibère. On pourroit concilier les différens Historiens en remarquant qu'il est vrai que Marc-Antoine avoit fait transporter cette *bibliothèque* de Pergame à Alexandrie, et qu'après la bataille d'Actium, Auguste, qui se plaisoit à défaire tout ce qu'Antoine avoit fait, la fit reporter à Pergame. Mais ceci ne doit être pris que sur le pied d'une conjecture, aussi bien que le sentiment de quelques auteurs qui prétendent qu'Alexandre-le-Grand en fonda une magnifique à Alexandrie, qui donna lieu par la suite à celles de Ptolomée.

Il y avoit une *bibliothèque* considérable à Suze en Perse, ou Métosthenes consulta les annales de cette monarchie, pour écrire l'histoire qu'il nous en a laissée. Diodore de Sicile parle de

cette *bibliothèque;* mais on croit communément qu'elle contenoit moins des livres de sciences, qu'une collection des loix, des chartres et des ordonnances des rois. C'étoit un dépôt semblable à nos chambres des comptes.

Nous ne savons rien de positif sur l'histoire de Grèce, avant les guerres de Thèbes et de Troie. Il seroit donc inutile de chercher des livres en Grèce avant ces époques.

Les Lacédémoniens n'avoient point de livres ; ils exprimoient tout d'une façon si concise et en si peu de mots, que l'écriture leur paroissoit superflue, puisque la mémoire leur suffisoit pour se souvenir de tout ce qu'ils avoient besoin de savoir.

Les Athéniens, au contraire, qui étoient grands parleurs, écrivirent beaucoup ; et dès que les sciences eurent commencé à fleurir à Athènes, la Grèce fut bientôt enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de toute espèce. Valere-Maxime dit que le tyran Pysistrate fut le premier de tous les Grecs qui s'avisa de faire un recueil des ouvrages des savans, en quoi la politique n'eut peut-être pas peu de part ; il vouloit, en fondant une *bibliothèque* pour l'usage du public, gagner l'amitié de ceux que la perte de leur liberté faisoit gémir sous son usurpation. Cicéron dit que c'est à Pysistrate que nous avons l'obligation d'avoir rassemblé en un seul volume les ouvrages d'Homere, qui se chantoient auparavant, par toute la Grèce, par morceaux détachés et sans aucun ordre. Platon attribue cet honneur à Hipparque, fils de Pysistrate. D'autres prétendent que ce fut Polen ; et d'autres rapportent cette précieuse collection à Lycurgue et à Zénodote d'Ephèse.

Les Athéniens augmentèrent considérablement cette *bibliothèque* après la mort de Pysistrate, et en fondèrent même d'autres ; mais Xercès, après s'être rendu maître d'Athenes, emporta tous leurs livres en Perse. Il est vrai que, si on en veut croire Aulu-Gelle, Séleucus Nicanor, les fit rapporter en cette ville, quelques siècles après.

Zuringer dit qu'il y avoit alors une *bibliothèque* magnifique dans l'isle de Gnide, une des Cyclades ; qu'elle fut brûlée par l'ordre d'Hippocrate le médecin, parce que les habitans refusèrent de suivre sa doctrine. Ce fait au reste n'est pas trop avéré.

Cléarque, tyran d'Héraclée, et disciple de Platon et d'Isocrate, fonda une *bibliothèque* dans sa capitale; ce qui lui attira l'estime de tous ses sujets, malgré toutes les cruautés qu'il exerça contre eux.

Caméracius parle de la *bibliothèque* d'Apamée, comme d'une des plus célèbres de l'antiquité, Angelus Rocha, dans son catalogue de la *bibliothèque* du Vatican, dit qn'elle contenoit plus de 20000 volumes.

Si les anciens Grecs n'avoient que peu de livres, les anciens Romains en avoient encore moins; par la suite ils eurent, aussi-bien que les Juifs, deux sortes de *bibliothèques*, les unes publiques, les autres particulières. Dans les premières étoient les édits et les loix touchant la police et le gouvernement de l'état: les autres étoient celles que chaque particulier formoit dans sa maison, comme celle que Paul-Emile appporta de Macédoine après la défaite de Persée.

Il y avoit aussi des *bibliothèques* sacrées qui regardoient la religion des Romains, et qui dépendoient entièrement des Pontifes et des Augures.

Voilà à-peu-près ce que les auteurs nous apprennent touchant les *bibliothèques* publiques des Romains. A l'égard des *bibliothèques* particulières, il est certain qu'aucune nation n'a eu plus d'avantages; ni plus d'occasions pour en avoir de très-considérables, puisque les Romains étoient les maîtres de la plus grande partie du monde connu pour lors.

L'histoire nous apprend qu'à la prise de Carthage, le sénat fit présent à la famille de Regulus de tous les livres qu'on avoit trouvés dans cette ville, et qu'il fit traduire en latin vingt-huit volumes composés par Magon, Carthaginois, sur l'agriculture.

Plutarque assure que Paul-Emile distribua à ses enfans la *bibliothèque* de Persée, roi de Macédoine, qu'il mena en triomphe à Rome. Mais Isidore dit positivement qu'il la donna au public. Asinius Pollion fit plus; car il fonda une *bibliothèque* exprès pour l'usage du public, qu'il composa des dépouilles de tous les ennemis qu'il avoit vaincus, et de grand nombre de livres de toute espèce qu'il acheta; il l'orna de portraits de savans, et entre autres de celui de Varron.

Varron avoit aussi une magnifique *bibliothèque*: celle de

Cicéron ne devoit pas l'être moins, si on fait attention à son érudition, à son goût, et à son rang; mais elle fut considérablement augmentée par celle de son ami Atticus, qu'il préféroit à tous les trésors de Crésus.

Plutarque parle de la *bibliothèque* de Lucullus, comme d'une des plus considérables du monde, tant par rapport au nombre de volumes, que par rapport aux superbes monumens dont elle étoit décorée.

La *bibliothèque* de César étoit digne de lui; et rien ne pouvoit contribuer davantage à lui donner de la réputation, que d'en avoir confié le soin au savant Varron.

Auguste fonda une belle *bibliothèque* proche du temple d'Apollon, sur le mont Palatin. Horace, Juvenal et Perse en parlent comme d'un endroit où les poëtes avoient coutume de réciter et de déposer leurs ouvrages :

Scripta Palatinus quæcumque recepit Apollo,

dit Horace.

Vespasien fonda une *bibliothèque* proche le temple de la Paix, à l'imitation de César et d'Auguste.

Mais la plus magnifique de toutes ces anciennes *bibliothèques* étoit celle de Trajan, qu'il appela de son propre nom, la *bibliothèque Ulpienne* : elle fut fondée pour l'usage du public; et selon le cardinal Volaterrani, l'empereur y avoit fait écrire toutes les belles actions des princes, et les décrets du sénat, sur des pièces de belle toile, qu'il fit couvrir d'ivoire. Quelques auteurs assurent que Trajan fit porter à Rome tous les livres qui se trouvoient dans les villes conquises, pour augmenter sa *bibliothèque*. Il est probable que Pline le jeune, son favori, l'engagea à l'enrichir de la sorte.

Outre celles dont nous venons de parler, il y avoit encore à Rome une *bibliothèque* considérable, fondée par Simonicus, précepteur de l'empereur Gordien. Isidore et Boëce en font des éloges extraordinaires : ils disent qu'elle contenoit huit mille volumes choisis, et que l'appartement qui la renfermoit étoit pavé de marbre doré, les murs lambrissés de glaces et d'ivoire, et les armoires et pupitres de bois d'ébène et de cèdre.

Les premiers chrétiens occupés d'abord uniquement de leur salut, brûlèrent tous les livres qui n'avoient point de

rapport à la religion. Ils eurent d'ailleurs trop de difficultés à combattre pour avoir le temps d'écrire et de se former des *bibliothèques*. Ils conservoient seulement, dans leurs églises, les livres de l'ancien et du nouveau testament, auxquels on joignit par la suite les actes des martyrs. Quand un peu plus de repos leur permit de s'adonner aux sciences, il se forma des *bibliothèques*. Les auteurs parlent avec éloge de celles de St.-Jérôme et de George, évêque d'Alexandrie.

On en voyoit une célèbre à Césarée, fondée par Jules l'Africain, et augmentée dans la suite par Eusebe, évêque de cette ville, au nombre de 20,000 volumes. Quelques-uns en attribuent l'honneur à St.-Pampile, prêtre de Laodicée, et ami intime d'Eusebe; et c'est ce que cet historien semble dire lui-même. Cette *bibliothèque* fut d'un grand secours à St.-Jérôme, pour l'aider à corriger les livres de l'ancien testament; c'est-là qu'il trouva l'évangile de St.-Mathieu en hébreu. Quelques auteurs disent que cette *bibliothèque* fnt dispersée, et qu'elle fut ensuite rétablie par St.-Grégoire de Nazianze et Eusebe.

St.-Augustin parle d'une *bibliothèque* d'Hippone. Celle d'Antioche étoit très-célèbre; mais l'empereur Jovien, pour plaire à sa femme, la fit malheureusement détruire. Sans entrer dans un plus grand détail sur les *bibliothèques* des premiers chrétiens, il suffira de dire que chaque église avoit sa *bibliothèque* pour l'usage de ceux qui s'appliquoient aux études. Eusebe nous l'atteste; et il ajoute que presque toutes ces *bibliothèques*, avec les oratoires où elles étoient conservées, furent brûlées et détruites par Dioclétien.

Passons maintenant à des *bibliothèques* plus considérables que celles dont nous venons de parler, c'est-à-dire à celles qui furent fondées après que le christianisme fut affermi sans contradiction. Celle de Constantin le Grand, fondée, selon Zonaras, l'an 336, mérite attention. Ce prince voulant réparer la perte que le tyran son prédécesseur avoit causée aux chrétiens, porta tous ses soins à faire trouver des copies des livres qu'on avoit voulu détruire; il les fit transcrire, et y en ajouta d'autres, dont il forma, à grands frais, une nombreuse *bibliothèque* à Constantinople. L'empereur Julien voulut détruire cette *bibliothèque*, et empêcher les chrétiens d'avoir aucuns livres, afin de les plonger dans

l'ignorance. Il fonda cependant lui-même deux grandes *bibliothèque*, l'une à Constantinople, et l'autre à Antioche, sur les frontispices desquelles il fit graver ces paroles : *Alii quidem equos amant, alii aves, alii feras; mihi verò à puerulo mirandum acquirendi et possidendi libros insedit desiderium.*

Théodose le jeune ne fut pas moins soigneux à augmenter la *bibliothèque* de Constantin le Grand : elle ne contenoit d'abord que 6,900 volumes; mais par ses soins et sa magnificence il s'y en trouva, en peu de temps, 100,000. Léon l'Isaurien en fit brûler plus de la moitié, pour détruire les monumens qui auroient pu déposer contre son hérésie sur le culte des images. C'est dans cette *bibliothèque* que fut déposée la copie authentique du premier concile général de Nicée. On prétend que les ouvrages d'Homère y étoient aussi écrits en lettres d'or, et qu'ils furent brûlés, lorsque les Iconoclastes détruisirent cette *bibliothèque*. Il y avoit aussi une copie des évangiles, selon quelques auteurs, reliée en plaques d'or du poids de quinze livres, et enrichie de pierreries.

Les nations barbares qui inondèrent l'Europe, détruisirent les *bibliothèques* et les livres en général; leur fureur fut presque incroyable, et a causé la perte irréparable d'un nombre infini d'excellens ouvrages.

Le premier de ces temps-là qui eut du goût pour les lettres, fut Cassiodore, favori et ministre de théodoric, roi des Goths, qui s'établirent en Italie, et qu'on nomma communément *Ostrogoths*. Cassiodore fatigué du poids du ministère, se retira dans un couvent qu'il fit bâtir, où il consacra le reste de ses jours à la priere et à l'étude. Il y fonda une *bibliothèque* pour l'usage des moines, compagnons de sa solitude. Ce fut à-peu-près dans le même temps, que le pape Hilaire, premier du nom, fonda deux *bibliothèques* dans l'église de St.-Étienne, et que le pape Zacharie I.er rétablit celle de St.-Pierre, selon Platine.

Quelque temps après Charlemagne fonda la sienne à l'Isle-Barbe, près de Lyon. Paradin dit qu'il l'enrichit d'un grand nombre de livres magnifiquement reliés; et Sabellicus, aussi-bien que Palmerius, assurent qu'il y mit entr'autres un manuscrit des œuvres de St.-Denis, dont l'Empereur de Constantinople lui avoit fait présent. Il fonda encore en

Allemagne plusieurs collèges, avec des *bibliothèques*, pour l'instruction de la jeunesse, entr'autres une à Saint Gal en Suisse, qui étoit fort estimée. Le roi Pepin en fonda une à Fulde, par le conseil de St.-Boniface, l'apôtre de l'Allemagne: ce fut dans ce célèbre monastère, que Raban-Maur et Hildebert vécurent et étudièrent dans le même temps. Il y avoit une autre *bibliothèque* à la Vrissen, près de Vorms; mais celle que Charlemagne fonda dans son palais, à Aix-la-Chapelle, surpassa toutes les autres; cependant il ordonna, avant de mourir, qu'on la vendît, pour en distribuer le prix aux pauvres. Louis le débonnaire, son fils, lui succéda à l'empire et à son amour pour les arts et les sciences, qu'il protégea de tout son pouvoir.

L'Angleterre et l'Irlande possédoient alors de savantes et riches *bibliothèques*, que les incursions féquentes des habitans du Nord détruisirent dans la suite: il n'y en a point qu'on doive plus regretter que la grande *bibliothèque* fondée à Yorck par Egbert, archevêque de cette ville; elle fut brulée avec la cathédrale, le couvent de Ste-Marie et plusieurs autres maisons religieuses, sous le roi Étienne. Alcuin parle de cette *biblothèque* dans son épitre à l'église d'Angleterre.

Vers ces temps un nommé *Gauthier* ne contribua pas peu, par ses soins et par son travail, à fonder la *bibliothèque* du monastère de St.-Alban, qui étoit très-considérable: elle fut pillée, aussi-bien qu'une autre, par les pirates Danois.

La *bibliothèque* formée dans le douzième siécle par Richard de Burg, évêque de Durham, chancelier et trésorier de l'Angleterre, fut aussi fort célèbre. Ce savant prélat n'omit rien pour la rendre aussi complette que le permettoit le malheur des temps; et il écrivit lui-même un traité intitulé *Philobiblion*, sur le choix des livres et sur la manière de former une *bibliothéque.* Il y représente les livres comme les meilleurs précepteurs, en s'exprimant ainsi. *Hi sunt magistri, qui nos instruunt, sine virgis et ferulis, sine cholera, sine pecunia : si accedis, non dormiunt ; si inquiris, non se abscondunt; non obmurmurant, si oberres, cachinnos nesciunt, si ignores.*

L'Angleterre possède encore aujourd'hui des *bibliothèques* très-riches en tout genre de littérature, et en manuscrits

fort anciens. Celle dont on parle le plus, est la célèbre *bibliothèque* Bobleïenne d'Oxford, élevée, si l'on peut se servir de ce terme, sur les fondemens de celle du duc Humphry. Elle commenca à être publique en 1602, et a été depuis prodigieusement augmentée par un grand nombre de bienfaiteurs. On assure qu'elle l'emporte sur celles de tous les souverains et de toutes les universités de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi à Paris, celle de l'empereur à Vienne, et celle du Vatican.

Il semble qu'au onzième siècle les sciences s'étoient réfugiées auprès de Constantin Porphyrogenete, empereur de Constantinople. Ce grand prince étoit le protecteur des muses; et ses sujets, à son exemple, cultivèrent les lettres. Il parut alors, en Grèce plusieurs savans; et l'empereur, toujours porté à chérir les sciences, employa des gens capables à lui rassembler de bons livres, dont il forma une *bibliothèque* publique, à l'arrangement de laquelle il travailla lui-même. Les choses furent en cet état jusqn'à ce que les Turcs se rendirent maîtres de Constantinople; aussi-tôt les sciences, forcées d'abandonner la Grèce, se réfugièrent en Italie, en France et en Allemagne. où on les reçut à bras ouverts; et bientôt la lumière commença à se répandre sur le reste de l'Europe qui avoit été ensevelie pendant long-temps dans l'ignorance la plus grossiére.

La *bibliothèque* des empereurs Grecs de Constantinople n'avoit pourtant pas péri à la prise de cette ville par Mahomet II. Au contraire, ce sultan avoit ordonné très-expressément qu'elle fut conservée; et elle le fut en effet dans quelques appartemens du sérail jusqu'au règne d'Amurat IV, que ce prince, quoique Mahométan peu scrupuleux, dans un violent accès de dévotion, sacrifia tous les livres de la *bibliothèque* à la haine implacable dont il étoit animé contre les chrétiens. C'est-là tout ce qu'en put apprendre M. l'abbé Sevin, lorsque par ordre du roi, il fit, en 1729, le voyage de Constantinople, dans l'espérance de pénétrer jnsques dans la *bibliothèque* du grand-seigneur, et d'en obtenir des manuscrits pour enrichir celle du roi.

Quand à la *bibliothèque* du sérail, elle fut commencée par le sultan Selim, celui qui conquit l'Egypte, et qui aimoit les lettres; mais elle n'est composée que de ttois

on

ou quatre mille volumes Turcs, Arabes ou Persans, sans nul manuscrit Grec. Le prince de Valachie, Maurocordato, avoit beaucoup recueilli de ces derniers; et il s'en trouve de répandus dans les monastères de la Grèce; mais il paroît, par la relation du voyage de nos académiciens au levant, qu'on ne fait plus guère de cas aujourd'hui de ces morceaux précieux, dans un pays où les sciences et les beaux arts ont fleuri pendant si long-temps.

Il est certain que toutes les nations cultivent les sciences, les unes plus, les autres moins; mais il n'y en a aucune où le savoir soit plus estimé que chez les Chinois. Chez ce peuple on ne peut parvenir au moindre emploi qu'on ne soit savant, du moins par rapport au commun de la nation. Ainsi ceux qui veulent figurer dans le monde sont indispensablement obligés de s'appliquer à l'étude. Il ne suffit pas chez eux d'avoir la réputation de savant, il faut l'être réellement, pour pouvoir parvenir aux dignités et aux honneurs, chaque candidat étant obligé de subir trois examens très-sévères, qui répondent à nos trois dégrés de Bachelier, Licencié et Docteur.

De cette nécessité d'étudier il s'ensuit qu'il doit y avoir dans la Chine un nombre infini de livres et d'écrits, et, par conséquent, que les gens riches chez eux doivent avoir formé de grandes *bibliothèques*.

En effet les historiens rapportent qu'environ deux cens ans avant Jesus-Christ, Chingius ou Xius empereur de la Chine, ordonna que tous les livres du royaume (dont le nombre étoit presqu'infini) fussent brûlés, à l'exception de ceux qui traitoient de la médecine, de l'agriculture et de la divination, s'imaginant par-là faire oublier les noms de ceux qui l'avoient précédé, et que la postérité ne pourroit plus parler que de lui. Ses ordres ne furent pas exécutés avec tant de soin qu'une femme ne pût sauver les ouvrages de Mentius, de Confucius, surnommé *le Socrate de la Chine*, et de plusieurs autres, dont elle colla les feuilles contre le mur de sa maison, où elles restèrent jusqu'à la mort du tyran.

C'est par cette raison que ces ouvrages passent pour être les plus anciens de la Chine, et sur-tout ceux de Confucius, pour qui ce peuple a une extrême vénération.

Ce philosophe laissa neuf livres qui sont, pour ainsi dire, la source de la plupart des ouvrages qui ont paru depuis son temps à la Chine, et qui sont si nombreux, qu'un seigneur de ce pays (au rapport du P. Trigault) s'étant fait chrétien, employa quatre jours à brûler ses livres, afin de ne rien garder qui sentît les superstitions des Chinois. Spizellus, dans son livre *de Re Litterariâ Sinensium*, dit qu'il y a une *bibliothèque* sur le mont Lingumen, de plus de trente mille volumes, tous composés par des auteurs Chinois, et qu'il n'y en a guère moins dans le temple de Venehung, proche l'Ecole royale.

Il y a plusieurs belles *bibliothèques* au Japon ; car les voyageurs assurent qu'il y a dans la ville de Narad un temple magnifique qui est dédié à Xaca, le Sage, le Prophète et le Législateur du pays ; et qu'auprès de ce temple les Bonzes ou Prêtres ont leurs appartemens, dont un est soutenu par vingt-quatre colonnes, et contient une *bibliothèque* remplie de livres du haut en bas.

Tout ce que nous avons dit est peu de chose en comparaison de la *bibliothèque* qu'on dit être dans le monastère de la Sainte-Croix, sur le Mont-Amara, en Ethiopie. L'histoire nous dit qu'Antoine Bricus et Laurent de Crémone furent envoyés dans ce pays par Grégoire XIII, pour voir cette fameuse *bibliothèque*, qui est divisée en trois parties, et contient en tout dix millions cent mille volumes, tous écrits sur de beau parchemin, et gardés dans des étuis de soie. On ajoute que cette *bibliothèque* doit son origine à la reine de Saba, qui visita Salomon, et reçut de lui un grand nombre de livres, particulièrement ceux d'Enoch, sur les élémens et sur d'autres sujets philosophiques, avec ceux de Noé sur des sujets de Mathématiques et sur le Rit sacré, et ceux qu'Abraham composa dans la vallée de Mambré, où il enseigna la philosophie à ceux qui l'aidèrent à vaincre les rois qui avoient fait prisonnier son neveu Lot, avec les livres de Job, et d'autres que quelques-uns nous assurent être dans cette *bibliothèque*, aussi-bien que les livres d'Esdras, des Sibylles, des Prophètes et des Grands-Prêtres des Juifs ; outre ceux qu'on suppose avoir été écrits par cette reine et par son fils Menilech, qu'on prétend qu'elle eut de Salomon. Nous rapportons ces opinions, moins pour les adopter que

pour montrer que de très-habiles gens y ont donné leur créance, tels que le père Kircher. Tout ce qu'on peut dire des Ethiopiens, c'est qu'ils ne se soucient guère de la littérature profane, et par conséquent qu'ils n'ont guère de livres grecs ni latins sur des sujets historiques ou philosophiques, car ils ne s'appliquent qu'à la littérature sacrée, qui fut d'abord extraite de livres grecs, et ensuite traduite dans leur langue. Ils sont schismatiques et sectateurs d'Eutychès et de Nestorius.

Les Arabes d'aujourd'hui ne connoissent nullement les lettres ; mais vers le dixième siècle, et sur-tout sous le règne d'Almanzor, aucun peuple ne les cultivoit avec plus de succès qu'eux.

Après l'ignorance qui régnoit en Arabie avant le temps de Mahomet, le Calife Almamon fut le premier qui fit revivre les sciences chez les Arabes ; il fit traduire en leur langue un grand nombre des livres qu'il avoit forcé Michel III, Empereur de Constantinople, de lui laisser choisir de sa *bibliothèque*, et par tout l'Empire après l'avoir vaincu dans une bataille.

Le roi Manzor ne fut pas moins assidu à cultiver les lettres. Ce grand prince fonda plusieurs écoles et *bibliothèques* publiques à Maroc, où les Arabes se vantent d'avoir la première copie du Code Justinien.

Erpénius dit que la *bibliothèque* de Fez est composée de trente-deux mille volumes ; et quelques-uns prétendent que toutes les Décades de Tite-Live y sont, avec les ouvrages de Pappus d'Alexandrie, fameux mathématicien, ceux d'Hyppocrate, de Galien, et de plusieurs autres bons auteurs, dont les écrits, où ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou n'y sont parvenus que très-imparfaits.

Selon quelques voyageurs il y a à Gaza une autre belle *bibliothèque* d'anciens livres, dans la plupart desquels on voit des figures d'animaux et des chiffres, à la manière des Egyptiens ; ce qui fait présumer que c'est quelque reste de la *bibliothèque* d'Alexandrie.

Il y a une *bibliothèque* à Damas, où François Rosa, de Ravenne, trouva la philosophie mystique d'Aristote en Arabe, u'il publia dans la suite.

On a vu, parce que nous avons déjà dit, que la *biblio-*

thèque des Empereurs Grecs n'a point été conservée, et que celle des Sultans est très-peu de chose; ainsi ce qu'on trouve à cet égard dans Baudier et d'autres auteurs qui en racontent des merveilles, ne doit point prévaloir sur le récit simple et sincère qu'ont fait sur le même sujet les savans judicieux qu'on avoit envoyés à Constantinople, pour tenter s'il ne seroit pas possible de recueillir quelques lambeaux de ces précieuses *bibliothèques*. D'ailleurs, le mépris que les Turcs, en général, ont toujours témoigné pour les sciences des Européens, prouve assez le peu de cas qu'ils feroient des auteurs Grecs et Latins; mais s'ils les avoient eus en leur possession, on ne voit pas pourquoi ils auroient refusé de les communiquer à la réquisition du premier prince de l'Europe.

Il y avoit anciennement une très-belle *bibliothèque* dans la ville d'Ardebil en Perse, où résidèrent les Mages, au rapport d'Oléarius dans son Itinéraire. La Boulaye le Gous, dit que les habitans de Sabéa ne se servent que de trois livres, qui sont le livre d'Adam, celui du Divan et l'Alcoran. Un écrivain Jésuite assure aussi avoir vu une *bibliothèque* superbe à Alger.

L'ignorance des Turcs n'est pas plus grande que n'est aujourd'hui celle des chrétiens Grecs, qui ont oublié jusqu'à la langue de leurs pères, l'ancien grec. Leurs évêques leur défendent la lecture des auteurs Payens, comme si c'étoit un crime d'être savant; de sorte que toute leur étude est bornée à la lecture des actes des sept synodes de la Grèce, et des œuvres de S. Basile, de S. Chrysostôme et de S. Jean de Damas. Ils ont cependant nombre de *bibliothèques*, mais qui ne contiennent que des manuscrits, l'impression n'étant point en usage chez eux. Ils ont une *bibliothèque* sur le mont Athos, et plusieurs autres où il y a quantité de manuscrits, mais très-peu de livres imprimés. Ceux qui voudront savoir quels sont les manuscrits qu'on a apportés de chez les Grecs en France, en Italie et en Allemagne, et ceux qui restent encore à Constantinople entre les mains des particuliers, et dans l'isle de Pathmos, et les autres Isles de l'Archipel; dans le monastère de S. Basile à Caffa, anciennement Théodosia; dans la Tartarie Crimée, et dans les autres états du Grand-Turc, peuvent s'instruire à fond dans l'excellent traité du père Possevin, intitulé *Apparatus sacer*; et dans la relation du voyage que fit M. l'abbé Sevin, à

Constantinople, en 1729; elle est insérée dans les Mémoires de l'académie des Belles-Lettres, tome vij.

Le grand nombre des *bibliothèques*, tant publiques que particulières, qui font aujourd'hui un des principaux ornemens de l'Europe, nous entraîneroit dans un détail que ne nous permettent pas les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage. Nous nous contenterons donc d'indiquer les plus considérables, soit par la quantité, soit par le choix des livres qui les composent.

De ce nombre sont à Coppenhague, la *bibliothèque* de l'Université, et celle qu'y a fondée Henri Rantzau, gentilhomme Danois.

Celle que Christine, reine de Suède, fonda à Stockholm, dans laquelle on voit, entr'autres curiosités, une des premières copies de l'Alcoran : quelques-uns veulent même que ce soit l'original qu'un des sultans Turcs ait envoyé à l'Empereur des Romains; mais cela ne paroît guère probable. La Pologne ne manque pas de *bibliothèques* : il y en a deux très-considérables; l'une à Vilna, fondée par plusieurs rois de Pologne, selon Cromer et Bozuis; et l'autre à Cracovie.

Quant à la Russie, il est certain qu'à l'exception de quelques traités sur la religion en langue Sclavonne, il n'y avoit aucun livre de sciences, et même presque pas l'ombre de littérature avant le Czar Pierre I, qui, au milieu des armes, faisoit fleurir les arts et les sciences, et fonda plusieurs académies en différentes parties de son empire. Ce grand prince fit un fonds très-considérable pour la *bibliothèque* de son académie de Pétersbourg, qui est très-fournie de livres dans toutes sortes de sciences.

La *bibliothèque* royale de Pétershof est une des plus belles de l'Europe; et le cabinet de bijoux et de curiosités est inestimable.

La *bibliothèque* publique d'Amsterdam seroit beaucoup plus utile si les livres y étoient arrangés avec plus d'ordre et de méthode; mais le malheur est qu'on ne sauroit les trouver sans une peine extrême : la collection est, au reste, très-estimable.

Il y en a dans les Pays-Bas, plusieurs autres fort curieuses, telles que celles des Jésuites et des Dominicains à Anvers; celle des moines de Saint-Pierre à Gand; celle de

Dunkerque, celle de Gemblours, abondante en anciens manuscrits, auxquels Erasme et plusieurs autres savans ont souvent eu recours; celles d'Hardewick, d'Ypres, de Liège, de Louvain, de Leyde, etc. Il y a deux *bibliothèques* publiques à Leyde; l'une fondée par Antoine Thisius; l'autre, qui est celle de l'université, lui a été donnée par Guillaume I, prince d'Orange : elle est fort estimée pour les manuscrits grecs, hébraïques, chaldéens, syriaques, persans, arméniens et russiens, que Joseph Scaliger laissa à cette école, où il avoit professé pendant plusieurs années. La Bible Complutensienne n'est pas un de ses moindres ornemens; elle fut donnée par Philippe II, roi d'Espagne, au prince d'Orange, qui en fit présent à l'université de cette ville. Cette *bibliothèque* a été augmentée par celle de Holmannus, et sur-tout du célèbre Isaac Vossius. Cette dernière contenoit un grand nombre de manuscrits précieux qui venoient à ce qu'on croit, du cabinet de la reine Christine de Suède.

L'Allemagne honore et cultive trop les lettres pour n'être pas fort riche en *bibliothèques*. On compte parmi les plus considérables celles de Francfort-sur-l'Oder, de Léipsic, de Dresde, d'Ausbourg, de Basle en Suisse, où l'on voit un manuscrit du nouveau Testament, en lettres d'or, dont Erasme fit grand usage pour corriger la version de ce saint livre. Il y a encore à Basle les *bibliothèques* d'Erasme, d'Amesbach et de Feche.

La *bibliothèque* du duc de Wolfembutel est composée de celle de Marquardus Freherus, de Joachim Cluten, et d'autres collections curieuses. Elle est très-considérable par le nombre et la bonté des livres, et par le bel ordre qu'on y a mis : on assure qu'elle contient seize mille volumes, et deux mille manuscrits latins, grecs et hébraïques.

Celle du roi de Prusse, à Berlin, est encore plus nombreuse que celle du duc de Wolfembutel, et les livres en sont aussi mieux reliés; elle fut fondée par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg; et elle a été considérablement augmentée par l'accession de celle du célèbre M. Spanheim. On y trouve, entr'autres raretés, plusieurs manuscrits ornés d'or et de pierreries, du temps de Charlemagne.

Il y a encore en Allemagne un fort grand nombre d'autres *bibliothèques* très-curieuses, mais dont le détail nous mène-

roit trop loin Nous finirons par celle de l'Empereur à Vienne, qui contient cent mille volumes. Il y a un nombre prodigieux de manuscrits grecs, hébraïques, arabes, turcs et latins. Lambatius a publié un catalogue du tout, et a gravé les figures des manuscrits ; mais elles ne sont pas fort intéressantes. Cette *bibliothèque* fut fondée par l'Empereur Maximilien en 1480. La *bibliothèque* remplit huit grands appartemens, auprès desquels en est un neuvième pour les médailles et les curiosités, où ce qu'il y a de plus remarquable est un grand bassin d'émeraudes. Cette *bibliothèque* fut bien enrichie par celle du feu prince Eugène, qui étoit fort nombreuse.

Venise a une célèbre *bibliothèque* qu'on nomme communément *la bibliothèque de S. Marc*, où l'on conserve l'Evangile de ce saint, écrit, à ce qu'on prétend, de sa propre main, et qui, après avoir été long-temps à Aquilée, où il prêcha la foi, fut porté à Venise; mais dans le vrai il n'y en a que quelques cahiers, et encore d'une écriture si effacée qu'on ne peut distinguer si c'est du grec ou du latin. Cette *bibliothèque* est d'ailleurs fort riche en manuscrits, celles que le cardinal Bessarion et Pétrarque léguèrent à la République, sont aussi dans la même ville, et unies à celle que le sénat a fondée à l'hôtel de la monnoie.

Padoue est plein de *bibliothèques* : en effet cette ville a toujours été célèbre par son université et par le grand nombre de savans qui lui doivent la naissance. On y voit la *bibliothèque* de S. Justin, celle de S. Antoine, et celle de S. Jean de Latran. Sixte de Sienne dit qu'il a vu dans cette dernière une copie de l'Epitre de S. Paul au peuple de Laodicée, et qu'il en fit même un extrait.

La *bibliothèque* de Padoue fut fondée par Pignorius ; Thomazerius en a donné un catalogue dans sa *bibliotheca*.

Il y en a une magnifique à Ferrare, où l'on voit grand nombre de manuscrits anciens, et d'autres monumens curieux de l'antiquité, comme des statues, des tableaux et des médailles de la collection de Pierre Ligorius, célèbre architecte, et l'un des plus savans de son siècle.

On prétend que dans celle des Dominicains, à Bologne, on voit le Pentateuque écrit de la main d'Esdras. Tissare, dans sa Grammaire hébraïque, dit l'avoir vu souvent, et qu'il est très-bien écrit sur une seule grande peau, mais

Hottinger prouve clairement que ce manuscrit n'a jamais été d'Esdras.

A Naples, les Dominicains ont une belle *bibliothèque*, où sont les ouvrages de Pontanus, que sa fille Eugénie donna pour immortaliser la mémoire de son illustre père.

La *bibliothèque* de S. Ambroise, à Milan, fut fondée par le cardinal Frédéric Borromée : elle a plus de dix mille manuscrits recueillis par Antoine Oggiati. Quelques-uns prétendent qu'elle fut enrichie aux dépens de celle de Pinelli : on peut dire qu'elle n'est inférieure à aucune de celles dont nous avons parlé, puisqu'elle contenoit, il y a quelques années, quarante-six mille volumes, et douze mille manuscrits, sans compter ce qu'on y a ajouté depuis. Elle est publique.

La *bibliothèque* du duc de Mantoue peut être mise au nombre des *bibliothèques* les plus curieuses du monde. Elle souffrit, à la vérité, beaucoup pendant les guerres d'Italie qui éclatèrent en 1701, et sans doute elle a été transportée à Vienne. C'est-là qu'étoit la fameuse plaque de bronze, couverte de chiffres égyptiens et d'hiéroglyphes, dont le savant Pignorius a donné l'explication.

La *bibliothèque* de Florence contient tout ce qu'il y a de plus brillant, de plus curieux et de plus instructif : elle renferme un nombre prodigieux de livres et de manuscrits les plus rares en toutes sortes de langues ; quelques-uns sont d'un prix inestimable : les statues, les médailles, les bustes, et d'autres monumens de l'antiquité, y sont sans nombre. Le *Musæum Florentinum* peut seul donner une juste idée de ce magnifique cabinet ; la description de la *bibliothèque* mériteroit seule un volume à part. Il ne faut pas oublier le manuscrit qui se conserve dans la chapelle de la cour ; c'est l'Evangile de S. Jean, qui, à ce qu'on prétend, est écrit de sa propre main.

Il y a deux autres *bibliothèques* à Florence, dont l'une fut fondée en l'église de S. Laurent, par le pape Clément VII, de la famille des Médicis, et est ornée d'un grand nombre de manuscrits hébraïques, grecs et latins.

L'autre fut fondée par Côme de Médicis, dans l'église de S. Marc, qui appartient aux Jacobins.

Il y a une très-belle *bibliothèque* à Pise, qu'on dit avoir été enrichie de huit mille volumes qu'Alde Manuce légua à l'académie de cette ville.

La *bibliothèque* du roi de Sardaigne est très-curieuse par rapport aux manuscrits du célèbre Pierre Ligorius, qui dessina toutes les antiquités de l'Italie.

Le pape Nicolas V fonda une *bibliothèque* à Rome, composée de six mille volumes des plus rares : quelques-uns disent qu'elle fut formée par Sixt-Quint, parce que ce pape ajouta beaucoup à la collection commencée par le pape Nicolas V. Il est vrai que les livres de cette *bibliothèque* furent dispersés sous le pontificat de Calixte III, qui succéda au pape Nicolas ; mais elle fut rétablie par Sixt IV, Clément VII, Léon X ; elle fut presque entièrement détruite par l'armée de Charles V, sous les ordres du connétable de Bourbon, et de Philbert, prince d'Orange, qui s'accagèrent Rome avant le pontificat de Sixte-Quint.

Ce pape, qui aimoit les savans et les lettres, non-seulement rétablit la *bibliothèque* dans son ancienne splendeur, mais il l'enrichit encore d'un grand nombre de livres et d'excellents manuscrits. Elle ne fut pas fondée au vatican par Nicolas V ; mais elle y fut transportée par Sixte IV, et ensuite à Avignon, en même temps que le saint Siège, par Clément V ; et delà elle fut rapportée au vatican sous le pontificat de Martin V, où elle est encore aujourd'hui.

On convient généralement que le vatican doit une grande partie de sa belle *bibliothèque* à celle de l'électeur palatin, que le comte de Tilly prit avec Heidelberg en 1622 ; d'autres cependant prétendent, et ce semble avec raison, que Paul V, qui étoit alors pape, n'eut qu'une très-petite et même la plus mauvaise partie de la *bibliothèque* palatine, tous les ouvrages les plus estimables ayant été emportés par d'autres, et principalement par le duc de Bavière.

La *bibliothèque* du Vatican, que Baronius compare à un filet qui reçoit toutes sortes de poissons, tant bons que mauvais ; est divisée en trois parties : la première est publique, et tout le monde peut y avoir recours pendant deux heures de certains jours de la semaine ; la seconde partie est plus secrète, et la troisième ne s'ouvre jamais que pour certaines personnes ; de sorte qu'on pourroit la nommer *le sanctuaire du vatican*. Sixte-Quint l'enrichit d'un très-grand nombre d'ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, et la fit orner de peintures à fresque par les plus

grands maîtres de son temps. Entr'autres figures emblématiques, dont le détail seroit ici trop long, on voit toutes les *bibliothèques* célèbres du monde, représentées par les livres peints, et au-dessous de chacune une inscription qui marque l'ordre du temps de leur fondation.

Cette *bibliothèque* contient un grand nombre d'ouvrages rares et anciens, entr'autres deux copies de Virgile, qui ont plus de mille ans; elles sont écrites sur du parchemin, de même qu'une copie de Térence, faite du temps d'Alexandre sévère, et par son ordre: on y voit les actes des apôtres en lettres d'or. Ce manuscrit étoit orné d'une couverture enrichie de pierreries, et fut donné par une reine de Chypre au pape Alexandre VI; mais les soldats de Charles V le dépouillèrent de ces riches ornemens lorsqu'ils saccagèrent Rome. Il y a aussi une bible grec très-ancienne; les épigrammes de Pétrarque écrites de sa propre main; les ouvrages de S. Thomas d'Aquin, traduits en grec par Demetrius Cydonius de Thessalonique; une copie du volume que les Perses ont fait des fables de Locman, que M. Huet a prouvé être le même qu'Esope: on y voit aussi les premières copies des ouvrages de Tacite, qui ne furent découvertes que sous le pontificat de Léon X.

Outre le grand nombre d'excellens livres qui font l'ornement de la *bibliothèque* du vatican, il y a encore plus de dix mille manuscrits dont Angelus de Rhocca a publié le catalogue

Quelques-uns rapportent que Clément VIII augmenta considérablement cette *bibliothèque*, tant en livres imprimés qu'en manuscrits; en quoi il fut aidé par Fulvius Ursinus; que Paul V l'enrichit des manuscrits du cardinal Alteni, et d'une partie de la *biblothèque* palatine; et qu'Urbain VIII fit apporter du collège des Grecs de Rome, un grand nombre de livres grecs au vatican, dont il fit Léon Allatius bibliothécaire.

Il y avoit plussieurs autres belles *bibliothèques* à Rome, particulièrement celle du cardinal François Barberini, qui contenoit, à ce qu'on prétend, vingt cinq mille volumes imprimés, et cinq mille manuscrits. Il y a aussi les *bibliothèques* du palais Farnèse, de Sainte Marie-*in-Ara-cœli* de Sainte Marie-sur-la-Minerve, des Augustins, des PP. de l'Oratoire, des Jésuites, du feu cardinal Montalte, du car-

dinal Sforza ; celles des églises de la Sapienza, de la Chieza-Nova, de san Isidore, du collège romain, du prince Borghese, du prince Pamphili, du connétable Colonna, et de plusieurs autres princes, cardinaux, seigneurs et communautés religieuses, dont quelques-unes sont publiques.

La première et la plus considérable des *bibliothèques* d'Espagne, est celle l'Escurial, au couvent de S. Laurent, fondée par Charles V, mais considérablement angmentée par Philippe II. Les ornemens de cette *bibliothèque* sont fort beaux ; la porte est d'un travail exquis, et le pavé de marbre ; les tablettes sur lesqnelles les livres sont rangés, sont peintes d'une infinité de couleurs, et toutes de bois des Indes : les livres sont superbement dorés ; il y a cinq rangs d'armoires les unes au-dessus des autres, où les livres sont gardés ; chaque rang a cent pieds de long. On y voit les portraits de Charles V, de Philippe II, de Philippe III, et de Philippe IV, et plusieurs globes, dont l'un représente avec beaucoup de précision le cours des astres, eu égard aux différentes positions de la terre. Il y a un nombre infini de manuscrits dans cette *bibliothèque*, et entr'autres l'original du livre de S. Augustin sur le baptême. Quelques-uns pensent que les originaux de tous les ouvrages de ce père sont à la *bibliothèque* de l'Escurial, Philippe II les ayant achetés de celui au sort de qui ils tombèrent lors du pillage de la *bibliothèque* de Muley Cydam, roi de Fez et de Maroc, quand les Espagnols prirent la forteresse de Carache où étoit cette *bibliothèque*. C'est dumoins ce qu'assure Pierre Daviti, dans sa généalogie des rois de Maroc, où il dit que cette *bibliothèque* contenoit plus de quatre mille volumes arabes sur différens sujets, et qu'ils furent portés à Paris pour y être vendus, mais que les parisiens n'ayant pas de goût pour cette langue, ils furent ensuite portés à Madrid, ou philippe II les acheta pour sa *bibliothèque* de l'Escurial.

Il y a dans cette *bibliothèque* près de trois mille manuscrits arabes, dont Hottinger a donné le catalogue. Il y a aussi nombre de manuscrits grecs et latins ; en un mot, c'est une des plus belles *bibliothèques* du monde.

Quelques-uns prétendent qu'elle a été augmentée par les livres du cardinal Sirlet, archevêque de Sarragosse, et d'un

ambassadeur espagnol, ce qui l'a rendue beaucoup plus parfaite; mais la plus grande partie fut brûlée par le tonnerre en 1670.

Il y avoit anciennement une très-magnifique *bibliothèque* dans la ville de Cordoue, fondée par les maures, avec une célèbre académie, où l'on enseignoit toutes les sciences en arabe. Elle fut pillée par les Espagnols, lorsque Ferdinand chassa les Maures d'Espagne, où ils avoient regné plus de de six cens ans.

Ferdinand Colomb, fils de Cristophe Colomb, qui découvrit le premier l'Amérique, fonda une très-belle *bibliothèque* en quoi il fut aidé par le célèbre Clénard.

Ferdinand Nonius qu'on prétend, avoir le premier enseigné le grec en Espagne, fonda une grande et curieuse *bibliothèque*, dans laquelle il y avoit beaucoup de manuscrits grecs, qu'il acheta fort cher en Italie. D'Italie il alla en Espagne, où il enseigna le grec et le latin à Alcala de Henarès, et ensuite à Salamanque, et laissa sa *bibliothèque* à l'université de cette ville.

L'Espagne fut encore enrichie de la magnifique *bibliothèque* du cardinal Ximenès à Alcala, où il fonda aussi une université qui est devenue très-célèbre. C'est au même cardinal qu'on a l'obligation de la version de la bible connue sous le nom de la *Complutensienne*.

Il y aussi en Espagne plusieurs paticuliers qui ont eu de belles *bibliothèques*; telles étoient celles d'Arias Montanus, d'Antonius Augustinus, savant archevêque de Tarragone, de Michel Tomasius, et autres.

Le grand nombre de savans et d'hommes versés dans les différens genres de littérature, qui ont de tout temps, fait regarder la France comme une des nations les plus éclairées, ne laisse aucun lieu de douter qu'elle n'ait été aussi la plus riche en *bibliothèques* : on ne s'y est pas contenté d'entasser des livres; on les a choisis avec goût et discernement. Les auteurs les plus accrédités ont rendu ce temoignage honorable aux *bibliothèques* de nos premiers Gaulois : ceux qui voudroient en douter, en trouveront des preuves incontestables dans l'histoire littéraire de la France, par les RR. PP. Bénédictins, ouvrage ou règne la plus profonde érudition. Nous pourrions faire ici une

longue énumération de ces anciennes *bibliothèques*; mais nous nous contenterons d'en nommer quelques-unes, pour ne pas entrer dans un détail peu intéressant pour le plus grand nombre de nos lecteurs. La plus riche et la plus considérable de ces anciennes *bibliothèques* étoit celle qu'avoit Tonance Ferréol dans sa belle maison de Prusiane, sur les bords de la rivière du Gardon, entre Nîmes et Clermont en Auvergne. Le choix et l'arrangement de cette *bibliothèque* faisoit voir le bon goût de ce seigneur, et son amour pour le bel ordre. Elle étoit partagée en trois classes avec beaucoup d'art : la première étoit composée des livres de piété à l'usage du sexe dévot, rangés aux côtés des sièges destinés aux dames; la seconde contenoit des livres de littératute, et servoit aux hommes; enfin dans la troisième classe étoient les livres communs aux deux sexes. Il ne faut pas s'imaginer que cette *bibliothèque* fût seulement pour une vaine parade; les personnes qui se trouvoient dans la maison en faisoient un usage réel et journalier; on y employoit à la lecture une partie de la matinée; et on s'entretenoit, pendant le repas, de ce qu'on avoit lu, en joignant ainsi dans le discours, l'érudition à la gaieté de la conversation.

Chaque monastère avoit aussi dans son établissement une *bibliothèque*, et un moine préposé pour en prendre soin. C'est ce que portoit la règle de Tarnat et celle de S. Benoît. Rien, dans la suite des temps, ne devint plus célèbre que les *bibliothèques* des moines : on y conservoit les livres de plusieurs siècles dont on avoit soin de renouveller les exemplaires; et sans ces *bibliothèques* il ne nous resteroit guère d'ouvrage des anciens. C'est de-là en effet que sont sortis presque tous ces excellens manuscrits qu'on voit aujourd'hui en Europe, et d'après lesquels on a donné au public, depuis l'invention de l'imprimerie, tant d'excellens ouvrages en tout genre de littérature.

Dès le sixième siècle on commença, dans quelques monastères, à substituer au travail pénible de l'agriculture, l'occupation de copier les anciens livres, et d'en composer de nouveaux. C'étoit l'emploi le plus ordinaire, et même l'unique, des premiers Cénobites de Marmoutier. On regardoit alors un monastère qui n'auroit pas eu de *bibliothèque*, comme un fort ou un camp dépourvu de ce qui lui étoit le plus nécessaire

pour sa défense : *claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario*. Il nous reste encore de précieux monumens de cette sage et utile occupation dans les abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, ainsi que dans la plus grande partie des abbayes de l'ordre de S. Benoît.

Les plus célèbres *bibliothèques* des derniers temps ont été celles de M. de Thou ; de M. le Tellier, archevêque de Rheims ; de M. Bulteau, fort riche en livres sur l'histoire de France ; de M. de Coislin, abondante en manuscrits grecs ; de M. Baluze, dont il sera parlé tout-à-l'heure, à l'occasion de celle du roi ; de M. Dufay, du cardinal Dubois, de M. Colbert, du comte d'Hoym, de M. le maréchal d'Estrées de MM. Bigot, de M. Danty d'Ysnard, de M. Turgot de Saint-Clair, de M. Burette et de M. l'abbé de Rothelin. Nous n'entrons dans aucun détail sur le mérite de ces différentes *bibliothèques*, parce que les catalogues en existent, et qu'ils ont été faits par de fort savans hommes. Nous avons encore aujourd'hui des *bibliothèques* qui ne le cèdent point à celles que nous venons de nommer : les unes sont publiques, les autres sont particulières.

Les *bibliothèques* publiques sont celles du roi, dont nous allons donner l'histoire ; celles de S. Victor, du collège Mazarin, de la doctrine chrétienne, des avocats et de S. Germain-des-Prés : celle-ci est une des plus considérables, par le nombre et par le mérite des anciens manuscrits qu'elle possède ; elle a été augmentée en 1718, des livres de M. L. d'Etrées ; et en 1720, de ceux de M. l'abbé Renaudot. M. le cardinal de Gesvres légua sa *bibliothèque* à cette abbaye, en 1744, sous la condition que le public en jouiroit une fois la semaine. M. l'évêque de Metz, duc de Coislin, lui a aussi légué un nombre considérable de manuscrits, qui avoient appartenu ci-devant au chancelier Seguier.

Les *bibliothèques* particulières qui jouissent de quelque réputation, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres, sont celle de Ste.-Geneviève, à laquelle vient d'être réuni, par le don que lui en a fait M. le duc d'Orléans, le riche cabinet de médailles que feu M. le Régent avoit formé ; celles de Sorbonne, du collège de Navarre, des Jésuites de la rue St.-Jacques et de la rue St.-Antoine, des prêtres de l'Oratoire et des Jacobins. Celle de M. Falconet, infiniment

précieuse par le nombre et par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il en sait faire, pourroit être mise au rang des *bibliothèques* publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, et que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet des lumières qu'ils chercheroient vainement dans ses livres.

Celle de M. de Boze est peut-être la plus riche collection qui ait été faite, de livres rares et précieux dans les différentes langues; elle est encore recommandable par la beauté et la bonté des éditions, ainsi que par la propreté des reliures. Si cette attention est un luxe de l'esprit, c'en est un au moins qui fait autant d'honneur au goût du propriétaire, que de plaisir aux yeux du spectateur.

Après avoir parlé des principales *bibliothèques* connues dans le monde, nous finirons par celle du roi, la plus riche et la plus magnifique qui ait jamais existé. L'origine en est assez obscure : formée d'abord d'un nombre peu considérable de volumes, il n'est pas aisé de déterminer auquel de nos rois elle doit sa fondation. Ce n'est qu'après une longue suite d'années, et diverses révolutions, qu'elle est enfin parvenue à ce dégré de magnificence et à cette espèce d'immensité qui éterniseront à jamais l'amour du roi pour les lettres, et la protection que ses ministres leur ont accordée.

Quand on supposeroit qu'avant le XIVe siècle, les livres de nos rois ont été en assez grand nombre, pour mériter le nom de *bibliothèques*, il n'en seroit pas moins vrai que ces *bibliothèques* ne subsistoient que pendant la vie de ces princes: ils en disposoient à leur gré, et presque toujours dissipées à leur mort, il n'en passoit guère à leurs successeurs que ce qui avoit été à l'usage de leur chapelle. St. Louis qui en avoit rassemblé une assez nombreuse, ne la laissa point à ses enfans; il en fit quatre portions égales, non compris les livres de sa chapelle, et la légua aux jacobins et aux cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, et aux Jacobins de Compiègne. Philippe le Bel et ses trois fils en firent de même. Ce n'est donc qu'aux règnes suivans que l'on peut rapppoter l'établissement d'une *bibliothèque* royale fixe, permanente, destinée à l'usage du public, en un mot, comme inaliénable, et comme une des plus précieuses

portions des meubles de la couronne. Charles V, dont les trésors littéraires consistoient en un fort petit nombre de livres qu'avoit eus le roi Jean, son prédécesseur, est celui à qui l'on croit devoir les premiers fondemens de la *bibliothèque* royale d'aujourd'hui. Il étoit savant; son goût pour la lecture lui fit chercher tous les moyens d'acquérir des livres; aussi sa *bibliothèque* fut-elle considérablement augmentée en peu de temps. Ce prince, toujours attentif aux progrès des lettres, ne se contenta pas d'avoir rassemblé des livres pour sa propre instruction, il voulut que ses sujets en profitassent, et logea sa *bibliothèque* dans une des tours du Louvre, qui pour cette raison, fut appellée *la tour de la librairie* : afin que l'on pût y travailler à toute heure, il ordonna qu'on pendît à la voûte trente petits chandeliers et une lampe d'argent. Cette *bibliothèque* étoit composée d'environ neuf cens dix volumes; nombre remarquable dans un temps où les lettres n'avoient fait encore que de médiocres progrès en France, et où par conséquent, les livres devoient être assez rares.

Ce prince tiroit quelquefois des livres de sa *bibliothèque* du Louvre, et les faisoit porter dans ses différentes maisons royales. Charles VI, son fils et son successeur, tira aussi de sa *bibliothèque* plusieurs livres qui n'y rentrèrent plus; mais ces pertes furent réparées par les acquisitions qu'il faisoit de temps en temps. Cette *bibliothèque* resta à-peu-près dans le même état jusqu'au règne de Charles VII, et par une suite des malheurs dont le royaume fut accablé, elle fut totalement dissipée; du moins n'en parut-il de long-temps aucun vestige.

Louis XI, dont le règne fut plus tranquille, donna beaucoup d'attention au bien des lettres; il eut soin de rassembler, autant qu'il le put, les débris de la librairie du Louvre; il s'en forma une *bibliothèque* qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France, son frère, et selon toute apparence, de ceux des ducs de Bourgogne dont il réunit le duché à la couronne.

Charles VIII, sans être savant, eut du goût pour les livres; il en ajouta beaucoup à ceux que son père avoit rassemblés, et singulièrement une grande partie de la *bibliothèque* de Naples, qu'il fit apporter en France après sa conquête.

On

On distingue encore aujourd'hui, parmi les livres de la *bibliothèque* du roi, ceux des rois de Naples et des seigneurs Napolitains, par les armoiries, les souscriptions, les signatures ou quelques autres marques.

Tandis que Louis XI et Charles VIII rassembloient ainsi le plus de livres qu'il leur étoit possible, les deux princes de la maison d'Orléans, Charles, et Jean, comte d'Angoulême, son frère, revenus d'Angleterre après plus de vingt-cinq ans de prison, jetèrent, le premier à Blois, et le second à Angoulême, les fondemens de deux *bibliothèques* qui devinrent bientôt royales, et qui firent oublier la perte qu'on avoit faite par la dispersion des livres de la tour du Louvre, dont on croit que la plus grande partie avoit été enlevée par le duc de Bedfort. Charles en racheta en Angleterre environ soixante volumes, qui furent apportés au château de Blois, et réunis à ceux qui y étoient déjà en assez grand nombre.

Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, étant parvenu à la couronne, y réunit la *bibliothèque* de Blois, au milieu de laquelle il avoit été, pour ainsi dire élevé; et c'est peut-être par cette considération qu'il ne voulut pas qu'elle changeât de lieu. Il y fit transporter les livres de ses deux prédécesseurs, Louis XI et Charles VIII; et pendant tout le cours de son règne, il s'appliqua à augmenter ce trésor, qui devint encore bien plus considérable, lorsqu'il y eut fait entrer la *bibliothèque* que les Visconti et les Sforce, ducs de Milan, avoient établie à Pavie, et en outre les livres qui avoient appartenu au célèbre Pétrarque. Rien n'est au-dessus des éloges que les écrivains de ce temps-là font de la *bibliothèque* de Blois; elle étoit l'admiration, non-seulement de la France, mais encore de l'Italie.

François I, après avoir augmenté la *bibliothèque* de Blois, la réunit en 1544, à celle qu'il avoit commencé d'établir au château de Fontainebleau, plusieurs années auparavant: une augmentation si considérable donna un grand lustre à la *bibliothèque* de Fontainebleau, qui étoit déjà, par elle-même, assez riche. François I avoit fait acheter en Italie beaucoup de manuscrits grecs par Jérôme Fondule, homme de lettres, en grande réputation dans ce temps-là; il en fit encore acheter depuis par ses ambassadeurs à Rome et à Venise. Ces ministres s'acquittèrent de leur commission avec beaucoup

de soin et d'intelligence ; cependant ces différentes acquisitions ne formoient pas au-delà de quatre cens volumes, avec une quarantaine de manuscrits orientaux. On peut juger de-là combien les livres étoient encore peu communs alors, puisqu'un prince qui les cherchoit avec tant d'empressement, qui n'épargnoit aucune dépense, et qui employoit les plus habiles gens pour en amasser, n'en avoit cependant pu rassembler qu'un si petit nombre, en comparaison de ce qui s'en est répandu en France dans la suite.

La passion de François I pour les manuscrits grecs, lui fit négliger les latins et les ouvrages en langues vulgaires étrangères. A l'égard des livres français qu'il fit mettre dans sa *bibliothèque*, on en peut faire cinq classes différentes ; ceux qui ont été écrits avant son règne ; ceux qui lui ont été dédiés ; les livres qui ont été faits pour son usage, ou qui lui ont été donnés par les auteurs ; les livres de Louise de Savoie, sa mère ; et enfin ceux de Marguerite de Valois, sa sœur ; ce qui ne fait qu'à-peu-près soixante-dix volumes.

Jusqu'alors il n'y avoit eu, pour prendre soin de la *bibliothèque* royale, qu'un simple garde en titre. François I créa la charge de bibliothécaire en chef, qu'on appela long-temps, et qui, dans ses provisions, s'appelle encore, *maître de la librairie du roi.*

Guillaume Budé fut pourvu le premier de cet emploi ; et ce choix fit également honneur au prince et à l'homme de lettres. Pierre du Chastel, ou Châtellain, lui succéda ; c'étoit un homme fort versé dans les langues grecque et latine. Il mourut en 1552 ; et sa place fut remplie, sous Henri II, par Pierre de Montdoré, conseiller au grand conseil, homme très-savant, sur-tout dans les mathématiques. La *bibliothèque* de Fontainebleau paroît n'avoir reçu que de médiocres accroissemens sous les règnes des trois fils de Henri II, à cause, sans doute, des troubles et des divisions que le prétexte de la religion excita alors dans le royaume. Montdoré, ce savant homme, soupçonné et accusé de donner dans les opinions nouvelles, en matière de religion, s'enfuit de Paris en 1567, et se retira à Sancerre, en Berry, où il mourut de chagrin, trois ans après. Jacques Amyot, qui avoit été précepteur de Charles IX et des princes ses frères, fut pourvu, après l'évasion de Mondoré, de la charge de maître

de la librairie. Le temps de son exercice ne fut rien moins que favorable aux arts et aux sciences : on ne croit pas, qu'excepté quelques livres donnés à Henri III, la *bibliothèque* royale ait été augmentée d'autres livres que de ceux de privilége. Tout ce que put faire Amyot, ce fut d'y donner entrée aux savans, et de leur communiquer avec facilité l'usage des manuscrits dont ils avoient besoin. Il mourut en 1593, et sa charge passa au président Jacques-Auguste de Thou, si célèbre par l'histoire de son temps qu'il a écrite.

Henri IV ne pouvoit faire un choix plus honorable aux lettres; mais les commencemens de son règne ne furent pas assez paisibles pour lui permettre de leur rendre le lustre qu'elles avoient perdu pendant les guerres civiles. Sa *bibliothèque* souffrit quelque perte de la part des factieux. Pour prévenir de plus grandes dissipations, Henri IV, en 1595, fit transporter au collège de Clermont, à Paris, la *bibliothèque* de Fontainebleau, dont aussi-bien le commun des savans n'étoit pas assez à portée de profiter. Les livres furent à peine arrivés à Paris, qu'on y joignit le beau manuscrit de la grande bible de Charles le Chauve. Cet exemplaire, l'un des plus précieux monumens littéraires du zèle de nos rois de la seconde race pour la religion, avoit été conservé, depuis le règne de cet empereur, dans l'abbaye de Saint-Denis. Quelques années auparavant, le président de Thou avoit engagé Henri IV à acquérir la *bibliothèque* de Catherine de Médicis, composée de plus de huit cens manuscrits grecs et latins; mais différentes circonstances firent que cette acquisition ne put être terminée qu'en 1599. Quatre ans après l'acquisition des manuscrits de la reine Catherine de Médicis, la *bibliothèque* passa du collège de Clermont chez les cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. Le président de Thou mourut en 1617; et François de Thou, son fils aîné, qui n'avoit que neuf ans, hérita de la charge de maître de la librairie. Pendant la minorité du jeune bibliothécaire, la direction de la *bibliothèque* du roi fut confiée à Nicolas Rigault, connu par divers ouvrages estimés. La *bibliothèque* royale s'enrichit peu sous le règne de Louis XIII; elle ne fit d'acquisitions un peu considérables, que les manuscrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, au nombre d'environ quatre cens dix-huit volumes, et cent dix beaux manuscrits

syriaques, arabes, turcs et persans, achetés, aussi-bien que des caracteres syriaques, arabes et persans, avec les matrices toutes frappées, des héritiers de M. de Breves, qui avoit été ambassadeur à Constantinople. Ce ne fut que sous le regne de Louis XIII que la *bibliotheque* royale fut retirée des cordeliers pour être mise dans une grande maison de la rue de la Harpe, appartenante à ces religieux.

François de Thou, ayant été décapité en 1642, l'illustre Jérôme Bignon, dont le nom seul fait l'éloge, lui succéda dans la charge de maître de la librairie. Il obtint en 1651, pour son fils aîné, nommé *Jérôme* comme lui, la survivance de cette charge. Quelques années après, M. Colbert, qui méditoit déjà de grands projets, fit donner à son frere Nicolas Colbert, la place de garde de la librairie, vacante par la mort de Jacques Dupuy. Celui-ci légua sa *bibliotheque* au roi. Louis XIV l'accepta par lettres patentes, registrées au parlement le 16 avril 1675.

Hippolyte, comte de Béthune, fit présent au roi, à peu-près dans le même temps, d'une collection fort curieuse de manuscrits modernes, au nombre de 1923 volumes, dont plus de 950 sont remplis de lettres et de pieces originales sur l'histoire de France.

A un zèle également vif pour le progrès des sciences et pour la gloire de son maître, M. Colbert joignoit une passion extraordinaire pour les livres; il commençoit alors à fonder cette célèbre *bibliotheque* jusqu'à ces derniers temps la rivale de la *bibliotheque* du roi; mais l'attention qu'il eut aux intérêts de l'une, ne l'empêcha pas de veiller aux intérêts de l'autre. La *bibliotheque* du roi est redevable à ce ministre des acquisitions les plus importantes. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces diverses acquisitions : ceux qui voudront les connoître dans toute leur étendue, pourront lire le mémoire historique sur la *bibliotheque* du roi, à la tête du catalogue, pag. 26 et suiv. Une des plus précieuses est celle des manuscrits de Brienne; c'est un recueil de pieces concernant les affaires de l'état, qu'Antoine de Lomenie, secrétaire d'état avoit rassemblées avec beaucoup de soin, en trois cens quarante volumes.

M. Colbert trouvant que la *bibliotheque* du roi étoit devenue trop nombreuse pour rester commodément dans la maison

de la rue de la Harpe, la fit transporter, en 1666, dans deux maisons de la rue Vivienne, qui lui appartenoient. L'année suivante, le cabinet des médailles, dans lequel étoit le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles, et autres raretés, fut retiré du Louvre et réuni à la *bibliothèque* du roi, dont ils sont encore aujourd'hui une des plus brillantes parties. Après la disgrace de M. Fouquet, sa *bibliothèque*, ainsi que ses autres effets, fut saisie et vendue. Le roi en fit acheter un peu plus de 1300 volumes, outre le recueil de l'histoire d'Italie.

Il n'étoit pas possible que tant de livres imprimés joints aux anciens, avec les deux exemplaires de livres de privilège que fournissoient les libraires, ne donnassent beaucoup de doubles : ce fonds seroit devenu aussi embarassant qu'inutile, si on n'avoit songé à s'en défaire par des échanges. Ce fut par ce moyen qu'on fit, en 1668, l'acquisition de tous les manuscrits, et d'un grand nombre de livres imprimés qui étoient dans la *bibliothèque* du cardinal Mazarin. Dans le nombre de ces manuscrits, qui étoit de 2156, il y en avoit 102 en langue hébraïque, 343 en arabe, samaritain, persan, turc, et autres langues orientales; le reste étoit en langue grecque, latine, italienne, française, espagnole, etc. Les livres imprimés étoient au nombre de 3678. La *bibliothèque* du roi s'enrichit encore peu après par l'acquisition que l'on fit à Leyde d'une partie des livres du savant Jacques Golius, et par celle de plus de 1200 volumes manuscrits ou imprimés de la *bibliothèque* de M. Gilbert Gauvin, doyen des maîtres de requêtes, qui s'étoit particulièrement appliqué à l'étude et à la recherche des livres orientaux.

Ce n'étoit pas seulement à Paris et chez nos voisins, que M. de Colbert faisoit faire des achats de livres pour le roi; il fit rechercher dans le Levant les meilleurs manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan, et autres langues orientales. Il établit dans les différentes cours de l'Europe des correspondances, au moyen desquelles ce ministre vigilant procura à la *bibliothèque* du roi des trésors de toute espèce.

L'année 1670 vit établir dans la *bibliothèque* royale un fonds nouveau, bien capable de la décorer, et d'éterniser la magnificence de Louis XIV. Ce sont les belles estampes

que sa majesté fit graver, et qui servent encore aujourd'hui aux présents d'estampes que le roi fait aux princes, aux ministres étrangers, et aux personnes de distinction qu'il lui plait d'en gratifier. La *bibliothèque* perdit M. Colbert en 1683. M. de Louvois, comme surintendant des bâtimeens, y exerça la même autorité que son prédécesseur, et acheta de M. Bignon, conseiller d'état, la charge de maître de la librairie, à laquelle fut réunie celle de garde de la librairie dont s'étoient démis volontairement MM. Colbert. Les provisions de ces deux charges réunies furent expédiées en 1684, en faveur de Camille le Tellier, qu'on a appellé *l'abbé de Louvois*.

M. de Louvois fit, pour procurer à la *bibliothèque* du roi de nouvelles richesses, ce qu'avoit fait M. Colbert : il y employa nos ministres dans les cours étrangères, et en effet on en reçut dans les années 1685, 1686, 1687, pour des sommes considérables. Le P. Mabillon, qui voyageoit en Italie, fut chargé par le roi d'y rassembler tout ce qu'il pourroit de livres : il s'acquitta de sa commission avec tant de zèle et d'exactitude, qu'en moins de deux ans il procura à la *bibliothèque* royale prés de 4000 volumes imprimés.

La mort de M. de Louvois, arrivée en 1691, apporta quelque changement à l'administration de la *bibliothèque* du roi, la charge de maître de la librairie avoit été exercée jusqu'alors, sous l'autorité et la direction du surintendant des bâtimens ; mais le roi fit un réglement, en juillet 1691, par lequel il ordonna que M. l'abbé de Louvois jouiroit et feroit les fonctions de maître de la librairie, intendant et garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc. ; et de garde de la *bibliothèque* royale, sous l'autorité de sa majesté seulement.

En 1697, le P. Bouvet, jésuite-missionnaire, apporta quarante-neuf volumes chinois, que l'empereur de la Chine envoyoit en présent au roi. C'est ce petit nombre de volumes qui a donné lieu au peu de littérature chinoise que l'on a cultivée en France ; mais il s'est depuis considérablement multiplié. Nous ne finirions pas, si nous voulions entrer dans le détail de toutes les acquisitions de la *bibliothèque* royale, et des présens sans nombre qui lui ont été faits.

A l'avènement de Louis XV à la couronne, sa *bibliothèque* étoit tout au plus de 70,000, sans compter le fond des planches gravées et des estampes ; accroissement immense, et qui étonneroit, si l'on n'avoit vu depuis la même *bibliothèque* recevoir, à proportion, des augmentations plus considérables.

L'heureuse inclination du roi à protéger les lettres et les sciences, à l'exemple de son bisaïeul ; l'empressement des ministres à se conformer aux vues de sa majesté ; l'attention du bibliothécaire et de ceux qui sont sous ses ordres, à profiter des circonstances, en ne laissant, autant qu'il est en eux, échapper aucune occasion d'acquérir ; enfin la longue durée de la paix, tout semble avoir conspiré, dans le cours de ce règne, à accumuler richesses sur richesses dans un trésor qui, déjà du temps de Louis XIV, n'avoit rien qui lui fût comparable.

Parmi les livres du cabinet de Gaston d'Orléans, légués au roi en 1660, il s'étoit trouvé quelques volumes de plantes et d'animaux, que ce prince avoit fait peindre en miniature sur des feuilles détachées de vélin, par Nicolas Robert, dont personne n'a égalé le pinceau pour ces sortes de sujets. Ce travail a été continué sous M. Colbert, et jusqu'en 1728, temps auquel on a cessé d'augmenter ce magnifique recueil. Depuis quelques années il a été repris avec beaucoup de succès, et forme aujourd'hui une suite de plus de deux mille cinq cens feuilles, représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux et des papillons.

La *bibliothèque* du roi perdit, en 1718, M. l'abbé de Louvois, et M. l'abbé Bignon lui succéda. Les sciences et les lettres ne virent pas sans espérance un homme qu'elles regardoient comme leur protecteur, élevé à un poste si brillant. M. l'abbé Bignon, presqu'aussi-tôt après sa nomination, se défit de sa *bibliothèque* particulière, pour ne s'occuper plus que de celle du roi, à laquelle il donna une collection assez ample et fort curieuse de livres chinois, tartares et indiens qu'il avoit. Il signala son zèle pour la *bibliothèque* du roi, dès les premiers jours de son exercice, par l'acquisition des manuscrits de M. de la Marre, et de ceux de M. Baluze, au nombre de plus de mille. Le grand nombre de livres dont se trouvoit composée la *bibliothèque* du roi, rendoit comme im-

possible l'ordre qu'on auroit voulu leur donner dans les deux maisons de la rue Vivienne : M. l'abbé de Louvois l'avoit représenté plusieurs fois ; et dès le commencement de la régence, il avoit été arrêté de mettre la *bibliothèque* dans la grande galerie du Louvre ; mais l'arrivée de l'Infante dérangea ce projet, parce qu'elle devoit occuper le Louvre. M. l'abbé Bignon, en 1721, profita de la décadence de ce qu'on appeloit alors *le système*, pour engager M. le régent à ordonner que la *bibliothèque* du roi fût placée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avoit été la banque. Sur les ordres du prince, on y transporta, sans délai, tout ce que l'on put de livres ; mais les différentes difficultés qui se présentèrent furent cause qu'on ne put obtenir qu'en 1724 des lettres-patentes, par lesquelles sa majesté affecta à perpétuité cet hôtel au logement de sa *bibliothèque*. Personne n'ignore la magnificence avec laquelle ont été décorés les vastes appartemens qu'occupent aujourd'hui les livres du roi : c'est le spectacle le plus noble et le plus brillant que l'Europe offre en ce genre. M. l'abbé Sallier, professeur royal en langue hébraïque, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, l'un des quarante de l'académie françaife, et nommé, en 1726, commis à la garde des livres et manuscrits, ainsi que M. Melot, aussi membre de l'académie des belles-lettres, sont, de tous les hommes de lettres attachés à la *bibliothèque* du roi, ceux qui lui ont rendu les plus grands services. La magnificence des bâtimens est due, pour la plus grande partie, à leurs sollicitations : le bel ordre que l'on admire dans l'arrangement des livres, ainsi que dans l'excellent catalogue qui en a été fait, est dû à leurs connoissances ; les accroissemens prodigieux qu'elle a reçus depuis vingt-cinq ans, à leur zèle ; l'utile facilité de puiser dans ce trésor littéraire, à leur amour pour les lettres, et à l'estime particulière qu'ils portent à tous ceux qui les cultivent. C'est du mémoire historique que ces deux savans hommes ont mis à la tête du catalogue de la *bibliothèque* du roi, que nous avons extrait tout ce qui la concerne dans cet article. Nous invitons à le lire ceux qui voudront connoître, dans un plus grand détail, les progrès et les accroissemens de cette immense *bibliothèque*.

Pendant le cours de l'année 1728, il entra dans la *biblio-*

thèque du roi beaucoup de livres imprimés : il en vint de Lisbonne, donnés par MM. les comtes d'Ericeira ; il en vint aussi des foires de Leipsic et de Francfort, pour une somme considérable. La plus importante des acquisitions de cette année, fut faite par M. l'abbé Sallier, à la vente de la *bibliothèque* Colbert; elle consistoit en plus de mille volumes. Mais de quelque mérite que puissent être de telles augmentations, elles n'ont pas l'éclat de celle que le ministre se proposoit en 1728.

L'établissement d'une imprimerie turque à Constantinople, avoit fait naître, en 1727, à M. l'abbé Bignon, l'idée de s'adresser, pour avoir les livres qui sortiroient de cette imprimerie, à Zaïd-Aga, lequel, disoit-on, en avoit été nommé le directeur, et pour avoir aussi le catalogue des manuscrits grecs, et autres qui pourroient être dans la *bibliothèque* du grand-seigneur. M. l'abbé Bignon l'avoit connu en 1721, pendant qu'il étoit à Paris, à la suite de Méhémet-Effendi, son père, ambassadeur de la Porte. Zaïd-Aga promit les livres qui étoient actuellement sous la presse ; mais il s'excusa sur l'envoi du catalogue, en assurant qu'il n'y avoit personne à Constantinople assez habile pour le faire. M. l'abbé Bignon communiqua cette réponse à M. le comte de Maurepas, qui prenoit trop à cœur les intérêts de la *bibliothèque* du roi pour ne pas saisir avec empressement et avec zèle cette occasion de la servir. Il fut arrêté que la difficulté d'envoyer le catalogue demandé, n'étant fondée que sur l'impuissance de trouver des sujets capables de le composer, on enverroit à Constantinople des savans, qui en se chargeant de le faire, pourroient voir et examiner de près cette *bibliothèque*.

Ce n'est pas qu'on fût persuadé à la cour que la *bibliothèque* tant vantée des empereurs grecs existât encore ; mais on vouloit s'assurer de la vérité ou de la fausseté du fait. D'ailleurs, le voyage qu'on projetoit avoit un objet qui paroissoit moins incertain ; c'étoit de recueillir tout ce qui pouvoit rester des monumens de l'antiquité dans le Levant, en manuscrits, en médailles, en inscriptions, etc.

M. l'abbé Sévin et M. l'abbé Fourmont, tous deux de l'académie des inscriptions et belles-lettres, furent chargés de cette commission. Ils arrivèrent au mois de décembre 1728 à Constantinople ; mais ils ne purent obtenir l'entrée de la *bibliothèque* du grand-seigneur : ils apprirent seulement

par des gens dignes de foi, qu'elle ne renfermoit que des livres turcs et arabes et nul manuscrit en grec ou en latin; et ils se bornèrent à l'autre objet de leur voyage. M. l'abbé Fourmont parcourut la Grèce pour y déterrer des inscriptions et des médailles; M. l'abbé Sévin fixa son séjour à Constantinople. Là, secondé de tout le pouvoir de M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, il mit en mouvement les consuls et ceux des échelles qui avoient le plus de capacité, et les excita à faire, chacun dans son district des découvertes importantes. Avec tous ces secours et les soins particuliers qu'il se donna, il parvint à rassembler, en moins de deux ans, plus de six cens manuscrits en langue orientale; mais il perdit l'espérance de rien trouver des ouvrages des anciens Grecs, dont on déplore tant la perte. M. l'abbé Sévin revint en France, après avoir établi des correspondances nécessaires pour continuer ce qu'il avoit commencé; et en effet la *bibliothèque* du roi a reçu presque tous les ans, depuis son retour, plusieurs envois de manuscrits, soit grecs, soit orientaux. On est redevable à M. le comte de Maurepas de l'établissement des enfans, ou jeunes gens de la langue qu'on élève à Constantinople au dépens du roi : ils ont ordre de copier et de traduire les livres turcs, arabes et persans; usage bien capable d'exciter parmi eux de l'émulation. Ces copies et ces traductions sont adressées au ministre, qui, après s'en être fait rendre compte, les envoie à la *bibliothèque* du roi. Les traductions ainsi jointes aux textes originaux, forment déjà un recueil assez considérable, dont la république des lettres ne pourra, par la suite, que retirer un fort grand avantage.

M. l'abbé Bignon, non content des trésors dont la *bibliothèque* du roi s'enrichissoit, prit les mesures les plus sages pour faire venir des Indes les livres qui pouvoient donner en France plus de connoissances qu'on n'en a de ces pays éloignés, où les sciences ne laissent pas d'être cultivées. Les directeurs de la compagnie des Indes se prêtèrent avec un tel empressement à ses vues, que depuis 1729, il a été fait des envois assez considérables de livres indiens, pour former, dans la *bibliothèque* du roi, un recueil en ce genre, peut-être unique en Europe.

Dans les années suivantes, la *bibliothèque* du roi s'accrut encore par la remise d'un des plus précieux manuscrits qui puisse regarder la monarchie, intitulé *Registre de Philippe-Auguste*, qu'avoit légué au roi M. Rouillé de Coudray, conseiller d'état, et par diverses acquisitions considérables : telles sont celles des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, de ceux de M. le premier président de Mesmes ; du cabinet d'estampes de M. le marquis de Beringhen ; du fameux recueil des manuscrits anciens et modernes de la *bibliothèque* de M. Colbert, la plus riche de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi et celle du vatican ; du cabinet de M. Cangé, collection infiniment curieuse, dont le catalogue est fort recherché des connoisseurs.

Pour ne pas donner à cet article trop d'étendue, nous avons cru devoir éviter d'entrer dans le détail des différentes autres acquisitions ; et nous renvoyons encore une fois au mémoire historique qui se trouve à la tête du catalogue de la *bibliothèque* du roi.

M. Bignon, maître des requêtes ; l'un des quarante de l'académie française, et descendant de MM. Bignon à qui nous avons eu occasion de donner les plus grands éloges, héritier de leur amour pour les lettres, comme il l'est des autres grandes qualités qui les ont rendus célèbres, exerce aujourd'hui, avec beaucoup d'intelligence et de distinction, la charge de maître de la librairie du roi.

On a vu, par ce que nous avons dit, avec combien de zèle plusieurs ministres ont concourru à mettre la *bibliothèque* du roi dans un état de splendeur et de magnificence, qui n'a jamais eu d'exemple. M. de Maurepas est un de ceux, sans doute, à qui elle a eu les plus grandes obligations. M. le comte d'Argenson, dans le département de qui elle est aujourd'hui, ami des lettres et des savans, regarde la *bibliothèque* du roi comme une des plus précieuses parties de son administration ; il continue par goût, et par la supériorité de ses lumières, ce qui avoit été commencé par son prédécesseur ; chose bien rare dans les grandes places. Qu'il soit permis à notre reconnoissance d'élever la voix et de dire : heureuse la nation qui peut faire d'aussi grandes pertes et les réparer aussi facilement.

(ANONYME.)

BIEN.

BIEN en morale est équivoque : il signifie, ou le plaisir qui nous rend heureux, ou la cause du plaisir.

Dieu seul, à proprement parler, mérite le nom de *bien*, parce qu'il n'y a que lui seul qui produise dans notre ame des sensations agréables. On peut néanmoins donner ce nom à toutes les choses qui, dans l'ordre établi par l'auteur de la nature, sont les canaux par lesquels il fait pour ainsi dire couler le plaisir jusqu'à l'ame. Plus les plaisirs qu'elles nous procurent, sont vifs, solides et durables, plus elles participent à la qualité de *bien*.

Nous avons dans Sextus Empiricus, l'extrait d'un ouvrage de Crantor, sur la prééminence des différens *biens*. Ce philosophe célèbre feignoit qu'à l'exemple des déesses qui avoient soumis leur beauté au jugement de Paris, la richesse, la volupté, la santé, les vertus s'étoient présentées à tous les Grecs rassemblés aux jeux olympiques, afin qu'ils marquassent leur rang, suivant le dégré de leur influence sur le bonheur des hommes : la richesse étala sa magnificence, et commençoit à éblouir les yeux de ses juges, quand la volupté représenta que l'unique mérite des richesses étoit de conduire au plaisir. Elle alloit obtenir le premier rang, la santé le lui contesta ; sans elle la douleur prend bientôt la place de la joie : enfin la vertu termina la dispute, et fit convenir tous les Grecs que dans le sein de la richesse, du plaisir et de la santé, l'on seroit bientôt, sans le secours de la prudence et de la valeur, le jouet de tous ses ennemis. Le premier rang lui fut donc adjugé, le second à la santé, le troisième au plaisir, le quatrième à la richesse. En effet tous ces biens n'en méritent le nom, que lorsqu'il sont sous la garde de la vertu ; ils deviennent des maux pour qui n'en sait pas user. Le plaisir de la passion n'est pas durable, il est sujet à des retours de dégout et d'amertume : ce qui avoit amusé, ennuie : ce qui avoit plu, commence à déplaire : ce qui avoit été un objet de délices, devient souvent un sujet de repentir et même d'horreur. Je ne prétends pas nier aux adversaires de la vertu et de la morale, que la passion et le libertinage n'ayent pour quelques-uns des momens de plaisir : mais de leur côté ils ne peuvent dis-

convenir qu'ils éprouvent souvent les situations les plus fâcheuses par le dégoût d'eux-mêmes et de leur propre conduite, par les autres suites naturelles de leurs passions, par les éclats qui en arrivent, par les reproches qu'ils s'attirent, par le dérangement de leurs affaires, par leur vie qui s'abrège, ou leur santé qui dépérit, par leur réputation qui en souffre, et qui les expose souvent à tomber dans la misère. « L'empereur Venceslas, nous dit l'auteur » de l'essai sur le mérite et la vertu, trouvoit du goût » aux voluptés indignes qui faisoient son occupation, et à » l'avarice qui le dominoit. Mais quel goût put-il trouver » dans l'opprobre avec lequel il fut déposé ; et dans la » paralysie où il languit à Prague, et que ses débauches » lui avoient attirée ? Ouvrons les annales de Tacite, ces » fastes de la méchanceté des hommes : parcourons les règnes » de Tibère, de Claude, de Caligula, de Néron, de Galba, » et le destin rapide de tous leurs courtisans, et renonçons » à nos principes, si dans la foule de ces scélérats insignes » qui déchirèrent les entrailles de leur patrie, et dont les » fureurs ont ensanglanté tous les passages, toutes les lignes » de cette histoire, nous rencontrons un heureux. Choisissons entr'eux tous. Les délices de Caprée nous font-» elles envier la condition de Tibère ? Remontons à l'ori-» gine de sa grandeur, suivons sa fortune, considérons-le » dans sa retraite, appuyons sur la fin ; et tout bien exa-» miné, demandons-nous si nous voudrions être à présent ce » qu'il fut autrefois, le tyran de son pays, le meurtrier » des siens, l'esclave d'une troupe de prostituées et le » protecteur d'une troupe d'esclaves. Ce n'est pas tout : » Néron fait périr Britannicus son frère, Agrippine sa » mère, sa femme Octavie, sa femme Poppée, Antonia » sa belle-sœur, ses instituteurs Sénéque et Burrhus ; ajoutez » à ces assassinats, une multitude d'autres crimes de » toute espèce ; voilà sa vie. Aussi n'y rencontre-t-on pas » un moment de bonheur ; on le voit dans d'éternelles » horreurs, ses transes vont quelquefois jusqu'à l'aliénation » de l'esprit ; alors il apperçoit le Ténare entr'ouvert ; » il se croit poursuivi des furies ; il ne sait où, ni com-» ment échapper à leurs flambeaux vengeurs ; et toutes » ces fêtes monstrueusement somptueuses qu'il ordonne

» sont moins des amusemens qu'il se procure, que des » distractions qu'il cherche. » Rien, ce semble, ne prouve mieux, que les exemples qu'on vient d'alléguer, qu'il n'y a de véritables *biens*, que ceux dont la vertu règle l'usage: le libertinage et la passion sement notre vie de quelques instans de plaisir: mais pour en connoître la valeur, il faut en faire une compensation avec ceux que promettent la vertu et une conduite réglée; il n'est que ces deux partis. Quand le premier auroit encore plus d'agrément qu'on ne lui en suppose, il ne pourroit sensément être préféré au second. Il faut peser dans une juste balance lequel des deux nous porte d'avantage au but commun auquel nous aspirons tous, qui est de vivre heureux, non pour un seul moment, mais pour la partie la plus considérable de notre vie. Ainsi quand un homme sensuel offusque son esprit de vapeurs grossières que le vin lui envoie, et qu'il s'énivre de volupté, la morale n'entreprendra pas de l'en détourner, en lui disant simplement que c'est un faux plaisir, qu'il est passager et contraire aux loix de l'ordre: il répondroit bientôt, ou du moins il se diroit à lui-même, que le plaisir n'est point faux, puisqu'il en éprouve actuellement la douceur, qu'il est sans doute passager, mais qu'il dure assez pour le réjouir; que pour les loix de la tempérance et de l'honêteté, il ne les envie à personne, dès qu'elles ne conviennent point à son contentement qui est le seul terme où il aspire. Cependant lorsque je tomberois d'accord de ce qu'il pourroit ainsi répliquer, si je pouvois l'amener à quelques momens de réflexion, il ne seroit pas long-tems à tomber d'accord avec moi d'un autre point. Il conviendroit donc que les plaisirs auxquels il se livre sans mesure et d'une manière effrénée, sont suivis d'inconvéniens beaucoup plus grands que les plaisirs qu'il goûte: alors pour peu qu'il fasse usage de sa raison, ne conclura-t-il pas que même, par rapport à la satisfaction et au contentement qu'il recherche, il doit se priver de certaines satisfactions et de certains plaisirs? Le plaisir payé par la douleur, disoit un des plus délicats Epicuriens du monde, ne vaut rien et ne peut rien valoir: à plus forte raison, un plaisir payé par une grande douleur, ou un seul plaisir payé par la privation de mille autres plaisirs; la balance n'est pas égale. Si vous aimez votre

bonheur, aimez-le constamment; gardez-vous de le détruire par le moyen même que vous employez, afin de vous le procurer. La raison vous est donnée, pour faire le discernement des objets où vous le devez rencontrer plus complet et plus constant. Si vous me dites que le sentiment du présent agit uniquement dans vous, et non pas la pensée de l'avenir; je vous dirai qu'en cela même, vous n'êtes pas homme: vous ne l'êtes que par la raison et par l'usage que vous en faites. Or cet usage consiste dans le souvenir du passé et dans la prévoyance de l'avenir, aussi bien que dans l'attention au présent.

Ces trois rapports du temps sont essentiels à notre conduite; elle doit nous inspirer de choisir dans le temps présent, pour le temps à venir, les moyens que dans le temps passé nous avons reconnus les plus propres à parvenir au bonheur; ainsi pour y arriver, il ne s'agit pas de regarder précisément en chaque action que l'on fait, ou en chaque parti que l'on embrasse, ce qui s'y trouve de plaisir ou de peine. Dans les partis opposés de la vertu ou du vice, il se trouve de côté et d'autre, de l'agrément et du désagrément: il faut en voir le résultat dans la suite générale de la vie, pour en faire une juste compensation. Il faut examiner, par exemple, ce qui arriveroit à deux hommes de même tempérament et de même condition, qui se trouveroient d'abord dans les mêmes occasions, d'embrasser le parti de la vertu ou de la volupté: au bout de soixante ans, de quel côté y aura-t-il eu moins de peine ou moins de repentir, plus de vraie satisfaction et de tranquillité? S'il se trouve que c'est du côté de la sagesse ou de la vertu, ce sera conduire les hommes à leur véritable bonheur, que d'attirer leur attention sur un traité de morale qui contribue à cette fin. Si la plupart des hommes, malgré le desir empreint dans leur ame, de devenir heureux, manquent néanmoins à le devenir, c'est que volontairement séduits par l'appat trompeur du plaisir présent, ils renoncent, faute de prévoir l'avenir et de profiter du passé, à ce qui contribueroit d'avantage à leur bonheur dans toute la suite de leur vie. Il s'ensuit de tout ce que nous venons de dire, que la vertu est plus féconde en sentimens délicieux, que le vice, et par conséquent qu'elle est un *bien* plus grand

que lui, puisque le *bien* se mesure au plaisir qui seul nous rend heureux.

Mais ce qui donne à la vertu une si grande supériorité sur tous les autres *biens*, c'est qu'elle est de nature à ne devenir jamais mal par un mauvais usage. Le regret du passé, le chagrin du présent, l'inquiétude sur l'avenir, n'ont point d'accès dans un cœur que la vertu domine, parce qu'elle renferme ses desirs dans l'étendue de ce qui est à sa portée, qu'elle les conforme à la raison, et qu'elle les soumet pleinement à l'ordre immuable qu'a établi une souveraine intelligence. Elle écarte de nous ces douleurs qui ne sont que les fruits de l'intempérance; les plaisirs de l'esprit marchent à sa suite et l'accompagnent jusques dans la solitude et dans l'adversité: elle nous affranchit, autant qu'il est possible, du caprice d'autrui et de l'empire de la fortune, parce qu'elle place notre perfection, non dans une possession d'objets toujours prêts à nous échapper, mais dans la possession de Dieu même qui veut bien être notre récompense. La mort, ce moment fatal qui désespère les autres hommes, parce qu'il est le terme de leurs plaisirs et le commencement de leurs douleurs, n'est, pour l'homme vertueux, qu'un passage à une vie plus heureuse. L'homme voluptueux et passionné ne voit la mort, que comme un fantôme affreux, qui à chaque instant fait un nouveau pas vers lui, empoisonne ses plaisirs, aigrit ses maux, et se prépare à le livrer à un Dieu vengeur de l'innocence. Ce qu'il envisage en elle de plus heureux, seroit qu'elle le plongeât pour toujours dans l'abîme du néant. Mais cette honteuse espérance est bien combattue dans le fond de son ame, par l'autorité de la révélation, par le sentiment intérieur de son indivisibilité personnelle, par l'idée d'un Dieu juste, tout-puissant. Le sort de l'homme parfaitement vertueux est bien différent: la mort lui ouvre le sein d'une intelligence bienfaisante, dont il a toujours respecté les lois et ressenti les bontés.

(*M. l'abbé* YVON.)

FIN DU TOME PREMIER.



